



HAL
open science

De la démocratie en Argentine : représenter le peuple après le 2001

Américo Mariani

► **To cite this version:**

Américo Mariani. De la démocratie en Argentine : représenter le peuple après le 2001. Sociologie. Université Toulouse le Mirail - Toulouse II, 2012. Français. NNT : 2012TOU20051 . tel-00812345

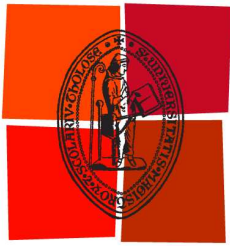
HAL Id: tel-00812345

<https://theses.hal.science/tel-00812345v1>

Submitted on 12 Apr 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Université
de Toulouse

THÈSE

En vue de l'obtention du
DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

Délivré par l'Université Toulouse 2 Le Mirail

Présentée et Soutenue par **Américo Mariani**
Le 26 septembre 2012

De la démocratie en Argentine Représenter le peuple après *le 2001*

École doctorale et discipline :

ED TESC : Sociologie

Unité de recherche :

LISST – CERS

Directrice de Thèse :

Angelina Peralva, Professeure des Universités, Université Toulouse

Rapporteurs :

Isidoro Cheresky, Professeur, Universidad de Buenos Aires

Éric Macé, Professeur des Universités, Université Bordeaux 2

Autre membre du jury :

Marc Abélès, Directeur de recherche au CNRS, IIAC/LAIOS-EHESS

Pascal Marchand, Professeur des Universités, Université de Toulouse

De la démocratie en Argentine. Représenter le peuple après *le 2001*.

« Populisme », « abstentionnisme », « rupture de confiance », « défiance des politiques », « médiocratie », « affaiblissement de l'État », « perte de contenu de la citoyenneté », la liste n'est pas close. Tous ces phénomènes sont parfois ramenés sous le mot commode de crise ; crise de la représentation, crise de la démocratie, crise du politique. Phénomènes complexes et multifformes qui peuvent être saisis, dans de multiples lieux et par des disciplines diverses.

Cette recherche part d'abord d'une situation, celle de l'Argentine contemporaine. Connaissant, depuis 1983, une période de relative stabilité politique répondant aux critères basiques du « régime démocratique » elle a connu un moment critique sur les plans politique, économique et social en 2001. Cet événement a été marqué par un profond rejet de la classe politique exprimé dans la consigne « que se vayan todos » [qu'ils s'en aillent tous] scandée dans les manifestations. Si à l'époque les assemblées de quartier, les « usines récupérées », les réseaux de troc, les organisations de chômeurs ont attiré l'attention pour ce qu'elles portaient de rupture avec le passé, apparaissant comme des lieux de réinvention du politique, il a été très vite évident que les « vieilles » institutions politiques seraient les vraies actrices du « retour à la normale ».

Le chercheur choisit alors un point d'entrée ; ce sera le Parlement. Considérant cette institution comme une sorte de négatif que viendraient impressionner les changements de la société. Sur la photo, nous percevons la réalité, mais selon la mise au point, la quantité de lumière, le cadre choisi, la photo est avant tout *une* des représentations possibles de la réalité. Dès lors, il s'agit moins de s'intéresser à l'institution qu'à la pratique représentative, c'est-à-dire à l'activité des représentant-e-s et au Parlement comme « espace public ». S'intéresser d'abord à la représentation en train de se faire, à ce qui se construit entre « un dedans » de l'institution et « un dehors » de la société parce que la représentation est, avant tout, coupure entre le représentant et le représenté. Lorsque les représenté-e-s s'agitent et s'organisent, cela perturbe la pratique représentative plus habituée à figurer les absent-e-s. Le gouvernement représentatif est pris dans une contradiction ; entre désertion des urnes et surinvestissement de la sphère publique ; désintéressement et interruption ; entre logique de la *police* et *démocratie*.

Fondée sur une recherche en sociologie, cette thèse s'attache, dans un domaine habituellement réservé à la science politique, à comprendre la représentation politique comme une pratique sociale.

Démocratie – Crise de la représentation – Représentation Politique
– Argentine – Parlement – Média – Espace publique – 2001

Sobre la democracia en Argentina. Representar al pueblo después *del 2001*.

«Populismo», «abstencionismo», «quiebra de confianza», «desconfianza de los políticos», «mediacracia», «debilitamiento del Estado», «vaciamiento de la ciudadanía», la lista continúa. Todos estos fenómenos se reúnen a veces bajo el cómodo rótulo de crisis; crisis de la representación, crisis de la democracia, crisis de lo político. Fenómenos complejos y multiformes que pueden ser aprehendidos en múltiples lugares y por diferentes disciplinas.

Esta investigación toma como punto de partida una situación, la de la Argentina contemporánea. Transcurriendo, desde 1983, un período de estabilidad política relativa según los criterios básicos del «régimen democrático», vivió un momento crítico en los planos político, económico y social en 2001. Este *suceso* se caracterizó por un profundo rechazo de la clase política expresado en la consigna «que se vayan todos» coreada en las manifestaciones. Si en esa época las asambleas de barrio, las «fábricas recuperadas», las redes de trueque, las organizaciones de desocupados atrajeron la atención por lo que significaban como ruptura con el pasado, apareciendo como lugares de reinención de la política, muy pronto quedó claro que las «viejas» instituciones políticas serían las verdaderas protagonistas del «retorno a la normalidad».

El investigador elige entonces un punto de entrada; será el Parlamento. Considerando a esta institución como una especie de negativo en el que se imprimirían los cambios de la sociedad. En la foto percibimos la realidad, pero según el enfoque, la cantidad de luz, el cuadro que se elija, la foto es una de las representaciones posibles de la realidad. A partir de allí, se trata menos de un interés por la institución que por la práctica representativa, es decir, por la actividad de los representantes y del Parlamento en tanto «espacio público». Concentramos la atención en la representación en acto, a lo que se construye entre una interioridad de la institución y una exterioridad de la sociedad, porque la representación es, ante todo, un corte entre el representante y el representado. Cuando los representados se agitan y se organizan, ello perturba la práctica representativa, habituada a representar a ausentes. El gobierno representativo enfrenta una contradicción; entre deserción de la urnas e sobrecarga de la esfera pública; desinterés e interrupción; entre lógica de la *policía y democracia*.

Fundada en una investigación sociológica, esta tesis se empeña, en un dominio reservado habitualmente a la ciencia política, en comprender la representación política como una práctica social.

Democracia - Crisis de la representación - Representación
política - Argentina - Parlamento - Medios - Esfera pública - 2001

On democracy in Argentina Representing the people after *the 2001*

“Populism”, “abstaining”, “loss of trust”, “mistrust of politicians”, “mediacracy”, “weakening of the State”, “shallow citizenship” – and the list goes on. Such phenomena are sometimes mistakenly defined by the useful term of “crisis” – crisis of representation, crisis of democracy, crisis of the political institution – but they are complex, many-sided phenomena which can be analyzed through a variety of geographical places and subjects. The starting-point of this research is a situation – that of present-day Argentina. The country, which had known a period of relative political stability since 1983 (reflecting the basic rules of a “democratic regime”) experienced a critical phase in 2001 on a political, social and economic level. This event showed a deep rejection of the political community as expressed through the motto “que se vayan todos” (may they all go away) chanted in demonstrations. Special attention was then paid to neighborhood gatherings, “recovered factories”, barter networks, and organizations of unemployed workers, because they represented a rupture with the past and appeared as places reinventing politics – but it also soon became clear that the “old” political institutions would be the actual means to “get back to normal”.

The researcher then picks one angle of approach – the Parliament. This institution will be viewed as a sort of negative exposed to the changes of society. On the snapshot, reality is perceived, but as the focusing, the amount of light or the frame vary, such snapshot is only one possible representation of reality. The focus will thus be less on the institution than on the practice of representation – i.e. on the activity of the ones representing and on the Parliament seen as a “public space”. What is mainly highlighted is the action of representation itself – what is being built between the “inside” of the institution and the “outside” of society, because representation is above all a rupture between those representing and those being represented. When the represented show their presence and get organized, the practice of representation is disrupted. The representative government faces a contradiction – between voting disinvestment and overexposure in the public sphere, between lack of interest and interruption, between the logic of the police and democracy.

The research carried out in this dissertation is sociology-based, even though its topic traditionally belongs to the field of political science, and intends to understand political representation as a social practice.

Democracy – Crisis of representation – Political representation
– Argentina – Parliament – Media – Public space – 2001

Arrivé au bout de cette entreprise ma première pensée va à ma mère, partie trop tôt pour voir le résultat de mon travail.

Mille mercis à tous ceux et celles qui m'ont permis de faire et de finir ce travail :

À Angelina Peralva, ma directrice de recherche, pour m'avoir accompagné depuis mon DEA.

À Alexia Lagarde pour la correction, ce qui n'était pas peu de chose.

À Modesta Suárez pour son attention à ma prose et pour m'avoir appris l'usage du point virgule.

Un remerciement à ceux et celles qui d'une manière ou d'une autre ont contribué à enrichir ces années :

Aux membres du Lisst - Cers, un remerciement collectif, pour être sûr de n'oublier personne.

Aux membres de l'association ATRIA.

Enfin, aux autres, à tous ceux et celles qui durant toutes ces années, ont supporté mes obsessions et mes absences, sans toujours partager mon enthousiasme, merci pour la patience.

À celle qui m'accompagne plus que des remerciements de la gratitude pour être là.

À mon fils, enfin, des excuses aussi, pour le temps que nous n'aurons pas passé ensemble.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	15
PREMIÈRE PARTIE : DE LA DÉMOCRATIE EN ARGENTINE	25
I. L'INVENTION DE LA DÉMOCRATIE ARGENTINE	28
<i>Propos liminaire sur l'imaginaire</i>	28
<i>La promesse et l'échec</i>	29
<i>...au miroir du comparatisme</i>	31
A. UNE HISTOIRE CONFLICTUELLE	33
<i>La construction de la nation</i>	33
<i>Une société conflictuelle</i>	34
<i>Extension du suffrage</i>	36
<i>Normalisation politique, continuité de la lutte de classes</i>	37
<i>L'irruption de l'armée</i>	38
<i>L'invention du péronisme</i>	40
<i>Le premier péronisme 1945-1955</i>	40
<i>Divisions du mouvement péroniste</i>	41
<i>Populisme(s)</i>	43
<i>Les années 70 : la politique armée</i>	44
<i>"Se va a acabar la dictadura militar"</i>	46
B. LA "PRÉFÉRENCE DÉMOCRATIQUE"	47
<i>L'élection de Raúl Alfonsín</i>	47
<i>Refondation de la démocratie</i>	47
<i>Désillusions</i>	50
<i>Menem : la chirurgie lourde</i>	52
<i>L'hyperinflation</i>	53
<i>"Chirurgie lourde sans anesthésie"</i>	56
<i>Les sacrifié-e-s du "miracle argentin"</i>	57
<i>La réforme constitutionnelle de 1994</i>	59
<i>Impunité et corruption</i>	61

II. DÉMOCRATIE OU GOUVERNEMENT REPRÉSENTATIF ?	63
A. LA DÉMOCRATIE EN QUESTIONS	66
<i>Un concept portemanteau</i>	67
<i>Défrichage conceptuel</i>	67
<i>La société démocratique</i>	70
<i>La haine de la démocratie</i>	71
<i>La démocratie écho du monde</i>	72
<i>La démocratie comme interruption</i>	73
<i>La politique comme esthétique</i>	74
<i>Police</i>	76
B. DE LA DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE AU GOUVERNEMENT REPRÉSENTATIF	79
<i>Généalogie du gouvernement représentatif</i>	80
<i>Souveraineté et représentation</i>	80
<i>Le gouvernement représentatif et l'Argentine</i>	82
<i>Usages "indigènes" de la démocratie</i>	84
<i>La démocratie comme pacification</i>	85
<i>Le Parlement et la démocratie</i>	88
III. INTERRUPTION ET RETOUR À L'ORDRE	91
A. DÉCEMBRE 2001	92
<i>La marche vers le "désastre"</i>	92
<i>Le Frepaso et la fin d'un modèle</i>	93
<i>Le "nauffrage" de l'Alliance</i>	94
<i>Les journées de décembre : l'interruption</i>	96
<i>De la puissance destituante</i>	96
<i>Et de la "faiblesse" politique</i>	97
<i>Des transformations en profondeur</i>	98
<i>Un nouveau rapport au politique</i>	99
<i>Un cas : les piqueteros</i>	101
B. DÉSAFFECTION POUR LA COMPÉTITION ÉLECTORALE ET DISPERSION DE L'OFFRE POLITIQUE	104
<i>Désaffection électorale</i>	104
<i>Octobre 2001 : «ganó la bronca »</i>	104
<i>Abstentions et annulations du vote 1983-2009</i>	106
<i>Transformation de l'offre politique</i>	109
<i>Dispersion et instabilité</i>	109
<i>L'importance de l'opinion publique</i>	111
C. RETOUR À L'ORDRE	113
<i>Du candidat marionnette à l'homme providentiel</i>	113
<i>L'outsider</i>	113
<i>Du cash et des espérances : la construction de l'hégémonie</i>	115
<i>Le kirchnerisme</i>	117
<i>Réorganisation politique</i>	117
<i>Autorité charismatique</i>	118
ÉTUDIER LE GOUVERNEMENT REPRÉSENTATIF	120

DEUXIÈME PARTIE : L'ESPACE PUBLIC PARLEMENTAIRE	123
<i>Échec et égarements du chercheur</i>	124
<i>Errances</i>	127
<i>Prendre pied au Parlement</i>	129
<i>La venue du Chef de cabinet au Sénat</i>	129
<i>Une séance chez les député-e-s</i>	132
<i>Le Parlement comme espace public</i>	136
I. L'ESPACE CLOS DE L'ASSEMBLÉE	139
A. LA CONSTRUCTION DE L'ESPACE PARLEMENTAIRE	140
<i>L'ordre de la séance</i>	141
<i>L'ordre des choses</i>	141
<i>L'ordre des mots</i>	143
<i>Le "rite de passage" au statut de député-e-s</i>	144
<i>Les conditions de félicité de la séance</i>	146
<i>Une détermination exogène</i>	148
B. LA PAROLE PARLEMENTAIRE	151
<i>Les prises de parole : travail collectif, performance individuelle</i>	152
<i>Description de la prise de parole</i>	153
<i>Disséquer la parole parlementaire</i>	157
<i>Une parole argumentative et descriptive ancrée dans le présent</i>	158
<i>Une parole centrée sur l'État</i>	159
C. LA PRISE DE PAROLE EN ASSEMBLÉE : POUR QUI ?	
POUR QUOI ?	162
<i>Dépréciation de la parole</i>	163
<i>Dire la réalité</i>	165
<i>Justifier</i>	165
<i>En vérité...</i>	167
<i>Parler aux fenêtres</i>	168
<i>Publics mobilisés</i>	169
<i>Public médiateur</i>	175
<i>Concurrence</i>	175
II. LA FORMATION DU PUBLIC	177
<i>Public(s)</i>	178
A. LES NOUVELLES FRONTIÈRES DE LA PUBLICITÉ PARLEMENTAIRE	181
<i>L'effort de transparence</i>	182
<i>Rendre accessible le travail parlementaire</i>	185
<i>Un outil de travail législatif</i>	186
<i>Journalisme, surveillance et pédagogie</i>	187
<i>Le journalisme parlementaire</i>	188
<i>La métaphore de la loupe</i>	190
<i>La formation des publics</i>	190
<i>L'aide à la décision électorale</i>	191

B. DOUBLE OUVERTURE DE L'ESPACE PARLEMENTAIRE	196
<i>Ciudadano de a pie et super citoyen</i>	199
<i>Les "gens"</i>	199
<i>Représentation de la société civile</i>	200
<i>Les ONGs contre l'État - tout contre</i>	202
<i>Des acteurs représentatifs</i>	203
<i>Mis en concurrence</i>	204
<i>Qui construisent une idée commune du politique</i>	205
<i>"Cada voto con su nombre"</i>	208
<i>Légitimité internationale</i>	209
<i>"Renforcement" de la démocratie</i>	210
<i>Une rationalité scientifique</i>	211
<i>La presse comme outil</i>	212
<i>Illustration par l'image</i>	213
<i>L'ONG comme porte-parole de la protestation</i>	214
<i>L'ONG vigie</i>	215
<i>Transparence et médias</i>	215
DÉLIBÉRATION VS FIGURATION	217
TROISIÈME PARTIE : REPRÉSENTATION(S)	221
<i>De la représentation comme pratique</i>	222
<i>Délégation</i>	222
<i>Le lien en pratique</i>	224
<i>La "crise de la représentation"</i>	225
I. L'IRRUPTION DU REPRÉSENTÉ	227
A. LES REPRÉSENTÉ-E-S DANS L'ESPACE PUBLIC PARLEMENTAIRE	228
<i>Les références aux représenté-e-s après 2001</i>	228
<i>Les dénominations du représenté</i>	228
<i>La place du représenté</i>	230
<i>La présence des "organisations"</i>	232
<i>Des marques de la "normalisation" du conflit social</i>	233
<i>L'irruption du représenté</i>	234
<i>Entre dénuement et puissance</i>	235
<i>Le citoyen toujours malheureux</i>	236
<i>Égalité et dénuement</i>	238
<i>La part active de la citoyenneté</i>	239
<i>Les référents flottants</i>	239
<i>L'autorité du mandant</i>	241
<i>Peuple et société</i>	241
<i>L'espace public parlementaire assiégé</i>	243
B. ESTADILLO CIUDADANO	245
<i>L'occupation de l'espace public comme autoreprésentation</i>	246
<i>Blumberg</i>	246

“Masacraron mi futuro en cromagnón”	248
“Si a la vida, no a las papeleras”	250
“Una sociedad movida a dolor”: la cause des victimes	252
Concurrence législative	254
Les ressources culturelles de la légitimité	256
Figurer la sincérité	258
La part médiatique	261
Une existence de papier	261
La scène médiatique comme place publique	263
Figurer l’opinion	266
II. REPRÉSENTANT-E-S, REPRÉSENTATION ET REPRÉSENTATIONS	268
A. LES REPRÉSENTANT-E-S AU COEUR DE LA REPRÉSENTATION	271
<i>L’écart entre le rôle législatif et la pratique représentative</i>	271
<i>L’encadrement normatif du rôle parlementaire</i>	271
<i>Un cadre normatif que la pratique déborde</i>	273
Une représentation personnalisée	276
<i>Les sollicitations personnelles</i>	278
<i>La subjectivité des représentant-e-s</i>	279
La représentation comme bricolage individuel	282
<i>Ouvrir les portes</i>	282
<i>Utiliser Internet pour faire du lien</i>	284
B. L’AUTONOMIE DES POLITIQUES À L’ÉPREUVE DES MÉDIAS	288
<i>Une transformation en profondeur de l’activité politique</i>	288
<i>Hors des médias, point de salut</i>	291
Une relation ambivalente	294
<i>Conflits</i>	294
<i>Recours</i>	296
The place to be ou la place pour être	298
A. LA CONSCIENCE MALHEUREUSE DES REPRÉSENTANT-E-S	300
<i>Prise en charge et prise de distance</i>	300
<i>Culpabilité relative</i>	300
<i>Défense des prérogatives professionnelles</i>	303
<i>La politique contre le politique</i>	305
Les carences du souverain	306
<i>La société traumatisée</i>	306
<i>La société immature</i>	311
<i>L’inversion de la faute</i>	313
DE LA REPRÉSENTATION À LA PRÉSENCE	316
CONCLUSIONS	321
BIBLIOGRAPHIE	337

ANNEXES

MÉTHODOLOGIE	357
BRÈVE PRÉSENTATION DES INSTITUTIONS PARLEMENTAIRES NATIONALES ARGENTINES	379

INTRODUCTION

Au départ de ce travail, il y a un objet confus : *crise des démocraties, crise de la représentation, crise du politique*. Et en toile de fond, la réflexion sur les moyens que se donnent les sociétés pour décider et agir, c'est-à-dire sur les institutions qui organisent la vie collective et sur la capacité des membres du collectif d'avoir prise sur ces décisions. Lorsque j'abordai pour la première fois ces questions, certains événements, alors encore récents, donnaient à penser sur le fonctionnement des systèmes politiques contemporains. Le duel Chirac - Le Pen en 2002, l'élection controversée de G. W Bush, la montée des extrêmes droites en Europe, le règne ubuesque de Berlusconi en Italie, d'autant que le pouvoir des vieux États-nations semblait de plus en plus remis en question par un double mouvement apparemment contradictoire : une montée en puissance des décisions supranationales et une relocalisation des décisions politiques. Ces deux dynamiques ne sont contradictoires qu'en apparence puisqu'il y a une interaction entre les deux niveaux, par une sorte de réticulation de dispositifs locaux légitimés et financés par des structures supranationales qui en retour existent par ce déploiement local. Quelques années ont passé et l'actualité ne cesse de remettre le problème à l'ordre du jour. Ladite « crise financière », d'abord « crise des *subprimes* » puis de « la dette », est encore un avatar de cette question primordiale de la capacité des sociétés à faire des choix et à organiser

la vie collective. La souveraineté des États serait menacée¹ ou dépassée, par des phénomènes qui se déploient à des échelles excédant leur compétence : marché mondial, internationalisation de la production, finance internationale, mouvement migratoire de masse, impact écologique des activités humaines. Ce qui est alors en question, c'est le lieu et la forme du politique : qui exerce, et comment s'exerce l'autorité politique? Celle-ci étant entendue comme capacité de prendre des décisions, de les mettre en œuvre et de leur donner une justification normative. Est-ce que l'État est encore le lieu unique de l'autorité politique ? Comment penser l'activité politique sans la restreindre à la sphère de la lutte pour le pouvoir et à l'activité gouvernementale ? Est-ce que la définition de l'autorité politique suffit à épuiser le sens de la politique ou à en déterminer le lieu d'activité ? Il est commun de parler du politique pour désigner quelque chose de supérieur à la politique, mais cela nous contraint à penser comme participant d'une même nécessité, et la vie en commun, et l'organisation du pouvoir ; « d'un côté la pensée de l'art politique qui pacifie la communauté par le règlement ingénieux des passions du multiple ; de l'autre, la pensée de la démocratie comme style de vie, commandant un certain style de rassemblement politique. »² Comme s'il fallait choisir entre Machiavel et Tocqueville pour parler de politique, choisir entre la science politique et la sociologie pour parler de l'organisation du commun. Plutôt que de trancher *a priori* la question il m'a semblé plus pertinent de chercher à la ressaisir par la pratique, de choisir un moment et un lieu, pour reprendre la question comme une part de l'activité sociale.

Il faut aussi arriver à comprendre comment ce qui est tout le temps en « crise » continue pourtant à « fonctionner » comment ce qui semble être quasi en permanence au bord de la dissolution : l'État, la politique, les valeurs..., est au final beaucoup plus robuste que toutes les « innovations », « inventions », « nouvelles pratiques » qui se résument souvent à une adaptation plus ou moins réussie des méthodes de toujours. En quelque sorte un questionnement secondaire s'embarque de lui-même dans cette réflexion : celui du changement et de la reproduction ; de la rupture et de la continuité.

L'Argentine dix ans plus tôt avait donné à voir une sorte de condensé de

1 Josiane BOULAD-AYOUB et Luc BONNEVILLE (éds.), *Souverainetés en crise*, Paris, l'Harmattan, coll. « Mercure du Nord », 2003, 569 p. Il existe une abondante littérature sur les transformations qui touchent l'Etat nation, depuis la formation « d'une société mondiale » chez Giddens à « l'Etat cosmopolitain » de Beck. Un recensement serait difficile à faire.

2 Jacques RANCIÈRE, *Aux bords du politique*, Paris, Gallimard, coll. « Folio. Essais », 2004, p. 15.

ces questions: une crise économique où l'État montrait son impuissance face à une conjoncture économique internationale, la classe politique désavouée et la politique semblant se réinventer dans la rue, dans les quartiers, sur les lieux de travail. Tout semblait devoir s'écrouler et pourtant, à maintenant près de onze ans de l'événement, où en sommes-nous ? Il est toujours malaisé de faire le compte de ce qui change et de ce qui perdure, la différence étant parfois tenue entre le nouveau et l'ancien.

Commençons donc par un commencement — année 2001, l'Argentine connaît une situation économique, sociale et politique catastrophique :

- l'économie s'enfonce dans une récession majeure, la dette publique s'envole, certaines provinces sont en cessation de paiement. Les organisations financières internationales sont au chevet du malade qui semble ne pas pouvoir survivre à la crise financière ;
- des années de privatisation et les difficultés économiques ont fait exploser le chômage, la désindustrialisation crée un déficit d'emplois chronique que la multiplication d'emplois précaires ne parvient pas à résorber. La lutte contre les déficits entraîne le non-paiement des salaires des fonctionnaires. Des pillages de commerce ont lieu dans différents endroits du pays ;
- les élections législatives d'octobre 2001 non seulement ont fait perdre à l'exécutif sa majorité parlementaire, mais ont été l'occasion d'une contestation du système politique lui-même.

Les 19 et 20 décembre, à la suite de la déclaration par le Président de la République de l'état de siège, les rues de la capitale et de certaines grandes villes se remplissent spontanément de manifestant-e-s. Le pouvoir exécutif est décapité. Le Président prend la fuite en hélicoptère.

Il revient aux gouverneurs et au Parlement d'apporter une solution institutionnelle à cette vacance du pouvoir, tandis qu'à travers tout le pays l'auto-organisation pallie au plus urgent et ce, bien souvent, en dehors des partis et des syndicats. Une conjonction inédite en Argentine : solution institutionnelle — dont l'épicentre sera le Parlement et auto-organisation populaire, en marge des organisations politiques. Le pays, profondément marqué par des années de gouvernement autoritaire, dont le climax a été atteint lors de la dictature de 1976-1983, connaît une démocratie fragile qui porte la trace de nombreuses affaires de corruption touchant la classe politique, d'inégalités en voie d'augmentation et d'une méfiance endémique envers la Justice. Cette situation — définie par la vacance de l'exécutif et par une forte intensité du conflit social — est la première dans l'histoire argentine à ne pas avoir été résolue par une intervention

de l'armée, coutumière du fait depuis les années 30.

Ce n'est pas la première fois, au cours de ces dernières années, que l'Argentine connaît une situation particulièrement critique. En 1989, le président laisse le pouvoir six mois avant son terme, alors que le pays fait face à une situation économique et sociale similaire sur bien des points. Pourtant, quelque chose de plus se passe cette fois-ci, constitutive d'un événement historique qui sera désigné tout au long de cette thèse comme *le 2001*. Un substantif pour montrer que ce qui s'est passé ne tient pas dans des limites temporelles ou dans une définition univoque. Lorsqu'un événement ne tient pas tout entier dans le moment où il a lieu, que les mots varient et évoluent pour le désigner, quand ses conséquences s'étendent dans le temps et dans l'espace, on peut parler d'un événement historique³.

Colin Crouch⁴ a connu un certain succès avec le concept de « post-démocratie » : un système décisionnel échappant largement au jeu de la représentation politique traditionnelle au profit de négociations occultes entre dirigeants gouvernementaux et groupes d'intérêt. Cette dépossession par le haut des capacités d'agir sur l'organisation du commun est contredite par d'autres auteurs qui voient plutôt le développement d'une infra-politique⁵, qui, elle aussi, déborde le cadre des États ou encore d'une contre-démocratie⁶, qui utilise les outils de la démocratie procédurale pour faire entendre d'autres voix. Nous revenons alors à la question du politique, à l'organisation de la prise de décision et de sa légitimité. Pour traiter cette question, pour délimiter un objet, il faut pouvoir choisir l'une des dimensions qui, sans prétendre épuiser la question, permettra d'apporter des éléments de réponse.

J'ai choisi de m'intéresser à la représentation politique parlementaire. Celle-ci constitue une dimension importante de la légitimité politique en temps démocratiques, et suscite d'autant plus un certain nombre d'interrogations. Celles-ci portent souvent sur les pouvoirs législatifs parce que les pouvoirs supra nationaux prennent forme notamment à travers des traités législatifs qui encadrent et contraignent les législations nationales. Parlements et parlementaires sont progressivement marginalisés, certains auteurs parlant même d'une

3 Pour la définition d'un événement historique je suis ici la définition qu'en donne Andreas Suter, « Histoire sociale et événements historiques. Pour une nouvelle approche », *Annales. Histoire, Sciences Sociales* 52, n° 3 (1997): 543-567.

4 Colin CROUCH, *Post-democracy*, Cambridge, Polity, coll. « Themes for the 21st century », 2004.

5 Ulrich BECK, *La société du risque : sur la voie d'une autre modernité*, traduit par Laure BERNARDI, Paris, Aubier, coll. « Alto », 2001, 521 p.

6 Pierre ROSANVALLON, *La contre-démocratie : la politique à l'âge de la défiance*, Paris, Éd. du Seuil, coll. « Les Livres du nouveau monde », 2006, 345 p.

forme post-parlementaire de représentation⁷. Les formes mêmes de faire de la politique participeraient à cette mise à l'écart. Ainsi, pour Bernard Manin⁸, la *démocratie du public* succéderait au parlementarisme et à la démocratie des partis pour placer en son centre une offre politique personnalisée, charismatique et désinstitutionnalisée. Paradoxalement, le Parlement a été, en Argentine, le lieu de la continuité institutionnelle. Ainsi, si les formes alternatives et nouvelles de participation et de légitimation sont au cœur des débats savants, profanes et partisans sur les transformations du gouvernement représentatif, elles restent pour l'instant principalement établies au niveau local et ne jouent encore qu'un rôle très partiel dans le fonctionnement des systèmes politiques. La marginalisation supposée des enceintes parlementaires est le plus souvent comprise comme un indice de leur faible capacité à maintenir ou à restaurer la confiance des citoyens vis-à-vis du politique ou à exercer une influence quelconque sur l'action publique. À l'heure de la *post-démocratie*, la médiation parlementaire aurait fait son temps. Cependant, la difficulté des nouvelles formes de représentation et de participation politique à s'imposer à d'autres échelles que locale et la permanence des parlements en tant qu'arènes du débat public et symboles de *la démocratie*⁹, invite à une autre réflexion sur la place des parlements dans le maintien et la perpétuation des liens ténus de légitimation dans des systèmes politiques travaillés — et à certains égards, menacés — par des dynamiques extra-institutionnelles.

S'intéresser à la représentation politique parlementaire, c'est interroger l'être même de la politique comme organisation : de l'action collective, des conditions d'existence, de production et de la reproduction du collectif. Non pas que cette question puisse s'épuiser ici mais il faut pouvoir simplement l'aborder par un point, une porte d'entrée. Il n'est pas très surprenant que les trois expressions *crise du politique*, *crise de la représentation*, *crise de la démocratie* soient employées de manière indifférente dans une confusion qui semble être un des éléments du problème lui-même. Ces trois termes : *politique*, *représentation*, *démocratie*, ont parties liées. Leur contenu sémantique, les objets qu'ils désignent et les situations et les activités sociales où ils sont utilisés sont pris dans un enchevêtrement difficilement séparable. L'analyse doit alors

7 Svein S. ANDERSEN et Tom R. BURNS, « The European Union and the erosion of parliamentary democracy: a study of post-parliamentary governance. », in *The European Union: how democratic is it?*, Londres, Sage, (1996): 227-251.

8 Bernard MANIN, *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Calmann-Lévy, coll. « Liberté de l'esprit », 1995, 319 p.

9 Olivier COSTA, Eric KERROUCHE et Paul MAGNETTE (éds.), *Vers un renouveau du parlementarisme en Europe ?*, Bruxelles, Ed. de l'université de Bruxelles, coll. « Sociologie politique », 2004.

faire la part de chacun, les distinguer, tout en sachant qu'il s'agit de conditions fictives, que leur indétermination même est partie prenante de leur définition. L'analyse doit choisir un terme parmi ceux-là pour se fabriquer un fil d'Ariane et organiser la rencontre avec les deux autres. La représentation politique sera donc, ici, ce fil directeur.

Les sciences sociales se sont largement saisies de la question de la représentation politique avec trois limites toutefois :

- la théorie et la philosophie politique ont abondamment évoqué la problématique de la représentation, mais sans produire d'enquête sur des phénomènes empiriquement observables, en dehors de travaux de praticiens eux-mêmes où il est difficile de faire la part des discours d'autojustification et de l'analyse, c'est-à-dire, toute la littérature issue de la mise en place des gouvernements représentatifs modernes — je pense ici à Burke, Sieyès, aux *Federalist Papers*¹⁰ pour ne nommer que les plus cités ;
- la sociologie politique a envisagé cette question en se focalisant soit sur l'étude des professionnels de la politique, soit sur les perceptions citoyennes des systèmes politiques. Elle reste en général dans une critique interne qui ne peut alors réellement questionner l'institution en tant que telle. « Depuis une perspective intérieure, le cadre se confond avec la réalité dans son impérieuse nécessité »¹¹. Ainsi, ces études ne peuvent-elle aller au-delà d'une réflexion sur le fonctionnement des institutions ;
- plus récemment, de nombreux travaux ont été consacrés aux évolutions de la participation (démocratie délibérative et participative, consultation de citoyens, médiations sociales, dialogue civil...) et sont venus alimenter le débat sur l'état et l'avenir des régimes contemporains. Mais ils ne traitent la représentation parlementaire qu'en creux et la tiennent dans un angle mort par rapport à d'autres dispositifs institutionnels, en la considérant comme un phénomène du passé, nécessairement sur le déclin.

À cette abondance de travaux épars, fondés sur des perspectives différentes, et pas toujours explicites, s'ajoute la difficulté d'une quasi-absence

10 Ces auteurs sont constamment utilisés dans les travaux concernant la représentation politique : le discours du 3 novembre 1774 d'Edmund Burke adressé aux électeurs de Bristol, mais aussi ses travaux sur la Révolution française ; « Qu'est-ce que le tiers Etat ? » de l'abbé Sieyès publié en 1789, ainsi que tout un ensemble de travaux publiés au long de sa carrière politique ; enfin, *The Federalist Papers* publiés entre 1787 et 1788 aux Etats-Unis, et en particulier les articles de J. Madison et A. Hamilton.

11 Luc BOLTANSKI, *De la critique : précis de sociologie de l'émancipation*, Paris, Gallimard, coll. « NRF essais », 2009, p. 23.

de travaux sur le Parlement argentin¹². Une abondante littérature anglo-saxonne porte sur le Congrès étasunien et sur le parlementarisme européen. De nombreux travaux existent en France, tant sur l'histoire du gouvernement représentatif, que sur la *démocratie* et la sociologie parlementaire, la difficulté étant de trouver les ponts et les équivalences sans être aveugle aux singularités argentines.

C'est le grand défi de la sociologie : prendre des objets du sens commun pour en explorer les limites, les soubassements et enfin donner à voir ces mêmes objets dans un double mouvement de fragmentation et d'ordonnement. Fragmentation, en cherchant à isoler les éléments qui composent l'objet étudié ; ordonnement, en pointant les liens qui unissent et qui donnent sens à ces différents éléments. L'objectif est de comprendre la représentation politique comme une pratique inscrite dans la problématique de la capacité des sociétés à décider et à agir, et pour cela de s'intéresser plus spécifiquement au cas de l'Argentine dans les années qui ont suivi *le 2001*. Dans cet effort, la représentation politique se situe au cœur de ce que Luc Boltanski appelle la contradiction herméneutique¹³, c'est-à-dire la contradiction indépassable entre la nécessité pour l'institution de dire *ce qu'il en est de ce qui est* et la nécessaire possibilité que cela soit sans cesse remis en question. Dès lors, la représentation politique a partie liée avec la question des représentations sociales. D'une part, les lieux de la représentation politique sont des lieux où se produisent des représentations sociales et, d'autre part, comme activité sociale, elle est façonnée elle-même par les représentations sociales. Ce qui est en jeu c'est la façon dont on détermine dans tout ce qui arrive ce qui fait sens et de quel ordre ce sens est tributaire, pour reprendre, encore une fois les termes de Boltanski sur la différence entre le monde et la réalité¹⁴. Il s'agira pourtant bien de parler de représentation politique et je n'investirai qu'à la marge la question des représentations sociales comme subsidiaire à celle-ci.

J'ai choisi, dans une première partie, d'opérer une mise en contexte et une définition de l'objet de recherche. Pour ne pas aborder ces questions de manière désincarnée et éthérée, il me faudra commencer par un effort de

12 Il existe un peu de littérature grise le plus souvent produite par des parlementaires ainsi que des rapports commandés par l'administration du Congrès ou issus d'ONG. On peut toutefois trouver des éléments dans les travaux effectués par l'Observatoire des Institutions Représentatives (OIR) de l'Université de Salamanque voir <http://americo.usales/oir/>. L'observatoire réalise notamment des passations de questionnaires auprès des parlementaires argentins. L'argumentation au Congrès argentin a été abordée dans le livre de Roberto MARAFIOTI, *Parlamentos*, Buenos Aires, Editorial Biblos, 2007, 223 p.

13 voir Luc BOLTANSKI, *De la critique, op. cit.*, p. 130 et suivantes.

14 *Ibid.*, p. 140.

compréhension des spécificités historiques et sociales de l'Argentine. Ceci, entre l'histoire épique faite de ruptures, celle des grands récits héroïques qui nous intéresse parce qu'elle nourrit et forge, plus qu'une autre, les imaginaires, et l'histoire longue, celle des continuités, des structures sous-jacentes, qui nous intéresse parce qu'elles sont ce qui alimente les formations sociales. Entre ces deux lectures du passé, je chercherai à montrer ce qui permet de comprendre le contemporain. Ensuite, je m'attacherai à faire une première distinction dans les termes, entre gouvernement représentatif et démocratie, afin de pouvoir aborder la notion de représentation politique sans la charger des attentes et des représentations qui ont trait à l'idéal démocratique. Je pourrai alors terminer cette première partie en approfondissant la période plus directement contemporaine et notamment en proposant une lecture *du 2001*.

La seconde partie nous fera prendre pied au Congrès de la Nation Argentine. Il me faudra commencer par l'institution et les représentant-e-s constitué-e-s en corps pour poser frontalement la question « à quoi sert le Parlement ? » et « qu'est-ce qui se passe dans l'Assemblée plénière ? ». Pour cela il sera question dans un premier temps de l'espace clos de l'Assemblée, ou comment s'organise plus particulièrement la Chambre des député-e-s pour exister et fonctionner. Je m'intéresserai ensuite à « l'ordre de la séance » — à la mise en ordre des personnes et de la parole comme témoignage d'un fonctionnement souhaité et nous permet dans son déroulement de saisir la nature de cet espace. Une attention particulière sera portée à l'observation de la parole parlementaire comme lieu où se déroule l'activité des parlementaires. Je me dirigerai alors vers « l'extérieur », vers le(s) public(s) destinataire(s) de cette parole. Nous verrons donc comment se construit l'activité des parlementaires dans une relation, parfois conflictuelle, avec un premier cercle qui empêche l'espace public parlementaire de se refermer sur lui même. J'aborderai particulièrement le rôle de certaines Organisations dites de la société civile, agents d'une double ouverture de l'espace parlementaire.

Enfin, une troisième et dernière partie m'amènera à m'intéresser plus directement à l'activité représentative. Pour aborder la représentation comme pratique, je prendrai comme appui les modes d'apparition des représenté-e-s, dans la parole parlementaire et dans l'espace public. Il s'agira de passer de la représentation dans la parole parlementaire à la question du représenté. Les différentes positions de sujet possibles dans la parole parlementaire seront confrontées aux pratiques d'autoreprésentation des représenté-e-s. Il faudra, pour expliquer ces pratiques, essayer de comprendre le rôle des médias et leur influence sur les pratiques et les formes de la représentation politique. Il sera

ainsi possible de voir à quelles tensions est soumis le travail de représentation des député-e-s sans cesse mis en concurrence avec la volonté d'autoreprésentation des représenté-e-s.

P R E M I È R E P A R T I E

DE LA DÉMOCRATIE EN ARGENTINE

Où l'on fait la part des choses entre démocratie et gouvernement représentatif et où l'on s'interroge sur la part à laisser à chacun dans l'analyse. Où l'on prend la mesure de l'histoire argentine et où l'on parle des événements du *2001*.

« On s'étonne en apercevant les nouvelles nations de l'Amérique du Sud s'agiter depuis un quart de siècle, au milieu de révolutions sans cesse renaissantes, et chaque jour on s'attend à les voir rentrer dans ce qu'on appelle leur état naturel. Mais qui peut affirmer que les révolutions ne sont pas, de notre temps, l'état le plus naturel des Espagnols de l'Amérique du Sud ? Dans ces pays, la société se débat au fond d'un abîme dont ses propres efforts ne peuvent la faire sortir. Le peuple qui habite cette belle moitié d'un hémisphère semble obstinément attaché à se déchirer les entrailles ; rien ne saurait l'en détourner. L'épuisement le fait un instant tomber dans le repos, et le repos le rend bientôt à de nouvelles fureurs. Quand je viens à le considérer dans cet état alternatif de misères et de crimes, je suis tenté de croire que pour lui le despotisme serait un bienfait. »

A. de Tocqueville¹

Le régime politique d'un pays est un fait historique. Que l'on en interroge la substance ou le phénomène, nulle compréhension n'est possible sans une mise en perspective historique. Alors, comme l'on cherche la définition d'un mot dans un dictionnaire pour s'en approprier le sens, ma première démarche fut de comprendre l'histoire de l'Argentine. Il me fallait pour comprendre les acteurs de ce temps partir de leurs histoires, pour reconstruire leur Histoire. Pour cela je ne ferai pas œuvre d'historien, la méthodologie me manque, le savoir-faire aussi. Je me contenterai de montrer ce qui du passé est incontournable dans le présent ; le passé qui ne passe pas. De reconstituer l'histoire partielle qui fait sens pour les acteurs du présent. De chercher l'ancrage historique des positions subjectives. Faire ici une histoire politique ne consiste pas simplement résumer les faits objectifs qui marquent une période, c'est prendre en compte pleinement les dimensions normatives et symboliques du politique. C'est d'emblée prendre des distances avec une vision étroite du politique qui viserait à le cantonner dans l'organisation de la compétition pour l'exercice du pouvoir. Il s'agit de

¹ Alexis de TOCQUEVILLE, *De la démocratie en Amérique. I*, Paris, Garnier-Flammarion, 1981, p. 319.

prendre des distances avec une approche qui voudrait voir dans les textes de loi et les constitutions l'alpha et l'oméga des régimes politiques. Pour écrire cette histoire, je me suis résolument placé dans le présent, dans ce que je voyais alors de l'Argentine dans laquelle j'étais. Ce qui habitait encore les textes, les conversations, les témoignages. Les lignes qui suivent cherchent avant tout à décrire un contexte de sens.

Je commencerai donc par faire une contextualisation historique par une sorte d'effet de ralenti progressif ; il s'agit d'augmenter le détail de la description au fur et à mesure que l'on se rapproche de l'époque contemporaine, objet de mon travail. Je m'attacherai ensuite à préciser les termes de démocratie et de gouvernement représentatif, en tâchant d'expliquer pourquoi je préfère cette seconde dénomination. Enfin, je terminerai cette première partie en présentant plus précisément l'Argentine contemporaine.

I. L'INVENTION DE LA « DÉMOCRATIE » ARGENTINE²

« - Que savez-vous sur Buenos Aires ?

- Maradona, disparus, Tango... »

Le quintette de Buenos Aires, M. Vásquez Montalbán, 1997

« La vergüenza de haber sido y el dolor de ya no ser »

« Cuesta abajo », Carlos Gardel, 1934

« Siempre me pregunto : el dolor de ya no ser ¿será que fuimos alguna vez ? »

Norma Morandini, députée, entretien 2006

PROPOS LIMINAIRE SUR L'IMAGINAIRE

L'Amérique du Sud est un objet particulier pour le chercheur en sciences sociales européen, fait de proximité et de distance. L'Extrême-Occident, pour reprendre l'expression d'Alain Rouquié constitue « une différence intelligible [...] qui ne se dévoile qu'en nous renvoyant à nous-mêmes »³, la difficulté est alors de se méfier, et de l'illusion du même, et de la tentation de l'exotisme, de saisir sous les similitudes des catégories et des valeurs, les réalités politiques, culturelles et sociales. Il faut pour cela faire un effort de contextualisation en se méfiant du comparatisme rapide qui raisonne en termes d'avancement et de retard. Il est pourtant difficile de se défaire de ce rapport qui fait partie du

2 Du titre du livre de Nicolas SHUMWAY, *La invención de la Argentina : historia de una idea*, Buenos Aires, Emecé, 2002. 1^{ère} édition en Anglais 1992.

3 Alain ROUQUIÉ, *Amérique latine : introduction à l'Extrême-Occident*, Paris, Éd. du Seuil, coll. « Points », 1998, p. 10.

discours commun sur l'Argentine. Il convient de faire ici un détour par quelques éléments de ce que je nommerai « l'imaginaire »⁴ argentin. Il ne s'agit pas d'en épuiser le contenu, mais de poser quelques jalons, d'en arpenter certaines dimensions.

La promesse et l'échec...

Partagée entre l'Europe⁵ et son « exception » créole, habitée par le cri de « civilisation ou barbarie » à l'origine du projet national, et hantée par la mémoire (ou l'oubli) de fractures idéologiques qui se sont parfois soldées par l'annihilation de l'adversaire, « l'Argentine a toujours été plus une idée ou un projet qu'une œuvre réalisée, une promesse plutôt qu'une réalité. »⁶ La principale caractéristique de l'imaginaire national argentin est d'être brisé, traversé de clivages⁷. Tantôt imprégné d'une supériorité sur le reste du monde et en particulier l'Amérique latine, tantôt désabusé de l'avenir du pays, déçu d'un pays qui a tant promis et peu tenu. L'Argentine oscille entre « premier monde » et « latino-américanisation » ; entre une supposée modernité associée aux Lumières européennes et la barbarie obscurantiste indigène ou créole, mais tout autant ces termes peuvent être inversés ; opposant alors la singularité nationale, enracinée dans la terre et la culture, à « l'étrangeté » des élites, tournées vers le vieux continent. Au-delà de cette opposition, il est une pierre angulaire de l'historiographie nationale : l'échec. L'Argentine serait une promesse non tenue, un échec incompréhensible alors que tout était réuni pour faire de cette partie du monde une terre d'abondance et de prospérité.

L'importance de cet échec se mesure à l'importance de l'espérance. L'Argentine s'inscrit dans la « promesse américaine », dans l'idéal d'une association humaine fondée sur « la liberté de l'individu saisi au niveau de sa

4 Je parlerai ici plutôt d'imaginaire que d'identité. Il serait quelque peu prétentieux d'esquisser en quelques pages l'identité des quelques millions d'habitants de l'Argentine. Esquisser en grandes lignes un imaginaire, c'est postuler que les identités des Argentin-e-s se construisent en rapport avec celui-ci dans une construction originale et singulière. Il serait peut-être approprié de parler des imaginaires. Parler d'imaginaire au singulier, c'est bien plus nommer une dimension générale, qu'un prêt à penser. Une surface d'inscription d'imaginaires et d'identités multiples.

5 Les lignes qui suivent doivent beaucoup à Victore Armony et son livre *Représenter la nation : le discours présidentiel de la transition démocratique en Argentine (1983-1993)*, Montréal, Éd. Balzac, 2000, 242 p.

6 Edgardo Alberto MANERO, *L'autre, le même et le bestiaire : les représentations stratégiques du nationalisme argentin : ruptures et continuités dans le désordre global*, Paris, l'Harmattan, 2003, 598 p.

7 Diana QUATTROCCHI-WOISSON, *Un nationalisme de déracinés : l'Argentine pays malade de sa mémoire*, Paris, CNRS, 1992.

volonté, de sa capacité et de sa puissance d'agir »⁸. L'indépendance de l'Argentine est proclamée à Tucuman, le 9 juillet 1816, mais la date de naissance consacrée de la patrie est le 25 mai 1810 que commémore la Place de Mai à Buenos Aires. Il n'est pas anodin que la date consacrée soit celle où les créoles délogent les autorités espagnoles et constituent « la première junta de gouvernement ». C'est sur un acte de volonté que se fonde la nation argentine. La Constitution de 1953, encore en vigueur (avec quelques modifications), posera clairement l'objectif de « constituer l'union nationale, renforcer la justice, consolider la paix intérieure, promouvoir le bien-être général, et assurer les bénéfices de la liberté, pour nous, pour notre postérité et, pour tous les hommes du monde qui veulent résider sur le sol argentin... ». Un bref coup d'œil sur une version abrégée de l'hymne argentin permet de saisir cette promesse de liberté adressée à l'ensemble du monde.

Oíd, mortales, el grito sagrado!
 ¡Libertad, Libertad, Libertad!
 Oíd el ruido de rotas cadenas,
 ved en trono a la noble igualdad.
 Ya su trono dignísimo abrieron
 las Provincias Unidas del Sud.
 Y los libres del mundo responden
 al gran pueblo Argentino salud,
 al gran pueblo Argentino salud.
 Y los libres del mundo responden
 al gran pueblo Argentino salud.

Sean eternos los laureles
 que supimos conseguir...
 que supimos conseguir.
 ¡ Coronados de gloria vivamos
 o juremos con gloria morir!
 o juremos con gloria morir!
 o juremos con gloria morir!

Mortels ! Écoutez le cri sacré :
 "Liberté, Liberté, Liberté !"
 Entendez le bruit des chaînes brisées,
 Voyez trôner la noble Égalité.
 Les Provinces Unies du Sud,
 Ont maintenant donné leur très honorable
 trône.
 Et tous les peuples libres du monde
 répondent :
 Au grand peuple Argentin, Bienvenue
 Au grand peuple Argentin, Bienvenue
 Et tous les peuples libres du monde
 répondent :
 Au grand peuple Argentin, Bienvenue

Puissent être éternels les lauriers,
 Que nous avons su conquérir...
 Que nous avons su conquérir.
 Vivons couronnés de gloire
 Ou jurons de mourir glorieusement !
 Ou jurons de mourir glorieusement !
 Ou jurons de mourir glorieusement !

⁸ Michel Freitag, « La métamorphose : genèse et développement d'une société postmoderne en Amérique », *Société*, n° 12/13 (1994).

... *au miroir du comparatisme*

S'il peut paraître démesuré de parler ainsi de « l'échec », pourtant une comparaison traverse les travaux académiques, autant que les discours politiques et les discussions courantes : l'Argentine est un Canada raté et le Canada est une Argentine réussie. Victor Armony a effectué un recensement très éclairant de ce discours⁹.

Dans cette logique « comparative », l'Argentine est pensée comme bloquée dans la réalisation de son potentiel. Dépouillée de sa richesse (par l'oligarchie et l'impérialisme, dira-t-on d'un côté de l'échiquier idéologique), elle a été malmenée, abîmée, gaspillée (par un peuple indiscipliné, par des politiciens corrompus, dira-t-on dans une autre perspective). Des comparaisons ont été faites, pointant le parallèle entre « deux régions de peuplement récent », « société de frontière » ou « nation du Nouveau Monde », distinguant deux périodes :

- Du dernier quart du XIX^e siècle, jusqu'en 1930, lorsque le Canada et l'Argentine se sont consolidés comme États-nations et ont connu une expansion démographique et économique comparable à bien des égards. Les deux pays ont été façonnés sous influence économique britannique et ils se sont développés très rapidement sur la base de l'exportation de leurs ressources naturelles. Ce sont tous les deux des pays à surplus de terre. Du capital, de la technologie et de la main-d'œuvre sont massivement incorporés dans ces deux économies rurales qui deviennent ainsi les principaux exportateurs de produits agricoles à partir de 1914, et tout au long de la décennie suivante.
- De la seconde guerre mondiale à nos jours où les deux pays suivent des routes différentes, qui les amèneront à leur situation actuelle. Les raisons évoquées pour ce « décrochage » de l'Argentine sont beaucoup plus polémiques. Pour certains c'est le fait des processus sociaux et politiques de l'après-guerre, en particulier par le péronisme¹⁰ ou bien les stratégies des oligarchies dans la période de croissance¹¹ ou encore les contrastes au niveau de la configuration des classes sociales et du rôle de l'État¹².

9 Victor ARMONY, *Représenter la nation*, *op. cit.*, p. 45 et suivantes.

10 Carlos Horacio WAISMAN, *Reversal of development in Argentina : postwar counterrevolutionary policies and their structural consequences*, Princeton, Princeton university press, 1987.

11 Judith TEICHMAN, « Businessmen and Politics in the Process of Economic Development : Argentina and Canada », *Canadian Journal of Political Science*, 1982, vol. 15, n° 1.

12 Jeremy ADELMAN, « The Social Bases of Technical Change : Mechanization of the Wheatlands of Argentina and Canada, 1890 to 1914 », *Comparative Studies in Society*

Il me semblait important de rappeler cette tension entre promesse et échec parce que cette dimension de « destin frustré » conditionne la recherche de la responsabilité de cet « état de fait ». Et par ailleurs un certain rapport à l'« exceptionnalité » avec cette expression qui revient souvent : « l'Argentine n'est pas la Suède ». Comme si une particularité de ce coin du monde devait justifier une certaine façon de faire. Reste que cette conscience de l'échec n'est pas une dépréciation et il ne faut pas sous-estimer l'attachement national argentin qui, s'il reste un phénomène complexe et multiforme, s'impose par son omniprésence. Les nationalismes¹³ argentins ne peuvent se saisir en dehors de ces deux catégories structurantes que sont la division et l'achèvement : pourquoi l'antagonisme hante la Nation ? Pourquoi elle ne parvient pas à se réaliser dans la plénitude de sa promesse ? Et de fait, la recherche des responsabilités a alimenté un antagonisme violent, récurrent dans l'histoire de ce pays¹⁴, mais c'est aussi un thème sans cesse renouvelé du discours politique, le retour à un âge d'or (dont la forme et les dates peuvent varier) ou la promesse d'une « entrée dans le premier monde », qui sont entièrement construits sur cette possibilité du succès constamment frustrée dans l'histoire.

and History, 1992, vol. 34, n° 2.

13 Il faut bien parler des nationalismes argentins au vu des différents contenus que celui-ci peut porter.

14 Sur cette question voir Edgardo Alberto MANERO, *L'autre, le même et le bestiaire*, *op. cit.*

A. UNE HISTOIRE CONFLICTUELLE

Le conflit va marquer profondément la construction d'une Argentine indépendante et républicaine. D'abord par le nombre effectif de conflits, mais surtout parce que le conflit va structurer très fortement l'imaginaire politique. Si l'unité territoriale et l'organisation politique marqueront fortement les premières années de l'Argentine indépendante et la fin du XIX^e siècle, le XX^e siècle sera marqué par la difficile mise en place d'institutions politiques représentatives entre construction d'identités politiques et interventions autoritaires. La dispute porte sur la réalité de l'Argentine et qui est en mesure de la représenter et de la gouverner.

La construction de la nation

La construction nationale est, à son origine, déchirée entre les provinces et Buenos Aires : le pays intérieur, « pauvre mais authentique » et les élites cultivées de Buenos Aires tournées vers l'Europe ; fédérales et unitaires. Ce sera l'opposition majeure, de l'indépendance jusqu'à l'écriture de la Constitution (en 1853, mais ratifiée par Buenos Aires en 1860) et la mise en place de l'État. C'est la dictature de Juan Manuel de Rosas qui impose une « fédération » de 1835 à 1852 qui met fin aux guerres intérieures. Le règne de Rosas est aujourd'hui encore sujet à contestation et prend une place ambiguë dans l'historiographie argentine¹⁵, comme symbole honni de la barbarie ou comme premier fondateur de « l'identité argentine ».

Les historiens s'accordent¹⁶ pour situer dans les années 1860-1880 la pleine maturité du processus d'intégration nationale, sous les présidences de Bartolomé Mitre, Domingo Sarmiento et Nicolás Avellaneda, libéraux d'un point de vue économique et conservateur en politique, appuyé par l'oligarchie terrienne. À savoir, les grands propriétaires fonciers qui dépendaient des capitaux britanniques pour développer les infrastructures nécessaires à une économie fondée sur l'exportation des produits agricoles. Dans le même temps, se déroulait la « conquête du désert » terme employé encore aujourd'hui pour nommer les expéditions militaires à l'encontre des peuples originaires et élargir la souveraineté de l'État argentin jusqu'à la Patagonie. Telles ont été les bases du modèle de prospérité encore célébré aujourd'hui comme un âge d'or.

15 A ce sujet voir Diana QUATTROCCHI-WOISSON, *Un nationalisme de déracinés*, op. cit.

16 Victor ARMONY, *Représenter la nation*, op. cit., p. 24.

C'est une politique active qui fit de l'Argentine une terre d'immigration, des campagnes de recrutement furent établies par l'État pour créer un réservoir de main-d'œuvre. La population est multipliée par quatre de 1869 à 1914 pour atteindre près de huit millions d'habitant-e-s, essentiellement issus d'Espagne et d'Italie et dans une moindre mesure de France, d'Allemagne, d'Europe de l'Est. Jusqu'en 1880 on enregistre une moyenne d'entrées annuelles inférieure à 10 000, en 1890 elle atteignait 64 000¹⁷. Mais le maximum fut atteint dans la première décennie du XX^e siècle avec 112 000 entrées annuelles. Si le besoin de main-d'œuvre était bien évidemment déterminant, les « fondateurs » et les élites projetaient le rêve de la construction d'un peuple industriel et entreprenant qui viendrait remplacer « la plèbe inculte » qui avait soutenu le rosisme. En 1884 est instaurée l'éducation laïque, gratuite et obligatoire, en 1901 le service militaire : il s'agissait d'« argentiniser » au plus vite les nouveaux arrivants. Ce qui voulait dire construire et faire apprendre un récit national qui se construit là encore contre « la barbarie rosiste ». Paradoxalement l'arrivée massive des migrants incita une partie des élites à se tourner vers une « tradition créole » incarnée par le *gaucho* dont la figure paradigmatique se trouve représentée dans le *Martín Fierro*, poème narratif en deux tomes écrit par José Hernández en 1872. Et qui a signifié un tournant dans les représentations nationales portées par l'élite qui quelques années auparavant avait même interdit le *Martín Fierro*.

Une société conflictuelle

Ce développement rapide ne peut se faire sans heurt et bientôt la question sociale va être la principale source de conflits. Dans un pays qui, tout en se proclamant de la modernité, conserve une répartition de la propriété et du pouvoir quasi monarchique, 8 % des familles possédant 80 % de la terre. Avec un régime républicain dont sont exclus bon nombre des habitant-e-s, les étrangers, mais aussi les natifs, par l'organisation systématique de la fraude électorale, mais, régime libéral oblige, la presse est libre et la liberté d'association existe. Le pouvoir politique est virtuellement dans les mains d'un parti unique le PAN (Partido Autonomista Nacional) et ce de 1880 à 1916, mais cela n'empêche pas le développement d'organisations qui vont à la fois fomenter des solidarités concrètes, mais aussi participer à une dynamique conflictuelle.

Dès 1885, les associations de secours mutuel commencent à développer

¹⁷ Statistiques tirées de Gino GERMANI, *Política y sociedad en una época de transición. De la sociedad tradicional a la sociedad de masas*, Buenos Aires, Paidós, coll. « Biblioteca de psicología social y sociología », n° 23, 1962. Charles LANCHI, *Histoire de l'Amérique hispanique de Bolívar à nos jours*, Paris, l'Harmattan, coll. « Horizons Amériques latines », 2003, p. 101.

des revendications notamment sur le temps de travail et les salaires. En 1901, le premier syndicat ouvrier à vocation nationale est fondé : la FORA (Federación Obrera Regional Argentina) majoritairement anarchiste ; plus tard en 1903 une scission des éléments socialistes crée l'UGT (Unión General de Trabajadores). Dans le même temps, se développe une opposition politique au gouvernement : la création de l'Union Civique Radicale est certainement le fait le plus marquant. Fondée d'abord comme Union Civique de la Jeunesse en 1889, elle regroupe des libéraux (politique) et des sociaux-démocrates. Il s'agit de dénoncer la corruption et de revendiquer la possibilité de participer au politique de la part d'une population citadine éduquée, de la petite et moyenne bourgeoisie, fortement touchée par la crise de 1890. En 1891, naît l'Union Civique Radicale avec comme objectif majeur la reconnaissance aux Argentins de leurs droits civiques. L'UCR acquiert très vite une grande puissance de mobilisation mêlant, autour d'un programme minimum et dans une grande confusion idéologique, une grande disparité de couches sociales. L'exigence principale étant une « démocratisation » du système et la suppression de la fraude électorale systématique. L'UCR emploiera toute une diversité de méthodes allant de la propagande à la rébellion armée. Notamment « la Revolución del Parque », en 1890, contre le Président Roca, appuyée par de jeunes officiers dont José Felix Uriburu. L'union connaît ensuite des divisions, une partie tente le rapprochement avec une fraction dite d'opposition de l'élite, tandis qu'une autre reste dans la subversion et tente encore deux soulèvements armés en 1893 et 1905. Il serait trop long de m'étendre ici sur l'histoire de la formation de l'UCR qui reste encore aujourd'hui une des principales forces politiques du pays, mais il convient de préciser que c'est alors loin d'être un parti homogène avec des buts bien définis.

En 1902, devant l'ensemble de l'agitation, et prenant comme prétexte la préparation d'un soulèvement radical, le gouvernement décrète l'état de siège et le Congrès vote la loi 4.144 dite loi de Résidence qui ne sera abrogée qu'en 1958. Cette loi stipule l'expulsion de tout étranger (il faut garder en mémoire qu'il s'agit alors de plus de 80 % de la population) ayant été condamné ou poursuivi par des tribunaux étrangers et/ou dont la conduite menacerait la sécurité nationale ou l'ordre public et ce dans un délai de trois jours sans autre forme de procès. Il s'agissait de poursuivre les syndicalistes qui pour beaucoup étaient vus comme « descendant du bateau ». C'est rejeter en dehors du corps de la nation les éléments extérieurs qui viennent perturber sa réalisation. L'unité et la paix frustrées par des éléments de l'extérieur qu'il convient de renvoyer à leur étrangeté.

Extension du suffrage

Le suffrage dit « universel », de fait strictement masculin, existe en Argentine depuis 1821 : tous les hommes de plus de 20 ans et de nationalité argentine sont appelés à voter. Il faut préciser que de 1821 jusqu'à 1880, et la présidence de Roca, il n'existe pas de procédure unique sur l'ensemble du territoire. Cette « universalité » étant somme toute fluctuante et soumise aux organisations locales, mais plus ou moins assurée après 1880. Ce qui faisait alors polémique c'est la modalité dite du « vote cantado » (littéralement le vote chanté) ce qui permet un jeu de mot en espagnol puisqu'on dit d'un résultat connu à l'avance qu'il est « cantado ». Et c'est ce qu'il est reproché à cette modalité de vote, de laisser une trop grande place à la fraude et à la manipulation. D'abord en 1902 simultanément à l'adoption de l'état de siège et de la loi de Résidence, est débattue une première réforme dont le propos est de faire une ouverture aux minorités électorales. Cette loi ne modifia pas la mainmise du PAN sur la représentation politique. À l'exception notable, illustrant d'une certaine manière les forces politiques en présence, d'un député du Parti Socialiste Alfredo L. Palacios. En 1905, l'essentiel de la réforme est annulé et il faut attendre la loi électorale 8.871 dite « Sáenz Peña » du nom du Président issu d'une aile « progressiste » du PAN, qui a fait adopter cette réforme électorale¹⁸ visant à garantir une meilleure représentativité du système dans le but d'accroître la légitimité de celui-ci. Il s'agit, avant tout, d'inclure définitivement le radicalisme dans la compétition politique pour restaurer la « tranquillité publique », le Président ayant conclu un accord avec le radicalisme en la personne d'Hipólito Yrigoyen pour en finir avec l'attitude abstentionniste et séditeuse de ce même radicalisme.

Les mesures phares sont :

- le vote obligatoire appuyé sur un recensement complet et réel de la population, facilité notamment par le service militaire obligatoire.
- le vote à bulletin secret et l'isoloir.

¹⁸ Il est dommageable de résumer en une phrase les intenses débats qui ont donné lieu à cette loi et dont les arguments opposés donnaient une vision des approches relatives à l'idéal « démocratique » et républicain du moment. Voir notamment une synthèse (non analytique) des débats dans Mariel NAVARRO (éd.), *Historia electoral argentina : 1912-2007*, Buenos Aires, Ministerio del Interior, Subsecretaría de Asuntos Políticos y Electorales, 2008, 199 p.

Cela permet de mettre à distance les réécritures de l'histoire qui voient dans l'avènement du suffrage masculin l'aboutissement de luttes orientées en ce sens. Voir sur cette question une analyse sur le cas français : Bernard Lacroix, « Retour sur 1848 », *Actes de la recherche en sciences sociales* 140, n° 1 (2001): 41-50.

Seule l'élection des députés se fait au suffrage direct, le Président et les sénateurs sont élus au suffrage indirect par un collège d'élus. Cette loi est souvent considérée comme l'acte de naissance de la démocratie argentine. Ce fut effectivement une réussite dans la volonté d'impliquer un maximum de citoyens dans l'élection des mandataires. Entre 1853 et 1910, les présidents élus l'avaient été dans des élections où ne participait qu'entre 1 et 2,5 % de la population d'alors. Le 2 avril 1916, premier scrutin national sous le régime de la nouvelle loi électorale, 62,71 % de la population se rend aux urnes¹⁹. Si le différentiel avec le système précédent est conséquent c'est tout de même près de 40 % de la population qui ne participent pas au scrutin alors que celui-ci est obligatoire et l'abstention soumise à sanction. L'UCR va triompher (avec de très larges majorités) aux élections et garder le pouvoir, en toute légalité, pendant 14 ans.

Normalisation politique, continuité de la lutte de classes

Si la loi électorale satisfait l'UCR et institutionnalise le conflit politique, la question sociale n'en est pas pour autant réglée et connaît même sous les gouvernements radicaux deux des épisodes les plus sanglants de l'histoire argentine, à un moment où l'Argentine connaît une forte activité économique autour de la production agricole et de l'exportation de ses produits, notamment la viande. Il y a donc, d'une part, un fort contingent de travailleurs agricoles et, d'autre part, le développement rapide d'une classe ouvrière dans les transports, les abattoirs et les frigorifiques.

Il n'est pas lieu ici de faire le détail des exactions commises contre le mouvement ouvrier, ni d'énumérer la longue liste des luttes ouvrières, reste que la conflictualité est forte et la répression tout autant. Les deux événements répressifs les plus marquants²⁰ de cette période sont sans doute ladite « semaine tragique » et les événements de Patagonie.

La « semaine tragique » fait suite à une grève dans les ateliers métallurgiques Vasena de Buenos Aires, entre le 7 et le 14 janvier 1919. La police intervient pour casser un piquet ouvrier tâchant d'empêcher l'entrée d'ouvriers jaunes, l'intervention se solde par un nombre incertain de morts (entre quatre et trente selon les estimations) et est considérée comme le point de départ d'une

¹⁹ Source Mariel NAVARRO (éd.), « Historia electoral Argentina (1912-2007) », *op. cit.*, p. 56.

²⁰ Quand je dis ici les plus marquants il est évident qu'il s'agit de relever ce qui reste aujourd'hui une référence qui est avant tout le fruit d'un travail d'organisation de la mémoire historique.

semaine de massacres qui prendront notamment une forte connotation antisémite. C'est la Ligue Patriotique Argentine²¹ qui est la principale protagoniste du massacre, mais elle agit en toute impunité, poursuivant militants ouvriers, mais aussi tout « élément étranger » notamment juif. Le solde de cette semaine sanglante est incertain, des estimations allant jusqu'à 700 morts et 4 000 blessés.

Ensuite entre 1920 et 1921, une longue grève éclate en Patagonie qui sera réprimée sous la présidence d'Yrigoyen par l'armée et les brigades patronales parmi lesquelles se retrouvent des membres de la Ligue Patriotique. Le solde de la répression s'élèverait à 1 500 ouvriers morts²². La continuité des lois de Résidence illustre aussi la continuité d'une organisation économique qui ne pouvait satisfaire aux demandes ouvrières. Malgré tout l'État joue plus que précédemment un rôle de médiateur dans les conflits sociaux, mais en jouant les représentations ouvrières les unes contrent les autres dans le but affiché de maintenir la paix sociale. Ainsi, il faut mettre au crédit du radicalisme : le salaire minimum garanti, la journée de huit heures, la baisse des loyers, les procédures d'arbitrage dans les conflits du travail, une certaine démocratisation de l'administration publique et une loi qui fait date dans l'ouverture des universités en 1918. Affrontement violent et équilibre institutionnel font partie intégrante de la vie politique argentine.

L'irruption de l'armée

En 1930, la récession fait craindre à certains secteurs une désorganisation sociale que le radicalisme est jugé incapable de contenir. L'armée décide de prendre le pouvoir, conduite par un ancien allié des radicaux de 1890, José F. Uriburu qui déclare alors « Nous avons attendu patiemment avec l'espoir d'une réaction salvatrice, mais en face de la pénible réalité présentée par le pays au bord du chaos et de la ruine, nous assumons envers lui la responsabilité d'éviter son effondrement définitif. »²³ Cette rhétorique salvatrice inspire souvent les militaires pour leurs interventions dans la vie politique du pays. C'est le début de « la décennie infâme », l'UCR est interdite, le mouvement ouvrier réprimé.

21 Groupe d'extrême-droite qui fonctionnait comme groupe de choc contre les grèves et plus généralement les organisations ouvrières et les résidents étrangers.

22 Voir sur la question le livre de référence d'Oswaldo BAYER, *La Patagonie rebelle : 1921-1922, chronique d'une révolte des ouvriers agricoles en Argentine*, traduit par Simone GUITTARD et Frank MINTZ, La Bussière, Acratie, 1996.

23 Cité par Victor ARMONY, *Représenter la nation, op. cit.*, p. 29, tiré de : *La Jornada del Seis. Reseña completa de cómo se gestó la Revolución*, « Brochure sans lieu ni date ».

Les militaires impulsent tout de même une politique d'industrialisation où l'État joue un grand rôle.

Ce premier « coup d'État militaire » initie une longue série qui ne s'achèvera (jusqu'à présent) qu'en 1983. Les militaires s'imposeront au gouvernement une nouvelle fois en 1943, avec la « *révolución del 43* », en 1955, avec « *la revolución libertadora* », en 1962 avec la particularité que le gouvernement est alors assumé par un civil nommé par la Cour suprême, en 1966, avec « *la revolución argentina* » et, enfin, en 1976, avec « *el proceso de reorganización nacional* ». Soit cinq fois en moins de 40 ans avec toujours comme propos de pallier aux défaillances des civils pour « rétablir l'ordre » et pour le bien de la Nation. Dans la période 1955-1976, aucun Président élu ne termine son mandat. Les forces armées restent toujours proches du pouvoir, comme une menace, gardant concrètement un pouvoir de veto sur les décisions gouvernementales. Il faudrait bien plus de temps pour dérouler dans le détail le rapport complexe que ces coups d'État ont entretenu avec la légalité d'une part et la légitimité d'autre part.

Sur le plan de la légalité, le coup d'État du 6 septembre 1930 sera validé par la Cour suprême par la doctrine dite des gouvernements de faits qui cherchent à assurer la continuité juridique et normative de l'État malgré le caractère illégitime et anticonstitutionnel de mise en place des autorités. De la même façon, les élections ne seront pas suspendues (mais truquées) et le Congrès « fonctionnera » avec la participation de la plupart des partis politiques (hors le parti justicialiste, interdit entre 1955 et 1973). Les relations avec le pouvoir civil ont progressivement de plus en plus conflictuelles, marginalisant davantage les mandataires civils. L'acte du 10 septembre 1930 est définitivement annulé par la Constitution lors de la convention constituante de 1994 par l'introduction de l'article 36 qui stipule :

Esta Constitución mantendrá su imperio aún cuando se interrumpiere su observancia por actos de fuerza contra el orden institucional y el sistema democrático. Estos actos serán insanablemente nulos. [Cette Constitution restera valide même dans le cas d'une interruption de sa compétence par des actes de force contre l'ordre institutionnel et le système démocratique. Ces actes seront absolument nuls.]

Les gouvernements de faits ont un cadre légal. Qu'il ait fallu attendre 1994 pour que cette disposition soit définitivement abrogée démontre la relative tolérance institutionnelle pour ces « ruptures ».

Sur le plan de la légitimité, les coups d'État ont toujours bénéficié de l'appui de certains secteurs de la population et un appel à l'unité nationale.

Le rapport aux libertés publiques est fluctuant selon les dictatures et même différencié dans le propre cours d'un même gouvernement de fait. Sans oublier que toujours les limitations des libertés et la répression s'actualisent de manière différente sur l'ensemble du territoire national et dans la société. Si la compétition pour le pouvoir était inexistante ou limitée, « une certaine tolérance s'observait à l'égard de diverses organisations et des conceptions idéologiques différentes. »²⁴ Pour E. Manero, la volonté de refondation est l'autre face de « l'échec permanent » de cette incomplétude constitutive du destin collectif argentin. Les différentes dénominations attachées à chaque irruption des militaires, traduisent bien cette volonté d'œuvrer pour un renouveau, pour faire — enfin définitivement — suture dans le corps social argentin.

Je ne tiens nullement à justifier, minimiser ou relativiser les coups d'État militaires et leurs conséquences. Ce qui me semble important de mettre en lumière, c'est le consensus existant autour d'un certain rapport à l'État et à l'autorité qui a longtemps accepté que la « suspension » de la Constitution soit une alternative possible pour assurer les impératifs de gouvernement. Refaire une lecture de cette période d'instabilité en faisant une distinction claire et tranchée entre les « gentils » démocrates et les « méchants » militaires serait manquer toute une dimension de la culture politique argentine qui a toujours estimé que l'autoritarisme pouvait être une voix possible. Ceci d'autant plus que, malgré la succession de gouvernements civils et militaires plus ou moins autoritaires, l'Argentine n'a jamais connu un régime totalitaire au sens où l'entend Arendt de complète absorption du social par l'État. Ce n'est que dans la période actuelle, ouverte en 1983, que l'autoritarisme et des gouvernements de faits sont réellement considérés comme des repoussoirs et dont le refus constituent un axe structurant de l'idéal de gouvernement.

L'invention du péronisme

Le premier péronisme 1945-1955

Arrivé au pouvoir avec un groupe de généraux putschistes en 1943, le colonel Juan Domingo Perón va peu à peu s'imposer dans le nouveau gouvernement, notamment par son action à la tête du ministère des affaires

24 Sur cette question on peut consulter avec profit le chapitre 7 de la thèse de Marianne HEREDIA dirigée par Monique de SAINT MARTIN, *Les Métamorphoses de la représentation : les économistes et le politique en Argentine (1975-2001)*, EHESS, Paris, 2007, 790 p.

sociales. Exclu du pouvoir, emprisonné puis rappelé suite à la manifestation historique du 17 octobre 1945. Le retour de Perón deviendra l'acte fondateur du Justicialisme et va inaugurer une nouvelle ligne de fracture dans la société argentine entre péroniste et anti-péroniste. En 1946 la première campagne électorale du mouvement péroniste l'oppose à l'union démocratique coalition qui regroupe des radicaux, des socialistes, des conservateurs, des communistes, des démocrates-chrétiens et le haut clergé. Les péronistes se réclament de l'anti-impérialisme, favorable à l'industrie nationale et à une politique de redistribution ; la conviction intime de Perón c'est que seule une alliance polyclassiste fondée sur une plus juste répartition et cimentée par l'adhésion aux valeurs nationales peut mettre à distance la menace communiste. Le péronisme gagne avec 56 % des voix.

Les ouvriers vont adhérer en masse au péronisme délaissant les autres organisations du mouvement ouvrier. La CGT devenant un partenaire direct de l'Etat péroniste et marginalise définitivement les autres organisations ouvrières, tout en donnant un pouvoir important au syndicat, jusqu'alors victime de la répression. Le nouveau pouvoir va, d'un côté, favoriser un syndicalisme de type « trade-unioniste » et, de l'autre, continuer à réprimer les secteurs anarchistes et socialistes. Le péronisme va prolonger et approfondir une série de réformes tendant à mettre en place un État interventionniste, planificateur et distributeur. Surtout attaché au développement d'une industrie nationale.

La Constitution de 1853 sera modifiée en 1949. Tout en gardant l'esprit républicain une nouvelle conception culturelle caractérisée par les références à la nationalité et aux valeurs patriotiques sera ajoutée. Le préambule appelle à la formation d'une « nation socialement juste, économiquement libre et politiquement souveraine. », et la Constitution inscrit le rôle majeur que l'État doit jouer dans l'économie (service public, ressource naturelle). Cette Constitution sera l'œuvre de nombreux politiques d'horizons différents, du socialisme, comme du radicalisme notamment. En matière électorale il faut noter le vote des femmes, l'élection directe du président de la république et des sénateurs.

Divisions du mouvement péroniste

Le pouvoir péroniste s'achève brutalement par un soulèvement militaire et le bombardement de la place de Mai le 13 novembre 1955. Le péronisme, ainsi que tous les symboles le représentant, seront proscrits jusqu'en 1973, durant une période où alternent gouvernements de fait et gouvernements élus « démocratiquement » sans la participation à la compétition électorale du parti

majoritaire. Si l'intention des militaires était d'abolir toutes les lois, tous les organismes hérités de l'ancien système et tout particulièrement la CGT, la combativité ouvrière ne le permit pas. La proscription du péronisme ouvre pour lui une seconde phase beaucoup plus divisée et diverse, construite dans la clandestinité, dans des liens distendus et parfois contradictoires avec le leader.

Le péronisme devient l'élément structurant de l'identité ouvrière. Pour Gino Germani « les masses populaires acquièrent une conscience de leur propre valeur, en tant que catégorie sociale d'une grande importance dans la vie nationale, capable d'exercer un certain pouvoir. »²⁵ Pour cela surtout il constitue un point de référence incontournable dans l'imaginaire argentin. Incontournable, mais ambivalent, car si, pour les uns, il s'agit de la période où se met en place un véritable État providence et un modèle de répartition des richesses, pour les autres, il s'agit d'un gouvernement démagogique, anti-intellectualiste et surtout foncièrement autoritaire et violent par la confrontation interne qu'il provoque.

Dans la seconde fondation du péronisme, dans la période dite de la résistance péroniste, la diversité déjà présente dans les gouvernements péronistes, va en s'accroissant et donne définitivement, à ce mouvement de masse, la diversité qui en fait aujourd'hui encore la principale caractéristique. Au retour de Perón, en 1973, deux fractions s'opposent dans une lutte d'hégémonie au sein du mouvement péroniste sans que pour autant il soit possible de réduire celui-ci à ces deux tendances. Schématiquement on peut distinguer, une coalition dite de « droite » correspondant aux directions syndicales de la CGT et incarnée par la personne de López Rega, et l'autre dite de « gauche » correspondant aux aspirations socialistes du mouvement dont l'expression la plus aboutie est le mouvement politico-militaire Montoneros. À son retour, Juan Domingo Perón pris clairement partie pour l'aile droite.

Au-delà des conséquences directes de cette division, en particulier la mise en place de la tristement célèbre triple A (Alliance Anti-communiste Argentine) qui dès novembre 1973 organise le terrorisme d'État contre les « éléments

25 Gino GERMANI, *Política y sociedad en una época de transición. De la sociedad tradicional a la sociedad de masas*, op. cit. Si le caractère péroniste de la majorité du mouvement ouvrier n'est pas à démontrer, les raisons varient selon les analystes. G. Germani postule d'une fracture dans la classe ouvrière née de l'urbanisation massive et de l'industrialisation récente qui a entraîné la création d'une masse prolétarisée peu organisée et sans expérience qui serait devenue la base du péronisme. D'autres, dont on peut citer Miguel MURMIS et Juan Carlos PORTANTIERO, *Estudios sobre los orígenes del peronismo*, Buenos Aires, Siglo Veintiuno Editores, coll. « Sociología y política », 2004, postulent plutôt d'une réorganisation du mouvement ouvrier organisé autour des acquis du péronisme et attribuent la « péronisation » du mouvement ouvrier à une véritable convergence d'intérêts matériels et symboliques.

subversifs ». Cette division m'intéresse parce qu'elle a été récemment réactivée par les époux Kirchner qui se réclament de « la génération des années 70 » et de ses espérances. Nestor Kirchner prononça notamment un ambigu et tonitruant « hemos vuelto » [nous sommes revenus] sur cette même place de Mai où Perón dans un discours resté célèbre avait prononcé la sentence définitive contre son aile gauche et les « imberbes stupides » et provoqué leur départ²⁶.

Populisme(s)

Péronisme et populisme ont partie liée dans l'imaginaire politique argentin. Pour le moins, il est évident qu'ils partagent la même imprécision. Comment attribuer à un mouvement divers et divisé les attributs d'une pratique politique aussi imprécise que le populisme. C'est un constat, l'imaginaire politique argentin associe fortement populisme et péronisme, ce qui constitue la principale critique faite au péronisme.

Par ailleurs, le populisme malgré (grâce à ?) son indéfinition conceptuelle est une réalité politique importante en Argentine comme dans le reste de l'Amérique latine, tout du moins en termes de catégorie d'analyse, ou de dénomination doxique. Comme catégorie d'analyse le populisme décrit des mouvements principalement caractérisés par un lien fort entre leader et masse ; une totalisation du « peuple » liée à un certain « affrontement avec le monde »²⁷ issue d'une construction discursive. Le populisme peut désigner des époques précises, ou un style d'apparition. En cela le péronisme, et surtout le péronisme du général Perón constitue un cas d'école.

Surtout l'accusation de populisme recouvre un rejet d'une forme d'agir politique. Le populisme est lié à un excès dangereux qui préfère la dynamique des passions à la raison, l'affrontement à la discussion. C'est l'hypothèse de E. Laclau qui voit dans le populisme simplement une manière de faire du politique, c'est-à-dire de constituer l'unité du groupe, de constituer le peuple²⁸. Le peuple n'existant pas comme catégorie objective, mais plutôt comme référent à bâtir

26 Discours de Nestor Kirchner le 25 mai 2006 notes personnelles. Pour une réflexion sur l'ancrage des époux Kirchner dans la « génération des années 70 » voir Cecilia Lesgart, « Derrotas, generaciones y sentidos de la democracia. Notas sobre la construcción de una «generación de los “70» en la Argentina de hoy.» », *L'ordinaire Latino-Américain*, n°. 198 (décembre 2004): 37-50. Morgan Donnot, « Emergence d'un nouveau péronisme? Analyse des discours à la Nation de Nestor Kirchner (2003-2007). », *Mots. Les langages du politique*, n°. 93 (juillet 2010): 65-81.

27 Danilo Martuccelli et Maristella Svampa, « La doble legitimidad del populismo », *Proposiciones* 22 (agosto 1993), <http://www.sitiosur.cl/r.php?id=210>.

28 Ernesto LACLAU, *La razón populista*, Buenos Aires, Fondo de Cultura Económica, coll. « Sección de obras de sociología », 2005, 312 p.

sans cesse. Ce qui pose alors problème c'est la question du mensonge et de la manipulation. Par ailleurs le rejet du populisme peut se fonder sur un rejet du politique comme affrontement, comme le souligne C. Mouffe²⁹, la construction d'un idéal communicationnel du politique évacue la dimension de confrontation constitutive du politique, entre un « nous » et un « eux » dont la différence est construite par le discours politique.

Il est possible alors de laisser de côté la discussion sur la nature du populisme et de conserver l'indication que nous donne son rejet. C'est une certaine vision du politique, comme pacification et fabrique du consensus, qui se construit dans une opposition à une pratique taxée de populiste. Qui s'adresse à la foule rassemblée, qui désigne des groupes extérieurs au « peuple », et maintient un rapport fort entre l'image du leader et cette entité « peuple » qui se construit dans ce rapport. Il y aurait donc un renvoi à un archaïsme politique dans l'étiquetage « populiste », c'est la nature même du politique qui est en jeu dans le rapport ambivalent qu'il entretient avec d'une part la mobilisation et d'autre part la délibération. Nous aurons le temps d'y revenir.

Les années 70 : la politique armée

La fin des années 60 constitue un moment de rupture des équilibres (précaires) des années précédentes. Les antagonismes politiques s'arment et s'inscrivent dans un climat de tension mondiale. La prise de pouvoir par les armes pour réaliser la promesse argentine n'est plus de la seule exclusivité des militaires. Si la « révolution argentine » de 1966 fait rupture avec l'idée que l'interruption de l'ordre institutionnel est transitoire, en face la résistance péroniste passe plus clairement à une stratégie armée. Les péronistes ne sont pas les seuls à prendre le parti des armes ; de multiples groupes, d'obédience marxiste notamment, rentrent aussi en conflit ouvert avec le pouvoir pour le contrôle de l'État. Un projet révolutionnaire prend forme en Argentine et le retour à l'ordre institutionnel et aux élections libres ne suffit pas à désamorcer la conflictualité.

La dictature de 1976 fut systématiquement orientée vers l'élimination des « éléments subversifs » de la société argentine. Si lorsque les militaires prennent le pouvoir le 24 mars 1976, il s'agit d'une dictature de plus dans l'histoire du pays, le degré de répression atteint par celle-ci en fait La dictature.

29 Chantal Mouffe, « Le politique et la dynamique des passions », *Politique et Sociétés* 22, n° 3 (2003): 143-154.

Dans ce pays qui en a connu cinq en moins de quarante ans, l'usage du singulier pour désigner ledit « proceso de reorganización nacional » souligne le caractère particulier de celle-ci et de la façon dont elle a marqué l'imaginaire. Le premier discours du général Videla, membre de la junte militaire, responsable du coup d'État du 24 Mars et qui assumera la charge de Président de la République est déterminant pour la suite. Les habituelles justifications en lien avec la sauvegarde de la patrie sont bien évidemment présentes, mais on peut y lire aussi une phrase qui se révélera lourde de sens.

La conducción del proceso se ejercitará con absoluta firmeza y vocación de servicio. A partir de este momento, la responsabilidad asumida impone el ejercicio severo de la autoridad para erradicar definitivamente los vicios que afectan al país. Por ello, a la par que se continuará sin tregua combatiendo a la delincuencia subversiva, abierta o encubierta, se desterrará toda demagogia.³⁰ [La direction du “proceso” s'exercera avec une fermeté absolue et une vocation de service. À partir d'aujourd'hui, les responsabilités assumées imposent l'exercice sévère de l'autorité pour éradiquer définitivement les vices qui affectent le pays. Pour cela, de la même façon que nous continuerons sans trêve le combat contre la délinquance subversive, ouverte et clandestine, toute démagogie sera mise à nu.]

Par une action planifiée, mais en grande partie clandestine, les forces armées et la police ont organisé la détention sans jugement, la torture et la disparition systématique de personnes de 1976 à 1983. Ce sont 30 000 personnes qui vont disparaître corps et âme, des centaines d'enfants arrachés à leurs mères que l'on faisait disparaître une fois qu'elles avaient accouché. Des centaines de centres de détention clandestins fonctionnant dans des anciens garages, des centres sportifs ou des casernes vont être utilisés sur l'ensemble du territoire national pour permettre que se mette en place cette élimination systématique³¹.

Pour autant l'Argentine n'est pas, malgré la chappe de plomb militaire, un territoire exempt de conflictualité. Contre ces exactions se développe un

30 Discours prononcé le 30 mars 1976 retranscrit dans le journal *La Nación* du 31 mars 1976.

31 Il y aurait beaucoup à dire sur la mise en place et les origines de la répression qui nous amènerait bien loin de la thèse en cours. Faisant une thèse en France sur l'Argentine, il me semble important de renvoyer aux origines françaises des méthodes mises en place, trop souvent occultées par le rôle tenu par les États-Unis. Sur la question, on peut avec profit consulter entre autres : Marie-Monique Robin, *Escadron de la mort, l'école française*, La découverte, Cahiers libres Paris 2004 et Mario Ranalletti « Aux origines du terrorisme d'État en Argentine. Les influences françaises dans la formation des militaires argentins (1955-1976) », *Vingtième siècle*, Revue d'histoire, n°105, janvier-mars 2010, p. 45-56.

mouvement de défense des droits humains dont la figure la plus emblématique est, aujourd'hui encore, les Mères de la place de Mai. Par les thématiques qu'il aborde, les discours qu'il forge, les pratiques qu'il met en place, le mouvement des droits humains dans son ensemble va participer à la recomposition en profondeur de la manière de penser la politique en Argentine et qui participera du fait que la transition de 1983 soit si particulière.

« *Se va a acabar la dictadura militar* »

Dès 1980, le pouvoir militaire est divisé en interne, et décrédibilisé du fait de son échec en matière économique. Juillet 1981, à l'initiative de l'UCR, les principaux partis se rassemblent dans la Multipartis. Des meetings ont lieu où sont ouvertement dénoncés les militaires pour leur incompétence en matière économique — la CGT parle alors de huit millions d'Argentins dans la misère — et pour la « sale guerre ». Les stades de foot résonnent des cris « se va acabar, sa va acabar la dictadura militar » [Elle va finir la dictature militaire]. Le 30 mars 1982 une foule nombreuse envahit les rues. Le slogan qui mêle, revendications basique, économique et de subsistance (pain et travail) et valeur (paix), marque ce glissement où la dictature n'est plus capable d'assurer ni les uns ni les autres. Les militaires vont donc se recentrer sur ce qu'ils savent faire, leur cœur de métier, la guerre. La junte s'engage dans une « re-conquête » des îles Malouines, revendication séculaire des Argentins. La défaite ne tardera pas et l'incurie des généraux dans cette guerre ne fera qu'augmenter leur discrédit après une brève montée de fièvre nationaliste. Les généraux tentent de négocier leur sortie, notamment autour de la question de l'impunité des crimes commis dans le cadre de « guerre antisubversive ». Ils font adopter une loi d'autoamnistie³².

Les mobilisations ne font que redoubler ; grève générale le 6 décembre 1982 avec sept millions de grévistes comptabilisés. Le 9 décembre, les Mères de la place de Mai organisent une marche de 24 heures, le 16 décembre c'est la Multipartis qui mobilise plus de dix milles personnes. Le 28 février 1983, le général Bignone annonce officiellement des élections pour le 30 octobre de l'année en cours, avec l'élection directe des député-e-s et élection indirecte par un collège d'électeurs pour la présidence de la Nation. Ce qui se passe alors n'est pas un « simple » retour à la normalité institutionnelle, mais le début d'un changement profond qui va affecter les formes et les usages du politique en Argentine.

32 La Loi 22.924 stipulait l'impossibilité de juger les militaires.

B. LA « PRÉFÉRENCE DÉMOCRATIQUE »

1983 : premières élections libres dix ans après celles de 1973 l'interruption n'a pas été d'une durée exceptionnelle. Pourtant un monde sépare l'élection de 1973 et celle de 1983. Entre temps la société argentine a changé. La victoire du candidat radical devant son adversaire péroniste sera le point de départ d'une période qui sans être tout à fait la même ni tout à fait une autre marquera une nette préférence pour « la démocratie ».

S'il n'est pas question de re-démocratisation c'est bien parce que le rapport au passé est critique, et qu'un retour à celui-ci n'est pas souhaitable [...] certes du fait de la politique de l'État elle-même, mais aussi du fait des comportements des acteurs politiques et sociaux y compris les classes populaires. Ainsi la possibilité démocratique passe par une remise en cause des traditions populaires.³³

Cette remise en question en profondeur des identités et des modes de faire de la politique va traverser entièrement la période contemporaine. Il importe de préciser que la férocité de la dictature qui entre la mort et l'exil a considérablement affaibli une génération, n'est pas pour rien dans l'ampleur de la rupture. Il sera question d'abord de la présidence d'Alfonsín et ensuite de celle de Menem.

L'élection de Raúl Alfonsín

Premier Président de la République argentine après la « longue nuit du proceso », Raúl Alfonsín va cristalliser un certain nombre d'espoirs qui ne feront qu'accentuer la déception qui suivra.

Refondation de la démocratie

La réussite du leader radical face au péronisme est historique. C'est la première fois que ce parti est battu dans une élection libre. Il est établi³⁴ que le discours d'Alfonsín en rupture avec les pratiques de confrontation habituelles a été un atout de taille. Pourtant ce même homme qui fut élu avec un score

33 Isidoro CHERESKY, *Populisme, autoritarisme et dynamique démocratique dans la société argentine*, Thèse de doctorat, Toulouse2-Le Mirail, Toulouse, 1989, p. 439.

34 Voir José NUN et Juan Carlos PORTANTIERO, *Ensayos sobre la transición democrática en la Argentina*, Buenos Aires, Puntosur Editores, 1987. Ou encore Victor ARMONY, *Représenter la nation*, op. cit. Ce dernier reprend la thèse développée par Portantiero dans son propre article de l'ouvrage précité en accentuant l'analyse du discours.

comparable à Perón en 1946 quitta son poste avec six mois d'anticipation ayant perdu toute autorité, dans un climat de chaos général.

Alfonsín dans ses discours de campagne et dans son attitude générale porte une rupture définitive avec un passé de confrontation politique. Il va porter la promesse d'un État de droit, et s'attaquer non pas simplement à l'arbitraire de la dictature, mais à l'autoritarisme et, *in fine* à une conception du pouvoir. Là où le justicialisme, persuadé d'une victoire certaine, se plaît à dénoncer le caractère utopique du candidat radical, celui-ci insiste sur la nécessité d'un ensemble à la fois économique et éthique pour construire une démocratie véritable. Le différentiel avec le justicialisme s'accroît lorsque le candidat à gouverneur de la province de Buenos Aires brûle symboliquement un cercueil rempli des illusions radicales devant les caméras de télévision. Et là où les meetings de l'UCR se présentent comme des fêtes ceux du justicialisme sont émaillés de nombreux incidents. Il me semble que l'on peut voir dans cette posture de campagne du candidat radical un certain gage de modernité faisant une campagne destinée non pas à mobiliser les électeurs traditionnels, mais toute la masse des indécis. Devant un électorat massivement rajeuni, près de cinq millions de nouveaux électeurs en 1983 pour un total de près de 18 millions soit un peu moins du tiers, Alfonsín propose un renouveau économique, politique et éthique. Les slogans de campagne sont révélateurs « Le 30 [octobre] votez pour l'homme qu'il faut pour en finir avec les extrémismes. », « Le 30 [octobre] votez pour l'homme qu'il faut pour unir les Argentins. », « Le 30 [octobre] votez pour l'homme qu'il faut pour garantir six ans de paix. »

Après son élection il renouvellera cette promesse dans un climat très favorable. « Les adhésions aux partis sont massives, les manifestations pour la défense des droits de l'homme déplacent des multitudes ; enfin les institutions démocratiques et les hommes politiques ainsi que les partis sont revalorisés par le processus d'ouverture politique lui-même. »³⁵ Lors de son discours d'investiture dans l'enceinte du Congrès, il déclare :

Tenemos una meta : la vida, la justicia y la libertad para todos los que habitan este suelo. Tenemos un método : la democracia para la Argentina. Tenemos un combate : vencer a quienes desde adentro o desde afuera quieren impedir esta democracia. Tenemos una tarea : gobernar para todos los argentinos, sacando al país de la crisis que nos agobia.³⁶ [Nous avons un but: la vie, la justice et la liberté pour tous les

35 Sylvia Sigal et Gabriel Kessler, « Comportements et représentations face à la dislocation des régulations sociales : L'hyperinflation en Argentine », *Cultures & Conflits*, n°. 24-25 (hiver - printemps 1997 1996): 35-72.

36 Tiré de Laura SAN MARTINO DE DROMI, *Argentina contemporánea : de Perón a*

habitants de cette terre. Nous avons une méthode : la démocratie pour l'Argentine. Nous avons un combat : vaincre ceux qui de l'extérieur ou de l'intérieur veulent empêcher cette démocratie. Nous avons une tâche : gouverner pour tous les Argentins, en sortant le pays de la crise qui nous épuise.]

Ce discours adressé aux représentants est traditionnellement un discours de rassembleur, mais Alfonsín souligne le caractère fondamentalement démocratique de sa proposition. Dans un premier temps, il insiste sur le territoire incluant ainsi les résidents étrangers et surtout la seule frontière qu'il entend poser entre deux camps est celle de la démocratie. Enfin il faut encore une fois souligner que la dimension économique n'est pas absente, considérant la démocratie comme un ensemble allant au-delà des droits civils. Mais plus encore c'est dans son discours de la place de Mai que l'on retrouve cette représentation de la démocratie :

Con la democracia se come; con la democracia se educa; con la democracia se cura. No necesitamos nada más que nos dejen de mangonear, que nos dejen de manejar la patria financiera, que nos dejen de manejar minoría agresiva totalitaria inescrupulosa, que por falta de voto buscan las botas para manejar al pueblo argentino. No puede ser más. Las dos banderas solamente, las dos banderas. Es entonces necesario que comprendamos la bandera de la libertad sola no sirve es mentira no existe. La libertad sin justicia es la libertad de morirse de hambre. La libertad del zorro libre en el gallinero libre para comerse con absoluta libertad las gallinas libres.

[Avec la démocratie on mange ; avec la démocratie on éduque, avec la démocratie on soigne. Nous n'avons besoin de rien d'autre qu'ils arrêtent de nous contrôler, que la patrie financière cesse de diriger, que cessent de nous gouverner des minorités agressives totalitaires, sans scrupules, qui par faute de vote cherchent les bottes pour contrôler le peuple argentin. Cela ne peut plus durer. Les deux drapeaux, seulement les deux drapeaux. Il faut maintenant comprendre que la bannière de la liberté seule ne sert à rien, c'est un mensonge, cela n'existe pas. La liberté sans justice c'est la liberté de mourir de faim. C'est la liberté du renard libre dans le poulailler libre pour manger avec une absolue liberté les poules libres.]

Pour son premier discours public, le 10 décembre 1983 sur la place de Mai, le Président Alfonsín avait choisi de s'adresser à la foule depuis le balcon du Cabildo chargeant symboliquement son discours d'une référence forte à la souveraineté du peuple tout en se préservant du balcon de la maison présidentielle

Menem, Buenos Aires, Ciudad Argentina, 1996, p. 1027.

fortement attaché à l'image du général Perón. D'un ton plus offensif cet extrait de discours rendu célèbre surtout pour sa première phrase gagne à être pris dans son ensemble pour souligner le caractère socialisant du discours d'Alfonsín promettant certes l'État de droit et le respect des libertés, mais aussi l'égalité et la justice sociale. La phrase attribuée à Jean Jaurès du « renard libre » et la référence explicite à la finance sont plus qu'un détail. C'est la volonté de faire de la politique institutionnelle un lieu de décision et d'action pour le bien-être du plus grand nombre. Certes, il serait facile de ranger cette phrase dans les accessoires de campagne électorale, au rayon belles promesses, mais c'est faire abstraction du contexte. C'est faire l'impasse sur le moment particulier du mal nommé « retour » à la démocratie.

Plus qu'un « retour » c'est une refondation et ce que traduisent les adhésions en masse et les mobilisations nombreuses c'est un désir de participation et d'engagement. Cette préoccupation pour l'instauration d'un régime démocratique était commune à de nombreux intellectuels qui identifiaient deux grandes menaces : la violence politique et le poids des corporations.

Une grande partie des intellectuels et des groupes progressistes argentins reconnaissait dans les droits de l'homme la pierre angulaire de la construction de la nouvelle République. Pour le Président Alfonsín, mais aussi pour les intellectuels qui l'accompagnaient, les associations des parents des disparus représentaient une nouvelle forme de participation citoyenne, complémentaire des partis politiques et des institutions démocratiques, susceptible de revendiquer des droits universels par des mobilisations pacifiques et par l'argumentation ouverte sur la place publique.³⁷

Ce qui se dessine c'est une vision unanimiste du social où les tensions peuvent être résolues par le biais de discussions publiques, voire amicales, et où les antagonismes ne seraient pas résolus par la lutte et par la violence, mais par la recherche du consensus. Malheureusement, s'il convient de souligner l'importance de ces attentes c'est pour mieux saisir l'importance de la désillusion qui suivit.

Désillusions

Dans la volonté de refondation civique portée par la candidature d'Alfonsín la question des droits humains est fondamentale. La mise en place de la Commission Nationale sur la Disparition des Personnes, sous la direction d'Ernesto Sabato, incarne la volonté de clore la dictature non sur une décision

37 Mariana HEREDIA, *Les Métamorphoses de la représentation : les économistes et la politique en Argentine (1975-2001)*, op. cit., p. 508.

univoque, régaliennne, mais sur le mot d'ordre « vérité et justice ». Vérité, établie sous l'hospice d'une caution intellectuelle liée au pluralisme de la commission et à la valeur académique de ses membres. Justice, prononcée au terme d'un procès en règle, avec toutes les garanties des droits de la défense. Il faut juger la dictature en affirmant l'État de droit.

En moins d'un an, c'est un dossier de 50 000 pages qui fondera l'accusation des neuf militaires qui se sont succédés à la tête de l'État argentin entre 1976 et 1983. Le procès s'ouvre sur fond de tension très forte avec le pouvoir militaire en 1985. Des rumeurs de coups d'État circulent et des milliers de personnes se rassemblent dans la rue. Une véritable lutte politique s'engage entre le pouvoir civil, appuyé par des manifestations, et les militaires. Si les principaux responsables sont jugés et condamnés, le Président cherche à apaiser les militaires en faisant adopter, en décembre 1986, la loi dite du point final. Cette loi pose une date limite de dépôt de plainte au 24 février 1987 au-delà de laquelle toutes poursuites concernant des faits commis durant la dictature seront impossibles. La mobilisation des mouvements des droits humains provoque l'effet inverse de celui escompté et les plaintes se multiplient. Moins de six mois plus tard deux soulèvements armés ont lieu, à Cordoba et à Buenos Aires. Plus qu'une volonté de prise de pouvoir, l'insubordination des militaires relève plus de l'action protestataire ; ils réclament une solution politique sur la question des poursuites liées aux crimes de la dictature³⁸. Ils obtiennent gain de cause par le vote de la loi dite de l'obéissance due qui exemptait de poursuite les officiers subalternes.

La déception de ce revers à la volonté politique de punir les crimes de la dictature est énorme. Encore aujourd'hui lors de l'enquête beaucoup de personnes font partir de ce moment leur distance vis-à-vis de la politique. Cette première désillusion peut nous aider à comprendre l'échec de la promesse alfonsiniste. Son projet politique est fondé sur une sorte de « prière laïque » de foi dans les institutions et sur une sorte d'unanimisme consensuel qui ne donne pas de place à la confrontation. Ce qui s'est entrevu dans cette crise de la semaine sainte, ce n'est pas le retour des militaires, envisagé sérieusement par personne, mais la division fondamentale de la société. Le président radical de la Chambre des députés, Juan Carlos Pugliese, déclare :

Me inclino por el mal menor que es esta ley. Aquí no existen las condiciones para un golpe de Estado, pero sí existe la posibilidad cierta de una anarquía.³⁹ [Je m'incline devant le moindre mal de cette loi. Les conditions pour un coup d'État ne sont pas réunies, mais il

38 Laura SAN MARTINO DE DROMI, *Argentina contemporánea, op. cit.*, p. 1138-1139.

39 *La Nación*, 16/05/1987 cité in *Ibid.*, p. 1146.

existe une réelle possibilité de l'anarchie.]

Pour le président, le pays est au bord de la guerre civile, il s'empêtré alors dans un discours de justification tel que :

Esto nos permite ser grandes sin claudicaciones. Es hora de superar el pasado sin olvidar el pasado.⁴⁰ [Cela (la résolution du conflit avec les militaires) nous permet d'être grand sans faiblir. Il est l'heure de dépasser le passé sans oublier le passé.]

Cet épisode révèle que l'équivalence effectuée par le discours d'Alfonsín entre solution des problèmes, politique et démocratie, s'écroule face à la réalité d'une société divisée aux intérêts fondamentalement opposés et travaillée en profondeur par la pression inflationniste. C'est cette dernière dimension qui finira par provoquer la chute anticipée du gouvernement radical six mois avant le terme de son mandat.

Menem : la chirurgie lourde

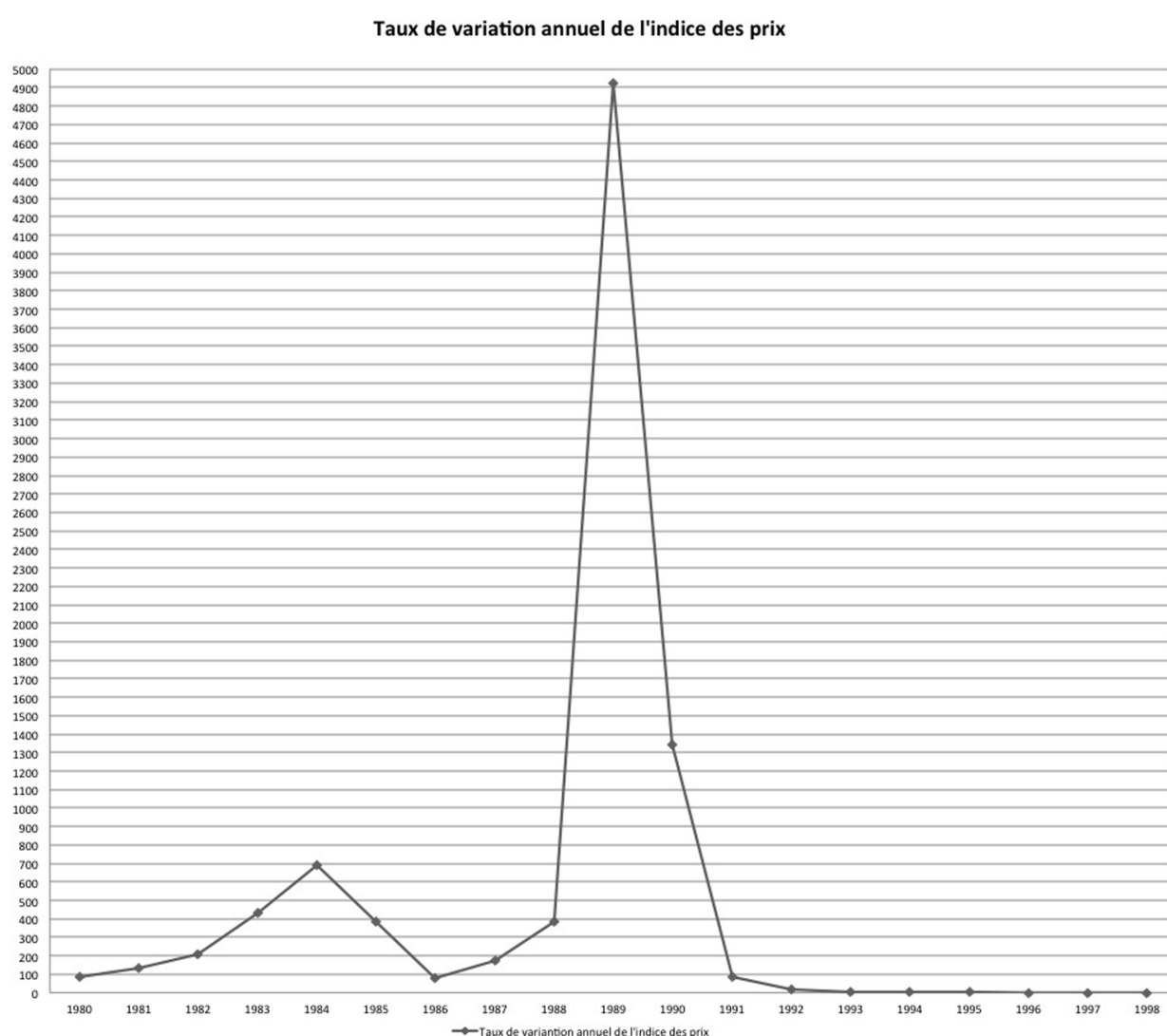
Si la promesse démocratique avait porté l'UCR au pouvoir, la débâcle économique aurait ramené le Parti Justicialiste aux affaires. Avec un slogan simple « suivez moi » le candidat péroniste s'impose avec 47 % des voix. Au-delà de la personnalité du Président ce qui va s'imposer c'est une rationalité économique qui était déjà en germe dans l'époque précédente sous la dictature comme sous le gouvernement radical, les thèmes de l'équilibre fiscal et de la stabilité budgétaire ont quitté le système politique pour devenir des objectifs prioritaires du sens commun, le ministre de l'économie prenant une importance de plus en plus décisive. La nouveauté n'est pas la centralité du thème économique, déjà présent tant dans le régime dictatorial que dans les objectifs d'Alfonsín, mais bien la soumission des autres attentes à la question technique de l'économie. Notamment la question de la corruption qui a marqué toute la présidence Menem et que le sens commun réglait par une phrase « Roban pero hacen » (ils volent, mais ils agissent) montrant bien la subordination de la « qualité institutionnelle » aux objectifs économiques. Dans ce processus, un phénomène joue un rôle majeur, l'hyperinflation. Il convient dans un premier temps de traiter cette question avant de s'intéresser plus directement à la période Ménémiste.

40 *La Nación*, 14/05/1987 cité in *Ibid.*, p. 1147.

L'hyperinflation

Je dois à la thèse de Mariana Heredia⁴¹ mon attention sur ce phénomène et les analyses qui suivent. Si l'Argentine a de tout temps connu des épisodes d'inflation et d'hyperinflation, l'année 1975 marque une nette inflexion dans son ampleur, aussi son traitement va amener à construire l'économie comme une sphère indépendante du politique comme du social et va marquer en profondeur la société argentine.

L'Argentine connaît des niveaux d'inflation annuelle, entre 1949 et 1965, aux alentours de 28 %. Entre 1975 et 1990, ce taux va se situer en moyenne à 300 %⁴² avec des pics sur la décennie 80.



Source: CEPAL bureau Buenos Aires à partir de données INDEC et BCRA, élaboration propre.

41 Mariana HEREDIA, *Les Métamorphoses de la représentation : les économistes et le politique en Argentine (1975-2001)*, op. cit. On retrouve une interprétation semblable dans Sylvia SIGAL et Gabriel KESSLER, « Comportements et représentations face à la dislocation des régulations sociales : L'hyperinflation en Argentine », op. cit.

42 Les chiffres sont issus de Sylvia SIGAL et Gabriel KESSLER, « Comportements et représentations face à la dislocation des régulations sociales », op. cit., p. 36.

Cette montée inédite et persistante des prix se traduit par une généralisation des comportements spéculatifs, notamment la préférence du dollar sur la monnaie nationale et l'endettement privé à court terme (consommation à crédit).

Certains citoyens constataient combien le sens de l'opportunité et de l'audace pouvait être une source extraordinaire de bénéfices : la spéculation des commerçants sur les prix et les stocks de marchandises, l'échelonnement des acquisitions et des paiements, l'achat et la vente de dollars, les placements bancaires hautement rémunérés, furent des pratiques qui s'étendirent à un cercle de spéculateurs d'une ampleur et de caractéristique difficiles à mesurer, mais assurément non négligeables.⁴³

Ce que Sigal et Kessler nomment une « rationalité inflationniste », soit « l'ensemble des stratégies visant à protéger les revenus des effets négatifs de l'inflation et/ou à en tirer bénéfice, ainsi que le cadre de représentations dans lequel ces stratégies sont élaborées et mises en place »⁴⁴. Avec raison, l'ensemble des auteurs associe l'hyperinflation avec une transformation des pratiques et des représentations sociales, qui trouble les frontières sociales et les identifications fondées sur l'appartenance de classe notamment.

Face à ce « désordre » social, le discours économique s'impose, se présentant comme apolitique, asocial, voire amoral, mais plutôt concret et technique, visant « simplement » à trouver des solutions « justes » à un problème défini en des termes scientifiques. L'économie, et les économistes, construisent alors une position à part. Marina Herredia observe dans les années 70 le développement d'un journal purement économique *Ambito financiero*, l'apparition de rubrique économie dans les journaux de référence tels que *Clarín* et *La Nación* et aussi l'essor de cabinets de consultants et d'organismes privés d'analyse économique. Un ensemble d'acteurs à l'intersection entre le monde universitaire, les organisations internationales, les grandes entreprises et les acteurs politiques. Les économistes deviennent indispensables pour la représentation/compréhension de la réalité et l'action politique, mais une action politique qui n'est plus partisane, qui a tendance à se présenter, et à être considérée, comme neutre parce que scientifique. Les économistes comme porte-parole du marché trouvent, avec les militaires, des alliés dans une entreprise de

43 Mariana HEREDIA, *Les Métamorphoses de la représentation : les économistes et la politique en Argentine (1975-2001)*, op. cit., p. 433.

44 Sylvia SIGAL et Gabriel KESSLER, « Comportements et représentations face à la dislocation des régulations sociales », op. cit., p. 37.

réduction du rôle de l'État,⁴⁵ en contrepartie d'une croissante confiance dans le marché pour assurer la régulation sociale. Le rôle d'une expertise technique n'est pas nouveau en Argentine et l'utilisation par l'État des ressources scientifiques dans la technologie gouvernementale n'est pas une spécificité argentine.

Ce qui est nouveau, à partir de 1975, c'est comment une contrainte décrite comme extérieure permet l'essor d'un collectif et participe à la recomposition de la sphère politique pour une longue période. De fait, cette perspective permet de relativiser la coupure de 1983 en pointant la persistance d'une situation économique et d'une concentration du pouvoir dans des cercles restreints et homogènes. Les économistes à la façon des militaires s'imposent comme la seule alternative face au chaos qui menace et cette place s'accroît plus encore dans les années 90, lors de la mise en place des réformes néolibérales et de la convertibilité. Pour Herredia il s'agit d'un glissement entre une représentation sociopolitique de groupes sociaux organisés fondamentalement par l'intermédiaire des partis, à une représentation technopolitique par des experts. La politique reste sans mots,⁴⁶ deux paroles coexistent l'une expropriant l'autre de la capacité à signifier le réel :

Une parole pleine – celle de l'économie – qui, avec sa précision et sa prétention à l'exactitude, permettait de combler le sens de sa puissance descriptive. Et une parole vide – celle de la politique – asséchant le sens, qui s'affirmait incapable de faire son travail signifiant et qui s'émancipait complètement du monde⁴⁷.

L'hyperinflation agit profondément sur le social : « La société se transforme en un ensemble d'individus qui, usant de tous les moyens à leur portée, semblent livrer un combat perpétuel contre l'inflation. »⁴⁸ Il faut ajouter à cela la profonde crise de confiance que provoque un emballement chaotique des prix. Les prix ne sont pas seulement multipliés, mais la relation entre les produits change de jour en jour. La farine est un jour plus cher que les pâtes et le lendemain la relation s'inverse. Le salaire n'a plus de valeur fixe et l'on ne sait pas en début de mois à quoi correspond en terme de consommation la somme d'argent reçue. En cela, l'hyperinflation agit structurellement sur l'expérience sociale, modifiant jusqu'aux rapports interindividuels les plus intimes. W.

45 Mariana HEREDIA, *Les Métamorphoses de la représentation : les économistes et le politique en Argentine (1975-2001)*, *op. cit.*, p. 470.

46 Je prend l'expression à Julia Smola, « La politique sans mots », *Tumultes*, n°. 30 (2008): 215-231.

47 Julia SMOLA, « La politique sans mots », *op. cit.*, p. 215.

48 Sylvia SIGAL et Gabriel KESSLER, « Comportements et représentations face à la dislocation des régulations sociales », *op. cit.*, p. 40.

Benjamin observait déjà l'uniformisation des thèmes de conversation durant l'hyperinflation allemande des années vingt :

La liberté de la conversation se perd. Jadis il allait de soi qu'il fallait s'intéresser à votre interlocuteur. Maintenant on remplace cela par des questions sur le prix de ses chaussures ou de son parapluie. Inéluctablement le thème du coût de la vie, de l'argent, s'impose dans toute conversation. Il s'agit moins, en l'occurrence, des soucis et des souffrances des individus, à propos desquels ils pourraient peut-être s'entraider, que des considérations sur la situation en général. Comme si on était prisonnier dans un théâtre et qu'il faille suivre la pièce jouée sur scène, qu'on le veuille ou non, et faire de celle-ci, qu'on le veuille ou non, l'objet perpétuel de ses pensées et de ses paroles.⁴⁹

À juste titre Heredia parle de l'élaboration d'une représentation de l'Argentine comme une « société d'individus ingouvernables », thème ancien de l'imaginaire argentin cherchant toujours une raison à « l'échec ». C'est aussi le transfert d'une conflictualité politique — en terme de groupes aux intérêts conflictuels — à un problème technique dont la résolution concerne chacun à part égale.

« *Chirurgie lourde sans anesthésie* »

Au lendemain de son élection, le Président fait connaître son adhésion au principe d'une économie de marché et déclare vouloir mettre sur pied un grand plan de privatisation. Le Parlement vote une loi d'Urgence économique qui donne toute latitude au Président pour mener ses réformes. Cette révolution copernicienne du péronisme provoque d'importantes transformations structurelles de la société argentine. En réduisant le pouvoir des corps intermédiaires et en diminuant drastiquement le rôle de l'État dans la régulation sociale et économique, le Président péroniste transforme radicalement les modes de négociations. Les syndicats de salariés, mais aussi les organisations patronales, les grandes entreprises d'État et les militaires voient leur pouvoir d'intervention se réduire considérablement⁵⁰.

Le nouveau gouvernement va très rapidement atteindre un objectif de stabilisation de l'inflation. Il met en place une politique de privatisations qui en deux ans aura revendu, notamment à des entreprises étrangères, l'essentiel des grandes entreprises nationales. L'investissement direct étranger est multiplié

49 Walter Benjamin, *Sens unique*, Maurice Nadeau, Paris, 1988, p. 157. Cité par *Ibid.*, p. 43.

50 Voir à ce sujet Ricardo Sidicaro, « El nuevo peronismo y el ocaso de las corporaciones », *L'ordinaire Latino-Américain*, n°. 165-166 (décembre 1996): 35-39.

par plus de trois sur la période. Après 1997, le processus de fusion/acquisition s'accélère dominé par les entreprises à capital étranger qui absorbent les entreprises argentines. Dans le même temps, la dérégulation avance au pas de charge, dix sept lois et différents organismes de régulation des prix sont supprimés. Mais le Président s'évertue aussi à désamorcer la conflictualité. Par un jeu de négociation sectorielle et de privilège personnel, il divise les syndicats : ceux-ci échoueront dans leurs tentatives de grève générale. Il propose l'amnistie générale des crimes commis durant la période dictatoriale, tant pour les militaires que pour des membres des groupes armés subversifs encore incarcérés, à l'instar de Mario Firmenich ancien chef Montoneros. Mais la mesure phare du « modèle » ménemiste sera la politique dite de « convertibilité »⁵¹ qui imposera un taux de change fixe entre le dollar et la monnaie argentine. Dans un premier temps, 10 000 Austral équivaldront à 1 dollar jusqu'à janvier 1992 ensuite, 1 dollar équivaldra à 1 peso. Ce plan mis en place par le ministre de l'économie Domingo Cavallo permettra de contrôler l'inflation (voir graphique page 53).

Cet ensemble de réformes coûteuses pour la société élevant le taux de chômage et les inégalités ,a été justifié par le manque d'alternative. Le « There is no alternative » de Margaret Thatcher avait trouvé son équivalent argentin : la stabilité financière ou le chaos. Donnant immédiatement des résultats macro-économiques satisfaisants, le PNB va doubler entre 1989 et 1995, la production augmente annuellement de 5 à 6 % par an.⁵²

Les sacrifié-e-s du « miracle argentin »

Pour le Président Menem l'Argentine est rentrée dans le premier monde. Pourtant la crise financière mexicaine va mettre en danger le modèle et révéler ses failles. L'économie argentine se retrouve de plus en plus dépendante des marchés mondiaux et continue une spirale d'endettement commencé sous la dernière dictature. Entre 1993 et 1999, la dette augmente de 28,5 % à 41,7 % du PIB. Ce qui implique un droit de regard des organismes internationaux sur les politiques intérieures. Très concrètement la croissance économique a été rendue possible en échange d'une organisation de l'impuissance d'État prise au piège par les contraintes budgétaires. C'est la pauvreté qui va servir de variable

51 Appelée aussi par les économistes Currency Board, avec ce mécanisme la banque centrale argentine devient une simple caisse d'émission indépendante ne garantissant plus les liquidités des banques commerciales ni le contrôle des flux de capitaux, et une règle d'émission automatique fait des entrées de devises (en l'occurrence le dollar ; un peu plus tard, face à la crise, sera mis en place un panier de devises) l'unique source possible de la création monétaire. On voit que ce mécanisme entraîne une soumission totale de la politique monétaire argentine au mouvement de capitaux étrangers.

52 Le Monde, 23-24 Avril 1995.

d'ajustement de la politique de stabilisation monétaire et d'ouverture du marché argentin⁵³.

Le chômage dans les zones urbaines est presque multiplié par deux passant de 6,9 % à 13,7 % connaissant des pics à 18 % en 1995. Le sous-emploi⁵⁴ connaît la même courbe avec une moins forte progression (source CEPAL). Plus brutalement la pauvreté des ménages argentins augmente de 16,2 % en 1991 à 37,7 % en 2001⁵⁵. De plus cette dégradation des conditions de vie s'est faite, comme je l'ai déjà dit dans un cadre de profonde transformation des mécanismes de négociation sociale, qui se sont doublés d'une délégitimation des conflits sociaux en particulier pour les syndicats. Ceux-ci notamment ont perdu l'appui de leur allié politique traditionnel, le péronisme. Les chiffres des conflits ouvriers donnent une idée de cette évolution. Entre 1985 et 1989, ils étaient en moyenne de 715 par an, passant à 444 pour la période 1990-1994, ils chutent à 266 sur les années 1995-2000⁵⁶. En dix ans, la CGT perd 8 millions d'adhérent-e-s.

Les années 90 ont été des années de bouleversement (voir de destruction) de l'organisation sociale inclusive⁵⁷ qui avait été le signe distinctif de l'Argentine sur le continent latino-américain. Pour autant, la société argentine n'est pas pacifiée et les programmes d'ajustement suscitent d'autres types de mobilisation. En décembre 1993, dans une province du Nord, à Santiago del Estero et La Banda, les édifices des trois pouvoirs provinciaux sont pris d'assaut et brûlés, ainsi que les habitations de quelques dirigeants politiques et syndicaux. C'est dans le cadre d'un mouvement social provincial, en cours depuis le mois de juillet 1993, que ces événements se produisent. Mouvement social impliquant différents secteurs de la fonction publique provinciale (santé, éducation, administration), mais aussi du privé dans une situation de quasi-faillite de l'État provincial. Cet événement a un fort retentissement au niveau

53 Voir Jean-Marc Montaud et Emilie Laffiteau, « La pauvreté comme variable d'ajustement : l'exemple du Currency Board argentin », *Revue d'économie politique* 119, n° 3 (2009): 451-484. Susana E. Peñalva, « Question sociale et recomposition institutionnelle régressive. Réflexions sur l'expérience argentine. », *L'ordinaire Latino-Américain*, n° 198 (décembre 2004): 51-66.

54 Personnes travaillant moins de 35H et souhaitant travailler plus.

55 Source INDEC cité par J-M Montaud et E. Laffiteau *op. cit.*, p. 455.

56 François CHESNAIS et Jean-Philippe DIVÈS, *¿ Que se vayan todos ! : le peuple d'Argentine se soulève*, Paris, Nautilus, 2002, p. 33.

57 Il faut prendre prudemment cette référence au modèle inclusif argentin. Il est vrai que relativement aux autres pays de la région, l'Argentine a connu une importante classe moyenne et une relative modération des inégalités sociales. Reste que cette « inclusion » est relative aux situations d'extrême inégalité sociale qui marquent la plupart des pays latino-américains.

national pointant la fracture entre les représentant-e-s et la population⁵⁸. De 1993 à 1999 María Celia Cotarelo répertorie 76 manifestations comptant des attaques à des bâtiments publics et sur la même période 1 587 actions de protestations diverses ; « manifestation de rue, rassemblements, marches, « encerclements » d'édifice, « escraches », grèves, occupations, soupes populaires, installations de tentes, coupures d'électricité volontaire, lock out, grèves de la faim et boycott. »⁵⁹

À cette diversité de protestations utilisant un répertoire varié, il faut ajouter l'apparition des coupures de route. Plus exactement le fait qu'à partir d'un certain moment une forme de protestation qui existait auparavant prend une signification différente et fait apparaître une figure nouvelle d'identification/étiquetage sociale : *le piquetero*⁶⁰. La période ne fût pas exempte de lutte syndicale et de grève générale, mais elle reste globalement une période de perte de pouvoir des travailleurs et de dégradation des conditions de vie et de travail. En lieu et place d'entrée dans « le premier monde »⁶¹, le pays connaît ce que d'aucuns ont appelé une latino-américanisation. Destruction des protections sociales, précarisation et croissance continue de l'écart entre les plus riches et les plus pauvres. Parallèlement les circuits de corruption et de contrôle clientéliste se sont développés et ont pris de l'importance. Les promesses de la démocratie retrouvée finissent d'agoniser. Cette dégradation des conditions institutionnelles du régime ont décrédibilisé les partis et la politique de plus en plus considérés comme des vecteurs d'enrichissement personnel.

Les conditions dans lesquelles la réforme constitutionnelle de 1994 sera faite participeront fortement à la décrédibilisation du politique.

La réforme constitutionnelle de 1994

La nouvelle Constitution est définitivement adoptée le 22 août 1994 par l'assemblée constituante spécialement élue au suffrage universel direct le 10 avril 1994. Il faut remonter en amont de la convention pour comprendre le processus d'accord politique qui l'a rendu possible. Si la réforme constitutionnelle

58 Voir María Celia Cotarelo, *El motin de Santiago del Estero*. Argentina, diciembre de 1993. Programa de Investigación sobre el Movimiento de la Sociedad Argentina, Documento de trabajo n°19, 1999. (<http://bibliotecavirtual.clacso.org.ar/ar/libros/argentina/pimsa>)

59 Traduit par mes soins de María C. Cotarelo, *La protesta en la Argentina de los '90*. Sur le site web « herramienta, debate y critica marxista » (<http://www.herramienta.com.ar/revista-herramienta-n-12/la-protesta-en-la-argentina-de-los-90>).

60 Littéralement celui qui tient le piquet, bien évidemment il faudra aller plus avant dans la définition de cette figure complexe mais j'y reviendrai plus avant.

61 Si cela peut avoir un sens.

faisait partie du programme justicialiste de 1989, les responsables politiques étaient persuadés qu'elle devait être le fruit d'un large accord politique. Des négociations furent entreprises entre les deux principaux partis politiques, le PJ et l'UCR, elles débouchent sur un texte qui servira de base aux travaux de l'assemblée constituante couramment dénommé « núcleo de coincidencias básicas » fruit de deux accords passés entre Carlos Menem et Raúl Alfonsín « el pacto de Olivo » et « el pacto Preconstitucional » ou « de la Rosada ». Les objectifs affichés sont :

- l'atténuation du présidentielisme, essentiellement à travers la création du chef de cabinet. Nommé et destitué par le Président, mais responsable devant le Congrès qui peut le révoquer à travers un vote de censure. Le mandat présidentiel est ramené à 4 ans au lieu de 6.
- L'élection directe à deux tours du Président et du vice-président.
- La réglementation des décrets de nécessité et urgence⁶² afin de régulariser et de limiter leur utilisation.
- La création du Conseil de la magistrature en vue de préserver l'indépendance du pouvoir judiciaire.
- La réforme du mode de désignation des juges de la Cour suprême.
- Le renforcement du fédéralisme.

Un vote du Congrès en décembre 1993 (loi 24.309) viendra appuyer la légitimité de la réforme en l'inscrivant dans un débat de l'ensemble des forces politiques représentatives. Cette réforme s'inscrivait dans le processus de renforcement démocratique initié par l'administration radicale. Sans modifier l'esprit de la Constitution de 1953, cette réforme est marquée par la création de mécanismes d'équilibre du pouvoir : le Conseil de la magistrature, le chef de cabinet déjà cité, mais aussi la Auditoria Nacional (équivalent de la Cour des comptes) et Defensor del pueblo ; l'intégration à la Constitution de pactes internationaux de défense et de protection des droits qui acquièrent ainsi un rang constitutionnel. À quoi il faut rajouter l'élection du Sénat au suffrage direct et « le troisième sénateur », les deux premiers représentant la majorité et le troisième la première minorité. Et enfin — plus qu'un détail — la possibilité de réélection du premier mandataire.

La perception sociale de cette réforme constitutionnelle est marquée par cette dernière disposition. L'idée est fortement répandue que cette réforme ne vise qu'à satisfaire les désirs de réélection du Président Menem. L'accord des deux principaux partis est vécu comme une nouvelle trahison des principes axiologiques qui ont porté la première campagne d'Alfonsín. Celui-ci aurait

62 Décrets donnant un pouvoir législatif à l'exécutif.

troqué « le troisième sénateur » contre la réélection, dans un accord où l'intérêt général n'avait pas grand-chose à voir. La participation à l'élection de la convention constituante fût relativement faible avec un taux de participation de 77,52 % avec une proportion de votes blancs et nuls plus élevée de 5 %, il convient de relever ce chiffre parce que nous verrons plus loin qu'il révèle une tendance qui ira en s'accroissant. En chiffre brut, il s'agit de plus d'un million de personnes qui se sont abstenues à ces élections et qui avaient voté aux élections précédentes. La seconde réflexion que l'on peut faire est le caractère général des réformes introduites, qui ont laissé le soin aux législateurs par la suite d'interpréter la Constitution pour la concrétiser. À la lecture postérieure d'un certain nombre de débats parlementaires concernant en particulier les décrets de nécessité et urgence, ou le Conseil de la magistrature, le texte constitutionnel est sujet à des lectures divergentes voire opposées. Ce qui laisse à penser que l'accord, sur certains éléments du texte a été fait au prix d'un texte flou.

Impunité et corruption

La présidence Menem est aussi associée à l'impunité. Dès son élection il décide de gracier les militaires impliqués dans des rébellions contre l'État dans la période récente et des personnes, civiles et militaires, condamnées pour des faits liés à la dictature de 76-83. En tout premier lieu, les membres de la junte, mais aussi des subalternes et des ex-guérilleros. La Cour suprême de justice passera de 5 à 9 membres et le Président nommera 5 de ses membres d'alors, ce qui donne à l'exécutif une majorité automatique dans cette instance supposée indépendante du pouvoir exécutif comme du pouvoir législatif.

Le processus de privatisation entamé à marche forcée par le gouvernement dès son investiture donne lieu à des scandales de prises d'intérêt par des fonctionnaires publics voire des ministres. Dans le cas de la privation de l'entreprise de télécommunication nationale ENTEL, la prise illégale d'intérêt du ministre d'alors María Julia Alsogaray, sera avérée. Le Président Menem sera lui directement impliqué dans un trafic d'armes illégal en direction de la Croatie (alors sous embargo d'armes internationales) et de l'Équateur pris alors dans un conflit armé avec le Pérou. Dans ce second cas, le scandale est d'autant plus important que l'Argentine est garante de la paix entre les deux pays : la violation du droit se double d'une décredibilisation au niveau international. Reconnu coupable en juin 2001, Menem est condamné à la prison domiciliaire, il sera promptement absous par la Cour suprême quelques mois plus tard. Protégé ensuite par son statut de sénateur, il est malgré tout encore cité en 2007. Il sera définitivement hors de cause le 13 septembre 2011 au terme d'un procès

qui aura duré 3 ans. La question ici n'est pas de discuter de la culpabilité ou non de l'ex-Président mais de montrer que durant toute cette période de lourds soupçons pesaient sur lui. Un autre cas emblématique est celui de l'assassinat du journaliste et photographe José Luis Cabezas retrouvé mort le 25 janvier 1997 alors qu'il enquêtait sur l'implication d'un entrepreneur proche du pouvoir dans des cas de corruption. De forts soupçons pèsent sur la manière dont a été menée l'enquête laissant penser à des implications de la police de la province de Buenos Aires. Police, elle-même largement décrédibilisée par des pratiques mafieuses et des cas fréquents de « gâchette facile ». Dès 1995, c'est le propre ministre de l'économie de C. Menem, le père de la convertibilité, D. Cavallo, qui mène campagne contre la corruption de son propre gouvernement. On ne peut pas exclure le rôle de la stratégie électorale dans cette prise de position, l'ex-ministre visant alors la mandature suprême. Ces faits, et de multiples autres, ici rapidement résumés vont alimenter un sentiment d'impunité de la classe dirigeante, souvent assimilée à des voleurs et à des menteurs dans l'imaginaire collectif.

La « démocratie » argentine a 15 ans et elle a largement rattrapé les situations de délégitimation connues dans les pays d'Europe ou d'Amérique du Nord. Une « démocratie » avec laquelle on mange, on se soigne et l'on s'éduque est désormais réservée aux livres d'histoire. Les deux principaux partis ont montré leurs limites et l'heure est à la construction d'une alternative. La politique est elle-même décrédibilisée par une double dynamique : le soupçon d'une classe politique incapable et corrompue et un discours économique qui a dépolitisé une série de questions cruciales. Les médias et les sondages qui ont connu une croissance spectaculaire dans la période se font les porte-parole d'une « opinion publique » largement désabusée. Avant de continuer cette mise en perspective historique, il me semble important d'opérer un petit décrochage théorique sur la question cruciale de la démocratie.

II. DÉMOCRATIE OU GOUVERNEMENT REPRÉSENTATIF ?

- « - La crise, un mot qui vous fait rêver ?
- Ce n'est qu'un mot qui marque l'incapacité des intellectuels à capter leur présent ou à l'escalader ! Voilà c'est tout ! »

B.H Levy et M. Foucault

(La politique est la continuation de la guerre pas d'autres moyens,
1975)

Respirons un peu après avoir parcouru au pas de course plus de 100 ans de l'histoire argentine. Préciser le cadre historique ne doit pas occulter la nécessité d'une mise en forme théorique de l'objet.

Il est un point de départ incontournable à cette recherche qui organise l'ensemble du développement précédent : la « crise ». La crise économique, sociale et politique de l'Argentine au début du millénaire, mais surtout la « crise de la représentation », la « crise du politique », la « crise de la démocratie »... La dénomination varie pour nommer tour à tour ; une désaffection croissante, un engouement pour les propositions impossibles, la volatilité de l'offre, l'instabilité des identifications. La phrase de Michel Foucault, en épigraphe, vaut pour avertissement : il faut se méfier des crises. Il faut se méfier de ce qui disparaît lorsque nous utilisons ce vocable si pratique. Strictement « manifestation violente, brusque accès d'une maladie, d'un trouble » ou « période difficile, situation préoccupante » ; brusque, violente, préoccupante la situation nous dépasse et nous laisse sans mot. Alors nous disons « crise ». Il n'y a crise que par rapport à une situation de stabilité ou de « bonne santé », une situation qui

ne nous préoccupe pas. En dehors des périodes de crise, la situation politique, sociale et économique ne poserait donc pas de problème. De ça il faut me défaire. Il faut interroger la supposée « stabilité », la normalité interrompue.

La contextualisation historique permet de mettre à distance l'illusion du nouveau et le confort de ne voir que continuité mais il est nécessaire d'interroger l'idée même de démocratie. En la considérant comme une donnée préexistante à l'analyse, comme un point aveugle dans celle-ci⁶³. En adoptant sans critique « la démocratie », qui plus est dans une mise en perspective historique plus que sommaire, il y a naturalisation de la mise en forme du gouvernement. Les difficultés rencontrées dans la mise en place progressive de la « démocratie » relèveraient alors d'obstacles ou de dysfonctionnements. Ce qui suppose, d'une part, une sorte de destin démocratique des régimes politiques, avec des interruptions, mais qui sont justement que cela des interruptions, et, d'autre part, une définition de la démocratie précise et stable, ce qui est loin d'exister.

Il faut pouvoir remettre en cause l'usage du terme lui-même pour pouvoir entreprendre une analyse, pour éviter de confondre le discours de justification du pouvoir et la réalité observée, tout en considérant que le discours fait bien entendu partie de cette réalité.

L'observateur est impliqué dans la "réalité" qu'il décrit, il faut aussi prendre acte afin d'en rendre compte, du fait que cette vision s'impose à d'autres, précisément sur le mode de la "réalité" et que cette vision de la "réalité", à son tour, parce qu'elle sert à justifier les entreprises politiques, tend à exister au moins à travers les réalisations qu'elle inspire.⁶⁴

L'étude du fait historique de la représentation et de la création des gouvernements représentatifs montre que celle-ci est continuellement confrontée à une mise en question de son fonctionnement⁶⁵. Si le terme de « crise de représentation » est d'invention récente, la critique de la représentation dans son

63 Je dois l'éclaircissement de ce point à ma lecture de l'article de Bernard Lacroix in Dominique ROUSSEAU, Georges VEDEL et CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES COMPARATIVES CONSTITUTIONNELLES ET POLITIQUES (MONTPELLIER), *La démocratie continue : actes du colloque de Montpellier, 2-4 avril 1992*, Paris, L.G.D.J, coll. « La Pensée juridique moderne », 1995, XI-165 p. Article repris et augmenté sous le titre « La « crise de la démocratie représentative en France » », *Scalpel-Cahier de Sociologie politique de Nanterre*, , n° 1. <http://www.gap-nanterre.org/spip.php?article2>.

64 Bernard LACROIX, « La « crise de la démocratie représentative en France » », *op. cit.*

65 Bernard MANIN, *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Calmann-Lévy, coll. « Liberté de l'esprit », 1995, 319 p. ; Didier MINEUR, *Archéologie de la représentation politique : structure et fondement d'une crise*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Collection académique », 2010, 292 p.

fonctionnement et dans sa nature est consubstantielle des régimes représentatifs. Ce qui évolue c'est la forme et le fond de la critique. La difficulté est alors de cerner ce qu'est la représentation politique sans basculer dans une vision normative qui viendrait décrire la « bonne » représentation et, par là, stigmatiser la « mauvaise » représentation politique. Mais peut-on (doit-on ?) éviter un point de vue normatif quand il s'agit de parler de politique ? Peut-on séparer de manière inconditionnelle la mise en place des structures de gouvernement et leur adéquation à un idéal ? Qui plus est quand ces structures s'inscrivent dans l'idéal démocratique ?

Une redéfinition de la notion de démocratie nous permettra d'en circonscrire l'usage, ce qui m'amènera à utiliser préférentiellement la désignation de gouvernement représentatif pour le régime de gouvernement⁶⁶.

66 Il ne s'agira pas ici de faire une théorie de la démocratie. P. Rosanvallon nous met en garde contre une telle entreprise dans son cours récent au Collège de France (janvier-février 2012). Il préférera faire une théorie de l'indétermination démocratique. Son cours arrive trop tard pour que je puisse en utiliser pleinement les enseignements, et, si je m'éloigne sensiblement de ces conclusions préférant abandonner le vocable de démocratie pour désigner l'organisation politique, je partage bon nombre de ses analyses.

A. LA DÉMOCRATIE EN QUESTIONS

« Depuis que le mot existe s'il y a consensus, c'est sur l'idée que « démocratie » veut dire des choses différentes et opposées. »⁶⁷. Tour à tour il s'agit d'une organisation du pouvoir, d'un type de société, d'un idéal, d'un processus. Le jeu du dictionnaire n'est ici pas très utile. Il faut aller plus loin, ouvrir la boîte noire, et tenter, si ce n'est de fournir une définition, pour le moins indiquer le sens qui sera celui que j'utiliserai, tracer les relations qu'il implique, les orientations qu'il indique.

Paradoxalement, si l'étymologie ne nous indique rien quant à la réalité de l'objet il est impossible d'en faire abstraction. Pouvoir du peuple, ce *sens commun* reste, à jamais, une tension, entre réalité et idéal. Que cela soit pour l'évacuer ou le mettre au centre de la définition du terme, la souveraineté populaire reste accroché au mot lui-même comme une malédiction. Ce qui explique une ambivalence irréductible. La notion de démocratie recouvre tout à la fois une réalité et un idéal, un ici et maintenant et une remise en cause au nom d'un idéal, un cap ou un objectif, un pur mécanisme de gouvernement ou un « projet de société, une conception procédurale ou une représentation substantialiste.



Quino : Mafalda

67 Jacques RANCIERE, « Les démocraties contre la démocratie », in Giorgio AGAMBEN et ALL. (éds.), *Démocratie, dans quel état ?*, Paris, la Fabrique éditions, 2009, pp. 95-100.

Un concept portemanteau

Définir le terme aujourd'hui relève de la gageure tant le mot est utilisé continuellement, inséré dans différents discours justifiant des pratiques radicalement divergentes. Ainsi l'idée démocratique justifie-t-elle des guerres et leurs contestations, participe-t-elle de la légitimité du pouvoir et de sa remise en cause. La démocratie « là où elle tend à devenir le "tout" [...] achève de disparaître en tant que corps propre pour n'être plus qu'un petit mot, un opérateur de discours, un mot magique certes, un mot puissant, mais un mot, ou alors un "concept portemanteau". »⁶⁸

Démocratie directe, démocratie représentative, démocratie populaire, démocratie participative, démocratie réelle, démocratie providentielle, démocratie formelle, démocratie du public, démocratie continue, démocratie d'opinion, démocratie immunitaire, démocratie immédiate, démocratie illibérale, démocratie autoritaire, contre-démocratie, démocratie délibérative⁶⁹...

Défrichage conceptuel

Dans un premier temps, l'étendue du choix donne un certain tournis, on peut tenter de suivre les différentes acceptations et les lier à des auteurs, des approches, des ensembles de recherches ou des contextes historiques. Je me suis vite rendu compte que l'assemblage révélait plus, d'une utilisation ponctuelle dans un contexte précis, que d'une amélioration notable de l'opérationnalité du concept. Je ne voudrais pas laisser croire que mon insatisfaction relève d'un mépris quelconque pour les perspectives ouvertes et les apports effectués par les différentes recherches qui ont donné lieu à ces dénominations. Je n'y ai personnellement pas trouvé les ressources et les perspectives qui me permettraient d'organiser ma pensée. Il faudrait passer plus de temps pour délimiter les apports et les limites, qui existent bien évidemment, avant de s'aventurer à poser un verdict définitif quant à l'utilité de ces dénominations. Plus que de renvoyer à des auteurs précis, je m'attacherai plus à dessiner des lignes d'analyse qui sont souvent mêlées. Ce qu'il m'importe de faire c'est de dégager une approche possible, pas de distribuer *malus et satisfecit* aux auteurs. Ce qu'il faut retenir ce sont les dimensions importantes qui sont mises en lumière par les différentes recherches :

- sur des formes particulières au sein des États à gouvernement

68 Alain BROSSAT, *Le sacre de la démocratie : tableau clinique d'une pandémie*, Paris, Anabet éd., coll. « Pamphlet », 2007, 146 p., p. 12

69 Je reviendrai plus avant sur certaines de ces dénominations que je donne ici qu'à titre indicatif, pour la poétique du récit et les besoins de l'argumentation.

démocratique s'agissant alors de traduire une évolution (démocratie délégative⁷⁰, démocratie autoritaire) traduisant les différentes formes de l'organisation du pouvoir qui peuvent, tout en se réclamant de la démocratie, impliquer des relations différentes entre les différents pouvoirs (exécutif, parlementaire, judiciaire) ;

- sur des formes d'organisation particulière du rapport entre citoyen et pouvoir (démocratie participative⁷¹, contre-démocratie⁷²) qui insistera plus sur l'évolution des questions de contrôle et de participation (ou de non-participation), ainsi que sur la spécificité délibérative de certains processus de mise en place de politique publique ;
- sur la question des nouvelles limites qui s'imposent aux personnels politiques du rôle des sondages et des médias (démocratie d'opinion⁷³) ou du Conseil Constitutionnel (la démocratie continue⁷⁴).

Différentes dimensions qui sont loin d'être inutiles lorsque l'on cherche à comprendre l'organisation politique. D'un autre côté, accrocher de cette manière, des adjectifs qualificatifs au nom propre lui-même renvoie, paradoxalement, à une certaine fixité du terme de base.

Démocratie serait le radical permanent sur lequel viendraient se greffer des adjuvants circonstanciels, sans toutefois toucher pleinement au principal. Que l'on pense à Churchill à qui on attribue la fameuse phrase que la démocratie serait le pire des régimes à l'exception de tous les autres ou que l'on se penche sur l'ouvrage de référence de Daniel Gaxie sur la démocratie représentative qui dès l'introduction remarque que :

La conviction que la démocratie est le meilleur, ou le moins mauvais, es régimes politiques est solidement établie. En l'état actuel des choses, la forme particulière qu'elle revêt dans les pays occidentaux s'impose comme une organisation indépassable, assurant la protection des

70 Guillermo O'Donnell, « ¿ Democracia delegativa ? », Cuadernos del CLAEH, n° 61, Montevideo, Uruguay, 1992, p. 5-19.

71 De nombreuses recherches travaillent aujourd'hui cette question, je renvoie simplement à deux ouvrages : Loïc BLONDIAUX, *Le nouvel esprit de la démocratie : actualité de la démocratie participative*, Paris, Seuil, coll. « La République des idées », 2008, 109 p. et Alban BOUVIER et Jean Samuel BORDREUIL, *Démocratie délibérative, démocratie débattante, démocratie participative*, Genève, Droz, 2007, 230 p.

72 Pierre ROSANVALLON, *La contre-démocratie : la politique à l'âge de la défiance*, Paris, Éd. du Seuil, coll. « Les Livres du nouveau monde », 2006, 345 p.

73 Entre autres références Patrick CHAMPAGNE, *Faire l'opinion : le nouveau jeu politique*, Paris, les Éd. de Minuit, coll. « Le Sens commun », 1990, 311 p.

74 Dominique ROUSSEAU, Georges VEDEL et CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES COMPARATIVES CONSTITUTIONNELLES ET POLITIQUES (MONTPELLIER), *La démocratie continue*, *op. cit.*

libertés, le pluralisme des opinions et l'association des citoyens au gouvernement par l'intermédiaire de leur représentant. [...] Comme le marché, la démocratie apparaît, au moins en Occident, comme l'universel et indépassable horizon de notre temps.⁷⁵

Si pour Gaxie il s'agit bien de décrire la démocratie représentative comme ordre politique, il exprime très bien ce caractère indépassable d'une démocratie qui ne serait plus à faire ou à inventer, mais à vivre, comprendre et peut-être améliorer. Pour être *universelle et indépassable* la démocratie n'en serait pas moins en *crise*. Cette *crise des démocraties* ou *crise de la représentation* parfois distinguée, parfois homonyme, n'en finit pas de noircir du papier. Mais ces deux propositions ne seraient pas si opposées qu'elles le paraissent. La crise des démocraties ne serait-elle pas avant tout la preuve sans cesse renouvelée que la démocratie existe ? La question qui serait alors évacuée serait : est-ce que la démocratie existe ? Loin d'être une simplification du problème, la question renvoie à l'impérieuse nécessité de définir le terme.

Politologue, sociologue, journaliste et essayiste sont convoqué-e-s au chevet des sociétés toujours ou presque dans une optique de quête de solutions, d'expertises plus que d'analyses rigoureuses. Les éléments principaux du diagnostic de cette crise sont :

- relativement au politique, la désaffection pour la sélection des dirigeant-e-s exprimée par l'abstention, la percée des partis dits populistes voire fascistes ou nationalistes. Dans cette catégorie se retrouvent aussi les trois dimensions évoquées plus haut (organisation du pouvoir, lien avec la citoyenneté et tout ce qui touche au développement des pouvoirs concurrents aux élus). On trouvera ici autant des réflexions sur l'organisation constitutionnelle que sur la question de l'expression de la souveraineté ;
- relativement au social, on parlera de la montée de l'individualisme, de la violence, de la perte du lien social. Ce n'est plus alors la démocratie qui est issue de l'organisation humaine, mais elle en devient la cause.

Encore une fois les approches se mêlent dans les différents ouvrages.

Cela relève d'un défaut d'analyse qui conduit souvent à raisonner « comme si les faits sociaux n'existaient qu'en vue du rôle qu'ils sont censés remplir et comme si ceux-ci n'avaient d'autre cause originelle que le sentiment, clair ou confus des services qu'ils sont appelés à rendre »⁷⁶. En clair, la démocratie

75 Daniel GAXIE, *La démocratie représentative*, Paris, Montchrestien, coll. « Clefs. Politique », 2003, p. 7.

76 Émile DURKHEIM, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige », 1987, p.89.

serait la forme politique trouvée par « les sociétés », en fonction de problèmes qu'elles auraient à résoudre.

Il faut alors distinguer, d'une part, la question du politique, de la démocratie comme organisation du gouvernement, la démocratie représentative, et, d'autre part, la société démocratique, la démocratie comme forme particulière du lien social, comme organisation d'un éthos.

La société démocratique

Au commencement, au temps lointain où j'eus l'idée étrange de commencer une thèse, je pensais que la démocratie devait être comprise comme un phénomène social : « expression des mœurs et de l'âme humaine » comme l'indiquait Tocqueville. L'intérêt d'une telle conception était de saisir, dans un même mouvement, les formes institutionnelles du pouvoir et les relations sociales qui les sous-tendent. De ne pas succomber à l'illusion d'une organisation du pouvoir toute contenue dans des textes et des institutions, mais à vouloir contourner, le problème je m'exposais à un piège plus subtil : faire de la démocratie *l'alpha* et *l'oméga* des sociétés modernes, tout y rapporter comme en dernière instance, pour le meilleur et pour le pire.

La société qui s'annonce démocratique [...] semble être admise partout comme étant la réalisation d'une perfection fragile. De sorte qu'elle ne doit plus être exposée à des attaques, puisqu'elle est fragile; et du reste n'est plus attaquable, puisqu'elle est parfaite comme jamais société ne fut.[...] C'est la première fois dans l'Europe contemporaine, qu'aucun parti ou fragment de parti n'essaie plus de seulement prétendre qu'il tenterait de changer quelque chose d'important.[...] On en a fini avec cette inquiétante conception, qui avait dominé durant plus de deux cents ans, selon laquelle une société pouvait être critiquable et transformable, réformée ou révolutionnée. Et cela n'a pas été obtenu par l'apparition d'arguments nouveaux, mais tout simplement parce que les arguments sont devenus inutiles. À ce résultat, on mesurera, plutôt que le bonheur général, la force redoutable des réseaux de la tyrannie.⁷⁷

La démocratie n'est plus alors qu'un mot commode pour désigner le monde tel qu'il est et tel qu'il va. Que peut-on regrouper sous l'appellation de société démocratique ? L'Italie et la Suède, la France de 2010 et celle de 1871, le Mexique et la Suisse ?

Pourquoi choisir cette caractérisation plutôt qu'une autre ? Sociétés capitalistes, sociétés occidentales, sociétés industrielles, société des individus...

⁷⁷ Guy DEBORD, *Commentaires sur « La société du spectacle »*, Paris, Gallimard, 1992, 112 p.36-37.

la liste ne peut être exhaustive. Au final il est clair que la dénomination choisie relève plus d'une nécessité argumentative que d'une caractérisation précise et rigoureuse d'un objet. Il s'agira de mettre en qualificatif de la société étudiée l'élément que l'on se propose de critiquer ou de mettre en avant.

La haine de la démocratie

Rancière nous met en garde : rapporter la société moderne à la démocratie alimente la haine de celle-ci.

L'équation démocratie = illimitation = société qui soutient la dénonciation des "crimes" de la démocratie présuppose donc une triple opération : il faut, premièrement, ramener la démocratie à une forme de société ; deuxièmement, identifier cette forme de société au règne de l'individu égalitaire, en subsumant sous ce concept toutes sortes de propriétés disparates, depuis la grande consommation jusqu'aux revendications des droits des minorités en passant par les luttes syndicales ; et enfin, verser au compte de la "société individualiste de masse" ainsi identifiée à la démocratie la recherche d'un accroissement indéfini qui est inhérente à la logique de l'économie capitaliste.⁷⁸

Dominique Schnapper, par exemple, dans son livre « La démocratie providentielle. Essais sur l'égalité contemporaine »⁷⁹ définit la démocratisation comme « l'extension de l'idée de l'égalité et des effets de cette extension dans tous les domaines de la vie sociale »⁸⁰, ainsi ce sont les sociétés modernes qui seront démocratiques. Comme l'avait fait Tocqueville pour la société américaine, toutes les évolutions sont alors rapportées à la démocratie. Et, comme Tocqueville qui voyait dans la dynamique de l'égalité une dérégulation possiblement néfaste à la liberté même, D. Schnapper va affirmer que la résultante de la « démocratisation » c'est « l'illimitation des demandes », l'individualisme et, au final, donc la dérégulation et l'appel à une toute puissance de l'État. Ce ne sont plus des situations économiques, des politiques ou des institutions qui sont en cause, mais bien l'appétit insatiable de l'*homo democraticus*. « La démocratie signifie l'accroissement irrésistible des demandes qui fait pression sur les gouvernements, entraîne un déclin de l'autorité et rend les individus et les groupes rétifs à la discipline et aux sacrifices requis par l'intérêt commun. »⁸¹.

78 Jacques RANCIÈRE, *La haine de la démocratie*, Paris, La fabrique éditions, 2005, p. 26.

79 Dominique SCHNAPPER, *La démocratie providentielle : essai sur l'égalité contemporaine*, Paris, Gallimard, coll. « NRF essais », 2002, 325 p.

80 *Ibid.* p. 17.

81 Jacques RANCIÈRE, *La haine de la démocratie*, *op. cit.* La citation précédente

Comme le dit Rancière cette critique n'est rendue possible que par un glissement hors du politique. La démocratie considérée comme une forme de société la question des limites se pose différemment. Le problème n'est plus, aujourd'hui, le totalitarisme ou le manque de réalité en termes sociaux et économiques du système démocratique : « C'est du peuple et de ses mœurs qu'ils se plaignent, non des institutions de son pouvoir. »⁸²

Cette confusion qui traverse les critiques de la démocratie, qu'elles soient inspirées par un idéal de justice sociale d'inspiration marxiste ou par l'idéologie libérale, entretient une confusion qui ne permet plus de distinguer ce qui travaille le social et les formes ponctuelles, historiques, de l'organisation politique des sociétés. Cette confusion entretient un débat sans fin où la démocratie est à la fois source des problèmes et horizon indépassable de leurs résolutions.

Est-ce que pour autant il s'agirait de rejeter la démocratie comme un simple scintillement sur l'océan immense du gouvernement représentatif ? Disqualifier définitivement l'utopie de la souveraineté du peuple, ravalée au rang d'artifice idéologique, ou de bonne intention idéaliste ou, pire, de machine de guerre au service de la domination ? Il me semble que pour l'analyse, la solution est peut-être simplement de distinguer, d'une part, le gouvernement représentatif et, d'autre part, le phénomène démocratique, et d'attribuer à chacun de ces termes la place qui lui convient.

La démocratie écho du monde

Le problème de la démocratie c'est le passage de, la foule, la *plebs*, masse ignorante, au *populus*, le peuple souverain. La transformation de l'*okhlos*, rassemblement turbulent des turbulences individuelles, au *demos*, peuple conscient de lui-même. Dans cette transmutation de la diversité singulière des individus humains en capacité agissante d'un sujet unifié réside toute la difficulté de la souveraineté démocratique.

est issue de ce livre p.13 et est empruntée à « The crisis of Democracy : report on the governability of democracies to the Trilateral Commission. » M. Crozier, S. P. Huntington, Jôji Wakatanaki. 1975.

82 *Ibid.*, p. 9

La démocratie comme interruption

Rompant avec une vision institutionnaliste de la démocratie comme système politique, tout comme avec l'idée que la démocratie serait, purement et simplement, une forme particulière du lien social. Jacques Rancière, à partir d'une réflexion fondée, tant sur la tradition philosophique, que sur des observations historiques, va repenser à nouveau frais l'idée de démocratie. Celle-ci devient forme et condition de la politique. La politique étant elle-même, ni gestion, ni nécessité consécutive au rassemblement des hommes en communauté, pas plus qu'elle ne serait compétition pour le pouvoir. Elle n'est pas non plus consensus entre vues divergentes ou intérêts opposés. Il y aurait, d'une part, *la police*, organisation et régulation du social et, d'autre part, la politique qui serait *interruption* et contestation de cette *police*. Alors « la politique, dans sa spécificité, est rare. Elle est toujours locale et occasionnelle. »⁸³ À ce stade, et avant d'aller plus loin, il convient de dire deux mots sur la question de *police*.

Si *la police* est associée à l'organisation de la société, à son organisation, soit comment se dénombrent les ayants droit et les *parts* qui leur échouent. Elle n'est nullement, *a priori*, bonne ou mauvaise. Il s'agit de nommer l'instance régulatrice et gestionnaire, qui peut être plus ou moins juste ou considérer comme telle, qui peut être plus ou moins adéquate, plus ou moins efficiente. Et, si l'État est, dans les sociétés contemporaines, un élément central de *la police*, il n'est nullement le monstre froid par lequel tout advient : « la distribution des places et des fonctions qui définissent un ordre policier relève autant de la spontanéité supposée des relations sociales que de la rigidité des fonctions étatiques. »⁸⁴. L'ordre policier laissera plus ou moins d'espace à la politique, s'armera plus ou moins violemment contre la contestation, sera plus ou moins robuste, mais n'est qu'un ordre policier parmi d'autres possibles. *La police* a à voir avec ce qui peut être compté et dénombré ; la politique avec ce que ce comptage ignore ou nie. La politique est une incertitude, non un risque, le risque est toujours quantifiable, modélisable, *in fine* intégrable à *la police* comme probabilité.

Luc Boltansky ne décrit-il pas la même chose en distinguant, à la suite de Wittgenstein, *monde* et *réalité* ? Il y a l'immensité insaisissable, indénombrable, de tout ce qui arrive, *le monde*, ce surplus irréductible qui rend toute connaissance incomplète, et, sur ce fond, se détache *la réalité*.

[Elle] est robuste ou se tient, quand aucun événement ne surgit dans l'espace public avec un relief suffisant pour remettre en cause l'harmonie préétablie entre la réalité et la mise en spectacle de la

83 Jacques RANCIERE, *La mésentente : politique et philosophie*, Paris, Galilée, coll. « La Philosophie en effet », 1995, p.188

84 *ibid.* p. 52.

réalité, soit qu'un tel événement n'ait pas lieu d'être, soit qu'il demeure invisible.⁸⁵

La police est la réalité, l'*interruption* émerge de l'inconnu du monde. La politique, telle que Rancière la conçoit, a partie liée avec cet événement, mais aussi avec « l'espace public » et le « relief suffisant », dans la dimension que le philosophe appelle esthétique, partage du sensible. C'est-à-dire la loi, généralement implicite, qui définit les formes de l'avoir-part, de la légitimité à être et à avoir, en définissant d'abord les modes perceptifs dans lesquels s'inscrivent les parts et les places. Partage, comme ce qui sépare et exclut d'un côté, et de l'autre, ce qui fait participer, ce qui est commun. L'essence de la *police* est d'être un partage du sensible caractérisé par l'absence de vide et de supplément : la société y consiste en groupes voués à des modes de faire spécifiques, en place là où ces occupations s'exercent, en modes d'être correspondant à ces occupations et à ces places. *La police* est comptabilisable, mesurable, saisissable dans sa totalité ; elle est ce qui stabilise *la réalité* mettant à distance l'incertitude du *monde*.

La politique comme esthétique

De ce fait, la politique est d'abord une intervention sur le visible et l'énonçable.

Le travail essentiel de la politique est la configuration de son propre espace. Il est de faire voir le monde de ses sujets et de ses opérations. L'essence de la politique est la manifestation du dissensus, comme présence de deux mondes en un seul.⁸⁶

La politique si elle est avant tout liée à la création de sujets collectifs, elle a à faire tout autant avec les conditions de possibilités d'une scène commune où ces sujets peuvent s'exprimer et se donner à voir comme sujet, et être vus et entendus comme tel. C'est le point aveugle des conceptions échangiste, contractuelle ou communicationnelle de la démocratie ; que la politique est d'abord un conflit sur l'existence d'une scène commune, sur l'existence et la qualité de ceux et celles qui y sont présents.

La fable de l'Aventin, convoquée par Rancière pour expliquer cette dimension me semble particulièrement illustrative⁸⁷. Pierre-Simon de Ballanche reprend, en 1829, le récit de Tite-Live de la sécession des plébéiens romains sur

85 Luc BOLTANSKI, *De la critique : précis de sociologie de l'émancipation*, Paris, Gallimard, coll. « NRF essais », 2009, p. 62.

86 Jacques RANCIÈRE, *Aux bords du politique*, Paris, Gallimard, coll. « Folio. Essais », 2004, p.241.

87 Jacques RANCIÈRE, *La méésentente*, *op. cit.*, p. 45 et suivantes.

l’Aventin. Pour les sénateurs romains aucun accord ne peut avoir lieu avec ceux qui n’ont aucun nom, qui ne peuvent, en conséquence, prononcer aucune parole audible. Ils ne sont capables que de plainte et de gémissement, privés du *logos*, plus haute expression de la raison, puisqu’il est capacité de nommer le juste et l’injuste fondé sur la capacité de distinguer le bien du mal selon Aristote. Au contraire, leurs paroles ne sont que *phônè*, bruits, capacité animale de signifier la douleur et le plaisir. Les plébéiens en forçant les sénateurs à les reconnaître comme interlocuteurs, comme sujet parlant pouvant comprendre et être compris, expriment non pas une gêne ou une douleur, mais bien un litige fondé sur le juste et l’injuste. Ce faisant, ils ne font pas qu’entamer une négociation, ils créent l’espace de possibilité de cette négociation. « Ils écrivent, dit Ballanche, “un nom dans le ciel” : une place dans un ordre symbolique de la communauté des êtres parlants, dans une communauté qui n’a pas encore d’effectivité dans la cité romaine. »⁸⁸

Ainsi, l’émergence du sujet politique redécoupe-t-elle le champ de l’expérience qui donnait à chacun-e son identité et sa part. Il ne s’agit pas seulement de rompre avec une situation de domination, une relation entre ceux et celles qui exercent une puissance et celles et ceux qui la subissent, mais une rupture avec les dispositions, les caractéristiques qui rendraient les un-e-s propres à commander et les autres à obéir. Un changement des paradigmes qui stabilisaient *la réalité*. Un morceau du *monde* a pris place dans la *réalité*, celle-ci doit alors se réorganiser, une nouvelle *police* se configure.

Prenons comme exemple, parmi d’autres, le féminisme : le mouvement d’émancipation des femmes ne peut être limité à l’énonciation d’intérêts spécifiques associés à l’existence des êtres humains femelles, même si cela aussi en fait entièrement et à juste titre partie. Il va au-delà et oblige à une recomposition totale, et encore inachevée, de la réalité. D’abord, bien évidemment, la division du privé et du public, de ce qui est lié à l’organisation générale de la société, et donc par là justiciable des principes généraux de justice et d’égalité, et ce qui est renvoyé au privé, aux choix individuels. Mais aussi, pour être intégrées à une nouvelle représentation du réel, les lignes du masculin et du féminin sont déplacées, le mouvement féministe a introduit la remise en question du genre comme élément d’organisation du réel. C’est l’existence d’une division naturelle des capacités, des désirs, des destins, fondée sur une distinction sexuée qui est remise en cause : l’accession des femmes comme sujet politique correspond tout à fait à ce que dit Rancière.

[Elle] défait et recompose les rapports entre les modes du *faire*, les

88 *Ibid.* p. 47.

modes de l'*être* et les modes du *dire* qui définissent l'organisation sensible de la communauté, les rapports entre les espaces où l'on fait telle chose et ceux où l'on en fait une autre, les capacités liées à ce *faire* et celles qui sont requises pour un autre.⁸⁹

C'est ce processus de subjectivation qui constitue le scandale démocratique. Le *demos* n'est pas le peuple comme collection des membres de la communauté ou telle ou telle partie, dénombrable et identifiable, cela n'est que la *plebs* ou l'*okhlos*, terme moins évocateur, mais synonyme, c'est l'unité soumise à la logique de *la police*. De l'*okhlos* au *demos*, il y a la politique. Le peuple est le sujet matriciel de la politique. C'est le scandale introduit dans *la police*, c'est la possibilité, sans cesse renouvelée de l'interruption de *la réalité* par l'émergence du *monde*.

Police

La *plebs*, l'*okhlos* soumit à la logique de *la police*, c'est la masse informe, mais organisée par une répartition des fonctions et des places, une organisation du dicible et du visible qui soutient et justifie la répartition, des tâches et des rôles, liée à une répartition des avoirs, des parts. Ce sont ceux et celles que l'ordre symbolique renvoie au silence ou à la plainte. Non pas simplement privés de parole, mais privés de la possibilité que leurs paroles soient entendues comme un discours articulé. C'est le renvoi de cette parole aux cris et aux gémissements incapables de formuler une vision du monde. L'humain est animal politique en tant qu'il distingue le juste de l'injuste et non pas simplement la douleur du plaisir. La démocratie n'est alors, ni l'autorégulation consensuelle des passions plurielles de la multitude des individus, ni le règne de la collectivité unifiée par la loi à l'ombre des déclarations des Droits. Il y a démocratie lorsque des sujets collectifs peuvent être pris en compte. Il n'y a pas de démocratie simplement parce que la loi déclare les individus égaux et la collectivité maîtresse d'elle-même. Il y faut encore cette puissance du *demos* qui n'est ni l'addition des partenaires sociaux, ni la collection des différences, mais tout au contraire le pouvoir de défaire les partenariats, les collections et les ordinations. Ce pouvoir de division se réalise à travers un système contingent d'événements, de discours et de pratiques par lesquels une multitude quelconque se déclare et se manifeste comme telle et dénie en même temps son incorporation à l'Un d'une collectivité distribuant des rangs et des identités. Le *demos* est une place vide qui laisse toujours une part d'indétermination au social. Il est possible de revenir à La Boétie à ce point de la réflexion. « Le nom d'Un enchante » disait-il, le souverain

⁸⁹ *Ibid.* p. 67.

renvoie une image unifiée et ordonnée, tel que le représente la couverture du Léviathan de Hobbes. Ce souverain composé d'une multitude d'hommes (je ne pense pas que l'on y trouve des femmes) et qui fait à la fois sa réalité et sa puissance.

« Le discours de la servitude volontaire » écrit au XVI^e siècle, sous titré « ou le Contr'un » lors de sa réédition de 1835⁹⁰, reconnaît dans la soumission à cette image de l'unité ordonnée une des causes de la servitude. La place vide du *demos* est alors la condition de la politique comme possibilité de subjectivation au nom du *demos*, parce que vide, la place est à prendre. Ce n'est pas sans rappeler Claude Lefort qui voyait dans le « lieu vide » du pouvoir la nature même de la démocratie, le meurtre du souverain ayant laissé une place sans cesse à conquérir.

Pour Rancière, enfin, l'égalité n'est pas le but de la démocratie, mais son origine. C'est l'égalité qui introduit la possibilité scandaleuse que quiconque a capacité à contester la distribution des parts et des places, et à prétendre réorganiser, selon un nouveau partage du sensible, cette répartition. D'une certaine manière, on retrouve le Tocqueville de « De la démocratie en Amérique » qui voyait dans l'égalisation des conditions « un fait providentiel, il en a les principaux caractères : il est universel, il est durable, il échappe chaque jour à la puissance humaine »,⁹¹ mais, là où il voyait une menace qu'il fallait encadrer tant par des lois que par de « bonnes mœurs », le philosophe perçoit la possibilité de la politique.

E. Laclau qui partage en grande partie les analyses du philosophe français élève néanmoins une objection qui est plus qu'un détail. D'une certaine façon, Rancière semble attacher la question de la subjectivation et de la politique avec l'émancipation. Laclau rappelle que l'émergence d'un sujet n'a pas forcément à voir avec la justice et l'émancipation, mais peut aussi porter avec soi des menaces pour d'autres. Sans pour autant tomber dans les craintes du « gros animal », il convient de se garder d'une conceptualisation qui essentialiserait la subjectivation politique comme émancipation qui ne nous permettrait pas de penser certaines émergences qui peuvent être facteur d'exclusion ou d'oppression.

Est-ce qu'accepter ce modèle ne fait pas courir le risque d'une dichotomie simpliste :

- d'un côté, *une police*, sorte de machine froide de gouvernement, qui

90 Voir Étienne de LA BOÉTIE, Pierre LÉONARD et Félicité de LA MENNAIS, *Le discours de la servitude volontaire*, Paris, Ed. Payot, coll. « Petite bibliothèque Payot », 2002, 334 p.

91 Alexis de TOCQUEVILLE, *De la démocratie en Amérique. I*, op. cit. p. 60.

serait interrompue par on ne sait quel « miracle social » ?

- et de l'autre, une dynamique qui la transformerait par à-coups au gré des subjectivations aléatoires, des « émergences » du *monde* ?

La police est traversée par des divisions, des rapports de force et des conflits d'intérêts, qui ne sont pas étrangers aux émergences du politique. Le cas du mouvement ouvrier est particulièrement illustratif. La prise en compte du prolétariat dans le décompte des parts, et son existence même comme sujet collectif ne s'est pas fait sans mal. Aujourd'hui les organisations représentatives des salarié-e-s mènent d'une manière ou d'une autre un travail de négociations et de luttes qui continuent de porter des enjeux réels, mais qui sont subsumés dans l'horizon indépassable du salariat et de l'ordre politique du gouvernement représentatif. « Le prolétaire »⁹² n'est plus un sujet qui remet en question la société de classes. Il ne s'agit pas là d'un jugement théorique sur les potentialités d'un tel terme, mais le constat d'une intégration à *la police* des organisations représentatives du mouvement ouvrier.

Il y a un réel apport analytique à cette distinction entre *police* et politique. Cela permet d'isoler la question du gouvernement représentatif sans pour autant rapporter la *crise* de celui-ci à la démocratie et donc *in fine* au social. Comme de ne pas inclure la réflexion dans le cadre de la tension entre démocratie réelle et démocratie formelle, qui nous oblige constamment à une critique normative fondée sur les valeurs démocratiques qui sont alors, comme nous l'avons vu précédemment, naturalisées dans l'histoire du gouvernement représentatif et rendues indissociables de celui-ci. Arrivée au terme de cette réflexion, l'analyse ne porte plus sur un objet indifférencié et flou, mais s'articule autour de trois dimensions :

- le gouvernement représentatif regroupe la question de l'organisation politique des sociétés modernes, système au sein duquel je m'intéresserai plus particulièrement à la représentation politique comme institution ;
- ce gouvernement représentatif participe d'une *police* qui est confirmation et stabilisation de *la réalité*, ce qui permet d'articuler la dimension plus spécifique du gouvernement représentatif avec l'ensemble de l'organisation sociale ;
- la démocratie, entendue comme interruption de la *police* par émergence du monde lié à des processus complexes de subjectivation, permet de prendre en charge la dimension dynamique du social.

92 Ce qui ne remet nullement en question l'existence du prolétariat.

B. DE LA DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE AU GOUVERNEMENT REPRÉSENTATIF

Toute une tradition invite à laisser de côté la question de la souveraineté du peuple pour voir dans la démocratie l'organisation sans violence de la compétition démocratique. Il est vrai qu'alors « les démocraties » avaient affaire avec le débat de démocratie formelle / démocratie réelle. Démocratie libérale contre démocratie populaire, liberté ou égalité, pluralisme ou totalitarisme, le débat sur la démocratie se retrouvait dans des termes organisés autour de ces couples d'oppositions. D'aucuns pointaient la différence entre les droits et les conditions de leur effectivité, d'autres la primauté de la liberté et les vertus de celle-ci à organiser les activités sociales. Une fois cette dichotomie enterrée sous les gravats du mur de Berlin cette conception minimale perdit de sa force⁹³. A. Touraine relevait dans son ouvrage « Qu'est-ce que la démocratie ? » l'appauvrissement de la notion de démocratie, due à la limitation d'une idée démocratique réduite à un ensemble de garanties contre le pouvoir autoritaire. Si aujourd'hui le dialogue social, la participation, le débat public, l'expertise, les processus délibératifs sont venus enrichir le discours, le fondement du discours qui définit la démocratie avant tout comme « démocratie représentative » reste valable. Il s'agit d'une démocratie de délégation. Donc, une démocratie qui aurait plus le souci du gouvernement que de la souveraineté, plus le souci de régler des *problèmes* que de penser en terme de puissance d'agir du peuple souverain. Pourquoi alors conserver le terme de démocratie ? Quelles raisons avons-nous du point de vue de l'analyse de conserver ce terme ambigu, indéfini qui renvoie à une multiplicité de sens, et chargé de polémique insoluble ?

Pour pouvoir aborder l'étude des systèmes politiques contemporains il m'apparaît nécessaire de tenir séparé, les questions normatives et axiologiques liées à l'utilisation du terme de démocratie. En s'accordant qu'au demeurant la démocratie représentative peut être définie par ces principes :

1. Les gouvernants sont désignés par élections à intervalles réguliers.
2. Les gouvernants conservent, dans leurs décisions, une certaine indépendance vis-à-vis des volontés des électeurs.
3. Les gouvernés peuvent exprimer leurs opinions et leurs volontés politiques

93 Encore une fois on constate le caractère contingent des définitions de la démocratie qui ne prennent sens que dans un discours dans le sens le plus ample de ce terme comme un espace de dispersion pour reprendre l'expression de M. Foucault. Cette approche qui pose le primat du concept et de l'inter discours disqualifie par avance une explicitation en terme de filiation ou d'influence.

sans que celles-ci soient soumises au contrôle des gouvernants.

4. Les décisions publiques sont soumises à l'épreuve de la discussion.

Les quatre principes du gouvernement représentatif tels que les définit Bernard Manin⁹⁴. Il me semble qu'il n'y a pas de difficulté majeure pour effectuer cette transition, qu'au contraire les apports du point de vue analytique sont nombreux.

Généalogie du gouvernement représentatif

Les premières assemblées convoquées par les pouvoirs royaux que ce soient celles d'Edouard 1^{er} en Angleterre en 1295 ou de Philippe le Bel en 1302, se fondent sur le principe romain « Quod omnes tangit, ab omnibus tractari et approbi debet » (Ce qui touche tout le monde doit être considéré et approuvé par tous) ou plus clairement posées par le « No tax without participation » (pas de taxe sans participation) des Anglo-saxons. Le pouvoir d'alors devait légitimer ses taxes et ses prélèvements. Si cette institution, forgée au cœur du régime aristocratique, devint — par une ruse de l'histoire — l'une des institutions centrales des régimes naissants, ce ne fut pas de manière mécanique et linéaire.

Souveraineté et représentation

L'idéal démocratique qui anime les révolutions modernes n'emprunte pas sans heurt la forme représentative. Il est impossible de ne pas revenir à l'incontournable critique de Rousseau, exprimée avec force dans *le contrat social* :

La souveraineté ne peut être représentée, par la même raison qu'elle ne peut être aliénée ; elle consiste essentiellement dans la volonté générale, et la volonté ne se représente point ; elle est la même ou elle est autre ; il n'y a point de milieu. Les députés du peuple ne sont donc ni ne peuvent être ses représentants, ils ne sont que ses commissaires ; ils ne peuvent rien conclure définitivement. Toute loi que le peuple en personne n'a pas ratifiée est nulle ; ce n'est point une loi. Le peuple anglais pense être libre, il se trompe fort : il ne l'est que durant l'élection des membres du Parlement ; sitôt qu'ils sont élus, il est esclave, il n'est rien. Dans les courts moments de sa

94 Bernard MANIN, *Principes du gouvernement représentatif*, *op. cit.*, p. 17. Pour la première évocation de ces principes qui sont discutés tout au long du livre, voir aussi un tableau récapitulatif p. 303.

liberté, l'usage qu'il en fait mérite bien qu'il la perde.⁹⁵

Cette incompatibilité de fait entre démocratie et représentation sera longtemps au cœur des débats. Rousseau n'était pas seul à porter cette critique, des luttes incessantes durant la Révolution française ont lieu sur la question du contenu de la représentation, et surtout de la source du pouvoir. Dans un livre récent sur le mandat impératif, Pierre-Henri Zaidman⁹⁶ donne une perspective différente à la réflexion fondée sur les débats érudits habituellement proposés dans les ouvrages sur la représentation qui ne convoquent que les écrits des parlementaires eux-mêmes.

Alors qu'au sein des États généraux, ce sont les représentants de l'aristocratie qui s'opposeront à la liberté du mandat pour refuser de se prononcer sur la fusion des trois ordres et la transformation en assemblée. Par la suite, au lendemain du 14 juillet, ce seront les districts parisiens, d'abord pensés comme de simples circonscriptions électorales, qui vont tenter d'imposer, et le mandat impératif et la révocabilité des représentants. Si l'argument de l'indépendance était reconnu nécessaire pour la convention, c'est-à-dire pour la rédaction d'une proposition de constitution, il n'avait selon eux pas de sens pour le gouvernement de la cité qui devait rester aux mains du peuple assemblé. Ceux qui dans les districts parisiens portaient cette position ont perdu. L'histoire atteste de leurs défaites et de leurs oublis et si la question du mandat impératif et d'un pouvoir populaire resurgit dans l'histoire, elle ne prend jamais place dans les réflexions sur la question de la représentation. Ce travail ne fera pas exception, mais il convient pour le moins de rétablir le fait que la question du mandat impératif ne disparaît pas du fait d'une impossibilité intrinsèque, mais c'est une option délibérément écartée. Dans la révolution américaine, Benjamin Franklin réfléchira aux moyens de mandater les députés et de contrôler leur activité sans résultats. La question de la souveraineté, c'est-à-dire de la source du pouvoir est alors centrale. L'invention du gouvernement représentatif est la création d'un second corps du peuple. Les élu-e-s représentent la Nation, il n'y a pas de corps préexistant : pour le français Sieyès, pour l'anglais Burke, comme pour les fédéralistes américains, « la question de l'indépendance du député est indissociable de la fonction d'invention de l'unité sous l'espèce d'une volonté une, assignée au gouvernement représentatif »⁹⁷.

95 Jean-Jacques ROUSSEAU, *Du contrat social ou principes du droit politique*, Paris, Union Générale d'Éditions, coll. « Le Monde en 10-18 », 1963, p. 67-68.

96 Pierre-Henri Zaidman, *Le mandat impératif de la révolution française à la commune de Paris*, Les éditions libertaires, Paris, 2008.

97 Didier MINEUR, *Archéologie de la représentation politique*, *op. cit.*, p. 18.

Combien de personnes représente un mandataire ? Et quelle est la base de sa représentation : propriété, individus, profession ? Quelles tâches sont dévolues aux mandataires ? La représentation ne peut pas être limitée à sa définition juridique. B. Manin cite Brutus : « Les agriculteurs, les marchands, les artisans et les autres catégories de la population doivent être représentés en proportion de leur poids et de leur nombre respectif ; et les représentants doivent avoir une connaissance intime de leurs besoins »⁹⁸, il ne s'agissait pas pour les anti-fédéralistes tenant de cette position que toutes les catégories soient représentées, mais uniquement les principales. On retrouvera un débat similaire un peu plus tard, en France autour de la question des candidatures ouvrières. En 1832, Jean Reynaud publie « De la nécessité d'une représentation spéciale des prolétaires », cette idée sera éclipsée par le suffrage universel masculin mis en place en 1840, mais ressurgira plus tard notamment par le *Manifeste des soixante* publié en 1864. Pour être véritablement représentés, les ouvriers doivent être représentés par des ouvriers⁹⁹. Pour les fédéralistes et Madison en particulier, c'était la sagesse des gouvernants qu'il fallait préférer, il s'agissait alors de constituer un corps de délégués « mieux à même de discerner le véritable intérêt du pays [...] moins susceptibles de sacrifier cet intérêt à des considérations éphémères et partiales. »¹⁰⁰. En France un peu plus tard, Guizot ne dira pas autre chose en présentant la représentation comme un procédé naturel pour extraire de la société « la raison publique » qui seule a le droit de gouverner.

Le gouvernement représentatif et l'Argentine

Les trois grandes révolutions modernes, anglaise, américaine et française, donneront une empreinte indélébile aux régimes politiques contemporains en consacrant les principes du gouvernement représentatif. Sur ces principes, je ne peux ici que faire référence à l'ouvrage éponyme de Bernard Manin. En s'appuyant sur les débats internes de ces révolutions, il affirme que ce que l'on nomme aujourd'hui communément démocratie représentative était alors clairement opposée à l'idée de démocratie comme gouvernement du peuple. Pour les Etats-Unis, Madison pensait alors que la véritable différence entre les démocraties antiques et les républiques modernes tenait à « ce que celles-ci n'accordent absolument aucun rôle au peuple en corps »¹⁰¹ et Sieyès en France soulignait avec insistance « “la différence énorme” entre la démocratie

98 Cité par Bernard MANIN, *Principes du gouvernement représentatif*, op. cit., p. 147.

99 Voir Pierre ROSANVALLON, *Le peuple introuvable : histoire de la représentation démocratique en France*, Paris, Gallimard, 2002, p. 80 et suivantes.

100 *Ibid.*, p. 152.

101 Cité par Bernard MANIN, *Principes du gouvernement représentatif*, op. cit., p. 12.

où les citoyens font eux-mêmes la loi et le régime représentatif dans lequel ils commettent l'exercice de leur pouvoir à des représentants élus. »¹⁰². La Constitution argentine ne dit pas autre chose lorsqu'elle énonce dans son article 22 :

El pueblo no delibera ni gobierna, sino por medio de sus representantes y autoridades creadas por esta Constitución. Toda fuerza armada o reunión de personas que se atribuya los derechos del pueblo y peticione a nombre de éste, comete delito de sedición. [*Le peuple ni ne délibère ni ne gouverne sinon à travers ses représentants et autorités créées par cette Constitution. Toute force armée ou réunion de personnes qui s'attribuerait les droits du peuple et pétitionnerait en son nom, commet délit de sédition*]

Dans ses notes sur la constitution argentine, écrite en 1852, Juan Batista Alberdi¹⁰³ ne fait aucune allusion à la question de la démocratie directe. Tout occupé par la question de la représentation, du peuple, et des provinces, à travers un bicaméralisme inspiré par l'Allemagne, la Suisse et les États-Unis, il ne semble pas donner d'importance à cette question. Il est vrai que le rapport entre pouvoir national et provincial est un conflit majeur qui secoue fortement l'Argentine à ce moment-là¹⁰⁴. On retrouve quelques passages sur la question de la représentation où il note que l'institution représentative est héritée du droit espagnol (donc d'un droit monarchique) et où il signale sa réticence quant à un suffrage universel direct en dit long sur la confiance qu'il accorde au peuple.

Sin una alteración grave en el sistema electoral de la República Argentina, habrá que renunciar a la esperanza de obtener gobiernos dignos por la obra del sufragio. [*Sans une altération grave du système électoral de la République argentine, il faudra renoncer à l'espérance d'obtenir des gouvernements dignes par le moyen du suffrage*].

Le problème est alors de résoudre le dilemme de constituer un gouvernement représentatif alors que l'on considère que les « conditions

102 *Ibid.*, p. 13.

103 Juan Bautista ALBERDI, *Bases, y puntos de partida para la organización política de la República Argentina*, Buenos Aires, La Cultura Argentina, 1915, 384 p. Alberdi fut l'inspirateur de la Constitution argentine de 1853. C'est ce travail qui est une réflexion sur les apports possibles d'une constitution de type chilienne ou états-unienne qui a été la base de sa contribution à la Constitution. Celle-ci fut modifiée en 1994 mais reste en vigueur dans ses grandes lignes. Alberdi reste l'une des références importantes dans les discussions parlementaires.

104 La fédération argentine, secouée par le conflit entre « unitaires » et « fédéralistes », est alors sous la coupe de Juan Batista de Rosas. C'est le propos central du *Facundo* de Domingo F. Sarmiento dont le titre intégral *Facundo, civilización y barbarie* symbolise les représentations qui restent de cette période.

nécessaires à son existence » ne sont pas réunies.

Pour Alberdi, la mise en place du gouvernement représentatif est menacée par le « désert » et le chaos. La Constitution doit permettre un exécutif fort (ce trait restera jusqu'à aujourd'hui), un équilibre avec les pouvoirs des provinces notamment dans la répartition de l'impôt, l'augmentation et la transformation de la population. « Le gaucho paresseux et rebelle devant faire place à l'ouvrier anglais industriel et discipliné »¹⁰⁵ et ce par l'industrie comme moyen de moralisation. Si l'inspiration de la Constitution est clairement libérale et fait référence tant à la Constitution des États-Unis (un temps proposé pour être la constitution argentine moyennant quelques retouches) qu'à la tradition anglaise. Les conditions historiques de l'Argentine secouée par les conflits depuis son indépendance vont pousser Alberdi à imaginer un *libéralisme autoritaire* pour contenir les désordres, une conception centralisée du fédéralisme qui renforce les pouvoirs de l'exécutif. Une propension à privilégier les libertés publiques et la propriété tout en posant la nécessité de « refonder » le peuple. C'est là une série de contradictions qui ne cesse de hanter l'Argentine.

Je reviendrai plus tard sur ce point précis, ce qui importe ici étant de montrer que dès la première Constitution la question démocratique comme pouvoir du peuple est écartée. Il s'agit de rationaliser un gouvernement représentatif qui pourra contribuer à la création tant de la nation que du peuple. Il ne s'agit pas de doter un peuple et/ou une nation d'un mode de gouvernement. La représentation doit contribuer à créer ce qu'elle représente. Il n'y a pas d'autre solution que celle suggérée par Bolivar : créer une République de « rois appelés Présidents ». Dans ce cadre, la représentation s'insère dans un dispositif de freins et de contrepoids visant à maintenir l'équilibre entre pouvoir central et pouvoir provincial et entre exécutif et législatif, inspiré de la Constitution des États-Unis.

Usages « indigènes » de la démocratie

Préciser l'usage des termes pour l'analyse ne doit pas évacuer la question de l'usage de ces mêmes termes par les acteurs. Comment « démocratie », « démocratisation », « démocratique », « démocratiquement », fonctionne

105 Sur cette question voir l'article de Gabriel L NEGRETTO, « En repensant le républicanisme libéral en Amérique Latine. Alberdi et la constitution argentine de 1853 », *Amérique Latine Histoire et Mémoire. Les Cahiers ALHIM*, 13 mai 2005, no 11, coll. « La question libérale en Argentine au XIXe siècle ».

dans le langage parlementaire ? Répondre à cette question revient à poser des jalons pour réfléchir à la tension permanente entre la réalité du gouvernement représentatif et l'idéal démocratique. Sur un échantillon de comptes rendus sténographiés de sessions plénières, j'ai observé les différents usages des termes formés sur le radical « démocra »¹⁰⁶.

Tout au long de la période considérée (1998-2010), l'usage du terme démocratie revêt une forte connotation axiologique que marque l'emploi important de la première personne du singulier et — dans une moindre mesure — de la première personne du pluriel. Cette prise en charge du discours tranche avec un discours impersonnel, largement démodalisé et assertif, majoritaire sur l'ensemble du corpus. Il y a une implication importante dans l'usage des termes liés à la « démocratie ». La fragilité, la mise en danger de la démocratie sont aussi des constantes liées à une autre dimension d'exclusion — et donc de dette — de la « démocratie » vis-à-vis de secteurs de la population, d'espace géographique. Celle-ci est alors sans cesse à : construire, reconstruire, consolider, récupérer, renforcer. Sont pointés les manques et les menaces sur le fonds desquels se détache une « démocratie » désirable. Si l'on peut retrouver le débat classique entre démocratie substantive et formelle, entre une démocratie qui se limiterait aux droits politiques et une autre attachée à une égalité réelle, ce n'est pas et de loin la principale discussion. De cette « démocratie désirable », une dimension domine : celle de la démocratie comme organisation pacifique du dissensus et celle-ci connaît une évolution sur la période entre pacification et organisation du désaccord. Entre mise à distance de la violence et organisation pluraliste du pouvoir, seconde dimension qui renvoie à l'équivalence démocratie / gouvernement représentatif.

La démocratie comme pacification

La démocratisation peut être, pour partie, définie comme un processus de régulation de la violence physique — rejetée à l'extérieur de la communauté démocratique — et comme la pacification des rapports politiques suppose l'octroi à l'adversaire d'un statut d'interlocuteur légitime et une commune acceptation du cadre politique, en dépit des différends.¹⁰⁷

C'est là une définition particulièrement importante dans le cas argentin tant la « démocratie » se construit, depuis 1983, contre la dictature, mais aussi

106 Voir annexe « méthodologie » page 357. Je reviendrai plus loin sur une description plus systématique de la parole parlementaire, Partie II, chapitre 1, section B.

107 Sandrine Lefranc, « Renoncer à l'ennemi ? Jeux de piste dans l'Argentine postdictatoriale », *Raisons politiques* 5, n° 1 (2002): 127-143.

contre une culture politique marquée par l'antagonisme où le choix des armes comme alternative politique n'a pas été marginal dans la période antérieure. C'est le sens de la « préférence démocratique » portée par Alfonsín et qui a largement montré son efficacité. La démocratie devient la seule alternative désirable et désirée.

Aquí estoy y pongo mi vida a disposición de quien sea para seguir defendiendo la democracia. No concibo otro sistema de vida. Ustedes y nosotros merecemos un mundo mejor que merezca ser vivido, pero lo vamos a hacer en democracia. Es mentira que exista otro método de vida.¹⁰⁸ [Me voici et je mets ma vie à votre disposition pour continuer à défendre la démocratie. Je ne conçois pas un autre système de vie. Vous et nous méritons un monde meilleur qui mérite d'être vécu, mais nous allons le faire en démocratie. C'est un mensonge de dire qu'il existe un autre mode de vie.]

Cette position exprimée avec conviction — il s'agit de mettre le corps et la vie en jeu — fait une sorte de parallèle entre l'engagement militant presque sacrificiel très lié à une époque, les années 70, et l'engagement pour la démocratie.

En este punto me permito traer una historia personal, porque soy parte de la generación del 70, no solo porque nací en 1952 sino porque empecé a militar en 1972 con la vuelta del general Perón a la Argentina. Sobre este particular me hago responsable – no hago cargo a otros, pero me hago cargo yo, de haber abonado la idea que el fin justifica los medios y de no haber hecho lo suficiente, tal vez por la idea vana que lo que significaba un Estado democrático, y de no haber sostenido con la suficiente fuerza el estado democrático¹⁰⁹ [Sur ce point, je me permets de faire référence à une histoire personnelle, parce que je fais partie de la génération de 1970, pas seulement parce que je suis né en 1952, mais parce que j'ai commencé à militer en 1972 avec le retour du général Perón en Argentine. Sur ce point en particulier je suis responsable — je ne rejette l'erreur sur personne, mais j'assume cette faute — d'avoir adhéré à l'idée que la fin justifie les moyens et de ne pas avoir fait suffisamment, peut-être à cause d'une idée vaine de ce que signifiait l'État démocratique, et de ne pas avoir soutenu avec suffisamment de force l'État démocratique.]

Les débats dans lesquels apparaissent très majoritairement les évocations de la démocratie sont ceux liés à des faits traitant directement de la dictature. Parmi les dates les plus citées, celle de 1983 ressort énormément

108 Réunion 48 – session 3 de prolongation – période 119.

109 Réunion 24 – session 10 ordinaire – période 124.

comme une rupture, une coupure avec le passé qui fait fondation d'un ordre nouveau, « l'ordre démocratique ». Une expression très souvent utilisée avec celle de « société démocratique ». Le caractère en construction de cet « ordre démocratique » déjà repéré par l'utilisation des verbes « reconstruire, consolider, récupérer, renforcer » indique une progression dans le temps que l'on peut aussi suivre de même qu'un déclin relatif de l'opposition dictature / démocratie et l'investissement du thème institution / autoritarisme qui va marquer fortement la présidence Kirchner et sur laquelle je reviendrai ultérieurement.

Reste que cette définition laisse dans l'ombre le mécanisme qui permet de se présenter à soi et aux autres comme un interlocuteur légitime, d'une part, et la continuité de la violence dans les régimes dits « démocratiques », d'autre part. Il s'agirait de ne pas confondre l'idéal avec la réalité et d'oublier que le degré de violence, symbolique et physique, auxquelles sont soumis certains groupes et individus sont largement variable dans une même société. A. Brossat¹¹⁰ propose de faire la distinction entre immunisé-e-s et exposé-e-s : dans un régime, « la démocratie immunitaire » qui garantit à une partie de la population le respect de son intégrité physique, mais expose les corps de certaines catégories à des prises violentes. La définition de qui est exposé et de qui ne l'est pas, la limite de la souffrance légitime — naturalisée — est un enjeu constant au sein du gouvernement représentatif. La distribution des parts et des places joue, là encore, un rôle prépondérant. Second problème, pour que l'ennemi se mue en adversaire raisonnable il faut aussi que le litige devienne problème. C'est-à-dire que l'antagonisme soit négociable. La délibération est à ce prix : la transformation de la douleur et de l'injustice en argument recevable, ainsi que la reconnaissance des « raisons » bonnes ou mauvaises de la situation.

En esta democracia en la que estamos caminando nos sucede algo parecido a lo que les pasa a los bebés: primero dan sus primeros pasos con mucho cuidado, después se sueltan, y a medida que van creciendo empiezan a correr y a saltar. Siguiendo con la analogía, estamos empezando a demandar una mejor calidad. [...] creo — ojalá sea así — que estamos en las postrimerías de una política que esta muriendo, que es la del autoritarismo, que siempre campeó en nuestro país. ¹¹¹ [Dans cette démocratie dans laquelle nous marchons, il nous arrive quelque chose de similaire à ce qui arrive aux bébés : d'abord ils font leurs premiers pas avec beaucoup de précautions, ensuite ils se lâchent, et à mesure qu'ils grandissent, ils commencent à courir et à sauter. Poursuivant l'analogie, nous en sommes à demander une

110 Alain BROSSAT, *La démocratie immunitaire*, Paris, La Dispute, coll. « Comptoir de la politique », 2003, 102 p.

111 12^{ème} réunion – session en minorité – période 126.

meilleure qualité [...] je crois — espérons qu'il en soit ainsi — que nous sommes dans les derniers jours d'une politique qui est en train de mourir, celle de l'autoritarisme, qui a toujours eu cours dans notre pays.]

Il y a ici, à la fois l'expression de la justification d'une ligne de fracture entre opposition et gouvernement. Celui-ci étant accusé d'user et d'abuser de son autorité, reproche qui s'adosse aussi sur une critique classique faite au péronisme, de sacrifier la qualité institutionnelle à une « supposée efficacité ». Il est toutefois possible d'aller au-delà du discours de justification d'une opposition pour y lire aussi une réflexion sur ce que doit être la démocratie et la place du Parlement dans celle-ci.

Le Parlement et la démocratie

L'Argentine s'est dotée dès la première constitution d'un système présidentiel. Les réformes, introduites dans la Constitution de 1994 (voir supra), n'ont pas réellement changé l'équilibre. De fait, la contextualisation historique ne laisse que peu de place au Parlement. Celui-ci n'apparaît pas comme un lieu d'importance dans l'histoire politique du pays dont la narration s'attache bien plus au pouvoir exécutif que législatif. Il est marquant que l'essentiel des éléments historiques concernant le Congrès de la Nation argentine soit relatif au bâti. En 1864, celui-ci est installé non loin du palais présidentiel, mais dès 1882 commence à prospérer l'idée d'un lieu à la fois plus grand et plus emblématique pour accueillir la représentation nationale. Ce n'est qu'en 1906 que la première session parlementaire s'ouvre dans le palais législatif actuel, qui reste alors inachevé. Le bâtiment sera définitivement terminé en 1946. Au-delà du caractère anecdotique de ces informations, c'est bien la marginalisation du pouvoir législatif qu'il m'importe de montrer. La représentation politique en Argentine est avant tout liée à l'exécutif, à l'échelle provinciale et nationale. Il n'y a pas eu en Argentine d'âge d'or du parlementarisme. Celui-ci n'a donc pas connu l'élaboration théorique et symbolique que nous lui connaissons en Europe ou aux États-Unis.

Il est possible d'avancer que la construction d'un référentiel démocratique comme « représentation des minorités », « traduction des conflits en problèmes » et « pacification », favorise une certaine importance de l'espace parlementaire. Celui-ci est justement dans le gouvernement représentatif l'espace d'exposition des différentes positions qui doivent trouver des points d'accord par l'intermédiaire de la parole.

L'usage de l'anecdote, très courant en milieu parlementaire, est

intéressant par les représentations qu'il nous livre.

Mi hijo me preguntaba: “Papá, ¿qué es el Congreso de la Nación?” Yo le contaba lo que hace el Congreso y le decía que es la caja de resonancia de la democracia.

Me pregunta, entre otras cosas: “¿Por qué no sesionan? ¿Por qué fracasan siempre las sesiones?” Yo le digo que es un juego de la democracia, de la política, a lo que él me responde: “Esta es la democracia que yo no quiero, papá. No es la democracia del diálogo, del consenso, del encuentro.”¹¹² [Mon fils me demandait : « Papa, c'est quoi le Congrès de la Nation ? » Moi je lui racontais ce que faisait le Congrès et je lui disais que c'était la caisse de résonance de la démocratie.

Il me demande, entre autres choses : « pourquoi vous ne faites pas de session ? Pourquoi est-ce qu'elles échouent tout le temps ? » Moi je lui dis que c'est un jeu de la démocratie, de la politique, ce à quoi il me répond : « Ça c'est la démocratie que je ne veux pas, papa. Ce n'est pas la démocratie du dialogue, du consensus, de la rencontre. »]

La mise en scène de l'enfant amenant la question innocente et le bon sens révèle une opposition entre logique politique et valeur démocratique. La démocratie doit être « dialogue, consensus et rencontre » si l'on veut bien croire la sagesse enfantine. Et l'on retrouve tout au long de la période une présence importante des mots, tolérance, consensus, pluralité, dialogue.

La palabra debe ser una de las cosas más importante que nos da la democracia, porque todos podemos hablar, opinar ; y si coincidimos, está bien, y si disentimos, también está bien. Lo que está mal es enojarnos agraviarnos o agredirnos por pensar distinto¹¹³ [La parole doit être une des choses les plus importantes que nous donne la démocratie, parce que tous nous pouvons parler, donner notre opinion ; et si nous sommes d'accord c'est bien, et si nous ne sommes pas d'accord c'est bien aussi. Ce qui est mal c'est de nous mettre en colère, de nous insulter, de nous agresser, parce que nous pensons différemment.]

Il s'agit de mettre à distance la violence comme nous l'avons vu précédemment et pour cela donner une place importante à la parole. Là se situe le rôle du Parlement qui doit être le lieu de ce dialogue avec différentes positions et qui se nourrit des désaccords. La dimension dialogique de la démocratie occulte complètement la problématique de la souveraineté qui n'apparaît

112 12ème réunion – session en minorité – Période 126.

113 24^{ème} réunion – 17^{ème} session ordinaire – Période 124.

pas comme telle. De manière remarquable, il est bien plus fait référence à la société, qu'à la figure du citoyen, de la citoyenneté ou du peuple dans cette valorisation de la démocratie et du Parlement comme « scène principale de la démocratie » en tant qu'il est le lieu d'exposition du désaccord dans sa forme dialogique. Les représentations de ce que doit être la démocratie, du point de vue des parlementaires, peuvent être intégrées dans une analyse en terme de gouvernement représentatif. De cette manière, l'analyse se trouve dégagée des questions axiologiques liées à l'utilisation du terme de démocratie. Il est désormais possible d'aborder la période directement concernée par cette étude.

III. INTERRUPTION ET RETOUR À L'ORDRE

« Le temps qui passe ne connaît pas d'événements. Ceux-ci sont toujours des manières d'arrêter le temps, de construire la temporalité même qui permet de les identifier comme des événements. Qui dit chronique dit règne : non pas la carrière d'un roi, mais la scansion d'un temps et le tracé d'un territoire, une certaine configuration de ce qui arrive, un mode de perception de ce qui est notable, un régime d'interprétation de l'ancien et du nouveau, de l'important et de l'accessoire, du possible et de l'impossible. »¹¹⁴

Si les événements des 19 et 20 décembre 2001 étaient réduits à leur dimension purement événementielle, circonscrits à ces deux jours, considérer cette date comme un événement capable d'instaurer une coupure significative serait proprement absurde. C'est bien parce que ces deux jours vont être le point de départ d'un moment de concrétisation d'un cycle de transformation qu'ils font sens. D'autant plus qu'ils se construisent depuis dix ans maintenant comme un point de référence, n'ayant pas épuisé encore le sens qu'ils donnent à la réalité. Les différentes interventions à l'occasion dix ans des journées de décembre les ont consacrés comme un point de référence important dans la représentation que la société argentine se fait d'elle-même. Il faut donc revenir sur certains éléments que j'ai évoqués précédemment en les regardant depuis la perspective ouverte par les journées de décembre, pour décrire la consolidation d'un nouveau paradigme politique. Ensuite, je ferai le point sur la question de la rupture de confiance entre les élus et leurs électeurs. Enfin, dans un troisième temps, je m'efforcerai de poser les bases d'une compréhension de la situation postérieure aux élections de 2003.

114 Jacques RANCIÈRE, *Chroniques des temps consensuels*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « La Librairie du XXIe siècle », 2005, p.7.

A. DÉCEMBRE 2001

En considérant le régime politique instauré à partir de 1983, mon hypothèse est qu'il y a un avant et un après décembre 2001. Ce qui déjà implique deux choses ; 1. Que la période de 1983 à 2001 comporte un certain nombre de différences par rapport à la période qui suit. 2. Que l'on peut considérer les événements de 2001 comme un point d'inflexion suffisamment significatif.

Sur le premier point, je me permettrai de rappeler l'évidence qu'une période historique est toujours faite de continuités et de transformations plus ou moins importantes, plus que de ruptures brutales. Sur le second point, il convient de préciser que parler de point d'inflexion c'est avant tout dire que des dynamiques latentes émergent et prennent un sens nouveau. Et que, dans le même temps, c'est la scène commune du politique qui est redéfinie, obligeant l'ensemble des agents à recomposer leurs positions. À mon sens, les événements circonscrits dans la période constituent une interruption de la *police* et un moment proprement politique et démocratique au sens où je l'ai défini plus avant.

Expliquer l'événement c'est donc l'examiner dans son rapport avec ce qui le précède et ce qui suit.

La marche vers le « désastre »

Pour la première fois, en 1999, un gouvernement péroniste cède le pouvoir à un Président élu de manière régulière. L'élection du candidat porté par une alliance entre l'UCR et le Frepaso relève plus d'un vote sanction contre Menem que d'une véritable option politique. L'Alliance centre son programme de campagne contre la corruption, l'assainissement de la vie politique et économique du pays et le retour au rôle régulateur de l'État. « L'État doit être efficace et assumer une responsabilité sociale. Il doit appliquer la loi [...] en finir avec la corruption et garantir que les puissants paient leurs impôts »¹¹⁵. Malgré sa victoire aux présidentielles, la coalition de l'UCR et du Frepaso ne parvient qu'à obtenir une faible majorité dans les deux Chambres, obtenant un score à peine plus élevé qu'en 1997. Il est possible de voir une baisse si on se souvient que l'UCR et le Frepaso n'avaient pas présenté de candidature propre dans aucun des districts¹¹⁶. Les élections provinciales leurs seront plutôt défavorables

115 Déclaration du candidat de l'Alliance, Fernando De La Rúa. *Clarín*, 20/10/1999.

116 En 1997, l'Alliance recueillera 36,5 % des suffrages, l'UCR 6,8 % et le FREPASO 2,4 % cette situation de candidature séparée de partis par ailleurs alliés s'explique par

ne laissant que sept provinces sous leur contrôle, treize étant entre les mains du justicialisme et deux à des partis provinciaux. La nouvelle administration arrive donc dans un panorama politique difficile à un moment où la crise économique ne cesse de s'aggraver. Avant de narrer brièvement les faits qui conduisent à la crise du 2001, il est important de s'arrêter sur un phénomène nouveau, l'érosion du système bipartite.

Le Frepaso et la fin d'un modèle

Né de l'opposition à Menem, le Frepaso (FREnte PAís SOLidario) grandira des déceptions du radicalisme et du justicialisme. Regroupement de partis, il est constitué en 1994 à partir d'un autre rassemblement le « frente grande » qui regroupait des secteurs du Parti Justicialiste en désaccord avec la politique de Menem, dont des députés péronistes en rupture de bancs, mais aussi des secteurs proches du mouvement des Droits Humains, de la démocratie chrétienne, du parti communiste entre autres. Un des axes forts sera notamment l'honnêteté et la probité fustigeant la gabegie et l'enrichissement personnel. Il s'agit de redonner confiance dans les politiques et dans la politique. Progressivement il formera une alliance avec d'autres partis et surtout accueillera les déçu-e-s des principales formations politiques.

C'est lors des élections de la convention constituante que le Frente grande participe en tant que tel à sa première élection nationale. Il atteint le score remarquable de 13,4 %. Remarquable d'abord parce que depuis 1983 aucune autre formation que l'UCR et le PJ n'avait dépassé seule la barre des 10 % à une élection parlementaire et ensuite parce qu'il puisera très clairement des votes dans l'électorat traditionnel de ces deux partis. Relativement aux élections précédentes, l'UCR perdra 10 % et le PJ 4 %. Fort de ce succès électoral, ce qui deviendra ensuite le Frepaso s'impose rapidement comme la troisième force politique du pays. Avec un vice-président, un sénateur, 39 député-e-s nationaux, des élus municipaux, de plus il remporte grâce à la personnalité d'Aníbal Ibarra la tête de l'exécutif de la capitale Buenos Aires. L'érosion de l'hégémonie du système bipartite¹¹⁷ est un élément important de la période. Non seulement parce

des situations provinciales particulières cela n'implique pas forcément une séparation à la Chambre. En 1999 l'Alliance, cette fois-ci sans candidature « indépendante », réalisera un score de 40,54 % soit 5,2 % de moins.

117 Il me semble plus adéquat de parler de l'hégémonie du système bipartite plus que d'un système bipartite *stricto sensu*. Si l'UCR et le PJ jusqu'au milieu des années 90 ont polarisé la vie politique argentine, réunis à eux seuls plus de 60 % des votes aux élections parlementaires et donné tous les Présidents argentins civils depuis qu'ils existent. Pour autant l'Argentine a toujours compté d'autres partis qui ont parfois quelque importance à l'échelle régionale.

que l'UCR disparaît en tant que tel en 1999 et en 2001 sur les bulletins de vote des élections nationales, mais aussi parce que cette force politique est composée de personnes provenant à la fois du péronisme, du radicalisme et d'autres formations politiques troublant ainsi le système d'identification traditionnel de la politique argentine. Le Frepaso porte alors une forte espérance de renouvellement de la politique.

Le « naufrage » de l'Alliance

Le nouveau gouvernement reste pris au piège des orientations économiques de son prédécesseur. Le déficit fiscal se monte à plus de 10 milliards de dollars, les gouverneurs des provinces s'opposent à un plafonnement des fonds alloués aux provinces. Très vite la discussion budgétaire se trouve bloquée, alors que le nouveau ministre de l'économie s'est fixé comme objectifs prioritaires : le paiement scrupuleux des intérêts de la dette et une réduction importante des déficits fiscaux et budgétaires. Il faut faire bonne figure aux yeux des investisseurs et des organismes internationaux qui commencent à douter sérieusement du « miracle argentin ». Les hauts et les bas du « risque pays »¹¹⁸ font la pluie et le beau temps et les promesses de réformes économiques et politiques s'éloignent de plus en plus. Pour tenter de résoudre les déficits fiscaux, le Président, par le biais d'un « Décret de Nécessité et Urgence », décide une baisse de 12 à 14 % du salaire de 144 000 fonctionnaires, et 10 000 agents de l'État sont licenciés. La convertibilité est un consensus auquel personne n'ose s'attaquer, la rationalité économique domine et à ce moment c'est la convertibilité qui fait office de credo.

Ce que cette situation met à nu c'est que les économistes ont le monopole du discours sur la réalité de la situation et que d'autre part les marchés comme entités réifiées constituent une menace incontournable dont ces mêmes économistes sont les seuls interprètes et les seuls capables de savoir comment s'en défendre¹¹⁹. Le politique s'en trouve désarmé et c'est à mon sens toute l'expérience malheureuse de l'Alliance. Portée par un idéal de renouveau, elle va reproduire la désillusion alfonsiniste en quelques mois à peine. D'autant que l'Alliance va subir un revers politique majeur avec la démission du vice-président et leader du Frepaso, Carlos « Chacho » Alvarez. Alors qu'un projet

118 Le risque pays est un indicateur synthétique du risque financier dans un pays. On parle aujourd'hui de notes triple A et de leur dégradation. Il s'agit du même indicateur et des mêmes agences de notation (Standard & Poor's, Moody's, Fitch Ratings) le nom a évolué. Peut être que le désastre argentin n'est pas étranger à cette cosmétique linguistique.

119 Voir Mariania HEREDIA, *Les Métamorphoses de la représentation : les économistes et le politique en Argentine (1975-2001)*, op. cit.

visant à réformer le Code du travail est voté, le président du Sénat et le vice-président dénonce deux ministres de son gouvernement pour avoir acheté le vote de sénateurs à la suite de quoi il démissionne en octobre 2000.

La suite du gouvernement de l'Alliance désormais de plus en plus réduite à l'UCR sera une suite de revirements vers l'ancien modèle. La situation économique ne s'améliorant pas, le Président font d'abord appel en mars à l'économiste Ricardo López Murphy qui décrète une nouvelle coupe budgétaire de 1 860 millions de dollars. Le conflit interne sur la validité de cette mesure fera définitivement éclater l'Alliance et démissionner plusieurs ministres. La mobilisation des fonctionnaires et des retraités pousse Ricardo López Murphy à démissionner. Il est alors remplacé par Domingo Cavallo, ancien ministre de Carlos Menem et « père » de la convertibilité. Le ministre de l'économie obtient « face à l'urgence » les pleins pouvoirs du Congrès et décrète le « déficit Zéro » à la mi-juillet 2001. Cette décision va conditionner tous les paiements de l'État au paiement des impôts. Les liquidités se raréfient et les provinces mettent alors en circulation des « quasi-monnaies ». L'Argentine compte alors, à côté du peso, une douzaine de « quasi-monnaies ». Ces « quasi-monnaies », en fait des bons émis par les pouvoirs provinciaux, vont représenter près de 40 % de la masse monétaire en circulation¹²⁰. Dans un contexte social de plus en plus tendu et après une cuisante défaite aux élections législatives d'octobre 2001, le tant décrié ministre de l'économie va impulser, le 1^{er} décembre, une première mesure supposée freiner la fuite de capitaux ; la restriction à 250 pesos par semaine des retraits bancaires. Dans un pays habitué aux espèces, les mesures furent particulièrement chaotiques :

Il fallut modifier le fonctionnement des distributeurs automatiques pour ne plus accorder que les montants autorisés et pour permettre l'utilisation de différentes monnaies en même temps. Il devint nécessaire de fournir aux utilisateurs des codes spéciaux pour opérer des virements bancaires. L'émission de milliers de cartes de crédit était indispensable pour équiper ceux qui n'avaient jamais éprouvé le besoin d'en posséder. Bientôt le système bancaire semblait paralysé.¹²¹

Le FMI refuse malgré tout de prêter encore à son ancien « meilleur élève », et Domingo Cavallo, après un voyage aux Etats-Unis, annonce une nouvelle série de mesures de restriction. L'assèchement des liquidités va frapper de plein

120 Jorge Schvarzer, Hernán Finkelstein, « Bonos, cuasi monedas y políticas económicas. » *Realidad económica*, 193, 2003.

121 Claudia HILB, « Reflexiones entreveradas sobre la democracia y el miedo. », *in Política e instituciones en las nuevas democracias latinoamericanas*, Buenos Aires, Paidós, 2001, .

fouet le secteur informel qui permettait à une population toujours croissante de simplement survivre. Le 12 décembre, des émeutes éclatent à Rosario, au moment où des manifestations diverses se déroulent devant le siège des banques et devant les lieux de pouvoir. Le 19 décembre, le ministre de l'économie est démissionnaire ce qui est loin de suffire à calmer les protestations. Le même jour, à 23 heures, le Président adresse à la population, à travers la télévision, un message de fermeté où il déclare l'État de siège.

La réaction est inverse à celle attendue. La population de Buenos Aires, spontanément, descend dans la rue et converge vers la place de Mai. Le lendemain, le Président démissionne ce qui constitue un des événements majeurs de cette période.

Les journées de décembre : l'interruption

Si l'on peut faire une généalogie de ce qui se construit et/ou se consolide au cours des années 2001-2003, il est indéniable que ce qui se produit les 19 et 20 décembre à Buenos Aires relève du surgissement. On peut, après coup, relever ce qui l'a rendu possible, mais il était impossible de le prévoir et rien ne vient affirmer que cela devait se passer ainsi.

De la puissance destituante

Dans un contexte de crise sociale, politique et économique, la déclaration de l'état de siège le 19 décembre à 23h à la télévision, par le Président De La Rúa déclenche un raz-de-marée. Les casseroles se mettent à sonner aux balcons puis dans les rues. Un commentateur de la télévision dira très prosaïquement ce qui s'est passé ce soir-là.

Las personas fueron a la vereda de su casa a ver qué pasaba y estuvieron ahí un largo tiempo, después fueron a la esquina donde se quedaron otro rato y después fueron a la plaza. [les personnes sont allées sur le trottoir devant chez elles, sont restées là un long moment, puis au coin de la rue, encore un autre moment et après elles sont allées à la place (de Mai)]¹²².

Mais même cette version confère une trop grande intentionnalité, nombre de témoignages convergent sur le fait que beaucoup ne savaient pas où ils allaient et de nombreuses propositions surgirent. Ce qui est certain, c'est qu'aucune marque d'identification partisane ne fut visible et dans la diversité

122 Cité dans COLECTIVO SITUACIONES, *19 y 20. Apuntes para el nuevo protagonismo social*, Buenos Aires, Ediciones de mano en mano, 2002, p. 26.

des slogans chantés celui qui reste de cette nuit-là est « el estadio de sitio se lo meten en el culo » (l'état de siège ils se le mettent au cul). Cette nuit-là une foule fit l'expérience de sa puissance, doucement, avec prudence.

Ce qui éclate ce soir-là, dans ce qui fut une vraie fête à en croire nombre des protagonistes, c'est avant tout la peur héritée de la dictature¹²³. La place de Mai devient l'enjeu territorial de cette manifestation, non pas tellement pour prendre les bâtiments du pouvoir qui s'y trouvent dans un remake de la prise du Palais d'Hiver. On peut croire que ce qui était enjeu c'était d'occuper le cœur symbolique de la Nation. Le slogan qui s'impose c'est bien sur le fameux « que se vayan todos que no queda ni uno solo », mais on entend aussi avec force l'hymne argentin ou tout simplement « Argentina ». Très vite la fête tourne à l'affrontement laissant plus de 25 morts et des centaines de blessés¹²⁴, mais le fait est là incontournable, le Président est parti. Un peuple a surgi et a imposé sa puissance de destitution. Ce qui s'instituera à partir de ce moment est plus complexe à cerner, mais la puissance destituante, la capacité à mettre des limites intangibles aux acteurs politiques qui se partagent le contrôle de l'État est le principal acquis de ces journées. Les différent-e-s hommes et femmes politiques interviewé-e-s sont unanimes sur ce point.

Et de la « faiblesse » politique

Il faut être prudent sur cette « puissance destituante » : le Président était déjà plongé dans une crise politique qui lui avait privé du soutien des gouverneurs et des deux Chambres. Isolé, contesté, il n'a plus comme solution que de démissionner. Il convient de relativiser la vacance du pouvoir, si le Président démissionne les mécanismes institutionnels joueront pleinement leur rôle et le Congrès prendra la suite. Il faut attendre le 1^{er} janvier et trois

123 Il est difficile d'utiliser en sociologie cette notion sans pouvoir préciser qui a peur, de quoi et ce que provoque exactement cette peur. Pourtant dans nombre d'entretiens périphériques à ma recherche cette dimension de peur revenait et quelques articles étudient cette question de la peur et de ses effets sur l'organisation sociale. Voir Robinson Salazar Pérez, « Los miedos ocultos en la sociedad del Siglo XXI », *Theomai*, n°. 23 (primer semestre 2011): 24-34, ainsi que Claudia HILB, « Reflexiones entreveradas sobre la democracia y el miedo. », in *Política e instituciones en las nuevas democracias latinoamericanas*, Buenos Aires, Paidós, 2001. On trouvera dans COLECTIVO SITUACIONES, 19 y 20. *Apuntes para el nuevo protagonismo social*, Buenos Aires, Ediciones de mano en mano, 2002. une référence explicite à la peur et à son dépassement dans les journées de décembre dans le témoignage de León Rozitchner p. 39.

124 Il s'agit là d'une description fixée sur Buenos Aires et le pouvoir central qui laisse de côté la complexité de ces semaines dans leur déroulement sur l'ensemble du territoire.

Présidents intérimaires pour que la situation se stabilise par la nomination par le Congrès d'Eduardo Duhalde, ancien vice-président de Menem et homme fort du PJ de la province de Buenos Aires. De la même façon, la vacance du pouvoir avait commencé bien avant par la dissolution progressive de l'Alliance et le renforcement électoral du Parti Justicialiste. Le Président De La Rúa lorsque la place se remplit d'une multitude en colère sait déjà qu'il n'a plus de soutien institutionnel. C'est un homme seul qui s'en va pour laisser la place et la possibilité au système politique de réagir. Il servira de bouc émissaire chargé de tous les maux de la collectivité, pour le plus grand bénéfice du PJ. Le 6 janvier, le Congrès abolit la loi de convertibilité. Par la suite seront votées: l'interdiction des licenciements, des taxes exceptionnelles sur les exportations de carburant et des produits agricoles. Le paiement de la dette extérieure fut gelé sans les conséquences catastrophiques annoncées alors que le montant en défaut était le plus élevé de l'histoire. Le gouvernement réussit à dissocier les discussions avec les créanciers privés et les organismes internationaux. « Si le pays respectait scrupuleusement les engagements pris avec le FMI et la BM, le gouvernement se montra intransigeant avec les porteurs individuels de titres en défaut et la dette acquit ainsi une dimension éminemment politique. »¹²⁵

Ces journées nées du bouillonnement d'une contestation qui s'invente et se renforce dans la lutte continueront dans de multiples formes à alimenter les luttes sociales jusqu'à nos jours. Non pas dans un processus linéaire et sans accroc, mais dans un mélange d'influence, de rupture et de continuité.

Des transformations en profondeur

J'ai déjà abondamment parlé de ce que devait la crise économique du 2001, tant à la situation macroéconomique qu'aux différentes politiques économiques et ce depuis la dictature militaire de 1976. Sans nier la dimension économique et conjoncturelle de cette « crise », il me semble plausible de lire la période qui s'étend entre décembre 2001 et mars 2003 comme un changement profond de l'agir politique, fruit d'une double dynamique.

1. L'intégration dans l'imaginaire social de valeur liée à la démocratie dans son caractère le plus axiologique et substantif. C'est-à-dire la démocratie entendue non comme un ensemble de procédures de sélection des gouvernants, mais bien comme synonyme de justice sociale, de liberté politique et d'affirmation

125 Mariania HEREDIA, *Les Métamorphoses de la représentation : les économistes et le politique en Argentine (1975-2001)*, op. cit., p. 567.

des droits. C'est-à-dire comme référent flottant dont le contenu est contingent aux lieux où il est énoncé. 2. La destruction des mécanismes de protection et d'affiliation sociale qui, s'ils renvoyaient les personnes à leurs conditions d'individus sans protection¹²⁶, a aussi ouvert la possibilité d'une réinvention des modes d'agir en commun. Ce changement a été maintes fois relevé concernant la fin de la dictature militaire et l'élection du candidat radical en 1983.

Un nouveau rapport au politique

Miguel Benassayag postule une rupture avec des représentations totalisantes du social en terme d'un bien transcendant qui devrait s'imposer. En tentant de définir ce qu'est une pratique non spectaculaire et totalisante des droits de l'homme, il dit :

Il faut, en d'autres termes, renoncer à cet imaginaire narcissique de l'action au service du bien, un bien qui s'imposerait de la même façon au bourreau et à la victime, qui les réunirait en quelque sorte dans une unité transcendante dont ils seraient inconscients. Il faut abandonner ce rêve d'unité réalisé. Que des hommes libres s'intéressent aux affaires d'autres hommes libres : voilà la chose.¹²⁷

Le philosophe ne se réfère pas explicitement à l'évolution des mouvements sociaux argentins, son livre est plus une réflexion d'ordre général, mais il me semble que comme acteur de cette période, il illustre lui-même ce glissement. Isidoro Cheresky dans sa thèse de doctorat lui s'exprime clairement sur ce changement de culture politique :

En fait de démocratisation, [en référence à 1983] il s'agit en Argentine d'une émergence de valeurs libérales. De nouvelles valeurs liées aux droits de l'homme et par voie de conséquence à la reconnaissance des différences, du pluralisme et d'un jeu politique basé sur la recréation du conflit jamais définitivement résolu, se heurtent aux traditions populistes et révolutionnaires. Celles-ci ont comme ancrage privilégié le péronisme et les couches sociales les plus populaires, mais ont, en fait, imprégné l'ensemble de la culture politique argentine.¹²⁸

Plus loin il abonde dans ce sens en expliquant :

126 Dans un processus de désaffiliation qu'a bien décrit R. Castel dans différents travaux et articles. Que cette situation provoque des recompositions de l'agir social ne signifie pas pour moi un jugement de valeur. Il s'agit d'un constat qui ne dit rien en terme de gain ou de perte, de cette contrainte à la « liberté ».

127 Miguel Benassayag, *Utopie et liberté : les droits de l'homme, une idéologie ?*, La Découverte., Cahiers libres, 1986, p.134-135.

128 Isidoro CHERESKY, *Populisme, autoritarisme et dynamique démocratique dans la société argentine*, op. cit., p. 408.

surtout [...] l'expansion de l'idée des droits de l'homme. Cette idée et le mouvement qui s'en réclame commencent à se manifester sous le régime autoritaire ne surgissent pas dans le droit-fil des traditions politiques, mais plutôt au profit de leur faillite pour rendre compte de la nature du régime militaire et d'orienter une opposition valable. Les Droits de l'homme commencent une nouvelle tradition politique qui est capable de contester le pouvoir en place en terme humaniste. Cet antécédent va œuvrer comme la lame de fond de la vague démocratique.¹²⁹

Raúl Zibechi¹³⁰, à la lumière des événements de 2001, va plus loin dans l'analyse de cette « lame de fond », en voyant dans le mouvement des droits humains, mais aussi dans les mobilisations ouvrières affranchies des centrales syndicales des années 75/76 et la mise en place de coordination autonome, un nouveau répertoire de la mobilisation et de nouveaux modes d'organisation, en rupture avec les pratiques politiques de l'époque précédente marquée, d'une part, par une centralité de la conquête du pouvoir et, d'autre part, par une organisation fortement hiérarchisée. Pour cet auteur « la ronde des Mères sur la place de Mai, vue dans une perspective historique, représente un virage aussi important que le 17 octobre 1945 »¹³¹. Un autre auteur, Guillaume De Gracia¹³², voit lui les germes d' « horizontalisme » et d' « autonomie » ancrée dans une tradition anarchiste et socialiste datant de la seconde moitié du XIX^e siècle, relativisant ce point de départ dans le « mouvement des droits de l'homme ».

Le constat est là :

Assemblées générales de quartiers, coopératives de *cartoneros*, potagers cultivés en plein centre ville, usines récupérées, troc, autogestion, mouvements *piqueteros*, petits ateliers de sérigraphie, centres culturels populaires, squats, universités populaires, reprise en main de syndicats bureaucratiques... Autant de réponses à des situations humaines intenable.¹³³

Des « réponses » qui ont en commun de vouloir agir directement sur les propres conditions de vie du groupe qui s'organise sans que cela implique un repli, bien au contraire. La construction « en dedans » et la capacité à

129 *Ibid* p. 506-507

130 Raúl ZIBECCHI, *Argentine : généalogie de la révolte : la société en mouvement*, traduit par Maria-Esther TELLO et Frank MINTZ, Paris, Éd. CNT-RP, 2004, 379 p.

131 *Ibid* p. 57

132 Guillaume de GRACIA, *L'horizon argentin : petite histoire des voies empruntées par le pouvoir populaire : 1860-2001*, CNT-RP, 2009.

133 Guillaume de GRACIA, *Persistance des pratiques horizontales en République Argentine de 1857 à nos jours*, Thèse de doctorat, Université de Paris VIII, 2009, p. 316.

s'organiser sont le point de départ d'une critique radicale de la situation. Le cas de H.I.J.O.S.¹³⁴ est particulièrement illustratif puisque le groupe pose dès sa création en 1995, la mise en place d'un modèle non hiérarchisé et soucieux de la place que chacun-e peut avoir dans les prises de décision. Et, tout en menant une action offensive qui demande à l'État d'agir pour juger les tortionnaires du Proceso, met en place, à travers « l'escrache », une forme de justice immédiate. « L'escrache » est une dénonciation publique d'un personnage. Le but n'est pas seulement de mettre sur la place publique un problème particulier afin qu'il soit pris en charge par les institutions, mais il vise un résultat immédiat d'opprobre sociale, une condamnation. Il n'est pas anodin que les fils et filles prolongent et complètent la lutte, initiée sous la dictature par les Mères de la place de Mai, et participent au renouveau de cette lutte à la faveur des dix ans du procès à la junte en 1995 et de la commémoration des vingt ans du coup d'État en 1996.¹³⁵

L'ensemble des formes d'actions et d'organisations précitées va être plus ou moins revendicative et cette liste non exhaustive recouvre des réalités différentes qui ont pourtant toutes en commun de déplacer le politique des frontières du champ politique représentatif¹³⁶. Ces mouvements qui vont largement déborder le champ institutionnel vont participer d'un nouveau rapport au politique et à la politique.

Un cas: les piqueteros

Si l'étude de ces transformations relève d'un travail à part entière, il est impossible de ne pas s'arrêter sur le *mouvement piquetero*. L'utilisation de barrages routiers pour faire aboutir des revendications n'est pas nouvelle. Un des leaders du mouvement soulignait qu'il s'agissait d'une « forme non-violente de lutte populaire, [qui] vient d'une forme d'organisation que les immigrants anarcho-syndicalistes des années 20 employaient »¹³⁷. Pourtant la deuxième partie des années 90 voit apparaître et croître « un ensemble de mouvements de

134 Hij@s por la Identidad y la Justicia contra el Olvido y el Silencio (Fils et filles pour l'identité et la justice contre l'oubli et le silence. Groupe qui réunit les fils et filles de disparus et mène une lutte pour le jugement de tous les tortionnaires de la dernière dictature.

135 Elizabeth Jelin, « Les mouvements sociaux et le pouvoir judiciaire dans la lutte contre l'impunité », *Mouvements* 47-48, n° 5 (2006): 82-91.

136 Récemment des chercheurs se sont penchés sur cette question de redéfinition des frontières du politique en Amérique Latine. Natacha BERGEAUD GARCIANDÍA, Bruno LAUTIER et Ricardo PEÑAFIEL (éds.), *Penser le politique en Amérique latine : la recreation des espaces et des formes du politique*, Paris, Karthala, coll. « Hommes et sociétés », 2009.

137 Luis D'Elía dans une interview au journal mexicain *La Jornada* du 11/11/2003 cité par Guillaume de García *op. cit.* p. 319

chômeurs [qui ont été] une des expériences les plus riches et les plus innovantes de l'Argentine de cette dernière décennie. »¹³⁸ D'abord parce qu'ils émergent dans une lutte de « corps à corps » avec les structures du pouvoir local, puis ils vont gagner en autonomie et devenir dans le début des années 2000 des acteurs centraux de la politique argentine.

Là encore, ce mouvement plonge ses racines dans les mouvements d'occupations illégales collectives des terres et d'organisations des quartiers notamment dans la banlieue de Buenos Aires¹³⁹. Mais le *mouvement piquetero* malgré sa diversité est marqué par une pratique qui dépasse la protestation et la négociation pour s'enraciner dans une pratique de l'auto-organisation du local. C'est-à-dire en prise directe sur son quotidien. Ce qui n'est pas une simple prise de distance avec la politique représentative et l'organisation de l'État¹⁴⁰. Le *mouvement piquetero* va donc représenter, à la fois une nouvelle identification politique du populaire et un espoir d'inventivité de nouvelles formes de faire de la politique, qui prendra un écho considérable à la suite des journées de décembre.

Par ailleurs, le blocage des voies de circulation deviendra un mode d'action qui va s'étendre à des secteurs sociaux très divers dont les plus notables sont le mouvement de contestation de l'implantation d'usine de pâte à papier sur le fleuve Uruguay et la protestation de l'année 2009 contre l'impôt aux importations, menée par les agriculteurs.

Les journées de décembre seront marquées par la mobilisation de la classe moyenne urbaine à travers de nombreuses mobilisations. Le « cacerolazo »¹⁴¹ et les assemblées de quartier qui vont partager avec le *mouvement piquetero* les caractéristiques d'une implantation dans la proximité et l'organisation en dehors des partis. Ces formes de luttes continueront à prospérer toute l'année

138 Maristella Svampa, « La organizaciones piqueteras: actualizacion, balance y reflexiones (2002-2004) », 2004, <http://www.maristellasvampa.net/archivos/ensayo22.pdf>. Article qui sera publié dans une réédition d'un livre que l'on peut aussi consulter sur la question : Maristella SVAMPA et Sebastián PEREYRA, *Entre la ruta y el barrio : la experiencia de las organizaciones piqueteras*, Editorial Biblos., Buenos Aires, 2003.

139 Denis Merklen, « Le quartier et la barricade : Le local comme lieu de repli et base du rapport au politique dans la révolte populaire en Argentine », *L'Homme et la société* 1, n°. 143-144 (2002): 143-164.

140 Les auteurs déjà cités parlent abondamment de ce processus mais il est intéressant de noter dans la littérature produite sur et par le *mouvement piquetero* MTD DE SOLANO et COLECTIVO SITUACIONES, *La Hipotesis 891. Más allá de los piquetes*, Ediciones de mano en mano., Buenos Aires, 2002.

141 Le préfixe « azo » utilisé pour désigner une sorte d'explosion, désigne ici un concert bruyant et revendicatif de casseroles.

2002, déclineront progressivement et perdront leur caractère massif au cours de l'année 2003¹⁴². Le *mouvement piquetero* qui avait connu une certaine unité qui avait largement contribué à sa puissance d'action va progressivement se diviser. Plus exactement les différences déjà existantes¹⁴³ vont prendre progressivement plus de place¹⁴⁴.

142 Il faut tout de même souligner que ces assemblées vont être à l'origine de nombre de projets d'organisation communautaire au niveau des quartiers et à l'exemple des « piquetes » l'utilisation des « cazerolazos » sera continuellement reprise par différents secteurs.

143 Il faut noter que si certains courants prônent une rupture totale avec l'Etat, d'autres avaient déjà en octobre 2001 participé aux élections législatives. Dans la province de Buenos Aires, Luis D'Elia, leader de la puissante Federación Tierra y Vivienda, obtiendra même un siège à la législature de la province de Buenos Aires.

144 Sur ces questions voir Maristella Svampa, « Argentina: una cartografía de las resistencias (2003-2008) », *Observatorio Social de América latina*, n° 9:24 (octobre 2008): 17-49.

B. DÉSAFFECTION POUR LA COMPÉTITION ÉLECTORALE ET DISPERSION DE L'OFFRE POLITIQUE

Il faut prendre le temps de regarder comment l'activité politique, en tant que compétition électorale pour le pouvoir, est perturbée dans cette période dans deux de ses dimensions importantes, le vote et les partis politiques. Les élections d'octobre 2001 semblent préfigurer les événements qui allaient suivre et rendront incontournables des phénomènes d'abstention ou d'annulation du vote. Ensuite, l'offre partisane a elle-même considérablement évolué depuis 1983.

Désaffection électorale

Le vote est obligatoire en Argentine et les élections connaissent de ce fait une importante participation, par rapport aux standards électoraux internationaux. Pourtant, il est très clair que l'on peut repérer plusieurs marques d'une désaffection profonde et durable.

Octobre 2001 : « ganó la bronca »

Les élections législatives d'octobre 2001 vont être marquées par une contestation d'une ampleur inédite dans les urnes : ce seront un peu plus de 6 millions de citoyen-ne-s qui déclineront l'invitation à « choisir » leurs députés. Le vote blanc progresse jusqu'à 8% suivant ainsi une dynamique ascendante enclenchée depuis 1989, et le vote nul, lui, connaît un pic à près de 10 %, après un appel à l'annulation du vote. Comment s'est répandue la consigne ? Par internet ? Par les journaux ? Par le bouche-à-oreille ? Toujours est-il que presque 2 millions et demi de citoyen-ne-s argentin-e-s vont faire annuler leur vote en glissant des bulletins fantaisistes dans l'urne. De l'effigie des grands hommes aux petits mickeys en passant par la tranche de salami tout sera bon pour marquer son désaccord avec la classe politique. Si l'ampleur du phénomène a pu surprendre, celui-ci était largement annoncé. Les élections fin septembre dans la province de Formosa avaient affiché la tendance à l'annulation.

Une semaine avant le vote, les journaux se font écho d'une série d'enquêtes qui annonce une contestation inédite des urnes, plus de quatre millions d'Argentins opteraient, soit pour l'abstention, soit pour le vote blanc ou nul. Le chiffre est confirmé par deux autres sondages trois jours plus tard. Les journaux font des appels au bon sens, « il faut voter ! ». Le 10 octobre le

Président De la rua affiche la confiance ;

Los jóvenes van a participar intensamente en este comicio, porque saben que ese es el modo de construir el país, y que el voto es un derecho y un deber, la forma de consolidar a la democracia.¹⁴⁵
[Les jeunes vont participer intensément à ces élections, parce qu'ils savent que c'est le moyen de construire le pays, et que le vote est un droit et un devoir, la manière de consolider la démocratie.]

Deux jours plus tard c'est l'Église qui par la voix de deux évêques¹⁴⁶, manifestent son opposition à ce qu'on appelle déjà « el voto bronca », le vote de la colère : « siempre habrá algo menos malo para elegir » [il y aura toujours le choix du moindre mal] dit l'un et le second de déclarer : « Me parecería muy triste que se votara por Clemente¹⁴⁷ porque la democracia llegó después de un parto doloroso » [Je serai très triste que l'on vote pour Clemente parce que la démocratie nous arrive après un accouchement douloureux.]

18 ans après le « retour » à la démocratie, cette « désaffection » pour le vote interroge. Si c'est la dénomination de « voto bronca » qui s'installera, nombre d'articles relève que les votant-e-s parlent de « impugnar el voto » soit combattre, contredire, réfuter le vote, les journaux préféreront le terme d'annulation du vote soulignant pas là le non-choix plus que l'expression d'un sentiment de rejet pour la classe politique.

Lors d'un simulacre d'élection dans le collège 19 « Luis Pasteur » (Villa devoto, Buenos Aires), élections simulées dans son parfait déroulement réalisé depuis 1994 visant à « former les jeunes à la gymnastique démocratique », des candidats interviennent pour tenter de convaincre les jeunes de ne pas voter blanc. À une élève l'interpellant sur les promesses non tenues des candidats, l'un d'eux répond « Yo no respondo por todos, solo por mí »¹⁴⁸, traduisant le désarroi d'une classe politique démunie. Jusqu'au jour de l'élection, les articles se multiplient pour appeler à la conscience civique sans succès. Si le P. J. sort renforcé de ces élections, le « voto bronca » marque fortement les esprits comme en témoigne la couverture des journaux dans la semaine qui suit.

145 Anonyme, « Gobernabilidad », *Clarín* (Argentine, octobre 10, 2001), sect. Política, <http://edant.clarin.com/diario/2001/10/10/p-03702.htm>.

146 Anonyme, « Obispos contra el voto bronca », *Clarín* (Argentine, octobre 12, 2001), sect. Política, <http://edant.clarin.com/diario/2001/10/12/p-00902.htm>.

147 Clemente est un personnage de bande-dessinée de Caloi, crée en 1973 dans *Clarín*. Sorte d'oiseaux dépourvu d'aile et de bras ce qui fait son succès lors de cette élection. En effet, s'il n'a pas de main il ne peut pas voler ce qui lui donne un avantage sur tous les autres candidats. Le dessinateur devra démentir être impliqué dans la campagne « provoto a Clemente » circulant sur internet (*La Nación* vendredi 12 octobre 2001).

148 Damián KANTOR, « Simulacro con mucho voto bronca », *Clarín*.



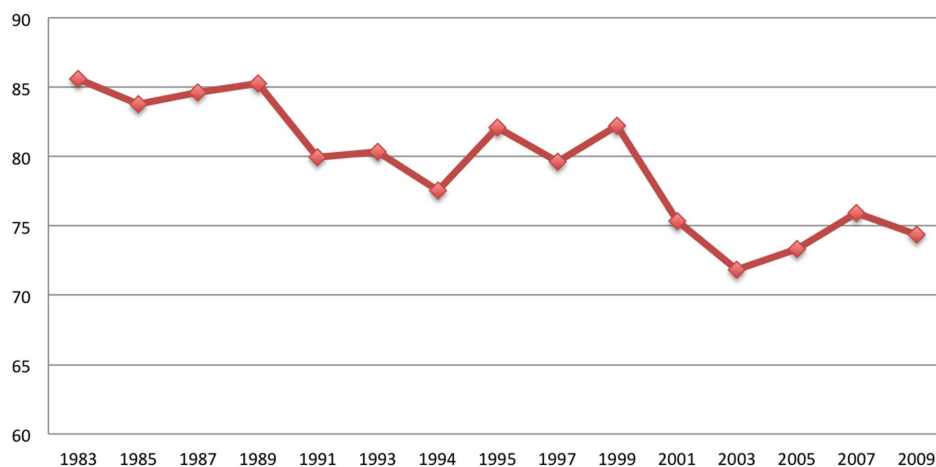
Le Président De La Rúa, knock-out, sous l'œil apeuré de son ministre de l'économie Domingo Cavallo. Le titre « La colère a gagné », le quotidien national *Página 12* sera celui qui prendra le plus immédiatement la mesure de l'événement suivi le lendemain par *Clarín* (16 octobre 2001) qui titre en première page et comme titre principal « El voto bronca llegó a casi 4 millones » [Le vote de colère atteint presque les 4 millions]. Dans la province de Buenos Aires, les votes blancs et nuls arrivent en seconde position avec plus de 25% des votes émis et seront le score le plus élevé pour la ville de Buenos Aires, avec plus de 29 % des votes émis, dépassant de 10 points la première liste. Raúl Alfonsín, premier Président de la démocratie, candidat sénateur pour la province de Buenos Aires sera battu, par « el voto bronca », tout un symbole.

Abstentions et annulations du vote 1983-2009

La « crise de la représentation » est d'abord une désaffection vis-à-vis de l'acte électoral qui est parfaitement lisible dans les chiffres de la participation. Cette « abstention » croissante ou annulation volontaire du vote n'est pas une exception argentine : au contraire, et en comparaison avec d'autres gouvernements représentatifs, l'Argentine compte une participation plutôt importante.

La tendance constante à la baisse de la participation est évidente sur ce graphique. On peut remarquer que la participation chute surtout après 1989 et non pas directement après 1987 et les premières déceptions des promesses alfonsinistes. Il est possible d'avancer l'hypothèse que la déception se porte

Participation aux élections législatives



Source : élaboration propre à partir des chiffres du ministère de l'intérieur Argentin

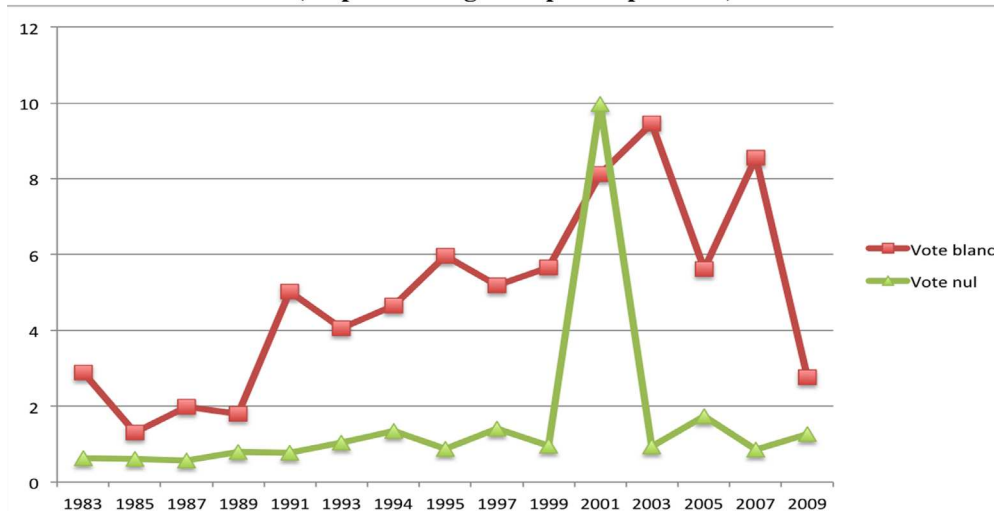
Note : Il s'agit des chiffres des élections législatives nationales.

Pour 1994 il s'agit de l'élection à la convention constituante.

d'abord dans l'implication personnelle, dans l'engagement politique qui n'entraîne pas directement un retrait au niveau de l'acte électoral. Il semblerait que les problèmes économiques impactent plus directement la participation. Ainsi les plus fortes baisses sont constatées en 1989, 1995 et 2001.

Il est indispensable, pour prendre la mesure complète de la désaffection pour la classe politique, dans un pays où le vote est obligatoire,¹⁴⁹ de prendre en compte l'évolution des votes blancs et nuls.

Vote blanc et nul aux élections législatives (en pourcentage des participant-e-s)



Source : élaboration propre à partir des chiffres du ministère de l'intérieur Argentin

Note : Il s'agit des chiffres des élections législatives nationales.

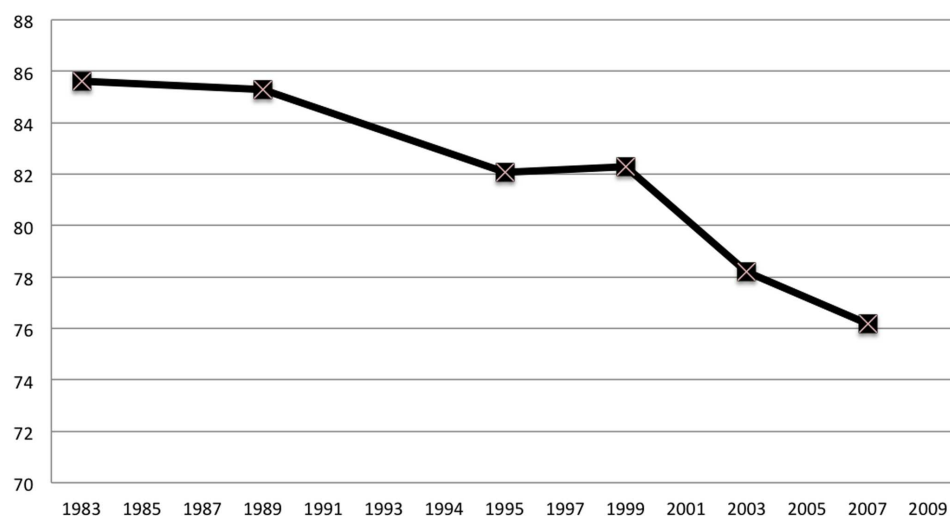
Pour 1994 il s'agit de l'élection à la convention constituante.

149 Les amendes relatives à la contravention à l'obligation électorale sont de moins en moins appliquées. Les récents débats autour des élections primaires, simultanées et obligatoires d'août 2011, ont souligné cet affaiblissement de la sanction. Il faut pourtant noter que le document national d'identité comporte une rubrique où est visible la participation aux élections. L'absence de celle-ci peut amener certains problèmes dans la réalisation de démarches administratives.

La courbe suit une variation très proche de la courbe de la participation, évidemment dans un rapport inversé. On peut voir dans les augmentations du vote blanc et, plus exceptionnellement — mais de manière déterminante — du vote nul, l'expression d'un rapport de défiance face à l'offre politique. Les correspondances des deux courbes me semblent renforcer l'hypothèse d'une intentionnalité qui n'a que peu à voir avec un manque d'intérêt pour la politique.

On verra dans les graphiques suivants concernant les élections présidentielles les mêmes tendances que lors des élections législatives.

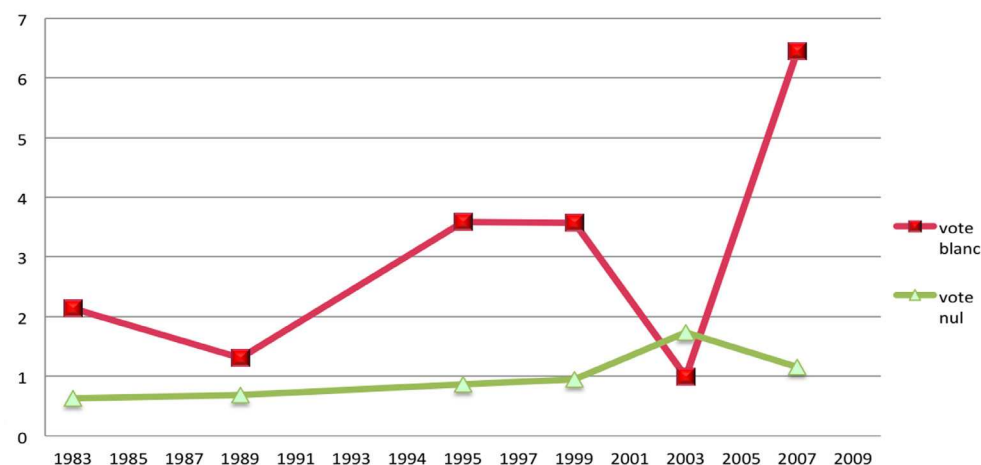
Participation aux élections présidentielles



Source : élaboration propre à partir des chiffres du ministère de l'intérieur Argentin

La participation aux élections présidentielles reste légèrement plus élevée traduisant l'importance relative de l'exécutif sur le législatif. Il est intéressant de remarquer que malgré la reconstruction de l'autorité présidentielle, après les élections de 2003, la baisse tendancielle de la participation ne se modifie pas, voire même s'accroît.

Vote blanc et nul aux élections présidentielles



Source : élaboration propre à partir des chiffres du ministère de l'intérieur Argentin

Il est toujours difficile d'interpréter des données électorales qu'il faudrait compléter par des enquêtes qualitatives. Mon but ici n'est pas de m'intéresser aux options politiques qui président aux décisions des électeurs, mais d'illustrer une tendance générale de désaffection. Et surtout de montrer à quelles dynamiques le personnel politique est confronté.

Transformation de l'offre politique

Dispersion et instabilité

Les tableaux suivants sur les élections à la Chambre des député-e-s de 1983 à 2007 nous informent de l'évolution de l'offre politique depuis 1983.

Élections législatives nationales (député-e-s) 1983-1994 (% sur vote valide)

PARTIDO	1983	1985	1987	1989	1991	1993	1994 ¹
P.Justicialista/ FREJULI	38,2	7,8 16,4	41,5	44,7	18,6	42,5	38,4
Frente Grande/FREPASO							13,4
Unión Cívica Radical	47,6	43,2	37,2	28,8	27,2	30,2	20,0
U.Ce.Dé		0,4	5,8	0,3	4,9	2,6	1,5
P. Intransigente	2,8	6,1	2,0		0,02	0,01	0,1
Democracia Progresista	0,02	1,2	1,4	0,0	0,8	1,3	0,1
Alianza Unidad Socialista	1,5		1,5	2,6	1,5		
Alianza Izquierda Unida				3,5			
MAS	0,3		1,4		1,3	0,4	0,2
Blanco de los Jubilados				1,8	0,01	0,2	0,7
MODIN						5,8	9,4
MID	1,5	0,2	1,0	0,01	0,2	0,2	0,2
De Distrito	0,4	18,52	5,7	4,0	17,8	15,8	15,2
Otros	7,68	5,9	4,0	14,4	28,6	1,1	0,8
TOTAL votos válidos	100	100	100	100	100	100	100

Source: Alcántara Saez, Manuel (2009): Sistema Político de América Latina. Madrid : Tecnos
¹ Elections de l'Assemblée constituante

Le phénomène d'érosion de l'hégémonie bipartite, déjà commenté plus haut, est très clairement lisible dans ces deux tableaux. Si les deux partis principaux UCR et PJ capitalisent plus de 75 % des voix exprimées en 1983, en 2007, ils n'en totalisent à eux deux que 12,58 %. Cela ne signifie pas que le radicalisme et le péronisme ont cessé d'exister, mais que ces organisations partisans ont éclaté en multiples tendances sur cette période. Il faut noter que le PJ connaîtra, plus tardivement que l'UCR, cet éclatement et que celui-ci est beaucoup plus relatif, du fait que le Frente para la Victoria — organisation

politique créée par Nestor Kirchner — maintient un rapport avec le PJ qui ne permet pas de distinguer les deux comme deux forces politiques absolument différentes.

La dispersion de l'offre politique va croissant et prend une importance significative lors des élections législatives de 2001 où elle se consolide comme une réalité constante de l'offre politique en Argentine. Cette situation va se traduire au Parlement par une multiplication des groupes parlementaires : 45 en 2003, 31 en 2005 et 2007 et 34 en 2009. Plus de la moitié étant unipersonnels et plus des deux tiers comptant moins de dix député-e-s. Et par une recomposition permanente de ces groupes, seuls cinq sont présents sur l'ensemble de la période et quarante ne vivront pas au-delà d'une législature.

Élections législatives nationales (député-e-s) 1995-2007 (% sur vote valide)

PARTIDO	1995	1997	1999	2001	2003	2005	2007
P.Justicialista	43	36,1	33,01	37,4	27,45	12,14	5,87
Frente Grande/FREPASO	20,8	2,4			0,47		
Unión Cívica Radical	21,7	6,8			8,26	8,17	6,81
Coalición Cívica							9,46
Alianza TJE		36,4	40,54				
U.Ce.Dé	3,2	0,5		3			
P. Intransigente	0,01						
Democracia Progresista	0,9	0,9	1,67	0,8			
Alianza Izquierda Unida		0,7		3,7	2,29	0,42	
MAS	0,1						
Blanco de los Jubilados	0,5	0,1					
Alianza Acción Por la Rep.			7,96	1,3			
Alianza UCR-FREPASO			3,28	23,1			
MID	0,1	0,2					
MODIN	1,7	0,9					
De Distrito	6	6,8					
FRE-PO-BO					3,85		
MPU (Movimiento Popular Unido)			0,31				
Frente Para la Victoria					2,08	31,22	31,28
APA-L-DP			0,49				
Fuerza Republicana			0,57	0,7			
Propuesta Republicana						6,19	4,7
Demócrata			1,33				
Demócrata Mendoza				0,9	0,47	0,54	0,41
Polo Social				4,1			
Partido Humanista				2,7			
PAUFE				2	2,78	2,28	
ARI				7,2	5,04	6,66	3,23
Aut. Y Libertad				1			
PT Soc.				0,7			5,17
Renovación Salta				0,6	0,61	0,58	1,08
M. P. Neuq.				0,4	0,58	0,5	0,29
UNA							1,73
Unidad Bonaerense			1,64				
Otros	2,8	8,2	9,21	10,3	46,12	31,12	29,98
TOTAL votos válidos	100	100	100	100	100	100	100

Source: Alcantara Saez, Manuel (2009): Sistema Políticos de América Latina. Madrid : Tecnos

L'importance de l'opinion publique

Cette instabilité, à la fois dispersion et volatilité, est une des manifestations de la situation que traversent les organisations partisans en Argentine. Les partis politiques ne sont plus les principaux organisateurs de la vie politique même s'ils restent des éléments indispensables à celle-ci. Indispensable puisque la loi impose que toute candidature électorale soit soutenue par un parti politique dûment enregistré¹⁵⁰. Les tableaux précédents ont clairement montré que les partis n'offrent plus une identification stable et continue, mais construisent des « consortiums », des alliances en vue des compétitions électorales. « Les partis regroupent toujours moins les citoyens de manière durable, leur base sociale est à chaque fois plus précaire — si elles en ont — à l'heure de participer d'une élection pour conquérir la préférence des citoyens. » dit Isidoro Cheresky en introduction d'un ouvrage au titre sans ambiguïté, « La politique après les partis »¹⁵¹. Si les partis politiques ne sont plus l'expression de divisions et d'intérêts déterminés par une réalité qui les précède, la vie politique n'en prend que plus de fluidité. Face à ce retrait, la scène publique médiatique tend à devenir l'arène où se construit et se maintient la légitimité politique à travers une sorte de contact direct avec le citoyen, où l'image et l'annonce sont plus importantes que les programmes politiques. En 2003, cinq candidats se disputaient la place de favori pour les élections présidentielles et aucun d'eux ne postulait en utilisant les symboles et les dénominations des partis traditionnels.

Ces mutations de l'organisation politique argentine peuvent être mesurées notamment par l'apparition et le développement des sondages en politique. D'utilisation marginale avant les élections de 1983, et pendant celles-ci, ils vont prendre une place toujours plus importante dans le jeu politique argentin. Pour Gabriel Vommaro¹⁵² c'est l'échec des péronistes à la présidentielle de 1983 qui crédibilisera les sondages.

Événement aussi inattendu qu'inédit tant la victoire du péronisme semblait naturelle, celle-ci a créé un climat d'incertitude politique favorable à l'acceptation d'un instrument dont les mesures apparemment objectives et scientifiques d'une opinion devenue

150 Voir en annexe une « brève présentation des institutions parlementaires nationales argentines » page 379..

151 Isidoro CHERESKY, *La política después de los partidos*, Buenos Aires, Prometeo Libros, coll. « Colección Democracia, partidos y elecciones. », 2006, p. 12. La traduction est de moi.

152 Gabriel Vommaro, « Histoire d'une conversion aux sondages », *Politix* n° 80, n° 4 (2007): 157-177.

soudainement versatile paraissaient susceptibles de redonner des points de repère fiables à l'action politique.¹⁵³

L'électorat n'est plus considéré comme fondamentalement divisé en camps figés, affilié à l'une ou l'autre des familles politiques traditionnelles, et fondamentalement défini par son appartenance sociale. L'électeur est à convaincre, à séduire, à décider. Le développement des sondages, conjointement à celui des médias de masse, va consacrer dans la politique argentine « l'opinion publique » comme un acteur majeur.

153 *Op. cit.* p. 157.

C. RETOUR A L'ORDRE

C'est le péronisme qui « encore une fois » reprendra la main après le « désastre ». C'est peu dire que l'association entre radicalisme et catastrophe, d'une part, et péronisme et solution, d'autre part, est couramment utilisée dans la politique argentine. Il est vrai que comme en 1989, le radicalisme quitte le pouvoir par anticipation. Les péronistes usent et abusent de cette « capacité » à gérer les crises. Le tout nouveau Président, E. Duhalde, par la grâce de l'Assemblée législative, compte bien mener à terme le mandat de son prédécesseur. Très vite, son objectif est de tirer un trait sur les événements de décembre et de remettre en place l'autorité. D'une certaine manière, c'est le modèle de 1989 qui est alors à l'œuvre. Il suffirait d'un peu d'autorité pour que tout rentre dans l'ordre. Faute de comprendre que la situation en Argentine a radicalement changé, le nouveau Président n'arrive pas à construire l'autorité nécessaire qui lui permettrait de mener le mandat à son terme et de se présenter avec un minimum de chance aux élections présidentielles anticipées d'avril 2003 (initialement prévues en octobre). Ce qui va le conduire à soutenir un obscur candidat provincial. Est-ce pour autant la fin du péronisme ? Bien au contraire la trajectoire de Nestor Kirchner et de Cristina Fernandez de Kirchner montre « la créativité du péronisme » pour reprendre l'heureuse expression de M. Svampa.

Du candidat marionnette à l'homme providentiel

Dans un paysage politique chaotique et des élections appelées relativement dans l'urgence, un gouverneur de Santa Cruz, province pétrolière du sud de l'Argentine, va connaître un destin particulier. Partant avec un certain nombre de déficits en termes d'image et de construction d'appareil propre, il va réussir à construire un style personnel et à s'imposer comme l'homme de la situation.

L'outsider

À l'approche de ces élections, le Parti Justicialiste est en crise et le seul candidat crédible du péronisme ne semble autre que l'ancien Président C. Menem. La bataille fait rage en interne et les chances d'un candidat qui manque, d'un appareil partisan propre et d'une présence médiatique nationale, semblent bien faibles. En juin 2002, après l'annonce des élections anticipées et alors qu'il s'était porté candidat à la présidence dès décembre 2001, N. Kirchner ne

figure même pas dans les options de vote des sondeurs et dans les prévisions des analystes politiques¹⁵⁴. Il sera pourtant le poulain inattendu de E. Duahlde ; soutenu par le Président qui le présente comme le continuateur possible d'une situation économique qui s'améliore, la campagne électorale loue ses capacités de travail et de bonne gestion s'appuyant sur la situation de la province de Santa Cruz. Cette province, dont Kirchner est gouverneur depuis 1991, présente un bilan globalement positif dans une Argentine en pleine faillite. Le choix du Président par intérim ne fait pas l'unanimité au sein du péronisme, les candidatures sont nombreuses dont celle de l'ex-Président Carlos Menem. D'autant que pour certains Kirchner représente l'aile gauche du péronisme, certains vont même l'accuser « d'incarner le danger rouge ressuscité »¹⁵⁵ ; son compagnon de formule S. Scioli, qui doit jusque-là sa carrière au ménemisme, viendra atténuer ce profil. Comme le montre bien Vanessa Bernadou, dès la campagne électorale la définition même du péronisme est en jeu. De fait les élections primaires au sein du PJ seront annulées, le péronisme présentera trois formules présidentielles, mais aucunes sous l'étiquette du parti justicialiste.

Dans une élection où, si l'abstention poursuit son inexorable hausse, les votes blancs et nuls ont retrouvé des proportions plus habituelles, ce sera la formule Menem-Romero qui sortira en tête au premier tour avec 24,45 % des votes, suivi par la formule Kirchner-Scioli, avec 22,24 % des suffrages. Le péronisme a lui seul remporte plus de 60 % des voix. Comment est-il possible que moins de deux ans après le « que se vayan todos », l'ex-premier mandataire symbole d'une politique corrompue se retrouve en tête ? Dispersion de l'offre ou véritable option ? Il me semble qu'il est intéressant de suivre sur cette question l'analyse M. Svampa¹⁵⁶ qui souligne que si l'année 2001, et le début de l'année 2002, est marquée par une espérance pour le changement, très vite la question du retour à l'ordre et à la normalité devient importante. Et Menem symbolise certainement celui qui a sorti l'Argentine du chaos en 1989 et a éloigné le spectre de l'hyperinflation. Si cela lui permet d'arriver en tête au premier tour, il devient vite évident que très peu des électeurs des autres formules se reporteront sur lui lors d'un second tour, il décide donc de renoncer à la compétition. Dès lors N. Kirchner devient le 54^e Président argentin, mais aussi celui élu avec le plus faible score, moins du quart de l'électorat. Sans appareil propre, sans législateurs propres et avec cette très faible légitimité

154 Vanessa Bernadou, « La restauration d'une autorité politique », *Politix* n° 80, n° 4 (2007): 129-153.

155 *Ibid*, p. 133

156 Maristella Svampa, « Les frontières du gouvernement Kirchner entre aspiration au renouveau et consolidation de l'ancien », *Tiers Monde* 189, n° 1 (2007): 113-134.

électorale, il est alors considéré comme une marionnette dans les mains de E. Duhalde. Ce que le premier mandataire va s'attacher à réfuter dans les actes de manière tout à fait surprenante. La rupture est définitivement consommée lorsque Cristina Fernandez de Kirchner se présentera pour le siège de sénatrice de la province de Buenos Aires contre Hilda « chiche » Duhalde, épouse de l'ex-mandataire, et contre le puissant appareil péroniste de cette province bastion du justicialisme. Election qu'elle remportera.

En très peu de temps, le Président Kirchner imprime sa marque au pouvoir et en moins de deux ans, il réussira à s'imposer comme l'élément catalyseur d'une force politique qui s'installe au Congrès contre son ancien mentor et l'ensemble de l'appareil justicialiste. La continuité au pouvoir, de ce qui se nomme aujourd'hui le « kirchnérisme », prouve la solidité de cette construction.

Du cash et des espérances : la construction de l'hégémonie

Un journaliste rencontré en 2006, qui travaillait alors sur une biographie de Nestor Kirchner disait que celui-ci définissait sa méthode de gouvernement comme « cash y expectativas »¹⁵⁷. Les travaux de V. Bernadou confirment cette formule quelque peu sibylline. N. Kirchner a su employer les ressources du pouvoir exécutif pour créer des réseaux solides à l'échelle de la nation. Dès son investiture, il crée le ministère de planification fédérale, des investissements publics et des services, confié à un proche. Ce ministère pourvoira à la distribution discrétionnaire des investissements nationaux dans les provinces¹⁵⁸. Il saura aussi tisser des liens complexes au sein de l'appareil péroniste, notamment en s'investissant à plein au niveau local lors des campagnes législatives et locales de l'année 2005. Je rejoins ici la thèse de V. Bernadou qui postule que :

la restauration d'une capacité à agir [de N. Kirchner] se joue dans ces ralliements de groupes politiques et institutionnels intéressés par les redistributions des ressources – symboliques ou matérielles – attachées à sa nouvelle fonction. « [...] députés, gouverneurs et barons, pour la plupart hostiles ou distants, vont, parfois à leur corps défendant, produire une majorité présidentielle qui élargit progressivement les marges de jeu présidentielles.¹⁵⁹

Cette utilisation des fonds publics dans le but de consolider son pouvoir lui a été reprochée par l'opposition sans que cela n'entame sa légitimité.

157 Walter Curia, *El último peronista*, Sudamericana, Buenos Aires, 2006.

158 Vanessa Bernadou, « Nestor Kirchner : du président “sans pouvoirs” au “chef hégémonique” », *Critique internationale* 43, no 2 (2009): 89-107.

159 Vanessa Bernadou, « La restauration d'une autorité politique », *op. cit.* p. 131

Pourtant cette dimension ne suffit pas à expliquer sa légitimité. On ne peut comprendre l'ascension et la stabilisation au pouvoir du kirchnérisme sans revenir au commencement du premier mandat.

Le Président Kirchner a compris très vite que la situation avait changé. Là où Duhalde avait commencé à mettre en place une politique de normalisation fondée sur une amélioration économique et une reprise en main, parfois violente, de la contestation, le nouveau président va faire un pas de côté en inaugurant son mandat par une série de changements à la tête de l'autorité militaire, au sein de la police fédérale et de la Cour suprême dont rien ne laissait présager la réussite. I. Cheresky écrira « Le Président qui a fait ce qui ne pouvait pas être fait. »¹⁶⁰ Soulignant que le Président avait rompu la digue de la politique possibiliste qui avait jusque-là marqué l'Argentine. Si l'économie avait été re-politisée par des décisions antérieures N. Kirchner montrait qu'il était possible d'aller contre le pouvoir militaire et la justice aux ordres. L'extrême popularité de ces décisions lui permit de faire voter l'annulation des lois dites d'impunité (lois d'obéissance due et de point final) qui protégeaient les militaires coupables d'exaction pendant la dernière dictature. Il obtient ce vote d'une Chambre qui avait repoussé plusieurs fois cette possibilité, en 98 sous l'Alliance et quelques mois plus tôt en mars 2003.

C'est une véritable restauration de l'autorité politique qu'il va confirmer en engageant une épuration de l'organisme de gestion des retraites (Instituto Nacional de Servicios Sociales para Jubilados y Pensionados-PAMI) et dans la renégociation des contrats avec les entreprises en charge de service public (souvent étrangères du fait des privatisations des années 90). Enfin, des négociations avec le FMI aboutissant au rééchelonnement de la dette argentine font apparaître le nouveau pouvoir comme un véritable pourfendeur des problèmes qui accablent l'Argentine depuis de longues années. Surtout, il saura mettre en scène son opposition pour transformer en profit politique tous ces actes. Le cas de la dette est exemplaire puisqu'il se transforme souvent dans le sens commun comme le non-paiement de la dette là où il s'agit en fait d'une négociation sur les modalités de paiement sur 8 % de la dette de l'État.

160 Isidoro Cheresky, « Argentina. Cambio de rumbo y recomposición política: Néstor Kirchner cumple un año de gobierno », *Nueva Sociedad*, n°. 193 (sept/oct2004): 4-16.

Le kirchnerisme

Au-delà d'un style de gouvernement et de quelques décisions judicieuses, N. Kirchner a indéniablement su construire un espace politique propre dont la longévité (trois mandats présidentiels aujourd'hui) est la meilleure preuve. Il est alors possible de parler de kirchnérisme. Indéniablement celui-ci appartient à la galaxie péroniste, mais se forge une place à part. Son existence est évidente sa définition beaucoup moins. Je m'attacherai à en signaler quelques éléments importants.

Réorganisation politique

N. Kirchner a effectué un « virage à gauche » qui s'inscrit aussi dans une dynamique régionale qu'il n'a cessé de souligner par des rapprochements avec Lula, Chavez, Evo Morales voir même Fidel Castro. Cet « ancrage à gauche » s'est aussi illustré par des références constantes à un héritage de la « génération 70 », dans le cadre de la réouverture des procès aux militaires du « Proceso » et d'une politique mémorielle active, mais aussi par une prise en charge personnelle de cet héritage. J'ai déjà évoqué plus en amont cette dimension, mais il s'agit ici de souligner que cela va drainer vers Kirchner un grand nombre de soutiens et en premier lieu les organisations de défense des droits de l'homme et en particulier « Madres de plaza de mayo », et surtout Hebe de Bonafini, sa présidente, qui deviendra au fil du temps une alliée indéfectible du Président. Cet ancrage dans une génération qui était « partie à l'assaut du ciel » lui amène une certaine bienveillance de la part de courants très antagonistes avec le pouvoir. Le kirchnérisme a très tôt su gagner l'appui de secteurs mobilisés de la population en premier lieu des *piqueteros*. Luis D'Elia, leader de la puissante FTV (Fédération de Tierra y Vivienda) proche de la CTA, rentrera au gouvernement, mais il saura aussi accompagner la re-syndicalisation de la contestation, en liant des liens étroits avec Hugo Moyano Président du syndicat des camionneurs qui devint par la suite leader de la CGT. Nestor Kirchner n'hésitera pas non plus à prendre fait et cause pour la lutte écologiste menée sur les rives du fleuve Uruguay contre l'installation d'usine de pâte à papier.

La construction du kirchnérisme va passer par une ouverture ou cooptation, selon le degré de sincérité que l'on accorde au processus, qui va troubler en permanence la définition de celui-ci. Ainsi, de l'incorporation de personnes issues des mouvements sociaux, aux ralliements de gouverneurs et

intendants de l'UCR, à certains secteurs du ménemisme voir à Menem¹⁶¹ lui-même, la cartographie des alliances et des accords dessine un mouvement politique disparate voire contradictoire. Les élections présidentielles de 2007 ont vu s'affronter, entre autres, deux formules présidentielles comptant une candidate à la présidence péroniste et un vice-président radical ; la formule gagnante Kirchner-Cobos et Lavagna-Morales. Roberto Lavagna étant l'ancien ministre de l'économie de Duhalde (2002-2003) et de Kirchner (2003-2005). La continuité au pouvoir sera assurée par Christina Fernandez de Kirchner, la femme du premier mandataire. Elle sera réélue pour un second mandat en 2011.

Autorité charismatique

Le nouveau pouvoir a su se constituer au fil du temps une position singulière évidemment péroniste, mais sans user ni abuser de l'iconographie péroniste, en allant parfois contre l'appareil justicialiste puis à vouloir en reprendre le contrôle, chose qu'il ne parviendra pas à faire totalement. Le Président et la Présidente ont tous deux mis en œuvre un style de gouvernement dirigiste dédaignant les espaces de concertations, tel que le Congrès, usant des DNU¹⁶² de manière importante dans le premier mandat. Tous deux ont su maintenir un lien fort avec l'opinion, n'hésitant pas à mener des charges violentes (verbalement) contre l'opposition, mais aussi contre les médias et les secteurs dits « conservateurs » comme la société rurale ou certains chefs d'entreprise, dans la plus pure tradition péroniste. Malgré un conflit long et difficile avec le secteur agricole fin 2008, la perte du contrôle du Congrès en 2009 et un certain nombre de dénonciations de corruption, le kirchnérisme reste aujourd'hui encore la seule alternative de pouvoir crédible, ce qu'a confirmé la victoire au premier tour des élections présidentielles de 2011 avec plus de 53 % des voix de la Présidente sortante et la majorité retrouvée dans les deux Chambres du Congrès.

La dernière surprise de Nestor Kirchner sera de décéder « inopinément » le 27 octobre 2010. L'expression de douleur et d'adhésion populaire que va susciter la nouvelle surprend par son ampleur. Pendant deux jours entiers des personnes de tous horizons vont défiler à « la casa rosada » où est exposé le cercueil de l'ex-mandataire. La Présidente restera quasi en permanence près

161 En 2009 alors que le kirchnérisme perd la majorité au Sénat c'est l'appui, ou plutôt l'abstention, du sénateur pour la province de La Rioja, Carlos Menem qui lui permettra de ne pas perdre le contrôle de cette Chambre.

162 Décret de nécessité et urgence qui donne un pouvoir législatif à l'exécutif. Révélateur du présidentielisme argentin, cette faculté est encadrée par un contrôle parlementaire lors de la Constitution de 1994 mais ne sera mise en place qu'en 2006 et dans une formule qui fit polémique.

du cercueil. C'est un cortège ininterrompu qui défilera alors devant « eux » filmé quasiment en permanence par des caméras de télévision. Cet événement politique marquant une proximité avec « le peuple », et surtout les jeunes dont la présence massive a surpris, dans un moment que l'on ne peut réduire à un calcul politique. Non pas que le choix d'une mise en scène publique du deuil ne puisse pas l'être, mais que la mort de l'ex-mandataire est un pur événement. Les images de personnes en pleurs sur la place de Mai et en présence de la Présidente, vêtue de noir, lunettes de soleil visiblement affectée par la mort de celui qui fût son compagnon ne sont pas sans rappeler la mort de la première femme de Perón Eva Duarte dite « Evita ». D'une certaine manière, ce moment de ferveur populaire improvisé, massif par son affluence, n'est pas sans rappeler le 17 octobre 1945 lorsque les foules vinrent réclamer le retour du général. Il est un peu tôt pour tirer des conclusions, mais il me semble incontournable de souligner cette dimension qui ne peut pas être totalement écartée de la construction particulière du kirchnérisme.

ÉTUDIER LE GOUVERNEMENT REPRÉSENTATIF

Il aura été question tout au long de cette partie d'organiser les éléments du passé pour assurer une compréhension du présent. Le chercheur, ne retenant dans son tamis que les éléments précieux à sa compréhension. Il aura tenté de mettre en lumière la dimension conflictuelle des imaginaires politiques argentins. Conflictuelle par la recherche permanente d'une suture du corps social qui cherche alors à rejeter ce qui le menace. Le récit national est alors dual : sans cesse partagé entre espérance et menace, entre réalisation et dissolution. La période contemporaine s'ouvre en premier lieu par une prise de distance avec cette structuration de l'imaginaire. La démocratie apparaît comme ce qui peut unir en acceptant la division non plus comme limite, mais, au contraire, comme élément structurant. C'est un avant et un après l'avènement de la « démocratie » qui est soulignée par l'expression « la dictature », comme on dit « la dernière guerre » pour signifier l'avènement d'une sorte de paix éternelle. Le conflit est à la fois intégré et rejeté par cette opération. Intégré dans les normes et les règles du gouvernement représentatif et rejeté en tant qu'il déroge à ces règles.

Le chercheur se sera alors permis de prendre des distances avec le discours de justification du pouvoir. Pris dans le dilemme de choisir entre un adjectif qualificatif à accoler au terme de démocratie, ou de l'enfermer entre de confortables guillemets, c'est une troisième voie qui aura ses faveurs : celle de privilégier la forme sur les représentations axiologiques, et de considérer qu'il ne s'agit ni plus ni moins que de gouvernement représentatif. Le terme de démocratie n'apportant aucune précision, ni descriptive ni analytique, bien au contraire. *A contrario*, la distinction permet d'appréhender la question de la représentation sans s'encombrer des débats fondés en valeur. Cette précision conceptuelle vaut pour débarbouiller l'horizon, mais elle n'est qu'un premier pas dans la compréhension de la représentation en tant que pratique sociale du groupe des représentant-e-s politiques.

DEUXIÈME PARTIE

L'ESPACE PUBLIC

PARLEMENTAIRE

Où le chercheur perd le fil pour en retrouver d'autres.
Où l'on apprend qu'il faut savoir rester perdu pour s'y retrouver et l'on prendra la mesure de la dialectique de la fermeture et de l'ouverture nécessaire à la construction de l'espace public parlementaire.

« Telle était cette Convention démesurée ; camp retranché du genre humain attaqué par toutes les ténèbres à la fois, feux nocturnes d'une armée d'idées assiégées, immense bivouac d'esprit sur un versant d'abîme. Rien dans l'histoire n'est comparable à ce groupe, à la fois Sénat et populace, conclave et carrefour, aréopage et place publique, tribunal et accusé. La Convention a toujours ployé au vent ; mais ce vent sortait de la bouche du peuple et était le souffle de Dieu. »

Victor Hugo, *Quatre vingt-treize*.

ÉCHEC ET ÉGAREMENTS DU CHERCHEUR

Tout mon année de DEA j'avais cherché à construire ma démarche de recherche comme un guide me permettant d'arpenter sans risque de me perdre les méandres du Parlement. Le Plan de Renforcement Institutionnel du Sénat argentin (Plan de Fortalecimiento Institucional del Senado Argentino, PFI pour la suite) me tiendrait lieu de fils d'Ariane. Mon but était alors de « construire une approche sociologique de la démocratie à travers l'étude d'une politique publique ». La perspective que j'avais choisie s'inspirait de l'approche cognitive des politiques publiques. Estimant que « la mise en œuvre du changement politique passe nécessairement par la définition d'une représentation imposée/ acceptée de l'avenir du domaine ou du secteur qui fait l'objet de la politique »¹. Les acteurs impliqués dans cette réforme étaient à la fois des Organisations Non Gouvernementales (ONG), des organismes internationaux, l'administration du Sénat et des élu-e-s. Il ne s'agissait pas de se cantonner à une approche purement idéale, mais d'appréhender « une logique circulaire [qui] existe entre logique de sens et logique de pouvoir [...] ». La production d'une matrice cognitive n'est donc pas un simple processus discursif, mais une dynamique intimement liée aux interactions et aux rapports de force [...]. Elle alimente tout à la fois un processus de prise de parole (production du sens) et un processus

1 Pierre Muller, « L'analyse cognitive des politiques publiques : vers une sociologie politique de l'action publique », *Revue française de science politique* 50, no 2 (2000): 189-208. Voir aussi du même auteur : « Esquisse d'une théorie du changement dans l'action publique », *Revue française de science politique* 55, no 1 (2005): 155-187.

de prise de pouvoir (structuration d'un champ de force). La structure cognitive d'une politique publique est le produit concret d'un processus politique au sein duquel les acteurs concernés fournissent et diffusent interprétations, récits et paradigmes ».² Cette réforme du Sénat devait me servir de prisme pour appréhender la pratique des représentant-e-s, non pas de manière isolée ou théorique, mais dans un processus concret. En quelque sorte passer du macro, de la remise en question globale d'un système, au micro de la pratique au sein d'une institution. Il n'était pas question de croire que cette institution représentait, à petite échelle, l'ensemble de la société - en quelque sorte prendre telle quelle la fiction du gouvernement représentatif qui veut que le Parlement soit le miroir de la Nation. Mais plutôt, comme dans un appareil photo, où une image de la réalité se construit, image qui se donne comme représentation du réel, mais qui est bien plus un point de vue. Point de vue déterminé par de multiples facteurs qui ne dépendent pas tous de l'intention ou de la volonté ; lumières, cadrages, situation... Le fil s'est cassé, ne sont restés que le point d'entrée et l'intention qui m'y avait conduit. Il me faut repartir de là.

Le PFI est initié en 2004³, sous l'impulsion du Sénat et de la Banque Interaméricaine pour le Développement (BID). Les fracas de la rue commencent à s'estomper, mais la question de la légitimité n'est pas réglée pour autant. Le projet s'énonce clairement comme une réponse au « divorce » entre les citoyens et le Sénat.

Fortalecimiento Institucional del Senado de la Nación con el fin de mejorar los niveles de eficiencia, eficacia y transparencia en el uso de sus recursos y fomentando la participación e integración de la ciudadanía en el marco de una mayor transparencia y calidad institucional.⁴

[Renforcement institutionnel du Sénat de la Nation dans le but d'améliorer les niveaux d'efficience, d'efficacité et de transparence dans l'utilisation des ressources et favorisant la participation et l'intégration des citoyens dans le cadre de plus de transparence et de qualité institutionnelle.]

Quatre axes principaux sont énoncés :

l'amélioration de la gestion administrative et financière du Sénat ;

2 Claudio M. Radaelli, « Logiques de pouvoir et récits dans les politiques publiques de l'Union européenne », *Revue française de science politique* 50, n° 2 (2000): 255-276.

3 Initialement prévu pour durer 5 ans, il ne s'est pas interrompu au jour d'aujourd'hui : voir <http://pfi.senado.gov.ar>.

4 Objectif général tel qu'on le trouve formulé sur le site du Sénat argentin <http://www.senado.gov.ar/web/plan/cuerpo1.php>.

- l'appui de la gestion parlementaire et du processus de formation de la loi ;
- la gestion, la formation et l'optimisation des ressources humaines ;
- la gestion du changement et de la communication sociale.

Ce programme est dirigé par le président du Sénat appuyé par la commission de réforme intégrale du Sénat où sont représentés les différents groupes parlementaires. Sont aussi partie prenante le pouvoir exécutif (par l'intermédiaire du Chef de cabinet et du ministère de l'économie) et des ONG désignées par la BID : CIPPEC, Poder ciudadano, ADC et Conciencia⁵. En résumé, le projet vise à « rétablir la confiance », « améliorer l'écriture et l'efficacité de la loi par une professionnalisation de la tâche parlementaire », et « augmenter la transparence ».

Très concrètement on voit, depuis, la mise en place de gestion électronique des ressources (comptes rendus sténographiés de l'activité parlementaire, projet de loi, archives), la mise en place de site internet permettant à la fois de mettre à disposition ces informations et l'information sur l'activité du Sénat, l'équipement en TIC du Parlement.

J'avais là un terrain bien délimité, un ensemble d'acteurs définis et une assise théorique qui bien qu'elle ait à faire ses preuves pouvait tout à fait donner des fruits. J'ai commencé évidemment par rencontrer le responsable du projet qui m'a très volontiers ouvert son bureau et m'a donné son aval pour réaliser mes recherches. J'ai rencontré des membres des ONG et du personnel permanent du Congrès impliqués dans le projet. Cependant, lorsque j'ai voulu prendre contact avec les sénateurs et sénatrices, le terrain s'est soudainement dérobé. D'une part, aucune de mes demandes de rendez-vous n'ont été prises en compte, d'autre part, le responsable du projet m'a reproché d'avoir pris contact avec les parlementaires. Ce qui avait été pourtant convenu. Malentendu ? Protection d'un dispositif que l'on ne voulait pas montrer à un chercheur étranger ? Comment le savoir ? J'ai par la suite suivi de loin le projet et parfois interrogé des parlementaires à son propos.

Je me retrouvais, au début de mon enquête, à la fois déjà sur place, mais avec une multitude de fils dont je ne savais pas vraiment que faire. Ce point d'entrée devenait une sorte de croisement entre l'administration Parlement « la Casa » comme l'appelaient les « habitué-e-s », les parlementaires et des membres d'organisation non gouvernementale formant une espèce de « public ». D'une certaine façon je n'avais plus que l'embarras du choix pour réorienter mon

⁵ Les acronymes désignent respectivement : Centro de Implementación de Políticas Públicas para la Equidad y el Crecimiento, Asociación por los Derechos Civiles.

enquête, mais j'ai d'abord cherché à habiter cette complexité, à ne pas retrouver à tout prix des sentiers balisés, pour m'interroger sur le sens de cette Institution, le Parlement. Marc Abélès dans son étude des député-e-s français-e-s se pose les questions ; « Que font nos députés ? À quoi servent-ils ? », se proposant d'utiliser, pour y répondre, la méthode anthropologique qui consiste à « comprendre quelle vision du monde, quel système de valeurs » sont à l'œuvre pour « en apprendre un peu plus sur la manière dont la société française vit et conçoit son rapport à la politique et à la démocratie »⁶.

Je pouvais poser la même question que M. Abélès, quelque peu modifiée, à quoi sert le Parlement ? Quels rapports à la politique et à la démocratie se trouvent noués dans l'activité de cette Institution centrale du gouvernement représentatif ? Question modifiée par le « cheminement » choisi, là où l'anthropologue du politique choisit de suivre des député-e-s et eut une entrée privilégiée à leurs lieux « privés », je commençais, pour ma part, par assister à la séance publique des deux Chambres. C'est donc une approche par les parlementaires réuni-e-s en corps que j'ai privilégié. Et c'est en tenant ensemble les trois fils de « la Casa », des parlementaires et du public que je pouvais répondre à cette question.

Errances

Perdu, j'étais donc bel et bien perdu. J'avais tout de même pris l'habitude de venir au Parlement de manière plutôt régulière. Les bancs du public sont souvent dépeuplés et l'on peut y rester longtemps sans nouer un seul contact. Il faut dire que le « spectacle » n'attire pas forcément les masses avides de divertissement. Parfois des groupes de personnes viennent et repartent, mais souvent par d'autres couloirs qui me sont interdits, réservés à la presse ou au personnel. C'est plus à l'extérieur que je glanerais des contacts. À un certain moment il me semblait que tout le monde en Argentine connaissait un ami d'un ami qui connaissait un parlementaire. Ce n'était pas toujours payant. C'est finalement par des journalistes que le contact s'est noué.

Les journalistes sont des témoins privilégié-e-s de leur temps et par là des informateurs précieux. J'avais eu l'occasion de réaliser une série d'entretiens avec des membres de cette profession et je ne manquais jamais d'en profiter pour prendre d'autres contacts, c'est grâce à ces derniers que j'ai pu accéder au cœur de mon terrain. Plus exactement, une journaliste m'a permis d'obtenir un entretien avec un haut fonctionnaire de l'autorité de régulation des médias, qui m'a ensuite aiguillé vers des parlementaires. J'avais l'impression

6 Marc ABÉLÈS, *Un ethnologue à l'Assemblée*, Paris, Odile Jacob, 2001, p. 18.

de faire des cercles concentriques autour du Parlement. La plupart de mes entretiens se déroulaient dans l'hypercentre de Buenos Aires entre la plaza de los dos congresos et la Plaza de mayo. Les lieux du pouvoir ont d'innombrables dépendances et certainement bien plus d'arrière-cours que de salons.

J'ai appris énormément au cours de cette « errance » sur le fonctionnement des administrations en Argentine. L'essentiel des fonctionnaires rencontrés était en général, soit péroniste, soit radical. Plus exactement, certains secteurs de l'administration étaient tenus par l'un ou l'autre parti. Les secrétaires de l'administration du Sénat qui m'avaient accordé un entretien collectif m'ont ainsi dépeint la répartition des postes faite à l'intérieur de « la Casa » entre les deux grandes formations politiques, comme si de ce point de vue la dispersion de l'offre politique n'avait plus cours. La formation des fonctionnaires est globalement assurée par les deux grandes formations politiques traditionnelles qui gardent ainsi encore une marque très forte sur l'État. Ce n'est que progressivement que les autres partis construisent une réelle influence qui se concrétise par des fonctionnaires dispersé-e-s dans l'appareil d'État.

Est-ce mon statut d'étranger qui faisait de moi une sorte de confident des peines et des désillusions, mais j'avais l'impression que chacun-e se plaisait à se plaindre de la situation. J'ai pu assister de nombreuses fois à des comparaisons faites entre la France et l'Argentine. En France existerait un « État pour de vrai » alors que l'Argentine ne posséderait qu'une espèce d'État bien trop marqué par « la politique » (ce mot étant alors chargé de connotations négatives). Ce ne sont pas des représentations isolées. On en retrouve des équivalences dans des slogans « un país en serio » [un pays pour de vrai ou sérieusement] ou dans de nombreuses références dans les discussions comme dans les discours publics d'« Estado en serio » [un État sérieux] de « política de Estado y no de gobierno » [politique d'État et non de gouvernement].

J'ai côtoyé dans ces espaces du pouvoir, où la politique est l'activité principale, une sorte de malaise, une quête insatisfaite du politique. Mise en scène pour le sociologue venu de la « patrie des droits de l'homme » ? Excuse permanente d'une classe politique dépréciée qui a intégré un certain discours anti-politique ? Expression concrète de cette tension entre promesse et échec qui marque l'imaginaire argentin ? Je n'ai pas vraiment prêté attention à tout cela sur le moment. En fait mon objectif était avant tout de pouvoir prendre pied dans l'univers des parlementaires et ces rencontres n'étaient souvent qu'un prétexte pour recueillir des contacts d'élue-e-s ou me permettre d'assister à des séances plénières. Ces dernières bien qu'en principe publique ne m'étaient pas toujours accessibles et il m'importait de les observer de plus près.

PRENDRE PIED AU PARLEMENT

Pour sortir de cet égarement, et ne pas se transformer en thérapeute, il faut rapidement retrouver le fil de l'activité représentative. Celle-ci a déjà perdu une partie de son caractère impressionnant. Les ors du palais perdent de leurs éclats dans les regards des travailleurs de « la Casa », d'une certaine façon cette « désillusion » rend possible une approche plus inductive de la représentation en train de se faire. Délaisser les couloirs et les arrières-cuisines, les parcours individuels pour rentrer à plein dans le travail collectif des parlementaires.

Voilà maintenant, presque tel qu'elles se trouvent dans le journal de recherches, deux observations de séances plénières, une au Sénat et l'autre à la Chambre des Député-e-s. Ces deux sessions sont présentées dans un ordre chronologique et concernent la même initiative législative introduite par le pouvoir exécutif. La première est la présentation formelle de celle-ci et la seconde son vote définitif.

La venue du Chef de cabinet au Sénat

L'entrée au Sénat aujourd'hui est difficile. Il faut être accrédité. Heureusement, au cours d'une séance précédente j'ai fait la rencontre de Enric assesseur du bloc radical. Il réussit, en faisant jouer ses relations à l'intérieur de « la Casa », à me faire entrer dans l'hémicycle. C'est la venue du Chef de cabinet qui provoque un déploiement inédit de sécurité. Dans ses attributions, ce fonctionnaire doit régulièrement présenter l'état général du pays, et l'activité du gouvernement, aux parlementaires.

Sur les trois années de gestion déjà réalisées, Alberto Fernandez n'a accompli son devoir que deux fois. C'est donc avec beaucoup d'attentes que les Sénateurs ouvrent cette séance. Pourtant, au lieu de faire un bilan exhaustif de la situation du pays, le Chef de cabinet va faire l'exposé d'une demande adressée au Parlement sous forme de projet de loi. Plus exactement selon ses termes « récupérer les compétences qui lui reviennent ». Il s'agit de la possibilité de récupérer des sommes non dépensées sur des lignes budgétaires pour les assigner à d'autres. Pour cela il s'agit de modifier un article de la loi de finances. Pour le fonctionnaire il ne s'agit ni plus ni moins que de remettre les choses à leur place.

⁷ « Jefe de Gabinete de Ministros » Le Chef de cabinet est l'équivalent d'un premier ministre, fonction créée lors de la modification de la constitution en 1994 pour affaiblir le présidentielisme. Fonctionnaire, donc non élu, il est choisi par le président et sert de lien avec le Congrès où il doit se rendre une fois par mois alternativement devant les sénateurs et les députés.

Depuis la modification de la constitution en 1994, et la création de la charge qu'il occupe, « les compétences n'ont pas été rationnellement réparties ».

Arrêtons-nous un moment sur la disposition de la scène avant d'aller plus loin dans l'argumentaire. Le Sénat comporte 72 parlementaires, trois pour chacune des 23 provinces argentines et la ville autonome de Buenos Aires ; deux pour la majorité et un pour la première minorité. Il faut savoir que la propre femme du Président N. Kirchner (et d'ailleurs actuelle Présidente), Christina Fernandez de Kirchner, est sénatrice de la province de Buenos Aires. L'hémicycle est presque intime, les galeries du public sont situées en hauteur derrière les parlementaires. Le Chef de cabinet va venir prendre place autour d'une table au centre de l'hémicycle, tout spécialement prévu à cet effet. Il est entouré de nombreux assesseurs. Comme le veut l'usage, il doit s'adresser au président et pour cela tourne le dos à l'ensemble des représentant-e-s.

Dès le début de son exposé, le Chef de cabinet se veut offensif et sa première charge est pour la presse. Pour lui, on trompe les Argentins. « Je suis arrivé à la conclusion que je m'égare en lisant les journaux de la capitale. »⁸ Situation due en partie « aux mensonges » distillés dans la presse par des membres de l'opposition. Il prend soin évidemment de ne nommer personne directement présent dans la salle. Il va donc prendre le temps d'expliquer posément, et pédagogiquement, la réalité du projet : « Pourquoi nous pensons que la loi d'administration financière doit être modifiée ; où en sommes-nous ; dans quelle mesure et de quelle manière la réalité de ce que nous proposons a été déformée, et de quelle manière il y a eu un mauvais usage médiatique de ce que nous soutenons, pour voir si nous pouvons mettre cette discussion sur la voix de l'honnêteté intellectuelle. » C'est un axe essentiel de son discours ; si on se prête au jeu du débat « rationnel » en faisant preuve « d'honnêteté intellectuelle » alors « nous pourrions arriver à la conclusion que nous avons raison ». « Je sais que vous allez débattre ces prochaines semaines, et bienvenu soit le débat, mais faisons-le en partant de la réalité. S'il y a quelque chose qui ne peut pas arriver c'est de changer la réalité quand elle est déformée, parce que quand quelqu'un part d'une réalité déformée jamais il ne pourra changer la réalité parce qu'il s'agit d'une illusion. Donc voilà, la réalité est celle-ci. »

Il ne s'arrête pas là, il va rassembler un grand nombre d'exemples dans les gouvernements provinciaux et municipaux ainsi que des interprétations de

⁸ Toutes les citations sont issues de la version intégrale du compte rendu sténographié de la 14^e réunion spéciale du 5 juillet 2006. Disponible sur <http://www.senado.gov.ar/web/taqui/cuerpo1.php>. Les traductions sont de moi, sauf mention contraire.

la constitution. Et à l'aide d'un PowerPoint⁹, il va sans cesse enfoncer le clou, disant que ce qu'il réclame n'est ni plus ni moins que les outils nécessaires et basiques pour gouverner. Un outil qui existe déjà dans de nombreuses provinces de différent signe politique. Il insistera bien évidemment sur les provinces et villes qui n'appartiennent pas à sa famille politique. Un point essentiel de son argumentaire est de séparer ce qui relève de l'action et ce qui relève de la discussion ; le législatif discute et autorise, l'exécutif dispose et agit. Et de se prévaloir de la bonne santé économique et du bilan positif du premier mandataire.

Nous croyons qu'aujourd'hui nous devons avoir un geste d'honnêteté intellectuelle pour tous nos concitoyens, et prendre en compte qu'il y a des règles qui un jour ont été dictées, qui doivent être corrigées. Pour que le pays fonctionne mieux, administrativement, et qui n'ont rien d'exceptionnel comme certains le disent en ce moment. En vérité, il y a des règles qui sont requises pour favoriser la bonne gestion de la chose publique.

Ce dont il est question c'est de gestion administrative, un simple « outil » pour « fluidifier » la gouvernance pour le bien de tous.

Ce qui nous inquiète c'est de ne pas pouvoir gouverner et changer la vie des Argentins. Ce qui nous inquiète c'est que le passé résiste au changement. Voilà ce qui nous inquiète. [...] J'insiste sur ce point. Nous venons prendre la responsabilité de ce que les gens, qui nous ont donné leur représentation, nous ont demandé de faire. C'est ça que fait Kirchner et pas autre chose.

Et face à ce mandat impératif, fondé sur la récente victoire aux élections législatives du parti présidentiel, il faut tous les outils possibles.

C'est l'art de gouverner : essayer de résoudre dans les délais les plus brefs, la plus grande quantité de conflits. En vérité, si ce que nous voulons c'est favoriser la gouvernabilité, la meilleure forme de faire c'est de doter l'administration de la chose publique, pas en la retardant, pas en la rétrogradant, ni en la rendant bureaucratique par le jeu ridicule de certains espaces de pouvoir.

En bref ce qui est exprimé c'est que la gestion de la chose publique n'est pas une question de politique, elle est le règlement pragmatique de questions techniques.

La gestion de l'État est une question absolument dynamique et souvent elle implique l'adoption de mesures qui doivent être décidées dans un

⁹ Ce « power point » outil alors inusité dans ces lieux va faire beaucoup parler de lui dans le petit monde parlementaire, suscitant tour à tour moqueries et indignations.

temps impératif. [...] Donc, résolvons-le honnêtement, résolvons-le sincèrement et ne faisons pas de politique avec des choses qui ont à voir avec la gestion. Ne le faisons pas : ce n'est pas bien.

Il faut souligner ici l'opposition faite entre la sincérité, l'honnêteté et la politique. Répondant par ailleurs aux critiques qui sont faites au gouvernement de porter atteinte à la qualité institutionnelle :

Je veux faire ce pour quoi je suis mandaté par la Constitution et c'est pour ça que je demande que nous révisions cela, qui est défectueux. De fait, c'est tellement évident que ça ne marche pas, que cela fait des années qu'on prend des mesures exceptionnelles au niveau de l'exécutif à ce propos.

Une des critiques centrales qui est faite au projet est d'affaiblir le contrôle parlementaire, que de fait le gouvernement aura les mains libres pour faire ce que bon lui semble avec l'argent des Argentins. Pour le Chef de cabinet, le gouvernement ne sera pas libre puisque la justice le contrôle et ensuite, et j'attire l'attention sur ce point, il y a le contrôle social. « En plus des contrôles formels établis par la Constitution, il y a les contrôles sociaux, qui sont énormes et puissants. » Le Chef de cabinet se met directement sous contrôle de la société qui est d'ailleurs, comme on l'a vu plus haut, son mandataire direct.

Pour finir, notons que la compétence du gouvernement actuel est opposée à l'incurie des gouvernements de l'opposition. Constamment l'UCR est renvoyé à la débâcle du 2001, à l'hyper inflation de 1989, et dans le même temps, les dix ans de gouvernement de Menem sont proprement passés sous silence. Je le relève parce qu'au-delà de la présentation qui nous occupe, c'est une constance des débats ; le gouvernement actuel a relevé le pays, il résout les problèmes des Argentins ce que personne n'a réussi jusqu'à maintenant. Et d'ajouter que ce qui est refusé aujourd'hui était alors les outils dont « ils » disposaient quand « ils » étaient au gouvernement.

Cette articulation dans l'argumentation : entre évidence de la réussite, légitimité plébiscitaire issue de celle-ci et évidence des nécessités de gestion, me semble mettre en lumière les mécanismes par lesquels le pouvoir législatif est mis à mal par l'exécutif.

Une séance chez les député-e-s

La cloche sonne, stridente depuis un bon moment déjà. C'est l'appel pour le début de la session. Je me trouve dans les bureaux de l'ARI, là où l'équipe des attachés de presse réalise son travail quotidien de dépouillement de l'actualité.

Chaque député, dans ses attaché-e-s parlementaires, a un-e spécialiste de la communication à son service. C'est Pablo, qui travaille pour E. M. député pour Buenos Aires qui est mon guide aujourd'hui. Nous surveillons le début de la séance par le réseau intranet de l'Assemblée. Alors que je fais part de ma crainte de rater le début, tout le monde me rassure : ça met toujours un moment avant que la séance commence vraiment. Nous traverserons la rue en toute tranquillité le moment venu. Les contrôles sont minimes à l'entrée, de toute façon je suis accompagné. Encore une fois, je constate l'élasticité des règles qui prévalent à l'entrée dans les lieux. Parfois l'on passe sans problème d'autres fois il faut attendre un long moment avant que l'autorisation soit donnée sans que cela soit toujours très clair quant aux raisons exactes.

Aujourd'hui c'est une session particulière, le gouvernement veut faire voter une modification de l'article 37 de la loi de finances. L'opposition et une partie de la presse s'en sont fait l'écho rebaptisant le projet comme « loi des super pouvoirs ». Le Président et son Chef de cabinet auront, selon la plupart des analystes, tout pouvoir pour modifier la loi de budget, la vidant ainsi de son sens. C'est donc une session importante où se cristallisent les tensions autour de la place du Parlement vis-à-vis de l'exécutif. L'expression « super pouvoirs » est chargée de connotation négative. C'est ainsi qu'avaient été appelées les facultés spéciales déléguées par le Congrès à Domingo Cavallo, alors ministre de l'économie, pour faire face à la crise économique du 2001. Avec les résultats désastreux que l'on connaît : « corralito, dévaluation, default... ». Il y a un enjeu très fort à nommer le projet de cette façon. Le gouvernement et la majorité n'auront de cesse de tenter de requalifier le projet, et de faire valoir qu'il s'agit d'une simple modification visant à rendre plus efficiente la gestion, à flexibiliser le budget.

Avant même la session, des rumeurs ont circulé ; il y aurait des faiblesses dans le camp du gouvernement, des députés feraient chaises vides. Cela leur permet de ne pas voter une loi qu'ils désapprouvent sans pour autant émettre un vote à l'encontre de leur « bloc ». « Le bloc officialiste » doit alors avant toute chose réunir le quorum suffisant pour que la session ait lieu. Le carillon sonne, sonne, sonne. Les député-e-s de l'opposition ne sont pas pressé-e-s de donner le quorum, les couloirs bruissent d'un ténu espoir d'une victoire facile, mais à laquelle personne ne croit vraiment. Les gens se saluent, s'interpellent... J'en profite pour faire moisson de numéros de téléphone et me présenter. Un moment important pour moi.

Les médias illuminent la salle de leurs projecteurs. Les député-e-s plus ou moins important-e-s sont sollicité-e-s. Enfin, « l'officialisme » a constitué le

quorum la session peut commencer, fin de la première manche.

Nous rejoignons le balcon réservé à la presse. Là se retrouvent les attachés de presse parlementaires et les journalistes parlementaires. Certains journaux ont leurs places réservées figurées par de petites plaques de cuivre fixées dans la pierre, et des téléphones sont là pour leur permettre de communiquer avec leur rédaction. Face à l'hémicycle, à mi-hauteur, nous regardons les députés et eux peuvent nous voir tout aussi facilement. C'est un milieu d'inter connaissance entre les attachés de presse et les journalistes. Pablo à un moment parlera de « mundillo ». L'expression, comme l'hémicycle, n'est pas sans rappeler la corrida. Un attaché de presse, un assesseur, un journaliste parlementaire de *La Nación* et moi, tel est l'éclectique groupe qui assis ensemble commente la session. Notre position au balcon et les remarques qui fusent ne sont pas sans rappeler une soirée au théâtre.

Au fur et à mesure que les député-e-s prennent la parole, les attachés de presse amènent parfois les allocutions de leurs député-e-s à la presse. Des rendez-vous sont pris. Des coups de fil réguliers tiennent au courant les rédactions de l'avancée des travaux parlementaires. Les attachés de presse commentent les performances des député-e-s ; ennuyeux, téléguidé par une entreprise de communication. Par exemple, M. M. député de PRO a emmené une grenouille en peluche pour illustrer son discours. « Il veut partir avec la photo de la session » commente Pablo, mi-amusé, mi-énervé. Pour lui la stratégie de PRO relève exclusivement du montage médiatique et dénature l'utilisation responsable que l'on peut faire de la presse. La politique n'est pas un spectacle à son sens. Cela tranche avec les explications qu'il me donnait précédemment sur sa propre stratégie médiatique pour que son parti reste présent dans la presse pendant l'été. Question de point de vue ? Sacralisation du moment de la séance plénière qu'il faut distinguer de la politique électorale ? Le discours du député en question arrive parmi nous avant même qu'il ne soit prononcé. Ce qui fait encore dire à Pablo que les discours sont préparés à l'avance par des spécialistes et qu'ils sont lus, ce qu'interdit formellement le règlement de la Chambre.

Pour ma part j'ai encore une fois l'impression d'assister à une série de monologues. Les député-e-s font leur discours, avec plus ou moins de talent, plus ou moins d'engagement, mais de manière assez décousue. Les un-e-s après les autres, sans réellement porter attention à ce que disent les précédent-e-s. En fait, on écoute au début « le dictamen de mayoría »¹⁰ ; et les positions des principaux blocs, celle de quelques député-e-s vedettes. En général, sauf à

10 Texte issu de la position majoritaire de la commission parlementaire qui a rédigé le projet. La majorité à la chambre a la majorité aussi dans les commissions.

quelques exceptions, les parlementaires ne s'écoutent pas. Cela n'empêche pas certain-e parlementaire d'y mettre vraiment foi et cœur. Les qualités d'orateurs, la capacité à reprendre des morceaux de discours, à ranger les rieurs de son côté sont très appréciées. D'ailleurs, à la tribune où je me trouve on ne se prive pas d'admirer ou de dénigrer les performances des un-e-s et des autres. Cette session durera dix heures entières sans aucune pause. Évidemment personne ne reste autant de temps assis à écouter sans que son attention ne baisse. Les parlementaires vont et viennent, sortent, reviennent. Des serveurs amènent des cafés, des verres d'eau. Des assesseurs rentrent apporter des documents. Il y a toute une agitation pendant que l'un-e ou l'autre parle. Les discours se suivent, ce n'est pas à proprement parler ennuyeux. Fatigant par l'attention que cela demande certainement, mais ennuyeux non. Certains exposés¹¹ sont très techniques, d'autres portent des accents dramatiques. Il faut dire que certains membres de l'opposition ont parlé de « mort de la république ». On interprète la constitution, l'esprit et la lettre. C'est une véritable exégèse des textes. Des références académiques, des chiffres, l'histoire, des exemples internationaux sont mobilisés. De temps à autre, des piques sont envoyées vers l'un-e ou l'autre, mais il y a une véritable attention à montrer du respect. On se donne du « mon très cher ami », « mon ami » et autre marque tangible d'amitié. Il y a une sorte de contraste entre d'une part une sorte de cordialité et d'autre part, parfois dans les mêmes discours, des attaques en règle. Notamment sont mobilisés les échecs ou les réussites de l'histoire du pays. La dernière dictature, la décennie Menemiste et la catastrophe du 2001 pour ne citer que les plus utilisées. L'ironie et le double discours permettent d'habiller de cordialité ces attaques. Il est vrai que cette séance est différente de bien d'autres du fait de son exposition médiatique. Quelque chose a changé par rapport à d'autres sessions, les discours sont plus enflammés. Les galeries sont plus pleines et, comme je le disais, la présence des médias a été visible dès le début de la séance. Les murs semblent aujourd'hui plus poreux que d'habitude et les député-e-s n'y sont pas insensibles.

Je suis marqué par la volonté de vouloir redéfinir la lettre du projet ; la plupart des allocutions comportent des expressions du type « en réalité ce projet », « ce dont on parle c'est », « parce qu'en vérité il s'agit de »... Il y a une véritable bataille sur la définition de la vérité du texte proposé. Autre dimension marquante, la construction même de la réalité de la conjoncture ; à l'aide de chiffres, les parlementaires brosent des tableaux de la réalité argentine tout à fait contradictoires et tout aussi convaincants les uns que les autres. Au final,

¹¹ Je ne fais pas ici une analyse en profondeur, je retranscris simplement les impressions de ce jour-là. Je livrerai plus loin une analyse plus approfondie des interventions.

l'auditeur que je suis ne sait plus ni comment interpréter la loi en question, ni comment il faut comprendre la constitution elle-même, ni même quelle est la réalité économique et sociale de l'Argentine aujourd'hui. Une écoute attentive, sans a priori et sans prise de position, ne me permet pas de distinguer qui a raison ou tort. D'un point de vue interne les raisonnements se tiennent et n'ont rien d'approximatif. S'il fallait à l'issue du débat participer au vote qu'elles auraient été mes ressources pour prendre position ?

Quatre heures du matin, les parlementaires procèdent au vote. Le résultat s'affiche en lettre lumineuse sur le tableau de manière immédiate. Sans surprise le résultat est favorable au groupe majoritaire. Cela n'empêche pas celui-ci de fêter bruyamment « sa victoire », en ont-ils/elles douté-e-s ? Est-ce que leurs convictions ont vacillé un moment devant les arguments de l'opposition ? Les député-e-s ne s'attardent pas dans l'hémicycle, tandis que Pablo cherche des complices pour « aller voir des filles ». Les taxis, visiblement avertis de la fin de la séance, se pressent en file devant la porte du Congrès. Celui qui me ramène chez moi, d'abord prudent ne sachant pas à qui il a à faire, s'épanche rapidement sur l'inefficacité des parlementaires. Pour lui la question des « super pouvoirs » n'est ni une catastrophe, ni un bien, il n'exprime pas spécialement de point de vue, ce qu'il dit vouloir avant tout ce sont des résultats visibles.

LE PARLEMENT COMME ESPACE PUBLIC

L'enceinte parlementaire ne peut pas être observée comme un ensemble de pures interactions entre les personnes présentes, fussent-elles restituées dans leur complexité et dans tout ce que l'action nécessite de support et de prérequis. Il faut pour tenir ensemble mes trois fils considérer l'espace parlementaire comme un espace public. Parler d'espace public, c'est prendre acte de la fragilité de cet espace qui doit sans cesse tenir ensemble des contraires, la nécessité de s'ouvrir et de se fermer. De faire place à la diversité du monde et de donner à voir, en retour, l'expression d'une unité, d'une réalité stable. Il ne faut jamais perdre de vue que le but reste toujours le gouvernement, donc l'action. L'Assemblée, lieu de parole et de débat, n'est pas une assemblée de savants, mais une institution du gouvernement représentatif.

Parler d'espace public c'est d'abord faire référence à Habermas et à la

constitution de la sphère publique bourgeoise¹². J.-Ph. Heurtin dans son travail sur l'espace public parlementaire¹³ apporte des éléments importants en liant, plus étroitement encore, la question strictement publicitaire à l'organisation de la circulation de la parole à l'intérieur de l'hémicycle. Parler d'espace public parlementaire c'est donc prendre en compte la dimension publicitaire de la Représentation, non pas comme un élément supplémentaire, mais bien comme un élément constitutif, enfin il s'agit d'appréhender la constitution de cet espace public parlementaire dans une dynamique.

La nécessité de la publicité correspond à un changement dans le régime de légitimité de l'autorité. Le gouvernement représentatif a partie liée avec l'impératif de publicité des actes de gouvernement. C'est le débat fondé en raison qui va prévaloir comme source absolue de l'autorité « de même que la pratique du secret sert la conservation d'un pouvoir fondé sur l'arbitraire (voluntas), la publicité est au service d'une législation qui cherche à s'imposer en prenant pour base la raison (ratio) »¹⁴. Il faut préciser ici qu'il s'agit des fondements théoriques de la légitimité des gouvernements représentatifs, tout gouvernement n'en a jamais complètement terminé avec la force, plus ou moins juridico-légal, plus ou moins arbitraire, comme adjuvant nécessaire au maintien de la *Police*. Là où J.-Ph. Heurtin apporte un complément important à la réflexion du philosophe de Francfort c'est de penser, dans l'acte publicitaire, la création de la sphère publique d'une part et de l'espace public parlementaire d'autre part. Il nous informe qu'au début de la Convention en France, il n'y a pas de séparation entre députés et public. Ce dernier circule librement, jusqu'au 28 mai 1789 où des dispositions d'ordre sont prises pour séparer, avec barrière et carte professionnelle, les députés du public.

Le lieu de la politique n'est pas la place publique, l'Assemblée est *espace public* à la condition de représenter le peuple société : « La configuration de la publicité ne sera plus celle de la présence vivante du public, mais bien celle de sa représentation ; le principe de publicité sera figuré par une construction politique, celle de l'opinion publique. »¹⁵ On retrouve la problématique initiale

12 Jürgen HABERMAS, *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, traduit par Marc BUHOT DE LAUNAY, Paris, Payot, coll. « Critique de la politique », 1993, 324 p. Si la notion est d'abord utilisée par Kant puis reprise par Hannah Arendt c'est à partir de l'œuvre du sociologue de Francfort que j'ai entamé cette réflexion.

13 Jean-Philippe HEURTIN, *L'espace public parlementaire : essai sur les raisons du législateur*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Droit, éthique, société », 1999, 281 p.

14 Jürgen HABERMAS, *L'espace public*, *op. cit.*, p. 67.

15 Jean-Philippe HEURTIN, *L'espace public parlementaire*, *op. cit.*, p. 29.

du gouvernement représentatif aux prises avec la question de la souveraineté du peuple, mais abordé dans une perspective moins théorique, plus concrètement saisissable dans un rapport entre, l'espace clos de l'Assemblée, et le public. Deux termes d'une relation qui se recomposent mutuellement et où l'on peut lire la configuration d'un rapport entre représentant-e-s et représenté-e-s et entre représentant-e-s. Entre représentant-e-s puisque dans cette séparation se construit, un ici parlementaire, un là-bas du public et un là de la relation entre parlementaires comme « matrice phénoménologique initiale entre un je, un il et un tu. »¹⁶

L'activité parlementaire est un acte public qui s'organise autour de ce « rendu publique ». La publicité n'est pas un adjuvant secondaire, mais un élément constitutif de la création de l'espace parlementaire. Le public est à la fois exclu et partie prenante, problématique contradictoire où il s'agit à la fois de clôturer l'espace de la délibération et de l'ouvrir au(x) public(s). Si la représentation politique est assimilable au théâtre, c'est d'abord comme organisation du regard, création conjointe d'une scène et d'un public.

J'aborderai d'abord ce qui participe de l'espace clos de l'Assemblée tentant d'en saisir le sens et les enjeux pour aborder ensuite ce qui participe de son ouverture et de sa mise en tension comme espace public. Dans ce travail je ne reviendrai que de façon anecdotique au Sénat pour me focaliser sur la Chambre des député-e-s. « Qui trop embrasse mal étreint » il fallait faire un choix, celui-ci fût surdéterminé par le terrain qui se révéla plus « ouvert » chez les député-e-s.

16 *Ibid.*, p. 31.

I. L'ESPACE CLOS DE L'ASSEMBLÉE

«La question est, dit Humpty Dumpty, de savoir quel est le sens qui doit dominer, c'est tout.»

Lewis Carroll, *De l'autre côté du miroir*, Livre II, chap. 6.

Il faudra ici s'intéresser tant aux choses qu'aux mots. L'Assemblée est un lieu, où la parole est reine, elle participe comme l'agencement des choses à la construction de l'espace public. Voir même, le lieu est bien le support de la parole et c'est, au final, par cette dernière que peut s'appréhender plus concrètement la réalité du travail parlementaire. Pourtant les conditions de réalisation de cette parole ne sont pas données et relèvent d'une configuration complexe. Ainsi est-il évident que c'est dans l'agencement des mots et des choses qu'il faut trouver les conditions de production de la séance parlementaire avant de se poser la question du sens de celle-ci.

A. LA CONSTRUCTION DE L'ESPACE PARLEMENTAIRE

Le Parlement est un lieu ordonné. Il faut ordonner la prise de parole, les procédures de discussion et d'examen des textes et bien sûr le vote. Il n'est pourtant pas juste de réduire le Parlement à un fonctionnement bureaucratique. La « fabrique de la loi » appelle à une charge symbolique, l'élection lui confère ce statut particulier, mais pas seulement. Balandier déjà soulignait, citant Evreinov, que les acteurs politiques doivent « payer leur tribut quotidien à la théâtralité »¹⁷, bien sûr il s'agissait là, plus de faire référence à la « scène publique de la politique », mais le fonctionnement parlementaire relève de cette même catégorie parce que l'espace parlementaire est avant tout une scène publique, un espace de représentation au sens plein du terme. Si c'est l'Assemblée législative qui fabrique la loi cette capacité de faire « institution » repose sur un ensemble complexe de dispositions réglementaires et de mise en scène rituelle. « La société ne « tient » pas par le seul moyen de la coercition, des rapports de force légitimés, mais aussi par l'ensemble des transfigurations dont elle est, à la fois l'objet et le réalisateur. »¹⁸ Ce n'est pas de performativité de la parole des parlementaires dont il est question, mais bien des mécanismes qui permettent de faire coupure entre le quotidien et l'exception, les mécanismes qui permettent de fabriquer un espace efficace et légitime pour l'édiction des lois. Bien évidemment, il n'est pas question de voir dans ce processus rituel la condition unique de la légitimité de l'Assemblée, ce qui conduirait à chercher dans d'éventuel dysfonctionnement du rite la perte de légitimité de cet espace. Ce serait faire peu de cas de la mise en garde faite par Pierre Bourdieu « Le symbolisme rituel n'agit pas par soi, mais seulement en tant qu'il représente - au sens théâtral du terme - la délégation »¹⁹, mais plutôt de voir dans cette ritualisation la construction de l'espace de l'Assemblée comme un espace efficace. C'est-à-dire que le rituel s'inscrit ici dans la mise en ordre de la représentation parlementaire.

Je m'intéresserai donc à la construction de cet ordre, ce qui m'amènera à réfléchir tout à la fois aux perturbations de celui-ci, dans les moments où la session n'a pas lieu, pour tenter de comprendre sur quelles conditions repose la tenue ou non de l'Assemblée.

17 Georges BALANDIER, *Le pouvoir sur scènes*, Paris, Fayard, 2006, p. 19.

18 *Ibid.*, p. 47.

19 Pierre BOURDIEU, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Fayard, coll. « Série Essais », 2001, p. 169.

L'ordre de la séance

L'Assemblée ce sont les député-e-s mais aussi un lieu et une procédure. Les député-e-s ont d'ailleurs l'interdiction de faire assemblée en dehors de la Chambre sauf cas de force majeure (article 14, chapitre II). « El recinto », cet espace clos dédié aux déroulements des sessions plénières est inséparable de la réalité de la Chambre. D'un point de vue réglementaire la représentation nationale est constituée par les député-e-s dans la salle plénière du Congrès, le contenant et le contenu, sont inséparables pour donner force de loi aux décisions prises par les député-e-s. Une fois réunis dans cette salle, une procédure précise consacre la réunion en séance du Congrès de la Nation en capacité de voter des Lois et des Déclarations.

La séance est appelée par la présidence, depuis la tribune. Il lui appartient d'ouvrir la séance depuis cette place et uniquement de celle-ci (alinéa 1, article 39, Chapitre IV). La présidence est occupée par des membres député-e-s élus par la Chambre et lorsqu'ils ou elles sont assises au fauteuil de la présidence, il leur est interdit de prendre position dans les débats, mais cette interdiction est levée du simple fait de quitter cette place. Il s'agit bien d'une fonction liée au lieu et nom d'un statut permanent de la personne. La présidence invite ensuite un-e député-e à venir hisser le drapeau argentin l'ensemble des assistant-e-s étant invité-e-s à se mettre debout. Une fois l'acte réalisé, sous les applaudissements, la séance est ouverte. L'ordre du jour est présenté par les secrétaires et suit un ordre préétabli. La présidence distribue la parole, elle est chargée de maintenir l'ordre parlementaire. Enfin, c'est elle qui à la clôture d'un débat invite les député-e-s à passer au vote. La phrase pour le faire est dictée par le règlement « ¿Si se aprueba o no el proyecto, artículo o punto en discusión ? » [est-ce que le projet, article ou point en discussion est approuvé ou non ?].

L'ordre des choses

L'ordre des choses invite à un ordre du sens. C'est toute la thèse de J.-Ph. Heurtin de faire le lien entre une certaine configuration de l'espace public parlementaire et l'architecture des Assemblées « agencements investis de représentations symboliques [...] véritable système de consolidation réciproque d'ordre possible de l'activité des députés »²⁰. Parler de sa place ou depuis une tribune, la disposition des député-e-s en face à face s'adressant au président ou aux député-e-s, la disposition des député-e-s par affinité politique, les places fixes ou le placement libre, seront autant d'indices d'un ordre recherché, souhaité, qui n'est pas sans effet dans l'ordre du discours et dans le rapport à

20 Jean-Philippe HEURTIN, *L'espace public parlementaire, op. cit.*, p. 107.

l'extérieur de l'Assemblée et qui donc participe à la nature même de l'activité de représentation.

L'action dans un univers architecturé s'apparente, dès lors, beaucoup plus à des relations contractuelles - pour reprendre le vocabulaire greimassien de « contrat sémiotique » - où l'activité valide sera celle dont les intentions et la signification seront ajustées aux intentions et à la signification déposées dans le dispositif architectural.²¹

« El recinto », terme le plus employé pour désigner la Chambre, désigne un espace compris dans certaines limites, une enceinte en français. Cela évoque un espace fermé et c'est bien ce qui transparaît de la salle des sessions plénières. La fermeture et la majesté. La fermeture parce que les sièges député-e-s sont disposés en arc de cercle, tous orientés vers un même point sur un plan légèrement incliné. Majesté par la dimension, une hauteur de plafond de plus de 12 mètres qui fait paraître petite cette salle qui peut accueillir près de 300 personnes assises, dont 257 député-e-s. Ces hauts murs s'ouvrent dès le premier étage, non directement à hauteur des député-e-s mais au-dessus, sur des balcons pouvant accueillir du public. Cette disposition évoque une arène qui aurait été décorée comme un théâtre italien. Dans un style gréco-romain assez classique multipliant les moulures et les ornements divers, de lourdes tentures rouges ajoutent au luxe des lieux.



21 Jean-Philippe Heurtin, « Architectures morales de l'Assemblée nationale », *Politix* 7, no 26 (1994): 109-140.

Treize portes ouvrent sur l'espace réservé à la séance qui est clairement séparé de l'espace réservé au public. Ces portes ne semblent pas être utilisées par les mêmes personnes, sans que le règlement porte trace d'une attribution particulière. Les sténographes utilisent celle s'ouvrant sur le côté au plus près de la tribune. La présidence utilise celle qui s'ouvre derrière la tribune. Des petits box séparés par des rambardes, comme on peut en voir parfois dans les tribunaux, délimitent deux espaces réservés aux invité-e-s spéciaux qui possèdent eux aussi leur propre porte. Cette disposition permet que l'on puisse rentrer et sortir du « recinto » sans jamais devoir passer par son centre, comme s'il fallait permettre à chacun-e de s'éclipser sans déranger. À la droite de la tribune présidentielle, un mât d'une bonne dizaine de mètres porte le drapeau bleu et blanc de l'Argentine. Il est hissé lors de l'ouverture des séances et baissé pour leur fermeture. Symboliquement, c'est la nation qui prend place dans cette enceinte.

Les député-e-s prennent place dans des fauteuils individuels disposés sur des gradins en arc de cercle, dirigés vers la tribune surélevée où siègent la présidence de séance et les secrétaires. Les fauteuils sont équipés d'un dispositif qui permet le comptage des parlementaires. Le nombre de parlementaires présent-e-s (assis donc) est inscrit sur un tableau électronique. Ce dispositif de comptage automatisé est une sécurité quant au comptage du quorum nécessaire au vote. La présidence de la Chambre voit, face à elle en continu, le nombre de député-e-s présent-e-s et donc l'information si elle peut ou non, entamer les débats en toute légalité et procéder à un vote. De même les député-e-s peuvent vérifier l'information. Chaque place est dotée d'un pupitre équipé d'un dispositif électronique pour le vote muni d'une clef personnelle et d'un micro. Le pupitre est attribué nominativement à un-e député-e. Le micro est posé de manière fixe en bout de pupitre entre dix et quinze centimètres de hauteur. Cette position est importante, de fait, mécaniquement, elle rend impossible toute prise de parole debout. Bien au contraire le parlementaire est parfois obligé de se pencher légèrement en avant pour parler dans son micro. Cette disposition entraîne une certaine façon de se tenir qui n'est pas sans conséquence ; la position assise est celle du débat. On se lève pour l'invective, le meeting, le combat... Le Parlement n'est pas l'endroit pour ça, tout est fait pour le rappeler.

L'ordre des mots

Ce micro est équipé d'un mécanisme personnel d'ouverture/fermeture, mais la présidence a les moyens de couper le micro d'un-e député-e. Toutes les prises de parole sont adressées à la présidence, c'est elle qui donne la parole.

Pour prendre la parole les député-e-s sont :

- soit inscrit-e sur le tour de parole ;
- soit pour avoir été nommé-e expressément dans une intervention. Cela ouvre le droit à une prise de parole courte, mais de droit qui ne peut pas être contestée ;
- soit en sollicitant (à travers la présidence) une interruption au parlementaire en usage de la parole. La présidence transmet donc la demande au député-e qui décide ou non d'accorder l'interruption ;
- soit pour effectuer un éclaircissement, pour cela il faut demander la permission à la présidence qui l'accorde ou pas ;
- soit enfin pour une question de privilège. Quand un-e député-e s'estime agressé-e dans sa fonction, par la presse, dans une prise de parole lors d'une session antérieure, par les déclarations d'un fonctionnaire... Il ou elle peut prendre la parole pour poser le problème et soumettre que la question soit adressée à la commission compétente qui jugera des suites à donner.

C'est la présidence qui est garante de l'ordre parlementaire, tout manquement au règlement doit lui être signalé et c'est de son autorité de le faire appliquer. Par exemple il est interdit de lire à la Chambre sauf sous forme de notes. Il arrive que des député-e-s se plaignent de ce fait à la présidence qui alors admoneste plus ou moins sévèrement le ou la contrevenante. Elle est alors en droit de lui retirer la parole. La présidence est aussi en charge du respect du temps de parole : ce temps relève du règlement, mais aussi de négociations entre les groupes parlementaires. Des député-e-s peuvent proposer des aménagements qui peuvent donner lieu à des votes et à des applications immédiates. Les rappels au règlement, de député-e-s à député-e-s, de la présidence aux député-e-s et, plus rarement, des député-e-s à la présidence, sont constants. L'ordre de la séance est un enjeu collectif.

Le «rite de passage» au statut de député-e-s

De « simple » citoyen-ne à représentant-e l'élection constitue un passage incontournable pour accéder à la parole efficace de législateur. Mais, pour avoir voix et place au sein de l'Assemblée législative, il faut avant tout prêter serment. Avant cela, le ou la député-e élu-e n'est pas admis-e dans l'enceinte, et peu faire l'objet d'une contestation de son mandat, ainsi le choix des urnes est une condition nécessaire, mais pas suffisante. Le passage de candidat-e-s élu-e-s à membre à part entière de la Chambre passe par un serment strictement encadré

par le règlement (article 10 - Chapitre II).

Lors de la séance des prestations de serment, moment hautement médiatique qui suit de quelques semaines l'élection, les impétrant-e-s qui ont été élu-e-s et ne font pas l'objet d'une contestation de cette élection patientent en dehors de l'enceinte de l'Assemblée. La présidence demande alors l'autorisation aux député-e-s présent-e-s de faire entrer, seul-e ou en groupe, mais toujours nominativement, les candidat-e-s. S'ensuit une mise en scène bien réglée devant la tribune la main sur la bible, la constitution ou simplement levée en signe de serment les impétrant-e-s font face à la tribune. Commence alors l'échange verbal qui doit, réglementairement, sceller leur engagement. La présidence pose la question et les député-e-s élu-e-s lui répondent ; quatre phrases précises qui doivent être prononcées à haute et intelligible voix tous les député-e-s et l'assistance étant debout.

1° «¿Juráis desempeñar fielmente el cargo de Diputado y obrar en todo de conformidad con lo que prescribe la Constitución Nacional?»

«Sí, juro.»

2° «¿Juráis por Dios, por la Patria y estos Santos Evangelios desempeñar fielmente el cargo de Diputado y obrar en todo de conformidad con lo que prescribe la Constitución Nacional?»

«Sí, juro.»

«Si así lo hicierais, Dios os ayude; y si no, Él y la Patria os lo demanden.»

3° «¿Juráis por Dios y la Patria desempeñar fielmente el cargo de Diputado y obrar en todo de conformidad con lo que prescribe la Constitución Nacional?»

«Sí, juro.»

«Si así lo hicierais, Dios os ayude; y si no, Él y la Patria os lo demanden.»

4° «¿Juráis por la Patria desempeñar fielmente el cargo de Diputado y obrar en todo de conformidad con lo que prescribe la Constitución Nacional?»

«Sí, juro.»

«Si así no lo hicierais, la Patria os lo demande.»

[1° « Vous jurez d'exercer fidèlement la charge de député et d'œuvrer en tout dans le respect des prescriptions de la Constitution

Nationale ? » « Oui je le jure. »

2° « Vous jurez, par Dieu et ses Saints Évangiles d'exercer fidèlement la charge de Député et d'œuvrer en tout dans le respect des prescriptions de la Constitution Nationale ? » « Oui je le jure »

« Si vous faites ainsi, que Dieu vous aide ; et si non, Lui et la Patrie vous le demandent. »

3° « Vous jurez, par Dieu et la patrie exercer fidèlement la charge de Député et œuvrer en tout dans le respect des prescriptions de la Constitution Nationale ? » « Oui je le jure »

« Si vous faites ainsi, que Dieu vous aide ; et si non, lui et la Patrie vous le demande. »

4° « Vous jurez, par la Patrie exercer fidèlement la charge de Député et œuvrer en tout dans le respect des prescriptions de la Constitution Nationale ? » « Oui je le jure »

« Si vous ne faites pas ainsi, la Patrie vous le demande. »]

Ces phrases types sont transformées par les nouveaux élu-e-s qui peuvent y ajouter d'autres figures tutélaires pour leur mandature ; le peuple, un parent, un personnage illustre ou la classe ouvrière par exemple. Il s'agit alors pour elles et eux d'inscrire leurs mandats dans une tradition ou d'affirmer haut et fort une appartenance et/ou une filiation. Pas de solennité excessive dans ce moment où les député-e-s passent à plusieurs souvent au milieu des cris et des slogans et en présence de la presse.

Les conditions de félicité de la séance

Il ne faut pas pour autant commettre l'erreur de penser que le rite et l'architecture suffisent à stabiliser l'ordre parlementaire et à faire fonctionner la fabrique des lois. La première condition d'existence est la publication d'une convocation. Celle-ci peut être réglementaire et continue comme la convocation aux sessions préparatoires qui ont lieu dans les dix premiers jours du mois de décembre (Article 1 - Chapitre I du règlement de la Chambre des député-e-s²²), le rendez-vous pour les sessions hebdomadaires est fixé par la Chambre elle-même (Article 30 - Chapitre III). Enfin, certaines sessions peuvent être convoquées sur demande du pouvoir exécutif ou sur demande écrite adressée à la présidence d'au moins dix député-e-s (Article 35 - Chapitre III). Ensuite

22 Sauf mention contraire les citations sont issues du règlement de la chambre des député-e-s.

le quorum légal doit être réuni, celui-ci correspond à la majorité absolue de ses membres (Article 15 - Chapitre II). À partir du moment où la session est ouverte par la présidence les député-e-s ne peuvent quitter le palais du Congrès sans permission expresse de la présidence. C'est-à-dire qu'une fois le quorum atteint il doit être maintenu pour toute la durée de la session. Il est évident que la question de la tenue ou non des sessions est le premier enjeu de disputes et un premier indicateur sur le fonctionnement de la Chambre, qu'il faut rapprocher du nombre de réunions²³ effectuées pendant la période parlementaire.

J'ai mis en place un indicateur synthétique permettant de comparer le nombre d'échecs des séances parlementaires chaque année. Il faut pouvoir admettre que le nombre de réunion évolue selon le calendrier et les nécessités, ce qui m'intéressait c'était de pouvoir suivre sur l'ensemble des périodes observées les variations du rapport entre séance non tenue (sans quorum) et séance tenue. Sont comptabilisées comme réunions non tenues les sessions dites en minorité. Au cours de ces sessions des prises de parole peuvent être effectuées par les député-e-s mais aucun vote ne peut avoir lieu et l'ordre du jour n'est pas traité.



²³ Le nombre total de réunions est le nombre de fois où la présidence a ouvert la session que celle-ci ait pu avoir lieu ou pas. À ne pas confondre avec le nombre de sessions qui correspond à toutes les réunions qui ont donné lieu au traitement de l'ordre du jour. De fait une session peut se dérouler sur plusieurs réunions.

Ainsi on peut voir que la réalisation d'une séance, en bonne et due forme, est un problème non négligeable. Sur treize périodes parlementaires²⁴ depuis 1998, plus de la moitié ont un « taux d'échec » supérieur à un quart.

Cela apporte un autre regard sur la situation politique on peut lire la crise politique de 2001 à 2004 avec la difficulté d'avoir un Parlement qui puisse simplement fonctionner, mais il faut être prudent sur le lien direct entre de ces chiffres et la « productivité » législative. Nous verrons plus avant qu'il peut y avoir une distance entre le nombre de sessions et le nombre de lois votées.

Il faut attendre l'année 2004-2005 pour avoir un semblant de stabilisation, mais l'affrontement au sein du péronisme qui marquera la première élection législative de l'aire kirchner mettra une nouvelle fois le Parlement en difficulté. L'année 2006-2007 avec un nombre total de réunions parlementaires élevées (58) et un très faible taux d'échec (8 % visibles sur le graphique), permet de repenser ce moment où l'hégémonie kirchneriste a été analysée comme uniquement fondée sur la figure du Président. L'installation durable de ce « mouvement » politique tient aussi à son assise parlementaire, à la construction d'une majorité solide et engagée. La relative stabilisation sera de courte durée, la perte de la majorité parlementaire par le kirchnerisme en 2009 est directement lisible sur le graphique par un taux d'échec de plus de 40 % d'autant que le nombre total de réunions va être divisé par deux, passant de 41 à 20.

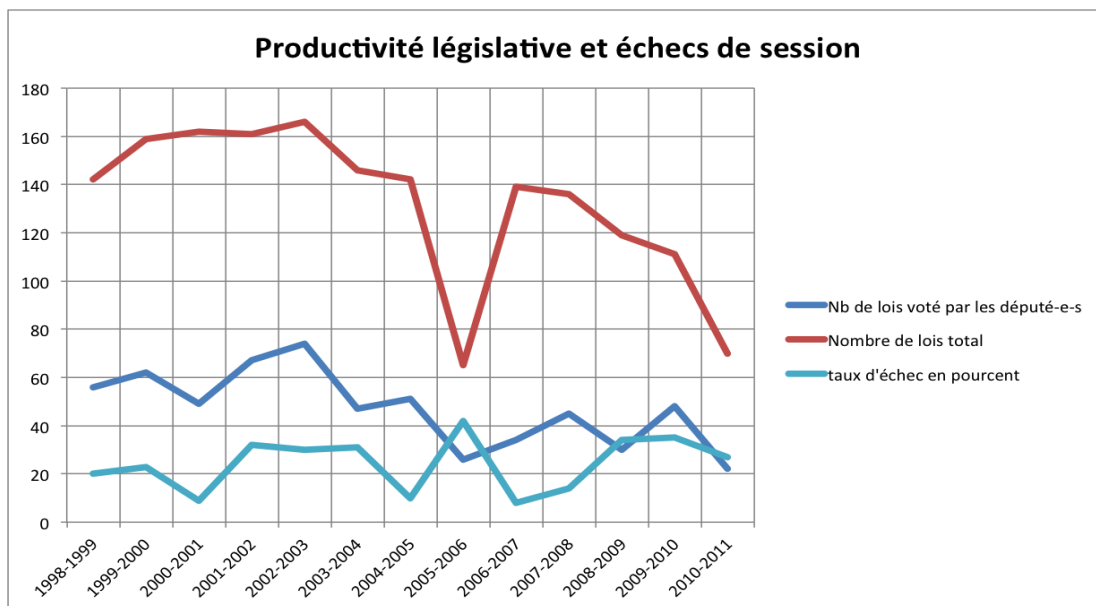
Une détermination exogène

Un graphique permettra de voir comment la tenue des assemblées plénières que l'on a constatée comme fluctuante n'a pas directement un impact sur le nombre de lois votées. En effet, le nombre de lois votées par la Chambre des député-e-s ne suit pas l'évolution du taux d'échec des séances plénières. De manière générale sur la période, moins la Chambre se réunit et plus le nombre de lois votées par les député-e-s augmente.

De 1998 à 2003, la production législative sur des propositions de député-e-s suit presque parfaitement les variations du taux d'échec. C'est l'année 2004 qui voit se modifier cette relation avec une relative corrélation de la production législative de la Chambre des député-e-s et du taux d'échec. Pour autant, cette

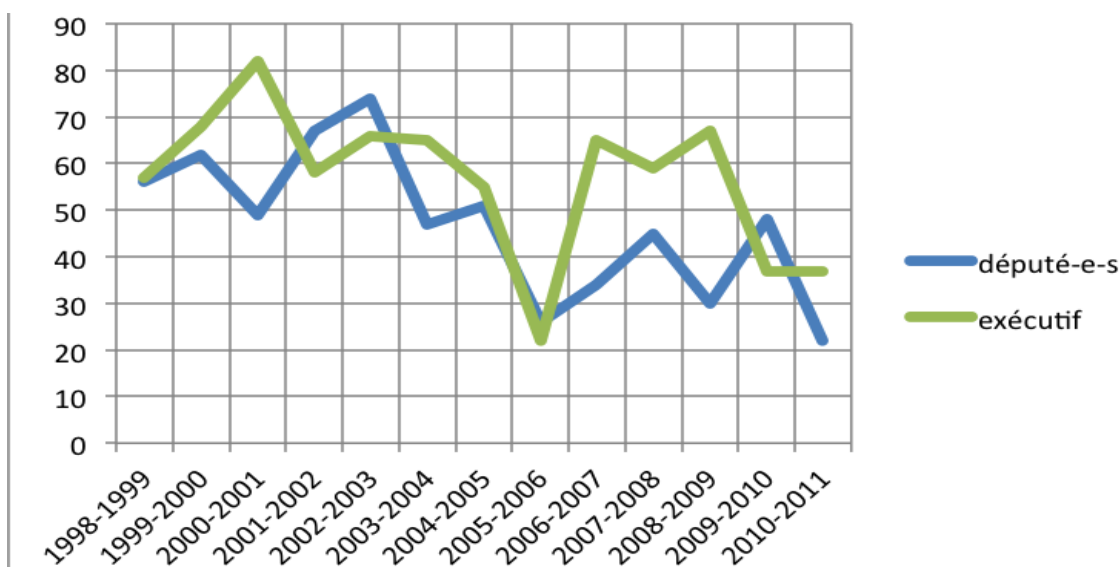
24 **1998-1999** P116 : 9/43 (20 %), **1999-2000** P117 10/43 (23 %), **2000-2001** P118 4/44 (9 %) , **2001-2002** P119 : 16/50 (32 %), **2002-2003** P120 : 12/40 (30 %), **2003-2004** P121 : 9/29 (31 %), **2004-2005** P122 : 4/37 (10 %), **2005-2006** P123 : 19/45 (42 %), **2006-2007** P124 : 5/58 (8 %), **2007-2008** P 125 : 5/35 (14 %), **2008-2009** P 126 : 14/41 (34 %) ; **2009-2010** P127 : 7/20 (35 %) ; **2010-2011** P128 : 8/29 (27 %).

relative inversion de tendance n'est pas très nette et ne semble pas suffisante pour que l'on puisse postuler d'un changement profond. D'autant plus que la production législative reste relativement peu élevée comparée à la période 1998-2003.



Cette « productivité » de la fabrique des lois qui augmente lorsque les député-e-s ne se réunissent pas laisse songeur sur le sens de la séance publique.

La perte d'influence du pouvoir législatif face à l'exécutif n'est pas réservée à l'Argentine, c'est un constat qui alimente la discussion autour de la *crise de la représentation* dans de nombreux pays. La prééminence de l'exécutif sur le législatif a plusieurs dimensions, ici je me contenterai de voir le rapport entre les initiatives ayant abouti à des lois votées selon qu'elle proviennent de l'exécutif ou des député-e-s.



Ce graphique illustre les rapports entre exécutif et législatif sur la période. La seule période où les député-e-s reprennent l'initiative est celle correspondant au moment fort de la crise du 2001. La période 2003-2004 étant celle du retour « à la normale » et d'une reprise de l'initiative présidentielle qui sera très accentuée lors du mandat de Nestor Kirchner et des premières années du gouvernement Christina Fernández de Kirchner. Pour autant il est clair ici que, pour avoir l'initiative législative, l'exécutif doit pouvoir compter sur une majorité stable. À chaque fois que celle-ci est instable, on note une nette décroissance de l'exécutif, en 2001 et 2009.

Pour finir, il est impossible de clore l'analyse rapide de ces graphiques sans interroger la chute brutale de la production législative de l'année 2005-2006. Résultante d'une décroissance de l'initiative à tous les niveaux. Cette véritable dépression des graphiques ne peut être, à mon sens, expliquée que par la recomposition du pouvoir présidentiel liée au conflit au sein du péronisme (alors la majorité parlementaire). C'est l'année où de manière définitive N. Kirchner prend son autonomie vis-à-vis d'Eduardo Duhalde dans un conflit ouvert autour des élections législatives de 2005, conflit dont l'issue sera favorable au kirchnérisme. Cet « événement » statistique confirme l'hypothèse d'une détermination exogène à l'espace public parlementaire, du fonctionnement de celui-ci.

Dès lors, l'espace parlementaire est en tension entre :

- la fermeture nécessaire à son fonctionnement ce que cherche constamment à maintenir les dispositifs réglementaires comme architecturaux ;
- une détermination exogène qui détermine son fonctionnement même. Le plus évident étant le pouvoir exécutif et sa stratégie politique, mais il faut aussi compter sur un ensemble d'agents qui cherchent à influencer sur le contenu et le déroulement des séances.
- J'aborderai maintenant le contenu des séances à travers l'étude de la parole parlementaire.

B. LA PAROLE PARLEMENTAIRE

S'intéresser à la parole politique et, a fortiori, à la parole parlementaire implique de considérer cette parole comme autre chose qu'un discours instrumental et rhétorique, vide et opportuniste. Une idée assez répandue, tant dans la littérature que dans les représentations sociales, voudrait que la politique réduite à la « gestion » ne s'embarrasse plus d'idées, ni de débats, ni d'argumentations. Pourtant il n'est pas besoin de longue analyse pour se rendre compte que la parole politique, et c'est encore plus vrai de la parole parlementaire, est le résultat de calculs et de choix et n'a rien d'une parole en l'air. Elle est l'aboutissement d'un choix, d'une réflexion de ce fait elle mérite l'intérêt quelles que soient les conclusions que l'on peut tirer de l'impact du discours sur la régulation et la gouvernementalité, qui au final ressortent d'une autre analyse. Ce qui veut dire que prendre au sérieux la parole parlementaire ne solde pas la question du statut de la politique. Considérer que la parole au sein du Parlement n'est pas une rhétorique vide de sens dans un espace sans importance, ne signifie pas prendre au pied de la lettre la mythologie du gouvernement représentatif qui voit dans le Parlement le cœur des démocraties et le libre jeu des intérêts légitimes dans la fabrication du bien commun. Simplement constater que la loi influe dans la vie des sociétés et qu'elle passe par là, dans la plupart des cas, qu'avant d'être écrite et appliquée, elle est discutée. Qu'est-ce que cette discussion ?

Dans cette optique où il s'agit de prendre au sérieux cette parole parlementaire, la question du vrai et du faux n'est pas centrale. Le discours ne ment pas, il dit, décrit, une réalité qu'il contribue à construire. Prendre au sérieux l'activité discursive des parlementaires pour étudier le discours dans ce qu'il dit oblige à une double précaution. D'une part, ne pas s'enfermer dans une analyse auto-référencée, il serait superficiel de rester cantonné à une analyse littéraire. D'autre part, ne pas considérer qu'il y a un ailleurs, plus ou moins occulte où se logerait la vérité du discours, non pas que tout serait immédiatement perceptible dans une totale transparence, mais il ne s'agit pas de traquer la présence d'un autre discours « sous l'innocence de la parole [...] le discours de l'inconscient »²⁵. Concrètement il est très difficile de tenir ensemble, et l'exigence de description détaillée de l'activité discursive, et l'attention à la construction du champ dans lequel elle prend place et qui la rend possible.

25 Dominique MAINGUENEAU, *L'analyse du discours : introduction aux lectures de l'archive*, Paris, Hachette, coll. « Linguistique », 1994, p. 29.

C'est ce que je vais commencer ici en décrivant d'abord la prise de parole telle qu'elle se prend dans l'hémicycle pour ensuite disséquer celle-ci plus précisément dans la façon dont elle s'organise.

Les prises de parole: travail collectif, performance individuelle

La prise de parole à l'Assemblée est un objet complexe à plusieurs dimensions : un travail d'écriture qui n'est non pas lu, mais dit ; œuvre collective, qui a mobilisé le travail de nombreux assistants et assistantes ; performance individuelle du parlementaire qui va en assumer l'énonciation.

À la Chambre il est interdit de lire à l'exception de citations ou de petits passages. Le ou la parlementaire va donc réaliser une « mise en scène du texte » et celui-ci va alors connaître des transformations. Je n'ai pas eu accès aux textes primaires, mais l'intégration de réactions aux propos tenus précédemment dans la séance montre que ceux-ci sont transformés au moment d'être dits, adaptés partiellement à la situation. Il semble toute fois que ces adaptations ont lieu en début de discours, quelquefois comme des incises qui viennent se greffer dans le déroulement.

Selon qu'il s'agisse de la parole du groupe parlementaire, d'un compte rendu de commission, d'une intervention *personnelle*²⁶, le texte aura connu une genèse différente. Pourtant toujours il sera *in fine* la performance d'un ou une parlementaire, ce sera cette personne qui en sera félicitée ou pas. Il semblerait que d'une certaine façon la fiction de la performance individuelle est généralement admise dans l'hémicycle. La prise de parole doit être l'expression du député-e, son point de vue propre même si, nous le verrons, il s'attachera à le généraliser, à le démodaliser pour lui donner une portée générale. Donc, collective et individuelle, écrite et orale, la parole parlementaire est un texte à part entière et doit être considéré comme tel. Un texte au sens d'un texte théâtral, qui est écrit, mais qui prendra forme dans la performance du comédien. Il ne s'agit pas d'un échange verbal entre individus qui serait justiciable des mêmes procédés d'analyse. S'il y a des remarques faites *a posteriori* sur tel ou tel propos, s'il y a des adresses plus ou moins indirectes on ne peut pas parler de dialogue. Le dispositif même de la prise de parole vise à rendre les dialogues impossibles ; on s'adresse au président de séance et dans un ordre

26 Le terme de personnel reste sujet à caution dans le cas des représentants. Nous verrons plus loin qu'il faut justement tenter de comprendre qui parle quand « je » parle.

fixé à l'avance. Pourtant c'est une parole profondément ancrée dans un échange, qui fait sans cesse référence à un déjà dit. Il y a un jeu continu de références, d'allusions qui fait presque de la parole parlementaire un récit à clef.

Ensuite ce texte oral est à nouveau retranscrit pour apparaître dans les versions sténographiées. Ces versions sont fidèles et ne transforment qu'à la marge les paroles prononcées. J'ai effectué des vérifications sur plusieurs d'entre elles en effectuant la lecture en même temps que le visionnage des séances. Elles tiennent compte des interruptions, contiennent des indications sur les réactions suscitées. Par exemple : « rire, plusieurs députés parlent en même temps, plusieurs députés entourent et félicitent l'orateur, applaudissements sur les bancs et dans les galeries, manifestations dans les galeries... »

Il manque pourtant quelque chose : l'intention, la verve et la gestuelle de l'orateur. Un texte qui peut avoir un certain rythme à la lecture a pu être dit sans conviction, un autre avoir été porté avec beaucoup de chaleur et d'émotion qui ne sont pas perceptibles à la lecture. Ainsi la parole parlementaire dans l'hémicycle est un moment seulement dans un processus d'inscription plus étendu. Elle est le résultat de travaux et de calculs collectifs au sein d'un parti et/ou d'un groupe parlementaire qui prendra en compte toute une série de paramètres à la fois technique et politique. La parole n'émerge pas là où elle veut et quand elle veut. Il faut demander la parole de manière adéquate. Il y a un moment pour poser des points techniques, un moment pour parler du fond d'un problème bien défini et un temps donné pour ça. Cela relève d'une certaine connaissance qui n'est pas également répartie au sein de l'hémicycle.

Description de la prise de parole

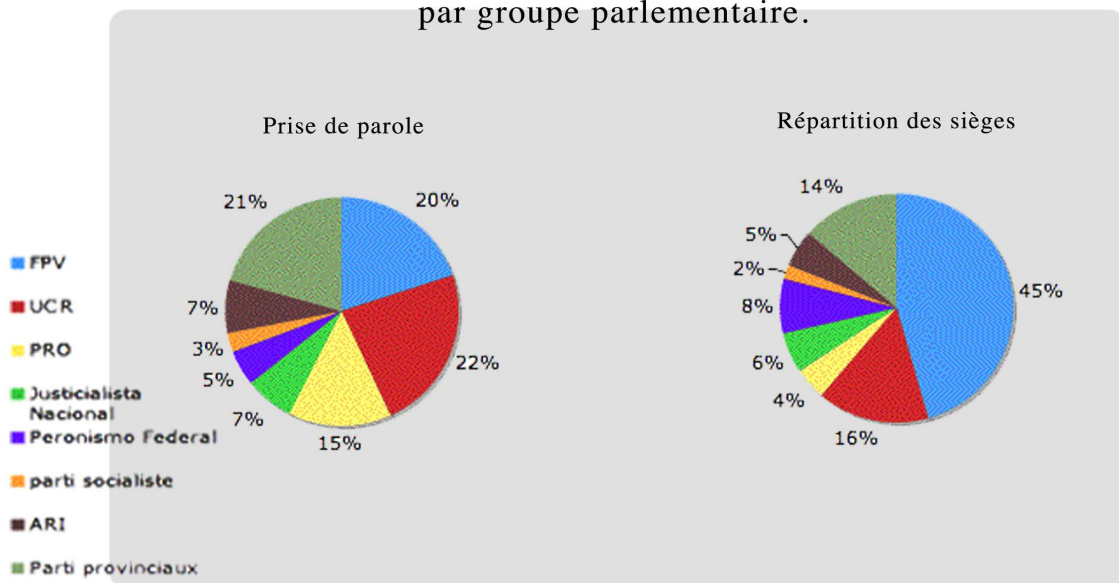
En deçà des mots ce que nous disent les sessions c'est une certaine répartition de la parole. En effectuant des comptages sur cinq séances ; a été comptabilisé le nombre de prises de parole par parti, par province et s'il s'agissait d'homme ou de femme, j'ai également effectué un comptage des prises de position en faveur du texte présenté ou au contraire s'y opposant.

- Une minorité des parlementaires (homme et femme) prend la parole en session plénière, c'est moins de 15 % des députés qui en moyenne prennent la parole. Pour un taux de participation important sur l'échantillon qui atteint souvent les 90 %.
- De manière significative, ce sont majoritairement les femmes qui renoncent à prononcer leurs discours pourtant prévus et écrits et qui sollicitent de les intégrer sans lecture publique au journal de séance (c'est

l'insertion du discours). Cela peut changer de manière ponctuelle comme lors de la commémoration de la journée de la femme où à l'exception d'un homme, toutes les prises de parole sont faites par des femmes. Les députées occupent en moyenne 25,8 % de la parole pour une proportion totale de 42 % du corps parlementaire.

- La majorité parlementaire s'exprime bien moins que l'opposition ; moitié moins en moyenne sur l'ensemble et parfois jusqu'à quatre fois moins dans les débats contradictoires.

Prise de parole et répartition des sièges par groupe parlementaire.



Élaboration personnelle sur mes propres comptages

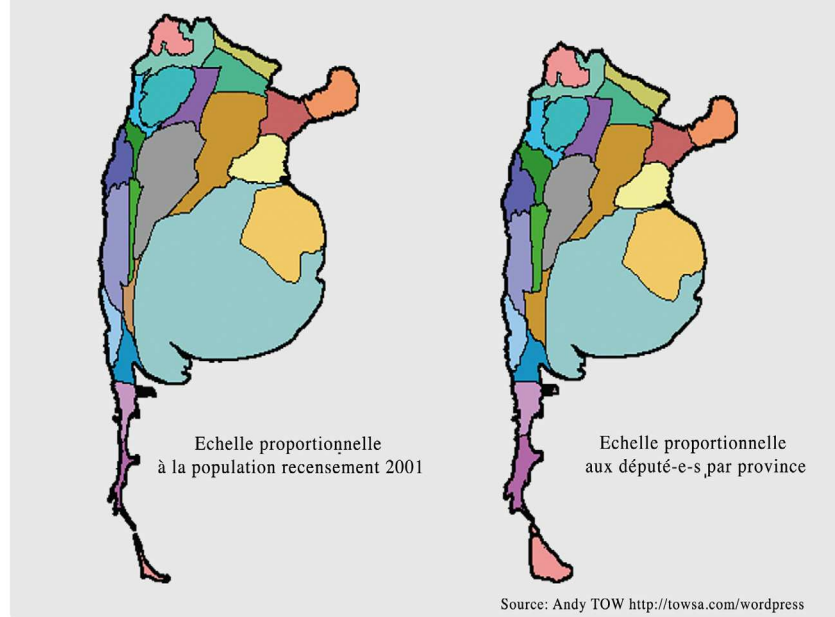
Cette représentation graphique rend visible la sous représentation de la majorité dans la prise de parole. Mécaniquement, la représentation des autres groupes parlementaires augmente, le seul qui diminue légèrement est celui du Peronismo federal qui est, sur la période observée, un allié de la majorité. Se dégagent deux cas particuliers dans les groupes d'opposition :

- celui du Pro, qui est plus de trois fois plus présent dans la prise de parole qu'il n'a de siège. Il se rapproche alors de 7 points de la première minorité alors que celle-ci compte quatre fois plus de député-e-s. C'est le résultat d'une stratégie d'occupation de terrain permanente de la part de ce groupe parlementaire qui a des ambitions politiques importantes. Si l'on s'intéresse au nombre de projets et de déclarations proposés par les différents groupes parlementaires on peut constater aussi une grande activité de ce groupe ;
- celui des partis provinciaux avec une occupation de moitié supérieure

à sa représentativité est différent. D'une part, parce que cette catégorie de partis provinciaux recouvre des réalités différentes. En effet se retrouvent sous cette dénomination des partis qui n'ont présenté de liste que dans une seule province. Ce sont 24 groupes parlementaires intégrant un à cinq législateurs, c'est d'une manière un peu mécanique que des groupes aussi restreints occupent relativement plus d'espace du fait que tous s'expriment dans presque tous les débats. D'autre part, on retrouve dans ces partis des personnalités politiques fortes qui ont su s'imposer à l'échelle d'une province dans un pays fortement marqué par la politique nationale ;

- la représentation des provinces relève du Sénat, les députés sont, en droit, représentatifs de la population. Dans la réalité les député-e-s sont nommé-e-s, par leur province d'élection [députée X, de la province y] et dans les prises de parole la provenance a une grande importance.

Cartogramme République Argentine échelle proportionnelle population et représentation selon la méthode de Gastner et Newman (2004)



La proportion est respectée, voir même avantage les provinces les moins peuplées c'est particulièrement visible pour les provinces du sud qui apparaissent plus étendues sur la carte de droite. Au contraire la province de Buenos Aires (la plus imposante en bleu clair sur les cartes) semble un peu diminuer dans la proportion de sa représentation. Sans que le règlement impose un quelconque équilibrage de la prise de parole en rapport avec la provenance du député, la représentation reste proche de la proportion de député/province. Les écarts

entre la proportion dans l'ensemble des prises de parole et la proportion dans le corps électoral sont peu significatifs, et ce malgré le déficit de prise de parole sur l'ensemble du corps (le petit nombre de député-e qui s'exprime par séance). Sauf pour la capitale fédérale qui occupe deux fois plus de temps de parole relativement à sa représentation et la province de Corrientes qui l'occupe quatre fois moins. La province de Buenos Aires connaît aussi un déficit significatif, mais qui peut s'expliquer par le grand nombre de député-e-s parfois du même parti qui sont élu-e-s de la province.

- La question de la prise de parole des femmes ; évidemment que les femmes parlementaires ne représentent pas les femmes dans leur ensemble, pourtant lorsqu'il s'agit de commémorer la journée de la femme il ne se trouve que des femmes (à une seule exception voir supra) pour prendre la parole. Et on peut lire dans certaines professions de foi, dans certaines prises de position de femme parlementaire, l'importance d'être « Femme » pour apporter un regard différent sur les problèmes politiques. Le fait que la majorité des parlementaires qui renonce à prononcer publiquement leurs discours soit des femmes est aussi révélateur des rapports de genre dans l'institution. Là, comme ailleurs, la parole des femmes a moins de valeur²⁷.
- La répartition de la prise de parole par groupe parlementaire met en évidence le conflit qui existe entre le nombre et la raison. Le pouvoir du nombre épargne à qui le possède les fatigues de l'argumentation correspondant à l'adage que « la majorité vote et l'opposition parle »²⁸. Nous verrons plus loin que cette conclusion n'est pas tout à fait juste et qu'il est possible de comprendre dans ce déséquilibre, plus le résultat d'une communauté d'analyse que d'un réel repli sur le pouvoir du nombre (qui reste au demeurant bien réel). De la même façon, l'opposition ou plutôt les oppositions²⁹ croissent de manière mécanique du fait même du règlement qui accorde un temps de parole pour chaque groupe. Reste le cas des partis provinciaux qui d'un point de vue qualitatif est aussi très intéressant, et celui du Pro. Ce parti, qui se constitue dans l'après 2001 avec une forte référence à se présenter comme une alternative à la vieille

27 Le constat est là, mais ceci mériterait un travail plus approfondi sur les conditions de cette prise de décision.

28 Adage parlementaire argentin transmis par un homme politique élu depuis 1983.

29 Dans toute la période observée au delà de quelques accords ponctuels il est tout à fait impropre de parler d'une opposition au singulier.

politique, est situé plutôt à droite³⁰ et rattaché à la tradition péroniste. « Propuesta republicana » est de manière assumée un parti moderne qui joue sans hésitation la carte de la communication, des sondages et des médias. Il a des visées sur l'exécutif provincial (dans la capitale et la province de Buenos Aires, il n'existe quasiment pas ailleurs³¹) et sur le national. Cette stratégie, connotée « marketing », ne les empêche pas d'avoir une action parlementaire offensive, structurée et importante, alors que tant dans les dires des parlementaires que dans l'idée couramment répandue la politique dite « marketing » et le parlementarisme sont opposés, voire contradictoires (ce qui au demeurant n'est pas invalidé de ce fait).

- Enfin la répartition par province apporte une double surprise : la proximité relativement serrée entre proportions et occupation de la prise de parole. Proximité qui ne devient évidente qu'après comptage. La surreprésentation de la capitale fédérale semble liée au fait que de nombreux groupes parlementaires différents sont représentés dans la capitale et qui plus est des hommes et femmes politiques de premier plan sont élu-e-s dans la capitale. Mais bien évidemment ce constat de corrélation ne suffit pas, puisqu'il reste à comprendre pourquoi plus de partis politiques ? Pourquoi plus de parlementaires éminents ? De manière inverse le différentiel, entre le grand nombre de député-e-s pour la province de Buenos Aires et leurs prises de parole, peut s'expliquer par la victoire de la majorité dans cette province. Serait alors transféré sur cette province, de manière significative, le déficit de parole du groupe majoritaire.

Disséquer la parole parlementaire

Sur l'ensemble de la période observée (1998-2009) se dégage un noyau stable, constitué d'un vocabulaire, d'environ deux cents mots³² récurrents, constituant plus de la moitié de la surface du texte. Cette première description du texte s'attache à mettre au jour les grands traits de la parole parlementaire. Décrire ce noyau central c'est avant tout s'attacher à la scénographie interne du discours, chercher à comprendre comment s'ancre le discours des député-e-s.

30 Il faut prendre beaucoup de précaution vis-à-vis de ce genre de dénomination dans la politique argentine. Être taxé de droite est une déqualification dans bien des cas. Je prends ici ce raccourci mais la réalité est plus complexe. D'ailleurs l'hémicycle ne représente pas cette disposition.

31 Il est d'ailleurs aujourd'hui à la tête de l'exécutif de la capitale fédérale et a agrandi son assise nationale.

32 Voir annexe méthodologie p. 357..

Précédemment, j'ai essayé de chercher dans la situation concrète les conditions de productions de la parole parlementaire, il s'agit de compléter cette configuration du discours par une analyse interne au texte. Voir comment à l'intérieur du texte se dessinent des locuteurs et des destinataires, se construit un positionnement temporel et spatial. Parce que pour une formation discursive, les instances de la situation d'énonciation ne sont pas seulement des points d'ancrage empirique : l'individu qui parle, son destinataire effectif, le contexte matériel, le moment de l'interlocution. Le propre des régularités de l'énonciation est que les paramètres de la situation d'énonciation y sont construits par ce positionnement lui-même, qui fonde ainsi la légitimité de sa parole³³.

Une parole argumentative et descriptive ancrée dans le présent

Les mots outils de la langue majoritairement utilisés indiquent très nettement un discours à la fois argumentatif et descriptif :

- les mots outils tel que « porque » [parce que ou pourquoi] « pero » [mais] « entonces » [alors] « además » [en plus] « como » [comme] « sino » [sinon] sont très présents et montrent que la parole s'articule dans une progression argumentative. Cela confirme l'impression qui se dégage à la lecture, mais c'est l'aspect descriptif qui est clairement souligné par la composition de ce noyau ;
- La présence d'un grand nombre de pronoms démonstratifs : « esta » « estas » « este » « esto » « estos » « ese » « eso » « esos » indiquent un discours descriptif qui fait intervenir dans le discours un grand nombre d'objets et d'actants. Renforcée par l'emploi des pronoms indéfinis « quien » « quienes » « algunos » « algunas ».

L'utilisation du verbe « être » est particulièrement prégnante et renforce cette dimension descriptive du discours. Le castillan possède deux formes du verbe être « ser » et « estar », la première rapporte à un état permanent, la seconde à un état transitoire. C'est la première qui est le plus souvent utilisée à la troisième personne du singulier du présent, « es » [il, elle ou on est]. Ensuite nous retrouverons des formes telles que « son » [ils ou elles sont, mais aussi vous êtes] et l'infinitif « ser » [être]. Il convient ici de remarquer un absent, dans le noyau stable, le verbe être à la première personne du singulier : « somos » [nous sommes], d'une utilisation beaucoup plus marginale indiquant que, s'il s'agit de qualifier, c'est avant tout un ailleurs de l'assemblée. *A contrario* nous trouverons la première personne du pluriel dans la forme transitoire du verbe être « estamos », très présente dans le noyau, qui s'explique par la description

33 Dominique MAINGUENEAU, *L'analyse du discours*, op. cit., p. 112.

de la situation dans laquelle se trouve le groupe alors considéré comme sujet collectif. Cela peut être une indication sur la volonté d'agir sur la situation que porte la parole parlementaire. Parce qu'elles sont sujettes à transformation, les situations collectives ne peuvent qu'être transitoires.

Le présent de l'indicatif est largement dominant sur l'ensemble des formes verbales utilisées. Les adverbes « hoy » [aujourd'hui], « ahora » [maintenant] et « ya » [tout de suite] ancrent très clairement l'énonciation dans le présent. Ce qui reste parfaitement cohérent avec ce qui est constaté précédemment de la parole parlementaire descriptive et argumentative.

Dans le noyau, se distinguent deux utilisations au passé du verbe être ; « fue » verbe être au passé simple troisième personne du singulier et « era » verbe être première ou troisième personne du singulier conjugué à l'imparfait. Le passé simple, temps du récit ou de la narration, et l'imparfait, description d'une action dans le passé, peut alors être contrastée avec la situation présente, mais peut avoir des utilisations sans référence au passé. Le caractère descriptif de la parole parlementaire est renforcé par l'emploi du verbe être et dans des temps qui renvoient, justement, à une description, et l'on constate l'absence significative du futur. De la même façon en élargissant quelque peu l'optique, en s'intéressant au-delà du noyau central, on retrouve des références au passé « pasado » [passé] est utilisé sur l'ensemble du corpus 1 694 fois dans un ensemble de marques qui renvoie au passé alors qu'à l'inverse « futuro » [futur] 1 023 fois et l'on ne trouve pas de présence significative d'éléments lexicaux renvoyant au futur. Si l'on trouve « ayer » [hier] on ne trouve pas « mañana » [demain] de manière significative. Ce qu'indique d'abord cette surreprésentation du passé face au futur c'est l'importance de ce qui a eu lieu dans le passé sur ce qui pourra advenir dans l'avenir. De fait une description du présent peut difficilement se passer des antécédents. Le passé sert à la description de la situation présente.

Une parole centrée sur l'État

Les mots pleins spécifiques à la parole parlementaire³⁴, « proyecto » « diputado » « comisión » « artículo » « bloque » « dictamen » « votar » « ley », viennent prendre place dans le discours en référence à des éléments constitutifs de la pratique parlementaire, leur présence s'explique par cette pratique. Il existe une catégorie intermédiaire que l'on ne peut pas complètement renvoyer à une structure procédurale, mais qui doit nombre de ses occurrences à celle-ci : « Provincia », « congreso », « nacional », « argentina », « nación », « país »,

³⁴ Le comptage a été effectué en excluant les lectures du secrétariat de la présidence et les indications des sténographes. Il s'agit ici de la parole des parlementaires, présidence comprise.

« cámara », « recinto », « ejecutivo », « gobierno », « constitución ». Chacun de ces mots est à la fois appelé par l'activité législative, pour ainsi dire imposé par elle, mais peut être tout à la fois des éléments thématiques du discours. La parole parlementaire est certes une parole encadrée, formalisée ce qui l'oblige à de nombreuses répétitions, mais l'importance de ce lexique « institutionnel » indique la prégnance du fonctionnement de l'État à la fois comme objet et comme cadre du discours. C'est là une dimension importante de la parole parlementaire qui indique les limites de celle-ci comme parole publique. Les énoncés doivent se conformer à une élaboration qui en conditionne significativement le sens et le domaine de pertinence. Dans la création systématique d'un « ici » parlementaire, il y a une mise à distance des thèmes qui « vont au-delà de l'organisation de l'État » comme l'évoquait un parlementaire dans un entretien.

L'entrée d'un discours, d'un thème, dans l'espace public parlementaire implique dès lors une mise en forme particulière et un savoir-faire relatif à celle-ci qui ne se limite pas seulement à une question de mécanique législative formelle, mais a des conséquences significatives sur le fond. La « mise en agenda » parlementaire d'une thématique n'est pas seulement l'émergence d'une problématique, d'un sujet politique, d'une mobilisation, mais avant tout une « traduction »³⁵. L'enceinte parlementaire fonctionnerait alors comme une mise à distance, non pas de thématiques particulières, mais de positions d'énonciations et de contenus de discours.

Il faut rester prudent en évoquant des thématiques à partir d'une recherche lexicale sur l'ensemble du texte. S'il est possible de repérer des éléments de sens à travers des mots pleins leurs présences dans un noyau stable n'indiquent pas tout sur le contenu des discussions. Cette précaution prise cette approche permet de distinguer encore une fois la prégnance de l'activité de l'État. D'abord la présence significative du premier mot plein renvoyant directement à un ensemble thématique « presupuesto » [budget]. De loin le principal élément de discussion sur l'ensemble des périodes, à raison appelé « ley de las leyes » [loi des lois], ce mot apparaît, en tenant compte d'un comptage restrictif sur un

35 Traduction, donc transformation et/ou série de transformations successives liée au réseau d'actant et d'acteur en jeux dans le processus. Le terme emprunté à Michel Serres est central dans la sociologie de la traduction proposée entre autre par Bruno Latour et Michel Callon. Ici c'est avant tout une hypothèse que j'approfondirai plus loin sans pour autant avoir les possibilités de repérer concrètement le processus de traduction des demandes sociales en parole législative. Il est plutôt question ici des conditions de possibilité de la traduction dans la parole parlementaire. Pour une approche générale sur la question ; Madeleine AKRICH, Michel CALLON et Bruno LATOUR, *Sociologie de la traduction : textes fondateurs*, Paris, Ecole des Mines de Paris, coll. « Collection Sciences sociales », 2006.

à deux dixième de la surface du texte, c'est-à-dire en effectuant une exploration restreinte au seul mot de « presupuesto » sans y inclure les différents éléments afférant : « recurso », « impuesto », « recaudación », « deuda ».

C'est, très certainement, un des thèmes majeurs de la discussion parlementaire pour le moins en volume. Si la quantité ne fait pas la qualité, il nous faut reconnaître que le budget est central dans l'activité parlementaire réelle. Cette thématique est paradoxalement renforcée et diluée, si elle est rapprochée des mots pleins renvoyant à la question économique. Renforcée, en tant que la question du budget entretient un lien fort avec l'économie ; diluée, si l'on considère que ce qui est prégnant est, non pas l'activité de l'État, mais la sphère de l'économie. Question d'autant plus pertinente dans le contexte argentin où la parole politique a été largement marquée par le référentiel économique. La présence des termes de « trabajadores » [travailleurs] et « empresas » [entreprise] qui pourrait faire penser que c'est le champ de l'économie qui est prégnant mais ce serait à mon sens une erreur d'analyse. Bien évidemment que c'est très présent, mais il faut prêter attention à d'autres occurrences. « Derecho » [droit], « derechos » [droits], « justicia » [justice] la présence de ses trois termes souligne l'importance de la thématique légale et judiciaire dans le discours parlementaire. Ce qui s'explique aisément par la nature même des discussions qui s'attachent à la régulation, mais indiquent aussi une prégnance de la question de la justice. Comme pour les termes « seguridad » [sécurité], « educacion » [éducation], « social » [social] il faut comprendre la présence dans le noyau de ces mots pleins non pas comme les marqueurs d'une thématique unique — l'activité délictuelle et criminelle ou le fonctionnement des institutions scolaires —, mais bien comme une composition d'utilisations diverses. Reste que ces mots pleins indiquent en creux un univers de sens qui, compris dans une rationalité de l'action de l'État, renvoie à une certaine idée de bien commun. Encore une fois, il est malaisé d'inférer un sens unique à cet ensemble de mots isolés, mais leurs occurrences significatives peuvent être interprétées dans le sens d'une certaine position de la parole parlementaire. Une parole qui s'attacherait à résoudre le « problema » [problème], les « crisis » [crise] qui touchent à la « realidad » [la réalité].

C. LA PRISE DE PAROLE EN ASSEMBLÉE : POUR QUI ? POUR QUOI ?

À qui s'adresse la parole à l'Assemblée ? Cette question est primordiale pour tenter de la situer dans un espace public ; dans quelle mesure est-elle forclosée ? Inutile de chercher à l'intérieur des textes des références aux destinataires puisque c'est la présidence qui doit, par règlement, être l'interlocutrice unique de toutes les prises de parole. C'est la particularité de la parole parlementaire d'être encadrée par cette fiction du destinataire. Est-il possible pour autant d'en rester là ? Si le fait que l'adresse réglementaire des prises de parole soit univoque est importante pour décrire la mise en ordre souhaitée de la parole à l'Assemblée. La parole est censée rester à l'intérieur de l'hémicycle, pour l'ensemble des député-e-s. La construction d'une unité de la chambre implique cette fermeture. Il faut créer un sujet unique le fameux « nous voulons » évoquer plus haut par Heurtin. L'observation montre que les député-e-s vont et viennent et s'écoutent de manière très épisodique. Le fait de s'adresser à la présidence permet de s'adresser à une personne qui, elle, « reste en place » quoique relativement puisque si la tribune n'est jamais vide le prédisent ou la présidente et les vice-président-e-s se relaient. S'il s'agit bien ici de la volonté d'ordre exprimé dans le règlement, elle reste insuffisante pour en décrire la nécessité.

Poser la question, « pour qui ou à qui l'on parle », amène inévitablement à se demander « pourquoi l'on parle ». Pour qui et pourquoi l'on parle sont des questions interdépendantes. On s'adresse à une ou des personnes, pour convaincre, pour persuader, pour justifier, pour obliger, pour conseiller. Il est possible de ne s'adresser à personne en particulier ; la parole sera alors un témoignage, une prise de parti, une contradiction. C'est un élément qui n'est jamais évoqué dans les travaux sur les Parlements et les parlementaires, qui pourtant tous s'accordent pour décrire une perte de légitimité de cet espace : dans quel but prendre la parole à l'intérieur de l'hémicycle ?

C'est d'abord d'un constat dépréciatif émanant des député-e-s sur cette prise de parole dont il faudra mesurer la portée. Ensuite je poserai la question au texte en quelque sorte en utilisant l'analyse des énoncés pour enfin mobiliser les observations des séances elles-mêmes qui indique que l'enceinte du Parlement est criblée de trous.

Dépréciation de la parole

Les entretiens réalisés auprès des parlementaires apportent une vision très négative de la parole parlementaire en assemblée plénière. Le dialogue, la concertation, la délibération ne sont pas le but de la prise de parole celle-ci n'aurait qu'une valeur testimoniale.

Una vez me decía Luder... que había sido candidato a la presidencia de la nación... él no hablaba nunca. Y era muy buen orador y le preguntaba, porque usted no hablaba. Y porque voy a hablar si no le voy a cambiar el voto a nadie. Es proceso de que nadie le cambie el voto a nadie hace que los discurso sean testimonial. Porque en realidad ya está decidido, ya se sabe cuál va a ser el resultado de la votación.³⁶

[Une fois Luder me disait... il avait été candidat à la présidence de la Nation... il ne parlait jamais, mais c'était un très bon orateur. Et je lui demandais, pourquoi vous ne parlez jamais ? Pourquoi est-ce que je vais parler si je ne vais changer le vote de personne. Ce processus que personne ne change le vote à personne fait que les discours sont testimoniaux. Parce qu'en réalité c'est déjà décidé, on sait déjà quel va être le résultat du vote.] (O. L. député depuis 1983)

On retrouve cette idée dans la plupart des réponses avec des connotations différentes ;

Simplement désabusé :

Digamos que a un momento uno dice yo hablo porque tengo que hablar. Porque tengo que dejar para la historia lo que pensé cuando pasé por acá. No porque sirve al debate, después sirve para que el último jefe de bloque diga una contestación una réplica.

[Disons qu'à un moment je me dis que je parle parce que je dois parler. Parce que je dois laisser pour l'histoire ce que je pensais lorsque je suis passé par ici. Pas parce que ça sert au débat, après ça sert pour que le dernier chef de groupe parlementaire donne une réponse, une réplique.] (J. G. députés depuis 2003)

Voir brutalement cynique.

Es una buena pregunta de saber para quién son los debates. A mí me parece que para nadie, para el diario de cesiones que queda ahí, para la historia en caso de que algún día dentro de cien años algún

36 Les paragraphes de texte en italique sont des extraits d'entretien. Ils sont systématiquement traduits par moi et accompagnés des initiales du ou de la parlementaire et de la date de son premier mandat. J'ai cherché dans les traductions à rester proche du langage parlé..

chico de alguna escuela... O para la familia para que el nieto de este diputado pueda decir mi abuelo participó en este debate. Ahora si es para convencer a alguien, no. Uno cuando llega al recinto a debatir, ya... cada uno sabe lo que va hacer. Yo no he visto en casi tres años de diputados que nadie convence a nadie con un debate.

[C'est une bonne question de savoir pour qui sont les débats. À moi il me semble que pour personne, pour le journal de session qui reste là, pour l'histoire au cas où un jour dans cent ans un enfant quelconque d'une école quelconque... Ou pour la famille pour que le petit-fils de ce député puisse dire mon grand-père a participé à ce débat. Moi je n'ai pas vu en quasi trois ans de députation que personne n'ait convaincu personne avec un débat.] (O. N. députés depuis 2003)

La recherche sur la parole parlementaire pourrait s'arrêter là. Celle-ci est dépréciée par les représenté-e-s et par les représentant-e-s : le Parlement est une coquille vide. Les député-e-s ont intériorisé le dénigrement de la fonction parlementaire et qui plus est la séance plénière n'a pas ou peu d'impact sur le vote des lois.

Pourtant les député-e-s « jouent le jeu » si l'on retrouve parfois des accusations portées à l'un-e ou à l'autre de mentir, de vider la parole parlementaire de son sens par des changements opportunistes de conviction, c'est pour faire valoir l'importance de la fonction de député-e-s et de l'Assemblée. Comment comprendre alors cette absence de sens donné à cette parole ? Faut-il mettre de côté ces prises de position ? La diversité des appartenances et des carrières politiques des interrogé-e-s oblige à porter une attention particulière à ce constat. C'est là quelque chose qui résiste qui vient contrarier le déroulement de la recherche et qui, justement pour cela, prend toute sa place dans celle-ci. Il faut bien trouver un sens à cette absence apparente de sens. Pour certains les discussions dans l'enceinte parlementaire relèvent de finalités autres ; discours à destination d'acteurs extérieurs à l'enceinte parlementaire ou réaffirmation de position partisane³⁷, plus qu'au débat visant à l'écriture de la loi. Il est ainsi admis que l'étude des débats parlementaires n'est pas pertinente pour l'étude des politiques publiques. Il est admis que l'évolution générale du travail de l'élaboration des lois est clairement favorable au pouvoir exécutif et en raison de diverses évolutions comme le phénomène majoritaire « el número tiene la razón » [la raison du nombre], comme le disent bon nombre de député-e-s.

37 Éric Landowski, « Le débat parlementaire et l'écriture de la loi », *Revue française de science politique* 27, n° 3 (1977): 428-441.

Dire la réalité

Dans ce contexte où ni le débat, ni l'annonce motive la prise de parole il semble qu'avant tout ce qui importe c'est dire *ce qui l'en est de ce qui est*³⁸. La discussion s'attache à dire le réel, ce sont des lectures de la réalité qui, sans s'affronter puisque le débat n'a pas lieu, s'exposent, se déploient et s'argumentent pour se justifier. Il y a alors une contradiction difficile à tenir entre cet objectif d'instituer un réel stable et la discussion politique. C'est la base de tout positionnement politique argumenté que de se fixer sur un constat de réalité. H. Arendt³⁹ faisait remarquer que c'est la capacité au « mensonge » — plus exactement à imaginer ce qui n'est pas — qui est condition de possibilité du politique comme agir sur le monde. À la convergence de ces deux nécessités, celle de la justification et celle de l'imagination se trouve la parole politique qui « décrit » la réalité. Le plus souvent la discussion parlementaire va tourner autour de descriptions, de constats autant que de leurs réfutations. La réalité prend dans l'hémicycle une certaine labilité de fait, puisque la juxtaposition des discours renvoie à des « réalités » différentes et contradictoires.

Si comme l'annonce L. Boltanski « La réalité est robuste ou se tient, quand aucun événement ne surgit dans l'espace public avec un relief suffisant pour remettre en cause l'harmonie préétablie entre la réalité et la mise en spectacle de la réalité, soit qu'un tel événement n'ait pas lieu d'être, soit qu'il demeure invisible. »⁴⁰ L'enjeu sera de faire voir ce qui est caché par la « réalité » contestée et de cacher ce qui gêne la « réalité » défendue. Dans ce jeu de cache-tampon discursif, l'argumentation va consister à faire valoir une réalité démodalisée, tout l'art de l'argumentation parlementaire consistera alors à désingulariser, à désincarner, la position du locuteur. L'enjeu est bien la réalité, l'esthétique du réel, ce qui est visible et dicible dans cet espace.

Justifier

L'acte de justifier renvoie à deux dimensions : la justification tendant à prouver le bien-fondé d'une position qui peut être une épreuve en légitimité

38 J'évoque ici le rôle qu'attribue L. Boltanski à l'institution qui doit prendre en charge la résolution de l'incertitude Luc BOLTANSKI, *De la critique : précis de sociologie de l'émancipation*, Paris, Gallimard, coll. « NRF essais », 2009, 294 p.

39 « la négation délibérée de la réalité – la capacité à mentir –, et la possibilités de modifier les faits – celle d'agir – sont intimement liées ; elles procèdent l'une et l'autre de la même source l'imagination ». Du « Mensonge en politique » 1971, publié dans Hannah ARENDT et Adelbert REIF, *Du mensonge à la violence : essais de politique contemporaine*, traduit par Guy DURAND, Paris, Calmann-Lévy, coll. « Liberté de l'esprit », 1972, 261 p.

40 Luc BOLTANSKI, *De la critique*, *op. cit.*, p. 62.

et la justification qui vient confirmer après coup une position. Dans les deux cas, il faut « prouver le bien-fondé d'un jugement » ou « établir un fait ». La justification sert à la fois l'accord et le désaccord ; l'énonciation de principe du juste peut être orientée soit dans la recherche de l'accord, soit dans l'affirmation du désaccord.

La parole parlementaire est une parole argumentée. Si l'on argumente, c'est, habituellement, pour convaincre et/ou pour persuader. Seulement, convaincre et/ou persuader implique un interlocuteur ou une interlocutrice. Si, par principe, « le débat n'est pas possible » l'argumentation est vaine, « on parle à un mur » et c'est ce que l'on trouve dans les extraits d'entretiens cités précédemment. Le Parlement serait alors comme une scène vide où tourneraient des moulins à paroles sans intérêt, sans raison et sans but.

Si la tonalité reste à la plainte chez les parlementaires interrogé-e-s, il est possible d'y voir d'autres positions que celle de l'inutilité.

Cada uno hace su discurso y planta bandera.

[Chacun fait son discours et plante son drapeau] (N. M. députée depuis 2005)

El debate no es para el recinto es para dejar sentada la posición. Y para denunciar y confrontar las inconsistencias del discurso de los contrarios; para dejar de manifiesto que lo que dicen es un disparate o lo que fuera.

[le débat n'est pas pour l'hémicycle, c'est pour asseoir une position. Et pour dénoncer et relever les inconsistances du discours des contradicteurs; pour mettre en évidence que ce qu'ils disent et une énormité ou n'importe quoi.] (F. P. député depuis 2003)

Sans que l'on puisse tout à fait attribuer des connotations positives à ces assertions, il s'agirait plutôt ici de marquer une position qui existe en relation avec celle des autres. C'est-à-dire qu'elle est plus ou moins en confrontation, plus ou moins contradictoire. Ce qui se dessine tient tout de même du cadre commun. L'absence de débat n'est pas au final l'absence d'interlocution.

Mais rester dans d'idée qu'il n'est question que d'affirmation de soi, ou d'une position politique, dans un espace public, à la manière d'un graffiti, c'est vider cet espace de son sens. Comme s'il fallait simplement occuper l'espace, montrer sa présence. Les prises de parole pourraient alors être de simple suite de slogans, des diatribes. L'ordre parlementaire ne s'y prête pas, je l'ai montré plus haut : la « liturgie » parlementaire est là pour conjurer une situation qui ne ferait plus sens. Si les parlementaires s'ouvrent et me confient leur dépit

dans les entretiens, il faut y lire, en filigrane, leur attachement à cet espace. Les prises de parole sont le fruit d'un laborieux travail d'équipe dont l'enjeu est de démontrer la justesse d'une approche fondée sur un diagnostic de la réalité. Ce diagnostic va se présenter non pas à la manière d'un point de vue, mais fondé sur une description. La parole parlementaire est marquée par cette description, comme je l'ai dit plus haut.

En vérité...

De nombreuses locutions méta-linguistique orientent le texte vers une explicitation de la réalité. Sans prétendre à l'exhaustivité voici quelques-unes des formes les plus fréquentes relevées dans le corpus :

Está claro que nos encontramos frente [il est clair que nous sommes face à] ; Esto no es correcto [Cela n'est pas correct] ; El tema de fondo es [...] no es [le thème de fond est [...] n'est pas] ; Por lo tanto no se trata de [...] no de [...] [Ainsi donc il s'agit de [...] non de] ; La verdad es [la vérité est que] ; a partir de ahora estamos hablando de [A partir de maintenant nous sommes en train de parler de] ; En definitiva estamos hablando [En définitive nous sommes en train de parler de] ; Es necesario contextualizar adecuadamente [Il est nécessaire de contextualiser de manière adéquate] ; Lo cierto es [Il est vrai que] ; En verdad [En vérité] ; Por favor pongamos las cosas en su verdadera dimensión y naturaleza [S'il vous plaît mettons les choses dans leur véritable dimension et nature] ; Pero en realidad [Mais en réalité] ; Estamos hablando de [Nous sommes en train de parler de] ; Es decir [C'est-à-dire] ; Resulta claro [Il est clair] ; También es claro [C'est clair aussi que] ; Esto es así [C'est comme ça] ; Evidentemente [Evidemment] ; Aunque lo nieguen [même s'ils le nient] ; hoy se pretende [aujourd'hui on prétend] ; Nada de eso existe en este caso [Rien de tout cela n'existe dans ce cas] ; Lo único que existe es [La seule chose qui existe c'est] ; No se trata de [...] sino que [Il ne s'agit pas de [...], mais de] ; Lo que está en debate no es [Ce qui est en débat ce n'est pas] ; Los que está en debate es [Ce qui est en débat c'est] ; Aquí no hay [...] sino [Ici il n'y a pas [...], mais] ; No es [...] como se plantea [Ce n'est pas [...] comme cela que ça se pose] ; Cuando analizamos [...] vemos claramente [Lorsque nous analysons [...] nous voyons clairement] ; Es nada mas nada menos que [C'est ni plus ni moins que] ; Es precisamente eso [C'est précisément cela] ; Esta es la discusión [Voici la discussion] ; Lo que hay que desnudar acá [Ce qu'il faut dévoiler ici] ; Resulta indudable [Il ne fait aucun doute] ; Para demostrar sobre qué estamos debatiendo [Pour démontrer sur quoi nous sommes en train de débattre] ; Hay que buscar qué figura se asemeja a lo que pretende la iniciativa [Il faut chercher à quelle

figure se rapporte ce à quoi prétend l'initiative] ; Las cosas se llaman como son [Les choses sont ce qu'elles sont].

La plupart des formes ici évoquées renvoient explicitement à une dispute d'interprétation. Une proposition A jugée fautive doit être remplacée par une autre, B, qui elle a le mérite de correspondre à la réalité. Cette « réalité » est justifiée par une connaissance, c'est l'intérêt de la démodélisation du discours. Il n'est pas question, comme je l'ai déjà évoqué plus haut, de réaliser un échange de point de vue. Si la discussion parlementaire répond aux exigences de la délibération — les prises de position sont justifiées de manière extensive, elles sont fondées sur des arguments statistiques (souvent) et des montées en généralité (toujours) — les exemples sont utilisés comme illustration du propos et non comme mode d'administration de la preuve. La justification se situe là, dans la transformation de la « réalité » décrite comme une évidence. Les ressources de connaissance, qu'elles soient issues de l'expertise, de l'expérience ou de la conviction ne servent qu'à construire cette évidence. « Les opinants de la discussion vont chercher, dans la discussion, à désintéresser leur point de vue, à l'élargir et à lui conférer une dimension générale irréductible à l'origine particulière et personnelle de leur énonciation. »⁴¹. Il y a une mise à distance des effets « perlocutoires » des tendances à l'éloquence pour privilégier l'examen des faits. C'est la fonction du micro d'obliger à la position assise et de ne pas rendre nécessaire l'éclat de voix. La quête de la vérité est dans ce sens. L'interdiction des discours écrits relève de cette rationalité de la discussion, Benjamin Constant faisait la critique de ceux-ci « les orateurs se succèdent sans se rencontrer » et qu'« ils n'écoutent point car ce qu'ils entendraient ne doit rien changer à ce qu'ils vont dire. Ils attendent que celui qu'ils doivent remplacer ait fini »⁴². Nous avons vu plus haut que cette disposition d'ordre ne suffit pas à susciter la « rencontre ». En ce sens le pourquoi de la parole ne suffit pas, il faut aller plus loin et poser la question du pour qui.

Parler aux fenêtres

La dialectique permanente de l'ouverture et du cloisonnement marque la réalité de l'espace parlementaire. Si la question plus générale de la publicité sera abordée plus loin, l'observation de séance en présence de public permet d'apporter des éléments sur le sens de la prise de parole en séance publique.

41 Jean-Philippe HEURTIN, *L'espace public parlementaire, op. cit.*, p. 148.

42 Cité dans *Ibid.*, p. 157.

Il est alors possible de commencer à remettre en cause le caractère fermé de l'espace parlementaire fondé sur des prises de position individuelle des député-e-s.

Publics mobilisés

Dans quelques très rares cas, le Parlement devient une arène d'exposition des politiques et quitte le registre de l'échange feutré qui y règne habituellement. Certaines séances autour de projets particuliers entraînent la présence d'un public mobilisé qui devient de fait un des participants du débat, à travers des interventions (applaudissements, sifflets, banderoles) auxquelles réagissent, ou non, les député-e-s. Dans ce cas, il s'agit d'incises dans le texte faisant référence à la présence des personnes et à leurs éventuelles réactions. Ce public est situé dans le dos des député-e-s. La disposition du micro joue là encore pour maintenir l'ordre réglementaire. Certaines gestuelles, les mouvements de bras notamment, incluent ou rejettent le public. Le public reste aux marges du discours les références directes étant très rares, mais marquantes. Par exemple lors de la session du 23 mai 2006⁴³ qui siégeait sur l'incorporation au corps parlementaire du député élu Luis A. Patti, la commission de pétitions, pouvoirs et règlement propose alors une proposition d'annulation du mandat du député pour sa participation à la répression « illégale » lors de la dictature militaire de 1976-1983. Le sujet est complexe puisqu'il s'agit de s'opposer au vote au nom de la morale alors que le député n'est pas condamné par la justice. Un public nombreux composé de partisans et d'opposants occupe les balcons et la séance sera marquée par de très nombreuses interruptions et d'interpellations (près de 145) dans un sens ou dans un autre. Si au début de la séance qui durera sept heures la présidence menace de faire évacuer le public, les menaces ne seront pas mises en pratique. Bien au contraire certaines prises de parole relèvent du registre du meeting politique.

Como legislador de la provincia de Tucumán estoy dispuesto a pedir a todos los señores diputados...

-- *Manifestaciones en las galerías.*

...que nos acompañen y que nos abracemos fuertemente frente a ese valladar que levantaron nuestros constituyentes en 1994, para que nadie que se haya levantado contra el régimen constitucional o que haya cometido delitos de lesa humanidad pueda incorporarse a este Parlamento.

-- *Manifestaciones en las galerías.*

43 Réunion 14 - session 10 ordinaire - période 124.

Vamos a defender la Constitución Nacional. Voy a defender la Carta Magna porque he jurado por Dios y por la Patria defenderla, y porque también he jurado por los muertos y desaparecidos de la última dictadura militar.

-- *Manifestaciones en las galerías.*

Porque soy un hijo...

-- *Manifestaciones en las galerías.*

...igual que los que están acá y voy a entregar mi vida antes de permitir que un genocida se siente en una de estas bancas. (Aplausos prolongados. Varios señores diputados rodean y felicitan al orador).

[Comme législateur de la province de Tucumán je suis disposé à demander à tous les députés...

--manifestations aux balcons

... qu'ils nous accompagnent et que nous nous accrochions fortement à ce rempart qu'ont élevé nos constituants de 1994, pour que personne qui se serait levé contre le régime constitutionnel ou qui aurait commis des délits contre l'humanité puisse être incorporé à ce Parlement.

--manifestations aux balcons

Nous allons défendre la Constitution nationale. Je vais défendre les principes constitutionnels parce que j'ai juré devant Dieu et la Patrie de les défendre, et parce qu'aussi je l'ai juré au nom des morts et des disparus de la dernière dictature militaire

--manifestations aux balcons

Parce que je suis un fils...

--manifestations aux balcons

... comme tous ceux qui sont ici et je donnerai ma vie avant de permettre qu'un génocidaire s'assoit sur un de ces sièges. (Applaudissements prolongés. Plusieurs députés entourent et félicitent l'orateur.)]

Le public est convoqué pour soutenir l'orateur, celui-ci adapte son débit ménage des pauses et finalement fait corps avec lui pour affirmer une position. Un autre député un peu plus tard dans la séance fera en quelque sorte « chauffer la salle ».

Sr. Tinnirello, Carlos Alberto.- señor presidente : he dejado que transcurriera un poco el tiempo mientras desde las galerías la gente se expresaba, ya que me pareció que faltaba un poco de aire puro en



Deux publics mobilisés lors de votes à la chambre des député-e-s. En haut, lors du vote de la loi autorisant le mariage des personnes de même sexe (5 mai 2010) et, en bas, lors du vote de la loi de régulation de l'audiovisuel (16 septembre 2009).



este debate; y pensé que desde las expresiones de quienes de alguna manera han sido partícipes y víctimas de lo que nos ha sucedido, podía llegar la cordura, la seriedad y la profundización de la discusión, como muchos diputados han planteado.

[Monsieur le président : j'ai laissé que passe un peu de temps pour que les gens s'expriment depuis les balcons, puisqu'il me semblait qu'il manquait un peu d'air pur dans ce débat; et j'ai pensé que de ceux qui d'une manière ou d'une autre ont participé et ont été victimes de ce qui nous est arrivé, pouvaient venir la tendresse, le sérieux et l'approfondissement de la discussion comme beaucoup de députés l'ont proposé.]

Dans une autre séance on retrouve cette influence du public sur la forme du discours qui devient plus agressif là où il est ordinairement policé. Ainsi, lors de la séance du 23 février 2006 concernant le vote d'un projet de déclaration sur le procès devant la cour pénale internationale de la Haye au sujet de l'installation des usines de pâte à papier sur les rives du fleuve Uruguay⁴⁴. Durant cette séance, beaucoup moins polémique que celle précédemment le public est nombreux, mais plus calme et s'exprime à travers des applaudissements qui n'entraînent pas d'interruption. La notation traduit différemment, avec des parenthèses, ce qui se passe, mais n'interrompt pas le cours du discours.

No es verdad que sean plantas papeleras. ¡Ni siquiera son eso, hombres y mujeres de Gualeguaychú! ¡Vienen acá a hacer lo más sucio y a dejarnos la basura más grande, para llevarse la pasta base a Europa y allí hacer el papel, tener los puestos de trabajo, hacer los sobres, los diarios y los libros! (Aplausos prolongados y manifestaciones en las galerías.)

Esto no lo he escuchado decir en ningún lado, porque acá hay muchas voces que intentan acallar el grito que viene de Gualeguaychú que tendría llegarnos a todos los argentinos. (Aplausos prolongados y manifestaciones en las galerías.)

[Ce n'est pas vrai que ce sont des usines de papier. Ce n'est même pas ça, homme et femme de Gualeguaychú! Ils viennent ici faire le plus sale et nous laisser les ordures, pour amener la pâte base en Europe et là-bas faire le papier, avoir les emplois, faire les enveloppes, les journaux et les livres. (Applaudissements prolongés et manifestations aux balcons)

Ça, je ne l'ai entendu dire nulle part, parce que, ici, il y a beaucoup de voix qui cherchent à taire le cri qui vient de Gualeguaychú qui devrait

44 Réunion 45 - session 4 extraordinaire spéciale - période 123.

nous arriver à tous les Argentins. (Applaudissements prolongés et manifestations aux balcons)]

De la même manière que précédemment il faut noter les montées en intensité dans le ton et les silences ménagés en fin de phrase pour donner la place à la réaction du public. C'est aussi un discours presque militant plus évident dans ce second extrait.

Sr. Arguello, Jorge Martin Arturo.- No es cierto que el diálogo comienza cuando los cortes se levantan; el diálogo comienza cuando las obras se suspenden. (Aplausos.) No existe otra posibilidad de abrir el diálogo.

[Ce n'est pas vrai que le dialogue commence quand les coupures de routes sont levées ; le dialogue commence quand les travaux sont suspendus. (Applaudissements) Il n'existe pas d'autre possibilité d'ouvrir le dialogue.]

La coupure de route étant un acte illégal largement condamné par la justice en Argentine cette phrase dans la bouche d'un député de la majorité laisse un peu interrogateur sur les motivations de son énonciation. Si ce n'est encore une fois dans un dialogue avec la salle.

Si l'expression de propos favorable au public donne lieu à des manifestations positives qui viennent renforcer l'orateur, prendre la parole à son encontre est plus compliqué et peut aussi donné lieu à des échanges et/ou des incisives. C'est la première session qui en donne les plus claires illustrations.

Cuando muchos optaban por las armas, nuestra generación — que rescato con orgullo —, la de la juventud radical de los 70...

-- Manifestaciones en las galerías.

Así eran los 70, señor presidente.

[Quand beaucoup choisissaient les armes, notre génération — que j'évoque avec orgueil —, la jeunesse radicale⁴⁵ des années 70...

--manifestations aux balcons

Voilà ce qu'étaient les années 70, Monsieur le président.]

Cette députée, qui cherche à expliquer une position favorable à l'entrée de plein droit du député mis en accusation, fait référence aux années 70 comme des années de conflit et d'autoritarisme qui, comme je l'ai expliqué précédemment, et clairement opposé à la politique démocratique faite de consensus et de dialogue. On trouve d'autres interpellations directes dans la même session.

45 Sont désignés les affiliés au parti de l'Union Civique Radical.

Un asistente a la sesión.- ¡Hacé autocrítica!

Sra. XX -¡Ya me arrepentí, no se preocupen!

[Un assistant à la session – Fais ton autocritique!

Je me suis déjà repentie, ne vous inquiétez pas!]

Sra. XXX.- Solicito al señor presidente que haga cumplir el reglamento y desaloje la barra, porque tengo derecho a hablar. También le pido que descuente el tiempo que no puedo utilizar.

Sr. Presidente - Quédese tranquila que se le descontará todo el tiempo en el que no pueda hacer uso de la palabra.

Sra. XXX.- ¡Voy a decir lo que pienso!

Sr. Presidente - Me parece muy bien. Usted siempre ha dicho lo que piensa, señora diputada.

[Je prie Monsieur le président de faire respecter le règlement et de vider les tribunes, parce que j'ai le droit de parler. Je demande aussi à ce que vous décomptiez le temps que je ne peux pas utiliser.

Soyez tranquille, on décomptera tout le temps où vous ne pourrez pas faire usage de la parole.

Je vais dire ce que je pense!

Cela me semble très bien. Vous avez toujours dit ce que vous pensez, madame la députée.]

Ce dernier échange souligne la manière dont la présidence a géré cette séance particulière, qui fait relativement exception, où le public a pu, tout au long de la séance, intervenir de manière virulente et intempestive. Pourtant, même si je relève ici quelques cas d'échanges directs avec le public, ou médiatisés à travers la présidence, ceux-ci sont relativement peu nombreux en regard de 145 interruptions répertoriées dans la retranscription sténographiée de la séance. Celle-ci s'achèvera d'ailleurs dans les chants et les jets de morceaux de papier depuis les tribunes qui viendront saluer le vote positif à la proposition de non-intégration du député incriminé. Cette ouverture directe est peu fréquente et concerne des publics déjà formés et légitimés dont la parole est relayée à l'intérieur de l'hémicycle. En effet, de telles manifestations ne pourraient avoir lieu sans une bienveillance de la présidence, donc de la majorité, ou pour le moins d'une légitimité suffisante pour imposer l'entorse au règlement.

Public médiateur

Il est un autre public qui, lui, fait face aux député-e-s, composé des personnes présentes à la tribune réservée à la presse. Le plus souvent il s'agit d'assesseurs et de journalistes, dans tous les cas jamais de plusieurs personnes rassemblées par un motif unique ou motivées par une question précise. Grâce aux journalistes présent-e-s « l'extérieur » de l'hémicycle peut être aussi destinataire de la parole.

Ce public particulier est celui qui pourra relayer la parole parlementaire. Le locuteur ne maîtrise pas le résultat final et cela ne concerne qu'un petit nombre de député-e-s. Il s'agira pour lui ou elle de mettre en place des stratégies de captation de l'attention pour pouvoir apparaître dans les médias. Le cas d'un député qui avait apporté une grenouille pour illustrer son intervention qui mentionnait l'idée qu'une grenouille plongée dans l'eau chaude bondit contrairement à la grenouille que l'on fait cuire à feu doux qui se laisse ébouillanter sans broncher. La métaphore renvoyait aux Argentins cuits à petit feu par la politique du gouvernement. Un cas typique d'adresse à la presse et, qui plus est, sortant des règles de l'Assemblée, parfait exemple d'un décalage vis-à-vis de l'hémicycle où celui-ci est alors une scène ouverte sur l'extérieur ; qui n'a pour fonction de n'être qu'une scène légitime. Je me souviens très clairement de la réaction de l'attaché de presse d'un parti concurrent qui fulminait contre l'initiative du député. « Il veut partir avec la photo » « il est interdit d'avoir un discours écrit et il l'est forcément puisqu'il nous arrive déjà ».

C'est une entorse à la règle qui veut que ce qui se passe dans l'hémicycle concerne avant tout les député-e-s. Telle autre députée avait pour habitude de calculer précisément ces interventions afin de passer, autant que faire se peut, proche de l'horaire des journaux télévisés du soir. Ceux-ci avaient d'ailleurs tendance à relayer des extraits de ses interventions. Il faut souligner que la décision de l'ouverture de cette scène revient, en dernière instance, aux entreprises médiatiques.

Concurrence

Quand il est nécessaire de rétablir la vérité : il y a soit erreur soit mensonge, soit travestissement, plus ou moins intéressé, de la réalité. La différence est alors une question d'intention. Si les parlementaires font référence à l'erreur, ce n'est que pour laisser apparaître, en creux, la question du mensonge. Ce qui produit le mensonge ce serait « la politique partisane », en clair la défense de positions politiques, ou leurs travestissements, afin de conserver ou d'accéder au pouvoir. C'est une façon de réassigner un point de vue à l'énonciation et de

lui enlever son caractère d'évidence qui fait sa force. Dans le même temps se dessine un espace de concurrence dans l'élaboration de la réalité qui est le lieu privilégié de la politique partisane, la place publique médiatique.

Seguramente no escapa a su conocimiento ni a su percepción, como tampoco al de los demás señores diputados, que éste es un tema que ha tenido mucha trascendencia pública y que ha ganado los medios. Ha tenido repercusiones, de las que hoy llamamos mediáticas, de significación. Ello me obliga a hacer algo que no me gusta, pero no tengo otra solución: me veo compelido a explicar con claridad -o por lo menos intentarlo- qué es lo que estamos por sancionar, qué es lo que estamos por modificar -en todo caso- y qué dice la legislación que pretendemos cambiar. Vamos a decir con toda claridad de qué se trata este tema. Lo que se está haciendo hoy es colocar en cabeza de la opinión pública algo que no tiene nada que ver con la realidad.⁴⁶

[Il n'aura certainement pas échappé à votre connaissance ni à votre perception, comme aux autres députés, que ce thème a eu un grand impact public et qu'il a gagné les médias. Il a eu des répercussions, qu'aujourd'hui nous appelons médiatiques, d'importance. Cela m'oblige à faire quelque chose que je n'aime pas, mais je n'ai pas d'autre solution : je me vois obligé à expliquer clairement — ou du moins essayer — ce que nous allons voter, que nous allons modifier — dans tous les cas — et ce que dit la législation que nous prétendons changer. Nous allons dire avec toute clarté de quoi il s'agit. Ce qui est en train de se passer aujourd'hui c'est que l'on met dans la tête de l'opinion publique quelque chose qui n'a rien à voir avec la réalité.]

Cette concurrence des « faits » de la réalité, qui est à la fois concurrence des « diagnostics » et des lieux d'énonciation oblige à élargir la focale. Il faut dès lors quitter l'enceinte close qui ne se suffit pas à elle-même pour en comprendre le sens et la rationalité.

46 Réunion 24 – session 17 ordinaire– période 124.

II. LA FORMATION DU PUBLIC

« Il reste donc chez nous une classe d'hommes, Citoyens par le droit, et qui ne le sont jamais par le fait. Sans doute c'est à la Constitution, c'est à de bonnes Loix [sic] à réduire de plus en plus, cette dernière classe, au moindre nombre possible. Il n'en est pas moins vrai qu'il est des hommes d'ailleurs valides en force physique, qui, étrangers à toute idée sociale, sont hors d'état de prendre une part active à la chose publique. »

E.-J. Sieyès, Observations sur le rapport du comité de Constitution, concernant la nouvelle organisation de la France.⁴⁷

Il faut comprendre « formation » dans tous les sens du terme — élaboration, regroupement et apprentissage — pour saisir le caractère dynamique et complexe de la question du public. L'existence d'un regroupement de personnes habilitées à juger les actes de gouvernement ou à participer à leur élaboration est intimement liée à une question de compétence. J'ai déjà évoqué Alberdi, le père de la constitution argentine⁴⁸, et ses mises en garde contre les déficiences d'un peuple fruste bien loin d'être en capacité d'être le Souverain. Bentham parle de « tribunal de la raison » qu'il décrit en ces termes ;

Le public dans son ensemble forme un tribunal supérieur à toutes les cours de justice rassemblées. On peut se mettre en position de braver ses exigences, on peut les qualifier d'opinions indécisées et contradictoires qui réciproquement se réfuteraient et s'annuleraient ; chacun devine néanmoins que ce tribunal, bien qu'il ne soit pas à l'abri de l'erreur, est incorruptible ; *qu'il cherche constamment à accroître ses propres lumières ; qu'il résume en lui toute la sagesse, et toute la justice d'un peuple ; qu'il a entre ses mains le destin des hommes d'État et qu'on ne peut se dérober aux arrêts qu'il rend.*⁴⁹

47 Cité dans Pierre ROSANVALLON, *Le sacre du citoyen : histoire du suffrage universel en France*, Gallimard., Paris, coll. « Bibliothèque des histoires », 1992, p. 136.

48 Voir supra p. 82.

49 Roger CHARTIER, *Les origines culturelles de la Révolution française*, Paris, Éd. du Seuil, coll. « L'Univers historique », 1990, p. 35. C'est moi qui souligne.

Dans le passage souligné, on voit bien l'importance accordée à une capacité à apprendre, chercher, réfléchir, et ce public qui « résume » toute la sagesse d'un peuple n'est pas le peuple, mais une fraction de celui-ci. Plus que d'assurer la souveraineté du « peuple », il s'agit d'assurer la justesse des décisions gouvernementales.

La publicité a ici pour rôle de maintenir sous le jugement de la raison, exprimé par une sorte de jury délibérant, les actes de gouvernement. De fait ce jury ne peut être composé de n'importe qui. Kant livre une définition précise, et sans équivoque des conditions de l'usage public de sa raison ; ne pas être femme ou enfant, ne pas être dépendant d'autrui pour subvenir à ses besoins, au final être homme et propriétaire. Pour Kant, cette inégalité ne peut se justifier que s'il y a égalité des chances d'être un jour « autonome ». Et jusqu'à ce qu'elles changent de statut, ce sont des personnes protégées : elles bénéficient de la protection des lois, sans avoir elles-mêmes le droit de les créer. Ce public « éclairé » est inclus dans la chose publique tandis que la multitude « aveugle et bruyante » s'en trouve exclue⁵⁰. L'opinion publique et l'élargissement du suffrage connaissent des destins similaires. En s'étendant à un nombre croissant de personnes, la légitimité de l'une et de l'autre décroît pour se muer en menace, le public se fait masse et foule avec ses cortèges de représentations négatives plus ou moins étayées scientifiquement⁵¹. C'est J.-S. Mills qui prend peur devant le mouvement Chartiste : la masse « inculte des non-possédants » qui enlève toute raison éclairée à l'opinion publique. Tocqueville partage cette opinion estimant que « l'opinion publique commandée par les passions de la foule aurait besoin d'être assainie par les vues compétentes de citoyens jouissant d'une indépendance matérielle. »⁵² Cette opinion publique éclairée et qui fait usage de sa raison est l'idéal bourgeois tel que le dépeint Habermas délaissant au passage ce qu'il faut de mise à l'écart pour réduire le public à une telle définition.

Public(s)

La sphère publique désigne l'espace, dans les sociétés sous régime représentatif, où la participation politique se concrétise au moyen de discussions. Pourtant tout ce qui est public n'est pas la sphère publique politique, quand bien même la distinction de ce qui relève du privé et du public soit une question politique. La question est là : qui s'autorise à dire ou, pour être plus précis, qui et quoi peut être entendu comme une parole politique.

Nancy Fraser apporte une synthèse pertinente des travaux traitant

50 Habermas, *L'espace public*, p.110.

51 Tardes et Le bon servent en générale de référence dans ce cas-là.

52 Cité par Jürgen HABERMAS, *L'espace public, op. cit.*, p. 145.

des publics subalternes, et elle affirme ainsi que « le public bourgeois n'a jamais été le public. Au contraire, presque à la même époque, on a assisté à l'apparition d'une multitude de contre publics, concurrents, comprenant les publics nationalistes, les publics paysans populaires, les publics des femmes de l'élite et les publics de la classe ouvrière. »⁵³. Cette exclusion formelle peut être levée, car, comme disait Kant il est possible que chacun puisse accéder un jour à la raison et à la participation. Reste que la constitution d'un espace public n'est pas simplement le dessin d'une frontière entre ceux et celles qui en sont et les « autres », mais aussi une rationalité, un ordre du discours. C'est-à-dire une frontière entre ce qui peut ou pas être entendu. Tout le monde a droit à la parole, mais que cette parole passe du statut de la plainte à celui de l'argument relève d'une toute autre complexité. Je ne vais pas revenir à ce que j'ai déjà amplement commenté : la constitution de l'espace public joue sans cesse la fable de l'Aventin⁵⁴. Au-delà du droit à dire et à être écouté qui implique déjà une relation hiérarchique avec qui accorde le droit, le problème est encore de se comprendre. L'exigence démocratique s'exprime ici pour souligner la nécessité de mettre à jour les régimes de validité de la parole en place dans la sphère publique. Ce qui est dicible et visible se joue là. John Dewey, quelques années avant que le philosophe de Francfort n'écrive son ouvrage de référence, avait pointé que, la formation du public comme « personnes affectées en bien ou en mal et qui se regroupent »⁵⁵ était le problème de la *démocratie* étatsunienne.

Comment faire pour que les personnes qui sont communément intéressées à une affaire puissent se reconnaître et agir ensemble ? Pour Dewey la désaffection du politique et « l'apathie politique » (on ne disait pas encore crise de représentation) découle de cette difficulté. La définition de ce qui compose la sphère publique n'est jamais exempte d'une conception normative de l'organisation politique.

Que l'opinion publique soit définie comme l'usage public de leur raison par des personnes privées qui s'expriment en tant que savant (Kant), comme une fiction (W. Lippmann), un paradigme (Habermas), un jugement du public sur les affaires publiques (John Dewey), la somme des opinions privées (Berelson), un pouvoir immense (Tardes) ou ce que mesure les sondages d'opinion (Jean Stoetzle), tout cela

53 Nancy Fraser, « Repenser la sphère publique: Une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement : Extrait de Habermas and the public sphere, sous la direction de Craig Calhoun, Cambridge, MIT Press, 1992, p. 109-142 », trad. par Muriel Valenta, *Hermès*, n° 31 (2001): 125-156.

54 Voir supra page 74-75.

55 John DEWEY, *Le public et ses problèmes*, traduit par Joëlle ZASK, Paris, Gallimard, coll. « Folio. Essais », 2010, 336 p.

importe moins pour décrire la réalité que pour indiquer les projets de son remodelage, soit sous la forme d'une démocratie nouvelle, soit sous la forme d'une limitation de la participation.⁵⁶

Il faut donc chercher dans l'organisation de la sphère publique, à la fois les régimes du visible et du dicible et les modes d'accès. Plutôt que d'y voir la surface neutre d'inscription du politique. L'enjeu du politique est l'existence et le fonctionnement de cet espace. Il y a à la base de la définition de la sphère publique une façon de se représenter la réalité, de découper dans l'infini du monde ce qui est visible et invisible, ce qui a place et ce qui n'a pas lieu, la parole et le bruit. Ce sont bien des publics et des contre publics subalternes qui *se disputent*⁵⁷ la possibilité d'accéder à la parole politique, c'est-à-dire efficace sur la transformation des conditions de vie. Postuler que le politique se déploie dans une sphère publique ce n'est pas dire que « c'est la force du meilleur argument qui prévaut » bien au contraire, c'est posé que la force de l'argument dépend de la configuration de cet espace et celle-ci a à voir avec la politique entendue comme fondamentalement conflictuelle.

Saisir les contours de l'espace parlementaire ce n'est pas le diluer dans une sphère publique générique, qui finalement ne décrit rien, mais partir du cœur de celui-ci pour en saisir les limites. Je commencerai par saisir les nouvelles frontières de l'espace public parlementaire par une analyse du phénomène publicitaire pour ensuite m'intéresser à un agent important dans ce processus, les ONGs.

56 Joëlle ZASK, *L'opinion publique et son double. 1, L'opinion sondée*, Paris, L'Harmattan, coll. « La Philosophie en commun », 1999, p. 3.

57 Peut-on trouver un verbe qui puisse résumer la complexité de ces rapports ? Ayant tout autant à voir avec des batailles, des luttes, des accords, des compositions, qu'avec la socialisation, les représentations, la structuration du social et — je le repète ici encore une fois — les violences symboliques et physiques, l'une ne fonctionnant pas sans l'autre, sont loin d'y être étrangères.

A. LES NOUVELLES FRONTIÈRES DE LA PUBLICITÉ PARLEMENTAIRE⁵⁸

Pour aborder plus concrètement la formation du public, il convient de faire un détour par les moyens qu'emprunte l'impératif publicitaire. Habermas a le premier pointé les relations entre le développement de la presse et de l'édition dans la constitution de la sphère publique bourgeoise. La publicité empreinte les canaux disponibles, mais ces canaux ne sont pas des interfaces neutres qui délivreraient un message d'un point A à un point B sans altération, ni effet d'aucune sorte.

Il faut revenir à « la Casa » et à l'organisation de la mise en lumière de ce qui s'y passe. C'est l'une des compétences de l'administration du Congrès. Le PFI insistait sur la nécessité de la « transparence », mot moderne et loin d'être anodin, de l'impératif publicitaire. Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) sont le principal outil de cette entreprise et vont entraîner des modifications importantes. D'abord parce qu'elle vont contribuer à « massifier » l'information officielle déjà existante. Le journal officiel, les comptes rendus de séances ne sont plus seulement disponibles à quelques endroits ou sur abonnement, mais directement accessible à quiconque le souhaite. Il faut rester prudent sur des phénomènes en plein développement qui sont appelés à progresser très rapidement et sont objets de discours enflammés et quelquefois exagérés (la révolution *Facebook* tunisienne en est le dernier avatar). Reste que lorsque la présidente argentine Cristina Fernandez de Kirchner annonce par *tweeter* la nomination de juges⁵⁹ il est évident que les possibilités ouvertes et les éventuels changements qu'elles peuvent provoquer ne sont pas négligeables. Il est question ici beaucoup de ces technologies, mais pas seulement, mon propos est avant tout de comprendre une dynamique sociale, une configuration, plus que les effets de tel ou tel médium. Comment l'effort de transparence porté par « la Casa » contribue-t-il à la formation d'un public ?

58 J'emprunte l'idée de ce titre à l'article de Virginie Le Torrec, « Aux frontières de la publicité parlementaire : les assemblées et leur visibilité médiatisée », *Réseaux* 129-130, n° 1 (2005): 181-208.

59 Rodriguez Niell, « La Presidenta eligió 82 magistrados », *La Nacion*, Buenos Aires, 9 juillet 2011, sect. Política, <http://www.lanacion.com.ar/1388104-la-presidenta-eligio-82-magistrados>.

L'effort de transparence

Peu après l'élection de N. Kirchner en mai 2003, le sous-secrétariat pour la réforme institutionnelle et le renforcement de la démocratie reçoit pour mission de « renforcer la relation entre l'État et la société civile et rétablir la confiance de la citoyenneté dans l'administration »⁶⁰. Point central de ce projet, la promulgation le 3 décembre 2003 (moins de six mois après l'entrée en fonction de N. Kirchner) du décret 1172/2003 intitulé « Mejora de la calidad de la democracia y de sus instituciones » [Amélioration de la qualité de la démocratie et de ses institutions]. Il faut donc inscrire ce projet dans la première phase du gouvernement kirchner marquée par une démarche d'ouverture à la société clairement posée comme une réponse aux événements de 2001. Il n'est pas anodin que sur une publication dénommée « Guía ciudadana. Guía para la aplicación del decreto n°1172/2003 » publiée en avril 2005 la couverture soit faite d'une photo de mobilisation dans la rue.

Tras la fuerte crisis institucional que vivió la Argentina en diciembre de 2001, cuyos vestigios se encuentran aún latentes, desde la Subsecretaría para la Reforma Institucional y Fortalecimiento de la Democracia - dependiente de la Jefatura de Gabinete de Ministros -, nos impusimos el desafío de generar nuevas herramientas que permitieran una apertura gradual de la Administración a la participación y el control ciudadano.⁶¹

[Après la forte crise institutionnelle qu'a vécue l'Argentine en décembre 2001, dont les vestiges sont encore en latents, depuis le Sous-secrétariat pour la Réforme Institutionnelle et le renforcement de la Démocratie - dépendant de la Direction du Cabinet des Ministres -, nous nous sommes imposés le défi de créer de nouveaux outils permettant une ouverture graduelle de l'Administration à la participation et au contrôle citoyen.]

Il est très clairement souligné que ce décret provient d'un travail effectué au sein d'organisations dites de la société civile, qui travaillent en collaboration avec les administrations.

De esta forma, se han visto coronados innumerables esfuerzos de

60 Présentation de Victoria Martínez Aráoz assesseure au sous-secrétariat pour la réforme institutionnelle et le renforcement de la démocratie lors des Journées Nationales Universitaires sur la Réforme institutionnelle, Université de Buenos Aires, Faculté de Droit, 27 Octobre 2004.

61 « Nuevas herramientas para mejores instituciones » communication publiée sur la page internet du sous-secrétariat signé par les autorités en charge de celle-ci à l'époque Marta Angélica Oyhanarte et Marcelo Bermólen. Aujourd'hui ce document n'est plus mis en ligne suite à la refonte du site.

grupos y organizaciones de la sociedad civil, de oficinas de gobierno y de la misma Subsecretaría⁶²

[De cette façon, sont couronnés les innombrables efforts de groupes et organisations de la société civile, de l'administration gouvernementale et de ce même Sous-secrétariat].

La *société civile* est montrée comme source, partenaire et bénéficiaire final de cette réforme, et se résume comme suit :

- « incrementa los niveles de publicidad y transparencia de los actos y reuniones de gobierno;
- integra a los ciudadanos al proceso de toma de decisiones;
- asegura un acceso igualitario a la información;
- implementa nuevos mecanismos de participación ciudadana en el Poder Ejecutivo;
- acota la discrecionalidad de los funcionarios públicos;
- reduce los ámbitos de corrupción y arbitrariedad;
- establece principios permanentes rectores de las decisiones públicas. »⁶³

[Elle augmente le degré de publicité et de transparence des actes et des réunions de gouvernement ; elle intègre les citoyens aux processus de prise de décision ; elle assure un accès égalitaire à l'information ; elle met en place de nouveaux mécanismes de participation citoyenne dans le Pouvoir Exécutif ; elle limite le pouvoir discrétionnaire des fonctionnaires publics ; elle réduit les lieux de corruption et d'arbitraire ; elle établit des principes directeurs permanents des décisions publiques.]

De la même façon, est maintes fois réaffirmée l'adéquation avec des standards internationaux, de transparence et d'accès à l'information.

Le Congrès, en tant qu'administration, prend en charge un effort de communication. Que l'on peut notamment voir à l'œuvre dans le projet d' « Oficio de Atención Ciudadana » [Bureau d'accueil pour les citoyens] mis en place en 2006 dans le cadre du PFI. Il s'agit d'un petit local ouvrant sur la place qui fait face au Congrès, où l'on peut trouver de l'information relative à l'activité du Congrès et plus particulièrement du Sénat. Les deux animatrices du projet sont issues du personnel permanent du Sénat et évoquent, dans leur motivation à participer au projet, une nécessité personnelle de participer à la réhabilitation dans l'opinion de l'institution parlementaire. Par la dimension

62 *Ibid.*

63 *Ibid.*

et l'impact de ce bureau, on peut considérer cela comme une anecdote, mais il me semble particulièrement révélateur de l'effort de l'administration depuis les événements du 2001. Il marque cette nécessité de rendre publique, visible, à portée du plus grand nombre, l'activité des législateurs et le rôle institutionnel du Congrès dans l'organisation de l'État argentin, mais l'essentiel de ces efforts va être visible à travers les sites internet du Sénat et de la Chambre des députés.

Il faut resituer cette dynamique dans un effort de *modernisation* de l'ensemble du travail parlementaire. Ont été mis en place des procédés mécaniques de votation qui sont rendus visibles par un panneau lumineux qui retranscrit de manière immédiate les votes. Chaque pupitre est équipé d'une clef permettant de faire valoir son vote selon trois modalités : oui, non, abstention. Un tel dispositif rend possible une mise en place simple et rapide du vote nominal. Les sièges des parlementaires sont équipés de senseurs sensibles au poids de façon que le tableau d'affichage puisse marquer en temps réel l'état de présence dans l'hémicycle, dans la mesure, bien sûr, où ceux-ci se trouvent assis à leur place. Le président de séance invite régulièrement les parlementaires à prendre place afin de pouvoir vérifier le quorum et procéder au vote. Des caméras sont installées dans l'enceinte même de l'hémicycle pour permettre un enregistrement complet des séances, permettant de filmer alternativement les parlementaires et la présidence. Il ne faut pas oublier que, depuis longtemps déjà, le travail parlementaire est constamment enregistré par les sténographes et qu'un dispositif de sonorisation permet au locuteur de se faire entendre tout en assurant la capture du son pour sa diffusion.

Tout cela permet un processus constant de publicisation des activités du Congrès effectué par l'administration des deux Chambres. Celles-ci possèdent chacune leur site internet ; www.diputados.gov.ar pour la Chambre des députés et www.senado.gov.ar pour le Sénat⁶⁴. Le site de la Chambre des députés s'ouvre sur une page en mosaïque donnant à voir un événement d'actualité, un projet de loi en cours de traitement, la présentation d'un député, un calendrier sur lequel cliquer pour accéder à l'agenda de la Chambre, un diaporama sur le Congrès et une série de documents PDF sous le titre « intérêt général ». Sur la droite un menu permet d'accéder à l'ensemble du contenu du site : session, statistique parlementaire, cadre réglementaire, administration, et information parlementaire. Il serait fastidieux de continuer à détailler ainsi l'ensemble d'un site très fourni. J'ai personnellement vu ces sites s'enrichir, devenir plus

64 Il est possible de trouver de l'information législative sur d'autres sites officiels comme « información legislativa » : www.infoleg.gov.ar, informations mises en ligne par le Ministère de l'économie et des finances et le Centre de documentation et d'information.

performants, plus rapides et plus complets. Leur développement s'inscrit dans un effort de l'institution pour rendre plus « transparent » le fonctionnement du pouvoir parlementaire, là encore cette dynamique s'inscrit dans un cadre international et suit les recommandations de l'Union Interparlementaire⁶⁵ édictées en 2000. Globalement le document prévoit que les sites internet organisent l'information autour de trois axes directeurs :

- l'information sur l'institution, ses autorités élues, ses membres, sa structure, son fonctionnement, son règlement et le personnel permanent ;
- des éléments favorisant la participation des citoyens à la vie parlementaire, dans un esprit de démocratie participative. D'un point de vue actif par des mécanismes de mise en contact, et passif par la mise à disposition de l'information ;
- des outils favorisant l'accès à l'information, c'est-à-dire des modes de navigation simples et clairs.

Mis à part le volet dynamique de la participation qui est absent, les deux sites internet du Congrès argentin rentrent parfaitement dans les standards internationaux⁶⁶. Ce qui va m'intéresser c'est l'information mise à disposition sur l'activité parlementaire. Sont accessibles sur le site les productions de la Chambre (rapports de commission, comptes rendus de séances, journaux de séances, etc...) et la composition tant des Chambres (avec photo et curriculum des élu-e-s) que de l'administration. On peut alors parler de deux logiques l'une qui tend à mettre à disposition l'information et les travaux du Congrès, et l'autre qui tend à faciliter ces mêmes travaux.

Rendre accessible le travail parlementaire

Il y a un effort perceptible sur le site de faire en sorte que l'internaute puisse avoir accès rapidement à une information déjà mise en forme. C'est l'objet de la page d'accueil. Régulièrement y sont présentés des projets de loi, des député-e-s, des événements en lien avec le Congrès. Si bien qu'un visiteur distrait peut survoler rapidement une série d'informations. On y trouve :

- le registre nominal des votes depuis 2006 ;
- le décompte des lois et décrets par Chambre d'origine depuis 1983. Il faut noter que l'information est présentée d'un bloc pour la période 1983-

65 <http://www.ipu.org> fondée en 1889, elle fédère les parlements de nombreux pays de la planète dont l'Argentine et fonctionne comme un centre de réflexions sur le pouvoir parlementaire alimenté par des parlementaires, son siège est à Genève.

66 Pour un détail de ses critères à travers une étude comparative menée en 2006 voir C. Rovira et Mariano Marcos Bárcena, « Las webs parlamentarias: funciones y elementos de su interfaz en el acceso a la información », *Revista española de documentación científica* 29, n° 1 (2006): 13-45.

- 2007 puis pour chaque période parlementaire ;
- des descriptions chiffrées de l'activité législative ; la quantité de projets traités depuis 1983 ; le nombre de sessions et de réunions et la composition de la Chambre par district, groupe parlementaire, genre et mandats ; la présence des député-e-s aux séances ;
- voir les séances en vidéo en direct ou en différé, les séances sont visibles dans leur intégralité en libre accès sur le site depuis mars 2004.

Cette information est organisée selon une logique de quantification de l'activité des parlementaires. Leurs activités sont traduites en terme de volume de production (de lois) et de présence, ce à quoi s'ajoute le vote nominal.

À noter encore que l'information sur la présence est nominale, il est ainsi possible de faire un palmarès des présent-e-s et des absent-e-s. C'est d'ailleurs ce qui s'est produit dès la première année de diffusion de ces chiffres. Par exemple, *La Nación* publiait en juin 2006 un article intitulé « Hasta hoy sesionaron más que en todo 2005 »⁶⁷ [Jusqu'à aujourd'hui [à moins de la moitié de la période parlementaire] ils [les député-e-s] se sont réunis plus que dans tout 2005]. La possibilité d'effectuer des recherches permettant de savoir qui a déposé un projet de loi donne lieu aussi à des classements entre ceux et celles qui travaillent le moins. Depuis, chaque année, divers classements s'appuient sur ces informations chiffrées pour juger de l'action du Congrès.

Un outil de travail législatif

Si l'on y prête plus attention, l'outil internet est organisé pour un archivage et une consultation dans la durée de l'activité parlementaire, se constituant ainsi comme un véritable support à l'activité parlementaire. Le site internet du Sénat offre une approche plus austère qui semble plus marquée par cette seconde logique de mise à disposition de l'information destinée à un « public motivé ». Il y a moins d'information déjà traitée et mise en forme. On est face à la mise à disposition exhaustive de l'ensemble des rapports, projets, sessions, agenda du Congrès. Cette information n'est pas accessible telle quelle ; il faut savoir ce que l'on recherche, mais le moteur de recherches interne sur le modèle de n'importe quelle interface de recherche avancée permet de multiples entrées et facilite la recherche. C'est alors une question de temps et de capacité de traitement de l'information. L'Internet est pensé dans le cadre du PFI comme un outil de travail pour les parlementaires qui peuvent ainsi travailler depuis leurs provinces, par exemple.

⁶⁷ Laura Capriata, « Hasta hoy sesionaron más que en todo 2005 », *La Nación* (Buenos Aires, juillet 24, 2006), sect. Política, <http://www.lanacion.com.ar/825852-hasta-hoy-sesionaron-mas-que-en-todo-2005>.

Journalisme, surveillance et pédagogie

Internet s'installe comme le lieu de diffusion le plus important de l'activité parlementaire. D'abord par les efforts de l'institution, comme je l'ai déjà dit, en synergie avec les efforts des ONGs qui trouvent dans le réseau un outil idéal de diffusion de l'information. S'il est difficile de savoir qui utilise internet et comment, il n'est pas inutile de rappeler qu'entre 2005 et 2010 le nombre de foyers s'acquittant d'un abonnement a été multiplié par presque deux pour passer de 2 222 738 à 4 121 355 et le nombre d'entreprises connectées à internet, sur la même période, a été multiplié par quatre pour passer de 193 961 à 852 134⁶⁸. Sans négliger le grand nombre d'accès collectifs à internet⁶⁹. D'autres travaux parlent de 9 millions de foyers dotés d'un ordinateur dont la moitié auraient accès à internet, ce qui porterait à 38,9 % les foyers connectés⁷⁰. Mais sur ce chiffre, somme toute réduit, combien s'intéressent à l'activité parlementaire ? Il n'est pas question ici de postuler une massification de l'information parlementaire rendue possible par les TIC, susceptible de concurrencer les médias de masse. Pour autant, l'information est plus facile d'accès et sur tel ou tel projet un nombre croissant de personnes peut aller chercher l'information.

On constate une activité importante, et sans cesse croissante, qui se traduit par un grand nombre de sites relayant l'information parlementaire. Il me semble qu'il y a là une tendance nouvelle qu'il convient d'observer. D'abord, parce que contrairement aux autres formes de publicité, de la presse écrite et audiovisuelle notamment, c'est bien l'activité parlementaire en tant que telle qui est mise en lumière, et ce *in extenso*. Là où les médias tant écrits qu'audiovisuels procèdent forcément à un tri et à des coupes, privilégiant des angles de vue et s'intéressant plus aux personnes dans une logique marquée par la personnification, Internet livre les versions intégrales des séances dans leurs versions sténographiées, et depuis 2004, dans leurs versions filmées. Ce à quoi il faut rajouter les projets de loi et de résolutions, les commissions et les rapports. C'est un nouveau régime d'exposition qui est à l'œuvre. Et contrairement aux difficultés qu'ont pu connaître les autres médias dans leur contact avec l'espace parlementaire⁷¹,

68 Source statistique de l'INDEC (Instituto Nacional de Estadística y Censos) www.indec.gov.ar.

69 Là encore il y a peu d'étude et je ne peux me fier qu'à la constatation personnelle d'un grand nombre de « cybers » qui mettent à disposition internet et téléphone pour des sommes modiques et ce dans beaucoup de quartiers. Plus l'accès individuel est restreint pour des raisons économiques et plus l'accès collectif est important.

70 Voir Martin Becerra et Guillermo Mastrini, « Transformaciones en el sistema de medios en la argentina del siglo XXI », *Plataforma democratica Working Paper*, no 21 (juillet 2011).

71 Voir Virginie LE TORREC, « Aux frontières de la publicité parlementaire », *op. cit.*

Internet s'installe sans questionnement, voire même, au contraire, comme la solution amenant la transparence contre l'opacité du politique.

S'il y a bien une volonté politique de mettre à disposition l'information, il ne faut pas minimiser le rôle de l'innovation technologique galopante dans le secteur des TIC. Il y a une dynamique propre à ces technologies. L'information appelle l'information. La mise en forme et la rediffusion d'une même nouvelle créent un réseau. L'information officielle est comme une agence de presse d'où se diffuse sous diverses formes, dans divers lieux dans différentes logiques, l'information relative à l'activité du Parlement. Il faut distinguer les pages internet⁷² qui vont utiliser le contenu diffusé sur tel ou tel projet de loi dans l'optique d'une mobilisation, en raison d'une opposition ou d'une adhésion, des pages spécifiquement dédiées à informer sur l'activité parlementaire, et enfin les pages qui traitent des élections. Je ne m'intéresserai pas à la dimension mobilisatrice qui impliquerait une attention plus importante à des études de cas précises.

Le journalisme parlementaire

Depuis que les Parlements existent, le journalisme parlementaire existe. Il connaît une seconde jeunesse avec le développement des TIC et la conversion des administrations à la transparence. Il est aussi plus marginalisé ou pour le moins mis en concurrence avec les multiples sources d'informations existantes. Parce que c'est une dimension que je ne peux ignorer, je décrirai rapidement les principales publications.

Le site qui prolonge un journal papier hebdomadaire *Parlamentario* (www.parlamentario.com). Le journal existe depuis 1989, situé à Buenos Aires, il est publié par Producciones Periodistas Independientes, déclaré d'intérêt culturel par la Chambre des députés et le Sénat. Il publie des informations sur le travail parlementaire et sur la politique. Le site est actif depuis octobre 2004, mais connaît une réelle activité depuis janvier 2006 (mesurée en référence au nombre et à la fréquence des publications de contenu). On y trouve aussi un classement des parlementaires ayant déposé le plus de projets dans l'année en cours, en trois catégories : projet de loi, projet de déclaration, projet de résolution. On trouvera dans ces pages des anecdotes sur les couloirs du Congrès, des informations sur les projets et l'équilibre politique des Chambres. Le site compte avec un magazine audiovisuel hebdomadaire « parlamento TV » filmé depuis l'intérieur même du Congrès. Trois présentateurs interviewent des parlementaires tant sur l'activité du Congrès, dans les commissions, sur l'avancé des projets de

72 Je parlerai de pages internet pour nommer indifféremment blog, site, page facebook.

loi, que, lors des campagnes électorales, sur les programmes des candidats. Avec presque une demi-heure de programme, les temps de parole offerts aux parlementaires sont de plus de dix minutes en moyenne. Si *Parlamentario* est une publication indépendante, à 70 % la publicité présente sur le site provient des administrations nationales ou provinciales.

Sur *NCN*, « Noticias del Congreso Nacional para que el ciudadano tenga el control » (Informations du Congrès pour que le citoyen ait le contrôle) en ligne plus récemment, (depuis septembre 2008) le format d'information est à peu près le même que *Parlamentario*. Par contre le magazine papier, concomitant du site internet, paraît lui aussi de manière hebdomadaire. La publicité est à 100 % issue d'entreprises privées sans lien apparent avec le secteur public. Une place plus importante est laissée à des éditorialistes, à des points de vue incarnés.

Ces deux publications sont les plus professionnelles. Viennent ensuite d'autres sites et d'autres publications (sauf preuve du contraire l'essentiel des publications est en ligne doublée parfois d'une publication papier) dont je ne mentionnerai que *Labor legislativa*. « Hacer público lo público » (Travail législatif. Rendre publique la chose publique). Existait depuis 2003 et publiant un magazine mensuel de distribution gratuite, c'est un site soutenu par la publicité officielle, mais où l'on retrouve aussi les facultés de sciences politiques et de droit de l'université de Buenos Aires et des annonces d'ONG. Si le contenu est relativement similaire avec les deux sites précédents, informations sur les commissions et les projets, ce sont directement des parlementaires qui sont invités à écrire pour donner une opinion propre. Le format de l'information est plus austère, moins journalistique, et le site internet moins performant que les deux autres. On retrouve comme éditorialiste l'ancien coordinateur du PFI. *Labor legislativa* est plus un croisement entre le Congrès et l'académie qu'avec le journalisme. On retrouve d'ailleurs des annonces de séminaires organisés conjointement par *Labor legislativa* et d'autres institutions parlementaires nationales ou provinciales. C'est une publication à la limite d'un autre genre qui est l'information *citoyenne* destinée à être un outil dans un sens pédagogique sur le rapport entre Parlements (en tenant compte de ce qui est fait au niveau provincial) et société. « Labor legislativa » rappelle que le public n'est pas le seul destinataire de l'information. Comme je le disais plus haut, à propos des sites internet du Congrès, les législateurs et les assesseurs sont tout autant destinataires de l'information et des formations.

La métaphore de la loupe

La loupe est sans doute le symbole le plus employé pour représenter l'action de *la société civile*. On retrouve aussi des titres du type « el Congreso bajo la lupa » (le Congrès sous la loupe) avec les métaphores sur l'ouverture, la mise en lumière, l'exploration des recoins et des méandres ; le thème de la mise en lumière du caché est transversal à l'activité informative qui entoure le parlement. Cela suppose comme préalable que le Parlement est considéré comme opaque, lieu du secret et de la conspiration, pourtant dans son fonctionnement le Parlement dispose d'un accès au public, d'une mise à disposition des versions sténographiées, par exemple. La loupe évoque l'enquête approfondie et le souci du détail. Que sur ce dessin ce soit une femme qui tient la loupe n'est peut-être pas qu'un hasard. C'est « la société civile » qui est la première destinataire de ces informations, et il ne s'agit jamais pour ces organisations de produire un discours agressif, mais de se poser comme conciliatrices. On comprend alors que les stéréotypes associés au féminin soient plus en adéquation avec cette posture.



La formation des publics

Nous retrouvons donc les organisations de la *société civile*. Elles ne sont pas étrangères, on l'a vu à la production de l'information, c'est une demande, voire une bataille, pour nombre d'entre elles. Elles ont ainsi une place bien particulière. Il y a, d'une part, des informations disponibles autour de thèmes spécifiques sur les pages principales des différentes organisations impliquées dans un travail avec le Congrès, voir plus généralement sur des politiques publiques. Il y a, d'autre part, des pages plus spécifiques sur l'information

parlementaire.

L'ADC a mis en ligne un site internet dédié à l'information sur le Congrès⁷³, organisé autour du vote nominatif, mais qui donne plus généralement de l'information sur l'ensemble de l'activité législative. L'information n'est pas présentée dans des formats journalistiques : entretiens, articles, opinions. Le modèle ici est le manuel scolaire : graphiques colorés, organisation en thèmes clairement visualisés par des icônes permettant de rapidement se retrouver sur des pages focalisées sur des thèmes précis (lois, élu-e-s, statistiques). La dernière production de l'organisation est un « manuel interactif pour l'information citoyenne » : « *a todas luces : el poder legislativo por dentro* » [En pleine lumière : le pouvoir législatif de l'intérieur] véritable manuel destiné au cours d'éducation civique tant pour les élèves que pour les professeurs. Il s'agit d'une visite interactive du Congrès où se mêlent une description des procédures et du fonctionnement du pouvoir législatif, et une promotion de l'action des organisations de la société civile dans leur travail de surveillance et de contrôle. C'est très ouvertement un outil de *propagande* visant à ce que le plus grand nombre prenne part à l'action de la *société civile*.

Sur le vote nominal, l'internaute dispose d'un menu où il peut connaître les derniers votes d'importance. Et peut, de là, accéder d'un clic à un schéma coloré lui montrant le vote de la Chambre des députés, soit par parti, soit par district ou encore à un listing nominal du vote. C'est un site interactif, très élaboré dans sa mise en forme et performant dans son fonctionnement. À aucun moment, comme cela arrive sur d'autres sites, le lien n'aboutit pas ou l'animation se bloque. Il bénéficie de mises à jour régulières et toujours originales, rédigées par l'équipe de gestion du site pour le site. Tout cela implique un investissement conséquent dans la gestion et l'organisation impliquant un travail spécialisé sur le plan technique comme sur le plan rédactionnel. D'autant que ce site ne se contente pas de donner des informations sur le pouvoir législatif national, mais aussi sur un certain nombre de provinces argentines, de manière plus succincte, mais sur le même format. Enfin à noter qu'il ne présente aucune publicité ou signe distinctif qui pourrait l'apparenter à un groupe politique.

L'aide à la décision électorale

Enfin, dernier maillon de la chaîne, les initiatives individuelles ou pour le moins qui ne sont pas soutenues par des organisations ou des fondations et qui mettent en ligne toute une série d'informations visant à permettre le choix éclairé des votants. Deux sites en particulier retiennent mon attention :

73 <http://www.adclegislativo.org.ar> .

« Qué estoy votando⁷⁴ » (Qu'est-ce que je vote ?) et « Que carajo votamos⁷⁵ » (intraduisible littéralement ; une approximation polie serait « que diable votons-nous » ou plus cru « Qu'est-ce que nous votons bordel »). Les deux apparaissent en 2009 et utilisent les informations qui sont disponibles sur internet pour les mettre à disposition des électeurs.

« Que carajo votamos », sous-titré « guide pratique de l'électeur », met en exergue sur son site ces deux phrases « À la gloire de sa majesté l'urne » et « Regarde quel a été le résultat de ton vote et apprend de tes propres erreurs. Ne délègue jamais le pouvoir de ta citoyenneté à d'autres » qui illustrent bien le propos de son promoteur. Un promoteur, effectivement, puisque c'est une personne seule qui alimente ce site, ou plutôt l'a alimenté pour les élections de 2009, qui ne semble pas avoir été énormément rafraîchi depuis. On y trouve de l'information sur les parlementaires qui ont quitté prématurément leurs sièges sous la rubrique « ceux qui ont abandonné le navire », ou sur ceux qui ont changé de groupes parlementaires et enfin le « tableau d'honneur » qui répertorie : « les 68 députés des 127 élus en 2005 qui terminent leur mandat au même endroit (comprendre même groupe parlementaire) où ils ont été élus et qui n'ont manqué aucun des votes importants qui ont eu lieu au Congrès ces dernières années. » Et l'auteur de préciser :

Peu importe de savoir ce pourquoi ils ont voté par ce que ça c'est la démocratie, ce qui importe c'est qu'ils aient été cohérents avec le mandat que le peuple leur a donné. [...] Nous ne sommes pas en train de dire que ce sont les meilleurs législateurs de la planète, simplement qu'ils sont les seuls à être cohérents avec le mandat populaire.

Le texte introductif est très clair sur le caractère apolitique de la mesure : « Mettons de côté le bien et le mal et ce que pense chacun. Voilà des résultats objectifs, en 2005 nous avons donné mandat à 127 personnes qui le 10 décembre [2009] rendront leurs sièges. Ont-ils respecté le mandat populaire ? Se sont-ils respectés eux-mêmes et leurs propres idées ? T'ont-ils trahi à toi qui leur a donné ton vote ? Se sont-ils trahis eux-mêmes ? Peu importe que tu aies voté pour la majorité ou pour l'opposition ou qui que ce soit, ce qu'il me semble à moi comme le plus important c'est que si tu as voté pour un officialiste il se soit maintenu quatre ans dans cette voie et de même pour un opposant. Voilà les questions auxquelles, moi, je ne vais pas te répondre, les chiffres vont te donner les réponses. J'espère que cela te servira de base pour savoir comment voter le 28 juin [2009]. »

74 www.queestoyvotando.com .

75 www.quecarajovotamos.com.ar .

Mettre de côté les idéologies, les choix pour mesurer objectivement la conformité des parlementaires avec leurs engagements. Ce qui reste en suspens c'est : qu'est-ce que le mandat populaire ? Qu'est-ce que la représentation fidèle ? Une fois que l'on a écarté tout contenu à celle-ci et qu'elle est dès lors mesurée comme une permanence dans un espace politique comme si celui-ci n'était pas soumis à des variations et des changements.

« ¿Qué estoy votando ? » (Qu'est-ce que je suis en train de voter ?) est beaucoup moins riche en contenu écrit, et se présente plutôt comme un site interactif, presque ludique. Il faut se rendre sur une page annexe pour trouver une adresse directe à l'internaute qui visite sur les raisons d'existence du site internet. « Qué estoy votando est une initiative citoyenne pour aider l'électeur lors des prochaines élections et celles qui suivront. » et de préciser que l'information mise en ligne provient des sites internet officiels et d'ONG, et on y retrouve sans surprise les sites déjà évoqués plus haut. Le site informe sur les listes qui se présentent dans chaque district et sur les règlements et fonctionnements des élections, mais ce n'est pas là son activité principale.

Análisis Legislativo en 3 pasos

¿Sabés qué votaron los políticos que votaste?
¿Sabés qué votaron los políticos que estas por votar?

Analízalo por lista, partido o legislador

Comenzá aquí

- 1 Elegí las Leyes
- 2 Pensá qué hubieras votado vos
- 3 Descubrí quién te representó mejor

Ce site est organisé autour d'un questionnaire en ligne qui mesure les connaissances de l'électeur à la fois sur le fonctionnement de l'élection et sur les personnes qui s'y présentent. Une première partie du « test » inclut des questions sur le nombre de député-e-s nationaux, la fréquence de rénovation des sièges, le nombre de député-e-s pour la province (en amont est demandé le choix d'une province). Les mêmes questions sont posées pour le Sénat. Ensuite, vient la connaissance de l'élection à venir (ici, il s'agit de celle de 2009) en sélectionnant trois partis présents sur la province il est demandé de citer trois candidat-e-s de chacune des listes. On est là dans une vocation pédagogique et informative qui n'est pas sans rappeler la catégorie précédente, mais d'une manière plus directement opératoire en vue d'une élection. C'est « l'analyse législative », en trois étapes, qui retient le plus l'attention et le distingue de tous les autres sites.

Il s'agit (étape 1) de choisir une loi ou un ensemble de lois dans un menu déroulant. En effet il s'agit bien de lois précises avec numéro et date de votation. Le choix s'effectue d'abord par période ; 2007-2009, 2005-2007, 2003-2005. Il s'agit là des intervalles entre deux élections. Évidemment ne sont concernées que les lois dont le registre de vote nominal est disponible. Ce qui pour 2003-2005, toutes catégories confondues, ne représente que trois lois, dix pour la période 2005-2007, et enfin 14 pour la période 2007-2009. Il faut noter que la disponibilité de registre de votation nominal est plus importante à partir de 2006 où la modification du règlement de la Chambre des députés facilite le

1 Elegi las Leyes
2 Pensá qué hubieras votado vos
3 Descubrí quién te representó mejor

Período legislativo
 2007 - 2009 2005 - 2007 2003 - 2005

Categorías
 Seguridad Educación Campo Industria Empleo
 Medioambiente Economía Jubilación Instituciones Democráticas Derechos Humanos
 Acceso a la Información

<input checked="" type="checkbox"/>	Fecha	Código	Ley
<input checked="" type="checkbox"/>	11/24/2004	Lev 25.972	PRORROGA DE LA LEY DE EMERGENCIA PUBLICA HASTA 31/12/2005
<input checked="" type="checkbox"/>	3/18/2004	Lev 25.877	LEY DE ORDENAMIENTO LABORAL - DEROGACION DE LEY 25250 DE REFORMA LABORAL Y SUS NORMAS REGLAMENTARIAS
<input checked="" type="checkbox"/>	11/12/2003	Lev 25.820	PRORROGA DE LA LEY DE EMERGENCIA PUBLICA HASTA 31/12/2004

Próximo Paso ->

recours à cette méthode de vote.

La seconde étape nous invite à choisir ce que nous-mêmes aurions voté. Il est possible en choisissant les lois d'accéder, aux textes en intégralité sous forme de fichier à télécharger, afin de se décider en connaissance de cause. Le système a encore quelques problèmes (liens n'aboutissant pas, manque de l'information), mais il est clair que l'intention est de donner la possibilité de s'informer sur le contenu. Notons au passage la simplification opérée puisque c'est la loi finale qui est proposée et non la proposition de loi, ni les amendements.

1 Elegi las Leyes
2 Pensá qué hubieras votado vos
3 Descubrí quién te representó mejor

¿Qué hubieras votado vos?

Votá a favor o en contra cada ley para luego comparar tu voto con el de los políticos

Fecha	Código	Ley	A Favor	En Contra	Indistinto
3/18/2004	Lev 25.877	LEY DE ORDENAMIENTO LABORAL - DEROGACION DE LEY 25250 DE REFORMA LABORAL Y SUS NORMAS REGLAMENTARIAS	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
11/24/2004	Lev 25.972	PRORROGA DE LA LEY DE EMERGENCIA PUBLICA HASTA 31/12/2005	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
11/12/2003	Lev 25.820	PRORROGA DE LA LEY DE EMERGENCIA PUBLICA HASTA 31/12/2004	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

<- Próximo Paso ->

Ce « logiciel » évacue toute possibilité de transformation des textes en commission ou en plénière. C'est une certaine vision de l'activité parlementaire qui est induite comme s'il s'agissait de choix binaires d'acceptation ou de refus.

Enfin nous pouvons « découvrir qui nous représente le mieux », sous la forme d'un tableau qui nous donne à voir quels sont les législateurs qui sont le plus proche de nos propres options de vote. Il est possible de choisir au préalable de ne voir que les candidat-e-s présent-e-s aux prochaines élections ou l'ensemble des législateurs. Il est aussi possible de filtrer les résultats par district, mandat et liste électorale. Le nom du parlementaire permet d'accéder à une fiche détaillant le ou la député-e et directement alimentée par les sites officiels. Ce sont ces bases de données qui apparaissent si l'on suit le lien « nombre de projets présentés » ou « lois votées ». Ces fiches de parlementaires étaient encore incomplètes lors de ma dernière visite en mai 2011, les vides de la fiche permettent de voir que le projet à terme est d'inclure les photos et CV des représentant-e-s.

1 Elegí las Leyes 2 Pensá qué hubieras votado vos 3 Descubrí quién te representó mejor

Compará tus votos contra los de tus representantes

- Haciendo click en los nombres de los políticos o en las leyes vas a poder acceder a una ventana con información detallada
- La lista está ordenada por un ranking que refleja cuán parecido a vos votó cada representante
- Utilizá las barras de desplazamiento de la tabla para navegar por la misma

Político	Ranking	Coincidencias	Ley 25.877	Ley 25.972	Ley 25.820
Tu voto	2				
CONTE GRAND, Gerardo Amadeo	2	2 / 2			
MORALES, Néida Beatriz	2	2 / 2			
PEREZ SUAREZ, Inés	2	2 / 2			
ABDALA, Josefina	1	1 / 1			
ALARCIA, Martha Carmen	1	1 / 1			
ALESSANDRO, Dario Pedro	1	1 / 1			
ARNALDI, Monica Susana	1	1 / 1			
ARTOLA, Isabel Amanda	1	1 / 1			
BECCANI, Alberto Juan	1	1 / 1			
BEREDRA, Omar Enrique	1	1 / 1			

Même si le site ne communique pas sur une philosophie particulière qui serait à l'origine de sa publication, il me semble que l'on peut la rapprocher de celle vue précédemment avec « ¿Qué carajo votamos ? ». En effet il s'agit de voir quelles correspondances peuvent s'effectuer avec un-e représentant-e quelle que soit son appartenance partisane. Celle-ci n'est au final qu'un trait distinctif comme pourrait l'être la couleur des vêtements ou de cheveux.

B. DOUBLE OUVERTURE DE L'ESPACE PARLEMENTAIRE

En Argentine, comme partout ailleurs, l'organisation de secteurs plus ou moins importants de la société a une histoire longue et complexe. Avec de multiples dénominations : Organisations Non Gouvernementales, Organisations du tiers secteur, association sans but lucratif, organisation de la société civile, association civile, organisation de la communauté... Et elles recouvrent aussi des structures et des choix politiques : organisation intermédiaire, association de volontaires, assemblées auto-organisées, mouvements sociaux, organisations de citoyens, organisations populaires, organisations privées d'utilité publique... Si l'on se réfère au travail réalisé par García Delgado et De Piero⁷⁶, il est possible de distinguer trois phases, liées à des moments politiques et économiques :

- Le moment agro exportateur oligarchique (1880-1930) ;
- Le moment de substitution d'importation et d'élargissement de la participation ;
- Le moment néolibéral excluant, en vigueur depuis 1976.

Dans les deux premières périodes, on constate la création de syndicats, de mutuelles, d'organisations politiques dans une perspective plus ou moins antagoniste, dans des rapports d'indépendances, plus ou moins réels, avec le pouvoir. Ladite *société civile* est un produit historique fait de sédimentation d'organisations qui évoluent dans le temps, tant de manière interne par leur composition et organisation, que dans leurs rapports entre elles et avec les pouvoirs.

Les organisations qui vont m'intéresser s'ancrent dans la troisième période, et plus exactement dans le cours de la consolidation du régime représentatif mis en place en Argentine depuis 1983 et plus particulièrement après la réforme constitutionnelle de 1994. Il me semble que l'on pourrait rajouter une nouvelle période après *le 2001*. Cette période vient clore le moment néolibéral excluant pour ouvrir une nouvelle étape de mise en place d'un modèle plus contrasté en terme d'organisation économique et du rôle de l'Etat. Particulièrement, les rapports des Organisations dites de la *société civile* — les ONGs en premier lieu —, de nouveaux modes de relation avec le pouvoir ce

76 Daniel García Delgado et Sergio De Piero, « Articulación y relación Estado-Organizaciones de la Sociedad Civil. Modelos y prácticas en la Argentina de las reformas de segunda generación » (FLACSO, 2001), <http://www.flacso.org.ar/areasyproyectos/proyectos/pepp/publicaciones/1.pdf>. p. 12.

sont mis en place progressivement depuis 1983, mais c'est l'après 2001 qui va être déterminant dans la mise en place d'un nouveau « modèle » de relation.

Todavía se escucha en manifestaciones políticas de ciudades latinoamericanas: si este no es el pueblo, ¿el pueblo dónde está? ... la crisis de los modelos liberales, populistas y socialistas, el agotamiento de las formas tradicionales de representación y la absorción de la esfera pública por parte de los medios masivos volvieron dudosa aquella proclama⁷⁷ [On entend encore dans des manifestations politiques de villes latino-américaines : si ça ce n'est pas le peuple, où est le peuple ?... la crise des modèles libéraux, populistes et socialistes, l'épuisement des formes traditionnelles de représentation et l'absorption de la sphère publique par les mass médias ont rendu douteux un tel slogan.]

La notion de *société civile* est en premier lieu, une réponse à une incertitude. Lorsque l'on peine à définir ce que peuvent être les acteurs collectifs représentatifs le concept de société civile se propose comme une sorte de synonyme à « société ». Est rejetée la vision d'unité attachée au terme de peuple pour lui préférer celle d'une société fondamentalement divisée et complexe. La *société civile* devient une certitude dans un monde d'incertitudes. Elle devient un espace de solutions de conflits multiples, où le social et l'individuel, le politique et la famille ainsi que de nombreux conflits peuvent se canaliser, s'exprimer et arriver à se développer, constituant un nouvel univers de significations et de références.

Les travaux sur la transition⁷⁸ vers la démocratie ont particulièrement souligné l'importance du développement d'une *société civile* et ont participé ainsi à une réflexion sur les moyens de consolider *la démocratie* par le renforcement de celle-ci. Parler de *société civile* implique de prendre position dans un débat qui remonte déjà à plusieurs siècles. La notion de « civile » s'opposant alors à l'idée de « nature » ; la formation de la société est considérée comme le produit de la volonté des êtres humains, qui librement, décident de vivre en communauté et de se soumettre à l'État. Le thème est connu et constitue un thème central de la philosophie politique au XVIIème siècle. Cette soumission de la société à

77 García Canclini Néstor, Consumidores y ciudadanos. Conflictos multiculturales de la Globalización. Grijalbo, Barcelona, 1998.

78 Je pense particulièrement à Guillermo O'DONNELL et Phillippe SCMITTER (éds.), *Transiciones desde un gobierno autoritario, conclusiones tentativas sobre las democracias inciertas*, Ediciones Paidós., Buenos Aires, 1988, vol. IV/IV. Dans l'introduction les auteurs, qui sont les éditeurs, tentent d'établir une théorie de la transition où la question de société civile est centrale, le titre « Resurrection de la société civile » montre l'approche rupturiste quand au passé de celle-ci.

l'État étant l'objet d'un débat toujours en cours sur les limites de son action ou, d'un point de vue inverse, sur l'autonomie et le contrôle de *la société* (reste à savoir ce qu'est cette société). Cette discussion est toujours ouverte. L'apport de l'anthropologie politique⁷⁹ nous invite à remettre profondément en cause cette conception d'un passage de *l'état de nature* à *l'état civil* qui serait du même coup, invention conjointe de la politique et de l'État, à partir d'un contrat établi entre les hommes (les femmes venant parapher que bien plus tard ledit contrat). Idée qui, en somme, relie dans une même nécessité la société, la politique et l'État. Plus récemment, et notamment dans les réflexions nées du passage des gouvernements autoritaires à la démocratie, s'installe l'idée d'une *société civile* qui ne serait ni l'État ni le marché. Définie par défaut, elle reste un concept flou dans son utilisation courante. Ici il s'agit plutôt de prendre acte d'un espace social particulier où la notion de *société civile* remplace la notion de *peuple* et les conséquences induites sur la configuration de l'espace parlementaire.

Dans cet espace se détache un agent particulièrement important, les Organisation Non Gouvernementale (ONG), ces organisations composent un *public* bien particulier, à la fois reconnu par des organismes internationaux et par l'administration nationale et régionale :

- comme partenaire dans l'élaboration et la réflexion sur les politiques publiques, à travers l'expertise apportée, comme vecteurs de leurs applications et garantes de leurs fonctionnements ;
- comme représentantes de la *société civile* voir, dans leur ensemble comme *La société civile* ;
- c'est à cette deuxième dimension que je vais m'intéresser en tâchant de démontrer que cette représentation repose sur une distinction effectuée entre le citoyen, au singulier, privé des capacités d'agir et les Organisations qui, elles, se retrouvent dans une situation de super citoyen chargé d'éduquer et d'informer le citoyen singulier et de représenter celui-ci au sein des administrations de l'État.
- Dans ce processus il est possible de parler d'une double ouverture de l'espace public parlementaire. Ce qui permet de comprendre l'intervention d'un grand nombre d'ONGs à la fois en amont des projets dans leurs émergences et leurs définitions, pendant leurs traitements parlementaires à travers des consultations et dans la publicisation de ceux-ci, et enfin en aval dans la mise en œuvre. Il est de plus en plus difficile dans la réalité

79 Pour une critique de la naturalisation de l'État sous l'emprise des philosophies du droit naturel voir Marc ABÉLÈS, *Anthropologie de l'État*, Paris, Payot, coll. « Petite bibliothèque Payot », 2004, p. 13-84.

de la fabrication de la loi et de l'activité du Congrès de séparer ce qui serait purement parlementaire et ce qui serait du fait des ONGs.

Ciudadano de a pie et super citoyen

Une première chose me semble primordiale à poser avant d'aller plus avant c'est la division symbolique qui sous-tend l'importance prise par les Organisations Non Gouvernementale. Une séparation ce fait entre des personnes du commun, « les ciudadano de a pie » et les ONGs qui alors font figure de super citoyens, ce qui n'est pas sans provoquer des conflits avec les représentant-e-s élu-e-s.

Les «gens»

Un permanent d'une ONG revient lors d'un entretien sur la polémique développée autour de la nomination d'une juge de la Cour suprême qui s'était prononcée contre l'avortement.

Se generó una discusión muy grande en torno a eso, fue muy rico en término de participación. Quizás ahí el ciudadano de a pie como lo llamamos nosotros, no se acercó y no manifestó su opinión por escrito. Ahora al haber organizaciones intermedia el ciudadano podía acceder a distintas opiniones, y formarse la suya propia, y no ser ajeno a este proceso muy importante como es la designación de un juez de la corte suprema.

[Il s'est produit une discussion importante autour de ça, cela a été très riche en termes de participation. Peut-être que le « ciudadano de a pie » comme nous l'appelons, ne s'est pas approché et n'a pas manifesté son opinion par écrit. Maintenant du fait de l'existence d'organisations intermédiaires le citoyen pouvait accéder à diverses opinions, et former la sienne propre, et ne pas être étranger à ce processus très important qu'est la désignation d'un juge de la Cour suprême.] (M. P. permanent de Poder Ciudadano)

Le simple citoyen, le citoyen normal, « juan de la calle » celui qui n'est pas organisé, qui est potentiellement désinformé et désintéressé du politique du fait même de cette désinformation. Le désintérêt pour la politique semble ne pouvoir provenir que de la déception, ou de l'ignorance. Il n'y a pas de place pour la défiance ou l'opposition, sauf antidémocratie pathologique. Les ONG vont alors procéder à un travail de collecte, de traitement et de mise à disposition de l'information. De là on peut relire cette action « publicitaire » de

l'activité politique. Les ONG se trouvent dans une position tierce avec le champ politique et la société. De la même manière, elles se prévalent d'une expertise « de terrain » fondée sur leurs activités, leurs réseaux de volontaires et des contacts avec le monde académique. Et cette connaissance dans un mouvement inverse du précédent est « remontée » vers le niveau parlementaire. Les ONG construisent leurs positions dans cette mise à distance renforcée par une utilisation constante d'une rationalité scientifique. La figure du citoyen démuné est à la fois justification de l'existence des ONG et produit de celle-ci. Cette figure n'existe qu'en regard d'une autre, celle d'un public informé et capable.

Représentation de la société civile

Les Organisations Non Gouvernementales deviennent parfois, c'est sensible dans le discours, la Société civile. Elles retransforment la question posée initialement « Si la Société Civile n'est pas là où est-elle ? ». Il y a alors une mise en concurrence pour la représentation qui est exprimée par les représentant-e-s élu-e-s de manière très concrète.

Yo las ONG... no te puedo decir... porque son las que después quieren ser diputado

[Moi, les ONG... je ne peux pas te dire... parce que les mêmes veulent ensuite être député] (L. M. députée élue depuis 2005)

Les ONG sortent de leur rôle, qui n'est jamais clairement défini, sauf par allusion. Les député-e-s apprécient leurs apports techniques, leurs expertises sur certains points, mais, dans le même temps, ils leur reprochent leurs intrusions dans le politique. Les mots les qualifiant sont parfois très durs.

Muchas de la ONG participa de la reproducción de este sistema como si fuera un cáncer, con una metástasis que se multiplica hacia el infinito [...] Organizaciones libre del pueblo se llamaban ante, y cada ves son menos libres y muchas ves hasta dejan de ser del pueblo

[Beaucoup d'ONG participent de la reproduction de ce système comme si c'était un cancer, avec des métastases qui se reproduisent à l'infini [...] Leur nom était organisation libre du peuple avant et elles sont chaque fois moins libres et parfois elles ne sont même plus du peuple.] (E. M., député élu depuis 1999)

En dehors de la dureté de l'image ce qui frappe c'est la référence à la métastase, qui renvoie à l'idée d'une propagation sans ordre et sans but précis. Cela renvoie à l'idée d'une diffusion cancéreuse, d'un pourrissement par l'intérieur, de phénomènes débordants qui émergent mystérieusement et demeurent incontrôlables. Plus qu'une possible solution, elles sont un

symptôme de la crise politique. Les ONG sont perçues de la même façon comme venant remplacer les partis, mais avec des visions et des possibilités plus restreintes que ceux-ci. Des visions plus ancrées dans leurs positions particulières : spécialisation thématique, ancrage plus restreint (par rapport aux partis politiques) tant au niveau territorial que social. Les ONG sont associées à un secteur de « classe moyenne », éduquée et au grand centre urbain et en particulier la ville de Buenos Aires. Une certaine lecture des événements de 2001 tend à réduire la contestation à ce secteur.

Un sector con mucho más posibilidad de acceso comunicacional para empezar esta protesta. Digo que la crisis no es solamente de la capital federal y del corralito, la crisis tiene otra profundidad en otras geografías del país donde la pobreza es muy fuerte. Ahí no hubo esa solidaridad de la clase media a esa pobreza de otros sectores, por eso digo se expresó en un sector puntualmente agredido lo cual es absolutamente injusto.

[Un secteur avec beaucoup de possibilités d'accès à la communication pour commencer cette protestation. Je dis que la crise n'est pas seulement celle de la capitale fédérale et du corralito, la crise a une autre profondeur dans d'autres géographies du pays où la pauvreté est très forte. Là il n'y a pas eu de solidarité de la classe moyenne avec cette pauvreté d'autres secteurs, pour cela je dis que c'est exprimé un secteur ponctuellement agressé, ce qui est totalement injuste.] (M. L. élu depuis 1983 sans mandat)

Il y aurait comme une équivalence entre la crise économique et la crise de la représentation politique. Il est possible de lire à deux niveaux la proposition avancée autour d'un manque dans la « capacité d'accès à la communication ». D'une part, c'est la possibilité donnée dans les grandes villes par la densité des moyens de communication⁸⁰ et d'autre part, la capacité des classes moyennes urbaines à s'exprimer et à se mobiliser. À partir de ce constat, se développe une critique du rôle représentatif qui est parfois prêtée aux ONG.

Y además estas ONG están, y me parece entendible, en las grandes capitales. Pero hay ciudadanos de la otra Argentina que no están tampoco en la visión de las ONGs. No porque no tengan solidaridad sino porque no tienen presencia en esos lugares. Yo quisiera saber cómo sería esa Argentina donde los partidos serían reemplazados por las ONGs, en el amplísimo territorio del país donde no existe ONG, donde no hay condición para que puedan existir. Creo que debe ser un complemento, me parece bien, es bien que sea señalador de los

80 Isidoro CHERESKY, *Ciudadanía, sociedad civil y participación política*, Buenos Aires, Miño y Dávila, 2006.

déficit en la política, pero pretender reemplazar la representación popular de los partidos políticos por las ONGs, es casi una ficción. Porque primero no existen, y si van a representar solamente a los lugares donde hay una posibilidad concreta de funcionar, donde hay otra clase de recurso, estaríamos condenando a millones de argentinos que no pertenecen a esa Argentina. Que si bien esta empobrecida tiene otras posibilidades de recursos, capital social, económico, cultural... No podemos fracturar la Argentina entre la más desarrollada y la más marginal.

[En plus ces ONGs sont, et cela me paraît compréhensible, dans les grandes capitales. Mais il y a les citoyens de l'autre Argentine qui ne sont pas non plus dans les visions de ces ONGs. Pas parce qu'elles n'ont pas de solidarité, mais parce qu'elles n'ont pas de présence dans ces lieux. J'aimerais savoir comment serait cette Argentine où les partis seraient remplacés par les ONGs. Dans les territoires étendus du pays où elles n'existent pas, où il n'y a pas les conditions pour qu'elles puissent exister. Je crois que ce doit être un complément, cela me semble bien, c'est bien qu'elles signalent les déficits de la politique, mais, prétendre remplacer la représentation populaire des partis politiques par les ONGs, c'est presque une fiction. Parce que d'abord elles n'existent pas, et que si elles vont représenter seulement les lieux où existe une possibilité concrète de fonctionner, où existe un autre genre de recours, nous serions en train de condamner des millions d'Argentins qui n'appartiennent pas à cette Argentine. Qui si elle est appauvrie, possède d'autres possibilités de ressources, capital social, économique, culturel... Nous ne pouvons pas diviser l'Argentine entre la plus développée et la plus marginale.] (M. L. élu depuis 1983 sans mandat)

Cette ouverture du monde parlementaire, dont la transparence est une des dénominations/justifications, doit être comprise dans un double processus à la fois de publicisation et de création d'un public.

***Les ONGs contre l'État - tout contre*⁸¹**

Les ONGs se constituent comme des acteurs représentatifs qui rentrent parfois en concurrence avec des administrations locales ou nationales ce qui participe d'une transformation de ce qu'est le politique.

81 Inspirée d'une formule attribuée à Sacha Guitry utilisée aussi par D. Fassin dans un article sur les ONG de l'humanitaire Didier Fassin, « L'humanitaire contre l'Etat - tout contre », *Vacarme*, n° 34 (janvier 2006): 15-19.

Des acteurs représentatifs

Il faut comprendre les ONGs, par rapport à d'autres formes d'organisations (organisation syndicale, organisation de base, parti politique) dans le cadre d'une forte impulsion imprimée par les organismes internationaux⁸², ainsi qu'une galaxie de financeurs privés tel que la Fondation Ford, la Fondation Konrad Adenauer, pour ne citer que les plus connues. Et toutes sont membres de divers réseaux sur le plan national, régional et international. Ce qui les place dans des positions très particulières vis-à-vis de l'État, comme cela est parfaitement visible dans le Plan de Renforcement Institutionnel du Sénat argentin, où la Banque Interaméricaine de Développement désigne des partenaires au sein de ces ONGs pour accompagner l'État, comme gage de transparence et d'efficacité.

Dans ce sens l'idée d'un renforcement de la société civile, du financement de la demande plus que de l'offre [politique], du contrôle et de l'évaluation des programmes sociaux par les organisations, vise à générer des mécanismes de transparence. Auxquels nous pouvons ajouter l'importance de développer un capital social pour favoriser le développement et la démocratie, avec une vision culturaliste du développement et de la pauvreté, qui apparaît associée à un problème de capacité des personnes [...] plus que dérivée de causes structurelles économiques et politiques.⁸³

Ce nouveau paradigme n'est pas simplement une façon différente d'appréhender les représenté-e-s, passant d'une vision en terme de peuple à une vision en terme d'individu, c'est aussi un changement de paradigme politique. C'est un remplacement du politique par le technique, la revendication par l'expertise, la contestation par la participation. Nous sommes dans le paradigme de la gouvernance, donc dans une vision institutionnaliste du renforcement de la *démocratie*. Une sorte d'apolitisme qui permet de prendre des distances avec des prises de position partisans tout en poursuivant une volonté d'intervention dans le champ politique professionnel. Ainsi sur le programme de renforcement institutionnel du Sénat, on peut lire :

Este es un proceso abierto a la sociedad civil y fomenta la participación ciudadana. En este sentido, se destaca la colaboración de Asociación

82 Voir Tussie Diana (Compiladora) *Luces y sombras de una nueva relación*. El Banco Interamericano de Desarrollo, el Banco Mundial y la Sociedad Civil Flacso - Temas Grupo Editorial, Bs. As., 2000.

Et Tussie Diana, (comp.) *El BID, el Banco Mundial y la sociedad civil : nuevas formas de financiamiento internacional*, FLACSO - CBC, Bs.As., 1997.

83 Daniel García Delgado et Sergio De Piero, « Articulación y relación Estado-Organizaciones de la Sociedad Civil. Modelos y prácticas en la Argentina de las reformas de segunda generación » *op. cit*, p. 92

Conciencia, CIPPEC, Poder Ciudadano y Asociación por los Derechos Civiles (ADC).⁸⁴ [C'est un processus ouvert à la société civile et qui favorise la participation citoyenne. Dans ce sens, on distingue la collaboration...]

Mis en concurrence

La présence de ces organisations garantit à la fois l'ouverture du programme à la société civile et la participation citoyenne. Nous avons déjà soulevé cette ambiguïté dans la partie précédente. Pourtant, il est évident que ces organisations ne sont pas simplement des associations de citoyen-ne-s, mais des organismes professionnalisés, dont certains, par leurs moyens d'action rivalisent avec des administrations étatiques.

Didier Fassin pointe le même mécanisme au niveau mondial dans une analyse des acteurs non gouvernementaux de l'humanitaire : « Porte-parole autoproclamés des pauvres et des malheureux de la planète, ils se sont imposés dans l'espace public global comme des interlocuteurs incontournables des grands de ce monde. »⁸⁵ Récemment la presse argentine⁸⁶ se faisait l'écho d'une « recherche »⁸⁷ menée par une ONG. Que les trois principaux titres nationaux s'en fassent le relais démontre la capacité à communiquer de l'organisation. Celle-ci a mené une étude sur les cinq dernières années, sur le développement des constructions informelles dans le grand Buenos Aires, et ce avec pas moins de 600 volontaires. Cette organisation est par ailleurs installée dans pas moins de 19 pays. Le problème, en l'occurrence le logement, est ensuite posé aux politiques, non pas sous la forme d'une revendication, mais comme constatation d'un problème. La capacité de ces organisations, d'une part, à capter des subsides internationaux et nationaux et, d'autre part, à susciter l'adhésion de nombreux

84 Issu de <http://www.senado.gov.ar/web/plan/cuerpo1.php>.

85 Didier FASSIN, « L'humanitaire contre l'Etat - tout contre », *op. cit.*

86 On trouvera des articles dans les principaux organes de presses nationaux : *La Nación*, *Clarín* et *P/12*. Voir : Anonyme, « En cinco años se instalaron 90 nuevas villas en el GBA », *La Nación* (Argentine, octobre 5, 2011), sect. Información general, <http://www.lanacion.com.ar/1411987-en-cinco-anos-se-instalaron-90-nuevas-villas-en-el-gba>. Einat Rozenwasser, « Siguen creciendo las villas en el GBA: ya suman 864 », *Clarín* (Argentine, octobre 5, 2011), sect. Ciudades, http://www.clarin.com/ciudades/gran_buenos_aires/Siguen-creciendo-villas-GBA-suman_0_566943334.html. Rocio Magnani, « Los números de la emergencia », *Página 12* (Argentine, octobre 5, 2011), sect. Sociedad, <http://www.pagina12.com.ar/diario/sociedad/3-178273-2011-10-05.html>.

87 Je me permets de mettre le terme recherche entre guillemets puisqu'aucun élément n'est fourni pour justifier du caractère scientifique du rapport. C'est une présentation comme telle de la part de la presse et de l'Organisation en question.

volontaires, souvent jeunes, laisse songeur.

Un autre épisode illustre encore ce rapport particulier à l'État. Le Journal *P/12* du 15 juin 2006⁸⁸ rapporte les protestations d'un groupe d'ONG écologiste alors que le Président de la République avait refusé de les accueillir, en personne. Ils avaient été reçus par « el secretario de Ambiente y Desarrollo Sustentable » [secrétaire d'État à l'environnement et au développement durable]. Et les ONG de souligner que cela « mettait en lumière le peu de considération de la présidence pour les thèmes écologistes comme de la société civile. » Cette agitation médiatique, qu'il faut replacer dans la lutte des ONG écologistes pour faire valoir leurs visions, est révélatrice par les réactions qu'elle suscite. Le secrétaire de l'écologie et du développement durable se devant de rappeler qu'il n'était pas le concierge. Cet épisode ne prend que plus de relief quand on sait que, quelques jours plus tard, sera créé un ministère de l'Écologie dont la première titulaire ne sera autre que Romina Picollotti, avocate et assesseur juridique de l'assemblée de Gualeguaychú. Tandis que quelques jours auparavant l'ex-président Alfonsín se voyait refuser l'accès à la Casa rosada, purement et simplement.

Ainsi les soupçons des politiques s'en trouvent confortés, les ONG semblent participer d'un déplacement des espaces politique et, surtout, du personnel politique. Pourtant si dans les discours recueillis la défiance est de mise, il n'en reste pas moins que ces organisations sont de plus en plus sollicitées pour représenter, auprès des politiques, la *société civile*.

Qui construisent une idée commune du politique

Ce sont des organisations qui vont promouvoir l'accountability (surveillance), l'advocacy (défense des droits) et donc, comme je l'ai déjà dit, l'éducation à la citoyenneté, ces trois activités ou « secteurs d'interventions » faisant système. Le CIPPEC⁸⁹ (Centre d'Implémentation de Politique Publique pour l'Équité et le Développement) se présente sur sa page web avec la phrase suivante :

« CIPPEC se propone colaborar con el Estado y la sociedad civil » [CIPPEC se propose de collaborer avec l'État et la société civile.] L'ADC⁹⁰ « En defensa de los derechos fundamentales y las instituciones democráticas » [Pour la défense des droits fondamentaux et des institutions démocratiques],

88 Irina HAUSER, « « Yo no soy el portero » », *Página 12*, Argentine, 15 juin 2006, sect. El País, <http://www.pagina12.com.ar/diario/elpais/1-68457-2006-06-15.html>.

89 <http://www.cippec.org>.

90 <http://www.adc.org.ar>.

Poder Ciudadano⁹¹, présenté comme le correspondant argentin de Transparency International énonce ainsi son objectif sur son site internet :

Nuestro objetivo es promover la participación ciudadana y concientizar a la población sobre los problemas de interés público que requieren del compromiso y de la participación de todos. Poder Ciudadano es una organización que lidera el trabajo por el buen gobierno del Estado, la transparencia en el manejo de la cosa pública y el compromiso por vigorizar las instituciones de la democracia.

[Notre objectif est de promouvoir la participation citoyenne et de conscientiser la population sur les problèmes d'intérêt public qui demandent l'engagement et la participation de tous. Poder Ciudadano est une organisation qui dirige le travail pour le bon gouvernement de l'État, la transparence dans la conduite de l'action publique et l'engagement pour renforcer les institutions de la démocratie]

Il s'agit pour ses organisations de répondre à une situation qui n'est plus celle des luttes de masses pour l'égalité, ni celle des luttes contre la dictature, mais de la participation à la consolidation *démocratique*.

En el momento en que emerge Poder Ciudadano existía, en la ciudadanía escaso interés por participar activamente en la política, al igual que un débil conocimiento de sus derechos. Si bien existían organizaciones de derechos humanos, ampliamente difundidas y respetadas por su labor durante la dictadura militar, Poder Ciudadano buscó ocupar un rol hasta ese entonces, inédito: la defensa de los derechos cívicos y la construcción de ciudadanía.⁹²

[Au moment où émerge Poder Ciudadano [1989], il existait dans la citoyenneté un faible intérêt pour participer activement en politique et également une faible connaissance de ses droits. S'il existait des organisations de droit humain, largement connues et respectées pour leur travail lors de la dictature militaire, Poder Ciudadano a chercher à occuper un rôle jusqu'ici inédit : la défense des droits civiques et la construction de la citoyenneté.]

Dans ce passage, on lit parfaitement le discours qui vient positionner Poder Ciudadano dans la continuité des organismes de défense des droits humains, mais en temps démocratique. S'effectue une double opération de

91 <http://poderciudadano.org> les citations qui suivent sauf mention contraire sont issues du site Internet.

92 Laura ALONSO et FUNDACIÓN PODER CIUDADANO (ARGENTINE) (éds.), *El Congreso bajo la lupa 2004 : informe anual del monitoreo cívico de Poder Ciudadano*, Buenos Aires, Argentina, Konrad Adenauer Stiftung, coll. « Biblioteca Poder Ciudadano », 2005, 152 p. Document papier remis lors de l'enquête.

légitimation : d'abord s'inscrire dans le prolongement glorieux de la lutte contre les dictatures en marquant la filiation. Mais, ensuite, en soulignant « le moment dans lequel il émerge », Poder Ciudadano marque un changement de nécessité. Il n'y a plus de mobilisation pour *la démocratie*, les menaces ne sont plus externes (autoritarisme, totalitarisme), mais internes (corruption, désintérêt citoyen, mauvais gouvernement) ainsi il faut un nouveau format d'action. Un nouveau format d'action qui n'est plus dans la dénonciation, mais d'abord dans la participation comme l'exprime une membre de l'ADC.

Me parece que se puede formar un trabajo colectivo entre las ONGs y el gobierno. No somos solamente organización de choque al gobierno sino que se trata de aportar propuestas pequeñas que pueden llevar a grandes reformas.

[Il me semble qu'il peut y avoir un travail collectif entre les ONGs et le gouvernement. Nous ne sommes pas seulement des organisations de confrontations, il s'agit plutôt d'apporter de petites propositions qui peuvent faire de grandes réformes.] (C. L. permanente à ADC)

Il faut noter ici que l'ONG se place dans un rapport direct avec le gouvernement « un travail collectif », une collaboration d'égal à égal ? Il y a cependant une tempérance, comme s'il s'agissait de rester tout de même dans une dimension d'humilité, où il s'agit plutôt d'apporter « de petites propositions qui peuvent faire de grandes réformes ». L'opposition qui est faite entre force de propositions et « organisation de choc », associée à cette idée des petites propositions qui font les grandes réformes, semble renvoyer à une autre façon de faire de la politique. Elle marque une différence avec celle des grands récits et des embrasements, des « nous voulons tout et tout de suite », ou de contestations stigmatisées comme manquant de propositions.

Ces Organisations voient dans la réforme constitutionnelle de 1994 un moment clef de leur développement, du fait de l'intégration de l'Argentine dans des conventions internationales (tel que le pacte de Costa Rica) qui place certains droits à un niveau constitutionnel et provoquerait ainsi, mécaniquement, de possibles effets de levier. Cette réforme de 1994 incorporait des mécanismes de démocratie semi-directe qui devaient stimuler la *participation citoyenne* dans la gestion publique. Ainsi, le moment *du 2001* n'est pas un moment fondateur pour ces Organisations qui se présentent à ce moment-là comme une alternative déjà existante, comme un possible point d'appui pour une reconstruction de la légitimité de l'État. Elles vont bénéficier des programmes qui vont se mettre en place dès lors, tant au niveau national, comme je l'ai déjà évoqué, qu'au niveau local où elles vont jouer un rôle important dans le cadre du plan « jefas y jefes de

hogar » [cheffes et chefs de foyer], programme d'assistance aux plus pauvres qui va s'accompagner de création au niveau municipal de « Consejos Consultivos » [conseils consultatifs] où les ONGs vont jouer un rôle prépondérant⁹³.

Les ONGs participent ainsi d'une double ouverture de l'espace parlementaire : d'une part en tant, que public attentif qui, de plus, cherche à rendre visible l'activité parlementaire et, d'autre part, par leurs « activités d'expertise et de conseil », où elles prennent part en amont de la décision à l'activité législative et ce aux différents niveaux d'action de ces organisations, tant sur le plan du pouvoir parlementaire que de l'exécutif, à la fois au niveau local et national. Ceci, non pas sous la forme d'actions homogènes dans leurs fonctionnements et leurs objectifs, mais plutôt comme un ensemble d'initiatives diverses dans différents systèmes d'acteurs locaux et portés par des acteurs bien plus divers que ceux impliqués dans l'action « publicitaire ».

Les ONGs et plus largement les Organisations de la Société Civile participent à l'élaboration des politiques au niveau législatif, à leur application sur le terrain et au contrôle de leur efficacité par l'exécutif local, régional et national. Bien sûr, il s'agit d'une constellation d'organisations différentes par leurs histoires, leurs fonctionnements et leurs implantations. Il est cependant possible de dessiner un positionnement tendanciel, de repérer la dynamique dont ces organisations participent pour comprendre la position qu'elles occupent dans la relation entre représentant-e-s et représenté-e-s et dans la configuration de l'espace public parlementaire.

« *Cada voto con su nombre* »

Un exemple permet de comprendre le travail « de mise en lumière » des ONGs et la position que celles-ci occupent. Il s'agit d'un programme mis en place par l'Association pour les Droits Civils (ADC), organisation née en 1995, dont l'objectif est de « contribuer à une culture juridique et institutionnelle qui garantit les droits fondamentaux des personnes, soutenue par le respect de la Constitution et des valeurs démocratiques ». J'ai approché cette organisation du fait de sa participation au PFI (*voir supra*). Les lignes qui suivent sont issues d'un travail d'entretien avec les porteuses du projet au sein d'ADC et sur leurs documents de présentation. L'intérêt est moins d'analyser le projet lui-même que de s'intéresser à ce qu'il révèle.

93 Daniel ARROYO et Vanesa L. WAINSTEIN (éds.), *El desarrollo local en el eje de la política social*, UNDP Argentina, 2006, 139 p.

Légitimité internationale

Le projet est né dans le cadre d'un financement par le NED⁹⁴ (National Endowment for Democracy), littéralement dotation nationale en faveur de la démocratie, organisation étasunienne dont l'objectif affiché est l'éducation et la formation, la démocratie à travers le monde. Existant depuis 1983, elle est financée de manière majoritaire par le Congrès de ce pays. Le NED revendique clairement son caractère non gouvernemental qui lui donnerait la souplesse nécessaire pour agir sur des terrains divers et parfois instables. C'est que cette ONG agit là où la démocratie est fragile, naissante ou en danger. Le fonds veut venir en aide aux « activistes, praticiens et chercheurs » attachés à la démocratie partout dans le monde. ADC est le deuxième destinataire argentin du NED pour une somme de 46 790 dollars US par an, derrière CIPPEC. Le NED est une institution très controversée, accusée d'être un faux nez de la CIA, d'être le bras armé de l'impérialisme américain dans de nombreux pays. Il est néanmoins difficile de trancher sans une enquête sérieuse et approfondie qui à ma connaissance n'existe pas. Ce qui est avéré, car l'histoire officielle du NED est disponible en anglais sur leur site internet⁹⁵, c'est qu'après le discrédit des financements directs de la CIA à des organisations à travers le monde dans les années soixantes, les USA, cherchant malgré tout à continuer d'œuvrer pour « la démocratie dans le monde », vont faire évoluer une structure para étatique qui deviendra, en 1983, le NED. À l'époque, les USA finançaient les contras nicaraguayens, à la suite des militaires argentins d'ailleurs, ce qui peut laisser quelques doutes sur l'engagement de Ronald Reagan dans les valeurs de la démocratie. Quels que soient les liens et les implications de cette organisation, il est clair que cette institution promeut le libéralisme politique et une vision institutionnaliste de la démocratie. C'est un fait que l'intervention étasunienne a toujours suscité quelques soupçons en Amérique du Sud et cela n'est pas sans jouer en faveur d'une certaine méfiance vis-à-vis des ONGs qui bénéficient de ce type de financement.

Le projet serait né (d'après les entretiens réalisés) de l'échec d'une demande effectuée auprès du Congrès d'obtenir un registre précis des votes sur une loi, partant du principe qu'il était nécessaire de savoir comment avaient voté les législateurs pour faire « une analyse profonde de la législation ». À la suite de ce constat, un projet est rédigé, des financements sont recherchés et l'action peut alors commencer. Il faut noter la nécessité de réintégrer ce processus dans une narration qui ne cantonne pas l'action de l'association comme une simple

94 <http://www.ned.org/>.

95 <http://www.ned.org/about/history>.

opportunité ou adéquation avec des politiques publiques. Telle que l'histoire se raconte, il s'agit avant tout d'une démarche qui petit à petit se construit en rencontrant des bonnes intentions qui la rendent possible. Il est évident que l'opportunité d'être financé est absolument indispensable pour qu'un tel projet soit viable. Le financement ne dit pas tout du projet, mais est un indicateur du consensus sur les référentiels d'une « bonne démocratie ». Rappelons qu'au moment où les permanent-e-s d'ADC se préoccupent d'avoir une information précise sur un vote, le gouvernement promulgue le décret 1172/3003⁹⁶ qui entre autres choses favorise la transparence. Le plan de renforcement institutionnel du Sénat commencera l'année suivante. Plus que des coïncidences ces convergences indiquent un consensus sous-jacent sur un ensemble d'éléments convergents, sur les solutions institutionnelles à apporter à la suite de la crise.

«Renforcement» de la démocratie

Cette campagne est particulièrement illustrative des effets produits par l'activité des ONGs, et révélatrice sur le mode d'action et la rationalité qui sous-tend son activité.

Le constat : la perte d'importance du Congrès. Ce qui appelle à un effort pour revaloriser le rôle du pouvoir parlementaire, question intimement lié à la marge de participation possible pour « exercer ses droits, comme l'imprescriptible contrôle politique de l'État. »⁹⁷ L'équilibre des pouvoirs dans la *démocratie* implique, la possibilité pour les citoyens de contrôler l'activité de l'État et donc de compter sur les informations nécessaires à ce contrôle.

Est-ce que nous, citoyens, membres ou non des différentes organisations de la société civile, savons de quelle manière vote chacun des représentants du pouvoir législatif, les lois qui ensuite réglementent notre vie quotidienne ? [...] Avons-nous l'information sur l'activité parlementaire de notre pays ou province qui permet de reconstruire la décision individuelle - assumer par les législateurs sur chaque projet qui rentre dans une des Chambres ? [...] L'amélioration de la démocratie est un travail collectif, le vote électronique nominal mérite d'être débattu entre tous les acteurs.⁹⁸

Dans le même document, on souligne l'importance d'un changement plus profond dans le financement des campagnes, le système électoral et l'organisation des partis politiques. Cette « grande réforme politique » demande

96 Voir supra p.186.

97 « Cada voto con su nombre » brochure de présentation de l'ADC, auto édition, Buenos Aires, 2005. Archive propre, p. 5.

98 *Ibid.*, p. 5.

un consensus très important et demandera du temps ainsi :

Il est aussi important de faire attention aux petits grands changements qui peuvent se faire dans l'immédiat et dont les bénéfices pour l'ensemble de la société peuvent se voir rapidement. Parmi ces changements possibles, il y a le vote nominal obligatoire pour l'approbation de toutes les lois. Des réformes comme celles-ci permettent, avec peu d'effort, d'opérer des modifications importantes dans le but d'améliorer les modes de faire de la politique, d'augmenter la transparence dans le fonctionnement du Congrès de la Nation, et de promouvoir un plus grand contrôle politique et un exercice effectif des droits de l'ensemble des citoyens.

C'est pour cela que cette tâche est absolument centrale dans les apports que les organisations de la société civile peuvent faire, tant dans la diffusion de l'information nécessaire sur cette modalité de vote, que dans la prise de conscience sur les avantages et l'empowerment, le nôtre et celui des citoyens. Parce qu'il s'agit de cela. De petits grands changements qui aident au développement de la vie démocratique, à l'effectivité pleine de nos droits et à l'intervention engagée dans l'espace public. C'est-à-dire, à nous-mêmes.⁹⁹

L'insistance sur les « petits grands changements » est une profession de foi sur la nécessité de ce qui peut paraître infime au regard des grands défis de la réforme électorale et une justification face à des probables critiques sur l'inutilité de tel combat. C'est d'une certaine manière une façon d'ancrer dans la lutte politique ce qui pourrait être vu comme une réforme administrative et de faire valoir que les résultats peuvent ici être immédiats. Il faut souligner aussi ce que ce texte traduit de la relation entre Congrès, ONGs et citoyens, il y a une position tierce de l'ONG qui se place à la fois comme un pouvoir propre qui peut se renforcer comme une structure de liens entre les citoyens et le Congrès.

Une rationalité scientifique

Si la nécessité du changement est fondée sur des valeurs comme celle de la « démocratie », l'orientation des changements va être justifiée par un recours à une rationalité s'inspirant des standards scientifiques. Il convient d'affirmer que c'est d'abord « un estudio exhaustivo de los reglamentos y normativas de todos los parlamentos del país » [une *étude exhaustive* des règlements et des normes de *tous* les Parlements du pays] puis « el análisis de materiales teóricos, la comparación con otras realidades y experiencia legislativas » [l'*analyse* des matériaux théoriques, la *comparaison* avec d'autres

⁹⁹ *Ibid.*, p. 7

réalités et expériences législatives]¹⁰⁰. « Étude », « exhaustivité », « analyse » « comparaison » : afin d'établir un « diagnostic » permettant la mise en place de solutions fondées sur des faits objectifs, méthodiquement mis à jour, et non sur des approches idéologiques. L'ONG dans son travail se présente en expert, cherchant les meilleures solutions par une approche rationnelle qui la distingue d'un positionnement partisan. Encore une fois, on retrouve un positionnement apolitique, qui d'ailleurs se place en fabriquant de consensus :

Todo esto permitió guiar los resultados en un sentido que atendera a la diversidad de voces e intereses en juego [Tout cela a permis de guider les résultats dans un sens qui prenne en compte la diversité des voix et intérêts en jeu.]

Le projet est d'ailleurs présenté par les permanentes interviewées comme un projet de recherche.

Voilà pour l'établissement du diagnostic, pour autant l'ONG ne laisse pas le législateur seul avec l'expertise produite, il s'agira de faire un travail d'information et de sensibilisation auprès des « citoyens de base », des parlementaires et de l'administration du Congrès.

La presse comme outil

Le format de la source utilisée est celui d'un manuel, clairement chapitré, aéré par des photographies et des illustrations. Des encarts soulignent les points essentiels, définissent le vocabulaire et apportent des « approfondissements ». De bonne facture, éditée sur papier glacé, elle est destinée à la diffusion publique. Il ne s'agit pourtant pas d'un média grand public, ou de diffusion massive, c'est un outil de contact et de synthétisation distribué lors de séminaires en direction de parlementaires, de membres d'ONG et de journalistes. Le travail avec ces derniers est très important et relève d'un travail de longue haleine qui est professionnalisé à l'intérieur de la plupart des ONGs :

Hay un equipo de comunicación aquí en el ADC [...] son ellos quienes se ocupan de hacer difusión en medio de prensa. Ahí se toman algunos contactos y ahí se publican notas a lo mejor. Radios que nos llaman después si tenemos notas. La metodología es más bien la que se utiliza en todas las ONG. Hay una periodista, entonces es ella quien nos asiste en esta etapa. Porque yo no tengo idea de cómo moverme con la prensa. La difusión básicamente es sala de prensa, y en realidad lo que sale en la prensa vos tienes asegurado que los legisladores lo lean. No sé si tanto lee una carta que le mandas vos como sociedad civil quizás sí va a leer el diario. Se apunta por eso

100 *Ibid.*, p. 8-9. C'est moi qui souligne.

también a la prensa. Seria bastante difícil trabajar sin la prensa. Y la prensa tiene que estar entendiendo cuál es tu mensaje y tu proyecto. Porque también esto nos pasaba cuando te hablaba hoy que la prensa no entendía que lo que estábamos queriendo del poder legislativo. Fue primero un entrenamiento en la prensa y después cuando ella entiende cuál es tu objetivo lo transmite en cualquier nota. [...] hoy el medio de comunicación es quien también nos activa muchas cosas al nivel interno. Políticos que leen el diario ante de ir a sus despachos, se mueve todo por ahí. [Il y a une équipe de communication ici à l'ADC [...] ce sont eux qui s'occupent de faire la diffusion dans les médias. Là on prend des contacts, et on publie, au mieux des articles. Des radios nous appellent si nous avons des articles. La méthodologie est la même que l'on utilise dans toutes les ONG. Il y a une journaliste, alors c'est elle qui nous assiste dans cette étape. Parce que moi je n'ai aucune idée de comment fonctionne la presse. La diffusion principalement c'est la salle de presse, et en réalité ce qui sort dans la presse tu es assuré que les législateurs le lisent. Je ne sais pas s'ils liront une lettre que tu envoies toi comme société civile, mais ils liront le journal. C'est pour ça que l'on vise la presse aussi. Ce serait très difficile de travailler sans la presse. Et la presse doit être en mesure de comprendre quel est ton message et ton projet. Comme je te le disais avant, la presse n'a pas toujours compris ce que l'on attendait du pouvoir législatif. Ça a été d'abord un entraînement avec la presse et ensuite quand elle comprend quel est ton objectif elle le retransmet dans n'importe quel article. [...] aujourd'hui, ce sont les médias qui activent beaucoup de choses au niveau interne. Les politiques qui lisent le journal avant de passer à leur bureau, tout passe par là.] (C. L. permanente ADC)

Encore une fois même si le destinataire final est « le citoyen de base » celui-ci est considéré comme chroniquement absent et désintéressé, il ne s'agit d'aucune façon d'une logique de mobilisation.

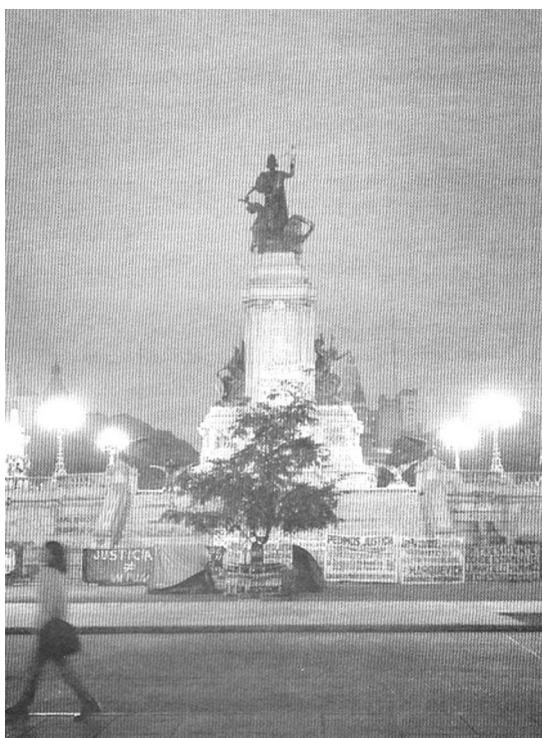
Illustration par l'image

Les illustrations d'un document destiné à marquer les esprits sont riches d'information. Conçu pour faire passer en très peu de temps à la fois un diagnostic et un système de valeurs sous-tendant une nécessité ainsi qu'une ou des solutions. Bien entendu l'iconographie n'est pas laissée au hasard. Il s'agit d'illustrer, c'est-à-dire d'appuyer par l'image le sens général du livret. L'image est alors tout autant un discours que l'écrit.

Les 50 pages de la brochure comptent neuf illustrations photographiques. Deux sont des détails issus des autres photographies et semblent être là dans un

souci d'équilibrage de la mise en page. La couverture représente une session du Sénat, semble chargée d'indiquer la cible de la brochure. Les deux dernières images, représentant le drapeau argentin et le bâtiment du Congrès en contre-plongée accentuant la dimension monumentale de la fameuse coupole, illustrent le caractère important de l'institution. Les quatre autres photographies, que je me propose maintenant de commenter me semble porter plus directement sur le fond.

L'ONG comme porte-parole de la protestation



Cette photo de la place de los dos congresos située face au Congrès, montre des banderoles réclamant plus de justice et contre l'impunité. C'est ce que l'on peut voir lorsqu'on est sur le trottoir avec le bâtiment derrière soi. Le contenu des banderoles n'a aucun lien direct avec la question de la transparence du vote, ou même la question des législateurs. Celle située complètement à l'extrême gauche est une adresse directe au Président. Les graffiti sur la statue qui ne sont pas lisibles ici, mais le sont sur l'original, permettent de dater la photo de l'année 2002. On y lit des insultes adressées au Président d'alors E. Duhalde. Ce que montre cette image, c'est la contestation du 2001, moins menaçante qu'une foule, mais gardant un caractère revendicatif qui renvoie à cette période. Cette image est la première que l'on trouve à l'intérieur de la brochure. D'une certaine façon elle vise à installer deux idées importantes ; 1. Le Congrès est contesté par la population, l'image en est à la fois une illustration et sert de rappel des événements majeurs qui se sont déroulés quelques années auparavant, 2. L'ADC, Organisation de la Société Civile fait partie de cette contestation, elle en est un prolongement. Le thème de la justice, inscrit sur les banderoles, peut être lu comme une référence à la première activité de l'ADC qui relève justement de la défense des personnes privées « Defendemos los derechos de los habitantes de nuestro país, en especial de aquéllos que ven limitado su acceso a la justicia por cualquier criterio discriminatorio¹⁰¹ » [Nous défendons les droits des habitants

101 Feuillet de présentation de l'ADC. Archive propre.

de notre pays, spécialement ceux qui se voient limités dans leur accès à la justice quelle que soit la discrimination dont ils sont l'objet.]

Que la photo ne comporte aucun individu mis à part la personne qui passe sans prêter attention ni au Congrès, ni aux banderoles illustre aussi cette absence du « citoyen de base » qui passe sans s'informer ni se préoccuper, qui crie et se plaint, mais n'est pas physiquement présent.

L'ONG vigie

On voit ici en contre bas la salle plénière du Sénat en pleine séance. Deux personnes assises dans les tribunes réservées au public ont l'air de suivre attentivement la situation. Armées de blocs-notes et de stylos décapuchonnés, prêtes à prendre note, ou à enregistrer à l'aide du dictaphone ce qui se passe sous leurs yeux. Ces deux personnes semblent être les yeux et les oreilles du public, travaillant à la « surveillance » déjà évoquée plus haut, qui est un rôle central de l'ONG. L'image apparaît sur la page opposée de celle de la première page du manuel proprement dite, à la suite de l'introduction qui pose les principes de l'action et du positionnement à l'origine de la brochure.



Transparence et médias

Les deux photos qui vont suivre me semblent redondantes, la première d'une certaine manière faisant la jonction entre la précédente et la suivante. La première en effet est une mise en situation, un contrechamp qui permet de situer l'image des observateurs. Elle nous montre l'hémicycle et les tribunes dédiées au public, mais on y voit aussi un certain nombre de caméras. Autre détail important qui d'ailleurs sert d'illustration plus avant dans la brochure le panneau que l'on peut apercevoir presque au centre de la photo sous la seconde loge en partant de la gauche. Sur ce panneau s'inscrit en temps réel le nombre de sénateur-e-s présent-e-s, si oui ou non le quorum est atteint et enfin les votes positifs ou négatifs.

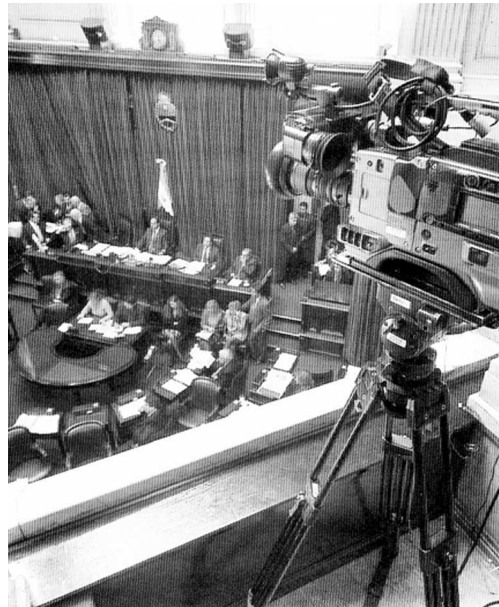
Le premier étage des tribunes est réservé à la presse, le second au public.



Toutes les prises de paroles sont sonorisées et s'entendent très distinctement des balcons. Il faut noter que cette photo illustre un jour d'affluence particulière. Pour avoir moi-même fréquenté ces tribunes, un tel nombre de caméras et autant de public et de journalistes n'est pas un fait commun. Habituellement, on y trouvera la caméra de Senat TV et quelques personnes, très souvent des assesseurs de parlementaires venus voir parler « leur » sénateur. Pour ma part, je n'y ai jamais vu de journalistes,

sauf lors de la venue du Chef de cabinet.

Enfin, la dernière image vaut pour accentuation de la précédente. Ce gros plan de caméra surplombant de sa présence l'hémicycle n'est pas sans rappeler l'image illustrant la surveillance citoyenne. Il est clair que l'action entreprise est mise sous le signe de la transparence qui a partie liée avec la publicité des débats. Cette publicité est dirigée au plus grand nombre et trouve son médium dans les médias de masse que symbolise la télévision. Cette caméra est là pour rappeler ce lien entre travail des ONGs et médias.



DÉLIBÉRATION VS FIGURATION

Le chercheur aura donc usé ses fonds de pantalons sur les bancs de l'assemblée. Il aura perçu les efforts déployés pour créer les conditions de la délibération : la somme de règles accumulées dans la disposition des lieux comme dans le règlement qui place les représentant-e-s dans une position de discutant. Il aura compris que la tribune, point focal unique des discussions, en empêchant l'échange interindividuel vient avant tout stabiliser l'échange. La fiction de l'interlocuteur unique sert la construction de l'unicité de la Chambre, symbolisée par le drapeau national qui flotte au-dessus des débats. La représentation nationale, les député-e-s assemblé-e-s dans l'enceinte, l'attention portée sur un point fixe qui n'est autre qu'eux-mêmes rassemblés. Tel est l'ordre de l'assemblée, tel qu'il doit être, tel que tout et tous concourent à le construire.

Pourtant les ornements, la majesté des lieux, la froide rigueur des marbres n'auront pas masqué la fragilité des lieux. Pour que le drapeau soit hissé à son mât et que la représentation nationale prenne place, il faut plus qu'une habitude ou une routine. Si le rituel est indispensable, il n'est pas suffisant. La fragilité révèle les déterminants extérieurs qui prévalent à la tenue de l'Assemblée : le rapport avec l'exécutif, l'existence de majorité stable ou d'un accord suffisant entre les groupes parlementaires. La fabrique de la loi apparaît alors comme une filiale subordonnée à d'autres logiques, en premier lieu celle du pouvoir exécutif. Les parlementaires, exprimant leurs désillusions sur la finalité des débats en son sein, pouvaient clore définitivement la question du sens.

Restait alors une question en suspens ; pourquoi s'exprimer là ? Pourquoi des séances marathon où, si tous et toutes ne parlaient pas, un grand nombre le faisait avec un soin et un investissement important impliquant un effort collectif. L'activité dans cette enceinte est une pratique de la parole. C'est dans cette parole que le chercheur s'attardera à débusquer un sens dans une observation attentive aux mots et à l'ordre des mots, comme à la scène créée par eux. Cette parole parlementaire s'est révélée être une parole argumentée, centrée sur le présent et descriptive, attachée à dire la réalité du temps présent, à poser des descriptions précises et documentées pour fonder des « évidences ». La réalité est alors apparue comme l'enjeu des échanges. Faire voir une situation et défaire les imprécisions et/ou les mensonges. Cette bataille pour la définition de la réalité, pour dire *ce qu'il en est de ce qui est*, fera apparaître alors que le conflit ne peut se limiter seulement à l'enceinte parlementaire. C'est alors que commence à apparaître l'importance de publics, tout à la fois spectateurs,

destinataires et concurrents. Lorsque le but de la parole est, d'abord, de justifier un positionnement et de qualifier la réalité, la question de savoir à qui s'adresse la parole gagne en importance.

Le chercheur se prend alors à changer d'échelle, à élargir la focale, pour se concentrer sur les limites de l'espace parlementaire. Limites qu'il faut comprendre comme les lieux de l'échange avec un extérieur. Contre le travail de clôture de l'espace public parlementaire, ce fait jour un autre effort, qui s'attache cette fois-ci à ouvrir et rendre visible ce qui se déroule dans l'enceinte. Les murs de la maison, de marbre et de pierre, sont troués de lucarnes. Le bâtiment se fait de verre pour se rendre accessible. Ce faisant l'espace clos de l'enceinte prend une dimension publique. Ce rendu public de l'activité parlementaire est principalement le fait de l'administration du Congrès qui trouve un relais dans des Organisations Non gouvernementales qui alors apparaissent comme les personnes privées rassemblées usant de leur raison, d'une part, et d'autre part, comme des médiateurs entre le Parlement et un public plus vaste. Les ONG vont alors être à la fois relai du pouvoir législatif auprès des « *ciudadanos de a pie* » et « *représentantes de la société civile* » auprès du pouvoir législatif. En se constituant en public, les ONGs produisent une double ouverture de l'espace parlementaire, en amont et en aval de la discussion en séance plénière, elles se font alors le relais de l'activité parlementaire auprès de personnes supposées désintéressées ou en carence d'information et de formation pour intervenir. Une certaine logique, certains standards, de l'intervention et de la participation politique s'imposent, privilégiant les « *petits grands changements* » et les diagnostics fondés sur une rationalité d'inspiration scientifique qui ne sont pas sans évoquer le régime de l'évidence qui prévaut dans la parole parlementaire.

Ce qui se constitue alors est une scène du politique qui n'est pas seulement un lieu d'interaction entre différents acteurs, c'est aussi un régime de mise en forme des causes et des torts. L'ordre recherché de l'assemblée tend à se convertir en ordre souhaité de cette scène politique. Il s'agira donc de produire des montées en généralité permettant de dé-singulariser le point de vue. C'est une logique de la démonstration et du raisonnement qui implique une démodalisation du discours, un effacement du sujet de l'énonciation au profit des faits. Il s'agira par une série d'épreuves de réalité d'établir une vérité falsifiable. Bien évidemment c'est le modèle de la discussion scientifique qui est à l'œuvre. Celui que l'on a observé porté par les ONGs. Il s'agira d'établir des jugements qui sont vrais ou faux, valides ou non valides, non à partir d'un positionnement du locuteur, mais par la seule objectivité de l'association des faits évoqués dans le discours. Ces faits affirmés en « *vérité* » s'imposent d'eux-mêmes au-delà de

l'accord, de la discussion, de l'opinion ou du consentement, « la vérité porte en elle-même un élément de coercition » disait Arendt¹⁰². C'est une expression de la volonté de faire du gouvernement représentatif un espace pacifié qui corresponde avec l'idéal démocratique conçue comme la mise à distance de la violence et de la confrontation. Mais cet idéal de la discussion parlementaire est en conflit avec la question de la souveraineté du peuple, puisque le souverain est alors confiné à l'extérieur de l'assemblée en tant que pur spectateur. L'espace clos de l'assemblée doit ménager une place pour « le peuple ». L'idéal de la discussion est travaillé par « l'exigence démocratique » qui implique de faire figurer le peuple à l'intérieur de l'Assemblée. En se posant comme en représentation de la société civile, les ONGs redoublent la représentation qui laisse en tiers exclu le « ciudadano de a pie ».

Comment apparait ce tiers exclu à l'intérieur de l'espace public parlementaire ? De quelle façon tente t'il de « forcer les portes du Parlement », figurer dans l'espace public parlementaire ? Est-ce que l'espace public parlementaire est le seul lieu prétendant à dire *ce qu'il en est de ce qui est* ? Quittons le corps des représentant-e-s et intéressons nous maintenant directement de la question de la représentation politique comme pratique.

102 Hannah ARENDT, *La crise de la culture : huit exercices de pensée politique*, traduit par Patrick LÉVY, Paris, Gallimard, 1989, p. 306.

T R O I S I È M E

P A R T I E

REPRÉSENTATION(S)

De la « crise de la représentation » comme point d'entrée pour la compréhension de la représentation politique. Où l'on constate que les références aux représenté-e-s augmentent sensiblement dans l'espace parlementaire suite *au 2001*. Où il sera question d'autoreprésentation, de la place publique médiatique et de la pratique représentative des représentant-e-s.

« C'est une aberration [...] de faire de la démocratie une création de la bourgeoisie. Ses représentants les plus actifs, en France, ont tenté de mille manières d'enrayer la dynamique au cours du XIX^e siècle [...] La démocratie que nous connaissons s'est instituée par des voies sauvages sous l'effet de revendications qui se sont avérées immaîtrisables. »¹

DE LA REPRÉSENTATION COMME PRATIQUE

Faire figurer le monde à l'intérieur de l'Assemblée c'est la tâche dévolue aux représentant-e-s. L'élection doit pourvoir à cet effet, en attribuant l'autorisation de la représentation. « Le peuple ni légifère ni ne gouverne si ce n'est par l'intermédiaire de ses représentants »². La représentation comme délégation est sans cesse mise en cause, les représenté-e-s n'attendent plus l'élection pour s'exprimer contre leurs mandataires. De façon « sauvage », comme le dit Claude Lefort, au nom de l'impératif démocratique, qui suppose une pleine participation du *peuple*, le gouvernement représentatif est remis en question. Comment pratique-t-on cette activité floue et mal définie qu'est la représentation ? Concept central des régimes politiques modernes, sa pratique reste une boîte noire. Comprendre celle-ci comme une pratique par un détour par les représentant-e-s tel est l'objet de cette partie.

Délégation

Dans un premier temps il importe de caractériser la représentation comme une séparation entre, d'une part les représentant-e-s, et d'autre part les représenté-e-s. La représentation est différence, le signe n'est pas la chose, le mot chien ne mord pas. Différence qui implique à la fois séparation et lien.

1 Claude LEFORT, *L'invention démocratique : les limites de la domination totalitaire*, Paris, Fayard, 1994, p. 28.

2 Article 22 de la constitution argentine.

Qu'est-ce qui sépare et qu'est-ce qui relie ? La mise en place de la séparation a partie liée avec la mise en place d'une sphère d'exercice du pouvoir. La représentation est délégation. Dans le cas, hypothétique, d'une absence de coupure entre le pouvoir et *la société* il n'y pas de représentation politique telle qu'on l'entend généralement. Pour autant la société n'est pas un ensemble donné qui existe en dehors d'une mise en forme symbolique et juridique. Il y a une société nationale en tant qu'il y a une nation et un système de qualification qui permet de distinguer qui fait, ou ne fait pas, partie de la communauté nationale. Pourtant il est possible de signaler une séparation entre l'État et un ensemble de groupes et de personnes qui sont sous sa juridiction, protection et surveillance. Il ne m'appartient pas ici de dissenter sur la nature de l'État, mais de replacer la question de la représentation dans cette coupure inhérente à la mise en place des gouvernements représentatifs. La représentation est le dispositif qui donne autorisation à une minorité de décider pour la majorité et au nom de la majorité. La question du bien public, de l'intérêt général est seconde par rapport à cette séparation et n'a de sens que dans celle-ci.

Il y a alors une classe d'hommes et de femmes qui, autorisé-e-s par leurs contemporains, accomplissent le travail de représentation, et une autre classe d'hommes et de femmes qui sont alors représenté-e-s. Les deux sont séparés et doivent rester unis. Pierre Bourdieu dans son article sur la représentation politique souligne cette coupure entre citoyens passifs et citoyens actifs qu'il va rapporter aux conditions de production du champ politique. « L'inégale distribution des instruments de production d'une représentation du monde social explicitement formulée est ce qui fait que la vie politique peut être décrite dans la logique de l'offre et de la demande : le champ politique est le lieu où s'engendrent, dans la concurrence entre les agents qui s'y trouvent engagés, des produits politiques, problèmes, programmes, analyses, commentaires, concepts, événements, entre lesquels les citoyens ordinaires, réduits au statut de « consommateurs », doivent choisir, avec des chances de malentendus d'autant plus grandes qu'ils sont plus éloignés du lieu de production »³. Plusieurs choses ici peuvent nous orienter sur les pratiques des représentant-e-s chargé-e-s d'élaborer des « représentations du monde social ». Pour autant, P. Bourdieu, ne pense la représentation que comme l'action de professionnels en concurrence « pour le pouvoir par l'intermédiaire d'une concurrence pour les profanes. » Le but est de parler et d'agir légitimement au nom des profanes. Max Weber définit la représentation comme une « situation qui veut que l'action de certains

3 Pierre Bourdieu, « La représentation politique », *Actes de la recherche en sciences sociales* 36, no 1 (1981): 3-24.

membres du groupement (représentants) soit imputée aux autres ou bien qu'elle doive être considérée par ces derniers comme « légitime » et que, les liant, elle le devienne en fait »⁴.

Des citoyens politiquement actifs présentent des candidats et des programmes aux citoyens politiquement passifs. Si la délégation est à la base du fonctionnement du gouvernement représentatif il n'en demeure pas moins que la délégation ne se justifie pas par elle-même, elle doit être légitimement afférée à la question du lien, entre représenté-e-s et représentant-e-s.

Le lien en pratique

Le lien entre représentant-e-s et représenté-e-s est alors au cœur de la situation de représentation, lien qui est intrinsèquement une légitimation. Pour être représentation politique, elle doit être légitimée, c'est le rôle de l'élection. L'élection doit être réitérée et il doit exister des mécanismes de contrôles institutionnels et de sanctions (non renouvellement du mandat, jugement politique). Même si pour Weber, dans le cadre de la représentation libre (celle des gouvernements représentatifs) ; « le représentant n'est lié par aucune instruction et il demeure le propre maître de sa conduite [...] il est alors le maître choisi par les électeurs et non leur "serviteur". »⁵ Il faut répéter avec Norbert Elias lorsqu'il présentait des modèles simples d'interrelation à travers des jeux à deux niveaux, que « les fonctions qu'assument les hommes du deuxième étage n'existent que par référence à celles du premier étage »⁶, il est possible de penser les représentants comme ces joueurs du niveau supérieur (il s'agit là d'une extrême simplification, mais qui n'en est pas moins éclairante pour la question qui m'occupe). Pour être citoyen actif, il faut constamment maintenir une relation avec les citoyens passifs.

Si l'élection n'est que l'épreuve qui permet de choisir et de donner autorisation, la question demeure sur ce qui a lieu entre les élections. D'une part la représentation ne peut être que pur symbole comme le drapeau représente la nation, d'autre part l'activité représentative ne peut pas être réduite à la compétition à l'intérieur du champ politique comme l'écrit Pierre Bourdieu. Considérer la représentation uniquement sous cette approche nous empêche de considérer l'activité représentative, comme pratique. Si la question de la

4 Max WEBER, *Economie et société. 1, Les catégories de la sociologie*, traduit par Julien FREUND, Pierre KAMNITZER et Pierre BERTRAND, Paris, Plon, coll. « Agora », n° 171, 1995.

5 *Ibid.*, p. 382.

6 Norbert ELIAS, *Qu'est-ce que la sociologie ?*, traduit par Yasmin HOFFMANN, La Tour-d'Aigues, Éd. de l'Aube, coll. « Monde en cours », 1991, 222 p.

compétition est une donnée capitale dans la compréhension du phénomène représentatif, elle est insuffisante pour appréhender la pratique elle-même qui est à la fois participation au pouvoir politique et construction de légitimité.

Pour cela il me semble plus intéressant de tenter d'observer la représentation en tant qu'elle se déploie dans une relation pour saisir, non pas la pratique auto-référencée du personnel politique, mais bien l'institution représentative. Plus exactement un des espaces où se concrétise la représentation politique, le Parlement entendu comme espace public parlementaire. Il faut revenir à la philosophie politique et aux travaux d'H. Pitkin⁷ pour trouver une mise en forme féconde du concept de représentation, jouant sur la pluralité de sens du mot elle distingue trois dimensions à la représentation politique :

- celle de perception, « vision du monde », les représentations.
- le spectacle, la représentation politique comme mise en scène, non pas qu'il s'agirait d'illusions, mais comme une nécessité de donner à voir à un public.
- la délégation, deux modalités de cette dernière dimension celle « d'act for » (agir pour, agir à la place de) et « stand for » (ce sont les caractéristiques personnelles du représentant qui font la représentation : représentation miroir).

La première dimension invite à une réflexion sur la manière dont les représentants se représentent le peuple, la nation, les électeurs, et se perçoivent en tant que membres de la « représentation nationale ». S'il s'agit pour eux d'élaborer des « représentations du monde social » pour reprendre Bourdieu, ce travail est essentiel. Pas seulement en terme de production d'une offre, mais aussi comme ressource et cadre à l'action. La seconde dimension permet de considérer la dimension publicitaire, qui renvoie d'une part à la question de l'espace public et d'autre part à la formation du public et permet de saisir la dimension relationnelle de la représentation. Enfin la troisième dimension, permet de penser la représentation mise en tension entre délégation totale et action à distance des représenté-e-s.

La « crise de la représentation »

Qu'est-ce qui est alors en « crise »? La délégation du pouvoir ? Si le slogan « que se vayan todos » a été accompagné d'organisations d'assemblées, de réseaux de troc, de récupérations d'usines et autres exercices d'auto-organisations, pour autant l'organisation politique comme séparation entre

⁷ Hanna Fenichel PITKIN, *The concept of representation*, Berkeley, University of California press, 1972.

professionnel et profane n'a pas été sérieusement remise en question sous la forme d'une tentative d'une prise de pouvoir. Plus encore, les aspirations portées n'ont pas connu de traduction explicite dans la sphère politique comme tentative de s'inscrire dans le jeu de la compétition pour le pouvoir. Ni sous la forme révolutionnaire, ni sous la forme réformiste, l'interruption du 2001 n'a ouvert qu'à une contestation en acte de la délégation.

Les termes de « crise de la représentation » semblent désigner un écart entre représentants et représentés, dont on ne sait pas exactement ce qu'il est, ni à quoi il tient. Ils indiquent que les représentants ne représentent pas, ou représentent mal, leurs commettants, sans pourtant qu'il y ait une mesure objective de la bonne représentation ; elle est bonne, ou mauvaise, dès lors qu'elle est jugée telle.⁸

La crise relève de l'étiquetage, pas de l'analyse, bien au contraire l'examen des faits nous amènerait plutôt à nous débarrasser de cette idée. Pourtant c'est à travers ce prisme que l'époque se représente à elle-même. La pratique politique représentative serait en crise. Alors il peut être intéressant de se placer là et d'observer quels sont les termes de cet « écart » entre représentant-e-s et représenté-e-s du point de vue des représentant-e-s. Non pas pour faire mienne les catégories indigènes et ainsi valider par l'expérience ce qui avait été disqualifié par l'analyse. Mais pour tenter de comprendre, en deçà du discours, ce que le dysfonctionnement nous indique du fonctionnement.

Dans un premier temps je partirai de l'espace parlementaire pour y suivre la manière dont le représenté est parlé dans la parole parlementaire. Quelle place leur est assignée dans l'espace public parlementaire. De là je ferai, comme précédemment le chemin qui me mène de l'intérieur à l'extérieur de l'espace parlementaire pour saisir les divers modes d'autoreprésentations des représenté-e-s, et notamment la place particulière que prend la figure de la victime. Il sera alors indispensable de faire lumière sur les dispositifs médiatiques centraux dans ce processus. Je pourrai alors dans un second chapitre aborder plus directement la pratique représentative, ce seront les député-e-s qui me serviront de fil rouge dans cette exploration qui me mènera de l'encadrement réglementaire de la représentation aux représentations des représentant-e-s.

⁸ Didier MINEUR, *Archéologie de la représentation politique : structure et fondement d'une crise*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Collection académique », 2010, p. 17.

I. L'IRRUPTION DU REPRÉSENTÉ

« La conscience du pauvre est claire ; pourtant, il a honte... Il se sent hors de vue d'autrui, cherchant à tâtons dans le noir... L'humanité ne lui prête nulle attention. Il avance et rôde dans qu'on le voie. Au milieu de la foule, au marché..., il est dans la nuit comme il le serait dans un grenier ou dans une cave. On ne le désapprouve pas, on ne lui reproche rien ; simplement on ne le voit pas... Passer entièrement inaperçu et le savoir est intolérable. »⁹

La représentation politique, parce qu'elle est coupure et symbole, porte en elle le risque d'occulter, cacher, laisser dans l'ombre. L'enjeu de se faire voir d'être présent, de faire émerger un « problème public » est un enjeu essentiel. De ce qui peut être parlé, de ce qui peut être vu, dans l'espace public, dépend souvent la « qualité démocratique » d'un régime. Il y a pourtant un rapport ambigu à cette « visibilité » qui peut selon les moments faire naître les éloges des commentateurs, comme expression d'une « vitalité démocratique » ou au contraire évoquer les risques du « gros animal » populaire. Du peuple assemblé à la foule menaçante, il n'y a parfois qu'une question de point de vue.

Comment les représentant-e-s se représentent le représenté ? Quelle position de sujet occupe le mandant dans la parole parlementaire ? Comment font-ils, comment font-elles pour figurer les absent-e-s ? A contrario, que font-ils que font - elles, du surplus de présence ? Quand le représenté s'auto-représentent sans médiation ?

⁹ Hanna Arendt citant John Adams Hannah ARENDT, *Essai sur la Révolution*, traduit par Michel CHRESTIEN, Paris, Gallimard, coll. « Les Essais », 1967, p. 97.

A. LES REPRÉSENTÉ-E-S DANS L'ESPACE PUBLIC PARLEMENTAIRE

Suivre le mandant dans le discours des parlementaires pour dessiner la place que lui assigne le discours, la fréquence d'apparition et surtout ce que représente les mandants pour les représentant-e-s. Je ferai tout d'abord un comptage sur l'ensemble de la période observé pour distinguer des dénominations différentes et la fréquence de leurs usages. Ensuite, je m'intéresserai à la figure dessinée dans le discours en distinguant d'une part le représenté toujours malheureux et le représenté comme puissance.

Les références aux représenté-e-s après 2001

Observer la parole parlementaire¹⁰ sur la période 1998-2009 en portant une attention particulière aux différentes dénominations par lesquelles les mandants sont convoqués dans le discours, permet de saisir la place du représenté dans la parole parlementaire. Je me suis intéressé aux différentes dénominations à leurs fréquences d'apparitions et à leurs places dans le discours des parlementaires.

Les dénominations du représenté

Parler des représenté-e-s dans la parole parlementaire, c'est faire référence à des dénominations désignant des personnes ou des entités extérieures au groupe des parlementaires et pouvant être rapportées au corps électoral. Les parlementaires sont élu-e-s dans un cadre strict, ils et elles représentent une fraction déterminée de la population fixée, par la législation électorale, dans une proportion des suffrages obtenus lors de leurs élections. Ainsi les parlementaires représentent un nombre de personnes précises que l'on peut rapporter à leurs situations géographiques et/ou sociales. On dira alors que tel ou telle député-e « représente » les ruraux, ou les « classes moyennes urbaines ». Dans cette approche il sera possible de s'intéresser aux prises de position sur tel ou tel dossier pour tenter de mettre en lumière en quoi, et comment, le ou la parlementaire « représente » ses électeurs et électrices. C'est une optique complètement différente qui préside ici puisqu'il s'agit moins de s'intéresser à des prises de position singulières qu'à la façon dont apparaissent

10 Sur la méthode voir annexes p.357.

les représenté-e-s dans le discours des représentant-e-s, tant en terme quantitatif que qualitatif.

La première étape de ce travail a consisté à chercher les différentes dénominations par lesquelles étaient nommés et convoqués dans le discours parlementaire les « représenté-e-s », les résultats sont consignés dans le tableau ci-dessous.

Période 1 (1998-2000)	N	Période 2 (2000-2002)	N	Période 3 (2002-2004)	N	Période 4 (2004-2006)	N	Période 5 (2006-2008)	N	Période 6 (2008-2010)	N
empresas	293	gente	428	pueblo	425	pueblo	693	sociedad	629	argentinos	832
sociedad	266	empresas	416	argentinos	391	trabajadores	626	pueblo	501	sociedad	688
argentinos	244	argentinos	404	sociedad	376	sociedad	470	argentinos	489	trabajadores	608
trabajadores	233	pueblo	354	empresas	368	empresas	426	empresas	419	pueblo	575
gente	195	sociedad	339	gente	294	argentinos	392	trabajadores	409	productores	515
pueblo	151	trabajadores	194	partidos	264	pobres	262	gente	373	gente	483
trabajador	112	pobres	170	pobres	262	gente	250	pobres	256	empresas	372
partidos	95	ciudadanos	135	deudores	260	trabajador	164	ciudadanos	169	jubilados	323
pobres	88	jubilados	106	trabajadores	218	cooperativas	133	trabajador	127	manifestaciones	292
cooperativas	75	partidos	102	acreedores	165	ciudadanos	129	ciudadano	125	pobres	284
jubilados	71	deudores	92	ciudadanos	105	docentes	126	deudores	104	ciudadanos	176
docentes	57	ciudadanía	40	ahorristas	73	organizaciones	116	organizaciones	100	organizaciones	166
organizaciones	26	organizaciones	18	organizaciones	59	partidos	96	partidos	93	partidos	133
ciudadanía	13			cooperativas	58	empleados	96	jubilados	82	ciudadanía	119
				ciudadanía	54	empresarios	96	ciudadanía	61	ciudadano	119

Tableau 1: Occurrences de dénomination des représenté-e-s dans la parole parlementaire. Elaboration propre à partir de données collectées avec N-Vivo 8

Je me suis intéressé aux dénominations telles qu'elles apparaissent sans chercher, dans un premier temps, à les situer en m'intéressant aux différents qualificatifs qui permettraient de situer telle ou telle, « travailleurs de l'usine X » par exemple. L'important étant d'objectiver la présence de dénomination du représenté-e-s. La première chose est la relative rareté de l'apparition de dénomination relative aux représenté-e-s. Pour comparaison sur les mêmes périodes les occurrences de termes relatifs à l'État sont pour le moins trois fois plus nombreuses sur l'ensemble des périodes. Par exemple les occurrences de « presupuesto » sont sur chaque période pour le moins trois fois plus nombreuses que la première occurrence de dénomination du représenté. Il faut, bien sûr, relativiser cette rareté du fait de la non prise en compte de termes tels que « nation », « argentine » et « province » qui m'ont semblé peu pertinent pour étudier le rapport entre les représentant-e-s et leurs mandant-e-s. Nous avons pu voir, plus avant, que la parole parlementaire est majoritairement centrée sur l'État et sur le champ économique, ce qui transparait à nouveau ici.

À partir de ce recensement il est possible de distinguer trois ensembles :

- « empresas » entreprises, « trabajadores » travailleurs, « jubilados » retraités, « deudores » endettés, « acreedores » créanciers, « ahorristas »

épargnants, « *empleados* » employés, « *cooperativas* » coopératives, « *productores* » producteurs (dans la très grande majorité des cas cela désigne le secteur agricole), « *pobres* » pauvres. Désignations relatives au champ de l'économie et désignant des personnes physiques ou morales relativement définies.

- « *partidos* » partis, « *organizaciones* » organisations, désignation relative à des acteurs du champ politique et désignant là aussi des personnes physiques ou morales relativement définies.
- « *pueblo* » peuple, « *ciudadanos* » citoyens, « *ciudadanía* » citoyenneté, « *gente* » gens, « *sociedad* » société, il s'agit là de signifiants flottants dont le signifié varie fortement selon le contexte d'énonciation.

Il est important de signaler que l'ensemble des dénominations peut à la fois désigner des personnes très précisément, que l'on peut rapporter à une réalité sociologique objectivable, et des collectifs indéterminés renvoyant à une mise en forme du réel. Il est évident que dans la parole parlementaire qui s'attache à *décrire une réalité* comme je l'ai dit plus haut¹¹ cette labilité des dénominations est structurelle. Par contre là où les dénominations des première et deuxième catégories vont être plus proches d'une réalité puisque souvent attachées à une catégorie de personnes précises, la troisième ouvre sur des mises en forme symboliques plus importantes. C'est cette mise en forme symbolique des représenté-e-s qui va servir de point d'entrée dans la relation de représentation que je cherche ici à comprendre.

La place du représenté

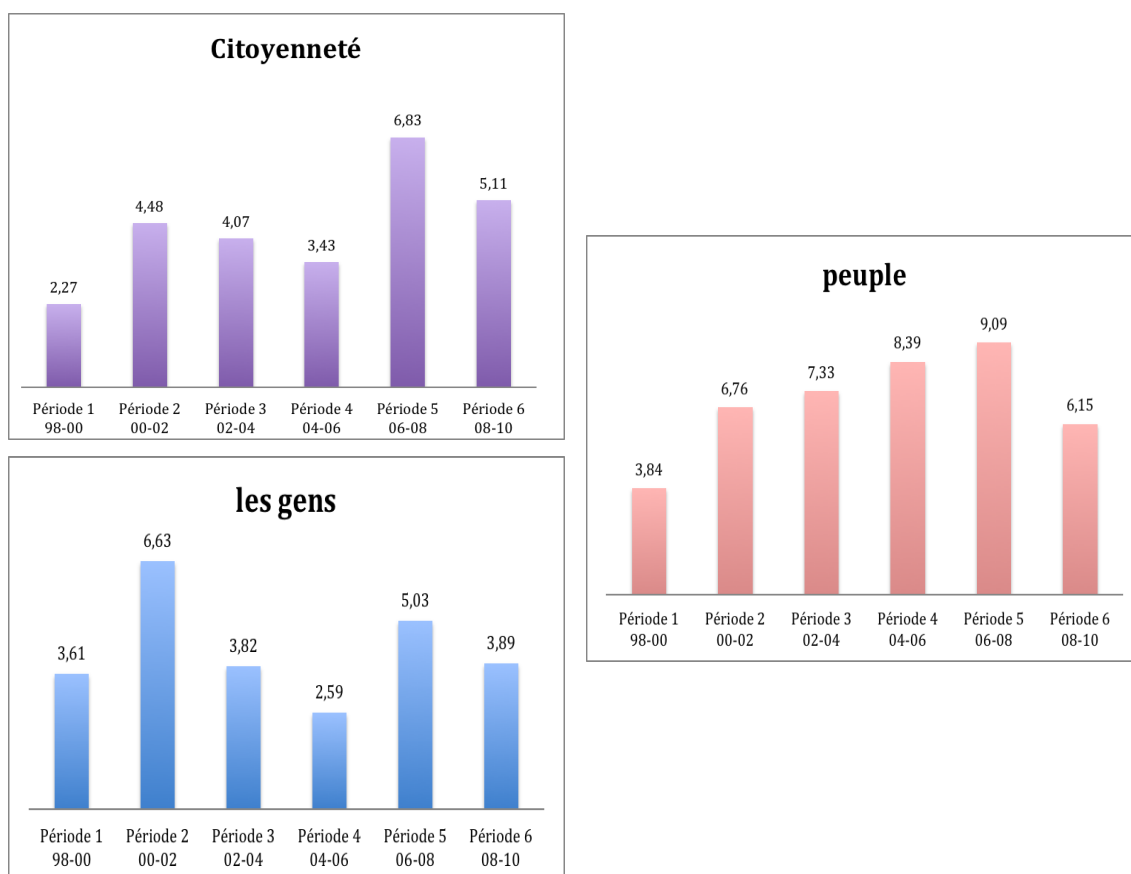
En s'intéressant cette fois-ci non pas simplement aux occurrences des termes, mais à la surface du texte relative à leurs emplois. C'est-à-dire le rapport entre segments de texte où l'on retrouve une ou plusieurs occurrences d'un terme et l'ensemble du texte¹². Il est dès lors possible de comparer les périodes entre elles et de voir comment la parole parlementaire se modifie.

Sur les trois graphiques suivants se dessine nettement sur la période deux correspondant aux années 2000-2002 une augmentation des occurrences aux représentés, notamment très nette en terme de « citoyenneté ». Sont réunis ici tous les termes correspondant à la recherche lexicale « *ciudada** » incluant l'ensemble des termes du champ sémantique de la citoyenneté. Sur la même période, l'utilisation de « peuple » est multipliée par deux voire par trois. La dénomination « *gente* » qui connaît un pic d'utilisation sur la période 2000-

11 Voir supra page 163.

12 Voir annexes page 357.

2002 est particulièrement intéressante. Le terme désigne un groupe mal défini qui n'est ni le « peuple », ni les « citoyens », mais relève à la fois de la catégorie totalisante du premier et de l'individuation du second. Terme générique dont la montée en puissance de l'utilisation accompagne celle de l'opinion publique dans le champ politique¹³. De manière significative apparaissent les associations ; « gente + común » et « gente + calle ». Au moment où l'incertitude prime, il n'est pas anodin que ce soit cette désignation qui soit le plus utilisée. Elle apparaît dans le corpus comme désignation de tous ceux et toutes celles qui ne sont pas « embrigadé-e-s » et renvoie à une sorte d'authenticité que les parlementaires se doivent d'écouter et de qui ils et elles doivent apprendre. Ce sens qui prédomine et l'utilisation très nettement centrée sur la période du 2000-2002, indiquent ce que cette dénomination indéfinie du représenté a de proximité avec les événements du 2001.



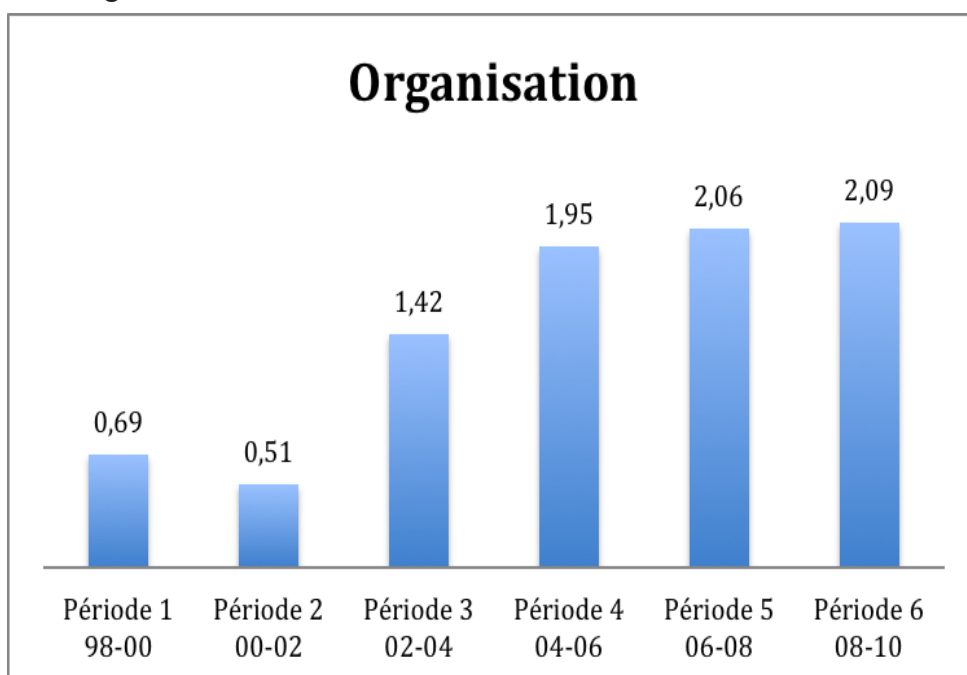
Graphique1 : Données compilées à partir de recherches lexicales N-vivo, élaboration propre.

13 Sur la question voir notamment Isidoro CHERESKY, Inés POUSADELA et Gerardo ABOY CARLÉS (éds.), *Política e instituciones en las nuevas democracias latinoamericanas*, Buenos Aires, Paidós, coll. « Latinoamericana », 2001, 451 p.

La présence des «organisations»

L'observation révèle aussi la montée significative d'une dénomination particulière, celle d'« organisation » qui correspond à la montée en puissance en Argentine de regroupements qui ont en commun de n'appartenir ni au champ syndical, ni au champ politique, mais de prétendre à une intervention dans le champ politique. Ainsi si dans les périodes un et deux, un quart des occurrences renvoie à des organisations syndicales celles-ci ne représentent par plus d'1/10 sur les périodes suivantes. L'accroissement des occurrences est dû à l'utilisation dans la parole parlementaire de référence aux :

- Organisation de droits humains;
- Organisation de la société civile;
- Organisation non gouvernementale;
- Organisation populaire;
- Organisation sociale.



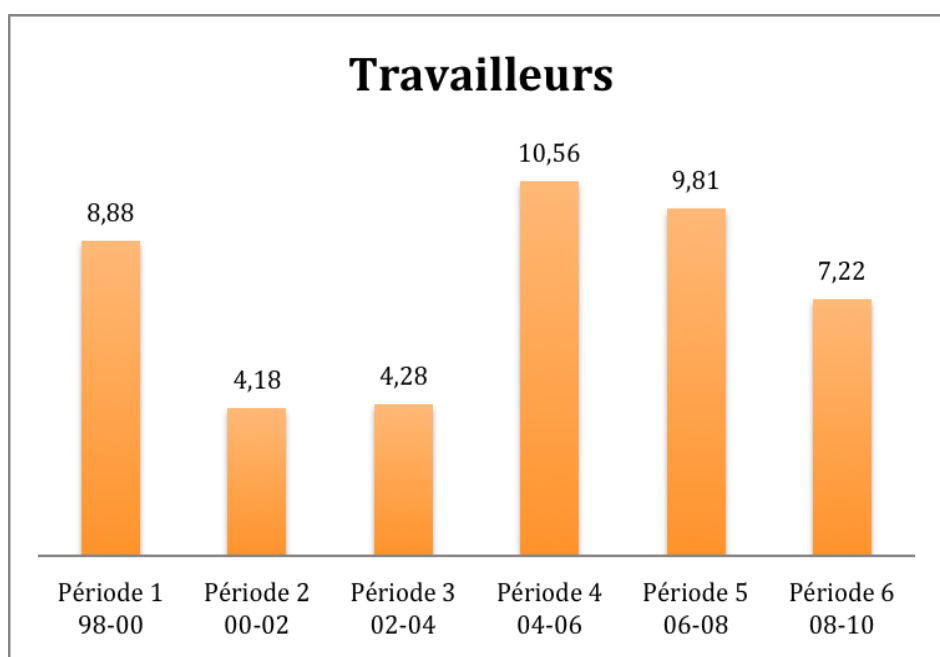
Graphique 2 : idem que le graphique1

Si dans la première et la seconde période les « organisations » sont le plus souvent des objets du discours, leurs statuts changent pour devenir des co-auteurs de la parole parlementaire, dès la seconde période et de manière plus marquée dans les périodes suivantes. Ainsi l'accroissement quantitatif s'accompagne d'un changement qualitatif qui traduit une relation différente entre l'espace public parlementaire et ces « organisations ». Les verbes les plus souvent associés dès la période deux sont : « plantear » proposer une solution ou exposer un problème, « denunciar » dénoncer, « lograr » arriver à, « discutir »

examiner une question, « solicitar » solliciter, « publicar » publier, « dialogar » dialoguer, « escuchar » écouter. Cette liste de verbes à elle seule illustre la place particulière que ces organisations acquièrent tout au long de la période. Cette référence à des personnes organisées en tant qu'intervenants dans l'espace public parlementaire est un indice important d'un changement en profondeur. Si j'ai déjà évoqué l'importance dans l'espace public parlementaire des OSC, et en particulier des ONGs, ce que nous voyons là va au-delà. Il faut prendre la mesure ici de la diversité des organisations invoquées dans la parole parlementaire.

Des marques de la « normalisation » du conflit social

La re-syndicalisation du conflit social analysée par M. Svampa¹⁴ est parfaitement lisible à travers une augmentation de l'utilisation du terme de « travailleurs » dans la parole parlementaire. Après un passage à vide où l'utilisation du terme travailleur est divisée par deux, et qui correspond à la période la plus dure de la crise économique de 2000 à 2004, celle-ci remonte et se stabilise à un niveau relativement élevé. De cette manière, il reste démontré que l'utilisation des différentes désignations du représenté s'accorde à une réalité sociale et n'est pas un choix anodin de la part des parlementaires.



Graphique 3 : idem que les graphiques 1 et 2.

¹⁴ Voir de Maristella Svampa, « Argentina: una cartografía de las resistencias (2003-2008) », *Observatorio Social de América latina*, n° 9:24 (octobre 2008): 17-49 et, « Les frontières du gouvernement Kirchner entre aspiration au renouveau et consolidation de l'ancien », *Tiers Monde* 189, n° 1 (2007): 113-134.

L'irruption du représenté

La parole parlementaire indique une attention accrue aux représenté-e-s après les événements du 2001.

Lo novedoso del 2001 es que aparece, el pueblo argentino, o la sociedad argentina poniendo algunos limites en el marco de una crisis.

[La nouveauté du 2001 c'est qu'apparaît, le peuple argentin, ou la société argentine mettant quelques limites dans le cadre d'une crise.]
(C. L. député depuis 2005)

Porque a mi me parece que la democracia empieza a construirse con el 2001. [...] El 2001 lo que hace es desnudar el país, poner lo nos adelante y increparnos y decir ahora que van hacer con migo. [...] Ante del 2001 las palabras ciudadanía, democracia no aparecía en el discurso político y a partir del 2001 se empieza a hablar de democracia y de ciudadanía. Estoy casi segura que alcanzaría de ir y de ver el discurso. Se empiezan a legitimar a las OSC.

[Parce qu'il me semble que la démocratie commence à se construire avec le 2001. [...] Ce que fait le 2001, c'est mettre à nu le pays, nous le mettre en face, nous interpellier et dire maintenant qu'est-ce que vous allez faire avec moi. [...] Avant le 2001 les mots « citoyenneté, démocratie » n'apparaissaient pas dans le discours politique et à partir de 2001 on commence à parler de démocratie et de citoyenneté. J'en suis quasi certaine qu'il suffirait d'aller voir le discours. On commence à légitimer les OSC.] (N. M. députée depuis 2005)

Oui cette dernière députée avait raison il fallait aller voir le discours pour se rendre compte de l'augmentation sensible des références à la citoyenneté, mais au-delà des mandants dans le discours des parlementaires. Ce n'est pas la seule personne qui m'a évoqué le 2001 comme une rupture importante et comme un nouveau départ pour la démocratie en Argentine. Cet événement marque une nouvelle présence, et va modifier le régime de visibilité du représenté dans l'enceinte du Parlement.

L'apparition du peuple, de la société ou du pays évoque un surgissement sur une scène d'un personnage que l'on attendait plus puisqu'il était sensément déjà présent. C'est l'élection qui fait le lien représentatif et « le peuple ni légifère ni gouverne si ce n'est pas l'intermédiaire de ses représentants » stipule la constitution. Cette désignation comme surgissement rappelle aussi les allusions faites par le chef de cabinet de ministre dans son intervention

au Sénat déjà évoqué plus avant¹⁵ « En plus des contrôles formels établis par la Constitution, il y a les contrôles sociaux, qui sont énormes et puissants. » Énorme et puissant... Est-ce qu'il faut voir là ce peuple « puissance de la terre » évoqué par Saint-Just et dont Hanna Arendt dresse un portrait menaçant¹⁶ ? Est-ce que les parlementaires se convertissent en tribuns à partir du 2001 faisant raisonner le fracas de la rue dans l'enceinte ?

Yo cada vez que hago discurso acá dentro pongo siempre el fantasma del 2001

[Moi, chaque fois que je fais un discours ici dedans (pour l'Assemblée) je mets toujours le fantôme du 2001] (N. M. députée depuis 2005)

Alors puissance tutélaire des nécessités, spectre décharné, citoyen-ne avisé-e ? Quelle(s) figure(s) s'impose(nt) dans le discours parlementaire.

Entre dénuement et puissance

Si l'on revient à l'ensemble des dénominations des représenté-e-s décrites plus haut une absence fait sens. Il n'est pas de référence attachée à nommer les « riches », « possédants », « puissants » bien sûr il existe des références, mais absolument pas significatives d'une utilisation collective, mais marques d'une utilisation marginale. L'absence indique peut-être une préoccupation particulière pour ce qui « pose problème » ou « a des problèmes », difficile de se prononcer sur ce qui n'est pas dit. Il m'a semblé plus intéressant de m'arrêter sur les notions les plus transversales au corpus. Une distinction très nette s'impose entre utilisation passive et active des dénominations. Non pas qu'il y aurait un lexique qui désignerait des figures passives et un autre pour des figures actives, mais plutôt des positions différentes assumées dans le discours par les mêmes dénominations. Prenons ici l'exemple des termes associés à l'idée de citoyenneté.

Le graphique représentant l'évolution de la fréquence d'usage des termes relevant du champ sémantique de la citoyenneté (graphique 1 p.231) montre une nette progression de cet usage dans la parole parlementaire. Je l'ai déjà dit il faut inclure cette progression dans une référence plus fréquente, après le 2001 aux représentés. Le champ sémantique de la citoyenneté prend une importance particulière dans une réflexion sur la représentation, la thématique de la citoyenneté implique une vision des droits individuels et une adhésion à

15 Voir page 129.

16 Hannah ARENDT, *Essai sur la Révolution*, op. cit., p. 82 et suivante.

l'organisation républicaine. Ce n'est pas un mot d'usage traditionnel dans le discours politique argentin. Ainsi V. Harmony dans son analyse des discours présidentiels des présidents R. Alfonsín et C. Menem ne relève pas d'usage significatif de cette dimension¹⁷. Les notions totalisantes, peuple, Argentins, nation, sont préférées aux termes liés à la notion de citoyenneté. I. Cheresky lie le développement de la question de la citoyenneté d'une part à l'hégémonie du référentiel démocratique pour penser et agir en politique, qui implique une appréhension de l'individu sujet de droit plus que des regroupements totalisants et d'autre part à la perte de pertinence des identifications à ces mêmes regroupements totalisants¹⁸.

Le citoyen toujours malheureux

L'utilisation du substantif pluriel est de loin la plus importante de la classe, vient ensuite l'utilisation au masculin singulier. Il est frappant de constater que si « le citoyen » ou « les citoyens » sont évoqués comme porteur de droit, c'est d'abord pour souligner, surtout dans l'utilisation au singulier, le déficit de réalisation de ces droits et non pas un individu ou groupe d'individus agissant. Dans de multiples situations, il s'agit d'évoquer des carences ; en terme de santé, d'éducation, de protection face aux vols et agressions ou d'une manière générale de faire référence à des injustices. Il est question de faire valoir ses droits et surtout de souligner que c'est du devoir de l'État, de la puissance publique, de pourvoir à sa protection. Ainsi c'est la carence de l'action publique qui est mise en accusation, la référence à la citoyenneté servant de point d'appui à la critique. Le ou les citoyens ne sont donc pas ces individus autonomes qui peuplent la littérature des sciences politiques, mais si la notion de citoyenneté est évoquée, c'est avant tout pour pointer un paradoxe entre un idéal et une réalité. Cette carence se retrouve dans des thèmes touchant à l'éducation, à l'information ou à l'accès aux biens de première nécessité. Le citoyen pauvre a une carence de citoyenneté. Les citoyens ont des droits et ceux-ci ne sont pas réalisés dans la pratique. Le et les citoyens sont soumis à des menaces ou en carence. Les menaces et les carences évoluant selon les discours.

Si le contenu sémantique des notions ne varie pas, les univers de sens dans lesquels elles sont employées tiennent directement aux thèmes débattus à

17 VICTOR HARMONY, *Représenter la nation : le discours présidentiel de la transition démocratique en Argentine (1983-1993)*, Montréal, Éd. Balzac, coll. « Collection L'Univers des discours », 2000, 242 p.

18 ISIDORO CHERESKY, *La política después de los partidos*, Buenos Aires, Prometeo Libros, coll. « Colección Democracia, partidos y elecciones. », 2006, 437 p. Notamment l'introduction « la ciudadanía en el centro de la escena » pp. 11-23

la Chambre. Il ne faut pas perdre de vue que la stabilité sémantique n'est pas due à une utilisation stéréotypée d'expressions, mais bien à une fixation de sens qui ne varie pas malgré les contextes d'emplois. Par exemple la période 1 est marquée par des thèmes économiques et le citoyen est souvent une référence au travailleur en difficulté. Il est fait appel à sa condition de citoyen pour en appeler à la protection de l'État. Dans la période 4 c'est au cours d'un débat sur la réforme du code pénal que la notion de citoyen est souvent utilisée. Là il s'agira encore d'en appeler au droit à la protection de l'État contre « l'insécurité ». Dans sa seconde acceptation, collective, c'est plus directement dans des interpellations faites aux députés appelants à tendre l'oreille, à être attentif ou pour appuyer une demande en la légitimant comme le prolongement d'une demande.

Enfin dans la dernière partie on voit se construire une réflexion sur la nécessaire construction de « la citoyenneté ». C'est dans le cours du débat sur une loi dite de démocratisation des médias que prend place cette discussion. Elle rejoint des préoccupations présentes, de manière plus éparse, sur l'ensemble de la période qui souligne la nécessité de réunir certaines conditions, fréquemment éducatives, mais aussi économiques et sociales, pour permettre aux citoyens de faire vivre pleinement leurs droits. Ce sont les médias qui doivent donner la possibilité d'être suffisamment informé pour que les citoyens ne soient pas :

Ignorantes, sin posibilidad de discernir, elegir o participar en las cuestiones colectivas son mutilados ciudadanos.

[Ignorants, sans possibilité de discerner, de choisir ou de participer aux questions collectives, ce sont des citoyens mutilés]¹⁹

Des citoyens mutilés, c'est ce qui semble affleurer en permanence dans la parole parlementaire. Leur voix semble leur manquer, leur capacité de s'exprimer, de nommer le juste et l'injuste, citoyens réduits à n'exprimer que des souffrances et des manques, des douleurs et des plaintes.

Yo viajo en el transporte publico, en subtes y taxis; hablo con la gente, con los deudores hipotecarios -a los que dejamos en el lona- y con tantos otros sectores del pueblo que fuimos dejando por allí. He visto lagrimas de frustración de muchos ciudadanos y ciudadanas y escuche gritos de furia de mucha gente.²⁰

[Moi je voyage dans les transports publics, dans les métros et les taxis ; je parle avec les gens, avec les personnes endettées (qui ont hypothéqué leur maison) — ceux que nous laissons au tapis — et avec tant d'autres secteurs du peuple que nous avons délaissé. J'ai vu

19 10^{ème} réunion - session ordinaire spéciale - Période 127.

20 28^{ème} réunion - 15 session ordinaire - Période 126.

des larmes de frustration de beaucoup de citoyens et de citoyennes et j'ai entendu des cris de rage de beaucoup de gens.]

Dans cette chaîne d'équivalence « les gens, les endettés, des secteurs du peuple délaissés, les citoyens » est perceptible cette position de passivité et de dénuement qui ne tient pas à une dénomination particulière.

Égalité et dénuement

L'utilisation du terme de citoyen dans des formules telles que : « comme député, mais surtout comme citoyen », « comme simple citoyen avant tout » éclaire à profit la question du dénuement du citoyen. Le locuteur ou la locutrice, qui utilise cette expression fait valoir que sa situation vaut celle de n'importe quel individu sur le territoire de la république. Non pas en tant que député-e-s qui est un statut particulier, mais comme citoyen. Paradoxalement des occurrences telles que « cualquier ciudadano » ou « el ciudadano común » (le citoyen quelconque, ou le citoyen commun) semblent introduire une hiérarchie entre les citoyens supposément égaux. Il existerait des citoyens en carence qui ne peuvent vivre pleinement leur citoyenneté. Il ne s'agit pas simplement des personnes en situation de pauvreté. Bien sûr très souvent cette équivalence est faite et il n'est pas possible d'ignorer toute une partie du discours qui vise à souligner que même pauvre le citoyen a des droits et de pointer les obstacles matériels à la réalisation de ceux-ci. Par exemple on retrouve la même préoccupation que l'on a pu lire précédemment dans le travail de mise à disposition d'information.

Une dernière utilisation peut illustrer de manière intéressante ce paradoxe du citoyen, qui tout en évoquant un sujet de droit évoque un être démuné qui doit être protégé. L'utilisation systématique de la dénomination de citoyen lors du débat visant à juger de la validité du mandat du député élu pour la province de Buenos Aires Alberdo Luis Patti en octobre 2005. Soupçonné d'être parti prenant de l'appareil répressif lors de la dictature de 1976 à 1983 alors qu'il était commissaire de police, cet homme politique qui avait déjà une longue trajectoire d'élus en démocratie se voit contester son entrée à la Chambre des députés. De manière systématique il sera nommé par les député-e-s « el ciudadano Patti ». Il est ainsi déchu de son statut d'élus, et convoqué comme simple justiciable. Ce « simple » justiciable qui vient s'opposer au député révèle en creux une hiérarchie. Hiérarchie non pas tant entre les personnes, mais vis-à-vis de l'institution Parlement qui le juge. Dans un même mouvement le citoyen est individualisé et comme tel ramené au rang de tout un chacun, mais aussi dépossédé de toutes protections autres que celles fournies par la puissance publique.

L'égalisation est le pendant de la supériorité de l'institution et *in fine* de l'État qui s'élève au-dessus du citoyen pour le protéger et régler ses problèmes et ses souffrances.

La part active de la citoyenneté

De manière complètement inverse « la ciudadanía » [la citoyenneté], soit l'ensemble des citoyen-ne-s réuni-e-s, renvoie à un tout autre rapport. « La ciudadanía » réclame voire exige et juge l'action des représentants qui sont ses mandataires, les dépositaires du pouvoir qui en dernier recours reposent sur elle. « La ciudadanía » est une entité qui est convoquée dans le discours pour évoquer une puissance supérieure à celle de la Chambre, voire menacer les autres député-e-s qui pourraient s'écarter des demandes de « La ciudadanía ». Alors que l'acceptation au singulier renvoyait à la fragilité, cette seconde dimension renvoie au contraire à une idée de pouvoir. D'évidence si le citoyen était une manière de convoquer dans le discours des singularités démunies, « La ciudadanía » renvoie à un ensemble abstrait qui fonctionnerait de la même façon que « peuple » ou « nation ». Soit des entités totalisantes qui donnent à voir une unité au-delà des divisions du corps social. À la différence que « La ciudadanía » possède des représentations concrètes, les Organisations de la Société Civile (dont les ONG), qui sont parfois évoquées en tant que telles. J'ai déjà développé cette dimension je resterai donc plus concentré sur le référent flottant.

C'est le Congrès qui est « responsable » face à « la ciudadanía » qui le surveille et dont il tire sa légitimité puisqu'il est issu du vote de celle-ci. Alors que le singulier renvoyait à la fragilité le pluriel renvoie au contraire à une idée de pouvoir dans un rapport inversé où c'est alors le Congrès qui doit retrouver en quelque sorte, non pas la protection, mais la crédibilité face à la « citoyenneté », ou la volonté citoyenne. Celle-ci s'exprime de manière intelligible et c'est alors de la responsabilité du pouvoir d'être sourd à son expression, la carence est alors inversée ce n'est plus celle du citoyen isolé, mais celle de ses représentant-e-s. Les citoyen-ne-s constitué-e-s en corps sont passés du dénuement à la puissance.

Les référents flottants

« La ciudadanía » devient une entité convoquée dans le discours pour évoquer une puissance supérieure à celle de la Chambre, voir pour menacer les député-e-s qui pourraient s'écarter de ses demandes. L'utilisation de « la volonté citoyenne » souligne cette part active que prennent les citoyens rassemblés.

A veces no entendemos cómo se vota en los grandes distritos electorales; sin embargo aquí no se trata de comprender cómo se vota sino de respetar lo que dice el pueblo. Reitero que no somos un organismo de control de calidad; somos empleados e instrumentos de la voluntad ciudadana.²¹

[Parfois nous ne comprenons pas comment votent les grands districts électoraux ; pour autant ici il n'est pas question de comprendre comment on vote, mais plutôt de respecter ce que dit le peuple. Je réitère que nous ne sommes pas un organisme de contrôle de qualité ; nous sommes des employés et des instruments de la volonté citoyenne.]

Une chaîne d'équivalence est établie entre votants (sous la forme de majorité c'est le vote vainqueur qui est désigné), le peuple et la volonté citoyenne. Dans son acceptation collective et puissante, la citoyenneté renvoie aux grands signifiants flottants que sont peuple, nation, société, des figures collectives des mandants rassemblés.

La puissance est un terme relativement lâche pour que l'on puisse s'en servir sans y prêter attention. Je l'utilise ici pour décrire l'invocation faite par les parlementaires de figures qui, tout en étant relatives aux mandants, occupent une position de sujet supérieur à eux-mêmes et à l'Assemblée. Puissance n'est pourtant pas pouvoir. La puissance renvoie à l'indéterminé et aux possibles ; dans le bloc de marbre, il est une statue en puissance, mais elle n'existe pas avant que d'être ciselée par le sculpteur²². Cette figure évoquée, ou invoquée, pour appuyer un propos, justifier une position n'est pas une figuration d'un monde déjà là d'une réalité objectivable, mais une construction qui nous renseigne sur la logique interne du discours parlementaire. La figure du citoyen malheureux n'en est pas moins « irréaliste », il n'y aurait pas d'un côté la puissance inventée et de l'autre la réalité des existences individuelles. Les deux s'articulent dans la parole parlementaire dans le même but ; légitimer l'espace public parlementaire. L'action des représentant-e-s est une action à distance qui se doit pour se légitimer faire figurer une réalité extérieure à l'Assemblée. Cette figuration s'inscrit dans la logique de la parole parlementaire en session plénière qui justifie et argumente.

21 37^{ème} réunion - session préparatoire - période 118.

22 C'est une idée développée dans la philosophie d'Aristote, notamment dans Aristote, *Physique d'Aristote; ou Leçons sur les principes généraux de la nature* (A. Durand, 1862). Il ne s'agit pas ici de m'inscrire dans sa philosophie que je ne maîtrise pas.

L'autorité du mandant

Les figures tutélaires sont convoquées dans le discours pour évoquer une supériorité des mandants sur leurs représentants. La parole se peuple de figures extérieures qui écoutent, jugent, menacent, surveillent l'action des représentant-e-s. Deux dénominations vont être ici décortiquées pour complexifier cette position. À partir de quoi il sera possible d'aborder la question du lien entre mandants et représentant-e-s.

Peuple et société

Dans ces divisions, entre faiblesse et dénuement d'une part et puissance d'autre part, entre les figurations malheureuses du mandant et les apparitions menaçantes des puissances collectives. Deux figures collectives permettent de faire voir des nuances. La figuration d'un être unique qui vient résoudre les discontinuités du social n'est pas une problématique neuve. « Le principe politique consacre la puissance d'un sujet collectif dont le principe sociologique tend à dissoudre la consistance et à réduire la visibilité »²³, cette correspondance impossible entre une figuration unique et une multiplicité irréductible du social alimente les difficultés d'une représentation qui prend en compte la question de la souveraineté.

Deux dénominations illustrent des figurations différentes du social, « pueblo » et « sociedad » [peuple et société]. Celle de « pueblo » renvoie à une mise en forme univoque des mandants. Lorsqu'il y a substitution, ou chaîne d'équivalence, c'est dans la plupart des cas avec nation ou patrie. Les associations peuple + argentin ou peuple + province sont les plus courantes. La seconde association peuple + province indique que l'on peut ramener l'unité du peuple à des subdivisions du corps national. De manière notable apparaît la locution « pueblo trabajador » [peuple travailleur] souvent évoquée dans la période antérieure au 2001 et elle va considérablement diminuer ensuite. Le lieu d'expression de ce peuple est très notablement la rue;

Esto era algo que el pueblo ya había decidido en la calle y que el Parlamento había ratificado²⁴ [Cela était quelque chose que le peuple avait déjà décidé dans la rue et que le Parlement avait ratifié] Debemos

23 Pierre ROSANVALLON, *Le peuple introuvable : histoire de la représentation démocratique en France*, Paris, Gallimard, coll. « Collection Folio. Histoire », 2002, p. 12.

24 50^{ème} réunion - session 5 spéciale de prolongation - période 119, cette session du 28 février 2002 fournit énormément d'exemples de la relation entre représenté-e-s et représentant-e-s du fait de sa proximité directe avec les événement du 2001.

escuchar lo que nuestro pueblo nos dice en la calles²⁵ [Nous devons écouter ce que notre peuple nous dit dans la rue]

Mais tout autant c'est le « pueblo » qui vote, donc au-delà c'est le « pueblo » qui s'exprime et qu'il faut entendre et suivre voire à qui il faut obéir. Cette relation du « pueblo » et de la rue que l'on trouve renforcée par une association forte avec la dénomination « gens » qui elle-même partage cette même liaison avec la question de la rue et de la protestation. Cette relation gens + peuple + rue pointe une référence à la volonté qui s'exprime forte et univoque et dont il ne faut pas se couper.

En primer lugar, quiero hablar de una cuestión formal, que no constituye un tema menor, sobre todo en medio de una crisis de representatividad y de comunicación que vivimos en este Parlamento. Si la metodología a emplear consiste en seguir poniendo vallados alrededor del Parlamento, debo manifestar que no estamos de acuerdo. Confieso que me impresionó mucho cuando por primera vez sesionamos vallados en oportunidad que la Alianza para el Trabajo, la Justicia y la Educación propuso la ley de reforma laboral. Evidentemente, cuanto más nos alejamos de las promesas y de los compromisos asumidos con la gente, más altas y duras serán las vallas. Simbolizan la separación que hay entre los intereses del pueblo que representamos y los proyectos de ley que sancionamos.²⁶

[En premier lieu je veux parler d'une question formelle, qui n'est pas un thème mineur, surtout au milieu d'une crise de représentativité et de communication que nous vivons dans ce Parlement. Si la méthodologie à employer consiste à continuer de mettre des grilles autour du Parlement, je dois manifester que nous ne sommes pas d'accord. Je confesse que j'ai été très impressionnée quand pour la première fois nous avons siégé grillagé lorsque l'Alliance pour le Travail, la Justice et l'Éducation a proposé la loi de réforme du travail. Évidemment, plus nous nous éloignerons des promesses et des engagements pris auprès des gens, plus hautes et dures seront les grilles. Elles symbolisent la séparation qu'il y a entre les intérêts du peuple que nous représentons et les projets que nous ratifions.]

La dénomination « sociedad » partage avec peuple la grande proximité avec « argentine », la « sociedad argentina » renvoie, là encore, à une totalisation, pourtant là où « pueblo » évoque une certaine homogénéité, « sociedad » renvoie à une irréductible diversité. L'expression « la sociedad en su conjunto »

25 2nde réunion - session 1 - période 120.

26 50^{ème} réunion - session 5 spéciale de prolongation - période 119.

[La société dans son ensemble] renvoie cette idée de diversité intrinsèque. La « sociedad » est plurielle, lieu de débat et de conflit ; on en appelle à « todos los actores de la sociedad » [tous les acteurs de la société]. Des associations société + démocratie ne sont pas rares tout comme société + citoyenneté (ciudadanía citoyen-ne-s réunis en corps). La « sociedad » va être plus directement une sorte d'interlocuteur :

Quisiera saber de que manera explicaran a la sociedad este atropello al pueblo argentino que se configura al escuchar a los organismos internacionales²⁷

[Je voudrais savoir de quelle manière vous allez expliquer à la société cette atteinte au peuple argentin qui vient du fait que l'on écoute les organismes internationaux.]

Ici la « sociedad » est celle qui écoute et doit comprendre le mal fait au peuple argentin qui, lui fait figure de symbole. La « sociedad » figure une entité plus proche de la terre que du ciel symbolique. C'est elle qui est invoquée dans les débats techniques relatifs à des problèmes moins marqués politiquement (sans désaccord de fond) comme le trafic de drogue²⁸. La société est menacée et doit répondre dans son ensemble. Mais au-delà de cette différence (qui reste importante) il n'est pas possible de repérer deux discours nettement distincts sur l'ensemble des utilisations des deux termes. Si l'on peut opposer deux utilisations telles que ; la société se mobilise, le peuple se dresse, la société diverse le peuple unique. L'utilisation du terme société ne s'en retrouve pas moins notamment sous la forme « sociedad argentina » convoquée dans le discours comme une unité univoque.

L'espace public parlementaire assiégé

Si le 2001 provoque une augmentation des références aux représenté-e-s dans la parole parlementaire, c'est aussi le moment où l'espace physique du Parlement s'entoure de grilles, comme cela est évoqué précédemment. C'est-à-dire que la question de la séparation et du lien, qui est celle des conditions d'existence de la représentation n'est pas une question qui se laisserait enfermer dans une discussion théorique lointaine. Le passage par la parole et le discours n'est pas une prise de distance avec l'action bien au contraire. Ce que nous avons vu sur ces quelques pages c'est la présence, bien réelle, de ce qui ne peut pas être physiquement présent. Nous avons, dans la partie précédente, vu que l'espace public parlementaire incluait, de manière interne des acteurs

27 50^{ème} réunion - session 5 spéciale de prolongation - période 119.

28 10^{ème} réunion - session 5 ordinaire - période 120.

non parlementaires, qui participaient de celui-ci. Nous avons vu que cette inclusion, cette configuration d'un public impliquait l'exclusion d'autres publics notamment à travers l'hégémonie du modèle de la discussion scientifique. La représentation doit, pour exister et exister légitimement, laisser à la porte sans pour autant exclure. Cette double injonction contradictoire de préservation d'une autonomie et d'ouverture est intrinsèque à la représentation. Je vais aborder maintenant le rapport, plus conflictuel de l'espace public parlementaire et de l'espace public.

B. ESTADILLO CIUDADANO

« Estadillo ciudadano » que je choisis de traduire par émotion citoyenne est une expression utilisée par I. Cheresky²⁹ pour décrire ces « mouvements³⁰ » qui, tout en n'empruntant pas les voies institutionnelles voire même en se mettant souvent à la marge de la légalité, ne contestent pas fondamentalement l'existence du gouvernement représentatif. Bien au contraire c'est souvent son amélioration qui est visée et son dysfonctionnement qui est remis en question. Ici je ne m'intéresserai pas au champ de la protestation, de la contestation et de l'antagonisme social dans son entier. L'émotion citoyenne n'est pas totalement disjointe de cet ensemble plus large, voir même, ses possibilités d'apparition sont tributaires de celui-ci. C'est dans la séquence plus longue des luttes sociales et politiques ouvertes par le 2001, qu'il faut comprendre leurs apparitions. Plus qu'une catégorie de mouvements sociaux c'est un angle d'analyse, un point de vue, à partir de l'espace parlementaire. Ainsi ce qui est analysé ici n'est pas un apport à la sociologie de la mobilisation, mais à la sociologie de la représentation politique.

Ce qui va m'occuper ici est la question de *l'émotion citoyenne* et de sa figuration dans le cadre du gouvernement représentatif et son rapport à la pratique des représentant-e-s. Ce qui exclut la relation qu'un mouvement social, une mobilisation, une lutte, peuvent entretenir avec un territoire géographique et social, en définitive dans une dynamique interne. Dans ce cadre d'analyse, la question des médias comme espace public d'apparition est incontournable. La manifestation de la demande est analysée avant tout en référence à son *second degré*³¹, et la met dans une relation d'équivalence, problématique, avec la figuration de l'opinion publique. L'émotion citoyenne et l'opinion publique (comme expression et comme audience) formant un pôle important de la vie politique qui « émerge [comme] une présence civique multiforme qui arrive à être, une autoreprésentation et par moment une représentation cristallisée, mais éphémère parallèle à la représentation sociale et politique formelle. »³² C'est cette

29 Isidoro CHERESKY, « La ciudadanía y la democracia inmediata », in CHERESKY, ISIDORO (éd.), *Ciudadanía, sociedad civil y participación política*, Buenos Aires, Miño y Dávila, 2006, .

30 Moments ou mouvements ? L'émotion citoyenne semble être éphémère mais le débordement des institutions, pas forcément violent, s'inscrit dans la continuité.

31 Patrick Champagne, « La manifestation. La production de l'événement politique », *Actes de la recherche en sciences sociales* 52, n° 1 (1984): 19-41.

32 Isidoro CHERESKY, « La ciudadanía y la democracia inmediata », *op. cit.*, p. 63.

mise en parallèle que j'explorerai ici à travers trois exemples particulièrement illustratifs qui serviront de points d'appui pour l'analyse.

L'occupation de l'espace public comme autoreprésentation

Après 2001 les conditions d'apparitions dans l'espace public ont changé. La rue n'est plus seulement une ressource pour des leaders politiques ou syndicaux. Il y a en puissance une volonté d'intervention directe sur le politique, une sorte d'autoreprésentation, dans des manifestations qui vont notamment utiliser la dénomination « auto convocado ». Convoqué par eux-mêmes et pour eux-mêmes dans la prolongation du *que se vayan todos*. Je vais m'intéresser ici à trois cas. Ceux-ci se sont en partie déroulés lors de ma présence en Argentine et ont été évoqués dans mes entretiens avec les députés. Ils ne sont pas représentatifs, mais sont plutôt des points d'appui concrets pour un questionnement. Il s'agit de Blumberg, los padres de Cromañon et las papeleras. Il me faut encore préciser – pour éviter des déceptions – qu'il n'est question que de saisir une part infime de la complexité de ces mobilisations en ce qu'elles me permettent de réfléchir la question de la représentation politique.

Blumberg

Juan Carlos Blumberg apparaît sur la scène publique à la suite de l'enlèvement et du meurtre de son fils Axel en 2004. L'histoire commence avec l'apparition dans un terrain vague de la province de Buenos Aires du corps sans vie, abattu d'une balle dans la nuque et un bandeau sur les yeux d'Axel Blumberg. Les parents deviennent le point focal des nombreuses équipes de radio, de télévision et de la presse de la capitale³³. De la découverte de la mort jusqu'à la marche 15 jours après et même au-delà, ce sont des articles et des reportages quotidiens dans la presse écrite et radiotélévisée. Ce sera aussi le point de départ d'un engagement, d'aucuns parleront de croisade, de Juan Carlos Blumberg. Dans la construction de ce personnage, il est clair que les médias ont joué un grand rôle, donnant à voir un père de famille « comme tout le monde » accablé par la douleur, mais capable de surmonter ses peines propres au nom du bien commun, de l'intérêt supérieur. Il est à la fois celui qui sait pour avoir vécu dans sa chair la douleur, celui qui dépasse celle-ci pour

33 Le rapport entre la densité médiatique et l'émergence du phénomène Blumberg est relevé dans l'article de Annunziata R., Mauro S., Slipak D., *Blumberg y el vinculo representativo. Liderazgo de opinión en la democracia de audiencia*. In Cheresky I., comp., « Ciudadanía, sociedad civil y participación política » Miño y Dávila editores, Buenos Aires, 2006. pp. 143-172

formuler des propositions qui ne sont pas issues d'un savoir froid et technique, mais directement de nécessités vitales. L'expérience contre l'expertise, mais l'expérience qui sait parler le langage du droit. Juan Carlos Blumberg proposera directement des projets de loi qui seront pour une part transformés en lois.

Le premier acte consistera en un rassemblement devant le Congrès le 1^{er} avril 2004, moins de 15 jours après la macabre découverte, 130 000 à 150 000 personnes³⁴, des milliers de bougies allumées en souvenir.



1er Avril 2004, Plaza de los dos Congresos, Buenos Aires
LA NACION, édition du 2 Avril 2004

Le personnage en costume, cheveux blancs et barbe blanche, escorté comme un ministre suivi de caméras et d'appareils photo (la photo est prise d'un surplomb qu'on imagine occupé par d'autres journalistes), la foule nombreuse sans banderoles politiques, les photos d'Axel qui dominant. Cet homme qui moins d'un mois plus tôt était un inconnu devient une référence incontournable de la politique en quelques jours.

Vinimos a donde están los representantes nuestros a pedir cosas chiquitas, simples, para que nuestros hijos puedan trabajar, estudiar, y que no sean asesinados. Hoy Axel es el hijo de todos

[Nous sommes venus là où sont nos représentants à demander de petites choses, simples, pour que nos enfants puissent travailler, étudier et qu'ils ne soient pas assassinés. Aujourd'hui Axel est l'enfant de tous. (c'est moi qui souligne)]

34 Anonyme, « Masiva marcha frente al Congreso para pedir seguridad », *Clarín* (Argentine, avril 1, 2004), sect. Policiales, <http://edant.clarin.com/diario/2004/04/01/um/m-734923.htm>. Sauf indication contraire les citations qui suivent sont issues de l'article.

Déclare l'ingénieur à la foule, il a d'ores et déjà des propositions à soumettre aux législateurs, une pétition en sept points. L'écho politique est immédiat, le vice-président de la république et le président de la Chambre des député-e-s, reçoivent en mains propres les doléances. Le ministre de l'Intérieur s'exprimera immédiatement après la marche signalant la justesse des réclamations, la nécessité d'une révision de la politique de sécurité.

Para el Gobierno, esto no ha sido intrascendente. Compartimos el dolor de las víctimas, los acompañamos y les reiteramos el compromiso de combatir el delito y terminar con la impunidad.

[Pour le gouvernement, cela n'a pas été sans importance. Nous partageons la douleur des victimes, nous les accompagnons et nous leur renouvelons l'engagement de combattre la délinquance et d'en finir avec l'impunité.]

« *Masacraron mi futuro en cromagnón* »³⁵

Lors d'un concert de rock du groupe Callejeros à la « república cromagnón », une discothèque de Buenos Aires, un incendie se déclenche qui va provoquer la mort de 193 personnes et en blesser 1 432. Les victimes sont en majorité des jeunes. La discothèque ayant une capacité de 1 200 personnes en contenait plus de 4 000, mettant en cause des dysfonctionnements, pour ne pas dire de la corruption, dans le contrôle administratif du local. À partir de cet événement les familles de ces jeunes vont se mobiliser pour demander que la lumière soit faite sur les responsabilités dans cette affaire et que en conséquence de quoi justice soit faite.

Ils parleront de « massacre », pointant comme, une des causes principales la corruption de l'administration de la ville de Buenos Aires. Ils demanderont et finiront par obtenir, au terme d'une lutte très médiatisée et très politisée, le jugement politique et la destitution du gouverneur de la ville. Le 7 mars 2006 au terme d'un processus commencé en novembre 2005 le gouverneur de la ville de Buenos Aires Aníbal Ibarra est destitué. Il échappera de justesse à l'incapacité aux charges publiques de dix ans qui ne sera pas votée. Le gouverneur de la capitale est aussi un allié du président Nestor Kirchner. Représentant de cette « nouvelle politique », des droits humains et de la justice, de la probité et du progrès. Il serait difficile de narrer cette histoire dans sa complexité, peut-être suffit-il ici de rappeler la médiatisation très importante de cette affaire surtout dans sa première phase précédent le jugement politique et le recours

35 Ils ont massacré mon futur à « cromagnón » (Slogan des proches des victimes de la tragédie).

systematique des « padres de cromañón » à l'action directe ; coupures de route, « escrache³⁶ » au juge, occupations de l'espace public. Ainsi qu'un lexique de revendications sur les questions de justice, impunité, corruption, massacre, jeunesse/futur qui sont directement liées au lexique de la lutte contre la dernière dictature militaire.

C'est plus particulièrement à la destitution du chef de gouvernement que je vais m'intéresser ici. Il y a d'abord les actions ponctuelles et déterminées des proches des victimes, une médiatisation intense et des manifestations d'appui au gouverneur, des déclarations tonitruantes et des silences significatifs. Le gouverneur Ibarra, à un mois de la tragédie, propose un référendum pour valider sa continuité à la tête de l'exécutif provincial. Il déclare « Quiero que la sociedad decida »³⁷ (Je veux que la société décide). Il oppose dans le même discours les spéculations politiques à une décision de la citoyenneté qui lui donne ou non l'appui de réaliser « les réformes nécessaires ». Très rapidement l'événement a donc un caractère politique que le chef de l'exécutif provincial cherche à résoudre à travers une relégitimation populaire. La législation de la capitale autorise en effet les référendums, mais ceux-ci sont conditionnés au rassemblement des signatures de 20 % du corps électoral (environ 520 000 signatures) qui ne seront jamais réunies. Cette stratégie ayant échoué c'est sur le terrain médiatique et de la mobilisation politique que le combat va se dérouler.

La journée même de la destitution le 7 mars 2006 sera un moment de grande tension. Le Congrès de la capitale, où se déroule le dernier acte de la destitution, au terme d'un processus de plus d'un an depuis le vote de l'acte d'accusation le 14 novembre 2005 et la tentative avortée d'un premier vote le dix de ce même mois. Une partie des législateurs ayant quitté la session suite à des incidents causés par les proches des victimes. Ce second vote se déroule donc sous protection policière offrant une image inédite, et pourtant révélatrice, d'un gouvernement représentatif sous pression. C'est en tout cas, très certainement, ce qu'a voulu exprimer le journal en publiant cette image

36 Escrache : ce procédé qui n'est pas sans rappeler les sérénades et charivaris du Moyen-Âge européen, serait une invention du groupe H.I.J.O.S (Fils et filles, pour l'identité et la justice contre l'oubli et le silence). Ceux-ci ont commencé dans les années 90 à organiser des dénonciations de responsables de la dictature militaire évoquant publiquement leur responsabilité, désignant leur maison, utilisant parfois la peinture... Depuis, par extension, cette dénomination a été attribuée à tout acte de conspirer publiquement et en groupe, bruyamment, une personne. Encore une preuve de l'apport des mobilisations contre la dictature au répertoire d'action des mobilisations.

37 Voir l'article : Anonyme, « Ibarra: "Quiero que la sociedad decida" », *Clarín* (Argentine, janvier 31, 2005), sect. Ultimo Momento, <http://edant.clarin.com/diario/2005/01/31/um/m-913751.htm>.

sous le titre « Mala imagen de la “politización” »³⁸ [Mauvaise image de la politisation] et qui rajoutait pour faire contrepoint à la mobilisation 69,5 % des Portègues ont une image positive du désormais ex-gouverneur. Cette vision de l’hémicycle entourée de policiers que l’on voit tourner le dos avec des gilets (oranges), qui semblent faire un cordon sanitaire entre cette foule qui dresse des photos de leurs proches morts dans l’incendie et les députés débattant du sort du chef du gouvernement. Pourtant il y a un calme certain qui est bien illustré par la députée en blanc au premier rang, nonchalamment assise, elle ne semble pas excessivement perturbée par la présence de tant de public, la session peut se dérouler comme si de rien n’était.



Página/12 du jeudi 9 mars 2006. Photo Bernardino Avala

« Si a la vida, no a las papeleras »

Pour finir ces rapides descriptions, je parlerai du mouvement déclenché par le projet d’installation de deux usines de pâtes à papier sur la rive uruguayenne du fleuve Uruguay face à la ville argentine de Gualeguaychú. Inscrit dans le projet de développement de ce pays l’installation de ces deux usines, à charge de deux multinationales finlandaises, prolonge le projet déjà ancien de plantation de forêt d’eucalyptus sur le territoire uruguayen. Passer d’exportateur de copeaux pour la production de pâte à papier, à la production de la pâte. Au départ la lutte se déroule en Uruguay où des opposant-e-s critiquent, déjà depuis la fin des

38 Santiago Rodriguez, « Mala imagen de la “politización” », *Página 12* (Argentine, mars 9, 2006), sect. El País, <http://www.pagina12.com.ar/diario/elpais/subnotas/64057-21135-2006-03-09.html>.

années 90, la possibilité d'installation d'usine de fabrication de pâte à papier.

En 2003 des habitant-e-s de Gualeguaychú et de localités voisines organisent conjointement avec leurs voisin-e-s uruguayens une protestation sur le pont international qui lie les deux rives. Deux ans après, le 30 avril 2005 ce sont 40 000 personnes qui investissent le pont et se proclament comme « *asamblea Ciudadana Ambiental de Gualeguaychú* » et décident de bloquer les routes entre les deux rives à partir du 23 décembre³⁹ de la même année comme mode d'action. Pour bien comprendre la situation il faut garder en mémoire que pour passer de l'Argentine à l'Uruguay par la route il existe trois ponts : entre Gualeguaychú et Fray Bentos, entre Colón et Paysandú, entre Concordia et Salto. L'alternative étant de faire un détour de plusieurs centaines de kilomètres et passer par le Brésil. On comprend que la coupure d'une de ces voies de communication représente une gêne importante *a fortiori* plusieurs. Les « *assembléistes* », comme il est convenu de les appeler entendent bien exploiter cette situation et feront de la coupure de ces ponts, simultanée ou non, pour des durées variables, pouvant atteindre plusieurs semaines, leur principal moyen d'action. Le principal slogan de cette lutte sera celui que j'ai utilisé comme titre « *oui à la vie, non aux usines de papier* ».

Très rapidement ces *piqueteros* écologiques vont s'attirer la sympathie de l'opinion. Il n'est pas lieu ici d'analyser les raisons du succès et les modalités de la mobilisation,⁴⁰ mais de montrer la réaction de la sphère politique professionnelle à cette mobilisation. Car ce qui va nous intéresser ici c'est la prise en charge politique du conflit. Concrètement la politique extérieure de l'Argentine vis-à-vis de l'Uruguay va être conditionnée par l'action des « *assembléistes* ».

Le 5 mai 2006, le Président de la République argentine Nestor Kirchner et son vice-président Daniel Scioli participent à un meeting à Gualeguaychú sous le slogan « *si a la vida no a las papeleras* », consacrant la lutte contre les usines de pâte à papier comme une cause nationale. L'Argentine va rentrer en conflit avec son voisin uruguayen, et par ailleurs partenaire au sein du Mercosur, ce qui amènera, entre autres péripéties, devant le tribunal international de La Haye. Sur le plan parlementaire au-delà des nombreuses interventions sur la question

39 C'est-à-dire en plein été, ce qui vise à impacter directement le tourisme.

40 Entre autres travaux une étude sur le fonctionnement et la mise en perspective Vicente Palermo, Lucia Aboud, et Anabella Musseri, « *La Asamblea Ciudadana Ambiental de Gualeguaychu en el conflicto por las papeleras* », *Redes* 14, n° 1 (avril 2009): 181-240. Sur une chronologie et un regard du point de vue du personnel politique : Andrés Cisneros, « *Los argentinos somos derechos y ambientalistas* », *Agenda internacional*, n° 8 (juin 2006): 20-38.

une séance sera dédiée à cette question le 23 février 2006⁴¹. Cette session sera consacrée au vote d'une déclaration d'appui au recours au tribunal international qui sera approuvée par la grande majorité des député-e-s présent-e-s. Et ce alors que les routes internationales sont coupées par la protestation, le député FPV pour la capitale Jorge Arguello déclarera :

No es cierto que el diálogo comienza cuando los cortes se levantan; el diálogo comienza cuando las obras se suspenden. (Aplausos.) No existe otra posibilidad de abrir el diálogo.

[Ce n'est pas vrai que le dialogue commence quand les barrages sont levés ; le dialogue commence quand les travaux sont suspendus (applaudissements). Il n'existe pas d'autre possibilité d'ouvrir le dialogue.]

Si des voix s'élèvent pour contester le *modus operandi* du gouvernement, la pertinence des arguments juridiques, toutes les interventions, dans une rare unanimité, affirment en préambule un clair soutien aux demandes des « assembléistes ». C'est cette unanimité qui interroge, le slogan qui met dans la balance d'une part la vie et d'autre part la construction des usines semble imparable, qui est contre la vie ?

Ces présentations rapides font émerger deux dimensions intimement liées, la prise en compte des victimes et le rôle des médias de masse.

« *Una sociedad movida a dolor* »: la cause des victimes

Une députée qui se définit comme « appartenant à la grande famille de la douleur » pour avoir ses deux frères disparus lors de la dernière dictature me disait :

Argentina es una sociedad movida a dolor.

[L'Argentine est une société qui est (bougée) transformée par la douleur]. (N. M. députée depuis 2005).

L'influence des causes nouées autour des tragédies est en Argentine marquée par une situation particulière forgée par l'histoire récente. La matrice de celle-ci est la question des disparus de la dernière dictature. Les Mères de

41 45^{ème} réunion - 4^{ème} session extraordinaire spéciale - période 123. L'unanimité de cette session pourrait être contestée du fait du grand nombre d'absences, une centaine, pourtant il me semble que cela est aussi un symptôme de l'impossibilité de tenir un discours différent. Certains préférant ne pas être là pour ne pas s'exposer.

la Place de Mai, qui portent en fichu blanc les langes de leurs enfants disparus, illustrent la symbolique victimaire. La victime est blanche immaculée, comme un nouveau-né, portée par la douleur de la mère, en miroir, ce qui a commis le tort ne peut être qu'un mal absolu. Mais la lutte pour la « vérité et la justice » est celle qui par ces formes « sauvages » portées par des « folles » va participer de l'émergence de la démocratie en Argentine. Bien évidemment les Mères et grands-mères de la Place de Mai ne sont que la partie la plus symbolique d'un « mouvement des droits de l'homme » qui a participé de l'implantation d'une culture du droit dans la société argentine. Cela a ouvert un espace d'énonciation des torts et de constitution de sujets revendicatifs. Le cas « cromagnón » est entièrement traversé par le parallèle avec la dictature. Dans les slogans, comme je l'ai déjà dit, avec « vérité, justice, fin de l'impunité » qui est très exactement le leitmotiv de la lutte pour la reconnaissance des crimes de la dictature, mais aussi par l'emploi des portraits des victimes (souvent très jeunes) et la mise en scène de la douleur dans l'espace public. Par sa mise en cause de responsabilité politique aussi, c'est une dimension particulièrement importante en Argentine que l'émergence de la question de la victime soit liée à une lutte contre l'action répressive de l'État. Pour le cas « cromagnón » c'est la corruption qui est visée, mais elle renvoie à cette idée d'une responsabilité masquée par une impunité fabriquée par le pouvoir et donc une contradiction insupportable avec les principes du gouvernement représentatif, ou la « démocratie ». La lutte pour la « vérité et la justice » devient l'équivalent d'une lutte « pour la démocratie ».

Mais cette question de la victime n'est pas une particularité des rives du Rio de la Plata. Tout au long de la seconde moitié du vingtième siècle, on a vu émerger une figure nouvelle de la victime⁴². Celle qui était auparavant le reste délaissé de la défense de la société face au crime⁴³ devient la figure centrale que l'on doit protéger. Lorsque l'on s'intéresse à l'intégration de la victime la littérature s'accorde sur deux éléments importants ; le premier le fonds d'indemnisation des victimes en Nouvelle-Zélande en 1963 et les

42 Michel WIEVIORKA, *La violence*, Paris, Hachette Littératures, coll. « Pluriel », 2005, 328 p.

43 Il suffit de lire Émile DURKHEIM, *De la division du travail social*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige », 1994, pour voir (ou ne pas voir justement) la place laissée à la victime.

« Mother Against Drunk Driver » au Canada et aux États-Unis⁴⁴. Le fonds marque le premier acte d'une longue suite de dispositifs législatifs en faveur des victimes et les « M.A.D.D. » constituent une sorte d'idéal type de l'association de victimes comme entrepreneur de morale. La première date, nous indique le caractère récent de l'émergence du phénomène, la seconde, a des implications plus directes dans le cas argentin. La définition donnée par Howard Becker aux entrepreneurs de morale mérite d'être largement citée :

Le prototype du créateur de normes [...], c'est l'individu qui entreprend une croisade pour la réforme des mœurs. Il se préoccupe du contenu des lois. Celles qui existent ne lui donnent pas satisfaction parce qu'il subsiste telle ou telle forme de mal qui le choque profondément. Il estime que le monde ne peut pas être en ordre tant que les normes n'auront pas été instaurées pour l'amender. Il s'inspire d'une éthique intransigeante : ce qu'il découvre lui paraît mauvais sans réserves ni nuances, et tous les moyens lui semblent justifiés pour l'éliminer. Un tel croisé est fervent et vertueux, souvent même imbu de sa vertu. La comparaison des réformateurs de la morale avec les croisés est pertinente, car le réformateur typique croit avoir une mission sacrée.⁴⁵

Concurrence législative

Cette définition semble avoir été écrite pour l'ingénieur Blumberg et sa croisade. Fort d'une pétition ayant réunie plus de cinq millions de signatures dans le pays, et à l'issue de trois marches, peu ou prou d'égale amplitude que la première, l'ingénieur crée la fondation Axel Blumberg. On peut lire dans ses intentions :

El objetivo de la fundación es el que la ciudadanía le ha asignado con su apoyo en cada una de la tres marchas masivas : canalizar el reclamo de mayor justicia y seguridad a través de un nuevo compromiso ciudadano por el bien común [...]. El principal objetivo de la Fundación es el de hacer posible este segundo encuentro, entre los reclamos de la sociedad y aquellos que disponen del poder de toma de decisiones de gobierno.⁴⁶

44 Les références à ces deux éléments sont omniprésentes dans la littérature mais toujours sous forme de référence de seconde main pas toujours explicitement référencées. On les retrouve notamment dans l'article M. Wiervorka cité précédemment mais aussi Marcel-Eugène Lebeuf, « La construction sociale des lois criminelles : l'expérience canadienne concernant l'ivresse au volant », *Déviance et société* 14, n° 4 (1990): 395-420 et, Erik Neveu, « Médias, mouvements sociaux, espaces publics », *Réseaux* 17, n° 98 (1999): 17-85.

45 Howard Saul BECKER, *Outsiders : études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, coll. « Collection Observations », 1985, p. 171.

46 http://fundacionblumberg.com/index.php?dir=ver_ancho&seccion=institucional

[L'objectif de la fondation est celui que les citoyens lui ont assigné par leur appui dans chacune des trois marches massives : canaliser les demandes de plus de justice et de sécurité à travers un nouveau compromis citoyen pour le bien commun [...]. Le principal objectif de la fondation est de rendre possible cette seconde rencontre, entre les demandes de la société et ceux-là qui possèdent le pouvoir de la décision gouvernementale.]

Cette « construction sociale des lois »⁴⁷ est directement un empiétement sur le travail des représentant-e-s chargé-e-s de faire les lois. Pour cela la question de la victime est intéressante parce qu'elle pose un problème à la représentation. Nous avons vu précédemment que la parole parlementaire était marquée par une nécessité de désobjectivation et de désingularisation, ce qui est en totale opposition avec la figuration de la victime.

Entonces a mi me parece... que... en la democracia hay una distancia...ya desde el inicio ; entre una sociedad movida a victima... Es decir, yo siempre me pregunto que tiene herida el alma de este país para que siempre que sean las victimas que han puesto tema ! [...] la victima tiene derecho desde su dolor a manifestar todo. Lo que ella no tiene es autoridad para en nombre de su dolor imponer una legislación como la que pretende hacer Blumberg.

[Alors il me semble à moi... que... dans la démocratie il y a une distance... dès le départ ; entre une société mise en mouvement par les victimes...C'est-à-dire, que je me demande tout le temps quelle blessure a été faite à l'âme de ce pays pour que de tout temps ce soient les victimes qui posent les problèmes ! [...] La victime a le droit depuis sa douleur de tout manifester. Mais ce qu'elle n'a pas c'est l'autorité au nom de sa douleur d'imposer une législation comme veut le faire Blumberg.] (N. M. députée depuis 2005)

Ayer me lo decía una diputada que se siente al lado mió que represente un solo partido y que es especialista en tema de seguridad. Ella me decía, yo que tengo autoridad porque soy especialista no puedo imponer acá, en la comisiones, el debate sobre la seguridad porque esta en mano de Blumberg.

[Hier une députée qui s'assoit près de moi, qui représente un seul parti et qui est spécialiste en terme de sécurité me disait. Moi qui suis spécialiste je ne peux pas imposer ici, dans les commissions, le débat sur la sécurité parce qu'il est dans les mains de Blumberg] (F. P. député depuis 2003)

47 Pour reprendre l'expression de Marcel-Eugène LEBEUF, « La construction sociale des lois criminelles », *op. cit.*

Depuis une position victimaire, la possibilité d'un débat parlementaire qui poserait ses propres nécessités et, en d'autre terme, pourrait mettre en place un processus délibératif s'en trouve limitée. D'abord parce que les termes en jeu ne peuvent être contredits, face à la douleur, face à l'appel à la vie, il n'y a pas de contre argument possible sauf à se placer en dehors d'une commune humanité. Là c'est la mort d'un enfant, mais on peut voir dans le cas des usines de papier une autre illustration d'une intrusion sur le terrain législatif.

Les ressources culturelles de la légitimité

Un article de Vicente Palermo⁴⁸, écrit sur un ton polémique qu'il revendique militant, replace le conflit dans une continuité de la culture argentine. Selon lui la lecture majoritaire de ce qu'il est convenu d'appeler « la causa Malvina » [la cause des Malouines] et notamment de la guerre de 1982 comme une guerre de défense de l'Argentine face à l'agression britannique, est la marque d'un nationalisme victimaire. L'Argentine se présente à elle-même et au monde comme victime d'une incompréhension qui justifie toutes les initiatives même celles qui pourraient par ailleurs être condamnées. Dans un contexte où le blocage des routes (le piquete) est largement condamné par la justice, les politiques professionnels justifient le recours à ce mode d'action. Le ministre des Affaires étrangères (son équivalent « canceller ») Bielsa déclarera à la presse que « les voisins » lui avaient donné « une leçon d'organisation » et que sauf « envahir l'Uruguay » l'Argentine aller faire tout son possible pour stopper la construction des usines⁴⁹. Les Uruguayens opposés aux mouvements ne s'y trompent pas avec le slogan « las Malvinas son argentinas, las papeleras son uruguaya » [les Malouines sont argentines les usines à papier uruguayennes]. Cette matrice socioculturelle pour reprendre l'expression de Vicente Palermo qui associe défense nationalisme et victimisation, crée un récit dans lequel la nation apparaît agressée, invitant à se fédérer autour de la cause nationale et désarmant toute critique. Le débat parlementaire déjà cité est une claire illustration de ce mécanisme où toute voix dissonante doit d'abord justifier de son adhésion à la cause. Prenons par exemple les déclarations du député pour la capitale Federico Pinedo du parti Pro qui ouvre son intervention :

Tenemos dos intereses nacionales a defender. [...] La primera es la causa ambiental de nuestros compatriotas [...]. La segunda es la integración de la Argentina con la República Oriental del Uruguay.⁵⁰

48 Vicente Palermo, « Victimismo y agresión. De Malvinas a las papeleras. », *revista Debate*, n° 165 (mai 11, 2006).

49 Cité par *Ibid.*

50 Réunion 45 - session 4 extraordinaire spéciale - période 123.

[Nous avons deux causes nationales à défendre. La première est la cause écologiste de nos compatriotes. La seconde c'est l'intégration de l'Argentine avec la République orientale de l'Uruguay.]

Ce député et son parti sont fermement opposés à la méthode employée par les « assembléistes », mais ni lui ni personne de son parti ne s'opposeront alors frontalement à leurs revendications. En s'érigeant en cause morale, la question de l'installation des usines de pâte à papier sort du champ du débat. Il n'est pas possible d'être contre la vie, ni contre la nation.

Le cas Blumberg est plus complexe parce qu'il se place en porte à faux avec le contenu préexistant de la notion de victime dans la culture politique argentine. Alors que celle-ci s'inscrit dans une chaîne de significations où est en cause la répression d'État, l'affaire Blumberg amène au contraire une revendication de plus de répression et d'intervention de la part des forces de maintien de l'ordre. C'est pourtant bien à partir de la position de victime, et non pas d'un discours d'expertise fondé par une étude de la situation, que va se construire son efficacité. C'est la puissance de la douleur qui fonde la légitimité à la parole et de la parole. C'est comme victime qu'il va pouvoir transformer les signifiants d'un discours habituellement mobilisé différemment. La légitimité apparaît toujours appuyée, étayée par des constats partagés ; que ceux-ci soient vrais ou faux n'a pas d'importance, qu'ils soient considérés généralement comme vrais suffit. Légitimité renforcée par la reconnaissance préalable du dysfonctionnement de la justice et de la corruption dans le cas « Cromagnón », par le nationalisme victimaire dans le cas des « papeleras » et dans la douleur du père « qui pourrait être n'importe lequel d'entre nous » dans le cas Blumberg. Parce que cette douleur ne peut être qu'univoque, la question politique s'évacue, il n'y a pas de position partisane possible là où la réalité s'impose sans pli, sans nuance. Que seuls ceux qui la vivent dans leur chair peuvent expliquer. « Dans ce sens avoir traversé une circonstance tragique qui émeut l'opinion publique semble assigner à l'individu, avec la sympathie du public, un endroit privilégié d'interprétation et d'initiative pour l'action : c'est Blumberg lui-même qui doit, non seulement demander aux autorités, mais aussi expliquer au public quel est le problème que traverse la société dans son ensemble et, en même temps, proposer une solution »⁵¹.

51 Rocio ANNUNZIATA, Sebastián MAURO et Daniela SLIPAK, « Blumberg y el vínculo representativo. Liderazgo de opinion en la democracia de audiencia », in Isidoro CHERESKY (éd.), *Ciudadanía, sociedad civil y participación política*, Buenos Aires, Miño y Dávila, 2006.

Figurer la sincérité

La figuration de la victime est liée à la question de la sincérité qui se construit dans une mise en scène de la spontanéité dans le cas Blumberg. Il faut préciser que si l'histoire veut que ce soit la spontanéité qui soit la cause principale de la mobilisation, la réalité est toute autre. J'ai déjà évoqué le rôle des médias, mais il faut aussi évoquer les liens institutionnels qui ont permis le succès de cette première marche et des suivantes. Le syndicat des personnels législatifs, Red solidaria un réseau d'associations et de groupements citoyens principalement, mais aussi d'autres syndicats, des centres commerciaux, Canal 9 (une chaîne de télévision), des collègues qui organiseront des transports en bus de leurs élèves et parents d'élèves pour assister à la manifestation. Rien de bien étonnant qu'une mobilisation s'appuie sur des réseaux pour assurer son succès et pour s'organiser. C'est la volonté délibérée de masquer le caractère organisé pour appuyer dès le départ sur la spontanéité qui est remarquable. Cette intuition de la part de non professionnels qu'il leur fallait jouer de sincérité, de neutralité pour être crédibles. Est-ce que cela relève de l'intentionnalité et du calcul ? Difficile de répondre à cette question, mais le journaliste de *La Nación* qui assiste à la manifestation reste complètement sous le charme du dispositif.

Por eso la concentración tuvo por momentos la misteriosa fuerza de una caravana religiosa, en la que sin embargo no había una fe convocante ni una institución organizadora sino un aglutinante paisaje de velas que parecía remitirnos a una realidad superior y trascendente.⁵²

[Pour cela la manifestation a eu par moments la force mystérieuse d'une procession religieuse, dans laquelle il n'y avait pas pour autant de foi mobilisatrice (qui convoque) ni une institution organisatrice sinon un paysage agglutinant de bougies qui semblait nous renvoyer à une réalité supérieure et transcendante].

L'éditorial qui accompagne pas moins de 7 articles sur le sujet au lendemain de la première manifestation s'intitule : « la véritable voix de la majorité silencieuse ». L'auteur insiste sur le caractère « spontané », « non convoqué par une chapelle », mais par une « réalité supérieure et transcendante ». Dans le cas des « papeleras » le slogan « oui à la vie non aux usines à papier » renvoie au même procédé d'appel à une réalité transcendante, quasi-religieuse. Le cas « Cromagnón » est plus complexe parce qu'il a trouvé un débouché politique, mais justement c'est ce qui en fait une référence ambivalente comme

52 Bartolomé De Vedia, « La verdadera voz de la mayoría silenciosa », *La Nación* (Argentine, avril 2, 2004), sect. Información general, <http://www.lanacion.com.ar/588740-la-verdadera-voz-de-la-mayoria-silenciosa>.

l'illustre « la mauvaise image de la politisation » que nous avons eu l'occasion de voir précédemment. À l'extérieur lors de cette séance, les personnes mobilisées semblent lutter contre cette « politisation » assimilée « à un problème ».

Extrait du journal de terrain

Buenos Aires mercredi 8 mars 2006 :

À l'extérieur les artères principales sont coupées laissant place à deux manifestations dans une ambiance surréaliste de suspension de l'activité due à l'absence de voitures.

La législature portègne se situe à quelques mètres de la Place de Mai, sur l'avenue Yrigoyen à l'angle de Perú, rue piétonne marchande, se sont installés là les proches des victimes. Une heure avant le vote ce sont entre 50 et 70 personnes qui sont présentes (les autres sont à l'intérieur), portraits de leurs proches décédés autour du cou, banderoles accrochées aux réverbères. Il n'y a pas de signe distinctif de groupes politiques (ceux-ci arriveront plus tard). Les slogans, écrits ou criés, sont « Sin justicia no hay nación », « A los pibes los mato la corrupción », « Son del pueblo », « No al pacto de impunidad Kirchner-Ibarra justicia para los pibes » [Sans justice pas de nation, les gamins ont été tués par la corruption, Ils sont du peuple, Non au pacte d'impunité Kirchner-Ibarra justice pour les gamins.]

Au-delà des slogans il y a une émotion palpable, peut-être due aux photos de ces enfants parfois très jeunes. Une émotion qui sert le ventre et monte à la gorge du spectateur même étranger à ce rassemblement. Que faire face à cette douleur et cette colère ? Une sono est installée, des prises de parole ont lieu. La scansion des noms des victimes au micro auquel la foule répond « présent, maintenant et toujours » (je verrai ce même slogan dans des manifestations contre la dictature, le présent aujourd'hui et toujours, est le cri contre l'oubli, la disparition et la volonté de doubler le meurtre physique par la négation pure et simple). Une mère de la Place de Mai, reconnaissable à son fichu blanc, s'approche pour prendre la parole. Une discussion s'installe pour l'autoriser ou pas. Certains disent c'est important, mais un homme s'énerve « no me quiero poner mas en lío » « aquí mandan los padres, ponemos el pecho nosotros. » [Je ne veux plus me mettre dans des problèmes, ici ce sont les parents qui décident, c'est nous qui mettons le corps].

Il semble important de ne pas laisser enfermer sa parole dans des prises de position partisane. « Nous mettons le corps », nous sommes pure figuration de l'émotion et nous ne nous laisserons pas dévoyer notre parole semble dire ce père. La politisation est « lio » [complication].

C'est l'affaiblissement et la progressive disparition du *phénomène* Blumberg qui confirment l'importance de la dépolitisation comme facteur de légitimité. Ce seront quatre marches qui seront organisées au fil des années, la dernière amenant l'ingénieur et ses partisans sur la Place de Mai le 31 août 2006. La « plaza de Blumberg » titre les quotidiens, l'arrivée de *la croisade* sur la place centrale du pouvoir – la Place de Mai –, mais en se réclamant toujours d'un apolitisme qui commence à être de plus en plus contesté. « La marcha es apolítica, sin pancartas de partidos. Soló llevaremos una vela como símbolo de la vida » [La marche est apolitique, sans pancarte de parti. Nous porterons seulement une bougie comme symbole de la vie] affirment les organisateurs, désormais la fondation « Axel Blumberg pour la vie de nos enfants »⁵³. Dans un article précédemment cité⁵⁴ les auteur-e-s remarquent le caractère déclinant du phénomène Blumberg, certes avec un peu d'avance, mais leur analyse est tout à fait juste et éclairante. En faisant le lien entre la croissante installation de l'ingénieur dans le jeu politique et sa chute de popularité, l'article pose très clairement les limites imposées par les conditions de légitimité qui sont les siennes. En effet l'appel à manifester Place de Mai (postérieure à la rédaction de l'article en question) réunit un grand nombre de personnes, mais il s'agit de plus en plus de cristalliser un mécontentement vis-à-vis d'une politique, d'un gouvernement. Blumberg s'en défendra dans un premier temps, essayant de faire valoir un apolitisme de moins en moins évident et, moins d'un an plus tard, il se portera candidat au poste de gouverneur de la ville de Buenos Aires. À la tête d'un parti provincial⁵⁵ propre, « Frente vamos » (Front allons-y) il n'obtiendra que 0,89 % des suffrages. Comment un personnage médiatique de premier ordre, qui a alimenté par ses prises de position et ses propositions un grand nombre de débats législatifs, est-il passé en peu de temps du devant de la scène à la discrétion la plus totale ?

Bien sûr, le caractère fugace des succès médiatiques n'est plus à démontrer. Mais il y a un autre enseignement de ce phénomène ; l'efficacité

53 <http://fundacionblumberg.com/>

54 Rocio ANNUNZIATA, Sebastián MAURO et Daniela SLIPAK, « Blumberg y el vinculo representativo. Liderazgo de opinion en la democracia de audiencia », *op. cit.*

55 Un parti peut soit avoir une vocation nationale soit provinciale cela conditionne sa personnalité juridique. Voir en annexes les règles de formations des partis politiques en Argentine p.379..

de l'apolitisme. On ne représente les « vrais gens » qu'au prix d'une mise à distance de l'arène politique qui, sur le long et moyen terme, est difficile à tenir. Maintenir l'image de bon père de famille qui pourrait être n'importe lequel d'entre nous le courage et l'altruisme en plus, n'est pas aisé lorsque l'on cherche par ailleurs à influencer sur le politique et l'écriture des lois comme sur l'agenda de l'exécutif. Il y a aussi cette dimension déjà évoquée des événements de 2001 ; la sincérité est l'apanage de la spontanéité. Une frontière qui sépare la sincérité des « citoyens mobilisés » et le calcul politique. Cette sincérité sera largement entamée par « la découverte » que le titre d'ingénieur dont se targuait Blumberg était faux ; celui-ci deviendra par la suite « el falso ingeniero ». Engagé dans la politique partisane et « menteur », deux erreurs impardonnables pour une référence de ce type.

La sincérité et la résonance dans un imaginaire politique préexistant ne peuvent expliquer à eux seuls l'importance prise par ces différentes affaires où des profanes enlèvent aux professionnels le monopole de l'écriture de la loi, de la décision souveraine et de la légitimité populaire.

La part médiatique

L'autoreprésentation relève de l'intention des acteurs mobilisés, mais leur existence dans le champ politique relève d'une conjonction de cette autoreprésentation et d'une mise en scène médiatique qui aboutissent à une représentation de l'opinion. C'est à cette articulation et à la production finale d'une représentation de l'opinion que je vais m'intéresser maintenant.

*Une existence de papier*⁵⁶

Debe haber un montón de Blumberg en el Chaco pero nadie se entera.

[Il doit y avoir une tonne de Blumberg dans le Chaco⁵⁷ mais personne ne l'apprend] (O. L député depuis 1983)

Les exemples évoqués ont tous bénéficié d'un écho médiatique important. Ils ont été tous les trois régulièrement exposés, commentés,

56 J'emprunte l'expression à Patrick CHAMPAGNE, « La manifestation. La production de l'événement politique », *op. cit.*, p. 28.

57 Province pauvre du nord de l'Argentine.

racontés dans la presse écrite et audiovisuelle. Ils sont alors⁵⁸ des événements incontournables, dont seule une personne complètement coupée du monde pourrait ignorer l'existence. Chaque jour, ou presque, amène la chronique d'un nouvel événement, une tribune commente telle ou telle question, un « sujet » éclaire tel ou tel angle de la question. Sans compter, bien sûr, des articles qui ne manquent pas de dénoncer la surexposition médiatique de l'événement.

Loin d'être un « reflet », ou « un écho » ce qui se donne à voir comme tel se construit dans cette surexposition médiatique. À partir du moment où un thème, un événement, un groupe de personnes porteur de revendications « s'installe dans les médias », il se passe quelque chose de plus qu'une retranscription, qu'une mise en lumière. Par la simple publicisation, il y a une transformation majeure de l'événement. Comme le résume bien O. L. dans la phrase précédente, il y a des milliers de Blumberg dans d'autres provinces d'Argentine, mais personne n'en entend jamais parler. C'est-à-dire que l'événement n'existe tout simplement pas en dehors de l'expérience directe des proches.

El problema de la victima en la medida que no haya instituciones la victima es la que impone el tema, por oportunismo de los medios y también por oportunismo de los políticos que están mirando las encuestas.

[le problème de la victime dans la mesure où il n'y a pas d'institution la victime est celle qui impose les thèmes par opportunisme des médias et aussi par opportunités des politiques qui se fient aux sondages.] (N. M. députée depuis 2005)

Il se passe alors quelque chose de paradoxal, où c'est la part de représentation médiatique qui va attribuer un surplus d'existence au *fait*. Ce surplus d'existence n'est pas une simple retransmission. Le *fait* se raconte et devient à travers le récit produit par les différents médias, un *fait public*, une « image sociale de l'événement [...] Ce qui est dit et vu de l'événement est le produit de la rencontre entre les propriétés du groupe qui se donnent à voir et les catégories de perception, sociales et politiques, du groupe social formé par les journalistes »⁵⁹. C'est dans cette mise en récit du *fait* que jouent à plein la figure de victime et les matrices culturelles. Les trois exemples évoqués ici ne sont pas représentatifs d'un état de l'opinion ou porteurs de caractéristiques propres qui ne seraient présentes nulle part ailleurs. Ce ne sont pas des éléments originaux qui feraient, de la mobilisation autour de usines de pâtes à papier, de

58 Lors de ma présence sur le terrain en 2006.

59 Patrick CHAMPAGNE, « La manifestation. La production de l'événement politique », *op. cit.*, p. 20.

l'incendie de la discothèque ou du meurtre d'un jeune homme, des événements incontournables. Pas plus des modes d'organisations spécifiques qui donneraient davantage d'importance à ces questions. Il s'agit plutôt d'une rencontre entre des configurations particulières et une mise en scène médiatique — répondant aux canons du moment — qui fabrique ces faits en problèmes publics nationaux. Une co-production entre les actions des personnes et les mises en récit qui les rendent publiques. Ni pur résultat de la mobilisation ni construction artificielle des journalistes. Une co-production non contrôlée, même si les mouvements, comme les journalistes, ne sont pas dénués d'intentions et de stratégies, bien au contraire. Le résultat relève d'un effet de composition et ne peut être attribué de manière univoque à l'une ou l'autre des intentions ou stratégies en présence.

Cette visibilité doit être réfléchie à l'aune de ce qui reste invisible. S'il y a incontestablement une décroissance des mobilisations sociales suite au foisonnement des années précédentes, le front social n'est pas pour autant complètement dépeuplé. Les coupures de routes sont quotidiennes, mais traitées le plus souvent dans la rubrique circulation des journaux. Renvoyées à de purs faits divers, c'est-à-dire à la platitude du fait qui est renvoyé à sa banalité, à sa localisation géographique et sociale. En revanche, Blumberg est converti en symbole universel de la douleur du père face à la menace criminelle, les usines de pâte à papier en vecteur d'une prise de conscience écologique et les victimes de l'incendie en plaies ouvertes de la corruption des administrations. Il n'y a pas de transformation de l'événement situé en problème universel sans mise en forme médiatique. L'accès aux médias nationaux — ceux de la capitale — conditionne la résonance d'un *fait*.

La scène médiatique comme place publique

Il faut prendre l'espace public pour monter sur la scène médiatique. « L'espace médiatique est la grande scène où se situent les scènes principales de la vie collective ; elle les compose et elle les reflète. »⁶⁰ Cette phrase qui peut sonner comme une définition est plutôt la base du problème, son point de départ. Les médias se présentent comme un espace qui, constitué en scène, indique tout à la fois un espace du jeu et un espace du public, la création conjointe de deux espaces séparés. Ensuite en étant tout à la fois composition et reflet « la scène médiatique » assume une fonction paradoxale et contradictoire ; elle crée une représentation de la réalité et elle la reflète, comme si celle-ci existait en dehors de toute mise en forme. Dans ces termes le parallèle avec l'espace public parlementaire est tout à fait saisissant. De fait les médias vont être le catalyseur

60 Georges BALANDIER, *Le pouvoir sur scènes*, Paris, Fayard, 2006, p. 163.

de la concurrence pour la définition du réel, en faisant émerger des représentants non élus placés de fait en concurrence avec l'espace public parlementaire, comme lieu de représentation (figuration et construction) de la *réalité*. Ainsi les médias constituent une arène de visibilité et d'interlocution, une scène de représentation qui se constitue par un processus d'exclusion et d'inclusion. Si l'analyse ne permet pas de considérer que les médias sont de près ou de loin un espace public, comme un lieu à l'usage de tous, il est tout aussi évident que leur importance tient à ce que ceux-ci soient considérés comme une sorte d'équivalent symbolique de la place publique.

Si la scène médiatique peut assumer la responsabilité de dire ce *qui l'en est de ce qui est*, c'est parce que le point de vue est rendu invisible. Une *objectivité* qui se construit du fait de la multitude des points de vue illustrés par la diversité des supports et des titres, même si cette dimension doit être relativisée du fait de l'hégémonie de certains. Et aussi par une position particulière prise par l'ensemble des médias comme miroir de l'opinion publique, comme une place publique virtuelle. La mise en scène disparaît, l'effet de composition s'estompe, laissant une impression de reflets de la réalité sociale et c'est là certainement la plus grande force de l'illusion. « À la façon des lunettes, les journaux fabriquent des non-vu à partir duquel le monde est vu »⁶¹. Illusion largement dévoilée par la recherche, et dont le public est loin d'être dupe⁶². Et pourtant, comme dans les jeux d'enfants on fait « comme si » les médias étaient la place publique. L'efficace des médias tient en grande partie à cette dimension.

La sphère de la politique professionnelle et la sphère médiatique ont toujours entretenu des rapports étroits. Pourtant la fin du siècle dernier a consacré un recouvrement important de ces deux sphères. On peut parler aujourd'hui en Argentine d'un espace de communication médiatique entendu comme un espace médiatique d'interaction dans lequel se déploie une partie de la lutte politique, celle qui se déroule dans les médias ou qui a pour objet d'être médiatisée.

Dans les années 80 et les années 90 s'est produite une série de transformations qui a changé et le rapport des médias à la politique, et la relation des politiques avec les médias. Si dans les années 80 les médias se préoccupaient principalement de couvrir les processus électoraux et de suivre les disputes

61 Patrick CHAMPAGNE, *Faire l'opinion : le nouveau jeu politique*, Paris, les Éd. de Minit, coll. « Le Sens commun », 1990, p. 244.

62 Dominique WOLTON, *Éloge du grand public : une théorie critique de la télévision*, Paris, Flammarion, coll. « Champs », 1993, 317 p ; Dominique WOLTON, *La télévision au pouvoir : omniprésente, irritante, irremplaçable*, Paris, Universalis, coll. « Le Tour du sujet », 2004. On peut aussi trouver une réflexion pertinente sur la question dans Jacques RANCIÈRE, *Le spectateur émancipé*, Paris, la Fabrique, 2008, 145 p.

intra et inter partisans qui ont caractérisé la vie politique de l'après 1983. Peu à peu les médias deviennent en eux-mêmes une scène de l'affrontement politique⁶³. Dès lors les pratiques prosélytes tendent à se professionnaliser et à se médiatiser⁶⁴; les pratiques qui supposaient la coprésence des électeurs et des candidats vont perdre en importance au profit de la médiatisation de l'image des candidats et les sondages comme indicateurs de la lutte politique⁶⁵ qui vont remplacer les comptages des mobilisations et des meetings.

Cette construction de l'espace médiatique, comme place publique à l'échelle nationale, a progressivement décrédibilisé les politiques professionnelles au profit d'experts, notamment économiques, ou de figure capable d'incarner ce qui semblait faire cruellement défaut aux politiques, la sincérité. Sincérité qui apparaissait comme une réalité non partisane et correspondait à cette catégorie des « gens » qui n'était plus définie pas les identités politiques qui avaient jusque-là donné forme à la politique en Argentine. Les indécis sont sincères parce qu'ils n'ont pas d'idée derrière la tête ; la politique devient affaire des experts et des candides. Non pas tant naïfs que des individus libres de tout préjugé. La figure de la victime correspondant en tout point à la rationalité de cet espace, elle permet d'y introduire un corps — une réalité brute — sans pour autant marquer un point de vue puisque relevant de l'universel de la douleur.

Les médias se font intermédiaire entre ces « gens » du commun et la classe politique comme porte-parole des premiers et lieu d'expression des seconds, mais aussi comme lieu de construction des problèmes sociaux, de leur visibilité et de leur définition. Les médias ont aussi connu dans le même temps une mutation physique et économique. La privatisation, concentration et amplification de l'industrie de la communication⁶⁶ n'ont pas seulement induit la création de médias avec un grand pouvoir de diffusion des événements politiques, mais ont aussi construit une « audience » nationale.

Se configura el espacio de la comunicación política como un ámbito

63 Oscar LANDI, *Dévorame otra vez. Qué hizo la televisión con la gente, qué hace la gente con la televisión.*, Buenos Aires, Editorial Planeta, 1992.

64 Silvio Ricardo WAISBORD, *El gran desfile. Campañas electorales y medios de comunicación en Argentina.*, Buenos Aires, Editorial Sudamericana, 1995.

65 Gabriel Vommaro, « Histoire d'une conversion aux sondages », *Politix* n° 80, n° 4 (2007): 157-177.

66 Martin BECERRA et Guillermo MASTRINI, « La esfera mediática concentrada en América Latina: aportes de investigación sobre la estructura de las industrias culturales. », in Beatriz ALEM (éd.), *Comunicación, medios y políticas. 3° Jornadas anuales de investigación en comunicación*, Buenos Aires, Instituto de Desarrollo Humano - UNGS, 2008, pp. 191-213.

circunscripto de interpenetración entre la esfera mediática y la esfera política, en que se hace efectiva parte de la lucha política, que es principalmente una lucha por la construcción social del sentido, por la imposición de ciertas formas de ver y de creer, en la que intervienen actores diversos con intereses analíticamente diferenciables⁶⁷ [l'espace de la communication politique se construit comme un lieu circonscrit d'interpénétrations entre les sphères médiatiques et politiques, dans lesquelles devient effective une partie de la lutte politique, qui est principalement une lutte pour la construction du social du sens, pour l'imposition de certaines façons de voir et de croire, dans lesquelles interviennent des acteurs divers avec des intérêts analytiquement différenciables.]

Figurer l'opinion

En pointant la construction de la sphère médiatique, il n'est plus possible de considérer que ce qui s'y déroule est un reflet de ce qui advient dans le monde. Un slogan d'une émission politique dans les années 90 « Lejos del poder, cerca de la gente » [Loin du pouvoir, proche des gens] symbolise cette réalité que construisent les médias comme place intermédiaire sur laquelle se représente à elle-même l'opinion publique. Les médias ne s'exprimeraient pas en leur nom, mais exprimeraient — au ras du réel — ce qui serait diffus dans le social. Ce qui se dit et se montre sur cette place publique médiatique opère un puissant effet de réalité qui donne à voir ce qui passe alors pour l'opinion publique. Cette fiction opérante provoque une série de tensions dans la représentation par le caractère filtrant de cet espace de visibilité. « Señores de TN : Yo también soy la gente »⁶⁸[Messieurs de Télé Noticias (chaîne câblée d'information continue dépendante du groupe Clarín) : Moi aussi je suis les gens] pouvait-on lire sur une pancarte dans une manifestation. Pouvoir être reconnu comme « opinion publique » dans les médias est un enjeu tout aussi important que d'être représenté dans les espaces politiques institutionnels.

Les médias vont mettre en place une série de dispositifs orientés dans le but de faire émerger cette parole vraie, cette opinion publique diffuse ; les sondages bien sûr, mais aussi nombre d'émissions qui « donnent la parole » et

67 Communication orale Micaela BALDONI et Gabriel VOMMARO, « Bernardo y Mariano: las transformaciones del periodismo político en Argentina, de los años ochenta a los años noventa ». (Departamento de historia de la facultad de Humanidad de la Universidad nacional de Catamarca, août 10, 2011)

68 Luis Bruschtein, « Contraluce del contracorte », *Página12* (Argentine, avril 2, 2008), sect. El País, <http://www.pagina12.com.ar/diario/elpais/1-101693-2008-04-02.html>.

rendent visibles les « questions de société »⁶⁹. Et si l'on peut mettre en doute le caractère public de l'opinion qui est alors mise en scène, elle fonctionne « comme si » elle l'était et cela suffit pour faire sens. L'autoreprésentation des représentés se trouve de fait transformée en représentation médiatique, sous la forme « d'expression de l'opinion », sous la figure des « gens », pour entrer dans le champ politique. De fait, la pratique de la représentation politique est directement questionnée par ce double phénomène d'autoreprésentation et de figuration de l'opinion qui remet profondément en cause le sens même du travail des représentant-e-s.

69 Éric DARRAS, *L'institution d'une tribune politique : genèse et usages du magazine politique de télévision*, Thèse de doctorat, Université Panthéon-Assas (Paris), 1998, 727 p. J'effectue là une sorte de pari risqué, je considère que ce qui se constate en France et aux États-Unis pour le travail d'Eric Darras peut s'étendre à l'Argentine du fait d'une relative globalisation des programmes télévisuels. Il faudrait aussi s'étendre sur ce qu'est une « question de société » qui n'est dès lors plus une « question politique », cette séparation n'est pas exempt d'un effet structurant sur nos façons de penser la politique.

II. REPRÉSENTANT-E-S, REPRÉSENTATION ET REPRÉSENTATIONS

« J'ai pour les institutions démocratiques un goût de tête, mais je suis aristocratique par l'instinct, c'est-à-dire que je méprise et crains la foule. J'aime à fond la liberté, le respect des droits, mais non la démocratie. »⁷⁰

Quelque chose comme le peuple, la société, la citoyenneté, les gens ; quelque chose comme les mandants ; quelque chose d'indéfini, mais il est indiscutable que ce quelque chose a pris place dans l'espace public parlementaire. Comment assumer la question de la représentation dans ce contexte ? Concrètement comment les représentant-e-s font leur travail ?

Le point de vue de praticien de la représentation⁷¹ permet de reprendre la question de la représentation politique, non plus à partir d'une conception métaphysique ou axiologique, mais en tant que pratique située. Nous disposons depuis longtemps d'enquêtes sur la défiance des représenté-e-s vis-à-vis des politiques, cette « relation de confiance » étant souvent considérée comme rompue de manière unilatérale. Pourquoi se priver de la parole des représentant-e-s ? Peut-être à cause d'une méfiance largement partagée sur cette parole.

La parole des politiciens professionnels suscite de la défiance. J'ai souvent entendu, y compris de la part de sociologues, cette question « mais comment savez-vous qu'ils ne vous mentent pas ? ». Or, évidemment la question n'est pas celle de la vérité, mais celle des représentations. Nous cherchons à accéder aux imaginaires sociaux et aux pratiques sociales. Il est vrai qu'interviewer les politiques est un exercice difficile. D'une part du fait du décalage des statuts ; d'autre part, du fait que ce sont des professionnels de la parole habitués à « servir » un discours. Le risque de trouver un discours plat et sans aspérité est bien réel. C'était la première fois que je rencontrais des élu-e-s et je craignais beaucoup, n'ayant aucun bénéfice à leur proposer en échange de me retrouver simplement débouté. Ce qui est effectivement arrivé dans un premier temps. Mais une fois passée la porte, j'ai été surpris de constater que je leur offrais une occasion rare de pouvoir se livrer à un travail de réflexion sur leur propre pratique. C'est de manière récurrente ce qui émergeait à la fin des

70 Tocqueville, New York Daily Tribune, 25 juin 1853 cité par Daniel Bensaïd « le scandale permanent », in Giorgio AGAMBEN et ALL. (éds.), *Démocratie, dans quel état ?*, Paris, la Fabrique éditions, 2009, pp. 95-100.

71 Lorsque leurs travaux sont utilisés c'est plus comme théoriciens que praticiens.

entretiens qui, quasi tous, se sont étendus au-delà du temps accordé au préalable. Par ailleurs, les silences, les hésitations, présents dans les entretiens sont les marques d'un travail de réflexivité qui me permet de penser que j'ai échappé dans la plupart des cas à la « langue de bois ». Par ailleurs mon statut de jeune chercheur étranger me plaçait à distance des enjeux politiques du moment.

Vouloir comprendre la relation de représentation en mettant au cœur de celle-ci les représentant-e-s, c'est penser avant tout que les représentant-e-s en assemblée ne sont pas simplement des acteurs rationnels développant des stratégies dans des jeux de négociation en face-à-face. Ils interviennent aussi avec des savoirs pratiques, des connaissances techniques et des convictions morales qu'ils se sont forgées au cours des différentes expériences personnelles qui ont précédé leur investiture. D'autant plus dans un contexte où les institutions partisans sont affaiblies et où les identités politiques sont changeantes. Étant entendu que les élu-e-s ne sont jamais insensibles aux attentes (réelles ou supposées, directes ou indirectes) émanant de la société : sollicitations remontant des circonscriptions, mouvements erratiques des sondages, conceptions dominantes provenant de certains « corps » de la société, expertises produites par des organisations privées, pressions directes exercées par des groupes d'intérêt.

Les représentant-e-s élaborent leurs pratiques et leurs attitudes dans une tension entre deux « métiers », celui de législateur et celui d'élu-e-s/candidat-e-s. Deux logiques, pas forcément cohérentes entre elles sont à l'œuvre. D'une part celle de l'accord et du travail législatif qui implique une argumentation raisonnée faite de montée en généralité visant une universalisation du point de vue. D'autre part celle de la singularisation/différentiation visant à satisfaire une pluralité de demandes (réelles ou supposées) dans le cadre de l'élection ou de la réélection. Les parlementaires prêtent une grande attention aux formes de leur délibération, que ce soit pour donner à voir l'unité de la représentation nationale et en manifester l'autorité symbolique, ou pour attester de la dimension contradictoire, et donc démocratique, de leurs activités. C'est ce que nous avons pu voir dans la construction de l'espace parlementaire. Ainsi, les nécessités des élu-e-s rentrent en contradiction avec celles des parlementaires. Et ce d'autant plus lorsque les partis sont affaiblis et les identités politiques incertaines. La représentation devient plus incertaine du fait de la difficulté de se représenter le mandant. Le mandataire doit alors faire le lien entre le Parlement et les mandants, en cherchant à rétablir ce qui est rompu.

L'enquête n'a pas mis à jour une activité unifiée, tant dans ses principes que dans ses pratiques. Le travail de représentation reste une énigme dont la

résolution est laissée entre les mains de chaque parlementaire. De fait la *crise de la représentation* est, dans le discours des représentant-e-s, une crise des procédés de la représentation qui impliquent une transformation du politique — où le développement des médias joue un grand rôle — et une incapacité de la société à produire les conditions d'une représentation compatible avec leurs attentes.

A. LES REPRÉSENTANT-E-S AU CŒUR DE LA REPRÉSENTATION

Remettre les représentant-e-s au cœur de la représentation politique, c'est postuler que la référence à un cadre juridique et institutionnel ne suffit pas pour en rendre compte. Je chercherai à montrer que cette pratique, malgré un fort contenu normatif, à la fois législatif et axiologique, est avant tout un bricolage personnel.

L'Observatoire des Institutions Représentatives (OIR)⁷² de l'Université de Salamanque réalise depuis 1994 des recherches sur l'ensemble de l'Amérique latine. Entre autres travaux sont régulièrement effectuées des enquêtes par questionnaire auprès des représentant-e-s de nombreux pays. Les député-e-s argentins ont été sollicité-e-s dans le cadre de trois campagnes sur les périodes législatives 95-97, 97-01 et 03-07. Il m'a semblé intéressant de comparer les éléments que j'ai moi-même recueillis lors de mes entretiens avec certains résultats de leur dernière enquête⁷³.

L'écart entre le rôle législatif et la pratique représentative

Il faut commencer par la définition officielle du rôle des législateurs pour tenter de comprendre en quoi consiste la représentation politique. Nous verrons que cette définition normative ne permet pas de comprendre la pratique des représentant-e-s.

L'encadrement normatif du rôle parlementaire

La constitution nationale argentine définit de manière précise, en 36 points, les tâches dévolues au parlementaire⁷⁴. Il est possible de résumer en huit points l'encadrement juridique de la pratique des représentant-e-s :

1. Un rôle économique qui n'est pas limité au contrôle du gouvernement :
1. Fixation des taxes douanières et des contributions directes et indirectes et les modalités de leur redistribution entre l'État et les provinces. Le budget de la nation est fixé par le Congrès sur proposition du pouvoir exécutif. Un pouvoir de réglementation sur les organismes financiers nationaux (banques fédérales, monnaie), qui inclut la contraction et le paiement de

72 <http://americo.usal.es/oir>

73 C'est une infime partie des résultats de cette dernière enquête que j'utilise ici, je remercie l'OIR pour l'autorisation d'utiliser leurs résultats et la mise à disposition des données brutes.

74 Voir annexe pour le texte complet p 379.

la dette. La gestion du patrimoine foncier de la nation. Régler les accords commerciaux tant au niveau fédéral qu'international.

2. Un rôle législatif à travers l'élaboration des différents codes ; civil, pénal, commercial, etc...
3. Un rôle de fixation et sécurisation des frontières nationales ainsi que de celles des provinces. Légiférer sur les compétences des différentes administrations provinciales, ce qui implique un pouvoir administratif d'intervention dans les provinces.
4. Un rôle militaire, avec pouvoir d'autorisation octroyée à l'exécutif pour déclarer ou faire cesser un conflit armé pour fixer ou suspendre l'état de siège. Légiférer sur l'organisation interne des corps armés. Autoriser à des forces armées étrangères l'accès au territoire national.
5. Un rôle diplomatique, avec l'accord de signature de traités internationaux.
6. Un rôle judiciaire, avec la création de tribunaux (en dehors de la Cour suprême) et la définition de leurs principes de fonctionnement. (Pouvoir en partie dévolu au Conseil de la magistrature fixé par la réforme de la Constitution en 1994 et réformé en 2006).
7. Un rôle de contrôle de l'exécutif national qui recoupe l'ensemble des domaines précédents (l'intervention dans les provinces relève aussi du contrôle, mais de l'exécutif provincial). C'est aussi le Congrès qui accepte ou rejette la démission du président et du vice-président.
8. Enfin, un rôle de promotion de l'égalité et du développement sur l'ensemble du territoire dans le respect des peuples originaires à travers la promotion de politiques sociales et éducatives. Ce dernier domaine est plus confus et aussi plus marqué par des orientations en valeur. Par exemple, « encourager l'industrie, l'immigration, la construction de chemins de fer et canaux navigables, la colonisation des terres de propriété nationale, l'introduction et l'établissement de nouvelles industries, les importations de capitaux étrangers et l'exploration des fleuves intérieurs, par des lois protégeant ces objectifs. » Ou encore « pourvoir le nécessaire au développement humain, au progrès économique dans la justice sociale, à la productivité de l'économie nationale, à la création d'emplois, à la formation professionnelle des travailleurs, à la défense des valeurs de la monnaie, à la recherche et le développement scientifique et technologique, sa diffusion et son bénéfice. » Ce dernier volet présente des directives de principe et est donc ouvert à différentes interprétations tout en proposant des orientations concernant les attentes vis-à-vis du Parlement.

Alors que des indications précises sont données sur les domaines de

compétence des parlementaires, la pratique représentative en tant que telle, comme « figuration du représenté » n'est absolument pas abordée.

Un cadre normatif que la pratique déborde

L'OIR a interrogé les parlementaires sur ce qu'ils estimaient important dans leur travail de parlementaire. C'est l'objet du tableau visible ci-dessous.

Intéressé par les opinions des parlementaires, et non par la hiérarchie de

Tableaux 1 a, b, c :

En pensant au travail que vous effectuez lors de votre activité parlementaire, dites moi s'il vous plaît auxquelles des trois aspects suivants donnez-vous le plus d'importances ?

1a) <i>En premier lieu</i>	Total	PJ	UCR	ARI	Autres
Représenter la Nation	23,1	24,0	13,0	16,7	31,8
Élaborer les lois	20,0	20,0	26,1	16,7	18,2
Résoudre les problèmes de l'Argentine	32,6	28,0	34,8	66,7	27,3
Contrôler l'activité du gouvernement	4,8	2,0	8,7	,0	9,1
Défendre les intérêts de son parti	,0	,0	,0	,0	,0
Élaborer le budget de l'Etat	1,0	2,0	,0	,0	,0
Représenter les intérêts de sa province	18,6	24,0	17,4	,0	13,6
(N)	103	52	18	5	25

1b) <i>En second lieu</i>	Total	PJ	UCR	ARI	Autres
Représenter la Nation	9,3	12,2	4,3	,0	4,5
Élaborer les lois	20,1	20,4	13,0	16,7	27,3
Résoudre les problèmes de l'Argentine	24,0	26,5	17,4	16,7	27,3
Contrôler l'activité du gouvernement	15,7	6,1	30,4	33,3	22,7
Défendre les intérêts de son parti	,0	,0	,0	,0	,0
Élaborer le budget de l'Etat	2,6	2,0	4,3	16,7	,0
Représenter les intérêts de sa province	28,3	32,7	30,4	16,7	18,2
(N)	102	51	18	5	25

1c) <i>En troisième lieu</i>	Total	PJ	UCR	ARI	Autres
Représenter la Nation	14,1	10,4	13,6	16,7	22,7
Élaborer les lois	21,4	35,4	4,5	33,3	,0
Résoudre les problèmes de l'Argentine	14,2	16,7	13,6	,0	13,6
Contrôler l'activité du gouvernement	14,1	6,2	31,8	16,7	13,6
Défendre les intérêts de son parti	1,9	,0	4,5	,0	4,5
Élaborer le budget de l'Etat	6,7	4,2	13,6	,0	9,1
Représenter les intérêts de sa province	25,6	27,1	18,2	16,7	31,8
(N)	100	50	17	5	25

Tableaux issues de l'enquête numéro 51 (question 49) effectuée entre le 17 avril 2004 et le 10 juin 2004 sur un échantillon de 108 député-e-s. Information sur le site internet de l'équipe ELITES : <http://americo.usal.es/oir/Elites>.

l'une ou l'autre des options de réponses possibles, il m'a semblé pertinent de compléter ces trois premiers tableaux en synthétisant les données de telle façon qu'apparaisse réunie la fréquence des réponses.

J'ai ainsi comptabilisé toutes les réponses (1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} lieux) pour la totalité des député-e-s et pour chaque parti à l'exception de la catégorie « Autres » qui, pour les raisons évoquées plus haut, peut être remplacée, du point de vue de la lecture, par le total. Chaque valeur doit être ainsi rapportée au total de la catégorie de la colonne. Le premier résultat en haut à gauche se lira donc : 46,5 % des député-e-s interrogé-e-s ont répondu, au moins une fois, que « représenter la nation » faisait partie des trois aspects de leur activité parlementaire auxquels ils accordaient le plus d'importance.

Grâce à cette synthèse il est possible d'appréhender globalement ce

1d) <i>synthèse</i>	Total	PJ	UCR	ARI
Représenter la Nation	46,5	43,6	30,9	33,4
Élaborer les lois	61,5	75,8	43,6	66,7
Résoudre les problèmes de l'Argentine	70,8	71,2	65,8	83,4
Contrôler l'activité du gouvernement	34,6	14,3	70,9	50
Défendre les intérêts de son parti	1,9	,0	4,5	,0
Élaborer le budget de l'Etat	10,3	8,2	17,9	16,7
Représenter les intérêts de sa province	72,5	83,8	66	33,4
(N)	102	51	18	5

qui est considéré, par les député-e-s, comme les principaux contenus de leur travail tout en effectuant une comparaison avec le rang d'importance accordée à ceux-ci. On obtient alors, en première position, « Représenter les intérêts de sa province » qui effectivement revient de manière significative dans les trois tableaux précédents, voir est le choix le plus plébiscité en secondes positions. Cela montre l'attachement que les parlementaires portent à leur ancrage local. Je reviendrai sur cette dimension plus avant.

Autre choix plébiscité, « Résoudre les problèmes de l'Argentine », il est difficile d'interpréter le résultat du fait de l'imprécision d'une telle formule « résoudre les problèmes de l'Argentine ». Ces problèmes, quels sont-ils ? En

quoi les parlementaires pensent pouvoir influencer leurs résolutions ? C'est là, et nous retrouverons d'autres situations similaires, une des faiblesses de ce questionnaire qui en laissant des possibilités de réponses évasives induit un biais du fait que ces réponses sont peut-être plus attractives du fait même de leur indéfinition. Pourtant il est possible d'y lire aussi l'idée que ce font les représentant-e-s de leur fonction et du rôle du politique dans la société. C'est une dimension importante, en ce qu'elle montre l'attachement qu'ils et elles portent à leur travail, qui ne peut dès lors être réduit à une tâche administrative.

Seulement 61,5 % des législateurs interrogés considèrent l'élaboration des lois comme un aspect important de leur activité parlementaire. J'emploie à dessein le terme de législateur. Ce n'est que parce que cette activité est centrale dans la fonction représentative que cette proportion peut paraître faible. Si l'on se rapporte à la première série de tableaux (1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} choix), cette option de réponse ne parvient pas à une majorité de choix quelque soit le rang. Si, au final, une majorité des interrogé-e-s souscrit à cette option, elle n'est jamais considérée comme une priorité. Peut-être que cette réponse fait aussi écho au rôle prépondérant joué par la majorité et l'exécutif dans l'élaboration des lois. Cette dimension est visible dans l'écart constaté entre nombre de sessions et nombre de lois votées⁷⁵. Cette réponse traduirait l'acceptation d'une situation où le Parlement n'est pas tant un lieu de concertation, mais un lieu d'enregistrement des lois pour l'exécutif et sa majorité.

Cette hypothèse me semble renforcée par l'importance accordée par les membres de l'UCR à la dimension « contrôle du gouvernement » de leur travail. Cette réponse recueille chez eux le plus grand nombre d'adhésions. Ils se percevraient peut-être alors davantage comme un contre-pouvoir face à l'exécutif que en tant que pouvoir législatif. De fait les membres du PJ n'adhèrent que de manière très limitée à cette dimension de contrôle de l'exécutif, et pour cause ils étaient au gouvernement au moment de la passation du questionnaire, contrairement à l'UCR. En filigrane il me semble que l'on peut lire une volonté d'apparaître comme un contrepoids du gouvernement, alors que dans les autres partis, plus éloignés du pouvoir, cette activité ne relève pas des priorités.

Enfin la part extrêmement faible des réponses considérant la préparation du budget comme une part importante de l'activité parlementaire vient confirmer la prise de distance des député-e-s interrogé-e-s avec le rôle classique dévolu aux parlementaires. La loi budgétaire, « la loi des lois », comme se

75 Nous avons vu précédemment lorsque j'ai traité des conditions de félicité de la séance que le nombre de séances parlementaire et le nombre de lois voté sur une année n'étaient pas corrélés. Voir supra page 146.

plaisent à l'appeler certains parlementaires, qui serait aussi le levier concret où pourrait s'exprimer la volonté de « résoudre les problèmes de l'Argentine » est largement ignorée. Alors que c'est certainement le thème le plus abordé lors des sessions plénières⁷⁶. Il y a une contradiction entre ce qui est constaté dans les faits par l'observation et les dires des député-e-s. Il me semble que cette contradiction montre l'investissement axiologique des député-e-s dans leur tâche. En minimisant les dimensions administratives et légal et en insistant sur la représentation et à la résolution des problèmes, l'accent est mis sur la dimension politique de leur activité.

Une représentation personnalisée

Comme je le disais plus haut, la perte d'influence des partis politiques renforce la dimension subjective de la pratique représentative, mais elle ne peut simplement être pensée à l'aune de cet affaiblissement des partis. Les *legislative studies* s'accordent autour d'une hypothèse centrale : il existerait un lien particulièrement fort entre les attitudes des parlementaires et les attentes — réelles ou supposées — qui s'expriment dans leur circonscription. C'est principalement le parti, lorsque celui-ci est bien structuré, qui peut constituer le contrepoids au lien indéfectible entre l' élu-e et le territoire. Ainsi, quand le parti perd sa capacité à faire ce travail c'est le lien avec le territoire qui prévaut. Les nombreux travaux qui se sont penchés, en France et à l'étranger, sur les activités des hommes politiques dans leur fief électoral (en amont et en aval de leur élection) rappellent qu'une grande partie de leur temps est consacrée à entretenir des soutiens territoriaux, à répondre aux sollicitations de leurs électeurs et des responsables socio-économiques présents dans leur circonscription. Ce sont parfois des demandes prosaïques ou anodines qui renvoient le député à un rôle de « chef de paroisse » qui, pour beaucoup d'entre eux, leur donne une certaine satisfaction⁷⁷.

Il est intéressant d'interroger alors la question de la discipline de vote qui nous renseignera sur la relation entre le ou la député-e son parti et sa circonscription. (Tableau ci-contre)

Que cette indépendance soit à géométrie variable semble tenir à la question elle-même. En effet cette possibilité de « ni oui, ni non » est sans doute la plus confortable. Là encore l'indétermination de la réponse joue en sa

76 Voir supra page 159.

77 Pour un résumé sur cette question voir Nay, Olivier, « Le travail politique à l'Assemblée. Note sur un champ de recherche trop longtemps déserté », *Sociologie du travail*, n° 45 (2003): 537-554.

faveur comme pour la réponse « Résoudre les problèmes de l'Argentine » un peu plus haut. Il faut replacer cette problématique de l'indépendance, dans un contexte un peu particulier où les député-e-s, une fois élu-e-s, peuvent changer de groupe parlementaire pour des raisons qui peuvent aller du calcul politique à la corruption. L'exemple le plus retentissant, dans la période considérée, est celui de Eduardo Lorenzo Borocotó qui après avoir été candidat élu du parti « Propuesta Republicana » est passé avec armes, bagages et voix dans le camp du kirchnérisme. Ce scandale politique de l'été austral 2005, peu après les élections, a posé la question de savoir si, dans un tel cas, un-e député-e pouvait légitimement conserver son siège. Est-ce qu'un-e député-e est élu-e en fonction

Tableau 3 : a et b.

Le thème de la discipline de vote des députés a traditionnellement suscité des opinions diverses. Avec laquelle des opinions suivantes êtes-vous le plus en accord ? [Question 20]

3 a)	Total	PJ	UCR	ARI	Autres
La discipline de vote devrait être toujours exigé au sein du groupe parlementaire	8,9	7,8	4,2	16,7	9,1
Chaque député devrait pouvoir voté selon ses propres critères	20,3	15,7	,0	50,0	36,4
Certains thèmes devraient être soumis à la discipline et d'autre non	70,8	76,5	95,8	33,3	54,5
(N)	105	54	19	5	25

Quels cas devrait être alors exclu de la discipline de vote ? [Question 20a]

3 b)	Total	PJ	UCR	ARI	Autres
Thèmes moraux, axiologiques, personnels, de conscience et droits humains.	78,3	79,5	82,6	100,0	66,7
Thèmes en relation avec la province	3,0	2,6	,0	,0	8,3
Idéologie ou programme de parti	3,9	5,1	4,3	,0	,0
Thèmes économiques	2,6	,0	4,3	,0	8,3
Thèmes juridiques	3,0	2,6	,0	,0	8,3
Thèmes environnementaux	2,8	5,1	,0	,0	,0
Autres	5,1	2,6	8,7	,0	8,3
N.C.	1,4	2,6	,0	,0	,0
(N)	74	41	18	2	14

de l'appartenance à un groupe politique ou à des idées précises ou pour ce qu'il ou elle *est* ? De la même façon les parlementaires ont longtemps été réticent-e-s au vote nominatif qui pouvait être un instrument de contrôle par les partis de leur action dans l'hémicycle. Les démissions de partis pour fonder de nouveaux partis sont plus couramment observées. Ainsi on peut voir des député-e-s d'un parti en désaccord avec leur direction fonder soit de nouveau groupement politique soit devenir indépendant. La question qui s'était posée en terme d'investissement du parti dans le cas de L. Boroccotto se pose ici également ; à qui appartient-il ? À l'individu de chair et d'os ou à l'institution parti ?

Les député-e-s optent à plus de 70 % pour une indépendance à géométrie variable avec presque 90 % des membres de l'UCR. Il me semble que les chiffres particulièrement bas des autres partis sont explicables par le petit nombre d'élue-e-s qui les composent et donc leur fragilité comme groupes. C'est aussi dans ces « petits partis » que les « grands » peuvent venir puiser des allié-e-s circonstanciel-le-s.

En conséquence, il me semble important alors de s'intéresser aux individus de chair et d'os qui participent de l'espace parlementaire, de les confronter à leurs représentations sur les questions de la représentation politique.

Les sollicitations personnelles

Le hall d'entrée de l'immeuble où se trouvent les bureaux officiels des députés et de leur équipe est une illustration des sollicitations faites en permanence aux député-e-s. Le grand hall vitré du rez-de-chaussée est occupé par un ensemble hétéroclite de personnes plus ou moins bien habillées, certaines visiblement démunies, parfois en pleurs, d'autres plus à l'aise. Tous et toutes attendent d'être reçu-e-s. Nous sommes à la capitale : est-ce que les député-e-s provinciaux ne reçoivent que dans leurs fiefs électoraux ? Est-ce que ce rôle de chef de paroisse a trait à un pur calcul électoral ou, plutôt, à l'accomplissement d'une fonction liée au métier de député ?

Porque la gente no vincula tanto el diputado con el partido sino como un gestor de demanda de la propia sociedad. [...]Yo estoy diputado de Rio Negro por ejemplo, entonces estoy muy acotado a las demandas de la gente de Rio Negro. La gente de Rio Negro me trasfiere demandas o se sienten representadas en función que yo resuelva o no las gestiones que piden. No en función de la política. Es muy común que un ciudadano de Rio Negro que tiene que realizar cualquier gestión y demás acuda a uno de los cinco diputados de la provincia. Hay tres peronistas dos radicales, acuda a los cinco. Y el que lo resuelve lo resuelve, no hay elección diciendo este lo va hacer

mejor.

[Parce que les gens ne lient pas vraiment le député avec son parti, plutôt comme un gestionnaire de demande de la société elle-même. Garder des liens avec la base électorale est un élément essentiel du travail politique. Moi je suis député de Rio Negro, alors je suis très attaché aux demandes des gens de Rio Negro. Les gens de Rio Negro me transfèrent des demandes et se sentent représentés dans la mesure où je suis ou non capable d'apporter une réponse à leurs problèmes. Pas en fonction de la politique. C'est très courant qu'un citoyen de Rio Negro qui a besoin de quelque chose aille le demander à l'un des cinq députés de la province. Il y a trois péronistes et deux radicaux, il va voir les cinq. Et celui qui peut régler le problème, il va le régler, on ne choisit pas, celui-là va le faire mieux] (O. N. député depuis 2003)

Est-ce que pour autant l'indépendance des représentant-e-s est mise à mal ? Est-ce que les prises de décision sont influencées par ces éléments, par la volonté de satisfaire des demandes individuelles ou collectives ?

Je pense qu'il est important de distinguer les nécessités liées à la sélection des représentants, à la compétition politique, et celles liées au travail parlementaire. Il est très courant d'entendre, dans le discours des représentants, des remarques, qui en faisant référence au fonctionnement du corps parlementaire blâment durement les nécessités de la politique électorale. Tout un registre critique décline ce thème, fondé sur l'idée que les partis devraient fonctionner comme des lieux d'élaboration de propositions collectives, sérieuses et concrètes. En assemblée il est courant d'entendre des remarques qui rapportent les prises de position des un-e-s et des autres comme de « pur calculs électoraux ». Il ne faut pas occulter les tentatives des représentant-e-s d'être à l'écoute, de se forger une idée sur les « nécessités » des mandants. Si la question du lien est primordiale et reste fortement entremêlée avec les nécessités de la compétition électorale, il faut se garder des conclusions trop tranchées et interroger plus finement la question de la discipline de vote sur des thèmes le plus souvent associés à une volonté d'indépendance.

La subjectivité des représentant-e-s

Il est plausible de penser que, plus les thèmes traités sont considérés comme complexes par ceux-là mêmes qui sont censés se déterminer à leur propos, plus leur engagement relèvera d'un choix personnel et non pas partisan. Engagement personnel, ne doit pas porter à confusion. Il ne s'agit pas de postuler qu'une posture éthique préside à la prise des décisions. Il y a engagement

personnel en tant que les décisions sont rapportées à des prises de position qui ne sont pas recouvertes par les divisions partisanses.

A vos te dicen diputado que sos representante de... no es cierto? Pero en el momento que una persona te vota, no te vota por mil causas, te vota por una o dos. Porque expresas sus intereses, porque expresas la región porque tienes una trayectoria. Yo fui seis veces elegido, entonces represento un perfil de la sociedad. Pero no hay un contrato sin limites. Una mujer puede votarme porque expreso los intereses de su región pero puede tener un conflicto religioso que le hace decir "yo no quiero el aborto". Me parece que esa representación no alcanza para cubrir todas las variables. Entonces se necesita consultas sobre todos por los temas que tienen que ver..... Que van mas allá de los problemas de la organización del Estado.

[On te dit que député, tu es le représentant de... n'est-ce pas ? Mais du moment où une personne vote pour toi, elle ne vote pas pour mille choses, pour une ou deux. Parce que tu exprimes ses intérêts, parce que tu exprimes la région, parce que tu as une trajectoire. J'ai été élu six fois, alors je représente un profil de la société. Mais il n'y a pas un contrat sans limites. Une femme peut voter pour moi parce que j'exprime les intérêts de sa région, mais elle peut avoir un conflit religieux qui la fait dire « Je ne veux pas de l'avortement ». Il me semble que cette représentation ne suffit pas pour couvrir toutes les variables. Des consultations sont nécessaires, sur tous les thèmes qui ont à voir... qui vont au-delà des problèmes d'organisation de l'État.] (O. L. député depuis 1983)

La question de l'avortement revient plusieurs fois dans les entretiens comme le paradigme de ce qui serait « au-delà des problèmes d'organisation de l'État. ». C'est d'un éventuel conflit avec les électeurs que les parlementaires cherchent à se prémunir. Mais aussi à l'inverse la question de la « peine de mort » peut renvoyer à une prise de distance vis-à-vis de l'électorat.

Un día puede venir un reclamo frente a la inseguridad que reclame la pena de muerte. ¿ y habra que sancionar la pena de muerte? me parece que eso no es así.

[Un jour peut apparaître une demande, face à l'insécurité qui réclame la peine de mort ; faudra-t-il instaurer la peine de mort ? Il me semble que ce n'est pas comme ça (qu'il faut procéder)] (J. R. député 1983-2003)

Il est probable que la tentative de se prémunir face à un risque de perdre des voix participe à cette volonté d'indépendance. Mais cette catégorie de vote placée « au-delà des problèmes de l'organisation de l'État » qui rejoint les «

thèmes moraux, axiologiques, personnels, de conscience et droits humains » ne sont-ils pas aussi une véritable difficulté pour le parlementaire qui agit dans une situation d'incertitude ? Comment savoir ce que pensent les électeurs ? Les porte-parole de l'opinion sont multiples : médias, sondages, porte-paroles d'organisations de base et le contact direct dans la permanence, « sur le terrain ».

Yo estoy mucho mas en cosas que tienen que ver con lo que yo cotidianamente como persona, yo soy una persona que vivo. Entonces sé... todos los días voy al supermercado... entonces sé cuales son las necesidades básicas de cualquier persona o de lo que se necesita. Esto es una cuestión de sentido común. Desde ahí se hace una representación, desde el sentido común... de encontrar a la gente... [...] Desde la sensibilidad que tienes [...] Yo estoy en discapacidad, yo sé lo que le pasa al discapacitado en esta sociedad, que lo discriminan porque... vivo continuamente esas cosas. Porque yo estoy en eso, entonces tengo la sensibilidad hacia eso.

[Moi je suis plus dans les choses qui ont à voir avec tout ce que je vis quotidiennement comme personne. Je suis une personne qui vit. Alors je sais... tous les jours je vais au supermarché... alors je sais quelles sont les nécessités de base de n'importe qui ou de ce que l'on a besoin, ça c'est une question de sens commun. À partir de là on se fait une représentation depuis le sens commun... de rencontrer les gens... [...] Depuis la sensibilité que tu as [...] Moi je suis sur la question du handicap, je sais ce qui arrive à un handicapé dans cette société, qu'il subit une discrimination parce que... je vis continuellement ces choses. Parce que je suis là-dedans, alors j'ai une sensibilité vis-à-vis de ces choses.] (L. M. députée depuis 2003)

Cet engagement personnel dans des prises de position ne renvoie pas à la fonction, mais à la personnalité du représentant, à ce qu'il ou elle vit, à ce qu'il ou elle ressent. Dans cet extrait, on voit très clairement une expression très marquée par le positionnement personnel. La répétition des « je », l'appel à la sensibilité, au sens commun, qui tranche avec la posture plus impersonnelle, habituelle dans le discours politique, qui cherche une généralité qui ne soit pas un « point de vue », mais justement l'expression d'un constat supérieur, une évidence. L'indépendance n'est plus alors la construction d'une rationalité supérieure, mais, bien au contraire, la prise en compte de l'individualité, de la sensibilité, des orientations intimes des représentant-e-s.

La représentation comme bricolage individuel

Dès lors les représentant-e-s se retrouvent souvent seul-e-s face à la

tâche de la représentation. Surtout dans les partis minoritaires. En effet ceux qui, notamment en lien avec le pouvoir exécutif, bénéficient d'une mise en sens collective de l'action gouvernementale peuvent s'en contenter. Les autres, et j'en ai croisé quelques-un-e-s, sont réduit-e-s à bricoler ce lien représentatif. Je reviendrai sur le premier aspect un peu plus loin ; le second est marqué par une volonté d' « ouvrir le Parlement », de créer des liens avec les représenté-e-s.

Ouvrir les portes

De fait, c'est un discours très individuel qui s'énonce lorsqu'il s'agit d'explorer les solutions à cette fameuse *crise de la représentation*. Certains parlent d'ouvrir les portes du Congrès, cela revient souvent. On l'a vu, la notion de clôture est importante dans la construction de l'espace public parlementaire. Un député issu du syndicalisme détaille de manière précise ce qu'il entend par « ouvrir les portes », un geste qui apparaît cependant comme de pure volonté.

Abriéndolas. Cuando fué el debate sobre el tema de bajar la edad de imputabilidad a los menores, lo que hice fue tratar de congregar a todo el espectro de los bloques que en el parlamento estaban en desacuerdo. Pero no solo a todos los bloques, sino a todas las organizaciones que trabajaban con el tema minoridad al nivel popular. Se logró frenarlo. En el tema petrolero, convoqué no solo a los que querían discutir la recuperación del petróleo en el parlamento, sino a todas las organizaciones populares que estaban involucradas en el tema de ese recurso natural.

[En les ouvrant (les portes des institutions). Au moment du débat sur l'abaissement de l'âge d'imputabilité des mineurs, j'ai essayé de rassembler tout le spectre des groupes parlementaires qui étaient en désaccord. Mais pas seulement tous les blocs, sinon toutes les organisations qui travaillent sur le thème des mineurs au niveau populaire. Nous avons réussi à le bloquer. Sur le thème pétrolifère, j'ai convoqué, non seulement ceux qui voulaient parler de la récupération du pétrole au Parlement, mais aussi toutes les organisations populaires impliquées dans le thème de cette ressource naturelle.] (C. L. député depuis 2005)

On voit très nettement le balancier entre des prises en charge de l'énoncé qui impliquent qu'il était lui-même à l'initiative de l'action - « Ce que j'ai fait », « J'ai convoqué » ; et, d'un autre côté, un récit sans sujet — « se logró frenarlo ».

Il s'agirait d'abord, selon lui, d'un problème d'absence du représenté, en rapport *aux pouvoirs institués* et en premier lieu, le pouvoir du *capital* « qui

vote tous les jours ».

En realidad la discusión que uno tiene que instalar de manera permanente es la otra; como la denominada representación puede servir de canal para que se haga presente el que esta representado. Lo cual implica a discusión sobre mecanismo adicional de presencia del representado. Porque lo que esta en discusión es que el sistema institucional concentrado en el Estado, que tiene supuestamente delimitado por las fronteras nacionales para discutir con un capital dominante de carácter transnacional, aparentemente presenta limites.

[En réalité la discussion qui doit être posée de manière permanente est différente ; comment ce que l'on appelle représentation peut ouvrir la voie à une présence du représenté. Ce qui implique une discussion sur les mécanismes additionnels de présence du représenté. Parce que ce qui est en discussion, c'est que le système institutionnel concentré dans l'État, supposé limité par les frontières nationales, apparemment trouve ses limites dans le dialogue avec un capital dominant à caractère transnational.] (C. L. député depuis 2005)

Très clairement alors, les représentés absents sont ceux qui n'ont pas de pouvoir dans la société. Il précisera plus loin qu'il ne s'agit pas de mettre en place des mécanismes de participation, du type budget participatif, la question étant l'existence ou non de personnes organisées à tous les niveaux, capables de formuler et porter des intérêts.

Si vos no tienes consejos al nivel territorial que puedan acompañar la discusión de la gestión que se desarrolla en un territorio y ese consejo esté debidamente articulado con la experiencia de las organizaciones que están en este territorio, tu capacidad de hacer presente en ese territorio una política diferente respecto a los poderes constituidos es limitada.

[Si tu n'as pas de conseils au niveau du territoire qui peuvent accompagner une discussion sur la gestion de celui-ci, la capacité à rendre présente sur ce même territoire une politique différente par rapport aux pouvoirs constitués est limitée.] (C. L. député depuis 2005)

La problématique de *la crise de la représentation* est alors entièrement reformulée autour d'une part de la question de la création d'interlocuteurs collectifs, à tous les niveaux de la société et, d'autre part, de mécanismes de participation en sus des mécanismes représentatifs. Les conditions de possibilités de l'un et de l'autre étant liées, puisque les collectifs existeraient pour être des interlocuteurs de dispositifs qui n'existent pas sans ces collectifs. Alors

les représentant-e-s se retrouvent, et non pas uniquement dans une perspective électoraliste, dans une recherche permanente des représenté-e-s.

Yo hago mucha charla participo mucho en mas lo del debate universitario, la formación universitaria. Y trato de responder todas las carta que me lleguen, estoy armando una pagina.

[Moi je fais beaucoup de débats, je participe beaucoup au débat universitaire, à la formation universitaire. J'essaie de répondre à toutes les lettres qui m'arrivent, je suis en train de construire une page (Internet).] (N. M. députée depuis 2005)

La mise en place de panels, l'interaction avec les OSC et les universités et surtout Internet deviennent les éléments incontournables de ce bricolage.

Utiliser Internet pour faire du lien

Internet est de plus en plus investi par les politiques, mais de manière très diverse. Depuis 2006 son utilisation est en progression notamment via l'utilisation des réseaux sociaux *Facebook* et *Twitter*. Il y a une tendance forte à l'investissement des possibilités offertes qu'il faut détailler. J'utiliserai d'abord l'exemple d'un député et de la manière dont il utilise sa page facebook. L'ensemble des recours de communication Internet est utilisé par le parti de ce député et par lui-même. Un site Internet du parti qui héberge les *blogs* des élus, une page *facebook*, un compte *twitter*, un compte *flickr*, une page sur *youtube*... Et, depuis un certain temps déjà, l'utilisation de *mailing lists* diffusant communiqués et annonces des interventions du député.

La page *facebook* est particulièrement parlante en termes de stratégies de contacts avec les mandants. Les *posts* sont courts, rédigés au présent et à la première personne du singulier :

Amigos, comparto con ustededs una nota... », « me gustaría escuchar su comentario sobre lo dicho

[Amis, je partage avec vous un article, j'aimerais écouter vos commentaires sur ce qui est dit.]

Dans l'ensemble, les messages adressés aux députés sont des réclamations concernant des prises de position sur tel ou tel projet de lois, ou des travaux à effectuer dans telle rue, dans tel quartier, ou encore des demandes concernant des personnes précises. Parfois les député-e-s répondent directement ou invitent à une prise de contact à travers leur secrétariat pour une entrevue sur le thème évoqué.

L'emploi de la première personne du sigulier sert un contact très direct avec ceux qui prennent la parole dans cet espace. Il y a aussi des mises en

scène de soi. Par exemple sur la page du député F. P. : une série de photos le montrant dans sa famille et dans les différentes phases de son travail, intime, proche de n'importe qui. La disponibilité que suggère la fréquence des post (parfois plusieurs par jour)⁷⁸. Tout cela participe d'une image forte de proximité à laquelle convient parfaitement la plateforme *facebook*.

Un échange, relevé sur la page en novembre 2010, permet de poser les enjeux d'une telle exposition. Le propos est de se rapprocher « estimé Jorge [...] Salutation Federico ». C'est écrit de manière explicite « de cette façon être plus proche des gens ». Sans pour autant chercher à réduire la distance, réaffirmée par la désignation de soi, comme « fonctionnaire public » qui semble indiquer une mise à la disposition du public de sa personne. Bien évidemment, il faut garder à l'esprit que c'est une équipe qui gère ce média et il est improbable que tous les *posts* soient rédigés par le député lui-même, ce qui renforce d'autant plus l'intention d'une personnalisation, d'une proximité ; une sorte de porte-à-porte virtuel. Beaucoup de comptes Facebook se rapprochent de ce modèle de la « proximité », mais aussi beaucoup d'autres qui fonctionnent aussi de manière beaucoup plus froide à la façon d'un fil d'informations impersonnelles.

[Jorge Carbajo : Je crois que ni même ce thème des réseaux sociaux rapproche la société des politiques. On ne sait plus quelle voie



⁷⁸ Bien évidemment la question reste de savoir qui tient le clavier ? En effet est-ce le fait d'une équipe ou du député lui-même, on peut douter que ce soit lui du fait du temps que cela implique.

utiliser. Comme ex-électeur de toutes les élections du PRO, les réseaux finissent par être un moyen supplémentaire de publicité qui annonce les apparitions à la TV, les coupages de ruban, ou les visites avec contenu mkt (?). Je suis fatigué à force de penser quand est-ce que vous vous occuperez de répondre aux gens. Je lis ce qui est laissé sur FK et majoritairement ce sont des demandes d'explication sur le comportement des rebelles ou pour quoi le PRO se trompe de manière réitérée dans le choix de ses représentants. L'unique chose que nous recevons ce sont des phrases de Gandhi, ou dans quel programme vous allez être. C'est très proche d'un consortium immobilier tu leur mets un mur à bas et ils te rendent une brique (métaphore footballistique).

Federico Pinedo : Cher Jorge, je lis toujours tous les messages que vous m'écrivez. Compte tenu de mon temps et mes possibilités, j'essaie de répondre à la majorité d'entre eux. Ma page facebook est là pour que les gens puissent suivre mon activité comme fonctionnaire public (projet, conférence, notes, travaux en commission, TV, etc...) et de cette façon être plus proches des gens. Salutations, Federico.]

Une autre expérience illustrant l'utilisation d'Internet dans des tentatives de fabrication de lien. « El Poder de la Gente. Net »⁷⁹. D'emblée présenté comme un travail collectif, le site se veut être « une unité de base virtuelle d'information nationale et internationale »⁸⁰. Le directeur est Oscar Lamberto. On retrouve sa photo sur la première page en médaillon, un portrait qui nous regarde en souriant. S'il a évoqué pour moi les difficultés et les réticences de son parti à l'accompagner dans ce projet qu'il a finalement monté de sa propre initiative, le site a reçu les honneurs d'une inauguration officielle dans les salons du Congrès le 14 juin 2006. Une inauguration formelle en présence de députés importants, du président de la Chambre des députés, du président du groupe parlementaire du FPV et même de l'ex-président du groupe parlementaire travailliste britannique. Hommage de vétéran de la politique à une expérience qui se situe à la jonction de l'ancien et du nouveau. Dans sa forme même le projet tente de faire vivre sur la toile ce qui existe dans la réalité comme l'annonce directement le titre.

Le site Internet va se présenter comme une reproduction fidèle d'une

79 <http://www.elpoderdelagente.net/>

80 L'unité de base est une véritable institution du Péronisme. Il s'agit en général de lieu qui classiquement mêle ; les activités d'un local militant, d'un centre social d'assistance aux démunis et d'un centre culturel. Voir Nicolás Quiroga, « Las Unidades Básicas durante el primer peronismo. Cuatro notas sobre el Partido Peronista a nivel local. », *Nuevo Mundo Mundos Nuevos*, Debates (avril 16, 2008), <http://nuevomundo.revues.org/30565>.

unité de base *real life*. Sur la page d'accueil se retrouve l'édito renouvelé de manière irrégulière plusieurs fois par mois de 1 à 6 fois environ. C'est le directeur qui en a la charge, ils ne sont alors pas signés. Leurs tons peuvent varier ; du communiqué au faire-part de naissance, en passant par le billet d'humeur. Il n'y a pas de tentative de « jouer » la proximité, le discours yeux dans les yeux, on reste dans une communication de type journalistique. Il ne s'agit pas non plus d'un monde virtuel, les fonctionnalités interactives de type *web 2.0* sont inexistantes.

Le site ne comporte pas de signe partisan, en dehors de l'écusson du parti justicialiste qui n'apparaît que sur la page d'accueil en manière de décoration sur la représentation du « bâtiment » ou peut-être encore affiché au fond de la « salle » d'hommage. On retrouve aussi une « cuisine » qui doit être un lieu d'échange et de convivialité, en fait le lieu où sont postées des contributions extérieures. Ici, ce sont les contacts épistolaires qui sont recherchés. Le site internet est encore dans un entre-deux où le réseau est utilisé comme un substitut de journal ou de lieu physique et non pas comme un lieu en lui-même. Le fondateur s'émerveille de pouvoir toucher des personnes au fin fond de la province de Santa-Fe comme en ville, des étudiants en quête d'informations autant que des personnes pouvant apporter une opinion.

Ce qui revient pourtant constamment dans les entretiens c'est une perte de maîtrise de cette capacité à faire du lien, à rentrer en contact directement avec les représenté-e-s. L'Internet ouvre un espace de médiation particulier qui peut mêler la proximité et le contrôle direct, par les politiques, de leur présentation d'eux-mêmes. Alors que la multiplication des blogs et sites internet avait été relativement lente sur la période observée, celle des réseaux sociaux, type *Facebook* et *Twitter*, semble beaucoup plus rapide. Il y aurait peut-être ici un signe d'un changement possible de la relation des politiques avec les médias induite par Internet, mais je n'ai pas suffisamment d'éléments pour apporter une réponse satisfaisante. Cet engouement indique en creux un rapport difficile des politiques avec les industries médiatiques.

B. L'AUTONOMIE DES POLITIQUES À L'ÉPREUVE DES MÉDIAS

Pierre Bourdieu dans son introduction à un numéro des Actes de la recherche en sciences sociales consacré à l'étude du politique⁸¹ mettait en garde contre les signes trompeurs du politique issus d'une maîtrise de la « communication politique ». La compréhension du message ainsi diffusé ne pouvait se faire qu'à condition, nous disait-il, « de faire un travail analogue à celui que doivent réaliser l'ethnologue, l'ethnobotaniste ou l'ethnolinguiste pour porter au jour les schèmes cognitifs qui sont investis dans des actes, des discours ou des objets étrangers à leur tradition »⁸². Il s'agit plus de comprendre les mécanismes de production que de lire le contenu tel qu'il est livré à nos sens. Le contenu ne prenant tout son sens que dans son élaboration au sein du champ politique. Ce qui pouvait en 1988 apparaître comme un avertissement fait aujourd'hui partie du sens commun ; les politiques maîtrisent leur communication.

Parler de communication politique c'est parler d'un procédé calculé d'élaboration et de diffusion d'un message. Il peut y avoir des « erreurs » de communication ou une communication mal maîtrisée. Cette approche implique deux présupposés ; 1. Le champ politique impose sa logique au champ médiatique, 2. Le récepteur est soumis à la magie du message ne pouvant en comprendre les ressorts réels subjugués qu'il est par l'artifice du politique bateleur. Il faut pourtant poser la question différemment : est-ce que l'acquisition des savoir-faire propres aux médias de masse laisse indemne le travail de la représentation politique ?

Une transformation en profondeur de l'activité politique

Les médias ne sont pas seulement considérés comme un espace public « concurrent » de l'espace public parlementaire et de la rue, ils deviennent dans le cadre politique l'espace public incontournable.

Yo fui candidato por primera vez en el año 1985. En mi provincia había dos canales de televisión, no existía ningún canal de cable, no existían las FM, existían dos canales de AM y dos diarios. Hacer política era bastante fácil y significaba hacer kilómetro. Hoy en día

81 Pierre BOURDIEU, « La représentation politique », *op. cit.*

82 *Ibid.* p. 4

*es mucho mas fácil ir a Crónica y salir en el noticiero en el cual te ve hasta el ultimo habitante de provincia, y te votan porque te vieron por televisión no porque fuiste pueblo por pueblo. Han cambiado hasta las formas y las costumbres de hacer política*⁸³.

[Moi j'ai été candidat pour la première fois en 1985. Dans ma province il existait deux chaînes de télévision. Il n'existait aucune chaîne câblée, la FM n'existait pas, il y avait deux radios AM et deux journaux. Faire de la politique était assez facile, cela signifiait faire des kilomètres. Aujourd'hui, il est beaucoup plus facile d'aller à Crónica (chaîne TV nationale de grande audience) et passer aux informations où te verra jusqu'au dernier habitant de la province. Et ils votent pour toi parce qu'ils t'ont vu à la télévision pas parce que tu es allé village par village. Tout a changé jusqu'aux formes et aux façons de faire de la politique.] (O. L. député depuis 1985)

La convergence de vues des représentant-e-s de différentes appartenances politiques, parcours et positions, sur la question des médias est réelle. Les conclusions et les stratégies employées divergent ensuite, mais le constat partagé et la récurrence constatée sont proprement étonnants. Les médias sélectionneraient le personnel politique conditionnent leurs apparitions publiques, privilégiant le spectaculaire et la polémique. Trois dimensions principales de ce phénomène sont évoquées dans les entretiens :

- Celle de la « connaissance » : des spécialistes de certaines questions, qui du fait de leur expérience personnelle, de leur expertise, de leur compétence peuvent être porteurs d'une opinion d'intérêt ne bénéficieront pas forcément d'un espace de parole. *A contrario* certains personnages par leur présence médiatique seront continuellement appelés à dire la vérité de la question. L'exemple le plus souvent invoqué est le cas Blumberg. Ce que l'on critique, c'est la place accordée à une personne dépourvue de légitimité — dépourvue d'expertise et dépourvue de suffrage — qui rend pourtant totalement invisible le « travail réel » des « élu-e-s du peuple ». C'est aussi la question de savoir pourquoi celui-ci et pas un autre. Pourquoi un habitant de la province de Buenos Aires, alors que les mêmes choses arrivent un peu partout sur le territoire.

- Celle de la complexité : la complexité des thèmes en débat se trouve réduite à sa part congrue. Non seulement les personnes sollicitées ne sont pas forcément considérées comme les plus capables, mais le traitement des sujets

83 Le récent recours au porte à porte dans la campagne présidentielle française par le candidat socialiste, indique que le travail relatif à l'élection implique un renouvellement permanent. La précédente remarque relative à Internet doit permettre de penser ces « transformations » comme une constante du travail politique.

relève de formats imposés par les médias. Lorsqu'un parlementaire peut faire passer un article dans la presse celui-ci excède rarement une dizaine de lignes. Les pages débat du quotidien de grande audience nationale, *Clarín* comportent deux articles, l'un de sept milles signes et l'autre de trois mille-cinq-cents, mais peu de personnes y ont accès. La question de la force de l'image revient souvent, comme un élément qui favorise cette simplification à outrance du discours.

Una nota de 70 líneas es algo raro

[Un article de 70 lignes c'est rare.] (C. L. député depuis 2005)

Desde el punto de vista del discurso, la expresión lo lingüístico, la terminología, los ritmos y los tiempos mediáticos; no se encuentran la política con los medios.

[Du point de vue du discours, de l'expression, de la linguistique, de la terminologie, des rythmes et des temps médiatiques ; la politique et les médias ne se retrouvent pas.] (O. N. député depuis 2003)

- Celle du débat d'idées : la forme privilégiée serait celle de la confrontation des personnes et non pas des programmes. Il ne s'agit pas de débattre d'idées divergentes, mais de faire savoir ce que l'un ou l'autre pense des uns et des autres. De savoir si telle personne va suivre telle autre, s'opposer à celle-là.

À la question s'il était possible de développer une analyse sur la question de la réforme politique :

No, no se puede. No se puede. Pero como no es taquillera ese tipo de información, lo que acá hay que hacer es sacarse los pelos en un debate, que se agredían, se insultan.

[Non, ce n'est pas possible. Ce n'est pas possible. Comme ce n'est pas vendeur comme information ce qu'il faut faire, c'est s'épouiller dans un débat, que ça agresse, que ça s'insulte.] (M. L. sénateur 1989 - 2005)

No hay idea en debate, hay personas. Es muy personalizado, esta todo es... Fulano, Pedro, María... Los periodistas son corre chismo. Juan dice que María es loca.... María dice no, Juan es el loco... Entonces hay una descalificación personal, una confrontación, una cultura de confrontación que no se ha erradicado, entonces es muy difícil que tu escuches hablar de ideas o de temas.

[Il n'y a pas d'idées en débat, mais des personnes. C'est très personnalisé, tout est... Machin, Pedro, Maria... Les journalistes sont des commères. Juan dit que Maria est folle... Marie dit non, Juan est

fou... Alors il y a une disqualification personnelle, une confrontation, une culture de la confrontation qui n'a pas été éradiquée, c'est très difficile que tu entendes parler d'idées ou de sujets.] (O. L., élu depuis 1983)

Hors des médias, point de salut

Comment passe-t-on à la télévision ? Comment est-ce qu'un personnage politique dispose de l'audience nécessaire au travail politique ? Lorsqu'il s'agissait d'aller de ville en ville, faire du porte-à-porte, c'était une question de volonté et de capacité à mobiliser un nombre de militants suffisant. Somme toute, les candidats portés par des partis un tant soit peu importants avaient les mêmes moyens. Avec les médias de masse, les choses changent non pas tant entre les partis, mais à l'intérieur même des partis, et avec des personnes extérieures aux partis. La candidature devient une affaire médiatique.

Tienes que saber también que la televisión se paga, tienes que hacer determinabas cosas sino no salís, determinados temas, ser sensacionalista, sino no salís.

[Il faut que tu saches aussi que la télévision, ça se paye. Tu dois faire certaines choses sinon tu ne passes pas, certains thèmes, être sensationnaliste, sinon tu ne passes pas.] (L. M. députée depuis 2003)

Cuando uno se encuentra a veces con un periodista y puede tener en un programa media hora para conversar estas cosas, queda claro. El periodista sale diciendo yo estoy con esta posición. Pero esa media hora no te la regala cualquiera en esta provincia y menos en la nuestra y menos acá en la capital federal.

[Quand on se retrouve avec un journaliste et que tu peux avoir une demi-heure dans un programme pour parler de ces choses, ça reste clair. Le journaliste sort en disant, je suis d'accord avec cette position. Mais cette demi-heure, personne ne te l'offre dans cette province moins dans la nôtre et encore moins ici à la capitale.] (J. G., député depuis 2003)

Il faut le préciser, le champ politique parlementaire ne possède pas les mêmes armes que le pouvoir exécutif qui, lui, peut faire des annonces et ainsi fabriquer l'information. Le pouvoir parlementaire est le lieu du commentaire, de l'opinion, du débat d'idées qui n'a que très peu de places réservées dans les médias. L'exécutif grâce à « l'annonce » entretient relation tout à fait différente avec les médias parce qu'il peut garder la maîtrise du calendrier.

Les médias détiennent le pouvoir d'accès à l'exposition publique, le droit

de vie ou de mort sur l'existence publique. Ils ont la capacité de fixer les endroits d'opposition, de friction, les candidatures, qui s'opposent l'une à l'autre. L'une des conséquences, c'est le coût prohibitif des campagnes. « Personnes ne va t'offrir le temps nécessaire pour convaincre ». Une parlementaire connue avait l'habitude de prendre la parole aux alentours de dix-huit heures afin d'apparaître dans les journaux du soir, sa stratégie fonctionna un moment jusqu'à ce que les médias décident de ne plus retransmettre ses interventions. « La même personne, au même endroit, portant les mêmes idées n'a d'un coup plus la même importance.» La domination de la politique nationale sur la politique provinciale est, elle aussi, mise au compte des médias essentiellement basés dans la province de Buenos Aires. D'une part, les personnages nationaux sont mis en avant, d'autre part, les thèmes « portés par la société civile » à travers les enquêtes, les interviews sont ceux de la province de Buenos Aires. Dans les médias nationaux, les provinces n'apparaissent que lors de catastrophes.

Hoy vos tienes un drama en la política. Para ganar una elección hay que estar en las encuestas, porque sino no es candidato. Y para entrar en las encuesta te tienen que conocer, y para conocerte tiene que estar en los medios. Por eso tienen una grande exposicion los deportistas, los actores... lo que están en los medios. De repente irrumpen un fenómeno social importante, como un Blumberg. No estaba previsto en el mapa. De repente le matan el hijo, Blumberg gana los medios y en una semana se convierte en el referente de todos los tipos que tienen algún problema con la justicia, con el dolor, que son muchos. Pero también es un fenómeno mediático, sin la televisión sin la radio Blumberg no existiría. [...]El tipo que no esta en la pantalla no hace política, si no hace política no puede cambiar nada.

[Aujourd'hui il y a un drame dans la politique. Pour gagner les élections, tu dois être dans les sondages, sinon tu n'es pas candidat. Et pour entrer dans les enquêtes, tu dois être connu, et pour être connu tu dois être dans les médias. C'est pour cela que les sportifs, les acteurs sont mis en avant... ceux qui sont dans les médias. D'un coup surgit un phénomène social important, comme Blumberg. Il n'est pas prévu. Son fils est tué, il passe dans les médias et dans la semaine il devient le leader de tous les types qui ont un problème quelconque avec la justice, avec de la douleur, qui sont nombreux. Mais c'est aussi c'est un phénomène médiatique. Sans la télévision, la radio, Blumberg n'existerait pas. [...] Le type qui n'est pas sur l'écran ne fait pas de politique, si il ne fait pas de politique, il ne peut rien changer.] (O. L. député depuis 1983)

Aussi la nature du travail politique change, il ne s'agit plus de voir les gens, de créer des contacts directs, « de faire des kilomètres », mais d'avoir une formation particulière, de gérer tout aussi sûrement : ce que l'on ne dit que ce que l'on dit pas, ce que l'on montre et ce que l'on ne montre pas. Ce que l'on annonce devient plus important que ce que l'on fait. Les médias créent un espace d'irréalité. Un député parlera même, faisant référence à Derrida, d'*artefactualité*. La construction de l'image médiatique et la construction d'alliances et de coopération politique sont des choses complètement différentes. Tout le travail mis en œuvre pour arriver à créer un événement politique est totalement nié d'un point de vue médiatique, il peut ne pas apparaître, il peut être transformé du tout au tout.

Entonces antes que pretender representar una fracción de la sociedad a partir de portar determinados valores y ideologías, lo que hacen es ser mediatizado por la opinión pública a través de los medios

[Alors plutôt que de prétendre représenter une partie de la société en portant certaines valeurs et idéologies, ce qu'ils font c'est d'être médiatisé pour l'opinion publique à travers les médias.] (J. R député depuis 1983 - 2003)

Toutes ces tensions entre le travail politique et l'existence médiatique sont résumées dans les dires d'une attachée parlementaire de presse. Issue d'un petit parti, elle est avant tout une militante, formée aux techniques de la communication et non une communicante qui travaille dans la politique.

Bueno porque toda la política es construida en función de esos símbolo. En realidad lo que se define son las fotos; quien va estar sentado acá, quien en el otro lado... Porque entonces ya el acto se construye, el echo se construye, pensado a lo que va a ser la foto en el diario. Hay hechos que solo están pensado en función de lo que va a salir en un medio, no en función de un armado político, de una construcción ni nada. Lo que le importa al medio es, si cortaste una calle y hubo incidente de transito, si a tu acto vinieron tres o cuatro figura que no se sabe si van a jugar acá o allá, si van a juntarse... En realidad yo no estoy en este punto donde voy a decidir con quien armo o no. Yo estoy en el punto que esta demanda que es importante, pero también sé, que si no meto eso (yo V.) no va a salir. Para nosotros como organizaciones, el laburo de llegar al echo es de meses, el importante es de llegar ahí. Que salga por que se izo, que se busca, si es una demanda por que... Pero también hay que armar la foto y seleccionar... Yo escribo; decidieron fulano, mengano, sultana... lo que me de mas representatividad para el medio, porque se que si no le doy eso la información no la va a poner. Y de todo lo que mando

de información, va a salir una línea, pero para conseguirla tengo que hacer todo lo otro.

[Bon, parce que toute la politique est construite à partir de ces symboles. En réalité, ce que l'on définit, c'est les photos ; qui va être assis là, qui de l'autre côté... Parce qu'alors l'événement se construit, le fait se construit, pensant à ce que va être la photo dans le journal. Il y a des événements qui ne sont pensés qu'en fonction de ce qui va sortir dans la presse, pas en fonction d'une alliance politique, d'une construction, ni rien. Ce qui compte pour le média, c'est si tu as coupé une route et s'il y a eu des accidents de circulation, si à ton événement sont venues trois ou quatre figures que l'on ne sait pas encore où elles vont jouer. En réalité, moi je ne suis pas à ce moment où je décide avec qui je m'allie. Moi, je suis sur cette demande qui est importante, mais aussi si je ne mets pas ça (moi V.) je ne serai pas publiée. Pour nous, comme organisation, ce sont des mois de boulot pour arriver à l'événement, l'important est d'arrivée là. Que l'on parle de pourquoi il s'est fait, qu'est-ce que nous cherchons, si c'est une demande pourquoi... Mais aussi, il faut organiser la photo et sélectionner. Moi j'écris, « Machin, Truc et Bidule ont décidé... » ce qui me donne le plus de représentativité dans la presse, parce que si je ne le mets pas, cela ne va pas paraître. Et de tout ce que j'envoie comme information, il va sortir une ligne, mais pour l'avoir je dois faire tout le reste.] (V. Attachée de presse parlementaire.)

Une relation ambivalente

La relation qui s'instaure entre politique et média est complètement ambivalente, marquée par des conflits, certes ; mais les médias se présentent aussi comme des recours incontournables dans la construction d'un projet politique électoralement viable.

Conflits

Les conflits du pouvoir politique avec la presse ne sont pas d'invention récente, en Argentine comme ailleurs. D'autant que les représentations courantes qui attribuent aux médias, et à la télévision en particulier, la capacité de convaincre accentuent cette conflictualité. « Les jeux de l'écran imposent un nouveau type d'acteur politique (le « télépoliticien ») dans les sociétés à régimes pluralistes, et une nouvelle présentation de la figure de l'autocrate dans le cas des régimes totalitaires. Ils permettent une dramatisation permanente adaptable

aux circonstances et aux objectifs. Ils apportent à la dramaturgie politique une unité de lieu tout en étant visibles au même moment dans une multitude de foyers. Le pouvoir doit se tenir là où est l'image, il est tenté d'en avoir le contrôle sinon la totale disposition. »⁸⁴ S'il faut nuancer cette toute-puissance de l'image télévisuelle, il n'en reste pas moins vrai que le rôle des médias est perçu de cette façon par les politiques.

Les médias sont une instance de représentation du réel. C'est là que sont fabriquées des réalités, des dénominations de celle-ci, qui rentrent en concurrence avec le travail politique. Ce qui est visible et ce qui est dicible sont définis dans une arène qui n'est pas contrôlée par le personnel politique ce qui génère parfois des affrontements. Ces affrontements sont, à mon sens, révélateurs de ce qui constitue le cœur du conflit avec les médias. Pour exemple, ce projet de déclaration du 11 juin 2006 (25/2006) mis au débat lors de la séance plénière du Sénat le 12 juillet 2006⁸⁵. L'essentiel de la déclaration consistait à faire reconnaître par le Sénat « la grave situation institutionnelle » constatée dans la province de Santiago del Estero par le sénateur UCR de cette province, le sénateur Zavalía.

Le problème est que les médias écrits, télévisuels et radiophoniques de la province ont été extorqués, menacés et, dans certains cas achetés, par le gouvernement de ma province de Santiago del Estero, par différents moyens.

Le résultat est l'absence de publicité (de message publié contre paiement) et d'information (de message sous responsabilité de l'éditeur) concernant les candidatures dudit sénateur et du candidat à l'intendance de la capitale de la province (Santiago del Estero).

On m'interdit, on me proscrit [...]. Je n'ai alors pas d'autre alternative que de rendre publique cette dénonciation et demander à tous mes collègues — si nous voulons respecter la liberté d'expression, si nous sommes des démocrates, si nous croyons au libre jeu des institutions — qu'ils m'accompagnent dans cette demande [...] Pour que le Congrès dispose immédiatement de toutes les mesures nécessaires, afin que cette infamie ne continue pas à exister dans ma province.

L'intention du sénateur est double. D'une part, il formule une demande précise — l'action du Congrès national — ; d'autre part, il s'agit d'interpeller la sénatrice C. Fernandez de Kirchner en tant que, il le dit explicitement, femme du Président d'alors. Après avoir répondu qu'elle était avant tout sénatrice pour

84 Georges BALANDIER, *Le pouvoir sur scènes*, op. cit., p. 133.

85 Extrait de la version sténographiée du compte rendu de la réunion 16 - session 14 - Période 126.

la province de Buenos Aires et non pas un membre de l'exécutif, elle répondra au sénateur Zavalía qu'il ne correspondait pas au gouvernement d'intervenir dans les affaires des entreprises privées, et encore moins de leur dicter leur conduite. Et donc de renvoyer le sénateur aux mécanismes syndicaux de gestion de la presse, l'ADEPA⁸⁶. Institution que la même sénatrice avait mise en accusation dans des termes très durs lors d'une longue allocution (trois heures) intégralement télédiffusée (lors d'une précédente séance), en invoquant à son encontre les chefs de discrimination, voire d'agressions, de mensonges et de censure envers le gouvernement national.

S'il apparaît important de retenir cette déclaration, somme toute périphérique et n'ayant pas eu de conséquence, c'est que l'argumentaire déployé par le sénateur Zavalía témoigne d'une certaine perception du rôle attribué à la presse. Le sénateur ne s'appuie pas sur une éventuelle illégalité, il pose la situation comme « dénigrante, humiliante et disqualifiante ». Il dénonce un déni de parole, un abus de pouvoir. Plus, c'est à une « interdiction », à une « proscription » que l'on assiste.

Recours

Les médias se présentent également comme un recours de l'action politique. Les partis politiques n'étant plus les lieux de construction et d'identification qu'ils devraient être, les médias se présenteraient comme vecteur de construction d'une alternative de pouvoir. La « présence médiatique » se substitue à la « présence personnelle » dans le travail de mobilisation.

Lo que esta claro es que hay una presencia mediática mucho mas relevante que la presencia personal que había antes. Eso es un fenómeno de la política, que tiene problema. Un problema grave es que no existen mas los partidos políticos.

[Ce qui est clair c'est que la présence médiatique est beaucoup plus importante, que la présence personnelle qu'il y avait avant. C'est un phénomène de la politique, qui pose problème. Un problème grave c'est que les partis politiques n'existent plus.] (F. P. député depuis 2003)

C'est donc un vide qui se serait produit, comme une sorte d'événement naturel qui, comme tel, répond à des lois naturelles. Le vide se comble

86 Asociación de Entidades Periodísticas Argentinas

naturellement par le *médiatique*⁸⁷. C'est un fait de « la réalité » qui ne souffre pas de questionnement et qui doit dès lors être acceptée comme tel. Ce positionnement fataliste, assumé par un personnage politique fils et petit-fils d'homme politique, m'est apparu comme un exemple de coopération avec les médias et comme témoignage d'une certaine résignation.

Por supuesto todos los vacíos se cubren, este enorme vacío de representación o de identificación popular con partidos políticos, con fuerzas estables digamos... esta cubierto por lo mediático.

[Évidemment, tous les vides se combrent, cet énorme vide de représentation ou d'identification populaire avec des partis politiques, avec des forces stables, disons... est comblé par le médiatique.] (F. P. député depuis 2003)

L'enjeu est de trouver des lieux où s'opposer au pouvoir étatique⁸⁸. L'évocation d'une immiscions dans les foyers à travers la télévision est particulièrement frappante. Une sorte de porte-à-porte intrusif qui sert de support à la conquête du pouvoir. C'est de cela et uniquement de cela qu'il s'agit.

Lo único que lo contrarresta es lo mediático, cierta persona que ingresa a los hogares a través de la televisión especialmente equilibra el enorme poderío del aparato estatal.

[La seule chose qui l'empêche [le pouvoir étatique] c'est la présence médiatique, certaines personnes qui rentrent dans les foyers à travers la télévision, en particulier, équilibre l'énorme pouvoir de l'appareil étatique.] (F. P. député depuis 2003)

Il admet que les *formats médiatiques*⁸⁹ ne permettent pas la consolidation de liens entre représentant et représenté-e-s. Liens qu'il décrit comme *identification*, mais encore une fois il y a une sorte de fatalisme face à une situation qui s'impose de fait.

87 Le médiatique terme générique qui pourrait être remplacé par la communication, ou les médias. Ce ne sont pas les termes employés par le député. Il y a une indéfinition entre ce qui relève des logiques propres de la sphère médiatique, et ce qui a trait aux stratégies de communication. De ce fait « le médiatique » est à la fois une ressource et une contrainte, et d'une certaine façon un fait naturel.

88 « Los estados provinciales, municipales y nacional... Es como una pirámide de concentración de poder. » (Les états provinciaux, municipaux et national... C'est comme une pyramide de concentration de pouvoir.) Deux choses sont visées : une structure inhérente au système institutionnel argentin qui donne beaucoup de pouvoir à l'exécutif à tous les échelons et l'action du président de la république N. Kirchner accusé d'autoritarisme et de pratiquer une cooptation malveillante à travers la distribution discrétionnaire des ressources de l'État.

89 Par *formats médiatiques*, il s'agit de désigner la primauté de l'image et la concision des messages.

Si por eso las identificaciones política son muy débil en este momento. Y pasa esto, pero hay gente que es conocida y popular entonces tienen mayor influencia, y bueno es lo que hay para equilibrar el poder estatal.

[C'est pour cela (du fait des temps et formats médiatiques) que les identités politiques sont fragiles en ce moment. Et voilà, c'est ce qui se passe, mais il y a des personnes qui sont connues, populaires, alors elles ont plus d'influence, bon c'est ce qu'il y a pour équilibrer le pouvoir étatique.] (F. P. député depuis 2003)

C'est lorsque le travail avec les organisations intermédiaires est impossible que le recours aux médias s'impose. Il semble plutôt se résigner à cet état de fait plutôt que de le désirer réellement.

O sea donde somos mas fuertes tenemos un acción muy directa y muy permanente sobre todos con organizaciones intermedias y bueno este tipo de organización estatales. Donde somos mas débiles el contacto es mas mediático y con actos puntuales de presencia de Macri fundamentalmente.

[C'est-à-dire là où nous sommes forts, nous avons des actions très directes et très permanentes surtout avec des organisations intermédiaires et bon, ce genre d'organisations étatiques. Là où nous sommes plus fragiles, le contact est plus médiatique avec des événements ponctuels de la présence de Macri fondamentalement.] (F. P. député depuis 2003)

Cette possibilité d'avoir accès aux médias requiert des ressources économiques importantes. Le même député me le dira, c'était la première fois dans sa carrière qu'il faisait partie d'une formation politique ayant à sa disposition de tels moyens.

The place to be ou la place pour être ?

Le champ politique se trouverait dominé par la logique médiatique, qui de fait conditionne l'activité des politiques dans leur construction des liens avec les représenté-e-s. Les parlementaires se retrouvent dans une situation où un corps professionnel, un secteur économique leur impose, à différents niveaux, ses modes de faire et d'apparaître. Bien entendu, ce n'est pas une situation de domination, où les médias imposeraient un diktat aux politiques. Ni même d'une négociation qui laisserait supposer deux positions univoques se faisant front. Les politiques développent des stratégies différentes et des attentes diverses.

Entre la volonté que les représenté-e-s s'organisent pour être une ressource de gouvernabilité et la stratégie plus attentive aux succès électoraux, les attentes et les besoins ne sont pas les mêmes. De la même façon, le champ médiatique est divisé, que ce soit en termes d'entreprises de communication, de supports ou de personnes. Le politique n'est pas démuni face aux médias, l'adoption en 2009 d'une nouvelle loi de régulation de l'audiovisuel montre, s'il le fallait, que c'est encore aux politiques de réguler cette sphère de l'activité économique⁹⁰. Par ailleurs, comme je l'ai évoqué plus haut, la possibilité de faire l'actualité, même si elle est plus le fait de l'exécutif que du législatif, constitue une ressource non négligeable.

Ce qui reste pour autant indéniable c'est que les médias sont la place où il faut être ou, pour être plus précis, la place qui vous fait être. Il n'y a pas d'existence possible sur les scénarii électoraux sans médiatisation écrite et/ou audiovisuelle. La mort politique n'est pas le simple fait de l'élection, mais elle peut advenir de manière rapide par la disparition médiatique. Marc Abélès⁹¹ avait déjà noté la précarité du travail politique suspendu aux incertitudes de l'élection, la prééminence du médiatique participant à une accentuation de celle-ci.

Cela transparait dans l'ensemble des lignes de ce chapitre les représentant-e-s sont aux prises avec un malaise, une perte, une remise en question. Le 2001 transforme la crise de représentation d'un problème de désengagement en problème de construction de liens entre représentant-e-s et représenté-e-s. Ce problème ne pouvant être résolu, il va amener une sorte de fatigue existentielle des représentant-e-s.

90 Pour une présentation des medias argentins et une analyse des effets de « la ley de servicios de comunicación audiovisual 26522 » voir Martin Becerra et Guillermo Mastrini, « Transformaciones en el sistema de medios en la argentina del siglo XXI », *Plataforma democratica Working Paper*, n° 21 (juillet 2011).

91 Marc ABÉLÈS, *Un ethnologue à l'Assemblée*, Paris, Odile Jacob, 2001, 349 p.

C. LA CONSCIENCE MALHEUREUSE DES REPRÉSENTANT-E-S

Les représentant-e-s du peuple, les élu-e-s sont donc dans une situation où d'une part leur légitimité est contestée par une relative désaffection des urnes et la réorganisation du système des partis et d'autre part des luttes sociales qui réduisent leur possibilité d'action, catalysées par une place publique arbitrée par les médias. Nous avons vu plus avant que le discours parlementaire avait donné plus de place aux représenté-e-s depuis le 2001. Comment réagissent les député-e-s face à ces « émotions citoyennes » ? Comment perçoivent-ils les représenté-e-s ?

Si tant est qu'il soit possible d'y lire la prise en charge d'une situation, très vite il apparaît que, à partir d'un glissement hors de ce qu'ils et elles considèrent comme relevant du politique, les conditions de possibilité d'un fonctionnement souhaité et souhaitable se déplacent pour donner lieu à une sorte d'inversion des responsabilités.

Prise en charge et prise de distance

L'interruption provoquée par le 2001, pose des limites à l'action des représentant-e-s. C'est un fait qui traverse tout l'arc politique : il y a un avant et un après. On le perçoit très nettement dans la fréquence accrue des occurrences du mandant dans la parole parlementaire. Pour autant, il subsiste une certaine défiance vis-à-vis des manifestations d'autoreprésentation, sous la forme de l'action directe ou d'une opinion publique médiatisée.

Culpabilité relative

Revenons au 2001, revenons à ceux qui ont vécu cet événement comme un « désastre » et qui en sortent marqués. M. L. est un dirigeant reconnu de l'Union Civique Radicale, issu d'une famille de politiciens son père a été gouverneur dans les années 60. Élu député provincial en 1983, il a été par la suite sénateur de sa province à plusieurs reprises. Il présidera durant l'année 2001. Il insiste explicitement sur la nécessité d'un inventaire des responsabilités relativement à la crise du 2001. Responsabilités individuelles et collectives, comme homme politique, comme élu et comme parti politique.

Primero creo que es básico saber la grande cuota de responsabilidad que tuvo la política en la crisis de la cual naturalmente hay que hacerse cargo. Después el dolor y la frustración de una sociedad que sin duda esta comprometida con el sistema democrático, y había acá una falencia de respuesta a las demandas de la sociedad. Tenemos, tenia, responsabilidad mas allá de las responsabilidades de cada partido político tendrá que hacerse cargo de su parte.

[Premièrement je crois primordial de connaître la part de responsabilité qu'a eue la politique et qu'il faut naturellement prendre en charge. Après la douleur et la frustration d'une société qui sans aucun doute est engagée vis-à-vis du système démocratique, et, il y avait ici une carence de réponse aux demandes de la société. Nous avons, j'ai, des responsabilités au-delà des responsabilités de chaque parti politique qui devra prendre sa part de responsabilité] (M.L., sans mandat, élu de 1983 à 2005)

Il souligne que ce n'est pas la démocratie qui est en cause, ce n'est pas le système, mais les acteurs de celui-ci. M. L. fait évoluer le sujet de l'individuel vers le collectif. Une collectivité, formée par l'ensemble de la classe politique, mais en soulignant toujours qu'elle commence par lui. Comme si la mise en cause de l'ensemble ne pouvait être validée que si, et seulement si, il y prenait au préalable sa propre part de responsabilité, comme une invite à ce que chacun prenne les siennes.

Primero definir cuanta responsabilidad tuvo cada uno, cada sector político. Saber también que la Argentina vivió ficticiamente políticas económicas equivocadas, preservar un sistema de convertibilidad que era ficción. En ese sentido, nosotros, hablo acá como sector político, hemos plantado severamente lo que fue la década de los noventa porque por algo nos enfrentamos a ese modelo neo liberal. Obviamente el gobierno de la Alianza tampoco modifico eso, o sea que somos también responsables de no haber reaccionado.[...] Acá tenemos que decir que nos equivocamos groseramente, hacernos cargo y asumir las responsabilidades de que se tuvo. Pero no tomar el discurso que se vayan todos porque es el discurso de que no haya instituciones. Yo creo que eso son los limites.

[Premièrement, définir quelle responsabilité a eu chacun, chaque secteur politique. Savoir aussi que l'Argentine a vécu dans une fiction, des politiques économiques erronées, préservant un système de convertibilité qui était une fiction. Dans ce sens, nous, je parle ici comme secteur politique, avons questionné sévèrement ce que fut la décennie 90, nous avons eu des raisons sérieuses de nous opposer à

ce modèle néo-libéral. Évidemment le gouvernement de l'Alliance n'a pas non plus modifié cela, c'est-à-dire que nous sommes aussi responsables de ne pas avoir réagi. [...] Ici nous devons dire que nous nous sommes grossièrement trompés, prendre notre part et assumer les responsabilités qui ont été les nôtres. Mais ne pas adhérer au discours « qu'ils s'en aillent tous » parce que c'est le discours qu'il n'y est plus d'institutions. Je crois que ce sont là les limites.] (M.L., sans mandat, élu de 1983 à 2005)

Il y a, à travers ces deux extraits, un bilan qui commence par les promesses non tenues de la démocratie, se prolonge dans les « erreurs » économiques de la décennie menemiste et se termine par le manque de décision de l'Alliance. 18 ans de démocratie résumés en quelques traits. Les mots sont durs, « frustration et douleurs, politique économique erronée, fiction, nous nous sommes trompés grossièrement ». Il faut tout de même préciser que ce n'est pas la démocratie elle-même qui est en cause. Il le dit, les Argentins sont attachés à ce système. Au contraire, il faudrait en corriger les erreurs, ajuster les institutions.

Entonces mas que ser critico de los partidos en cuanto de su presencia hay que ser critico de los partido en cuanto que mejoran su sistema de representación. [...] Porque me parece que no hay duda que lo que no puede desaparecer es la presencia de un sistema democrático de representación.

[Alors plus que d'être critique des partis quant à leur présence, il faut être critique des partis pour qu'ils améliorent leur système de représentation [...] Parce qu'il me semble que sans aucun doute ce qui ne peut pas disparaître, c'est l'existence d'un système démocratique de représentation.] (M.L., sans mandat, élu de 1983 à 2005)

La thématique de la prise de responsabilité transparaît dans l'ensemble de l'entretien dans une proportion inusitée. Il semblerait que se mêlent, une dimension collective comme un des éléments essentiels de la résolution de la crise de représentation, et un enjeu personnel certainement lié à la trajectoire politique de chacun. D'une certaine façon on peut y voir une manifestation de ce que traverse alors l'UCR.

Yo con esto no quiero por favor, aunque fuera para un trabajo se entienda que puedo resolver las cosas. Por algo no están resueltas, yo soy parte de las cosas que no se resolvieron. Este es un país donde nadie se hace cargo de sus errores.

[Moi, en disant cela je ne veux pas s'il vous plaît, même dans le cadre d'un travail (universitaire), que l'on comprenne que je pourrai régler les choses. Il y a des raisons qui font qu'elles ne sont pas réglées,

je prends part à cette absence de solution. Dans ce pays, personne n'assume ses erreurs.] (M.L., sans mandat, élu de 1983 à 2005)

Ici s'opère une montée en généralité de la sphère du politique vers le « pays », qui sera reformulé plus loin en termes de « la société ».

Me parece que todos mayor o en menor medida somos, tenemos que pensar cuanto hicimos, que aportamos.

[Il me semble que tous, plus ou moins, nous sommes, nous devons penser à ce que nous avons fait, ce que nous avons apporté.] (M.L., sans mandat, élu de 1983 à 2005)

La responsabilité collective fait appel à une prise en charge qui invite à réinventer le politique. Il ne s'agit plus d'une *crise de la représentation*, mais d'une *crise du politique*. Le professionnel de la politique se tourne alors vers les profanes. Le 2001 a été le moment où, en dehors du maintien des institutions, tout un pays s'est organisé pour trouver une sortie acceptable à une crise économique qui semblait devoir l'amener au fond du gouffre.

Défense des prérogatives professionnelles

Comment qualifier les engagements citoyens qui cherchent par leurs mobilisations à apporter des réponses et à forcer les institutions à réagir face à des problématiques reconnues par tous comme importantes : la corruption, l'insécurité, la défense de l'environnement ?

Yo creo que son manifestación espontanea de la sociedad y que se canaliza en la vida publica por falta de canalización institucional, precisamente.

[Je crois que ce sont des manifestations spontanées de la société qui se canalisent sur la voie publique faute de canaux institutionnels, précisément.] (M.L., sans mandat, élu de 1983 à 2005)

Son institucionalizado como forma de protesta, son absolutamente incapaces de ser fuerza de propuesta. No pueden gestionar, para construir son caóticos, para destruir sirven.

[Ils sont institutionnalisés comme forme de protestation, ils sont absolument incapables d'être force de proposition. Ils ne peuvent pas gérer, pour construire ils sont chaotiques, ils ne servent qu'à détruire.] (F. P. député depuis 2003)

Le pire étant lorsque ceux-ci se mêlent de problème de droit international comme dans le cas de la mobilisation autour des usines de pâte à papier qui ont réclamé que l'affaire soit portée devant les tribunaux internationaux.

Nadie sabe ... nadie sabe ... A nadie se le ocurre porque nadie es un técnico de derechos.

[Personne ne sait ... personne ne sait ... Il ne vient à l'idée de personne parce que personne n'est un technicien du droit.] (F. P. député depuis 2003)

L'insistance dans les mots et l'emportement visible du député sur cette question viennent souligner le propos. Il finira par conclure sur le fait que cette position à contre-courant, ce qui est indéniable, aura certainement un coût pour eux sur le plan électoral. Il effectue alors dans son propos une montée en généralité, c'est alors l'ensemble des électeurs qui est visé.

La gente vota con las sensaciones de hoy no de acá a cinco años.

[Les gens votent avec les sensations d'aujourd'hui, pas d'ici à cinq ans.] (F. P. député depuis 2003)

« Les gens » terme génériques qui peut tout à la fois évoquer l'ensemble de l'électorat ou une partie. L'utilisation de ce terme redouble le propos de l'incapacité de projection dans le temps exprimé. Ne pas utiliser ici les termes de *citoyen* ou *électeur* renforce l'incompétence. Il faut préciser que le parti de ce député accompagnera et rendra possible la demande de destitution du gouverneur de Buenos Aires portée par les victimes de l'affaire *Cromagnón*. Il ne s'étendra pas sur ce fait, pourtant d'actualité au moment de l'entretien. Je ne veux pas souligner une contradiction, je pense que les cas sont différents et il est tout à fait soutenable d'avoir deux positions différentes vis-à-vis de deux choses foncièrement différentes.

Ce qui est intéressant, c'est de voir que dans un cas une organisation est perçue comme posant un problème politique, la gestion de l'environnement. Depuis une structure qui se veut une structure investie d'un pouvoir de décision, l'Assemblée des voisins. C'est justement cette prétention à prendre part dans la décision politique qu'il conteste. Dans le cas de *Cromagnón*, les familles des victimes réclament la réparation d'une injustice en demandant à ce que les responsabilités soient prises à tous les échelons de la hiérarchie. La destitution du gouverneur est alors prolongement au sein de l'institution d'une demande apparue en dehors de celle-ci. Si la seconde position relève de la contestation d'un personnage politique, elle n'implique pas foncièrement une contestation de l'ordre politique, même si elle en souligne les faiblesses. Cette faiblesse peut être alors traduite comme un déficit institutionnel qui d'une part ne permet pas la prise en compte des demandes et d'autre part favorise l'irresponsabilité des élus. Ainsi, ce qui est contesté par le député, c'est l'exercice de la délibération et

de la prise de décision en dehors du champ politique légitime ; cette autonomie en effet conteste bien plus profondément le gouvernement représentatif.

En liant cette question avec celle des médias, il est possible de relire cette prise de position non pas comme un mépris du tout-venant, mais comme une tentative de délimiter les rôles et les prérogatives. C'est une défense du système représentatif parlementaire que l'action directe menace, par la place qu'elle occupe dans le champ médiatique et par les liens qu'elle tisse avec l'exécutif. Il y a là un début de procès à charge contre les mandants eux-mêmes.

La politique contre le politique

« Ce n'est que du calcul politique destiné à flatter l'électorat ». Cette petite ritournelle sur les méfaits de la compétition politique sur le politique est connue. Elle résonne en écho dans les lignes précédentes, elle résonnait déjà dans les références à 2001 et dans la distinction qui est faite entre l'ancienne politique et la nouvelle, issue d'un nouveau rapport à la société. Il est commun dans la littérature de définir *l'offre politique* comme une résultante des rapports de forces dans le champ politique. Il s'agirait alors de relativiser tout positionnement. « Les espaces politiques sont des systèmes d'écart dans lesquels chaque compétiteur s'efforce de définir et de faire valoir sa position particulière »⁹². Les politiques argentins véhiculent une antienne qui se rapproche de cette idée, communément appelée le *théorème de Baglini*⁹³. Le degré de responsabilité des propositions d'un parti ou d'un dirigeant politique serait inversement proportionnel à sa distance avec le pouvoir. Toute prise de position devient relative à un intérêt conjoncturel, à une position donnée.

Pourtant, cette conception de la pratique politique est unanimement repoussée non seulement dans les entretiens, mais aussi très souvent à la Chambre. En suivant Daniel Gaxie, il est possible de comprendre ces critiques comme une manière de maintenir « la définition officielle de la politique comme combat pour les idées »⁹⁴, la nécessaire part d'illusion du jeu pour pouvoir y prendre part pour rappeler Bourdieu. Sans écarter totalement cette dimension auto justificatrice, il est toutefois possible de mettre à jour quelque chose d'autre sous cette opposition entre la politique et le politique. La seule possibilité de faire un travail politique — entendu comme un combat pour des valeurs — se situe en dehors du champ politique — entendu comme compétition pour le pouvoir.

92 Daniel GAXIE, *La démocratie représentative*, Paris, Montchrestien, coll. « Clefs. Politique », 2003, p. 27.

93 Du nom d'un député de l'UCR qui l'aurait énoncé pour la première fois en 1985.

94 Daniel GAXIE, *La démocratie représentative*, op. cit., p. 125.

Ante esta realidad... sumas la de los medios comprados... del formato de la comunicación... la cuestión cuantitativa !

Es casi una lucha de estar en el desierto con galletas saladas y nada mas ! Es casi la muerte !

El tema es que uno tiene la esperanza de la voluntad, es como decía Gramsci uno sabe intelectualmente que esta perdiendo pero quiere creer que puede ganar, eso es un poco la cosa que te moviliza.

[Face à cette réalité ... ajoute celle des médias vendus... du format de la communication... la question du nombre !

C'est presque une lutte d'être dans le désert avec des petits gâteaux salés et rien d'autre ! C'est presque la mort !

Ce qu'il y a, c'est que l'on a l'espérance de la volonté, c'est comme disait Gramsci, on sait intellectuellement que l'on est en train de perdre, mais on veut croire que l'on peut gagner c'est un peu ce qui te mobilise.] (J. G., député depuis 2003)

La réponse élitiste qui confond la démocratie avec la compétition pacifique pour le pouvoir ne tient pas là où la politique, comme marché, marque son impuissance. Les nécessités de cette compétition sont opposées, dans le discours des représentant-e-s, à la possibilité de mettre en œuvre des changements. Sans cesse sont réactivées les vieilles antiennes d'un souverain trop versatile et trop peu informé, au final incapable d'agir de la bonne manière, tel qu'ils le souhaiteraient.

Les carences du souverain

C'est très net dans le discours des parlementaires : la société, les gens — une sorte d'ensemble flou et indéterminé — vont être responsabilisés de la situation politique. C'est très net dans l'ensemble des entretiens le glissement progressif vers une mise en accusation des représenté-e-s. Au-delà, d'une explication psychologisante d'une sorte d'un mécanisme de transfert sur un tiers de la responsabilité propre ; apparait un ensemble de constats partagés qui décrivent la société comme traumatisée et immature.

La société traumatisée

Lo que esta roto no es ni siquiera la representación política. Esta rota esta sociedad ! Esta sociedad que sustento por miedo, por convicción a una dictadura y que se va sacando el velo... Hace muy poco...

tenemos pocos años de democracia.

[Ce qui est cassé, ce n'est même pas la représentation politique. C'est cette société qui est cassée ! Cette société qui a soutenu, par peur, par conviction, une dictature et qui ouvre les yeux... depuis très peu de temps... nous avons peu d'années de démocratie.] (N. M. députée depuis 2005)

La société est malade de son passé, il y a là un thème maintes fois décliné. Le discours est connu ; les trous noirs de la mémoire alimentent le déni de justice et éloignent le citoyen des institutions, alimentent le désenchantement vis-à-vis du politique et au final le replie sur la sphère privée.

Nous sommes à trente ans du coup d'État et, comme je l'ai déjà évoqué, la « politique des droits humains » occupe une grande place dans l'après 2001. Ce qui fait socle dans les discours, c'est une sorte de généalogie de la démocratie qui reste longtemps limitée par le pouvoir des militaires très concrètement, mais aussi, par l'impunité des crimes de la dictature qui fonctionne comme le paradigme de l'injustice ; à la fois exemple résumant toutes les injustices, mais aussi comme matrice les rendant possibles. C'est tout à fait visible dans le cas des morts de la discothèque de Cromagnón où les termes « massacre » et « impunité » renvoient très clairement à la dernière dictature. La question de la victime est le paradigme de cette effectivité politique de la douleur. C'est un thème connu de la littérature traitant de la « transition démocratique ».

L'impunité est classiquement renvoyée à la responsabilité de l'État, à la justice qui couvrirait certains crimes. L'impunité renvoie à la corruption du corps politique et des fonctionnaires. Le corps social est « victime » de cet état de fait qu'est la maladie de l'oubli, de l'impunité et de l'injustice. Mais se pose aussi la question de sa responsabilité et pour les représentants cette question importe. Il s'agit de ne plus de séparer le champ politique et la société, il ne s'agit plus de désigner les coupables, mais de pointer les responsabilités collectives. Tout n'est pas de la faute des politiques, il y a une prise en charge de la société qui doit se faire.

En el juicio Massera le dijo a los jueces haciendo con el dedo así; yo soy responsable pero no me siento culpable. [...] Veinte años después me pregunto; Massera no habrá querido decir yo soy responsable de haber matado, pero ustedes — los jueces, los políticos, los empresarios, Juan de la calle — son culpables de haberme dejado matar. Entonces aunque que sea una interpretación muy psicoanalítica, yo creo que esa culpa encubierta es lo que aparece todo el tiempo en la víctima que le echa la culpa al otro porque nunca es responsable.

[Lors du jugement, Massera⁹⁵ a dit aux juges en les pointant du doigt comme ça : moi, je suis responsable, mais je ne me sens pas coupable. Vingt ans après, je me demande : Massera n'a-t-il pas voulu dire — je suis responsable d'avoir tué, mais vous les juges, les politiciens, les entrepreneurs, Jean de la rue ; vous êtes coupables de m'avoir laissé tuer— Alors, même si c'est une interprétation très psychoanalytique, je crois qu'il y a une culpabilité enfouie et c'est ça qui apparaît tout le temps chez les victimes qui rejettent la faute sur un autre parce qu'elles ne sont jamais responsables.] (L. M. députée depuis 2003)

C'est la même idée qu'on retrouve très bien illustrée dans ce dessin de presse paru une première fois en avril 2006 et récemment republié dans le même journal (*Página 12*) en mars 2010.



[De gauche à droite : j'ai fait des affaires avec la dictature / Je savais, Nous avons profité de l'argent facile / j'ai discuté avec des Hollandais pour la campagne anti-argentine / Club « j'ai dit, ils ont bien fait quelque chose » / nous avons applaudi le coup d'État / je n'ai pas présenté d'Habeas Corpus (un avocat) / J'étais au PC et nous avons sympathisé avec Videla / J'ai dénoncé un syndicaliste / Je croyais en Massera / Moi j'étais un intime de Primatesta. Le titre : À quand une grande manifestation de sincérité ?]

Mais de la responsabilité à la pathologie, il n'y a qu'un pas. Et l'accusation se fait plus virulente pointant non plus simplement les responsabilités, mais les fautes, les péchés, serai-je tenté de dire pour souligner le caractère de fautes originelles jamais expiées.

Es una sociedad que se ha callado la boca habiendo visto atrocidades, no es verdad que la gente no supiera de lo que pasaba en los setenta. Muchos sabían y apoyaban, otros sabían y pretendían ignorar... la mayor parte de la sociedad supo lo que pasó en los años setenta, la

95 La députée évoque ici le processus judiciaire connu comme « juicio a las Juntas » qui a eue lieu en 1985 contre les trois premières juntas militaires de la dictature de 1976-1983. Emilio Eduardo Massera amiral de la marine argentine, il sera dirigeant de fait de l'Argentine de 1976 à 1978.

represión, en todos los barrios todos sabíamos que se habían llevado a algunos. Y sabíamos de la manera que habían llegado, la gente los veía llegar en un jeep, en un camión, en un auto, encapuchado. Se llevaban gentes, no volvían a aparecer. Ahora es una sociedad que se calló la boca por temor y eso enferma; el no poder hablar por miedo.

[C'est une société qui s'est tue, ayant vu des atrocités, ce n'est pas vrai que les gens ne savaient pas ce qui se passait dans les années 70. Beaucoup savaient et soutenaient, d'autres savaient et prétendaient ignorer... La majeure partie de la société a su ce qui se passait dans les années 70, la répression, dans tous les quartiers nous savions qu'ils avaient emmené quelqu'un. Et nous savions la manière comme ils étaient arrivés, les gens les voyaient arriver dans une jeep, dans un camion, dans une voiture, cagoulés. Ils emmenaient les gens, on ne les voyait plus. Maintenant, c'est une société qui s'est tue par peur et cela rend malade, le fait de ne pas pouvoir parler par peur.] (E. M. député depuis 1998)

Alors que l'essentiel de la discussion tend à pointer la généralité, à s'extraire personnellement du discours pour conférer à celui-ci la forme de l'évidence, il y a une césure dans ce passage qui m'a marqué dès l'enregistrement.

Le passage à la première personne du pluriel ne fait que renforcer le dramatique du propos déjà marqué par l'emploi du mot d'« atrocité » et la désignation des personnes qui non seulement savaient, mais qui ont tout vu de leurs yeux. Le « nous », et le fait d'être un témoin direct, redoublent l'effet d'implication. Peu importe qu'ils aient soutenu ou pas, ils n'ont rien dit, « nous » n'avons rien dit. L'implication personnelle confère à la dénonciation la dimension du témoignage, la légitimité de la confession. Il ne s'agit pas d'héritage institutionnel, il ne s'agit pas de continuité de personnes, il ne s'agit pas d'une dette non réglée (au propre comme au figuré). Il s'agit d'un traumatisme, d'un *secret de famille* en quelque sorte parce que tout le monde sait et personne ne dit rien, et il faut vivre avec ça. Avec des fantômes qui agissent au plus profond du corps social, au plus profond de soi-même.

Hubieron periodos donde algunas definición... la democracia encorsetada, la democracia acotada, la democracia... O sea la democracia peleando contra fantasmas que quedaron como secuela desde toda la época anterior que fue la dictadura.

[Il y a eu des périodes où il y avait des définitions : la démocratie corsetée, la démocratie limitée, la démocratie... C'est-à-dire la démocratie se battant contre des fantômes qui sont restés comme des séquelles de toute la période antérieure qui a été la dictature.] (O. Q.)

députée depuis 2003)

Ce sont les fantômes de l'autoritarisme, de la confrontation, qui hantent la « démocratie », et c'est aussi un fonctionnement de la société qui est dénoncé.

La dictature n'est plus l'événement fondateur, mais une conséquence de quelque chose de plus profond qui revient sans cesse dans la politique argentine, la polarisation et l'affrontement. Fonctionnement qui se reproduirait dans cette seconde période « traumatisante », la décennie *menémiste*. Résumé parfois dans le langage courant par le « salvense quien pueda » (sauve qui peut) comme « désagrégation de la société argentine sous l'influence d'un individualisme forcené » qui serait le résultat des politiques néo-libérales. Opération de chirurgie à cœur ouvert comme disait le président Menem.

Buena parte de esta sociedad pensaba que para vivir bien ello se tenia que joderse el 30 % de la población. Sabia que había gente que se quedaba sin trabajo, que había fabricas que cerraban. Sabían que eso no tenia destino como comunidad, pero aceptaron esa condición porque podían viajar a Miami, o porque podían comprar productos importados mas barato y hacerse la ilusión de que uno vivía en Europa, con un patrón de consumo similar a lo europeo, gracias al tipo de cambio falso del uno por uno.

[Une bonne part de cette société pensait que pour bien vivre, il fallait mettre dans la merde 30 % de la population. Elle savait que des gens se retrouvaient sans travail, qu'il y avait des usines qui fermaient. Elle savait que cela n'avait pas d'avenir comme communauté, mais ils ont accepté ces conditions parce qu'ils pouvaient aller à Miami, ou parce qu'ils pouvaient acheter des produits importés moins cher et être dans l'illusion de vivre en Europe avec un modèle de consommation similaire à l'Européen grâce à un type de change faux du un pour un⁹⁶.] (E. M. député depuis 1998)

Les 30 % de la population qui se retrouvent « effacés », « paupérisés » provoquent une résonance frappante avec les 30 000 disparus de la dictature. Il y a là une idée plus répandue, et que je retiendrais, « la question du traumatisme profond d'une société qui ne veut pas voir, qui se replie sur un individualisme délétère pour le bien commun. » Il est intéressant de faire le parallèle avec la présidence Menem, celui-ci étant parfois appelé « l'innommable ». Ce renvoi à ce qui ne peut pas être nommé, ce qui ne doit pas être nommé me semble faire écho à cette dimension psychologisante, qui pointe une cause, certes difficilement

96 Un dollar pour un peso, taux de change instauré par Domingo Cavallo alors ministre de l'économie de Carlos Menem et inscrit dans la Constitution, ce qui empêchait tout ajustement monétaire.

saisissable, mais qui résonne par sa justesse. Qui résonne d'autant plus par une dernière dimension évoquée là de manière transversale par l'ensemble des interviewé-e-s : l'immaturation des représenté-e-s.

La société immature

Ce que je vais évoquer ici mérite d'être replacé dans le contexte des entretiens. Cela n'apparaît pas encore, lorsque j'aborde avec mes enquêté-e-s la question de la crise de la représentation. Cela vient après, quand je m'aventure sur la question des solutions qui pourraient y être apportées. Comme s'il y avait deux phases dans l'explication. D'abord la prise en compte d'un contexte, d'une réalité somme toute contingente qui vient poser problème ; et, lorsque j'insiste sur les difficultés, la justification se fait accusatoire. Les maux politiques sont le reflet d'une société, ni plus ni moins. Le lien est fort avec la dimension traitée précédemment dans ce que le constat renvoie, une fois de plus à des comportements qui semblent témoigner de dimensions psychologiques.

« Tiene que ver con la sociedad en general. Esta sociedad, es muy exitista. » « la gente va buscando, no siempre busca de la mejor manera, ni de la manera mas lucida, la nuestra es una sociedad adolescente en muchos aspectos. No se lo quiero pero lo quiero ya. Se lo que quiero pero no lo puedo expresar. », «La inmadurez de una sociedad ». « Y eso es tal vez el aspecto mas adolescente de nuestra sociedad. Es una sociedad que todavía pone su culpa afuera porque no es responsable. » « La sociedad, yo digo acá en Argentina, la gente es rumbeadora va por donde va el éxito. » « Es algo propio de la Argentina, del argentino, de depositar en tercero las responsabilidades. »

[Cela a à voir avec la société en général. Cette société est très portée sur le succès. / Les gens cherchent et pas toujours de la meilleure manière, ni de la manière la plus lucide / la nôtre est une société adolescente sous bien des aspects. Je ne sais pas ce que je veux, mais je le veux maintenant. Je sais ce que je veux, mais je n'arrive pas à l'exprimer. / L'immaturation d'une société / Et c'est là, peut-être l'aspect le plus adolescent de notre société. C'est une société qui, encore, place la culpabilité à l'extérieur parce qu'elle n'est pas responsable. / Et la société, je dis ici en Argentine, les gens sont changeants, suivent le succès. / C'est quelque chose de propre à l'Argentine, à l'Argentin, de porter la responsabilité sur un tiers.]

Il ne s'agit là que d'un petit extrait d'un ensemble de références à une société immature, adolescente, fascinée par le succès. Quelle que soit l'appartenance partisane des député-e-s, cette conception ressort à un moment ou à un autre. L'idée de l'impréparation à la démocratie est une idée à de

multiples facettes qui est loin d'être neuve. Ce qui me semble particulièrement intéressant, c'est le glissement qui s'opère de la remise en cause des politiques, de la prise en charge de la « crise » par les professionnels de la politique vers une mise en accusation de la société.

Il faut séparer deux aspects : 1. L'immaturation comme adolescence, impatience et inconséquence et 2. L'immaturation comme refus des règles.

Le premier est plus diffus exprimé par des exclamations. C'est une réaction aux *émotions citoyennes*, qui a été développée notamment par [F. P.] où l'immaturation se définit comme une incapacité. Les représenté-e-s sont renvoyés à leurs inconstances, leurs incompétences. Incapable de prendre en compte les nécessités d'un projet de pays sérieux, « un país en serio ». C'est aussi une façon de pointer une différence du professionnel de la politique d'avec le profane. Alors que le professionnel réfléchit, dialogue et décide, le profane s'exaspère, se plaint et agit dans l'urgence.

Le second aspect relève de la mise en accusation d'une tendance supposée à l'immoralisme et à l'illégalisme chez les Argentins.

Hoy no siente culpa ni siente culpabilidad una persona que se aviva en la cola del banco o en la cola de una caja cualquiera o en la espera de un turno determinado. No siente culpa, ni siente responsabilidad, aquel que se aviva en una avenida. Mira para ambos lados, no viene nadie entonces cruza el semáforo en rojo. Porque este modo de hacer política se instalo, penetro, en amplísimos niveles de la sociedad.

[Aujourd'hui ne ressent ni culpabilité ni faute une personne qui triche dans la file d'une banque, dans la file de n'importe quelle caisse ou dans n'importe quelle file. Ne ressens ni faute ni responsabilité, celui qui triche dans l'avenue. Il regarde des deux côtés, personne ne vient alors il passe au rouge. Parce que cette façon de faire de la politique s'est installée, a pénétré, profondément dans la société.] (J. R. député 1983-2003)

Remonter des comportements les plus anodins pour y voir une sorte d'idiosyncrasie de l'illégalisme, établir une équivalence entre le quotidien et le fonctionnement politique n'est pas pour autant une opinion « originale ». C'est directement une référence à la « viveza criolla » (l'astuce ou la roublardise créole), cette disposition supposée des Argentins et des Portègues notamment à ne pas respecter les règles, toujours évoquée avec un mélange de fierté et de regret.

Ce sont là finalement des choses assez courantes et banales dans la presse. On pouvait lire dans un journal national une très sérieuse enquête sur les mauvaises habitudes et les péchés nationaux, sous-titrés l'âme argentine. On y

apprenait ainsi qu'entre 80 et 90 % des enquêté-e-s confessaient fréquemment passer outre le Code de la route, fumer dans des endroits interdits ou s'arranger avec un policier pour éviter les amendes⁹⁷. Ce qui peut paraître étrange, la généralisation dont ces observations font l'objet. Entre le supposé penchant à l'illégalisme et l'incompétence des citoyen-ne-s. On retrouvera aussi des accusations de mensonges et de doubles discours de la part des électeurs qui tout en plébiscitant des valeurs altruistes, propre à une communauté intégrée, comme l'éducation, la transparence, l'honnêteté, la solidarité et qui, au final, votent pour des candidats qui ne correspondent pas à cet idéal.

Quiere decir que hay un doble estándar, el que la gente verbalice en el discurso y el que utiliza pragmáticamente a la hora de tomar decisión en política. Que es lo mismo que lo que hace la dirigencia política y que la sociedad lo critica pero en realidad es... digamos... Hay una forma de tomar decisión que es análoga.

[Cela veut dire qu'il y a double standard, celui que les gens verbalisent et celui qui est utilisé de façon pragmatique à l'heure de prendre des décisions politiques. Et c'est la même chose que font les dirigeants politiques et que la société critique, mais en réalité c'est... disons... Il y a une forme de prendre des décisions qui est la même.] (O. L. député depuis 1983)

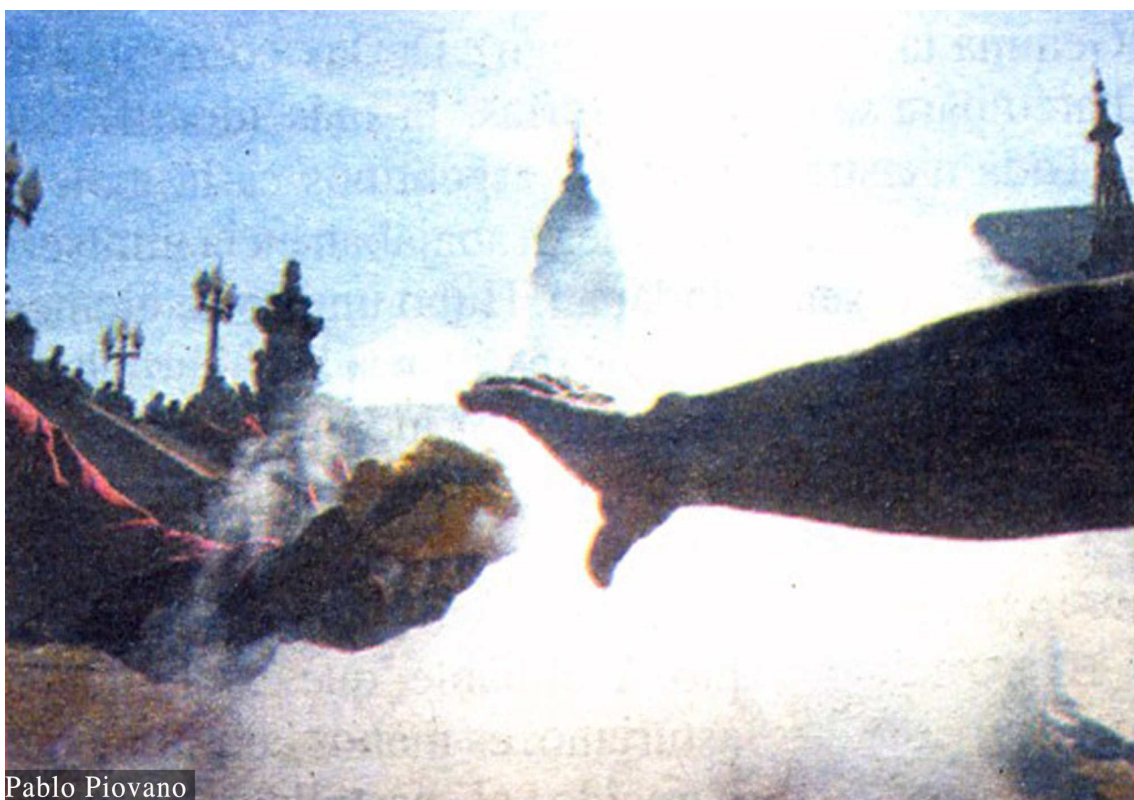
L'inversion de la faute

Du sentiment de dépossession à la perception d'un malaise profond à la racine du « divorce » entre la société et ses représentant-e-s élu-e-s, il y a une occultation. La désaffection pour le suffrage, la division des partis, l'instabilité de l'offre politique sont progressivement laissées de côté. Il est difficile d'obtenir une réflexion sur cette dimension du problème, vite remplacée par une réflexion plus générale sur « la société », « les gens ». Ce glissement progressif qui amène les parlementaires à d'abord évoquer leurs propres fautes, les problèmes d'un système avant de réencaster ces questions dans un ensemble plus vaste. Un problème « culturel », « historique » étroitement lié à une certaine « identité » argentine marquée par l'illégalisme et l'impatience. Une société marquée par la dictature qui porte en elle une blessure profonde, un traumatisme. C'est d'une certaine manière faire un pas de côté, sortir du politique. La question n'est plus

97 Maximiliano Montenegro, « Una encuesta sobre mañas y pecados nacionales. El alma argentina », *Página 12* (Argentine, juillet 2, 2006), sect. Economía, <http://www.pagina12.com.ar/diario/economia/2-69363-2006-07-02.html>.

de trouver les moyens d'une politique qui pourrait résoudre cette situation. Il y a au final une certaine impuissance des parlementaires. Très peu d'ailleurs sont capables de décrire une pratique précise susceptible de résorber cette situation. Les réponses sont diverses et relèvent de l'initiative individuelle.

Ce passage d'une *crise de la représentation* à une incapacité des citoyens est à mettre en relation avec le mécanisme décrit par Jacques Rancière dans la « haine de la démocratie » auquel je me suis déjà référé. La responsabilité des maux de la démocratie incombe au « peuple et ses mœurs » et non à l'organisation politique. Il ne s'agit pas (plus ?) de trouver dans l'organisation du gouvernement représentatif des solutions à des questions posées. La thématique de la société immature semble faire écho à l'illimitation des demandes et à la montée en puissance d'une société d'individus. Le refus des règles et le traumatisme lié à la dictature étant plus situés dans le contexte argentin, mais pouvant être rattachés à cette même thématique. En effet, il s'agit bien de pointer un problème inhérent à la formation des individus, c'est une sorte d'inconscient collectif qui est visé. Il s'agirait d'une « immaturité culturelle », d'une inaptitude profonde à la démocratie. C'est l'incapacité des profanes qui est réitérée et qui justifie en retour la coupure et la spécialisation. Devant « une incapacité collective si profondément ancrée dans l'âme du peuple », il n'est plus possible que de compter sur un petit nombre, libre de ses décisions et



Pablo Piovano

pouvant œuvrer pour le bien de tous et de chacun.

Cette image représentant le passage d'un « choripan », sorte de hot-dog rustique typiquement argentin, sur fond de coupole du Congrès perdu dans la fumée du feu qui a servi à le faire griller. L'image est titrée « mafocracia ». Sont évoqués ces votes que l'on achèterait avec un sac de provisions, ces « pauvres » que l'on mobiliserait contre un sandwich bon marché. La réalité de ces pratiques et leur impact ne m'intéressent pas ici. Ce qui me semble frappant, c'est le parallèle que l'on peut faire avec les représentations des représentant-e-s sur les représenté-e-s. Cette image a fait partie d'une exposition, organisée par l'association argentine de photojournalisme, et reproduite dans le journal *Página 12* parmi une dizaine d'autres photographies. Il ne s'agit pas d'une représentation isolée, anecdotique. Bien au contraire, c'est une photo primée, reconnue comme l'illustration de la « réalité ». On retrouve dans les débats parlementaires cette figure du citoyen sans protection, du « citoyen de base » qu'il faut protéger et soigner, mais qui, quand il s'organise en dehors des institutions du gouvernement représentatif, apparaît souvent comme inacceptable. À quelques exceptions près qu'il est important de relever, puisque certains avanceront que c'est justement le manque d'organisation pérenne des représentés qui empêche la mise en place de politique de participation et entraîne une dé-légitimation de l'espace parlementaire.

DE LA REPRÉSENTATION À LA PRÉSENCE

Le chercheur aura perçu diverses formes d'irruption des représenté-e-s dans l'espace public parlementaire. Le mot a sans doute choqué : irruption. Pourquoi évoquer ce qui serait de l'ordre d'une entrée soudaine et violente ? Est-ce que le représenté n'avait pas, déjà, lieu et place, bien avant les journées de décembre ?

L'irruption, c'est d'abord la croissance constatée des références aux représenté-e-s dans la parole parlementaire. Là, il y a tout lieu de crier à l'impropriété. Point d'envahissement et pas plus de violence, à proprement parler. Pas de hordes sauvages prenant d'assaut le Parlement. Malgré tout un spectre hante la Chambre. La population en colère jetant des pierres sur le Congrès, les insultes, les gestes de violence, les cris scandés « qu'ils s'en aillent tous » ne se sont pas éteints sans laisser de trace. Menace diffuse d'un recommencement possible. Un spectre hante les représentant-e-s, mais comme tout spectre il n'a pas d'autre consistance que celle qu'on lui prête.

L'irruption c'est aussi, de manière bien plus évidente, ce qui se produit dans la rue. L'espace public, celui où l'on circule, est fréquemment interrompu et la place publique médiatique est occupée par des représentations collectives qui concurrencent les représentant-e-s. À la fois dans leur prétention à se substituer aux processus institutionnels dans la prise de décision, et dans la construction d'une représentation de la réalité. En cela oui, il convient de parler d'irruption des représenté-e-s. Deux aspects de cette irruption sont particulièrement significatifs : la figure de la victime et celle de la place publique médiatique. Le premier aspect, celui de la victime, renvoie à une certaine mise en forme des causes et des problèmes qui, appuyée sur des ressorts moraux, ne souffre aucune remise en question. La sincérité et la ressemblance, qui semblent faire défaut aux représentant-e-s, sont ici bien présentes. Des parents meurtris par la perte injuste des enfants, des riverains menacés dans leur environnement luttant pour la vie contre les usines de pâte à papier : c'est le bien et le mal qui s'affrontent, il n'y a pas de place alors pour la médiation et la délégation. Le deuxième aspect concerne la constitution d'une *place publique médiatique* entendue comme : la sphère de médiation et de représentation de la société a elle-même, composé par l'ensemble des médias, mais sous l'hégémonie de quelques-uns notamment télévisuel. Comme une des scènes du politique en concurrence avec l'espace public parlementaire.

Arrivée à ce point, le chercheur tournera son regard et son analyse non plus vers l'espace public parlementaire, mais vers les individus de chair et d'os qui en sont les acteurs principaux, les représentant-e-s. De quelles ressources disposent-ils et elles pour faire face à cette situation ? Comment fabriquer la représentation politique ? Le chercheur, qui en a désormais l'habitude, devra une fois de plus faire face à une difficulté, ne trouvant pas de mise en forme de la représentation comme une activité régulière, comme un métier. Bien au contraire celle-ci apparaît davantage comme un bricolage individuel laissé à l'appréciation de chacun-e, selon les ressources dont il ou elle dispose. C'est leur subjectivité qui est mobilisée dans cette entreprise considérée alors, comme une fabrication de liens.

Une fois de plus, le chercheur retrouve la question des médias, devenus incontournables dans le travail des politiques. Ils et elles entretiennent avec les industries de la communication une relation ambiguë, marquée par des conflits, mais essayant, autant que faire se peut, de les utiliser. Les médias sont sans conteste l'endroit où il faut être pour être. Les représentant-e-s sont mis en concurrence entre eux et selon des règles qui réduisent leur marge d'autonomie : leur imposant un rythme et des mises en forme de leurs travaux qui ne correspondent pas toujours à ce qu'ils et elles considèrent comme « le bon travail politique ». Comme un écho lointain une petite ritournelle triste semble sourdre des propos des représentant-e-s. C'est la politique qui s'en prend au politique, ce sont les bas calculs de pouvoir et de places qui s'imposent à la noble pratique de la politique. Le problème se déplace de la pratique du personnel politique à une remise en question des capacités des représenté-e-s à assumer une véritable *démocratie* : traumatisée par des années d'autoritarisme, immature, la société argentine semble en deçà des attentes des représentant-e-s. D'une certaine façon, la question de la *crise de la représentation* a été transformée en incapacité du souverain. La réponse n'est plus dans les formes du gouvernement représentatif, mais dans l'éducation du souverain. Comme si les mots prêtés à Sarmiento étaient encore d'actualité : « Hay que educar al soberano ». Est-ce alors que la question reste celle de l'opposition entre « civilisation ou barbarie » ? Est-ce qu'il faut penser que « l'âme argentine » n'est pas encore prête ? Prête à quoi d'ailleurs, nul ne le sait.

De manière bien plus sérieuse, ce que révèle cette *conscience malheureuse* c'est l'irruption du représenté comme exigence de présence. Ce sont là les formes sauvages dont parle Lefort dans la phrase mise en exergue au début de cette partie : « La démocratie que nous connaissons s'est instituée par des voies

sauvages sous l'effet de revendications qui se sont avérées immaîtrisables. »⁹⁸. Le gouvernement représentatif se réalise en organisant un ordre des parts et des places, c'est cet ordre qui est contesté par un impératif de présence pour reprendre les termes de Dominique Leydet⁹⁹. Le « souverain » ne se contenterait pas d'être un référent abstrait, mais aurait toujours cherché à prendre part au gouvernement représentatif. Pour Leydet, l'extension du droit de suffrage serait le signe le plus ancien de cette exigence qui se retrouverait ensuite dans les formes plus contemporaine des revendications, par divers groupes sociaux, de droits spécifiques. Il est possible de remettre en question cette vision, peut-être un peu simpliste, d'une sorte de dynamique historique linéaire¹⁰⁰, tout en maintenant la réflexion sur cette opposition entre représentation et présence : l'exigence de présence impliquerait une participation des non professionnels à la fabrication du politique. C'est un nouveau partage, entre qui peut et qui ne peut pas prendre la parole, qui est en jeu. Ce partage ne peut pas être contesté autrement que par des formes « sauvages », ce qui est en jeu, c'est avant tout ce qui peut être dicible et visible, audible et compris dans un objectif d'agir sur le commun, de prendre part. C'est « le partage du sensible », pour reprendre les termes de Jacques Rancière¹⁰¹. Une « esthétique » : un découpage des temps et des espaces, du visible et de l'invisible, de la parole et du bruit.

La présence, c'est pouvoir être vu et entendu et donc par là donner à voir et à entendre un tort et la nécessité de sa résolution, autrement dit agir politiquement. Il n'est plus question de la présence comme figuration d'un sujet existant, mais les capacités de donner lieux et places à la constitution de sujets. Parce qu'il s'agit tout autant de représentations que de représentation, la question de la place publique médiatique intervient comme un élément structurant qu'il faut traiter comme tel. Parce qu'il ne s'agit pas de la présence de sujet déjà existant, mais de la constitution même de ces sujets politiques. Constitution, qui se réalise à travers une représentation à soi-même et aux autres, représentation

98 Claude LEFORT, *L'invention démocratique : les limites de la domination totalitaire*. *Op. cit.* p. 28.

99 Dominique Leydet, « Représentation et présence : la démocratie représentative en question », *Politique et Sociétés* 21, n° 1 (2002): 67-88.

100 Voir sur la question du suffrage pour le cas français ; Bernard Lacroix, « Retour sur 1848 », *Actes de la recherche en sciences sociales* 140, n° 1 (2001): 41-50. Il faut se départir d'une vision qui verrait dans les différents dispositifs de participation du plus grand nombre une sorte de "dynamique démocratique" naturalisée alors comme un autre avatar du sens de l'histoire laissant dans l'ombre l'indétermination même des sujets de la participation et des lieux de cette participation. Indétermination qui doit se résoudre à chaque fois de manière originale et jamais achevée.

101 Jacques RANCIÈRE, *Le partage du sensible : esthétique et politique*, Paris, la Fabrique éd., 2000, 74 p.

qui se joue dans les différents espaces publics, mais où *la place publique médiatique* joue un rôle particulièrement important.

CONCLUSIONS

Démocratie

« Le drapeau va au paysage immonde, et notre patois étouffe le tambour.

Aux centres nous alimenterons la plus cynique prostitution. Nous massacrerons les révoltes logiques.

Aux pays poivrés et détrempés ! — au service des plus monstrueuses exploitations industrielles ou militaires.

Au revoir ici, n'importe où. Conscrits du bon vouloir, nous aurons la philosophie féroce ; ignorants pour la science, roués pour le confort ; la crevaision pour le monde qui va. C'est la vraie marche. En avant, route ! »¹

Il me faut finir comme j'ai commencé, par une mise en contexte, mais qui portera, cette fois-ci, sur le présent immédiat. Si la sociologie est l'histoire du présent, celui-ci lui échappe sans cesse : l'analyse est toujours en décalage avec le contemporain. J'aimerais, pour pouvoir conclure, opérer un double mouvement qui m'amènera, dans un premier temps, à synthétiser mes conclusions en essayant d'y intégrer des éléments récents, qui se sont déroulés en Argentine ; et, dans un second temps, à mettre en perspective les résultats de ce travail dans une réflexion sur les modes d'organisation du collectif.

¹ Arthur Rimbaud, *Illuminations*, in Poésies complètes, le Livre de Poche, Paris, 1984, p. 189. Les guillemets autour du texte sont de l'auteur.

Les scènes de la représentation politique

Je me suis d'abord intéressé à la formation de ce que j'ai appelé, à la suite de J. Ph. Heurtin, l'espace public parlementaire. Nous avons vu alors comment celui-ci était à la fois un dispositif visant à créer les conditions d'une interlocution particulière et un espace « à part » qui a besoin pour se construire d'une séparation radicale avec « l'extérieur ». Le ou la député-e n'est plus dès lors le simple citoyen. Les député-e-s réunis en corps, dans l'espace réservé à leurs réunions, le drapeau national flottant au ciel de l'hémicycle, sont plus qu'une collection d'individus qui délibèrent — et pourtant, cette fermeture ne tient pas. Le public ne peut être simple spectateur. La création d'un lieu symbolique capable d'être la Nation tout entière n'est même plus raisonnablement un objectif. L'espace public parlementaire est création conjointe d'une scène et des spectateurs et que ce qui se passe sur la scène ne suffit pas à épuiser le sens de l'ensemble. Ainsi, dans ce théâtre², il convient tout autant de savoir ce qui se dit sur scène — de connaître les techniques des « acteurs et actrices » — que de connaître les différents statuts des publics. Ce n'est pas la même chose d'avoir un fauteuil à l'orchestre, un balcon privé avec accès aux loges ou d'être entassé au « paradis »³. Et puis, il faut pouvoir prendre en compte différents « théâtres » qui entrent en concurrence les uns avec les autres — impossible de limiter, en un lieu unique, la mise en forme de la représentation politique. Il faut pouvoir comprendre les relations entre une *place publique médiatique* dont l'importance dans le travail de représentation s'accroît, à la fois comme scène où se produisent les représentants et comme lieu où se construit une représentation de l'opinion publique. C'est dans cet éclatement, des scènes et des publics, qu'il faut réussir à saisir la représentation politique, non pas comme défaut ou menace, mais comme un élément structurant.

2 La métaphore théâtrale s'impose très vite lorsque l'on parle de la représentation politique. Souvent il s'agit de dénoncer un jeu de faux semblants, une scène qui veut être la réalité mais qui ne l'est pas et, bien au contraire, la met à distance. Ce qui voudrait dire qu'il y a un réel, une scène de la réalité, que l'on pourrait débusquer et que donc la compréhension tient à la réduction des illusions à leur réalité cachée. Je pense, bien au contraire, que la réalité ne se laisse pas réduire à une scène occulte et que ce qui se joue sur la scène de la représentation politique, y compris comme une construction de la réalité, fait partie de cette réalité sans aucune restriction. J'utilise ici la métaphore théâtrale, parce qu'elle est opérante, mais sans que cela implique une déréalisation péjorative de l'objet.

3 Seulement présent dans les théâtres à l'italienne, le paradis, aussi appelé poulailler, désigne les places situées tout en haut et les moins chères, réservées dès lors aux classes populaires.

L'espace public parlementaire

J'ai cherché tout au long de ce travail à maintenir ensemble une réflexion sur le travail parlementaire et la pratique de la représentation. L'étude de ces deux faits est souvent séparée : d'une part, l'étude des parlements comme lieux où se fabrique de la loi ou lieux de la représentation nationale et, d'autre part, l'activité des élu-e-s comme personnel politique. Je m'en suis tenu aux législateurs et aux représentant-e-s qui sont *in fine* la seule et même personne, confrontée à une remise en question profonde du pouvoir parlementaire, aussi bien en tant que fabrique de la loi qu'organe représentatif :

- comme fabrique de la loi, il est remis en question par la prééminence du pouvoir exécutif qui détient les clefs de la réussite des sessions parlementaires. Il n'y a pas de lien direct entre les lois votées et le nombre de sessions. C'est la présence d'une majorité stable et cohérente qui permet le bon fonctionnement législatif ;
- comme organe représentatif, il est remis en question par une perte de légitimité des élu-e-s. Cette perte de légitimité, désormais un lieu commun de la science politique, peut être liée à la perte d'efficacité législative et se retrouve dans le jugement porté à l'encontre des élu-e-s. Il y a une intériorisation de la critique et de la perte de légitimité de la pratique parlementaire — dépréciation de la parole en assemblée plénière, doute sur les qualités des autres député-e-s — qui, elle, est plus rarement abordée.

L'espace parlementaire, dans la pleine réalisation de son projet, voudrait à la fois être l'unique scène de la représentation politique et agir en toute autonomie. En m'intéressant au fonctionnement de la séance plénière, j'ai mis en évidence que l'ordre de la séance traduit la nécessité de constituer un espace singulier et clos. Un ensemble de dispositions réglementaires et rituelles nous donne à voir l'effort de clôture qui doit rendre possible la libre confrontation des différents points de vue donnant alors lieu à la construction d'une décision issue de la représentation nationale. L'organisation de la parole et des lieux participe à la mise en place d'un espace d'interlocution où est favorisée la discussion argumentée sur le conflit. Nous avons vu pourtant que les député-e-s expriment leur déception face à un espace d'où est absent un véritable débat. Dès lors, la question se trouve posée sur le sens de la prise de parole dans l'hémicycle.

Deux réponses se sont imposées :

- les député-e-s prennent la parole pour décrire une réalité, et donc asseoir une certaine vision du monde et des problèmes. Cette « définition du réel » prend la forme descriptive pour justifier les positions normatives,

ces positions doivent être fondées sur l'observation et le recours à la description ;

- les député-e-s prennent la parole en s'adressant à des publics extérieurs à l'Assemblée. Ceux-ci peuvent être présents dans les balcons quand il s'agit de publics mobilisés ou absents, dans le second cas, c'est alors une parole médiatisée qui parviendra jusqu'à eux.

Cette impossible clôture n'est pas simplement un manque, un raté, mais avant tout une nécessité. La fermeture s'impose comme condition de la délibération et de la fabrication d'un nous parlementaire, mais « l'extérieur » du Parlement ne se laisse pas mettre à distance de la volonté législative. Cette impossible fermeture et une nécessaire ouverture forment un processus contradictoire mais nécessaire, assumé aussi bien par les élu-e-s que par l'administration.

Le Parlement se trouve donc soumis à un double processus d'ouverture, en aval de l'activité parlementaire, par la publicisation des actes qui rendent les actions à l'intérieur tributaires d'une évaluation des actes individuels et collectifs des législateurs, mais aussi, en amont, par la participation concurrente au diagnostic de réalité.

La place publique médiatique

Si dans la première époque du parlementarisme, la rue⁴ était en concurrence avec le Parlement comme lieu d'émergence d'une unité, aujourd'hui c'est la sphère médiatique qui constitue la principale concurrence d'une représentation de l'unité sous la forme de *l'opinion publique*. Bien évidemment, déjà à l'époque la presse jouait un rôle important et aujourd'hui, en dehors même d'événements particuliers comme lors des journées de décembre 2001, la rue reste une scène d'exposition et de construction de sujets politiques. Si la rue et le Parlement se faisaient alors face, la presse jouant certes un rôle, mais second quant à ces deux espaces, aujourd'hui il est plausible d'avancer que les médias ont désormais un rôle central qui détermine fortement les modes d'apparition et d'énonciation tant dans la rue qu'au Parlement.

L'intervention politique ne semble plus pouvoir se passer d'un rapport aux médias : les ONG possèdent un secteur professionnel pour gérer leur communication ; les politiques professionnels voient dans leurs relations aux médias une dimension essentielle de leur travail ; les parlementaires sont mis en concurrence pour la définition de la réalité avec ce qui est dit et vu

4 Bernard Manin, *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Calmann-Lévy, coll. « Liberté de l'esprit », 1995, p. 263. C'est « la foule aux portes du Parlement », pour reprendre littéralement son expression.

dans les médias ; les médias jouent un rôle important dans la sélection des candidatures aux élections ; une manifestation n'existe parfois qu'en relation à sa représentation comme « manifestation de papier ».

Les médias constituent l'espace incontournable pour exister comme sujet politique, tout autant pour les professionnels de la politique que pour les personnes aspirant à faire savoir — et faire valoir — un tort, une cause, des revendications. La *place publique médiatique* est une arène de visibilité et d'interlocution qui tend sans cesse à masquer son accès limité. C'est là tout le paradoxe, si l'espace parlementaire se construit dans une institutionnalisation précise de ses modalités d'accès, la *place publique médiatique* se construit dans une fiction de l'ouverture. Alors que le processus de sélection, d'inclusion et d'exclusion est central dans son fonctionnement, il n'en demeure pas moins que tout le monde semble faire *comme si* c'était une place publique, voir la place centrale du déroulement de la chose publique. Et c'est dans ce *comme si* que réside la puissance symbolique de l'espace médiatique. De cette manière, la *place publique médiatique* peut être la scène d'exposition des « vrais gens » et de *l'opinion publique*. Dans ce processus, le développement des sondages et des dispositifs de mise en scène de la prise de parole « sincère » (talk show, micro trottoir) joue un rôle central : c'est une véritable scène d'autoreprésentation de *l'opinion publique* qui se construit.

La contestation du pouvoir des médias s'appuie d'ailleurs sur un soupçon de fabrication de la réalité, de manipulation. La réalité construite dans la *place publique médiatique* n'est efficace qu'en tant qu'elle se présente comme un reflet fidèle d'une réalité extérieure. C'est très précisément la fonction dévolue à l'espace public parlementaire dans une théorie de la représentation politique comme construction de l'opinion publique au sein de la représentation nationale, théorie défendue notamment par Sieyès. Une relation de concurrence structurelle existe donc entre ces deux espaces de la représentation politique.

Récemment, face au refus⁵ de la présidence de la Nation de tenir des conférences de presse, un groupe de journalistes a réclamé de « pouvoir poser des questions ». À l'initiative d'un des fondateurs de *Página 12* Jorge Lanata, cette initiative intitulée « *queremospreguntar* » permet de saisir comment les professionnels de la presse considèrent leur travail.

Formamos un grupo de periodistas que queremos preguntar, hacer nuestro laburo, y cuando preguntamos, preguntamos en nombre de ustedes. Cuando no nos responden, es un problema de todos »
[Nous sommes un groupe de journalistes qui voulons pouvoir poser

5 Refus qui court depuis la présidence de Nestor Kirchner.

des questions, faire notre travail, et quand nous demandons, nous le faisons en votre nom. Quand ils ne nous répondent pas, c'est le problème de tous.]⁶

L'action fait suite à une mobilisation par internet sur un blog⁷. « El pueblo no puede saber de qué se trata »⁸ annonce le blog. Dans la reprise de cette phrase symbolique comme dans l'extrait précédent s'impose l'idée d'un rôle de contrôle des actes de gouvernement de la part des médias et des journalistes qui est très proche de celui, traditionnellement et constitutionnellement, dévolu au Parlement et aux parlementaires.

La représentation politique se trouve éclatée sur différentes scènes placées en concurrence : pour la représentation des causes, des torts et des revendications ; pour la surveillance et le contrôle des actes du gouvernement ; pour la mise en forme des normes et des régulations.

Se faire voir et se faire entendre

Pour continuer à filer la métaphore théâtrale : quelle distribution des rôles, quels livrets ont cours sur ces scènes en concurrence, l'espace public parlementaire et la *place publique médiatique* ?

Jusqu'ici un tiers est resté absent de l'analyse, les représenté-e-s, cette « société civile », ces « gens », ces « tous » qui ne sont jamais vraiment nommés et qui ont longtemps été « le peuple ». Est-il le chœur de la tragédie grecque, omniprésent, mais structurellement périphérique ? Quelles positions de sujet sont rendues possibles dans ces espaces de représentation ? Dans l'espace public parlementaire, c'est d'abord la distinction entre un « citoyen toujours malheureux » qui n'intervient dans la discussion que pour démontrer son impuissance et son besoin d'être protégé, et les figures collectives des représenté-e-s qui, elles, font montre d'une puissance face à laquelle doivent répondre les parlementaires. Les Organisations vont reconduire cette distinction puisqu'elles vont sans cesse occuper la seconde position, être la société civile plus que sa représentation et médium entre le pouvoir et le « ciudadano de a pie ». Les médias à l'inverse vont être le lieu de représentation des « gens », vrais dans leur sincérité et leur isolement, la figure paradigmatique étant alors

6 ANONYME, « #queremospreguntar, el reclamo de Lanata para la Presidenta », *La Nacion*.

7 <http://conferenciadeprensa.tumblr.com/>

8 Détournement de la phrase « el pueblo quiere saber de qué se trata » qui serait issue de la révolution de mai 1810 renvoyant à un contrôle des actes du gouvernement.

la victime comme un mode de subjectivation plus qu'un état. En quelque sorte, une nouvelle grammaire de la représentation politique est à l'œuvre.

Consolidation d'un répertoire politique

Le 2001 a profondément bouleversé le système politique argentin. Non pas en donnant naissance à de nouvelles forces politiques, mais en changeant en profondeur les façons de faire et de penser l'intervention collective pour la construction d'un monde commun.

Ainsi, en 2008, la grève d'une partie du secteur agricole va-t-elle faire trembler le kirchnérisme sur ses bases. Reprenant le répertoire d'action forgé depuis *le 2001* — coupure de routes, *cacerolazos*, assemblées. Habituellement assimilé à l'oligarchie et traditionnellement représenté par la Société Rurale, le secteur va protester à la façon des exclus et des « damnés de la terre » se présentant en victimes du gouvernement. Le conflit va se nouer autour des taxes à l'exportation des produits agricoles considérées par certains comme une extorsion. On verra, tout au long de cette lutte, se développer une discussion autour de la véritable nature des protestataires : grands propriétaires agricoles qui défendent leurs intérêts ou travailleurs de la terre responsables en grande partie de la croissance argentine et défendant leurs revenus. De manière plus minoritaire, c'est aussi un modèle de production qui sera mis en question.

En deçà des différentes positions, qu'il ne m'appartient pas de trancher, c'est la diffusion d'un modèle d'avoir part au politique qui m'intéresse. La reprise d'un répertoire d'action⁹ montre la consolidation d'un certain rapport au politique. De la même façon, des protestations contre la réouverture des procès mettant en accusation des militaires impliqués dans la « guerre antisubversive » lors de la dernière dictature avaient repris, avec un répertoire d'action et un vocabulaire forgé par le mouvement des droits humains : mise en avant des familles exhibant la perte de leur proche ; mise en avant des victimes et recours systématique au thème des droits humains. Il ne s'agit plus de faire valoir la supériorité d'un combat sur un autre, mais de s'attacher à la règle commune pour faire valoir un traitement égal pour « toutes les victimes de la violence ». Ce qui ne veut pas dire que le recours au rapport de forces direct soit désormais

⁹ Cette notion a été abondamment utilisée mais la formulation en revient à Charles Tilly : « Toute population a un répertoire limité d'actions collectives, c'est-à-dire de moyens d'agir en commun sur la base d'intérêts partagés [...]. Ces différents moyens d'action composent un répertoire, un peu au sens où on l'entend dans le théâtre et la musique, mais qui ressemble plus à celui de la *commedia dell'arte* ou du jazz qu'à celui d'un ensemble classique. On en connaît plus ou moins bien les règles, qu'on adapte au but poursuivi ». Voir Charles TILLY, *La France conteste : de 1600 à nos jours*, traduit par Éric DIACON, Paris, Fayard, coll. « L'Espace du politique », 1986, p. 541.

exclu de la vie politique argentine, bien au contraire ; mais le référentiel d'une démocratie pacifiée tend à s'imposer de façon notable.

Toute proportion gardée, entre ces deux faits qui, montrent certes tous deux une transformation des registres de visibilité et de revendication, mais n'ont que peu de choses en commun, il faut pouvoir mesurer les indications qu'ils nous donnent quant à la transformation du gouvernement représentatif en Argentine après *le 2001* :

- l'importance de l'autoreprésentation des demandes sociales à travers des répertoires d'action collective (émotions citoyennes) qui remettent en cause la limite entre légalité et légitimité, sans pour autant remettre en cause l'organisation du gouvernement représentatif ;
- le recours à la figure de la victime comme mise en forme des causes et des revendications, reconnaissant, là encore, l'État de droit comme règle commune ;
- la prégnance de la place publique médiatique comme scène d'exposition et d'autoreprésentation d'elle-même, et à elle-même, de *l'opinion publique*.

Il y a là une institutionnalisation d'une forme de participation au politique qui se construit en dehors des institutions du gouvernement représentatif, sans pour autant les rejeter dans leurs principes fondamentaux. Si la protestation du secteur agricole a contribué à un affaiblissement du pouvoir présidentiel et a certainement joué dans le sens de la perte de la majorité parlementaire en 2009, à la moitié du premier mandat de Cristina Fernandez de Kirchner, elle n'a pas permis la construction d'une majorité stable ni d'une opposition structurée et cohérente.

C'est en fait une sorte de double impuissance qui se donne à voir, celle des représenté-e-s et celle des représentant-e-s. L'intervention des représenté-e-s ne semble pas pouvoir aller au-delà du pouvoir de veto. Au contraire, le pouvoir législatif a marqué son incapacité à y donner un prolongement institutionnel. Les représenté-e-s font irruption en restant toujours en dehors de l'espace public parlementaire, voire sans réelle intention d'y rentrer. De même dans le cas Blumberg, il y a une sorte de séparation infranchissable entre les deux mondes. Les représenté-e-s sont d'une certaine façon cantonnés à un droit de veto. Si les différents groupes parlementaires sont parvenus à un accord leur permettant de se répartir les différentes commissions et présidences des deux chambres, ils ont été incapables de mettre en œuvre une politique cohérente. Le Parlement est alors davantage apparu comme le lieu du blocage et de la division que comme celui de la volonté nationale. Ainsi, une représentation politique exprimant différentes positions politiques aboutit plus sûrement à la paralysie

qu'à l'expression du plus grand nombre. Le Parlement échoue à fonctionner comme un espace public clos¹⁰ : comme lieu de délibération et de création d'un « nous » capable de décider.

Représentation de la société civile

Dans l'espace parlementaire, on note un rôle accru des ONG comme représentantes de la société civile auprès des élu-e-s. Ces organisations se présentent elles-mêmes comme une sorte de transition entre « el ciudadano de a pie » et les élu-e-s, voire comme « la société civile ». Elles sont ces « personnes privées rassemblées qui exercent leur raison » de l'espace public bourgeois tel que l'a décrit Habermas ; dès lors, elles sont l'instrument principal d'une restauration de l'espace public parlementaire dans son être. Parce que si les ONG amènent des thèmes qui n'étaient parfois pas pris en compte, elles le font dans les formes de la discussion parlementaire, sans remise en cause des places et des rôles dans l'hémicycle. Dans le même temps, elles ont, comme les représentant-e-s, une action sur le terrain, un rôle de lien et d'explication de leur action politique. Elles vont être aussi le relais de l'action législative et assumer avec les député-e-s une partie de la responsabilité de la légitimité de cet espace. Ainsi, les Organisations sont-elles à la fois des acteurs et des publics de la représentation parlementaire, contribuant à renforcer cette dernière dans son travail législatif et, paradoxalement, à lui retirer des ressources de représentation. Elles semblent remplir certaines fonctions autrefois réservées aux partis politiques: agrégation et mise en forme des demandes, valorisation des institutions gouvernementales auprès des non-professionnels. Elles vont profiter de la nécessité qui s'impose, après *le 2001*, de laisser lieu et place à *la société civile*, mais elles ont une trajectoire qui commence en-deçà, dès les origines de la période démocratique en 1983, et elles seront renforcées par une législation de 1994. Elles profitent aussi d'un transfert de capitaux¹¹ des instances internationales et d'une mise en réseaux avec des homologues dans le pays et à l'étranger.

Plusieurs lois votées montrent que, dans la relation entre un intérieur parlementaire et un extérieur, c'est cette seconde dimension qui prend le pas. On peut remarquer la loi de régulation audiovisuelle, celle du mariage de personnes

10 C'est à-dire capable de fonctionner en lui même et pour lui même, dans la réalisation de sa fonction : la représentation nationale, une fois l'autorisation de la délégation attribuée à travers l'élection par les mandants.

11 Par transfert de capitaux, il faut entendre tout à la fois des transferts monétaires, symboliques et sociaux. Il y a un investissement de confiance des organismes internationaux, des formations de militants et de professionnels de ces organisations,

du même sexe et enfin celle de l'identité de genre comme particulièrement marquées par ce processus. Inversement, la dépénalisation de l'avortement n'a en revanche pas abouti malgré les efforts de nombreuses organisations. Là, on a vu que la capacité de « blocage » des initiatives législatives reste une force entre les mains des parlementaires. Il ne s'agit pas d'un processus automatique où l'on verrait les propositions des Organisations dites de la *société civile* faire approuver des lois de manière automatique. Les processus sont plus complexes. Retenons un point important : la création de la loi n'est pas la traduction par les député-e-s d'une demande formulée à l'extérieur du Parlement ou une élaboration restreinte au « for intérieur » des parlementaires. Il s'agit bien plus d'une co-construction — tant sur le texte que sur l'argumentation — de la réglementation. C'est la concrétisation de la double ouverture de l'espace parlementaire, où les organisations se font un peu législateurs et les Parlementaires mandants, non pas de leurs électeurs, mais de ces organisations¹². La Federación Argentina de Lesbianas, Gays, Bisexuales y Trans (FALGBT) revendique ainsi la co-écriture, avec la députée Silvia Augsburger, du projet de « Loi d'identité de genre¹³ ». Cette loi autorise des personnes engagées dans un processus de changement de genre à pouvoir adapter leur état civil en conséquence. La loi a été approuvée par les député-e-s le 30 novembre 2011 et allait être présentée au Sénat le 9 mai 2012. Le texte même de la loi a été mis en débat à l'extérieur de l'Assemblée. L'année précédente, la loi sur le mariage égalitaire (26.618) (permettant le mariage civil de personnes du même sexe) avait connu à peu près le même parcours. La mobilisation qui a accompagné ces projets a impliqué tout autant une mobilisation dans la rue, une série d'actions en justice (aux niveaux provincial et national) que la mise en circulation, notamment via Internet, des textes de loi et d'argumentaires.

De la même façon, en 2009, une nouvelle loi de régulation des médias audiovisuels est présentée. Proposée par le pouvoir exécutif, elle s'inspire largement de propositions issues d'Organisations de la Société Civile. La loi est fondée sur un document cosigné par plus d'une centaine d'organisations (radio locale, petites entreprises médiatiques, organisation syndicale), intitulé « Coalición por una Radiodifusión Democrática » [Coalition pour une

12 En tant qu'elles sont considérées comme représentatives.

13 Voir <http://www.lgbt.org.ar/00-derechos,09.php>. Regroupement d'associations telles que la Comunidad Homosexual Argentina, La Asociación de Lucha por la Identidad de Género, el Movimiento Andiscriminatorio de Liberación. Le projet portant le numéro 8126 a été introduit le 10 août 2011 en commission législative, avec la signature de député-e-s issues de différents groupes parlementaires ne formant pas de coalition.

Radiodiffusion Démocratique]¹⁴. Là, c'est l'exécutif qui a pris appui sur la légitimité des Organisations pour réformer une loi. Entre autres dispositions plus techniques¹⁵, la loi va créer une série de dispositifs de régulation, mais surtout elle va impulser une déconcentration du secteur par un double mécanisme de limitation des licences de diffusion pour chaque entreprise de communication et une répartition aux tiers (33%) entre, le secteur privé marchand, le secteur privé non lucratif et le secteur public. Ainsi le secteur privé non lucratif bénéficie de droit d'un accès privilégié à la *place publique médiatique*.

Les frontières de l'espace public parlementaire se sont déplacées et les Organisations dites de la société civile tendent à occuper l'espace laissé libre par les partis politiques dans la mise en forme des demandes et le contact, des parlementaires et du Parlement, avec les représenté-e-s.

Apolitisme propositionnel

Dans cette situation, c'est une certaine façon de prendre part au politique qui en sort renforcée, un apolitisme propositionnel. Ce que j'appelle ici « apolitisme propositionnel », c'est l'intervention politique qui consiste à se positionner à l'intérieur du système de représentation pour influencer sur la régulation sociale tout en restant à l'écart de la prise de parti politique.

Comme je l'ai indiqué, les Organisations dites de la société civile sont à la fois présentes dans l'espace public parlementaire et sur *la place publique médiatique*. Il y a une ambiguïté dans cette formulation. Est-ce que nous avons affaire à de nouveaux corps intermédiaires plus en adéquation avec la diversité des demandes, pas seulement liés à l'organisation de la production, mais aussi à des demandes de droits, de qualité de vie et de reconnaissance propres aux sociétés actuelles ? Dans ce cas, nous aurions un ensemble d'Organisations qu'il serait possible de nommer et de localiser à la façon des partenaires sociaux. Il me semble plus pertinent de parler de modalités de prise de parole et d'intervention politique plus que d'un ensemble fini d'acteurs.

Ce mode d'intervention serait caractérisé par :

- une définition de la réalité fondée sur un discours empruntant sa rationalité au discours scientifique qui repose sur une professionnalisation de l'action ;
- l'utilisation des règles existantes et des institutions (par exemple, le recours en justice) nationales et internationales ;

14 On retrouve dans cette coalition entre autres Foro Argentino de Radio Comunitarias (FARCO), Asociación Mundial de Radios Comunitarias de Argentina (AMARC)

15 Qui sont loin d'être anodins mais que je ne peux développer ici, notamment le passage à la télé numérique terrestre.

- la communication médiatique comme secteur spécialisé ;
- la mise en forme des demandes en termes directement législatifs ne remettant pas fondamentalement en cause l'organisation de l'ensemble, mais induisant une spécialisation des demandes (spécificité des législations) et impliquant là encore une professionnalisation.

Il s'agit d'un mode d'intervention politique qui peut être utilisé par une grande variété d'acteurs. Une modalité d'intervention déjà fortement présente dans le gouvernement représentatif à travers les lobbies¹⁶ et groupes de pression, à la différence, ici, que la construction de la légitimité de la demande prend plus d'importance et constitue le levier principal de l'intervention. Dans le cadre d'un « apolitisme propositionnel », les demandes doivent se construire comme « justes » et ce notamment sur *la place publique médiatique*.

Prendre part au politique

Cette thèse a abordé la question de la représentation politique à partir d'un exemple parmi d'autres possibles : celui des parlementaires nationaux argentins et cela à un moment précis : l'après 2001, c'est-à-dire, un lieu particulier à un moment précis et dans un pays donné. Pour autant, l'Argentine n'est pas le seul pays à être confrontée à des incertitudes quant à la légitimité de son système politique et à de profonds changements dans la définition et le fonctionnement des lieux de l'autorité politique¹⁷. Qu'est-ce que l'étude du cas argentin peut apporter à une réflexion plus générale sur les modes d'organisation de la vie collective ?

Suite aux événements du 2001, nous assistons de toute évidence en Argentine à une réorganisation du gouvernement représentatif avec la consolidation de ce que l'on pourrait nommer avec P. Rosanvallon la contre-démocratie :

la forme de démocratie qui contrarie l'autre, la démocratie des

16 D'une certaine façon, il s'agit d'une déclinaison de la pratique des lobbies tels qu'ils sont conçus dans la culture politique étatsunienne, vision positive qui voit leurs actions comme « un travail de recherche et d'analyse, d'observation, des efforts pour diffuser des informations et susciter un intérêt public. » comme le dit Edward B. Arroyo, « Les lobbies dans la démocratie », *Projet* 279, n° 2 (2004): 60-74.

17 Si à la question « qui exerce l'autorité politique ? » on a longtemps pu répondre simplement l'État, la réponse est désormais plus complexe. Parler de lieu de l'autorité politique c'est rester ouvert à cette complexité. Voir Philipp Genschel et Bernhard Zangl, « L'État et l'exercice de l'autorité politique Dénationalisation et administration », *Revue française de sociologie* N° 523, n° 3 (octobre 1, 2011): 509-535.

pouvoirs indirects disséminés dans le corps social, la démocratie de la défiance organisée face à la démocratie de la légitimité électorale. Cette contre-démocratie fait de la sorte système avec les institutions démocratiques légales. Elle vise à en prolonger et à en étendre les effets ; elle en constitue le contrefort.¹⁸

Et, l'auteur, de relever le caractère complexe et problématique de cette « contre démocratie » : complexe, en tant que se mêleraient des éléments positifs d'accroissement du pouvoir social et des tentations populistes réactives ; problématiques, parce que la dissémination empêche de pouvoir affirmer l'impératif d'une cohérence et d'une globalité. C'est là, me semble-t-il, que la limite posée par la confusion entre démocratie et gouvernement représentatif ne permet pas d'aller au-delà d'une critique interne. À vouloir résoudre l'indétermination propre à l'idée démocratique par les différents aménagements de la *police*, il ne reste pas d'autre moyen que d'aborder « la déception » sous une figure pathologique — le populisme — ou une appréhension psychologisante — l'incomplétude de l'individu moderne. Cela laisse dans l'ombre le fait que les problèmes, les causes et les torts ne sont pas tous également mobilisables dans ce cadre. Une demande — pour pouvoir s'exprimer, être visible et entendue — doit être compatible avec l'ensemble des dispositions préexistantes, et il est parfois complexe de faire tenir ensemble droit au logement et droit de propriété, droit au travail et règles de l'économie de marché.

Il apparaît dès lors nécessaire de chercher à dépouiller le gouvernement représentatif de ses discours de justifications. L'exigence démocratique a partie liée avec l'émancipation et donc, *in fine*, avec la question de la puissance¹⁹ d'agir sur nos conditions d'existence, une puissance d'agir qui est fondamentalement une relation entre les collectifs et les institutions de la vie collective. *Le 2001* indique l'importance de l'interruption, de la révolte, pour que cette relation change, la révolte n'étant « ni l'irruption d'une sauvagerie populaire irréductible aux disciplines du pouvoir, ni l'expression d'une nécessité et d'une légitimité

18 Pierre ROSANVALLON, *La contre-démocratie : la politique à l'âge de la défiance*, Paris, Éd. du Seuil, coll. « Les Livres du nouveau monde », 2006, p. 16.

19 La puissance « qu'aucun individu isolé ne peut détenir, car elle ne trouve son origine que dans l'action commune de plusieurs » Hannah ARENDT, *Qu'est-ce que la politique ?*, traduit par Sylvie COURTINE-DENAMY, Paris, Éd. du Seuil, coll. « Points. Série Essais », 1995, p. 49.

historiques », mais plutôt « une scène de parole et de raison »²⁰. Prise de parole, c'est-à-dire transformation des conditions de visibilité et de compréhension, des causes, des torts et des problèmes qui ne pouvaient être pris en compte auparavant parce que renvoyés au statut de plainte ou d'excès. Redonner sa place à l'irruption de la révolte c'est se tenir éloigné des récits qui confèrent une universalité indépassable à une forme de gouvernement — une forme de *police*, alors qu'il n'est pas seulement question de maintenir *la réalité* telle qu'elle est, mais de donner lieu et place à ce qui arrive dans *le monde*. Lorsque la contradiction n'est plus tenable, entre une mise en scène de l'abondance et le vécu de la dépossession, entre le vernis du bon régime et le vécu de l'oppression, il ne peut plus être seulement question de gestion ou de gouvernance. Lorsque Michel Foucault dit que la politique avait partie liée avec la révolution²¹, il souligne que c'est la rupture avec l'ordre naturel qui est la condition d'apparition de la politique comme activité d'organisation du commun et non pas seulement comme activité des gouvernants. Lorsque la politique n'est plus uniquement réduite à la raison d'État, lorsque Machiavel ne suffit plus, c'est la démocratie qui s'affirme par une répartition différente des parts et des places.

Le cas argentin est aussi là pour nous rappeler la distance entre destitution et institution. De la débâcle d'un ordre à la construction d'un autre, beaucoup de rêves se perdent en chemin. Ce qui se passe aujourd'hui dans les pays arabes pourrait confirmer ce constat. La révolte nécessaire à une reconfiguration du champ politique n'est pas réinvention de celui-ci. La tristesse de l'impuissance peut nous envahir encore et les visions minimalistes de la démocratie faire recette. Il ne resterait que les « petits grands changements » d'un « apolitisme propositionnel » ou les éclats fugaces des « émotions citoyennes » pour que la politique trouve encore à se distinguer de la gestion. S'il peut me plaire que cela soit différent, j'ai conscience de ne pas apporter ici d'éléments permettant d'étayer cet optimisme. Reste que, sauf à revenir à une vision naturalisée des

20 Jacques RANCIÈRE, *Les scènes du peuple : les révoltes logiques, 1975-1985*, Paris, Horlieu éd., 2003, p. 10. Ce qui ne veut pas dire que la révolte serait une sorte de débat mais bien de considérer la révolte comme une prise de parti, comme une critique, soit de donner statut d'expression à des actes et des paroles trop souvent exclus de la catégorie du logos pour n'être perçues que comme des plaintes, des cris et des souffrances.

21 « Si la politique existe depuis le XIXe siècle, c'est parce qu'il y a eu la Révolution (...) Je crois, si vous voulez, que faire de la politique autrement que politicienne, c'est essayer de savoir avec le plus d'honnêteté possible si la révolution est désirable. (...) Car, s'il est vrai que la politique est un champ qui a été ouvert par l'existence de la révolution, et si la question de la révolution ne peut plus se poser en ces termes, alors la politique risque de disparaître. », Michel Foucault, *Non au sexe roi*, in *Dits et écrits, 1954-1988. II, 1976-1988*, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 2001, p. 266-267.

rapports sociaux, ou aux antiennes de la « fin de l'histoire », nous ne pouvons ignorer que l'organisation sociale ne cesse d'évoluer. Dès lors, la question est peut-être à poser du côté des dispositifs de maintien dans son être du gouvernement représentatif et dans quelle mesure ces derniers tiennent sans cesse à distance l'exigence démocratique. Il peut être plaisant de s'interroger sur la possibilité d'une démocratie sans *démos*,²² mais nous risquons d'y perdre bien plus qu'un concept. Au contraire, il me semble qu'une attention particulière devrait être portée à la question de la démocratie, à d'autres échelles que le cadre national de la représentation politique. Notamment la ville, qui tend à devenir un lieu éminent de l'autorité politique, dans le cadre d'une métropolisation, qui fait des communautés de communes²³ des lieux d'articulation des politiques nationales, internationales et locales. De nombreuses recherches, notamment sur la question dite de la « démocratie participative » ainsi que celles concernant les politiques publiques ont déjà apporté de nombreuses informations sur la politique au niveau municipal. Ces recherches reproduisent toutefois la division entre mobilisations, légitimité, et gestion, qu'il convient de dépasser pour mettre en place un programme de recherches permettant de rendre compte de la question du politique dans la perspective d'une intégration de l'ensemble de ces dimensions. À cette échelle, il serait possible de porter une attention plus soutenue à l'articulation entre processus de subjectivation, organisation symbolique de l'espace public et scène de la représentation politique, avec prise en compte des dynamiques d'élaboration des problèmes publics, des logiques de subjectivation et d'action collective. Non pas parce que la ville serait une échelle plus petite, mais si le problème de la démocratie n'est pas celui de l'organisation du pouvoir, mais plutôt de l'organisation, émergence et subjectivation du représenté comme acteur collectif, ou du public pour reprendre la terminologie de Dewey²⁴, l'échelle municipale peut être intéressante pour interroger la politique en dehors des catégories du gouvernement représentatif.

22 Catherine COLLIOT-THÉLÈNE, *La démocratie sans « demos »*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Pratiques théoriques », 2011, 213 p.

23 Désignation qui tend à devenir légalement obsolète mais qui reste la désignation la plus évocatrice à mon sens.

24 John DEWEY, *Le public et ses problèmes*, traduit par Joëlle ZASK, Paris, Gallimard, coll. « Folio. Essais », 2010, 336 p.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES ET CHAPITRES DE LIVRE :

ABAL MEDINA, JUAN MANUEL, ET GUILLERMO A O'DONNELL. *EVALUANDO EL DESEMPEÑO DEMOCRÁTICO DE LAS INSTITUCIONES POLÍTICAS ARGENTINAS*. COLECCIÓN DEMOCRACIA, PARTIDOS Y ELECCIONES. BUENOS AIRES: PROMETEO LIBROS, 2007.

ABÉLÈS, MARC. *ANTHROPOLOGIE DE L'ÉTAT*. PETITE BIBLIOTHÈQUE PAYOT. PARIS: PAYOT, 2004.

———. *LA VIE QUOTIDIENNE AU PARLEMENT EUROPÉEN*. LA VIE QUOTIDIENNE. PARIS: HACHETTE, 1992.

———. *LE LIEU DU POLITIQUE*. HISTOIRE ET CIVILISATIONS DE L'AFRIQUE ORIENTALE. PARIS: SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE, 1983.

———. *LE SPECTACLE DU POUVOIR*. CARNETS DE L'HERNE. PARIS: L'HERNE, 2007.

———. *UN ETHNOLOGUE À L'ASSEMBLÉE*. PARIS: ODILE JACOB, 2001.

ABENSOUR MIGUEL, LA DÉMOCRATIE CONTRE L'ÉTAT : MARX ET LE MOMENT MACHIAVÉLIEN, PARIS, PUF, 1997, 115 p.

ABRIC, JEAN-CLAUDE. *PRATIQUES SOCIALES ET REPRÉSENTATIONS*. PSYCHOLOGIE SOCIALE, PARIS: PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, 1994.

ADOLPHE, JEAN-MARC. *CRISE DE LA REPRÉSENTATION : FABLE DE POLITIQUE-FICTION*. SAINT-JEAN-DE-VÉDAS: L'ENTRETEMPS, 2003.

AGAMBEN, GIORGIO, ET ALL. *DÉMOCRATIE, DANS QUEL ÉTAT ?* PARIS: LA FABRIQUE ÉDITIONS, 2009.

ALBERDI, JUAN BAUTISTA. *BASES, Y PUNTOS DE PARTIDA PARA LA ORGANIZACIÓN POLÍTICA DE LA REPÚBLICA ARGENTINA*. BUENOS AIRES: LA CULTURA ARGENTINA, 1915.

ALCÁNTARA SÁEZ, MANUEL, GUILLERMO A O'DONNELL, OSVALDO MIGUEL IAZZETTA, ET JORGE VARGAS CULLELL. *DEMOCRACIA, DESARROLLO HUMANO Y CIUDADANÍA : REFLEXIONES SOBRE LA CALIDAD DE LA DEMOCRACIA EN AMÉRICA LATINA*. POLITEIA. ROSARIO: HOMO SAPIENS EDICIONES, 2003.

ALCÁNTARA SÁEZ, MANUEL. *POLÍTICOS Y POLÍTICA EN AMÉRICA LATINA*. MADRID: FUNDACIÓN CAROLINA, 2006.

ALONSO, LAURA, ET FUNDACIÓN PODER CIUDADANO (ARGENTINE), ÉD. *EL CONGRESO BAJO LA LUPA 2004 : INFORME ANUAL DEL MONITOREO CÍVICO DE PODER CIUDADANO*. BIBLIOTECA PODER

CIUDADANO. BUENOS AIRES, ARGENTINA: KONRAD ADENAUER STIFTUNG, 2005.

ÁLVAREZ TEIJEIRO, CARLOS, MARCELA FARRÉ, ET DAMIÁN FERNÁNDEZ PEDEMONTE, ÉD. *MEDIOS DE COMUNICACIÓN Y PROTESTA SOCIAL EN LA CRISIS ARGENTINA : DICIEMBRE 2001*. BUENOS AIRES: KONRAD ADENAUER STIFTUNG, 2002.

ANDERSEN, SVEIN S., ET TOM R. BURNS. « THE EUROPEAN UNION AND THE EROSION OF PARLIAMENTARY DEMOCRACY: A STUDY OF POST-PARLIAMENTARY GOVERNANCE. » IN *THE EUROPEAN UNION: HOW DEMOCRATIC IS IT?*, PAR SVEIN S. ANDERSEN ET K. A. ELIASSEN, 227-251. LONDRE: SAGE, 1996.

ANNUNZIATA, ROCIO, SEBASTIÁN MAURO, ET DANIELA SLIPAK. « BLUMBERG Y EL VINCULO REPRESENTATIVO. LIDERAZGO DE OPINION EN LA DEMOCRACIA DE AUDIENCIA ». IN *CIUDADANÍA, SOCIEDAD CIVIL Y PARTICIPACIÓN POLÍTICA*, ÉDITÉ PAR ISIDORO CHERESKY. BUENOS AIRES: MIÑO Y DÁVILA, 2006.

ARCY, FRANÇOIS D'. *LA REPRÉSENTATION*. COLLECTION POLITIQUE COMPARÉE. PARIS: ECONOMICA, 1985.

ARENDT, HANNAH. *ESSAI SUR LA RÉVOLUTION*. TRADUIT PAR MICHEL CHRESTIEN. LES ESSAIS. PARIS: GALLIMARD, 1967.

———. *LA CRISE DE LA CULTURE : HUIT EXERCICES DE PENSÉE POLITIQUE*. TRADUIT PAR PATRICK LÉVY. PARIS: GALLIMARD, 1989.

———. *QU'EST-CE QUE LA POLITIQUE ?* TRADUIT PAR SYLVIE COURTINE-DENAMY. POINTS. SÉRIE ESSAIS. PARIS: ÉD. DU SEUIL, 1995.

ARENDT, HANNAH, ET ADELBERT REIF. *DU MENSONGE À LA VIOLENCE : ESSAIS DE POLITIQUE CONTEMPORAINE*. TRADUIT PAR GUY DURAND. LIBERTÉ DE L'ESPRIT. PARIS: CALMANN-LÉVY, 1972.

ARMONY, VICTOR. *REPRÉSENTER LA NATION : LE DISCOURS PRÉSIDENTIEL DE LA TRANSITION DÉMOCRATIQUE EN ARGENTINE (1983-1993)*. COLLECTION L'UNIVERS DES DISCOURS. MONTRÉAL: ÉD. BALZAC, 2000.

ARNAUD, LIONEL, ET CHRISTINE GUIONNET, ÉD. *LES FRONTIÈRES DU POLITIQUE : ENQUÊTES SUR LES PROCESSUS DE POLITISATION ET DE DÉPOLITISATION*. RES PUBLICA. RENNES: PRESSES UNIVERSITAIRES DE RENNES, 2005.

ARROYO, DANIEL. « EL DESAROLLO LOCAL Y LAS POLITICAS SOCIALES ». IN *EL DESAROLLO LOCAL COMO EJE DE LA POLITICA SOCIAL*. BUENOS AIRES: MINISTERIO DE DESAROLLO SOCIAL-PNUD, 2006.

ARTOUS, ANTOINE. *DÉMOCRATIE, CITOYENNETÉ, ÉMANCIPATION : MARX, LEFORT, BALIBAR, RANCIÈRE, ROSANVALLON, NEGRI*. MILLE MARXISMES. PARIS: ÉD. SYLLEPSE, 2010.

ASSOCIATION FRANÇAISE DES HISTORIENS DES IDÉES POLITIQUES, ÉD. *LE CONCEPT DE REPRÉSENTATION DANS LA PENSÉE POLITIQUE : ACTES DU COLLOQUE D'AIX-EN-PROVENCE, MAI 2002*. COLLECTION D'HISTOIRE DES IDÉES POLITIQUES. AIX-EN-PROVENCE: PRESSES UNIVERSITAIRES D'AIX-MARSEILLE, 2003.

BALANDIER, GEORGES. *LE POUVOIR SUR SCÈNES*. PARIS: FAYARD, 2006.

BALLAND, PHILIPPE, ET DANIELLE MESSENGER. *LA SÉANCE EST OUVERTE LES COULISSES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE*. PARIS: BALLAND, 1987.

BAYER, OSVALDO. *LA PATAGONIE REBELLE : 1921-1922, CHRONIQUE D'UNE RÉVOLTE DES OUVRIERS AGRICOLES EN ARGENTINE*. TRADUIT PAR SIMONE GUITTARD ET FRANK MINTZ. LA BUSSIÈRE: ACRATIE, 1996.

BECERRA, MARTIN, ET GUILLERMO MASTRINI. « LA ESFERA MEDIÁTICA CONCENTRADA EN AMÉRICA LATINA: APORTES DE INVESTIGACIÓN SOBRE LA ESTRUCTURA DE LAS INDUSTRIAS CULTURALES. » IN *COMUNICACIÓN, MEDIOS Y POLÍTICAS. 3º JORNADAS ANUALES DE INVESTIAGACIÓN EN COMUNICACIÓN*, ÉDITÉ PAR BEATRIZ ALEM, 191-213. BUENOS AIRES: INSTITUTO DE DESARROLLO HUMANO - UNGS, 2008.

BECK, ULRICH. *LA SOCIÉTÉ DU RISQUE : SUR LA VOIE D'UNE AUTRE MODERNITÉ*. TRADUIT PAR LAURE BERNARDI. 1 VOL. ALTO. PARIS: AUBIER, 2001.

BECKER, HOWARD SAUL. *OUTSIDERS : ÉTUDES DE SOCIOLOGIE DE LA DÉVIANCE*. COLLECTION OBSERVATIONS. PARIS: MÉTAILIÉ, 1985.

BEN ACHOUR, RAFAÂ, JEAN GICQUEL, ET SLOBODAN MILACIC, ÉD. *LA DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE DEVANT UN DÉFI HISTORIQUE*. BRUXELLES: BRUYLANT, 2006.

BLANQUER, JEAN-MICHEL, ET ISIDORO CHERESKY. *DE LA ILUSIÓN REFORMISTA AL DESCONTENTO CIUDADANO : LAS ELECCIONES EN ARGENTINA, 1999-2001*. POLITEIA. ROSARIO: HOMO SAPIENS EDICIONES, 2003.

BLONDIAUX, LOÏC. *LA FABRIQUE DE L'OPINION : UNE HISTOIRE SOCIALE DES SONDAGES*. SCIENCE POLITIQUE. PARIS: ÉD. DU SEUIL, 1998.

BLUMLER, JAY G, GABRIEL THOVERON, ET ROLAND CAYROL. *LA TÉLÉVISION FAIT-ELLE L'ÉLECTION ? : UNE ANALYSE COMPARATIVE, FRANCE, GRANDE-BRETAGNE, BELGIQUE*. PARIS: PRESSES DE LA FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES, 1978.

LA BOÉTIE, ÉTIENNE DE, PIERRE LÉONARD, ET FÉLICITÉ DE LA MENNAIS. *LE DISCOURS DE LA SERVITUDE VOLONTAIRE*. PETITE BIBLIOTHÈQUE PAYOT. PARIS: ED. PAYOT, 2002.

BOLTANSKI, LUC, ET EVE CHIAPELLO. *LE NOUVEL ESPRIT DU CAPITALISME*. 1 VOL. NRF ESSAIS. PARIS: GALLIMARD, 1999.

BOLTANSKI, LUC. *DE LA CRITIQUE : PRÉCIS DE SOCIOLOGIE DE L'ÉMANCIPATION*. NRF ESSAIS. PARIS: GALLIMARD, 2009.

———. *LA SOUFFRANCE À DISTANCE : MORALE HUMANITAIRE, MÉDIAS ET POLITIQUE ; SUIVI DE LA PRÉSENCE DES ABSENTS*. FOLIO. PARIS: GALLIMARD, 2007.

BOLTANSKI, LUC, ET LAURENT THÉVENOT. *DE LA JUSTIFICATION : LES ÉCONOMIES DE LA GRANDEUR*. NRF ESSAIS. PARIS: GALLIMARD, 1991.

BORGEAUD GARCIA, NATACHA, BRUNO LAUTIER, ET RICARDO PEÑAFIEL, ÉD. *PENSER LE POLITIQUE EN AMÉRIQUE LATINE : LA RECRÉATION DES ESPACES ET DES FORMES DU POLITIQUE*. HOMMES ET SOCIÉTÉS. PARIS: KARTHALA, 2009.

BOTANA, NATALIO R. *PODER Y HEGEMONÍA : EL RÉGIMEN POLÍTICO DESPUÉS DE LA CRISIS*. BUENOS

AIRES: EMECÉ, 2006.

BOUGNOUX, DANIEL. *LA CRISE DE LA REPRÉSENTATION*. PARIS: LA DÉCOUVERTE, 2006.

BOULAD-AYOUB, JOSIANE, ET LUC BONNEVILLE, ÉD. *SOVERAINETÉS EN CRISE*. MERCURE DU NORD. PARIS: L'HARMATTAN, 2003.

BOULAD-AYOUB, JOSIANE, ET PAULE-MONIQUE VERNES, ÉD. *AUX FONDEMENTS THÉORIQUES DE LA REPRÉSENTATION POLITIQUE*. MERCURE DU NORD. QUÉBEC: PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL, 2007.

BOURDIEU, PIERRE. *LANGAGE ET POUVOIR SYMBOLIQUE*. SÉRIE ESSAIS. PARIS: FAYARD, 2001.

BOUVIER, ALBAN, ET JEAN SAMUEL BORDREUIL. *DÉMOCRATIE DÉLIBÉRATIVE, DÉMOCRATIE DÉBATTANTE, DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE*. GENÈVE: DROZ, 2007.

BRAIG, MARIANNE, ET ANNE HUFFSCHMID, ÉD. *LOS PODERES DE LO PUBLICO: DEBATES, ESPACIOS Y ACTORES EN AMÉRICA LATINA*. MADRID: IBEROAMERICANA-VERVUERT, 2009.

BROSSAT, ALAIN. *LA DÉMOCRATIE IMMUNITAIRE*. COMPTOIR DE LA POLITIQUE. PARIS: LA DISPUTE, 2003.

———. *LE SACRE DE LA DÉMOCRATIE : TABLEAU CLINIQUE D'UNE PANDÉMIE*. PAMPHLET. PARIS: ANABET ÉD., 2007.

BRUGVIN THIERRY, « LA GOUVERNANCE PAR LA SOCIÉTÉ CIVILE: UNE PRIVATISATION DE LA DÉMOCRATIE? », IN *QUELLE DÉMOCRATIE VOULONS-NOUS?*, PARIS, LA DÉCOUVERTE, 2006, PP. 68-77.

BRUNET, PIERRE, ET MICHEL TROPER. *VOULOIR POUR LA NATION : LE CONCEPT DE REPRÉSENTATION DANS LA THÉORIE DE L'ÉTAT*. LA PENSÉE JURIDIQUE. PARIS: LGDJ, 2004.

BUNEL, JEAN. *PACTES ET AGRESSIONS : SYNDICALISME ET RELATIONS PROFESSIONNELLES EN ARGENTINE*. PARIS: ÉD. DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE, 1991.

CALVO, ERNESTO, ET MARCELO ESCOLAR, ÉD. *LA NUEVA POLÍTICA DE PARTIDOS EN LA ARGENTINA : CRISIS POLÍTICA, REALINEAMIENTOS PARTIDARIOS Y REFORMA ELECTORAL*. COLECCIÓN DEMOCRACIA, PARTIDOS Y ELECCIONES. BUENOS AIRES: PROMETEO, 2005.

CARAM, OSCAR. *QUE SE VAYA TODO : ASAMBLEAS, HORIZONTES Y RESISTENCIAS (UN CRUCE DE VOCES EN EL MOVIMIENTO POPULAR)*. ROSARIO: M. SUÁREZ, 2002.

CAYROL, ROLAND, JEAN-LUC PARODI, ET COLETTE YSMAL. *LE DÉPUTÉ FRANÇAIS*. TRAVAUX ET RECHERCHES DE SCIENCE POLITIQUE. PARIS: A. COLIN, 1973.

CEFAÏ, DANIEL, ET DOMINIQUE PASQUIER, ÉD. *LES SENS DU PUBLIC : PUBLICS POLITIQUES, PUBLICS MÉDIATIQUES* : PARIS: PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, 2003.

CHAMPAGNE, PATRICK. *FAIRE L'OPINION : LE NOUVEAU JEU POLITIQUE*. LE SENS COMMUN. PARIS: LES ÉD. DE MINUIT, 1990.

CHARTIER, ROGER. *LES ORIGINES CULTURELLES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE*. L'UNIVERS HISTORIQUE. PARIS: ÉD. DU SEUIL, 1990.

CHERESKY, ISIDORO, ET JEAN-MICHEL BLANQUER. *¿ QUÉ CAMBIÓ EN LA POLÍTICA ARGENTINA ? : ELECCIONES, INSTITUCIONES Y CIUDADANÍA EN PERSPECTIVA COMPARADA*. POLITEIA. ROSARIO: HOMO SAPIENS EDICIONES, 2004.

CHERESKY, ISIDORO. *CIUDADANÍA, SOCIEDAD CIVIL Y PARTICIPACIÓN POLÍTICA*. BUENOS AIRES: MIÑO Y DÁVILA, 2006.

———. *EL PROCESO DE DEMOCRATIZACIÓN : CREENCIAS POLÍTICAS, PARTIDOS Y ELECCIONES*. BUENOS AIRES: INSTITUTO DE INVESTIGACIONES DE LA FACULTAD DE CIENCIAS SOCIALES, 1991.

———. *ELECCIONES PRESIDENCIALES Y GIRO POLÍTICO EN AMÉRICA LATINA*. BUENOS AIRES: MANANTIAL, 2007.

———. « LA CIUDADANÍA Y LA DEMOCRACIA INMEDIATA ». IN *CIUDADANÍA, SOCIEDAD CIVIL Y PARTICIPACIÓN POLÍTICA*, ÉDITÉ PAR CHERESKY, ISIDORO. BUENOS AIRES: MIÑO Y DÁVILA, 2006.

———. *LA POLÍTICA DESPUÉS DE LOS PARTIDOS*. COLECCIÓN DEMOCRACIA, PARTIDOS Y ELECCIONES. BUENOS AIRES: PROMETEO LIBROS, 2006.

———. *PODER PRESIDENCIAL, OPINIÓN PÚBLICA Y EXCLUSIÓN SOCIAL*. CUADERNOS ARGENTINOS. BUENOS AIRES: CLACSO, 2008.

CHERESKY, ISIDORO, INÉS POUSADELA, ET GERARDO ABOY CARLÉS, ÉD. *POLÍTICA E INSTITUCIONES EN LAS NUEVAS DEMOCRACIAS LATINOAMERICANAS*. LATINOAMERICANA. BUENOS AIRES: PAIDÓS, 2001.

CHERESKY, ISIDORO, ET INÉS POUSADELA, ÉD. *EL VOTO LIBERADO : ELECCIONES 2003 : PERSPECTIVA HISTÓRICA Y ESTUDIO DE CASOS*. BUENOS AIRES: BIBLOS, 2004.

CHESNAIS, FRANÇOIS, ET JEAN-PHILIPPE DIVÈS. *¡ QUE SE VAYAN TODOS ! : LE PEUPLE D'ARGENTINE SE SOULÈVE*. PARIS: NAUTILUS, 2002.

CITTON, YVES. *MYTHOCRATIE : STORYTELLING ET IMAGINAIRE DE GAUCHE*. 1 VOL. PARIS: ED. AMSTERDAM, 2009.

CLASTRES, PIERRE. *LA SOCIÉTÉ CONTRE L'ÉTAT : RECHERCHES D'ANTHROPOLOGIE POLITIQUE*. CRITIQUE. PARIS: MINUIT, 1978.

COLECTIVO SITUACIONES. *19 Y 20. APUNTES PARA EL NUEVO PROTAGONISMO SOCIAL*. BUENOS AIRES: EDICIONES DE MANO EN MANO, 2002.

COLLIOT-THÉLÈNE, CATHERINE. *LA DÉMOCRATIE SANS « DEMOS »*. PRATIQUES THÉORIQUES. PARIS: PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, 2011.

COMMAILLE, JACQUES, ET BRUNO JOBERT, ÉD. *LES MÉTAMORPHOSES DE LA RÉGULATION POLITIQUE*. DROIT ET SOCIÉTÉ. PARIS: LGDJ, 1999.

COSTA, OLIVIER, ERIC KERROUCHE, ET PAUL MAGNETTE, ÉD. *VERS UN RENOUVEAU DU PARLEMENTARISME EN EUROPE ?* SOCIOLOGIE POLITIQUE. BRUXELLES: ED. DE L'UNIVERSITÉ DE BRUXELLES, 2004.

COSTA, OLIVIER, ET ERIC KERROUCHE. *QUI SONT LES DÉPUTÉS FRANÇAIS ? ENQUÊTE SUR DES ÉLITES INCONNUES*. NOUVEAUX DÉBATS. PARIS: LES PRESSES DE SCIENCES Po, 2007.

COTTERET, JEAN-MARIE. *GOVERNER, C'EST PARAÎTRE : RÉFLEXIONS SUR LA COMMUNICATION POLITIQUE*. POLITIQUE D'AUJOURD'HUI. PARIS: PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, 1991.

CROUCH, COLIN. *POST-DEMOCRACY. THEMES FOR THE 21ST CENTURY*. CAMBRIDGE: POLITY, 2004.

DAHL, ROBERT ALAN. *DEMOCRACY AND ITS CRITICS*. NEW HAVEN: YALE UNIVERSITY PRESS, 1989.

DAYAN, DANIEL, ELIHU KATZ, JULIEN FEYDY, MARIANNE ROBERT, ET LUCIEN SFEZ. *LA TÉLÉVISION CÉRÉMONIELLE : ANTHROPOLOGIE ET HISTOIRE EN DIRECT*. POLITIQUE ÉCLATÉE. PARIS: PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, 1996.

DEBORD, GUY. *COMMENTAIRES SUR « LA SOCIÉTÉ DU SPECTACLE »*. PARIS: GALLIMARD, 1992.

DESSEIN, DANIEL ALBERTO. *REINVENTAR LA ARGENTINA : REFLEXIONES SOBRE LA CRISIS*. BUENOS AIRES: SUDAMERICANA, 2003.

DEWEY, JOHN. *LE PUBLIC ET SES PROBLÈMES*. TRADUIT PAR JOËLLE ZASK. FOLIO. ESSAIS. PARIS: GALLIMARD, 2010.

DOISE, WILLEM, ET AUGUSTO PALMONARI. *L'ÉTUDE DES REPRÉSENTATIONS SOCIALES. TEXTES DE BASE EN PSYCHOLOGIE*. NEUCHÂTEL ; PARIS: DELACHAUX & NIESTLÉ, 1986.

DURKHEIM, ÉMILE. *LES RÈGLES DE LA MÉTHODE SOCIOLOGIQUE*. QUADRIGE. PARIS: PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, 1987.

ESPOSITO, ROBERTO. *CATÉGORIES DE L'IMPOLITIQUE*. TRADUIT PAR NADINE LE LIRZIN. L'ORDRE PHILOSOPHIQUE. PARIS: ÉD. DU SEUIL, 2005.

FASSIN, DIDIER, ET RICHARD RECHTMAN. *L'EMPIRE DU TRAUMATISME : ENQUÊTE SUR LA CONDITION DE VICTIME*. PARIS: FLAMMARION, 2007.

FERRÉOL, GILLES, ET PERALVA ANGELINA. *ALTÉRITÉ, DYNAMIQUES SOCIALES ET DÉMOCRATIE. DROIT ET SOCIÉTÉ*. RECHERCHES ET TRAVAUX. PARIS: LGDJ, 2010.

FOUCAULT, MICHEL. *L'ARCHÉOLOGIE DU SAVOIR*. COLLECTION TEL. PARIS: GALLIMARD, 2008.

———. *SÉCURITÉ, TERRITOIRE, POPULATION : COURS AU COLLÈGE DE FRANCE (1977-1978)*. HAUTES ÉTUDES. PARIS: GALLIMARD, 2004.

FRANÇOIS, BASTIEN, ET ÉRIK NEVEU, ÉD. *ESPACES PUBLICS MOSAÏQUES: ACTEURS, ARÈNES ET RHÉTORIQUES, DES DÉBATS PUBLICS CONTEMPORAINS*. PRESSES UNIVERSITAIRES DE RENNES, 1999.

FUENTES RODRÍGUEZ, CATALINA. *LINGÜÍSTICA PRAGMÁTICA Y ANÁLISIS DEL DISCURSO*. BIBLIOTECA PHILOLOGICA. MADRID: ARCO/LIBROS, 2000.

GARAPON, ANTOINE, ET RICOEUR PAUL. *LE GARDIEN DES PROMESSES : LE JUGE ET LA DÉMOCRATIE*. PARIS: O. JACOB, 1996.

GAXIE, DANIEL. *LA DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE*. CLEFS. POLITIQUE. PARIS: MONTCHRESTIEN, 2003.

———. *LES PROFESSIONNELS DE LA POLITIQUE*. DOSSIERS CLIO 56. PARIS: PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, 1973.

- GERMANI, GINO. *POLÍTICA Y SOCIEDAD EN UNA ÉPOCA DE TRANSICIÓN. DE LA SOCIEDAD TRADICIONAL A LA SOCIEDAD DE MASAS*. BIBLIOTECA DE PSICOLOGÍA SOCIAL Y SOCIOLOGÍA 23. BUENOS AIRES: PAIDOS, 1962.
- GHIGLIONE, RODOLPHE, ET MARCEL BROMBERG. *DISCOURS POLITIQUE ET TÉLÉVISION : LA VÉRITÉ DE L'HEURE*. PSYCHOLOGIE SOCIALE. PARIS: PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, 1998.
- GHIGLIONE, RODOLPHE, ET PATRICK CHARAUDEAU. *PAROLES EN IMAGES, IMAGES DE PAROLES : TROIS TALK-SHOWS EUROPÉENS*. LANGAGES, DISCOURS ET SOCIÉTÉS. PARIS: DIDIER ÉRUDITION, 1999.
- GIRARD, ALAIN, ET CLAUDE NEUSCHWANDER. *LE LIBÉRALISME CONTRE LA DÉMOCRATIE : LE TEMPS DES CITOYENS*. PARIS: SYROS, 1997.
- GIRARD, CHARLES, ET ALICE LE GOFF. *LA DÉMOCRATIE DÉLIBÉRATIVE : ANTHOLOGIE DE TEXTES FONDAMENTAUX. L'AVOCAT DU DIABLE*. PARIS: HERMANN, 2010.
- GRACIA, GUILLAUME DE. *L'HORIZON ARGENTIN : PETITE HISTOIRE DES VOIES EMPRUNTÉES PAR LE POUVOIR POPULAIRE : 1860-2001*. CNT-RP, 2009.
- GRUNBERG, GÉRARD, NONNA MAYER, ET PAUL M SNIDERMAN. *LA DÉMOCRATIE À L'ÉPREUVE : UNE NOUVELLE APPROCHE DE L'OPINION DES FRANÇAIS*. PARIS: PRESSES DE SCIENCES PO, 2002.
- GUILLERMO MOLINELLI, N. *PRESIDENTES Y CONGRESOS EN ARGENTINA : MITOS Y REALIDADES*. ESTUDIOS POLÍTICOS Y SOCIALES. BUENOS AIRES: GRUPO EDITOR LATINOAMERICANO, 1991.
- HAARSCHER, GUY, ET BORIS LIBOIS. *MUTATIONS DE LA DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE : QUELLE COMMUNAUTÉ POLITIQUE AUJOURD'HUI ?* COLLECTION DE PHILOSOPHIE POLITIQUE ET JURIDIQUE. BRUXELLES: ÉD. DE L'UNIVERSITÉ DE BRUXELLES, 1997.
- HABERMAS, JÜRGEN. *DROIT ET DÉMOCRATIE : ENTRE FAITS ET NORMES*. TRADUIT PAR RAINER ROCHLITZ ET CHRISTIAN BOUCHINDHOMME. NRF ESSAIS. PARIS: GALLIMARD, 1997.
- . *L'ESPACE PUBLIC : ARCHÉOLOGIE DE LA PUBLICITÉ COMME DIMENSION CONSTITUTIVE DE LA SOCIÉTÉ BOURGEOISE*. TRADUIT PAR MARC BUHOT DE LAUNAY. CRITIQUE DE LA POLITIQUE. PARIS: PAYOT, 1993.
- HÉRARD, DANIEL, ET CÉCILE RAIMBEAU. *ARGENTINE REBELLE : UN LABORATOIRE DE CONTRE-POUVOIRS*. PARIS: ALTERNATIVES, 2006.
- HERMET, GUY. *CUTLURE ET DÉMOCRATIE*. PARIS: ALBIN MICHEL, S. D.
- . *LA DÉMOCRATIE*. DOMINOS. PARIS: FLAMMARION, 1997.
- HEURTIN, JEAN-PHILIPPE. *L'ESPACE PUBLIC PARLEMENTAIRE : ESSAI SUR LES RAISONS DU LÉGISLATEUR*. DROIT, ÉTHIQUE, SOCIÉTÉ. PARIS: PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, 1999.
- HILB, CLAUDIA. « REFLEXIONES ENTREVERADAS SOBRE LA DEMOCRACIA Y EL MIEDO. » IN *POLÍTICA E INSTITUCIONES EN LAS NUEVAS DEMOCRACIAS LATINOAMERICANAS*, PAR ISIDORO CHERESKY ET INÉS POUSEDELA. BUENOS AIRES: PAIDÓS, 2001.
- JANOVER, LOUIS. *LA DÉMOCRATIE COMME SCIENCE-FICTION DE LA POLITIQUE : LE MANTEAU DU PRINCE*. ARLES: SULLIVER, 2007.

JODELET, DENISE. *LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES. SOCIOLOGIE D'AUJOURD'HUI*. PARIS: PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, 1989.

KELSEN, HANS. *LA DÉMOCRATIE : SA NATURE, SA VALEUR*. TRADUIT PAR CHARLES EISENMANN. PARIS: DALLOZ, 2004.

KERBRAT-ORECCHIONI, CATHERINE. *L'ÉNONCIATION : DE LA SUBJECTIVITÉ DANS LE LANGAGE*. U. LINGUISTIQUE. PARIS: ARMAND COLIN, 2009.

LACLAU, ERNESTO. *LA RAZÓN POPULISTA*. SECCIÓN DE OBRAS DE SOCIOLOGÍA. BUENOS AIRES: FONDO DE CULTURA ECONÓMICA, 2005.

LACLAU, ERNESTO, ET CHANTAL MOUFFE. *HEGEMONÍA Y ESTRATEGIA SOCIALISTA : HACIA UNA RADICALIZACIÓN DE LA DEMOCRACIA*. SOCIOLOGÍA Y POLÍTICA. MADRID: SIGLO VEINTIUNO DE ESPAÑA ED., 1987.

LAGADEC, PATRICK, LAURA BERTONE, ET XAVIER GUILHOU. *VOYAGE AU COEUR D'UNE IMPLOSION : CE QUE L'ARGENTINE NOUS APPREND*. PARIS: EYROLLES SOCIÉTÉ, 2003.

LAMBERTO, OSCAR. *LOS CIEN PEORES DÍAS: EL FIN DE LA CONVERTIBILIDAD*. EDITORIAL BIBLOS, 2003.

———. *POLÍTICA CON HUMOR : CUENTOS DE HISTORIAS VERDADERAS*. BUENOS AIRES: ED. DUNKEN, 2004.

LANCHA, CHARLES. *HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE HISPANIQUE DE BOLÍVAR À NOS JOURS*. HORIZONS AMÉRIQUES LATINES. PARIS: L'HARMATTAN, 2003.

LANDI, OSCAR. *DÉVORAME OTRA VEZ. QUÉ HIZO LA TELEVISIÓN CON LA GENTE, QUÉ HACE LA GENTE CON LA TELEVISIÓN*. BUENOS AIRES: EDITORIAL PLANETA, 1992.

LANDOWSKI, ÉRIC. *LA SOCIÉTÉ RÉFLÉCHIE*. LA COULEUR DES IDÉES. PARIS: ÉDITIONS DU SEUIL, 1989.

LECOMTE, PATRICK. *COMMUNICATION, TÉLÉVISION ET DÉMOCRATIE*. COLLECTION PASSERELLES. LYON: PRESSES UNIVERSITAIRES DE LYON, 1993.

LEFORT, CLAUDE. *ESSAIS SUR LE POLITIQUE : XIXE-XXE SIÈCLES*. ESPRIT. PARIS: SEUIL, 1986.

———. *L'INVENTION DÉMOCRATIQUE : LES LIMITES DE LA DOMINATION TOTALITAIRE*. PARIS: FAYARD, 1994.

LIPPMANN, WALTER. *LE PUBLIC FANTÔME*. TRADUIT PAR LAURENCE DECRÉAU. PARIS: DEMOPOLIS, 2008.

MAINGUENEAU, DOMINIQUE. *L'ANALYSE DU DISCOURS : INTRODUCTION AUX LECTURES DE L'ARCHIVE*. LINGUISTIQUE. PARIS: HACHETTE, 1994.

———. *L'ÉNONCIATION EN LINGUISTIQUE FRANÇAISE*. LES FONDAMENTAUX 30. PARIS: HACHETTE SUPÉRIEUR, 2007.

MANERO, EDGARDO ALBERTO. *L'AUTRE, LE MÊME ET LE BESTIAIRE : LES REPRÉSENTATIONS STRATÉGIQUES DU NATIONALISME ARGENTIN : RUPTURES ET CONTINUITÉS DANS LE DÉSORDRE GLOBAL*.

- LA PHILOSOPHIE EN COMMUN. PARIS: L'HARMATTAN, 2003.
- MANIN, BERNARD. *PRINCIPES DU GOUVERNEMENT REPRÉSENTATIF. LIBERTÉ DE L'ESPRIT*. PARIS: CALMANN-LÉVY, 1995.
- MARAFIOTI, ROBERTO. *PARLAMENTOS*. BUENOS AIRES: EDITORIAL BIBLOS, 2007.
- MARCHAND, PASCAL. *L'ANALYSE DU DISCOURS ASSISTÉE PAR ORDINATEUR : CONCEPTS, MÉTHODES, OUTILS*. COLLECTION U. SÉRIE PSYCHOLOGIE. PARIS: A. COLIN, 1998.
- MARCHAND, PASCAL, ÉD. *PSYCHOLOGIE SOCIALE DES MÉDIAS*. RENNES: PRESSES UNIVERSITAIRES DE RENNES, 2004.
- MARTUCCELLI, DANILO, ET MARISTELLA SVAMPA. *LA PLAZA VACÍA : LAS TRANSFORMACIONES DEL PERONISMO*. BUENOS AIRES: EDITORIAL LOSADA, 1997.
- DI MAURO, JOSÉ ÁNGEL. *¿QUÉ SE VAYAN TODOS? : CRÓNICA DEL DERRUMBE POLÍTICO*. BUENOS AIRES: CORREGIDOR, 2003.
- MAURO, S, ET J NATANSON. « CIUDADANÍA Y SOCIEDAD CIVIL EN LA CIUDAD DE BUENOS AIRES. EL ESPACIO PÚBLICO, ENTRE LA AUDIENCIA Y EL ESTADILLO. » IN *CIUDADANÍA, SOCIEDAD CIVIL Y PARTICIPACIÓN POLÍTICA*, ÉDITÉ PAR ISIDORO CHERESKY. BUENOS AIRES: MIÑO Y DÁVILA, 2006.
- MINEUR, DIDIER. *ARCHÉOLOGIE DE LA REPRÉSENTATION POLITIQUE : STRUCTURE ET FONDEMENT D'UNE CRISE*. COLLECTION ACADÉMIQUE. PARIS: PRESSES DE SCIENCES PO, 2010.
- MOSCOVICI, SERGE, ET WILLEM DOISE. *DISSENSIONS ET CONSENSUS : UNE THÉORIE GÉNÉRALE DES DÉCISIONS COLLECTIVES*. PSYCHOLOGIE SOCIALE. PARIS: PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, 1992.
- MOVIMIENTO DE TRABAJADORES DESOCUPADOS ANÍBAL VERÓN (ARGENTINE). *DARÍO Y MAXI : DIGNIDAD PIQUETERA : EL GOBIERNO DE DUHALDE Y LA PLANIFICACIÓN CRIMINAL DE LA MASACRE DEL 26 DE JUNIO EN AVELLANEDA*. EDICIONES 26 DE JUNIO. BUENOS AIRES, 2003.
- MTD DE SOLANO, ET COLECTIVO SITUACIONES. *LA HIPOTESIS 891. MAS ALLA DE LOS PIQUETES*. BUENOS AIRES : EDICIONES DE MANO EN MANO, 2002.
- NAVARRO, JULIEN. *LES DÉPUTÉS EUROPÉENS ET LEUR RÔLE : SOCIOLOGIE INTERPRÉTATIVE DES PRATIQUES PARLEMENTAIRES*. BRUXELLES: ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ DE BRUXELLES, 2009.
- NAVARRO, MARIEL, ÉD. *HISTORIA ELECTORAL ARGENTINA : 1912-2007*. BUENOS AIRES: MINISTERIO DEL INTERIOR, SUBSECRETARÍA DE ASUNTOS POLÍTICOS Y ELECTORALES, 2008.
- NORDMANN, CHARLOTTE. *BOURDIEU, RANCIÈRE : LA POLITIQUE ENTRE SOCIOLOGIE ET PHILOSOPHIE*. AMSTERDAM POCHE. PARIS: ÉDITIONS AMSTERDAM, 2007.
- NOVARO, MARCOS. *EL DERRUMBE POLÍTICO : EN EL OCASO DE LA CONVERTIBILIDAD*. COLECCIÓN BIOGRAFÍAS Y DOCUMENTOS. BUENOS AIRES: GRUPO EDITORIAL NORMA, 2002.
- . *PILOTOS DE TORMENTAS : CRISIS DE REPRESENTACIÓN Y PERSONALIZACIÓN DE LA POLÍTICA ARGENTINA, 1989-1993*. BUENOS AIRES: LETRA BUENA, 1994.
- NUN, JOSÉ, ET JUAN CARLOS PORTANTIERO. *ENSAYOS SOBRE LA TRANSICIÓN DEMOCRÁTICA EN LA*

ARGENTINA. BUENOS AIRES: PUNTOSUR EDITORES, 1987.

O'DONNELL, GUILLERMO, ET PHILLIPE SCMITTER, ÉD. *TRANSICIONES DESDE UN GOBIERNO AUTORITARIO, CONCLUSIONES TENTATIVAS SOBRE LAS DEMOCRACIAS INCIERTAS. VOL. IV. IV VOL.* EDICIONES PAIDOS. BUENOS AIRES, 1988.

OGIEN, ALBERT. *L'ESPRIT GESTIONNAIRE : UNE ANALYSE DE L'AIR DU TEMPS.* RECHERCHES D'HISTOIRE ET DE SCIENCES SOCIALES. PARIS: ÉD. DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES, 1995.

PELLET LASTRA, ARTURO. *EL CONGRESO POR DENTRO : DESDE 1930 HASTA NUESTROS DÍAS.* BUENOS AIRES: SAINTE CLAIRE EDITORA, 1992.

PERALVA, ANGELINA. *VIOLENCE ET DÉMOCRATIE : LE PARADOXE BRÉSILIEN. VOIX ET REGARDS.* PARIS: ED. BALLAND, 2001.

PERALVA, ANGELINA, ET ÉRIC MACÉ. *MÉDIAS ET VIOLENCES URBAINES : DÉBATS POLITIQUES ET CONSTRUCTION JOURNALISTIQUE. LA SÉCURITÉ AUJOURD'HUI.* PARIS: LA DOCUMENTATION FRANÇAISE, 2002.

PEREYRA, DANIEL. *ARGENTINA REBELDE : CRÓNICAS Y ENSEÑANZAS DE LA REVUELTA SOCIAL.* MATARÓ: EL VIEJO TOPO, 2003.

PERRINEAU, PASCAL, ÉD. *L'ENGAGEMENT POLITIQUE : DÉCLIN OU MUTATION ?* PARIS: PRESSES DE LA FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES, 1994.

PITKIN, HANNA FENICHEL. *THE CONCEPT OF REPRESENTATION.* BERKELEY: UNIVERSITY OF CALIFORNIA PRESS, 1972.

PRÉVÔT SCHAPIRA, MARIE-FRANCE. *ARGENTINE, APRÈS LA TOURMENTE.* PARIS: INSTITUT CHOISEUL POUR LA POLITIQUE INTERNATIONALE ET LA GÉOÉCONOMIE, 2003.

———, ED. *L'ARGENTINE DES KIRCHNER DIX ANS APRÈS LA CRISE, PROBLÈME D'AMÉRIQUE LATINE*, n° 82. PARIS :CHOISEUL, AUTOMNE 2011.

PUCCIARELLI, ALFREDO RAÚL. *LOS AÑOS DE ALFONSÍN : EL PODER DE LA DEMOCRACIA O LA DEMOCRACIA DEL PODER ?* SOCIOLOGÍA Y POLÍTICA. BUENOS AIRES, REPÚBLICA ARGENTINA: SIGLO VEINTIUNO EDITORES, 2006.

QUATTROCCHI-WOISSON, DIANA. *UN NATIONALISME DE DÉRACINÉS : L'ARGENTINE PAYS MALADE DE SA MÉMOIRE.* AMÉRIQUE LATINE. PARIS: CNRS, 1992.

———. *ARGENTINE : ENJEUX ET RACINES D'UNE SOCIÉTÉ EN CRISE.* PARIS: TIEMPO ÉD., 2003.

QUATTROCCHI-WOISSON, DIANA, ET ALAIN ROUQUIÉ. *L'ARGENTINE APRÈS LA DÉBÂCLE : ITINÉRAIRE D'UNE RECOMPOSITION INÉDITE.* COLLOQUE. PARIS: M. HOUDIARD, 2007.

QUIROGA, HUGO. *LA ARGENTINA EN EMERGENCIA PERMANENTE.* ENSAYO. BUENOS AIRES: EDHASA, 2005.

QUIROGA, HUGO, ET CÉSAR TCACH ABAD. *ARGENTINA 1976-2006 : ENTRE LA SOMBRA DE LA DICTADURA Y EL FUTURO DE LA DEMOCRACIA.* COLECCIÓN POLITEIA. ROSARIO: HOMO SAPIENS EDICIONES, 2006.

- RANCIÈRE, JACQUES. *AUX BORDS DU POLITIQUE*. FOLIO. ESSAIS. PARIS: GALLIMARD, 2004.
- . *CHRONIQUES DES TEMPS CONSENSUELS*. LA LIBRAIRIE DU XXI^E SIÈCLE. PARIS: ÉDITIONS DU SEUIL, 2005.
- . *LA HAINE DE LA DÉMOCRATIE*. PARIS: LA FABRIQUE ÉDITIONS, 2005.
- . *LA MÉSENTENTE : POLITIQUE ET PHILOSOPHIE*. 1 VOL. LA PHILOSOPHIE EN EFFET. PARIS: GALILÉE, 1995.
- . *LE PARTAGE DU SENSIBLE : ESTHÉTIQUE ET POLITIQUE*. PARIS: LA FABRIQUE ÉD., 2000.
- . « LES DÉMOCRATIES CONTRE LA DÉMOCRATIE ». IN *DÉMOCRATIE, DANS QUEL ÉTAT ?*, ÉDITÉ PAR GIORGIO AGAMBEN ET ALL., 95-100. PARIS: LA FABRIQUE ÉDITIONS, 2009.
- . *LES SCÈNES DU PEUPLE : LES RÉVOLTES LOGIQUES, 1975-1985*. PARIS: HORLIEU ÉD., 2003.
- RIOT-SARCEY, MICHÈLE, ET CENTRE CULTUREL DE L'ALBIGEOIS. *DÉMOCRATIE ET REPRÉSENTATION : ACTES DU COLLOQUE D'ALBI DES 19 ET 20 NOVEMBRE 1994*. LE SENS DE L'HISTOIRE. PARIS: ÉD. KIMÉ, 1995.
- ROSANVALLON, PIERRE. *LA CONTRE-DÉMOCRATIE : LA POLITIQUE À L'ÂGE DE LA DÉFIANCE*. LES LIVRES DU NOUVEAU MONDE. PARIS: ÉD. DU SEUIL, 2006.
- . *LA DÉMOCRATIE INACHEVÉE : HISTOIRE DE LA SOUVERAINETÉ DU PEUPLE EN FRANCE*. BIBLIOTHÈQUE DES HISTOIRES. PARIS: ÉD. GALLIMARD, 2000.
- . *LA LÉGITIMITÉ DÉMOCRATIQUE : IMPARTIALITÉ, RÉFLEXIVITÉ, PROXIMITÉ*. LES LIVRES DU NOUVEAU MONDE. PARIS: ÉD. DU SEUIL, 2008..
- . *LA SOCIÉTÉ DES ÉGAUX*. LES LIVRES DU NOUVEAU MONDE. PARIS: ED. DU SEUIL, 2011. [HTTP://WWW](http://www).
- . *LE PEUPLE INTROUVABLE : HISTOIRE DE LA REPRÉSENTATION DÉMOCRATIQUE EN FRANCE*. COLLECTION FOLIO. HISTOIRE. PARIS: GALLIMARD, 2002.
- . *LE SACRE DU CITOYEN : HISTOIRE DU SUFFRAGE UNIVERSEL EN FRANCE*. GALLIMARD. BIBLIOTHÈQUE DES HISTOIRES. PARIS, 1992.
- ROUSSEAU, DOMINIQUE, GEORGES VEDEL, ED. *LA DÉMOCRATIE CONTINUE : ACTES DU COLLOQUE DE MONTPELLIER, 2-4 AVRIL 1992*. LA PENSÉE JURIDIQUE MODERNE. PARIS: L.G.D.J, 1995.
- ROUSSEAU, JEAN-JACQUES. *DU CONTRAT SOCIAL OU PRINCIPES DU DROIT POLITIQUE*. LE MONDE EN 10-18. PARIS: UNION GÉNÉRALE D'ÉDITIONS, 1963.
- RUBY, CHRISTIAN. *L'INTERRUPTION : JACQUES RANCIÈRE ET LA POLITIQUE*. PARIS: LA FABRIQUE, 2009.
- SADRY, BENOIT CHRISTIANE GOAUD-TANDEAU DE MARSAC, NADINE POULET-GIBOT LECLERC, UNIVERSITÉ DE LIMOGES, ET UNIVERSITÉ DE LIMOGES. *BILAN ET PERSPECTIVES DE LA DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE*. LIMOGES: SCD DE L'UNIVERSITÉ, 2007.

- SAN MARTINO DE DROMI, LAURA. *ARGENTINA CONTEMPORÁNEA : DE PERÓN A MENEM*. BUENOS AIRES: CUIDAD ARGENTINA, 1996.
- SARTORI, GIOVANNI. *THÉORIE DE LA DÉMOCRATIE*. TRADUIT PAR CHRISTIANE HURTIG. ANALYSE POLITIQUE. PARIS: A. COLIN, 1973.
- SCHMITT, CARL. *PARLEMENTARISME ET DÉMOCRATIE*. TRADUIT PAR JEAN-LOUIS SCHLEGEL. PARIS: ED. DU SEUIL, 1988.
- SCHNAPPER, DOMINIQUE. *LA DÉMOCRATIE PROVIDENTIELLE : ESSAI SUR L'ÉGALITÉ CONTEMPORAINE*. NRF ESSAIS. PARIS: GALLIMARD, 2002.
- SCHUMPETER, JOSEPH ALOIS. *CAPITALISME, SOCIALISME ET DÉMOCRATIE*. TRADUIT PAR GAËL FAIN. BIBLIOTHÈQUE POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE. PARIS: PAYOT, 1951.
- SEN, AMARTYA. *LA DÉMOCRATIE DES AUTRES*. TRADUIT PAR MONIQUE BÉGOT. MANUELS PAYOT. PARIS: ED. PAYOT & RIVAGES, 2005.
- SHUMWAY, NICOLAS. *LA INVENCION DE LA ARGENTINA : HISTORIA DE UNA IDEA*. BUENOS AIRES: EMECÉ, 2002.
- SIDICARO, RICARDO. *LA CRISIS DEL ESTADO : Y LOS ACTORES POLÍTICOS Y SOCIOECONÓMICOS EN LA ARGENTINA, 1989-2001/*. SERIE EXTRAMUROS. BUENOS AIRES: LIBROS DEL ROJAS, 2001.
- SIEYÈS, EMMANUEL-JOSEPH, ET ROBERTO ZAPPERI. *QU'EST-CE QUE LE TIERS ÉTAT ? LES CLASSIQUES DE LA PENSÉE POLITIQUE*. GENÈVE: DROZ, 1970.
- SMOLA, JULIA. « LA POLITIQUE SANS MOTS ». *TUMULTES*, n° 30 (2008): 215-231.
- STANLEY, RUTH. « CONTROLANDO LA POLICIA: UN ESTUDIO SOBRE ACCOUNTABILITY HORIZONTAL Y SOCIAL ». IN *LOS PODERES DE LO PUBLICO. DEBATES, ESPACIOS Y ACTORES EN AMÉRICA LATINA*, ÉDITÉ PAR MARIANNE BRAIG ET ANNE HUFFSCHMID, 95-122. MADRID: IBEROAMERICANA-VERVUERT, 2009.
- SVAMPA, MARISTELLA. *LA SOCIEDAD EXCLUYENTE : LA ARGENTINA BAJO EL SIGNO DEL NEOLIBERALISMO*. PENSAMIENTO. BUENOS AIRES: TAURUS, 2005.
- THUOT, JEAN-FRANÇOIS. *LA FIN DE LA REPRÉSENTATION ET LES FORMES CONTEMPORAINES DE LA DÉMOCRATIE*. COLLECTION ESSAIS CRITIQUES. QUÉBEC: ÉDITIONS NOTA BENE, 1998.
- TOCQUEVILLE, ALEXIS DE. *DE LA DÉMOCRATIE EN AMÉRIQUE. I*. ÉDITÉ PAR FRANÇOIS FURET. PARIS: GARNIER-FLAMMARION, 1981.
- . *DE LA DÉMOCRATIE EN AMÉRIQUE. II*. ÉDITÉ PAR FRANÇOIS FURET. PARIS: GARNIER-FLAMMARION, 1981.
- VOMMARO, GABRIEL. *MEJOR QUE DECIR ES MOSTRAR : MEDIOS Y POLÍTICA EN LA DEMOCRACIA ARGENTINA. 25 AÑOS, 25 LIBROS 8*. BUENOS AIRES: BIBLIOTECA NACIONAL, 2008.
- WIEVIORKA, MICHEL. *LA VIOLENCE. PLURIEL*. PARIS: HACHETTE LITTÉRATURES, 2005.
- WOLTON, DOMINIQUE. *ÉLOGE DU GRAND PUBLIC : UNE THÉORIE CRITIQUE DE LA TÉLÉVISION*. CHAMPS. PARIS: FLAMMARION, 1993.

———. *LA TÉLÉVISION AU POUVOIR : OMNIPRÉSENTE, IRRITANTE, IRREMPLAÇABLE. LE TOUR DU SUJET*. PARIS: UNIVERSALIS, 2004.

WRIGHT ARCHON FUNG ET OLIN ERIK, « LE CONTRE-POUVOIR DANS LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ET DÉLIBÉRATIVE », IN *GESTION DE PROXIMITÉ ET DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE*, PARIS, LA DÉCOUVERTE, 2007, PP. 49-80.

ZARKA, YVES CHARLES, ET AVISHAG ZAFRANI. *REPENSER LA DÉMOCRATIE*. COLLECTION EMERGENCES. PARIS: A. COLIN, 2010.

ZASK, JOËLLE. *L'OPINION PUBLIQUE ET SON DOUBLE. 1, L'OPINION SONDÉE*. LA PHILOSOPHIE EN COMMUN. PARIS: L'HARMATTAN, 1999.

———. *L'OPINION PUBLIQUE ET SON DOUBLE. 2, JOHN DEWEY, PHILOSOPHE DU PUBLIC*. LA PHILOSOPHIE EN COMMUN. PARIS: L'HARMATTAN, 1999.

ZIBECHI, RAÚL. *GENEALOGÍA DE LA REVUELTA : ARGENTINA : LA SOCIEDAD EN MOVIMIENTO*. MÉXICO: EDICIONES DEL FZLN, 2004.

Articles de revues :

ANGERMÜLLER, JOHANNES, LAURENT JEANPIERRE, ET CAROLINE OLLIVIER-YANIV. « ANALYSER LES PRATIQUES DISCURSIVES EN SCIENCES SOCIALES ». *BULLETIN DE MÉTHODOLOGIE SOCIOLOGIQUE. BULLETIN OF SOCIOLOGICAL METHODOLOGY*, N° 97 (JANVIER 1, 2008): 39-47.

ANTON, GUSTAVO. « UNA DÉCADA EN DISPUTA: APUNTES SOBRE LAS LUCHAS SOCIALES EN LA ARGENTINA ». *OBSERVATORIO SOCIAL DE AMÉRICA LATINA*, N° 28 (NOVEMBRE 2010): 95-116.

ARROYO EDWARD B., « LES LOBBIES DANS LA DÉMOCRATIE », *PROJET*, 2004, VOL. 279, N° 2, P. 60-74.

AVRIL, PIERRE. « LA MAJORITÉ PARLEMENTAIRE? » *POUVOIRS*, N° 68 (JANVIER 1994): P. 45-53.

———. « LE PARLEMENT LÉGISLATEUR ». *REVUE FRANÇAISE DE SCIENCE POLITIQUE* 31, N° 1 (1981): 15-31.

BAIERLE, SERGIO. « L'ÈRE DES CONTRATS : LES ONG ET L'INSOUTENABLE MARCHANDISATION DE LA SOLIDARITÉ ». *MOUVEMENTS* 47-48, N° 5 (2006): 118-127.

BALDONI, MICAELA, ET GABRIEL VOMMARO. « BERNARDO Y MARIANO: LAS TRANSFORMACIONES DEL PERIODISMO POLÍTICO EN ARGENTINA, DE LOS AÑOS OCHENTA A LOS AÑOS NOVENTA », DEPARTAMENTO DE HISTORIA DE LA FACULTAD DE HUMANIDAD DE LA UNIVERSIDAD NACIONAL DE CATAMARCA, AOÛT 10, 2011. [HTTP://WWW.REHIME.COM.AR/ESCRITOS/DOCUMENTOS/IDEXALFA/B/BALDONI.PHP](http://www.rehime.com.ar/escritos/documentos/IDEXALFA/B/BALDONI.PHP).

BARBETTA, PABLO. « ALGUNOS SENTIDOS DE LA PROTESTA SOCIAL DEL 19 Y 20 DE DICIEMBRE ». *ENTREPASADOS* 11, N° 22 (JUN 2002): 149-151.

BECERRA, MARTIN, ET GUILLERMO MASTRINI. « TRANSFORMACIONES EN EL SISTEMA DE MEDIOS EN LA ARGENTINA DEL SIGLO XXI ». *PLATAFORMA DEMOCRATICA WORKING PAPER*, N° 21 (JUILLET

2011).

BERNADOU, VANESSA. « LA RESTAURATION D'UNE AUTORITÉ POLITIQUE ». *POLITIX* n° 80, n° 4 (2007): 129-153.

———. « NESTOR KIRCHNER : DU PRÉSIDENT “SANS POUVOIRS” AU “CHEF HÉGÉMONIQUE” ». *CRITIQUE INTERNATIONALE* 43, n° 2 (2009): 89-107.

BESSIS, FRANCK. « L'INSTITUTION COMME RÉALISATION DU COLLECTIF ». *TRACÉS* n° 17, n° 2 (DÉCEMBRE 1, 2009): 73-87.

BLATRIX, CÉCILE. « DEVOIR DÉBATTRE. LES EFFETS DE L'INSTITUTIONNALISATION DE LA PARTICIPATION SUR LES FORMES DE L'ACTION COLLECTIVE ». *POLITIX* 15, n° 57 (2002): 79-102.

BLONDIAUX, LOÏC. « CE QUE LES SONDAGES FONT À L'OPINION PUBLIQUE ». *POLITIX* 10, n° 37 (1997): 117-136.

———. « MORT ET RÉURRECTION DE L'ÉLECTEUR RATIONNEL. LES MÉTAMORPHOSES D'UNE PROBLÉMATIQUE INCERTAINE ». *REVUE FRANÇAISE DE SCIENCE POLITIQUE* 46, n° 5 (1996): 753-791.

BOURDIEU, PIERRE. « LA DÉLÉGATION ET LE FÉTICHISME POLITIQUE ». *ACTES DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES* 52, n° 1 (1984): 49-55.

———. « LA REPRÉSENTATION POLITIQUE ». *ACTES DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES* 36, n° 1 (1981): 3-24.

BROCK, FRANCK, ET MARC RELIEU. « L'INFRASTRUCTURE CONVERSATIONNELLE DE LA PAROLE PUBLIQUE. ANALYSE DES RÉUNIONS POLITIQUES ET DES INTERVIEWS TÉLÉDIFFUSÉES ». *POLITIX* 8, n° 31 (1995): 77-112.

CARDON, DOMINIQUE. « COMMENT SE FAIRE ENTENDRE ? LA PRISE DE PAROLE DES AUDITEURS DE RTL ». *POLITIX* 8, n° 31 (1995): 145-186.

CEFAÏ, DANIEL. « LA CONSTRUCTION DES PROBLÈMES PUBLICS. DÉFINITIONS DE SITUATIONS DANS DES ARÈNES PUBLIQUES ». *RÉSEAUX* 14, n° 75 (1996): 43-66.

CHAMPAGNE, PATRICK. « LA MANIFESTATION. LA PRODUCTION DE L'ÉVÈNEMENT POLITIQUE ». *ACTES DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES* 52, n° 1 (1984): 19-41.

———. « LE CERCLE POLITIQUE ». *ACTES DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES* 71, n° 1 (1988): 71-97.

———. « QUI A GAGNÉ ? ANALYSE INTERNE ET ANALYSE EXTERNE DES DÉBATS POLITIQUES À LA TÉLÉVISION ». *MOTS* 20, n° 1 (1989): 5-22.

CHERESKY, ISIDORO. « ARGENTINA. CAMBIO DE RUMBO Y RECOMPOSICIÓN POLÍTICA: NÉSTOR KIRCHNER CUMPLE UN AÑO DE GOBIERNO ». *NUEVA SOCIEDAD*, n° 193 (SEPT/OCT2004): 4-16.

CISNEROS, ANDRÉS. « LOS ARGENTINOS SOMOS DERECHOS Y AMBIENTALISTAS ». *AGENDA INTERNACIONAL*, n° 8 (JUN 2006): 20-38.

COHEN SAMY, « LE POUVOIR DES ONG EN QUESTION », *LE DÉBAT*, 2004, VOL. 128, n° 1, PP.

57-76.

DAMME, STÉPHANE VAN. « FAREWELL HABERMAS ? DEUX DÉCENNIES D'ÉTUDES SUR L'ESPACE PUBLIC. » *LES DOSSIERS DU GRIHL*. JUIN 2007. [HTTP://DOSSIERSGRIHL.REVUES.ORG/682](http://dossiersgrihl.revues.org/682) ; DOI : 10.4000/DOSSIERSGRIHL.682

DARRAS, ERIC. « LA COPRODUCTION DES GRANDS HOMMES ». *LE TEMPS DES MÉDIAS* 10, n° 1 (2008): 82-101.

DELAMATA, GABRIELA. « LA ETAPA DE LA RESTITUCIÓN CÍVICA: EL CONTEXTO POLÍTICO DE GENERALIZACIÓN DE LAS PROTESTAS (1999-2001) ». *ENTREPASADOS* 11, n° 22 (JUN 2002): 152-155.

DELPORTE, CHRISTIAN, ET ISABELLE VEYRAT-MASSON. « CAMPAGNES POLITIQUES, TRIBUNES MÉDIATIQUES ». *LE TEMPS DES MÉDIAS* 7, n° 2 (2006): 5-9.

ESQUÉNAZI, JEAN-PIERRE. « VERS LA CITOYENNETÉ : L'ÉTAPE DE L'ÉMOTION ». *MOTS. LES LANGAGES DU POLITIQUE*, n° 75. ÉMOTION DANS LES MÉDIAS (2004): 47-57.

FASSIN, DIDIER. « L'HUMANITAIRE CONTRE L'ÉTAT - TOUT CONTRE ». *VACARME*, n° 34 (JANVIER 2006): 15-19.

FLISFISCH, ANGEL. « NOTAS ACERCA DE LA IDEA DEL REFORZAMIENTO DE LA SOCIEDAD CIVIL ». *CRITICA & UTOPIA*, n° 6 (MARS 1982).

FRASER, NANCY. « REPENSER LA SPHÈRE PUBLIQUE: UNE CONTRIBUTION À LA CRITIQUE DE LA DÉMOCRATIE TELLE QU'ELLE EXISTE RÉELLEMENT : EXTRAIT DE HABERMAS AND THE PUBLIC SPHERE, SOUS LA DIRECTION DE CRAIG CALHOUN, CAMBRIDGE, MIT PRESS, 1992, P. 109-142 ». TRADUIT PAR MURIEL VALENTA. *HERMÈS*, n° 31 (2001): 125-156.

GARCÍA DELGADO, DANIEL, ET SERGIO DE PIERO. « ARTICULACIÓN Y RELACIÓN ESTADO-ORGANIZACIONES DE LA SOCIEDAD CIVIL. MODELOS Y PRÁCTICAS EN LA ARGENTINA DE LAS REFORMAS DE SEGUNDA GENERACIÓN ». FLACSO, 2001. [HTTP://WWW.FLACSO.ORG.AR/AREAS/PROYECTOS/PROYECTOS/PEPP/PUBLICACIONES/1.PDF](http://www.flacso.org.ar/areas/proyectos/proyectos/pepp/publicaciones/1.pdf).

GAXIE, DANIEL. « COGNITIONS, AUTO-HABILITATION ET POUVOIRS DES "CITOYENS" ». *REVUE FRANÇAISE DE SCIENCE POLITIQUE* 57, n° 6 (2007): 737-759.

GENSCHEL, PHILIPP, ET BERNHARD ZANGL. « L'ÉTAT ET L'EXERCICE DE L'AUTORITÉ POLITIQUE DÉNATIONALISATION ET ADMINISTRATION ». *REVUE FRANÇAISE DE SOCIOLOGIE* N° 523, n° 3 (OCTOBRE 1, 2011): 509-535.

GERSTLÉ, JACQUES. « DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE, RÉACTIVITÉ POLITIQUE ET IMPUTABILITÉ ». *REVUE FRANÇAISE DE SCIENCE POLITIQUE* 53, n° 6 (2003): 851-858.

GIRARD, CHARLES. « DE LA PRESSE EN DÉMOCRATIE ». *LA VIE DES IDÉES* (11OCTOBRE2011). [HTTP://WWW.LAVIEDESIDEES.FR/DE-LA-PRESSE-EN-DEMOCRATIE.HTML](http://www.laviedesidees.fr/De-la-presse-en-democratie.html).

———. « LA DÉLIBÉRATION MÉDIATISÉE. DÉMOCRATIE ET COMMUNICATION DE MASSE ». *ARCHIVES DE PHILOSOPHIE DU DROIT*, n° 54 (2011): 249-266.

GOBIN CORINNE, « GOUVERNER PAR LES MOTS : DES STRATÉGIES LEXICALES AU SERVICE DU CONSENSUS... CONTRE LE SOCIAL ? », *ÉDUCATION ET SOCIÉTÉS*, 2004, VOL. 13, n° 1, PP. 85-101.

- HEURTIN, JEAN-PHILIPPE. « ARCHITECTURES MORALES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE ». *POLITIX* 7, n° 26 (1994): 109-140.
- JELIN, ELIZABETH. « LES MOUVEMENTS SOCIAUX ET LE POUVOIR JUDICIAIRE DANS LA LUTTE CONTRE L'IMPUNITÉ ». *MOUVEMENTS* 47-48, n° 5 (2006): 82-91.
- KING, DESMOND, ET PATRICK LE GALÈS. « SOCIOLOGIE DE L'ÉTAT EN RECOMPOSITION ». *REVUE FRANÇAISE DE SOCIOLOGIE* N° 523, n° 3 (OCTOBRE 1, 2011): 453-480.
- LACROIX, BERNARD. « LA CONTRIBUTION DE N. ELIAS À L'ANALYSE DE L'ÉTAT PARLEMENTAIRE ». *LE TEMPS DES SAVOIRS* (JANVIER 2002): 213-240.
- . « LA “CRISE DE LA DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE EN FRANCE” ». *SCALPEL-CAHIER DE SOCIOLOGIE POLITIQUE DE NANTERRE*, n° 1 (S. D.): EN LIGNE.
- . « RETOUR SUR 1848 ». *ACTES DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES* 140, n° 1 (2001): 41-50.
- LANDOWSKI, ÉRIC. « LE DÉBAT PARLEMENTAIRE ET L'ÉCRITURE DE LA LOI ». *REVUE FRANÇAISE DE SCIENCE POLITIQUE* 27, n° 3 (1977): 428-441.
- LEFRANC, SANDRINE. « RENONCER À L'ENNEMI ? JEUX DE PISTE DANS L'ARGENTINE POSTDICTATORIALE ». *RAISONS POLITIQUES* 5, n° 1 (2002): 127-143.
- LEYDET, DOMINIQUE. « REPRÉSENTATION ET PRÉSENCE : LA DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE EN QUESTION ». *POLITIQUE ET SOCIÉTÉS* 21, n° 1 (2002): 67-88.
- LESGART, CECILIA. « DERROTAS, GENERACIONES Y SENTIDOS DE LA DEMOCRACIA. NOTAS SOBRE LA CONSTRUCCION DE UNA “GENERACION DE LOS “70” EN LA ARGENTINA DE HOY.” » *L'ORDINAIRE LATINO-AMÉRICAIN*, n° 198 (DÉCEMBRE 2004): 37-50.
- MARTUCCELLI, DANILO, ET MARISTELLA SVAMPA. « LA DOBLE LEGITIMIDAD DEL POPULISMO ». *PROPOSICIONES* 22 (AGOSTO 1993). [HTTP://WWW.SITIOSUR.CL/R.PHP?ID=210](http://www.sitiosur.cl/r.php?id=210).
- MICHEL HÉLÈNE, « LA « SOCIÉTÉ CIVILE » DANS LA « GOUVERNANCE EUROPÉENNE » », *ACTES DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES*, 2007, VOL. 166-167, n° 1, PP. 30-37.
- MOUFFE, CHANTAL. « LE POLITIQUE ET LA DYNAMIQUE DES PASSIONS ». *POLITIQUE ET SOCIÉTÉS* 22, n° 3 (2003): 143-154.
- MULLER, PIERRE. « ESQUISSE D'UNE THÉORIE DU CHANGEMENT DANS L'ACTION PUBLIQUE ». *REVUE FRANÇAISE DE SCIENCE POLITIQUE* 55, n° 1 (2005): 155-187.
- . « L'ANALYSE COGNITIVE DES POLITIQUES PUBLIQUES : VERS UNE SOCIOLOGIE POLITIQUE DE L'ACTION PUBLIQUE ». *REVUE FRANÇAISE DE SCIENCE POLITIQUE* 50, n° 2 (2000): 189-208.
- NAY, OLIVIER. « LE TRAVAIL POLITIQUE À L'ASSEMBLÉE. NOTE SUR UN CHAMP DE RECHERCHE TROP LONGTEMPS DÉSERTÉ ». *SOCIOLOGIE DU TRAVAIL*, n° 45 (2003): 537-554.
- NEGRETTO, GABRIEL L. « EN REPENSANT LE RÉPUBLICANISME LIBÉRAL EN AMÉRIQUE LATINE. ALBERDI ET LA CONSTITUTION ARGENTINE DE 1853 ». *AMÉRIQUE LATINE HISTOIRE ET MÉMOIRE. LES CAHIERS ALHIM*, n° 11. LA QUESTION LIBÉRALE EN ARGENTINE AU XIX^E SIÈCLE (MAI 13, 2005). [HTTP://ALHIM.REVUES.ORG/INDEX962.HTML](http://alhim.revues.org/index962.html).

NEVEU, ERIK. « MÉDIAS, MOUVEMENTS SOCIAUX, ESPACES PUBLICS ». *RÉSEAUX* 17, n° 98 (1999): 17-85.

PALERMO, VICENTE, LUCIA ABOUD, ET ANABELLA MUSSERI. « LA ASAMBLEA CIUDADANA AMBIENTAL DE GUALEGUAYCHU EN EL CONFLICTO POR LAS PAPELERAS ». *REDES* 14, n° 1 (AVRIL 2009): 181-240.

PALERMO, VICENTE. « VICTIMISMO Y AGRESION. DE MALVINAS A LAS PAPELERAS. » *REVISTA DEBATE*, n° 165 (MAI 11, 2006).

PRÉVÔT-SCHAPIRA, MARIE-FRANCE. « L'ARGENTINE DES KIRCHNER, DIX ANS APRÈS LA CRISE ». *PROBÈMES D'AMÉRIQUE LATINE* N° 82, n° 4 (2011): 5-11.

QUÉRÉ, LOUIS. « L'OPINION : L'ÉCONOMIE DU VRAISEMBLABLE. INTRODUCTION À UNE APPROCHE PRAXÉOLOGIQUE DE L'OPINION PUBLIQUE ». *SOCIOLOGIE DE LA COMMUNICATION* 1, n° 1 (1997): 387-411.

ROVIRA, C., ET MARIANO MARCOS BÁRCENA. « LAS WEBS PARLAMENTARIAS: FUNCIONES Y ELEMENTOS DE SU INTERFAZ EN EL ACCESO A LA INFORMACIÓN ». *REVISTA ESPAÑOLA DE DOCUMENTACION CIENTIFICA* 29, n° 1 (2006): 13-45.

ROZENBERG, OLIVIER, ET ÉRIC KERROUCHE. « RETOUR AU PARLEMENT ». *REVUE FRANÇAISE DE SCIENCE POLITIQUE* 59, n° 3 (2009): 397.

SAGRADINI LUCIA, « CRITIQUE DE L'ÉTAT : LA CONSTELLATION NÉGATIVE », *VARIATIONS. REVUE INTERNATIONALE DE THÉORIE CRITIQUE*, JANVIER 2012, n° 16, pp. 56-64.

SALGADO ROSA SANCHEZ, « LA SOCIÉTÉ CIVILE EUROPÉENNE : LES USAGES D'UNE FICTION », *RAISONS POLITIQUES*, 2011, VOL. 44, n° 4, pp. 201-226.

SIDICARO, RICARDO. « EL NUEVO PERONISMO Y EL OCASO DE LAS CORPORACIONES ». *L'ORDINAIRE LATINO-AMÉRICAIN*, n° 165-166 (DÉCEMBRE 1996): 35-39.

SIGAL, SYLVIA, ET GABRIEL KESSLER. « COMPORTEMENTS ET REPRÉSENTATIONS FACE À LA DISLOCATION DES RÉGULATIONS SOCIALES : L'HYPERINFLATION EN ARGENTINE ». *CULTURES & CONFLITS*, n° 24-25 (HIVER - PRINTEMPS 1997 1996): 35-72.

SIGAL, SILVIA. « ARGENTINE 2003: LA SORTIE DE L'ABÎME? » *PROBÈMES D'AMÉRIQUE LATINE*, n° 51 (2004): 3-23.

SUTER, ANDREAS. « HISTOIRE SOCIALE ET ÉVÉNEMENTS HISTORIQUES. POUR UNE NOUVELLE APPROCHE ». *ANNALES. HISTOIRE, SCIENCES SOCIALES* 52, n° 3 (1997): 543-567.

SVAMPA, MARISTELLA. « ARGENTINA: UNA CARTOGRAFÍA DE LAS RESISTENCIAS (2003-2008) ». *OBSERVATORIO SOCIAL DE AMÉRICA LATINA*, n° 9:24 (OCTOBRE 2008): 17-49.

———. « LA ORGANIZACIONES PIQUETERAS: ACTUALIZACION, BALANCE Y REFLEXIONES (2002-2004) », 2004. [HTTP://WWW.MARISTELLASVAMPA.NET/ARCHIVOS/ENSAYO22.PDF](http://www.maristellasvampa.net/archivos/ensayo22.pdf).

———. « LES FRONTIÈRES DU GOUVERNEMENT KIRCHNER ENTRE ASPIRATION AU RENOUVEAU ET CONSOLIDATION DE L'ANCIEN ». *TIERS MONDE* 189, n° 1 (2007): 113-134.

TIZZIANI, ANIA. « DU PÉRONISME AU POPULISME : LA CONQUÊTE CONCEPTUELLE DU "GROS ANIMAL" »

POPULAIRE ». *TIERS MONDE* 189, n° 1 (2007): 175-193.

LE TORREC, VIRGINIE. « AUX FRONTIÈRES DE LA PUBLICITÉ PARLEMENTAIRE : LES ASSEMBLÉES ET LEUR VISIBILITÉ MEDIATISÉE ». *RÉSEAUX* 129-130, n° 1 (2005): 181-208.

VOMMARO, GABRIEL. « HISTOIRE D'UNE CONVERSION AUX SONDAGES ». *POLITIX* n° 80, n° 4 (2007): 157-177.

WIEVORKA, MICHEL. « L'ÉMERGENCE DES VICTIMES ». *SPHERA PUBLICA*, n° 003 (2003): 19-38.

Thèses et rapports :

BÉNÉTULLIÈRE, SÉBASTIEN. « LA DÉMOCRATIE D'OPINION : CONTRIBUTION À UNE APPROCHE CONSTITUTIONNELLE DE L'OPINION PUBLIQUE ». THÈSE DE DOCTORAT, UNIVERSITÉ JEAN MOULIN (LYON), 2007.

CHERESKY, ISIDORO. « POPULISME, AUTORITARISME ET DYNAMIQUE DÉMOCRATIQUE DANS LA SOCIÉTÉ ARGENTINE ». THÈSE DE DOCTORAT, TOULOUSE2-LE MIRAIL, 1989.

CUNEO, LOUISE, ET RENÉE FREGOSI. « LA CRISE DE LA REPRÉSENTATION POLITIQUE EN ARGENTINE AU DÉBUT DU XXIÈME SIÈCLE : MÉMOIRE DE MASTER 2 RECHERCHE ». [s. n.], 2006.

COUËTTE, MARIE-PAULINE. *PRATIQUES DE POUVOIR ET IDÉAL ALTRUISTE FACE AU MALAISE DE LA REPRÉSENTATION POLITIQUE*. LILLE: ATELIER NATIONAL DE REPRODUCTION DES THÈSES, 2005.

DARRAS, ÉRIC. « L'INSTITUTION D'UNE TRIBUNE POLITIQUE : GENÈSE ET USAGES DU MAGAZINE POLITIQUE DE TÉLÉVISION ». THÈSE DE DOCTORAT, UNIVERSITÉ PANTHÉON-ASSAS (PARIS), 1998.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME. *ARGENTINE : UN PEUPLE SINISTRÉ, UNE POLITIQUE CRIMINELLE, DES RESPONSABILITÉS PLURIELLES*. PARIS: FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES LIGUES DES DROITS DE L'HOMME, 2002.

FERRARI, MARCELA. « LES ÉLITES POLITIQUES EN ARGENTINE AU TEMPS DES PREMIERS GOUVERNEMENTS RADICAUX : 1916-1930 ». THÈSE DE DOCTORAT, ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES (PARIS), 2004.

GIRARD, CHARLES. « L'IDÉAL DÉLIBÉRATIF À L'ÉPREUVE DES DÉMOCRATIES REPRÉSENTATIVES DE MASSE : AUTONOMIE, BIEN COMMUN ET LÉGITIMITÉ DANS LES THÉORIES CONTEMPORAINES DE LA DÉMOCRATIE ». THÈSE DE DOCTORAT, UNIVERSITÉ PANTHÉON-SORBONNE (PARIS), 2010.

HEREDIA, MARIANA. « LES MÉTAMORPHOSES DE LA REPRÉSENTATION : LES ÉCONOMISTES ET LE POLITIQUE EN ARGENTINE (1975-2001) ». THÈSE DE DOCTORAT, EHESS (PARIS), 2007.

OSTROVIESKY, HEBER. *L'EXIL DE LA POLITIQUE : ÉTUDE SUR L'ARGENTINE POST-DICTATORIALE*. MÉMOIRE DE DEA : PENSÉE POLITIQUE : IEP (PARIS), 2003.

RÉGLAT, BERNARD. « RECHERCHE COMPARATIVE SUR LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES DES DÉMOCRATIES LIBÉRALES À TRAVERS L'ÉDUCATION CIVIQUE, JURIDIQUE ET SOCIALE : CHEZ LES ÉLÈVES DE FRANCE, D'ARGENTINE, D'URUGUAY ET DU GUATÉMALA ». THÈSE DOCTORAT : UTM (TOULOUSE) 2008.

Artículos de presses utilisés :

ANONYME. « #QUEREMOSPREGUNTAR, EL RECLAMO DE LANATA PARA LA PRESIDENTA ». *LA NACIÓN*. BUENOS AIRES, MAI 14, 2012, SECT. POLÍTICA. [HTTP://WWW.LANACION.COM.AR/1473104-QUEREMOS-PREGUNTAR-EL-RECLAMO-DE-LANATA-PARA-LA-PRESIDENTA](http://www.lanacion.com.ar/1473104-queremos-preguntar-el-reclamo-de-lanata-para-la-presidenta).

———. « EN CINCO AÑOS SE INSTALARON 90 NUEVAS VILLAS EN EL GBA ». *LA NACIÓN*. BUENOS AIRES, OCTUBRE 5, 2011, SECT. INFORMACIÓN GENERAL. [HTTP://WWW.LANACION.COM.AR/1411987-EN-CINCO-ANOS-SE-INSTALARON-90-NUEVAS-VILLAS-EN-EL-GBA](http://www.lanacion.com.ar/1411987-en-cinco-anos-se-instalaron-90-nuevas-villas-en-el-gba).

———. « GOBERNABILIDAD ». *CLARÍN*. ARGENTINE, OCTUBRE 10, 2001, SECT. POLÍTICA. [HTTP://EDANT.CLARIN.COM/DIARIO/2001/10/10/P-03702.HTM](http://edant.clarin.com/diario/2001/10/10/p-03702.htm).

———. « MASIVA MARCHA FRENTE AL CONGRESO PARA PEDIR SEGURIDAD ». *CLARÍN*. ARGENTINE, AVRIL 1, 2004, SECT. POLICIALES. [HTTP://EDANT.CLARIN.COM/DIARIO/2004/04/01/UM/M-734923.HTM](http://edant.clarin.com/diario/2004/04/01/um/m-734923.htm).

———. « OBISPOS CONTRA EL VOTO BRONCA ». *CLARÍN*. ARGENTINE, OCTUBRE 12, 2001, SECT. POLÍTICA. [HTTP://EDANT.CLARIN.COM/DIARIO/2001/10/12/P-00902.HTM](http://edant.clarin.com/diario/2001/10/12/p-00902.htm).

BRUSCHTEIN, LUIS. « CONTRALUCES DEL CONTRACORTE ». *PAGINA/12*. BUENOS AIRES, AVRIL 2, 2008, SECT. EL PAÍS. [HTTP://WWW.PAGINA12.COM.AR/DIARIO/ELPAIS/1-101693-2008-04-02.HTML](http://www.pagina12.com.ar/diario/elpais/1-101693-2008-04-02.html).

HAUSER, IRINA. « “YO NO SOY EL PORTERO” ». *PAGINA/12*. BUENOS AIRES, JUN 15, 2006, SECT. EL PAIS. [HTTP://WWW.PAGINA12.COM.AR/DIARIO/ELPAIS/1-68457-2006-06-15.HTML](http://www.pagina12.com.ar/diario/elpais/1-68457-2006-06-15.html).

KANTOR, DAMIÁN. « SIMULACRO CON MUCHO VOTO BRONCA ». *CLARÍN*. ARGENTINE, OCTUBRE 12, 2001, SECT. POLÍTICA. [HTTP://EDANT.CLARIN.COM/DIARIO/2001/10/12/P-01201.HTM](http://edant.clarin.com/diario/2001/10/12/p-01201.htm).

MAGNANI, ROCIO. « LOS NÚMEROS DE LA EMERGENCIA ». *PAGINA/12*. BUENOS AIRES, OCTUBRE 5, 2011, SECT. SOCIEDAD. [HTTP://WWW.PAGINA12.COM.AR/DIARIO/SOCIEDAD/3-178273-2011-10-05.HTML](http://www.pagina12.com.ar/diario/sociedad/3-178273-2011-10-05.html).

NIELL, RODRIGUEZ. « LA PRESIDENTA ELIGIÓ 82 MAGISTRADOS ». *LA NACIÓN*. BUENOS AIRES, JUILLET 9, 2011, SECT. POLÍTICA. [HTTP://WWW.LANACION.COM.AR/1388104-LA-PRESIDENTA-ELIGIO-82-MAGISTRADOS](http://www.lanacion.com.ar/1388104-la-presidenta-eligio-82-magistrados).

PICHETTO, MIGUEL ANGEL. « EN BUSCA DE LA GOBERNABILIDAD ». *LA NACIÓN*. BUENOS AIRES, MARS 15, 2010, SECT. OPINION. [HTTP://WWW.LANACION.COM.AR/1243388-EN-BUSCA-DE-LA-GOBERNABILIDAD](http://www.lanacion.com.ar/1243388-en-busca-de-la-gobernabilidad).

RODRIGUEZ, SANTIAGO. « MALA IMAGEN DE LA “POLITIZACIÓN” ». *PAGINA/12*. ARGENTINE, MARS 9, 2006, SECT. EL PAÍS. [HTTP://WWW.PAGINA12.COM.AR/DIARIO/ELPAIS/SUBNOTAS/64057-21135-2006-03-09.HTML](http://www.pagina12.com.ar/diario/elpais/subnotas/64057-21135-2006-03-09.html).

ROZENWASSER, EINAT. « SIGUEN CRECIENDO LAS VILLAS EN EL GBA: YA SUMAN 864 ». *CLARÍN*. BUENOS AIRES, OCTUBRE 5, 2011, SECT. CIUDADES. [HTTP://WWW.CLARIN.COM/CIUDADES/GRAN_BUENOS_AIRES/SIGUEN-CRECIENDO-VILLAS-GBA-SUMAN_0_566943334.HTML](http://www.clarin.com/ciudades/gran_buenos_aires/siguen-creciendo-villas-gba-suman_0_566943334.html).

MÉTHODOLOGIE

« Le bricoleur est apte à exécuter un grand nombre de tâches diversifiées ; mais, à la différence de l'ingénieur, il ne subordonne pas chacune d'elles à l'obtention de matières premières et d'outils conçus et procurés à la mesure de son projet : son univers instrumental est clos, et la règle de son jeu est de toujours s'arranger avec les "moyens du bord", c'est-à-dire un ensemble à chaque instant fini d'outils et de matériaux, hétéroclites au surplus, mais est le résultat contingent de toutes les occasions qui se sont présentées de renouveler ou d'enrichir le stock, ou de l'entretenir avec les résidus de constructions et de destructions antérieures. L'ensemble des moyens du bricoleur n'est donc pas définissable par un projet (...) ; il se définit seulement par son instrumentalité, autrement dit, et pour employer le langage même du bricoleur, parce que les éléments sont recueillis ou conservés en vertu du principe que "ça peut toujours servir." »

Claude Lévi-Strauss, *La pensée sauvage*

Peut-être qu'un travail de terrain peut se dérouler comme il a été prévu. On peut alors décrire la méthode et les hypothèses préalables d'une manière linéaire et sans accroche. Cela doit être possible, ce n'est pas mon cas. Bien à propos, Claude Lévi-Strauss vient donner un peu de légitimité à un travail réalisé à tâtons. Il ne s'agit pas d'un parti pris, encore moins d'un engagement éthique, tout simplement d'une suite de circonstances. Certaines prévisibles, l'éloignement du terrain, la difficulté de traiter un objet au croisement de plusieurs disciplines, et d'autre pas, la « fermeture du terrain ». Pourtant il y a après coup toujours une impression que tout cela aurait pu être différent, mais à l'heure de composer – de faire œuvre avec des éléments disparates – il n'est plus temps de philosopher, mais de mettre en ordre. On ne m'excusera peut-être pas d'avoir relégué la méthode en annexe. Élément central d'une recherche, la méthode se devait d'avoir sa place dans le cœur du texte. Pourtant c'est la logique même du texte, dans son mouvement, qui m'oblige à cet acte de sincérité. La méthode est venue servir un propos, et a continuellement souffert d'un déroulé chaotique. L'inclure dans le texte c'était masquer sa fragilité, la mettre ici c'est me donner la liberté de l'exposer sans fard.

Il eut deux moments de la recherche, organisés à partir de deux terrains successifs, que je présenterai l'un après l'autre. En ce qui concerne le premier terrain, certains de ses déroulements sont inclus dans le corps du texte et il fera l'objet d'un compte-rendu succinct. Le second terrain est constitué par l'ensemble des comptes-rendus sténographiés des sessions parlementaires.

PREMIER TERRAIN : ENTRETIENS ET OBSERVATIONS

Le premier terrain est constitué de mon séjour en Argentine, il est très classiquement un terrain fait d'entretiens et d'observations. Je développerai donc en deux temps les entretiens puis les observations.

Entretiens

Une première période a été celle de l'errance, marquée par une série d'entretiens que je nomme « périphériques » en ce qu'ils ne concernent pas directement l'objet de la thèse ; une seconde, plus concentrée sur les parlementaires et en grande majorité sur les les député-e-s nationaux.

Les entretiens périphériques

Ces entretiens n'ont pas tous été enregistrés, mais ils ont donné lieu à une préparation de ma part. Il ne s'agit pas de simples rencontres. Les personnes savaient pourquoi je les rencontrais et moi-même, mon intérêt n'était pas simplement celui de glaner un contact de plus. Il s'agit d'une vingtaine d'entretiens, dont l'un avec le président de la Auditoria de la Nación (la Cour des comptes), un autre avec l'un de ses membres (Auditor general), un autre encore avec un responsable du Comfer (autorité de régulation des médias), avec un éditorialiste du journal La Nación, un journaliste auteur d'une biographie du président Kirchner, une journaliste de l'agence Telam (agence d'information de l'État). J'ai rencontré des membres d'OSC, des membres du personnel permanent du Parlement à différents degrés de responsabilité, des assesseurs parlementaires.

Ces entretiens ont eu lieu en amont des entretiens avec les député-e-s pour la grande majorité d'entre eux. Beaucoup dans la perspective du premier terrain, finalement avorté ; et d'autres ensuite, lors de ma recherche de contact. Si bien évidemment ils m'ont été utiles pour affiner ma grille d'entretiens, mon aisance avec l'actualité et la langue, c'est au traitement que cette phase s'est

avérée la plus utile. C'est à partir de l'ensemble des entretiens que j'ai repéré les thèmes importants et c'est grâce à ceux-ci que j'ai pu m'approcher plus concrètement d'un imaginaire politique argentin que je m'efforce de restituer dans la première partie.

Les entretiens réalisés avec des membres des OSC ont acquis progressivement une importance qui n'avait pas été prévue au départ, notamment du point de vue de ma compréhension de l'activité représentative.

Les entretiens avec les parlementaires

J'ai réalisé 15 entretiens enregistrés avec des parlementaires. Il s'agit pour l'essentiel de député-e-s en exercice, mais 2 député-e-s et un sénateur n'avaient plus de mandat au moment de l'entretien, sans pour autant avoir quitté la politique en tant que sphère d'activité. Il s'agit de :

- 4 député-e-s issues de partis provinciaux, élus comme parlementaires depuis 2005.
- 1 ex-sénateur, 2 ex députés de l'UCR en exercice de 1983 à 2005.
- 1 député du parti propuesta republicana (PRO) député depuis 2003.
- 1 député du parti justicialiste ayant rejoint le FPV de Nestor Kirchner, député depuis 1983.
- 3 député-e-s de l'ARI, élus depuis 1999 (dans un premier temps avec l'alliance)
- 2 députés du FPV Le premier sur la période 2003-2007 (anciennement PJ) et l'autre depuis 2005.
- 1 députée « peronista federal » élue de 2003 à 2007.

Soit 5 femmes et 10 hommes membres de 9 formations parlementaires parmi les 43 présentes à la Chambre en 2006¹. 4 élu-e-s pour la ville de Buenos Aires et 11 pour les provinces. Sur un total de 257 député-e-s. J'ai procédé par une méthode « boule de neige », un contact m'en amenant un autre, mais pas d'une manière linéaire à partir d'un point d'entrée, mais plutôt à partir de plusieurs « prises de contact ». Ce sont les contacts dans la presse qui m'ont permis d'avoir des contacts à la fois de député-e-s (qui en ont permis d'autre, mais jamais plus de deux ou trois qui n'aboutissait pas toujours), des chargées de communications et des hauts-fonctionnaires. Ces derniers me donnant parfois des contacts utiles pour rencontrer des parlementaires.

¹ Je parle ici de groupes parlementaires, qui peuvent être constitués d'une ou plusieurs formations électorales ou par des personnes s'étant détachées de la formation électorale pour laquelle elles ont été élues. Un seul élu peut constituer un groupe parlementaire. C'est un chiffre fluctuant. En 2011, la Chambre des députés compte 34 groupes parlementaires.

Le dispositif d'entretien a été organisé autour des événements de 2001 et des actions collectives qui, dans l'actualité, pouvaient porter trace de ce qui s'était passé alors. Avec le « que se vayan todos » comme déclencheur, et à travers des relances invoquant des mobilisations plus récentes qui occupaient le devant de la scène médiatique tout en impliquant aussi une remise en cause des élus². Le but était de faire émerger, à travers des entretiens semi-directifs, un discours qui, partant de la *crise de la représentation*, s'y intéresserait à la représentation non pas comme une notion, mais comme une activité concrète. Il s'agissait de ne pas en rester à une construction théorique du rôle de l' élu, mais de faire émerger une réflexion sur leurs activités. Il me fallait échapper à des propos convenus sur la représentation pour amener l'homme ou la femme en face de moi à se livrer à une réflexion sur les conditions d'exercice de son rôle politique. Hommes et femmes de parole, les parlementaires n'ont pas besoin de grand-chose pour se lancer. Pour le chercheur, le problème est plutôt de briser ces flots de paroles et de les faire sortir d'un discours de circonstance. Mon attention a surtout porté sur le versant pratique : « mais comment faites-vous ? Comment cela se passe-t-il ? » tout en tenant le cap sur les thèmes — le rapport aux médias, le rapport aux représentés et la question de la « crise de la représentation » incarnée dans le « 2001 ». Les entretiens ont duré entre 45 minutes pour le plus court et 1H45 pour les plus longs, la moyenne étant d'une heure.

Guide d'entretien simplifié :

Sur le « vécu » de la crise :

- Qu'a signifié pour vous le « que se vayan todos » et plus généralement la période fin 2001-2002 ? Aviez-vous alors des responsabilités ? Où étiez-vous ?

- Est-ce que cela a eu un impact sur votre pratique ?

- Est-ce que cela a induit des changements quant à votre manière de travailler ?

Que signifient pour vous des actions citoyennes telles que les Padres de Cromagnon, las papeleras, Blumberg ? Est-ce une marque d'un retour vers la politique ?

Sur la pratique de représentation :

- Comment pouvez-vous élaborer une représentation de ces mouvements ?

- Notamment lorsque la « souffrance » est en jeu ?

- Quelle place/rôle pour les partis ?

2 Ce sont les cas évoqués dans le grand B du chapitre I de la troisième partie.

- Quel rôle des ONG ? Travaillez-vous avec des ONG ?

Concernant le travail parlementaire :

- À qui s'adressent les débats à la Chambre ? Avez-vous des stratégies pour convaincre ?

- En quoi consiste le travail du parlementaire ?

- Différents programmes de renforcement institutionnel ou de participation citoyenne sont en train de se développer, qu'en pensez-vous ?

Sur les médias comme « place publique » :

- C'est le vote qui reste à la base de la légitimité politique ?

- Quelle influence des enquêtes/sondages ? Les utilisez-vous ?

- Comment influent sur le travail les formats audiovisuels et médiatiques en général ?

- L'arène médiatique permet-elle de développer un discours politique complexe ?

Le statut des obtenues

Il est évident qu'on ne peut pas parler d'un échantillon représentatif des parlementaires argentins, même si l'on se cantonne aux seul-e-s élu-e-s nationaux. Un peu plus de 5% d'une population, si on le rapporte à la population parente considérée comme l'ensemble des député-e-s nationaux élus (257). Il est possible de discuter longuement de ce que serait la représentativité d'un échantillon qui obligerait à définir une population parente pertinente. Dans la problématique qui m'occupe cette population pourrait être l'ensemble des parlementaires élu-e-s depuis 2001 ou se limiter aux élu-e-s de la période sur laquelle s'est déroulée la première enquête de terrain. Et de quelle dimension s'agirait-il d'être représentatif? De la composition sociologique des élu-e-s en terme de sexe, d'âge, de catégorie socioprofessionnelle ? De la composition politique de la Chambre ?

Pour ma part il m'importait d'avoir accès aux représentations des parlementaires sur leur travail et j'ai limité assez rapidement la question aux député-e-s. Dans ce cadre faut-il estimer que chaque député-e a une approche différente de son métier de député-e selon sa provenance politique, son origine sociale ou encore son parcours politique ? Ou ne faut-il pas plutôt imaginer — ce que j'ai fait — que l'activité parlementaire est constitutive d'une expérience sociale qui, en tant que telle, transcende les clivages partisans ? Quoi qu'il en soit, les circonstances de l'enquête ne me permettaient pas une démarche d'échantillonnage ; pour autant je ne cherchais pas la représentativité, plutôt à mettre à jour les représentations des personnes interrogées concernant leur

pratique. Mon statut de chercheur étranger, davantage perçu par ailleurs comme étudiant étranger, m'a finalement été d'un grand secours. Par ailleurs, je n'étais pas un électeur potentiel, je n'étais pas non plus un journaliste, il s'agissait juste d'un « travail universitaire » comme me l'a dit l'un des enquêtés.

Quelle utilité ces entretiens revêtent-ils alors ? Il faut parler d'un tout, d'un travail qui tient à l'ethnographie d'un groupe qui, homogène par sa pratique et son statut, confiné dans un espace délimité, confronté à des situations similaires peut donner l'impression d'un « effet tribu » comme l'indique Marc Abélès³. Cependant, et comme il le remarque aussi, il faut vite se méfier de cette apparente homogénéité pour renvoyer les député-e-s à des parcours différents, des batailles politiques livrées sur des territoires différents, issues de professions et de formations différentes...

Ces quinze député-e-s, je ne les ai pas rencontrés en fonction d'une orientation politique particulière, mais parce qu'ils et elles étaient titulaires d'une fonction. Leur propos a été traité de manière thématique en tenant compte d'un contexte, celui de « l'Argentine post-crise ». Et si leur parcours et leurs origines ne sont pas homogènes, ils et elles sont tou-te-s passés par la même épreuve, celle des élections. Ils fréquentent au moment de l'entretien, au minimum depuis un an, les mêmes couloirs, les mêmes débats. Ils et elles sont des « hommes et femmes politiques » ce qui est à la fois un statut et une étiquette. Ils et elles partagent un certain nombre d'expériences communes. Ainsi cet effet tribu évoqué plus haut tout en étant trompeur témoigne d'une expérience sociale.

Observations :

L'observation est disparate parce qu'il y a d'abord « la découverte » d'un pays que ma situation personnelle complique, et ensuite le terrain proprement dit, l'espace parlementaire.

Retour ?

En terre « étrangère », le terrain n'a pas forcément de limites déterminées. Tout est sujet à observation, à commentaire. J'ai pour l'Argentine une étrange étrangeté, née à Buenos Aires de parents uruguayens exilés en France depuis mon plus jeune âge, je possède la double nationalité. C'était pourtant la première fois que je retournais sur ma « terre natale ».

Peut-on à proprement parler de retour ? Évidemment non, pas de famille

3 Marc Abélès, *Un ethnologue à l'Assemblée*, op. cit., p.15.

pas d'attache pas de souvenir, pas de retrouvailles... Rien d'un retour donc. Mais non plus rien d'une découverte d'un territoire inconnu. D'abord il y a eu le travail préliminaire, les lectures, les recherches... L'histoire ne m'est pas inconnue, la société non plus. Dès mon arrivée, mes yeux cherchent, mon cerveau analyse avec des catégories préconstruites, consciemment préconstruites. Ce n'est pas le paysage qui réveillera quelque chose d'étrange chez moi, c'est le contact avec les gens. Les discussions dès qu'elles commenceront à être plus profondes, plus riches, feront naître chez moi un sentiment de retour. Je reviens sur un souvenir ou plus exactement sur une représentation. D'abord le fait que l'on me demande d'où je viens crée chez moi un sentiment de malaise. Comment d'où je viens, mais d'ici, voyons ! De ce pays que j'ai dû quitter pour cause de dictature militaire. De ce pays que j'ai cru totalement vide, comment pouvait-on vivre sous la botte ? Idée absurde, représentation d'enfant. J'insère ici un texte écrit lorsque cette question a surgi en moi. « Le retour, qui n'en est pas un. La terre natale est une terre étrangère. Là bas je suis d'ici, ici je suis de là bas. Étrange terre de souvenir qui n'en sont pas, origine forgée par le rappel permanent lorsque enfant son propre nom renvoie à un ailleurs lointain. Et pourtant c'est un retour, un retour vers mon imaginaire d'enfant, lorsque sans m'en rendre compte je me forgeais une image de cette ville, de ce pays. Et pourtant je ne suis pas étranger ni ici, ni là-bas, tant d'allées et venue entre les deux continents, sur seulement trois générations, ont brouillé les cartes. À moi de choisir. Mon pays est une langue, une langue qui m'enveloppe, une langue que pourtant je ne maîtrise pas totalement et qui pourtant plus que tout me semble familière et accueillante. Mon pays est dans ma tête.

Question idiote que celle des racines, elle ne se pose qu'aux personnes qui n'en ont pas. C'est quand l'évidence manque que la question se pose. Et pour moi, il ne s'agit même pas d'une déchirure, d'un double exil, d'un grand écart entre deux cultures. Plutôt une simple interrogation, un sentiment d'étrangeté, même pas un manque. Ni racine, ni déracinement, mon origine est une conséquence, une conséquence sans causalité précise, définissable. Une conséquence faite de choix qui n'en sont pas. Suspendu dans ce vide, je me rencontre moi même, je ne me trouve pas. Je me rencontre, me rencontre et me regarde, regarde le regard que je porte sur moi, l'histoire que je me suis faite et qui en retour m'a faite. Des choix qui n'en sont pas pour cela précisément, pour leurs conséquences. J'ai choisi d'être argentin à un moment de ma vie, d'être français à un autre, plus souvent encore d'être un mélange.

Alors maintenant que pour la première fois, je marche dans la ville de ma naissance je me cherche, mais je ne me trouve pas ; évidemment, je ne

trouve que l'histoire que je me suis inventée sans m'en rendre compte et que je n'avais jamais mesuré et encore moins compris. »

Observer la politique

D'abord chaque matin, il y a la lecture de la presse. Découvrir des titres et chercher à les classer et les ordonner est très certainement un premier pas dans la compréhension de la vie politique d'un pays. Ensuite, il y a eu la rue et les mobilisations. Celles qui font grand bruit et dont tout le monde parle et celles que l'on croise au détour d'une rue par hasard, ou encore celle où l'on se rend informé par un tract, le bouche-à-oreille ou la presse alternative. Il y a aussi le tissu social ; les associations, les bibliothèques, les centres sociaux, les unités basiques. Le club de foot où mon fils est inscrit, le centre d'activité qui vient d'ouvrir à quelques rues et qui organise des conférences. Celui-ci se révélera être une base kirchnériste, l'implantation progressive d'un « courant » politique dans des initiatives locales.

Ensuite, il y a le Parlement, cœur du sujet que j'approche de différentes manières. J'y suis rentré parfois en attendant des heures que l'on veuille bien m'autoriser, parfois comme si l'on attendait que moi. J'y suis retourné en visite guidée ou lors de conférence et présentation.

Le cœur de mes observations, celle que je ferai, bon élève, carnet de notes en mains, ce seront les sessions parlementaires. J'ai retranscrit, dans l'introduction de la seconde partie, deux extraits d'observations particulièrement intéressants. Dans l'ensemble je n'ai pas appris grand-chose lorsque j'étais seul. Je me suis familiarisé avec une façon de parler, de se tenir, d'être là et de ne pas y être. L'importance des un-e-s et des autres dans les sessions se mesure à l'attention portée à leurs prises de paroles. L'importance du sujet se mesure à la présence de la presse. Si les caméras sont là très certainement que la séance traite d'une question importante.

Enfin les parlementaires, chercher à les voir dans leurs travaux de terrains. C'est une pratique que j'ai rapidement abandonnée du fait que je ne savais plus vraiment ce que je venais observer. En effet ne pouvant suivre vraiment à la fois la préparation de l'événement et son déroulement, je n'avais que des éléments d'activité qui n'avaient pas de sens. J'ai réalisé quelques observations de rencontre publique ou conférence.

Encore une fois je n'ai pu faire qu'une observation quelque peu distante de l'institution parlementaire, et non une ethnographie d'un groupe professionnel. J'ai manqué d'ouverture officielle pour cela. Il s'agit plutôt d'essayer de

devenir un membre de la communauté politique Argentine durant ce séjour. J'ai fréquenté les administrations pour régulariser ma situation, fréquenté des espaces de politisations divers ; manifestation, groupes locaux, espace partisan. J'ai, une fois revenu en France, cherché à maintenir un lien important à travers internet, en lisant la presse notamment de manière quotidienne. Cela ne remplace une présence sur le terrain, mais m'a permis de ne pas perdre le fil.

SECOND TERRAIN : ANALYSE DES COMPTE-RENDUS STÉNOGRAPHIÉS DE SESSIONS PARLEMENTAIRES

La nécessité de refaire du terrain s'est imposée à moi à partir de cette question de ce que je pouvais dire à partir de mes observations et de mes entretiens. C'est dans cette perspective que je me suis intéressé à « la parole parlementaire ». À ce que disaient les député-e-s dans les séances plénières — non pas pour repérer les divisions que nous connaissons (celles des partis), mais pour rechercher le noyau commun qui rend possible cet espace de la représentation. Partant du constat que la prise de parole à l'Assemblée faisait parti du « cœur de métier » des parlementaires, et constatant dans les entretiens les réticences et les distances prises vis-à-vis de cette pratique, j'ai voulu voir de quoi il en retournait. Mon premier objectif était de décrire : de quoi parle-t-on ? Comment en parle-t-on ? Ensuite, je voulais saisir dans la parole parlementaire les différentes places assignées dans l'ordre du discours aux représenté-e-s : Comment étaient-ils nommés ? Quel rôle tenait-il dans l'argumentation ? Quelles places leur étaient assignées ? Enfin, il m'intéressait de savoir quelles étaient les réalités décrites par la parole parlementaire.

Je disposais pour étudier cet espace de mes comptes-rendus d'observation, mais aussi, téléchargeables sur les sites du Congrès (Sénat et chambre des député-e-s), des retranscriptions, écrites et vidéo, des séances. J'avais alors l'occasion de faire un travail systématique d'objectivation de la pratique des parlementaires à travers leur activité langagière.

Le corpus a été constitué en deux étapes :

- une première étape consiste en un échantillonnage représentatif de la parole parlementaire en assemblée plénière ;
- une seconde étape correspond à un découpage raisonné de ce premier corpus pour constituer un texte second qui sera la cible de l'analyse. L'exigence qui préside à l'élaboration de ce second texte n'est plus la

représentativité, nous ne sommes plus dans une logique d'échantillon, mais de classification et découpage.

Si la construction du corpus par les manipulations occasionnées implique forcément une lecture du texte, une première connaissance se construit à ce moment-là. C'est une fois le découpage réalisé que j'ai pu démarrer une lecture du texte non linéaire, à la fois à travers des comptages lexicaux sur les différents niveaux de l'échantillon (ensembles, périodes, segment de corpus thématique) et à travers une analyse de contenu des segments thématiques.

1ère étape : construction de l'échantillon

Les versions sténographiées des réunions plénières de la chambre des député-e-s sont disponibles en libre accès sur le site de la Chambre des députés⁴ depuis la période parlementaire 1998-1999. Le terme de période parlementaire désigne l'ensemble des sessions sur une année. Les périodes parlementaires sont désignées par un chiffre. La période 116 désigne l'année 98-99, la période 117 désigne l'année 99-00 et ainsi de suite. Les documents sont mis en ligne et vérifiés par « le service sténographique » (Dirección de taquígrafo) de la Chambre des députés. C'est donc la production, vérifiée et certifiée de l'institution (à travers une procédure où les députés ont eux-mêmes la possibilité d'introduire des corrections) qui servira de base à la constitution du corpus. Le corpus est construit sur une sélection de 50% des sessions par période parlementaire, panachées de façon à refléter la composition en types de séance de la période (minoritaire, d'information, ordinaire, etc.). Chaque séance est ensuite *réduite* aux prises de parole.

En sont exclues les lectures de texte par le secrétariat, les sommaires et ordres du jour, les « didascalies » sont maintenues dans le corps du texte, mais réduites sous forme d'abréviations pour être exclues du traitement. Bien évidemment les indications d'identité des locuteurs sont maintenues afin de pouvoir le cas échéant rapporter l'énoncé à une personne physique. Pour finir, les sessions sont réunies par période parlementaire dans un document unique. De cette façon il est possible de regrouper les périodes parlementaires comprises entre deux élections législatives et de constituer des ensembles homogènes en termes de composition de la Chambre.

4 <http://www.hcdn.gov.ar>

Tableau récapitulatif de la sélection⁵

Période parlementaire	Dates	Nombre de sessions	Composition de l'échantillon
116	01/03/98 28/02/99	43R./ 14O. /2SEP./2SEE.	7O./1SEP/2SEE/
117	01/03/99 28/02/00	44R./10O./2SE./7SEM./2SP.	5O/1SE/3SEM/1SP
118	01/03/00 29/02/01	44R./18O./1SE./3SEM./2SP.	9O/1SE/1SEM/1SP
119	01/03/01 28/02/02	50R./12O./2SP./5SEP./15SEM.	6O/1SP/5SEP /15SEM
120	01/03/02 28/02/03	40R/17O./12SEM./1SP./2SE.	8O/6SEM/1SP/1SE
121	01/03/03 28/02/04	29R/10O./10SEM./2SOP.	5O/5SEM/2SOP
122	01/03/04 28/02/05	37R./28O./4SEM/1SP./3SOP./1SE	14O/2SEM/1SP /1SOP/1SE
123	01/03/05 28/02/06	45R./11O./20SEM/4SEE./1SP.	5O/10SEM/2SEE /1SP
124	01/03/06 28/02/07	58R./31O./5SEM./4SOP./2SEE.	16O/2SEM/2SOP /1SEE
125	01/03/07 29/02/08	35R./17O./5SEM./2SOP./1SP.	8O/2SEM/1SOP /1SP
126	01/03/08 28/02/09	41R./16O./12SEM./2SMM/5SEP./1SP.	8 O/ 6SEM/1SMM/2SEP /1SP
127	01/03/09 28/02/10	20R. /12 O. / 6SMM. /1 SEM/ 1SP	6 O / 3 SMM / 1SEM / 1 SP

5 R : réunions ; SEP : session extraordinaire prolongement ; SEE : session extraordinaire spéciale ; SEM : session spéciale en minorité ; O : session ordinaire ; S.P. : session de préparation. ; SMM : session de manifestation en minorité.

L'activité parlementaire n'est pas égale d'une période à l'autre et le volume des documents obtenus n'est pas similaire. Ce corpus en l'état ne peut constituer un ensemble analysable. Mis à part son volume considérable (quelque 9600 pages et plus de 4 000 000 de mots), il s'agit d'un ensemble hétérogène tant du point de vue des énonciateurs que du point de vue des énoncés. Il est alors nécessaire de classer et ordonner ce texte afin de construire un ensemble exploitable pour l'analyse.

2^{de} étape : découpage du corpus

Cette étape est évidemment plus problématique, prise dans une difficulté en forme de paradoxe : d'une part, il s'agit de réaliser des découpages pertinents dans le texte permettant une analyse ; d'autre part, il faut que les liens entre ce découpage, inspiré d'une analyse générale, et le texte analysé soient avérés. «Les questions essentielles concernent le lien entre les hypothèses, le recueil et l'organisation des données, toujours hétérogènes et lacunaires, en corpus stabilisés. Le choix des outils informatisés et leur adéquation aux questions posées doit également être réfléchi ainsi que la granularité des filtres utilisés, c'est-à-dire le degré de finesse des phénomènes sémiotiques et/ou langagiers atteignables par l'outil choisi. Enfin, la capacité interprétative critique du chercheur devant les résultats produits demeure évidemment fondamentale : elle passe par la capacité à établir des corrélations plausibles et à les intégrer dans des systèmes interprétatifs globaux. »⁶

Mon intention est d'objectiver méthodiquement des fragments de textes sur l'ensemble de l'échantillon préalablement constitué, et cela dans le souci de rendre possible une analyse sur deux axes :

- un axe synchronique dans une même période de deux années parlementaires ;

⁶ La possibilité de ce corpus est entièrement liée à des « possibilités » technologiques : d'une part grâce à l'accès rapide et informatisé aux sources et, d'autre part, du fait de l'existence d'outils de traitement capables de prendre en compte de vastes corpus. Une telle situation d'opportunité ne peut qu'éveiller des soupçons sur le contenu scientifique d'une telle démarche. Partant du caractère construit de toute partition statistique et de toute opération cognitive de classification, il convient de rester méfiant. Il serait inapproprié d'ouvrir ici ce débat déjà largement traité ailleurs. Citons tout de même l'ouvrage classique d'Alain Desrosières, *La politique des grands nombres. Histoire de la raisons statistique*, Paris, La Découverte, 1993. Pour la citation, Johannes Angermüller, Laurent Jeanpierre, et Caroline Ollivier-Yaniv, « Analyser les pratiques discursives en sciences sociales », *Bulletin de méthodologie sociologique. Bulletin of sociological methodology*, no 97 (janvier 1, 2008): p.46.

- un axe diachronique à travers le repérage de l'évolution de différents éléments du lexique entre les périodes parlementaires.

Cette deuxième étape s'est faite à travers l'utilisation de N-Vivo qui n'est pas un logiciel d'analyse de textes *stricto sensu*. Il est présenté par ses concepteurs comme un logiciel de recherche qualitative visant à « aider les chercheurs et toutes les personnes travaillant à partir de matériaux non structurés à compiler, à comparer et à comprendre les informations rapidement et facilement »⁷. Pour autant il est possible d'utiliser les fonctions de N-vivo dans le cadre de l'analyse de discours. Il convient de distinguer deux moments de l'utilisation de N-Vivo : celle liée à la constitution du corpus et une seconde qui relève de l'analyse proprement dite.

Dans la première phase, il s'agit d'exploiter les capacités d'indexation offertes par le logiciel, en utilisant la fonction de recherche lexicale et de comptage lexical du corpus. L'unité de base est formée par les deux périodes comprises entre deux élections. L'échantillon est ramené à six ensembles notés de 1 à 6. Les documents restent séparés dans le logiciel ce qui permet malgré tout à chaque manipulation de revenir au document initial qui reste toujours une période parlementaire (notée 116,117...). En cette étape, l'enjeu est de rendre visibles les mots utilisés dans chaque période. On obtient sous forme de liste (de type Excel) les mots plus fréquemment employés, il est possible de moduler le comptage par un nombre de lettres par mot et le nombre de mots du résultat. Les mots apparaissent avec les informations suivantes, le nombre total de fois où ils sont utilisés et le pourcentage que cela représente sur la surface totale du texte. Ce dernier chiffre est important puisqu'il permet de comparer entre eux des documents qui représentent des volumes de texte inégaux

Sur ce premier document est réalisé un travail de comparaison lexicale des 6 périodes. Véritable lecture non linéaire, cette exploration du texte permet de repérer les thèmes plus fréquemment abordés et de commencer une première observation des modalités du discours.

J'ai ensuite relevé les différents termes qui, dans le discours, renvoyaient aux représenté-e-s. À partir des termes présents sur l'ensemble des périodes, j'ai effectué un découpage du premier corpus pour obtenir des segments de textes. Ainsi j'obtiens pour chacune des six périodes un document réunissant les extraits de textes correspondant à la présence du terme recherché. La sélection est automatisée et c'est toujours le paragraphe de l'occurrence qui est isolé de

⁷ D'après la présentation du logiciel : http://www.qsrinternational.com/other-languages_french.aspx. L'essentiel du travail a été réalisé sous la version 8 de N-vivo

l'ensemble. Si un nouvel ensemble est créé, il est toujours possible de revenir au premier document et de le resituer dans son contexte.

La première sélection sur les occurrences des figures du représenté s'est faite sur les termes :

- Ciudadada*, tous les mots formés avec cette racine l'étoile signifiant, tous les caractères. Ciudadano, ciudadana, ciudadanos, ciudadanas, ciudadania [Citoyen, Citoyenne, Citoyens, Citoyennes, Citoyenneté];
- Ciudadania, [citoyenneté] il m'a semblé important d'isoler cette forme précisément de l'ensemble précédent, qui désigne plus souvent l'ensemble des citoyens que l'attribut du citoyen en castillan ;
- Empresas o empresarios [entreprises ou entrepreneurs];
- La gente [les gens] ;
- Organizaciones [Organisations] ;
- Pobre*, comme précédemment l'ensemble des mots formés à partir de la racine Pobre soit pobres pobreza [pauvre, Pauvreté] ;
- Pueblo [peuple] ;
- Sectores [secteurs] ;
- La Sociedad [la société] ;
- Trabajador*, trabajadoras, trabajadora, trabajadoras [Travailleur au féminin masculin et pluriel] ;
- Democra*, democracia, democrata, democratico, democratización [démocratie, démocrate, démocratique, démocratisation] ;
- Presupuesto [budget].

Une lecture non linéaire

Il ne m'a pas été possible d'utiliser de manière satisfaisante un logiciel d'analyse textuelle. Par manque de formation et du fait que le texte, en espagnol, n'était pas pris en compte par les logiciels mis à ma disposition (Alceste ou Iramutec). J'en suis donc resté, et c'est pour cela que les apports de l'analyse textuelle sont marginaux dans le texte, à une lecture non linéaire du corpus assisté par l'informatique.

Au niveau lexical

La lecture non linéaire signifie une prise en compte d'une part en deçà de la phrase par une visualisation du vocabulaire employé, mais aussi des temps de conjugaison des verbes et de l'utilisation des mots outils. Sur les pages suivantes, un tableau des deux cents mots les plus présents sur l'ensemble du

corpus permet de visualiser mon travail. Par exemple, on peut constater une utilisation très fréquente du verbe être (en rouge sur le tableau) et voir qu'il est majoritairement utilisé au présent. C'est aussi par ce procédé que j'ai pu repérer les désignations des représenté-e-s dans la parole parlementaire. Les segments de textes isolés peuvent eux aussi être soumis au même traitement. Dans chacun des cas, il est possible de lire à la fois les différences (ou les continuités) sur les périodes et de s'intéresser plus directement à une période. Cette analyse qui, bien qu'assistée par l'informatique, reste relativement artisanale, me permet de produire une lexicométrie sommaire, révélant le lexique propre, d'une part à la parole parlementaire et, ensuite, propre à chacun des segments de texte, mais sans pouvoir saisir les proximités et les distances entre ces mots. En sachant que les mêmes mots peuvent dire deux choses différentes selon leur agencement dans l'énonciation — par exemple, dans les phrases : « la démocratie est une bonne chose pour les pauvres » et « le pauvre est une bonne chose pour la démocratie ». Il était indispensable de ne pas rester à la surface et de faire un travail d'analyse sur les énoncés eux-mêmes.

Au niveau des segments thématiques

Les segments de textes organisés autour des occurrences, segments de texte thématiques, m'ont permis de passer d'une lecture lexicale à une lecture des énoncés réels. Je restais pour autant non tributaire de l'organisation interne du texte. Le corpus se présente alors comme une suite d'extraits lisibles les uns après les autres — mais toujours assignables au texte dont ils sont issus. Il m'est alors possible de lire successivement tous les énoncés utilisant le vocable démocratie, par exemple, comme dans le cadre ci-dessous (voir page suivante).

Dans un aller-retour permanent

Une fois au niveau des segments thématiques, je peux réaliser une analyse de contenu plus classique, mais informée par une lecture globale préalable. Inversement, la lecture des segments permet d'aborder le comptage lexical qui informe sur la fréquence de l'utilisation des différents mots. Il y a un aller-retour permanent entre les différents moments / niveau de lecture / analyse. D'autant que le comptage lexical oriente la construction des segments thématiques et inversement la lecture des segments thématiques m'a amené parfois à porter attention à des éléments lexicaux. Et puisqu'il n'y a pas de sens stable a priori du lexique, mais un sens contextualisé, c'est la lecture qui permet ici de donner une valeur aux mots, de les comprendre.

Extraits des segments de texte construits autour de l'occurrence « démocra » période 1 :

*1-128

Yo solamente les pido con humildad que contemplen el derecho que tienen los partidos tradicionales o de masa de que sea la gente la que nos premie o castigue en las elecciones. Ustedes traten de que la gente los premie. No sean los castigadores de las fuerzas políticas tradicionales en la Argentina, porque por encima de nuestros errores o defectos seguimos apostando a la libertad, a la vida, a la democracia, y a resolver los problemas de Argentina en el marco de las instituciones. APL

*1-129

Los tucumanos tenemos la triste experiencia de que durante doce años los gobiernos democráticos tuvieron que estar pagando durante las administraciones de los gobernadores Riera, Domato y Ramon Ortega los graves errores cometidos en la última dictadura militar, oportunidad en la cual los jubilados dejaron de percibir el 82 por ciento móvil para pasar a cobrar el 70 por ciento de su sueldo.

*1-130

La iniciativa sancionada por la Cámara de Senadores llegó a este cuerpo para que, de acuerdo con el mecanismo constitucional de sanción de las leyes en el sistema democrático, pudiéramos introducirle las correcciones que creyéramos convenientes, incluso debatiéndolas con el propio Senado. Ello, manteniendo la inspiración y la línea originales del proyecto, pero agregando aquellos aspectos que muchos consideramos absolutamente imprescindibles. Esto no se pudo hacer.

Un travail inachevé

Le travail d'analyse réalisé ici est très clairement en deçà des possibilités ouvertes par l'analyse textuelle assistée par informatique. C'est bien plus une lecture assistée par ordinateur donnant lieu à une analyse de contenu. Même si cette analyse est informée sur l'ensemble du lexique, elle n'est pas analyse de discours, ou pas suffisamment. Pour autant le travail de constitution d'un corpus pertinent et cohérent est, à mon sens, réalisé et ouvre la possibilité d'un travail futur sur celui-ci. Les morceaux d'analyse exploitée dans ce travail : la parole parlementaire comme conflit de définitions sur la réalité ; l'acceptation de la « démocratie » à travers la parole parlementaire ; les différentes figures du représenté — pour n'en citer que les plus importantes — suggèrent l'intérêt qu'il peut y avoir à prendre au sérieux la parole parlementaire comme action des parlementaires. Pas seulement comme fabrication de la loi, mais comme définition du réel et donc comme préalable aux solutions possibles (lois, résolutions, programmes politiques) qui peuvent être élaborées.

Période 1 (1998-2000)			Période 2 (2001-2002)			Période 3 (2003-2004)			Période 4 (2005-2006)			Période 5 (2007-2008)			Période 6 (2008-2009)		
Mot	Nombre	Pourcentage (%)	Mot	Nombre	Pourcentage (%)	Mot	Nombre	Pourcentage (%)	Mot	Nombre	Pourcentage (%)	Mot	Nombre	Pourcentage (%)	Mot	Nombre	Pourcentage (%)
de	32704	6,54	de	43820	6,34	de	45282	6,45	de	57697	6,44	de	67110	6,60	de	69546	6,35
que	22656	4,53	la	32282	4,67	que	33068	4,71	que	43609	4,87	que	50326	4,95	que	53840	4,92
la	22564	4,51	que	31919	4,62	la	32623	4,65	la	40139	4,48	la	44711	4,39	la	48383	4,42
el	15423	3,09	el	21903	3,17	el	22219	3,17	el	27450	3,06	el	31058	3,05	el	31957	2,92
en	14119	2,83	en	18802	2,72	en	19201	2,74	en	24735	2,76	en	28918	2,84	en	30500	2,79
se	8570	1,71	los	11164	1,61	los	12572	1,79	los	14524	1,62	los	16193	1,59	los	18112	1,65
los	8344	1,67	se	10729	1,55	se	11376	1,62	se	13966	1,56	se	14849	1,46	se	15580	1,42
por	7584	1,52	sr	9540	1,38	por	9954	1,42	por	12348	1,38	por	13467	1,32	por	14979	1,37
del	6483	1,30	por	9351	1,35	del	8716	1,24	del	10923	1,22	del	12292	1,21	las	12515	1,14
sr	5859	1,17	del	8552	1,24	sr	6887	0,98	las	9037	1,01	es	10517	1,03	del	12246	1,12
las	5685	1,14	las	6819	0,99	las	6834	0,97	es	8900	0,99	las	10510	1,03	es	11534	1,05
un	4543	0,91	un	6305	0,91	con	6356	0,91	un	8429	0,94	un	9933	0,98	un	11049	1,01
con	4389	0,88	es	6293	0,91	es	6152	0,88	con	8263	0,92	con	9513	0,94	una	9983	0,91
una	3986	0,80	con	6043	0,87	un	6070	0,86	lo	7308	0,82	lo	8904	0,88	con	9750	0,89
es	3985	0,80	una	5950	0,86	una	5630	0,80	una	7288	0,81	una	8869	0,87	para	9185	0,84
para	3907	0,78	para	5242	0,76	lo	5422	0,77	para	6755	0,75	para	7978	0,78	lo	9059	0,83
lo	3501	0,70	lo	5174	0,75	para	5388	0,77	sr	6620	0,74	esta	6350	0,62	esta	6838	0,62
al	3279	0,66	al	4184	0,61	esta	4442	0,63	esta	5576	0,62	este	5820	0,57	este	6630	0,61
esta	3092	0,62	este	3469	0,50	al	4267	0,61	al	5110	0,57	al	5655	0,56	sr	6267	0,57
este	2754	0,55	como	2975	0,43	este	3904	0,56	este	4832	0,54	como	5463	0,54	como	6113	0,56
como	2426	0,49	esta	2937	0,42	como	3423	0,49	como	4780	0,53	sr	4382	0,43	al	5801	0,53
ha	1591	0,32	porque	2397	0,35	si	2436	0,35	porque	3179	0,35	porque	3579	0,35	porque	4096	0,37
mas	1517	0,30	diputado	2388	0,35	porque	2318	0,33	si	2922	0,33	mas	3475	0,34	mas	3931	0,36
su	1499	0,30	más	2166	0,31	su	2164	0,31	mas	2752	0,31	si	3263	0,32	si	3610	0,33
si	1484	0,30	su	2070	0,30	cam	2147	0,31	ley	2732	0,30	su	3111	0,31	ha	3279	0,30
diputado	1464	0,29	si	2045	0,30	ley	2090	0,30	su	2715	0,30	ley	3039	0,30	pero	3233	0,30
porque	1425	0,29	ley	1989	0,29	mas	2082	0,30	ha	2600	0,29	pero	2877	0,28	ley	3179	0,29
ley	1288	0,26	ha	1968	0,28	proyecto	2044	0,29	pero	2575	0,29	ha	2845	0,28	sra	3171	0,29
pero	1166	0,23	pero	1828	0,26	ha	2018	0,29	nos	2252	0,25	nos	2709	0,27	su	3130	0,29
proyecto	1162	0,23	artículo	1776	0,26	pero	2017	0,29	senor	2102	0,23	proyecto	2499	0,25	nos	3037	0,28
nos	1149	0,23	proyecto	1674	0,24	senor	1838	0,26	esto	2050	0,23	lambien	2438	0,24	lambien	2918	0,27
sobre	1136	0,23	nos	1655	0,24	diputado	1709	0,24	proyecto	2046	0,23	nacional	2419	0,24	proyecto	2817	0,26
artículo	1130	0,23	está	1483	0,21	artículo	1614	0,23	cam	1915	0,21	esto	2348	0,23	esto	2626	0,24
dip	978	0,20	argentina	1444	0,21	comision	1595	0,23	me	1889	0,21	cuando	2255	0,22	me	2506	0,23
comision	975	0,20	comisión	1439	0,21	sobre	1510	0,22	cuando	1865	0,21	artículo	2217	0,22	hay	2390	0,22
millones	948	0,19	esto	1437	0,21	nos	1507	0,21	lambien	1858	0,21	estamos	2152	0,21	todos	2297	0,21
nacional	940	0,19	sobre	1435	0,21	cuando	1446	0,21	hay	1826	0,20	me	2066	0,20	cuando	2263	0,21
camara	916	0,18	pais	1396	0,20	me	1388	0,20	sobre	1766	0,20	tiene	1992	0,20	estamos	2086	0,19
argentina	914	0,18	me	1375	0,20	poder	1351	0,19	poder	1751	0,20	argentina	1961	0,19	hoy	2077	0,19
cuando	910	0,18	tiene	1353	0,20	diputados	1344	0,19	diputado	1731	0,19	sobre	1950	0,19	tiene	2062	0,19
lambien	853	0,17	cuando	1314	0,19	esto	1343	0,19	argentina	1619	0,18	todos	1939	0,19	son	2058	0,19
pais	831	0,17	hay	1288	0,19	dip	1309	0,19	nacional	1576	0,18	poder	1881	0,18	argentina	2040	0,19
me	818	0,16	también	1284	0,19	lambien	1307	0,19	estamos	1570	0,18	hay	1850	0,18	ser	2031	0,19
sin	817	0,16	estamos	1272	0,18	pais	1290	0,18	tiene	1551	0,17	ser	1804	0,18	pais	2024	0,18
va	816	0,16	diputados	1254	0,18	argentina	1266	0,18	ese	1541	0,17	decir	1728	0,17	poder	1953	0,18
todos	813	0,16	ti	1211	0,18	todos	1244	0,18	ser	1514	0,17	hoy	1726	0,17	estado	1948	0,18

senor	803	0,16	nacional	1179	0,17	ser	1236	0,18	todos	1495	0,17	ese	1720	0,17	nacional	1924	0,18
esto	794	0,16	todos	1171	0,17	hay	1195	0,17	son	1470	0,16	pais	1706	0,17	gobierno	1852	0,17
pesos	779	0,16	ser	1164	0,17	estamos	1160	0,17	hoy	1453	0,16	presupuesto	1692	0,17	sobre	1819	0,17
ser	774	0,15	poder	1143	0,17	camara	1128	0,16	comision	1410	0,16	diputado	1686	0,17	eso	1790	0,16
provincias	750	0,15	estado	1133	0,16	sin	1100	0,16	sin	1399	0,16	son	1671	0,16	decir	1759	0,16
estamos	748	0,15	hoy	1102	0,16	son	1096	0,16	diputados	1395	0,16	senor	1574	0,15	quiero	1741	0,16
tiene	748	0,15	pasc	1102	0,16	nacional	1082	0,15	gobierno	1388	0,15	sin	1567	0,15	desde	1713	0,16
ya	746	0,15	sra	1080	0,16	han	1077	0,15	articulo	1340	0,15	gobierno	1541	0,15	ese	1712	0,16
hoy	725	0,15	sin	1076	0,16	ese	1076	0,15	decir	1305	0,15	ciento	1529	0,15	ciento	1635	0,15
hay	715	0,14	va	1067	0,15	sus	1041	0,15	han	1303	0,15	eso	1485	0,15	diputado	1633	0,15
ciento	709	0,14	camara	1027	0,15	hoy	1029	0,15	ya	1281	0,14	nuestro	1485	0,15	sin	1630	0,15
ese	701	0,14	ese	1027	0,15	tiene	1024	0,15	esa	1271	0,14	anos	1457	0,14	dip	1580	0,14
han	692	0,14	son	1010	0,15	va	996	0,14	eso	1269	0,14	ya	1410	0,14	anos	1571	0,14
sus	682	0,14	han	968	0,14	tema	979	0,14	dip	1267	0,14	estado	1406	0,14	articulo	1553	0,14
solo	663	0,13	ya	966	0,14	ya	971	0,14	le	1263	0,14	esa	1398	0,14	han	1542	0,14
son	660	0,13	sus	950	0,14	esa	962	0,14	sus	1261	0,14	ano	1395	0,14	mi	1542	0,14
pal	644	0,13	millones	934	0,14	nuestro	944	0,13	desde	1214	0,14	todo	1391	0,14	nuestro	1539	0,14
tie	644	0,13	dippor	925	0,13	decir	932	0,13	todo	1212	0,14	fue	1388	0,14	ya	1502	0,14
presupuesto	630	0,13	cam	896	0,13	senores	899	0,13	nuestro	1188	0,13	millones	1368	0,13	diputados	1481	0,14
poder	628	0,13	qué	892	0,13	fue	889	0,13	estado	1180	0,13	nacion	1339	0,13	todo	1475	0,13
sino	607	0,12	politica	888	0,13	corte	879	0,13	va	1165	0,13	sus	1327	0,13	le	1474	0,13
desde	595	0,12	esa	878	0,13	desde	863	0,12	camara	1154	0,13	han	1317	0,13	esa	1471	0,13
diputados	586	0,12	nuestro	868	0,13	eso	852	0,12	fue	1153	0,13	desde	1312	0,13	apl	1457	0,13
tema	586	0,12	nacion	866	0,13	sino	835	0,12	tema	1132	0,13	sino	1309	0,13	senor	1454	0,13
entre	584	0,12	puede	861	0,12	ciento	827	0,12	puede	1107	0,12	hacer	1291	0,13	ano	1452	0,13
gobierno	570	0,11	palabra	845	0,12	puede	825	0,12	anos	1095	0,12	camara	1286	0,13	fue	1438	0,13
hacer	570	0,11	banco	842	0,12	politica	816	0,12	ciento	1081	0,12	comision	1261	0,12	va	1426	0,13
nacion	569	0,11	hacer	840	0,12	nacion	809	0,12	sino	1078	0,12	nosotros	1255	0,12	muy	1419	0,13
nuestro	568	0,11	eso	832	0,12	le	788	0,11	hacer	1037	0,12	le	1254	0,12	hacer	1415	0,13
le	563	0,11	ciento	820	0,12	ejecutivo	783	0,11	país	1031	0,12	quiero	1252	0,12	fell	1402	0,13
estado	562	0,11	presupuesto	818	0,12	estado	776	0,11	ni	1018	0,11	mi	1223	0,12	sistema	1398	0,13
anos	561	0,11	decir	804	0,12	mi	771	0,11	quiero	1010	0,11	solo	1202	0,12	sus	1397	0,13
mi	557	0,11	señor	801	0,12	hacer	759	0,11	nacion	996	0,11	parte	1182	0,12	sino	1391	0,13
	47,05			47,23			47,58		nacion	46,94			47,15			47,36	
esa	551	0,11	desde	798	0,12	quiero	755	0,11	hace	987	0,11	diputados	1179	0,12	hace	1355	0,12
fue	550	0,11	ni	794	0,11	presupuesto	729	0,10	parte	986	0,11	puede	1169	0,11	tenemos	1353	0,12
pierri	549	0,11	quiero	794	0,11	todo	728	0,10	trabajo	980	0,11	tema	1164	0,11	ni	1337	0,12
cual	533	0,11	le	788	0,11	sra	723	0,10	ejecutivo	974	0,11	muy	1161	0,11	nosotros	1304	0,12
decir	529	0,11	sino	787	0,11	están	715	0,10	presidente	968	0,11	tenemos	1125	0,11	solo	1294	0,12
acuerdo	525	0,11	años	782	0,11	muy	707	0,10	solo	954	0,11	ni	1117	0,11	nacion	1292	0,12
trabajo	518	0,10	diputada	781	0,11	anos	705	0,10	nosotros	939	0,10	va	1110	0,11	puede	1246	0,11
dos	517	0,10	mi	780	0,11	parte	705	0,10	muy	936	0,10	ejecutivo	1101	0,11	hemos	1235	0,11
todo	504	0,10	fue	773	0,11	sistema	688	0,10	sra	930	0,10	hace	1088	0,11	camara	1230	0,11
puede	501	0,10	presidente	761	0,11	entre	687	0,10	están	914	0,10	hemos	1087	0,11	millones	1212	0,11
muy	499	0,10	tema	759	0,11	votar	684	0,10	ano	912	0,10	pesos	1054	0,10	están	1204	0,11
provincia	498	0,10	gobierno	756	0,11	algunos	682	0,10	presupuesto	911	0,10	provincias	1026	0,10	congreso	1169	0,11
hemos	480	0,10	dos	744	0,11	ni	682	0,10	dos	902	0,10	constitucion	1022	0,10	politica	1150	0,11
mocion	475	0,10	entre	718	0,10	congreso	676	0,10	debe	889	0,10	cual	1013	0,10	comision	1131	0,10

ni	471	0,09	situación	714	0,10	gobierno	675	0,10	hemos	887	0,10	politica	1005	0,10	parte	1122	0,10
impuesto	470	0,09	muy	712	0,10	dos	672	0,10	congreso	885	0,10	recursos	1003	0,10	entre	1094	0,10
situacion	469	0,09	están	707	0,10	millones	669	0,10	algunos	847	0,09	debe	980	0,10	vamos	1086	0,10
sra	465	0,09	todo	683	0,10	bloque	667	0,10	mi	835	0,09	asi	975	0,10	debe	1081	0,10
ello	464	0,09	presidencia	678	0,10	asi	663	0,09	tenemos	833	0,09	entre	970	0,10	tema	1073	0,10
quiero	464	0,09	pesos	676	0,10	debe	663	0,09	senores	804	0,09	congreso	968	0,10	dos	1040	0,10
sentido	464	0,09	así	672	0,10	hace	652	0,09	cual	792	0,09	están	963	0,09	uno	1039	0,09
consideracion	458	0,09	ejecutivo	660	0,10	hemos	652	0,09	educacion	792	0,09	vamos	957	0,09	estos	1025	0,09
estos	457	0,09	parte	651	0,09	cual	645	0,09	entre	792	0,09	presidente	951	0,09	nuestra	1014	0,09
parte	457	0,09	hace	650	0,09	solo	645	0,09	uno	790	0,09	nuestra	939	0,09	ejecutivo	1012	0,09
están	451	0,09	tenemos	630	0,09	momento	644	0,09	millones	784	0,09	dip	935	0,09	bloque	1007	0,09
buenos	450	0,09	vez	619	0,09	otros	640	0,09	derechos	777	0,09	caso	926	0,09	tiempo	991	0,09
hecho	450	0,09	sistema	617	0,09	respecto	634	0,09	vez	774	0,09	otro	903	0,09	tener	987	0,09
asi	449	0,09	uno	615	0,09	caso	623	0,09	hecho	759	0,08	uno	891	0,09	creo	984	0,09
bloque	449	0,09	debe	608	0,09	aqui	621	0,09	estos	758	0,08	buenos	890	0,09	vez	976	0,09
pascual	448	0,09	hemos	607	0,09	uno	620	0,09	otros	757	0,08	cada	889	0,09	bien	958	0,09
vez	447	0,09	momento	597	0,09	forma	607	0,09	politica	748	0,08	forma	885	0,09	cada	952	0,09
hace	445	0,09	estos	591	0,09	presidente	602	0,09	deuda	739	0,08	estos	884	0,09	cual	942	0,09
eso	441	0,09	sentido	586	0,08	sido	598	0,09	federal	731	0,08	sistema	879	0,09	sido	939	0,09
aires	438	0,09	buenos	585	0,08	ano	597	0,09	forma	728	0,08	dos	878	0,09	donde	931	0,09
forma	430	0,09	creo	580	0,08	nosotros	596	0,08	entonces	725	0,08	sentido	877	0,09	momento	931	0,09
tanto	423	0,08	sólo	578	0,08	estos	594	0,08	ademas	723	0,08	sido	874	0,09	algunos	928	0,08
ano	420	0,08	tienen	576	0,08	quienes	594	0,08	vamos	721	0,08	entonces	871	0,09	presupuesto	926	0,08
sistema	415	0,08	forma	574	0,08	cuestion	587	0,08	bien	718	0,08	provincia	862	0,08	asi	910	0,08
debe	414	0,08	bloque	573	0,08	creo	582	0,08	sido	715	0,08	aires	857	0,08	tanto	906	0,08
palabra	411	0,08	nosotros	572	0,08	sentido	582	0,08	bloque	713	0,08	tener	855	0,08	derechos	904	0,08
honorable	409	0,08	sea	572	0,08	tanto	572	0,08	tiene	711	0,08	tiene	833	0,08	tiene	901	0,08
sido	407	0,08	economía	571	0,08	vamos	571	0,08	caso	707	0,08	respecto	830	0,08	caso	900	0,08
ademas	403	0,08	aquí	568	0,08	vez	570	0,08	quien	705	0,08	momento	826	0,08	otro	888	0,08
seguridad	401	0,08	provincias	568	0,08	justicia	561	0,08	tiempo	699	0,08	tanto	825	0,08	debate	873	0,08
politica	394	0,08	aires	562	0,08	situacion	560	0,08	pueblo	693	0,08	hecho	809	0,08	aquí	872	0,08
votar	394	0,08	nuestra	562	0,08	pesos	556	0,08	sistema	691	0,08	algunos	806	0,08	sea	859	0,08
respecto	389	0,08	tener	551	0,08	politico	556	0,08	respecto	690	0,08	donde	806	0,08	ademas	851	0,08
educacion	382	0,08	tanto	550	0,08	buenos	552	0,08	social	690	0,08	vez	805	0,08	estas	849	0,08
nuestra	381	0,08	vamos	536	0,08	acuerdo	550	0,08	creo	688	0,08	derechos	803	0,08	provincias	838	0,08
debate	377	0,08	cuestión	534	0,08	era	550	0,08	momento	681	0,08	ademas	799	0,08	argentinos	832	0,08
ejecutivo	370	0,07	otro	532	0,08	fondo	550	0,08	provincia	681	0,08	sea	794	0,08	situacion	831	0,08
momento	370	0,07	respecto	532	0,08	banco	542	0,08	nuestra	680	0,08	bloque	793	0,08	diputada	830	0,08
impuestos	363	0,07	deuda	531	0,08	nuestra	535	0,08	otro	680	0,08	aquí	792	0,08	social	825	0,08
recursos	361	0,07	congreso	527	0,08	sesion	535	0,08	donde	674	0,08	manera	791	0,08	hecho	823	0,08
hasta	360	0,07	manera	524	0,08	tenemos	533	0,08	sea	672	0,07	tiempo	787	0,08	yo	821	0,08
algunos	359	0,07	año	515	0,07	senora	532	0,08	seguridad	669	0,07	creo	781	0,08	debemos	820	0,07
general	358	0,07	sido	510	0,07	otro	530	0,08	senora	666	0,07	estas	781	0,08	provincia	809	0,07
otro	356	0,07	votar	509	0,07	aires	528	0,08	tener	665	0,07	quien	778	0,08	voy	808	0,07
donde	355	0,07	debemos	508	0,07	sea	527	0,08	estas	663	0,07	sra	773	0,08	era	799	0,07
tal	355	0,07	sres	507	0,07	diputada	523	0,07	voy	663	0,07	fondo	761	0,07	manera	797	0,07
cuestion	352	0,07	emergencia	501	0,07	cada	517	0,07	general	659	0,07	cuestion	758	0,07	constitucion	796	0,07
decreto	351	0,07	sesión	500	0,07	consideracion	515	0,07	buenos	657	0,07	educacion	757	0,07	hasta	785	0,07

tenemos	350	0,07	algunos	498	0,07	bien	510	0,07	dice	656	0,07	bien	753	0,07	mismo	783	0,07
estas	348	0,07	otra	495	0,07	quien	508	0,07	sentido	647	0,07	otra	749	0,07	muchos	782	0,07
otros	346	0,07	convertibilidad	489	0,07	manera	503	0,07	cada	644	0,07	era	747	0,07	ver	779	0,07
nosotros	345	0,07	hecho	489	0,07	hecho	502	0,07	debate	644	0,07	lugar	744	0,07	dice	776	0,07
uso	345	0,07	estas	485	0,07	tener	501	0,07	cuestion	641	0,07	otros	741	0,07	otra	775	0,07
aqui	344	0,07	social	484	0,07	estas	493	0,07	diputada	641	0,07	mismo	727	0,07	forma	768	0,07
tienen	341	0,07	acuerdo	483	0,07	dictamen	492	0,07	dictamen	637	0,07	cuenta	723	0,07	todas	767	0,07
vamos	341	0,07	tiempo	479	0,07	entonces	492	0,07	tanto	635	0,07	voy	721	0,07	pesos	761	0,07
federal	340	0,07	ello	478	0,07	tienen	487	0,07	tal	633	0,07	dice	708	0,07	lugar	758	0,07
quien	338	0,07	cuenta	477	0,07	ademas	484	0,07	aires	631	0,07	debemos	702	0,07	recursos	753	0,07
caso	337	0,07	además	476	0,07	voy	481	0,07	trabajadores	626	0,07	senora	693	0,07	entonces	751	0,07
mismo	335	0,07	tal	476	0,07	otra	477	0,07	era	612	0,07	todas	691	0,07	buenos	748	0,07
apl	333	0,07	uso	475	0,07	juicio	473	0,07	acuerdo	601	0,07	hasta	682	0,07	mucho	733	0,07
era	333	0,07	central	468	0,07	iniciativa	470	0,07	derecho	599	0,07	tal	681	0,07	otros	727	0,07
reforma	333	0,07	otros	466	0,07	constitucion	466	0,07	situacion	597	0,07	ver	664	0,07	realidad	727	0,07
uno	333	0,07	bien	465	0,07	tiempo	463	0,07	contra	596	0,07	ahora	663	0,07	quien	724	0,07
cada	332	0,07	ahora	463	0,07	durante	462	0,07	estados	590	0,07	ello	650	0,06	sentido	724	0,07
manera	330	0,07	caso	454	0,07	mismo	462	0,07	jefe	588	0,07	general	645	0,06	importante	723	0,07
social	329	0,07	cada	453	0,07	capital	457	0,07	pais	584	0,07	importante	642	0,06	quienes	723	0,07
sea	325	0,07	durante	451	0,07	habia	457	0,07	muchos	583	0,07	realidad	641	0,06	menos	718	0,07
quienes	324	0,06	consideración	450	0,07	tal	456	0,06	ahora	582	0,06	quienes	629	0,06	trabajo	717	0,07
tiempo	324	0,06	entonces	450	0,07	dice	453	0,06	quienes	578	0,06	sociedad	629	0,06	ahora	709	0,06
debemos	317	0,06	mismo	449	0,06	hasta	453	0,06	mismo	572	0,06	social	624	0,06	respecto	709	0,06
mil	315	0,06	cómo	448	0,06	ello	451	0,06	otra	570	0,06	jefe	616	0,06	dia	706	0,06
iniciativa	314	0,06	debate	444	0,06	tratamiento	451	0,06	manera	568	0,06	menos	616	0,06	acuerdo	702	0,06
capital	311	0,06	tratamiento	442	0,06	presidencia	450	0,06	cuenta	560	0,06	situacion	614	0,06	durante	702	0,06
otra	309	0,06	dia	438	0,06	mayoria	447	0,06	justicia	556	0,06	habia	612	0,06	aires	699	0,06
cuenta	303	0,06	cual	436	0,06	dia	446	0,06	yo	555	0,06	gabinete	610	0,06	crisis	696	0,06
tratamiento	303	0,06	hasta	435	0,06	cuenta	445	0,06	trata	553	0,06	muchos	609	0,06	cuestion	695	0,06
orden	301	0,06	general	433	0,06	debemos	444	0,06	debemos	551	0,06	trata	609	0,06	sociedad	688	0,06
corrientes	299	0,06	iniciativa	433	0,06	ahora	440	0,06	durante	550	0,06	yo	608	0,06	mil	685	0,06
dia	299	0,06	capital	430	0,06	general	439	0,06	parece	544	0,06	deuda	607	0,06	derecho	684	0,06
propuesta	297	0,06	quienes	429	0,06	palabra	438	0,06	realidad	544	0,06	necesidad	599	0,06	narv	680	0,06
habia	296	0,06	gente	428	0,06	trata	436	0,06	votar	543	0,06	durante	593	0,06	tal	675	0,06
relacion	296	0,06	era	425	0,06	deuda	430	0,06	hasta	540	0,06	derecho	590	0,06	senora	666	0,06
trata	296	0,06	fondo	425	0,06	muchos	425	0,06	gabinete	537	0,06	despues	584	0,06	les	647	0,06
ahora	294	0,06	crisis	416	0,06	pueblo	425	0,06	pesos	535	0,06	debate	581	0,06	contra	643	0,06
empresas	293	0,06	empresas	416	0,06	importante	424	0,06	constitucion	530	0,06	acuerdo	576	0,06	despues	642	0,06
sector	289	0,06	importante	410	0,06	donde	419	0,06	aqui	529	0,06	diputada	574	0,06	podemos	629	0,06
sres	288	0,06	realidad	410	0,06	contra	418	0,06	así	524	0,06	trabajo	573	0,06	trata	625	0,06
bien	284	0,06	dólares	409	0,06	mil	418	0,06	intervencion	524	0,06	mucho	572	0,06	seguridad	623	0,06
durante	283	0,06	moción	405	0,06	social	416	0,06	ver	521	0,06	cosas	554	0,05	habia	619	0,06
entonces	282	0,06	muchos	405	0,06	debate	411	0,06	menos	513	0,06	existe	554	0,05	cuenta	616	0,06
resulta	282	0,06	voy	405	0,06	recinto	408	0,06	todas	511	0,06	federal	554	0,05	norma	616	0,06
fin	280	0,06	argentinos	404	0,06	bancos	404	0,06	mucho	509	0,06	podemos	554	0,05	parece	616	0,06
constitucion	277	0,06	menos	404	0,06	crisis	401	0,06	relacion	507	0,06	parece	552	0,05	democracia	609	0,06
fiscal	277	0,06	dictamen	403	0,06	central	400	0,06	lugar	502	0,06	impuesto	551	0,05	problema	609	0,06
lugar	276	0,06	económica	401	0,06	internacional	398	0,06	despues	490	0,05	mayoria	551	0,05	trabajadores	608	0,06

luego	273	0,05	lugar	399	0,06	todas	398	0,06	importante	488	0,05	algo	549	0,05	cosas	605	0,06						
sen	273	0,05	propuesta	398	0,06	argentinos	391	0,06	podemos	488	0,05	nada	549	0,05	retenciones	604	0,06						
dictamen	272	0,05	trata	395	0,06	parece	387	0,06	algunas	480	0,05	iniciativa	547	0,05	haber	602	0,06						
fondo	272	0,05	dice	393	0,06	podemos	386	0,06	problema	479	0,05	haber	546	0,05	senores	586	0,05						
todas	271	0,05	había	387	0,06	sociedad	376	0,05	unidos	479	0,05	ciudad	545	0,05	iniciativa	581	0,05						
sociedad	266	0,05	todas	386	0,06	derecho	373	0,05	sesion	477	0,05	dia	545	0,05	van	577	0,05						
voy	266	0,05	cafierno	377	0,05	mocion	370	0,05	recinto	474	0,05	capital	543	0,05	facultades	576	0,05						
presidencia	265	0,05	interrupción	368	0,05	posibilidad	370	0,05	sociedad	470	0,05	dictamen	539	0,05	pueblo	575	0,05						
			posibilidad	364	0,05	empresas	368	0,05	tres	467	0,05	inversion	538	0,05	esos	571	0,05						
			luego	363	0,05	honorable	368	0,05	provincias	463	0,05	norma	532	0,05	dar	570	0,05						
			55,92			56,46			56,66			55,88			56,23			56,23			56,61		
			55,92%			56,46%			56,66%			55,88%			56,23%			56,61%					

BRÈVE PRÉSENTATION DES INSTITUTIONS PARLEMENTAIRES NATIONALES ARGENTINES

1/ Désignation des mandataires.

La Chambre des députés est composée par un nombre variable de législateurs élus directement par majorité des suffrages dans les 23 provinces et la ville de Buenos Aires. Les députés ont des mandats de 4 ans et sont rééligibles. La Chambre se renouvelle par moitié tous les deux ans.

Il y a un représentant pour 30 000 habitant-e-s ou fraction qui ne va pas en dessous de 15 000. Le Congrès peut diminuer, mais non augmenter, la base pour chaque député (art. 45, CNA)¹.

À chaque élection chaque électeur vote pour la liste de candidats certifiés, le nombre de candidat-e-s est égal aux sièges à pourvoir plus les suppléants qui se classent de la manière suivante avec les titulaires (posulant-e-s).

À l'élection de deux titulaires s'élisent deux suppléant-e-s.

- Pour 3 à 5 titulaires, 3 suppléant-e-s.
- Pour 6 à 7 titulaires, 4 suppléant-e-s.
- Pour 8 titulaires, 5 suppléant-e-s.
- Pour 9 à 10 titulaires, 6 suppléant-e-s.
- Pour 11 à 20 titulaires, 8 suppléant-e-s.
- Pour 21 titulaires ou plus, 10 suppléant-e-s.

Le scrutin de chaque élection se pratique par liste sans prendre en compte les ratures ou substitutions effectuées par l'électeur. Ne participent pas à la répartition des sièges les listes qui n'obtiennent pas un minimum de 3 % du corps électoral du district.

Les sièges s'assignent selon l'ordre établi dans chaque liste tel que :

- Le total des votes obtenus pour chaque liste (au dessus des 3 %) sera divisé par 1, par 2, par 3 et ainsi successivement jusqu'à arriver au total des sièges à pourvoir.

- Les quotients obtenus, quelque soit la liste dont ils sont issus, sont classés en ordre décroissant dans un nombre égal à ceux des sièges à pourvoir.

¹ Il existe un vide juridique quant au nombre de députés élus par district. La constitution prévoit dans son article 47 un recensement électoral tous les dix ans, mais ceux-ci n'ont pas eu lieu dans la périodicité indiquée. Actuellement (pour 2007) la norme est qu'il y ait au minimum 5 députés par province.

S'il y a deux quotients (ou plus) égaux, ceux-ci sont classés en fonction du total des votes obtenus par leur liste respective et si ces résultats sont eux aussi égaux, le classement résultera d'un tirage au sort effectué par la commission électorale.

À chaque liste est attribué un siège à chaque fois que l'un des ces quotients figure dans le classement indiqué.

De cette manière, sont annoncés les députés, en accord avec le nombre de députés nationaux suppléant-e-s et titulaires qui finissent par être inscrits dans la convocation de chaque district électoral (art. 158 et 164, CEN).

Le Sénat est composé de 3 sénateurs pour chacune des 23 provinces et 3 pour la ville de Buenos Aires, choisis en forme directe et conjointe.

Deux sièges pour le parti politique avec le plus grand nombre de votes, et le troisième à la première minorité (art.54, CNA). Les sénateurs sont élus pour 6 ans et sont rééligibles indéfiniment. Le renouvellement de la Chambre est partiel, d'un tiers des districts électoraux tous les deux ans.

Chaque électeur vote pour une liste de deux candidat-e-s et deux suppléant-e-s, ne sont pas pris en compte les ratures et les rajouts effectués sur le bulletin. Sont élus les deux titulaires de la liste du parti ou de l'alliance électorale majoritaire (ainsi que leurs suppléants) et le premier de la liste de la première minorité, le second étant alors suppléant de celui-ci.

Les suppléants succèdent aux titulaires à leur demande en cas de démission, ou en cas de décès ou toute autre cause entraînant la vacance du siège (art.156 et 157, CEN).

2/ Fonction du pouvoir législatif

1. Légiférer en matière douanière. Établir les taxes d'importation et d'exportation.
2. Fixer les taxes indirectes comme compétence partagée avec les provinces. Fixer les contributions directes, pour un temps indéfini, proportionnellement égal sur l'ensemble du territoire de la nation.
3. Établir et modifier les montants spécifiques des ressources « coparticipables » pour un temps déterminé. Élaborer des prêts sur les crédits de l'État national.
4. Disposer sur l'usage et la cession des terres propriétés de l'État national.
5. Établir et réglementer la banque fédérale avec la faculté d'émettre la monnaie, ainsi que d'autre banque nationale.
6. Régler le paiement de la dette intérieure et extérieure de l'État national.

7. Fixer annuellement le budget général des dépenses et calculer les recettes de l'administration nationale, sur la base du programme général du gouvernement et au plan d'investissement publique et approuver, ou rejeter, les comptes d'investissement.
8. Accorder les subventions du Trésor national aux provinces dont les revenus ne suffisent pas, selon leur budget, à couvrir les dépenses ordinaires.
9. Réglementer la libre navigation des fleuves intérieurs, habiliter les ports qu'il considère nécessaire, créer et supprimer des douanes.
10. Frapper monnaie, fixer sa valeur et celui des devises ; adopter un système uniforme de poids et mesure pour l'ensemble de la Nation.
11. Dictier les codes : civil, commercial, pénal, des mines, du travail et sécurité sociale, dans des corps réunis ou non, sans que ces codes n'altèrent les juridiction locales. Leur application sera le fait des tribunaux fédéraux ou provinciaux, selon que les faits ou les personnes tombent sous leur respective juridiction. En particulier, les lois générales de la nation sur la naturalisation et nationalité, soumises aux principes de la nationalité naturelle et par choix au bénéfice de la nationalité argentine. Également sur les banqueroutes, la falsification de : monnaie, documents publics de l'État.
12. Régler le commerce avec les nations étrangères, et entre les provinces.
13. Arranger et établir les courriers généraux de la Nation.
14. Régler définitivement les limites du territoire national, fixer celles des provinces, en créer des nouvelles, et déterminer par des législations spéciales les organisations, administrations et gouvernement dont doivent se pourvoir les territoires nationaux, qui sont en dehors des limites que leur assignent les provinces.
15. Pourvoir à la sécurité des frontières.
16. Reconnaître la préexistence ethnique et culturelle des peuples indigènes argentins ; garantir le respect de leurs identités et leur droit à une éducation bilingue et interculturelle ; reconnaître la personnalité juridique de leurs communautés, et la possession et propriété communautaire des terres qu'elles occupent traditionnellement. Réguler la cession d'autres terres aptes et suffisantes pour le développement humain ; aucune d'elles ne sera cessible, transmissible ni sujette à des morcellements ou des embargos. Assurer leur participation à la gestion de leurs ressources naturelles et autres intérêts qui les concernent. Les provinces peuvent assurer ces attributions.
17. Pourvoir à la prospérité du pays, à l'avancée et au bien-être de toutes

les provinces, aux progrès de l'instruction en mettant en place des plans généraux de l'instruction générale et universitaire. Encourager l'industrie, l'immigration, la construction de chemin de fer et canaux navigables, la colonisation des terres de propriété nationale, l'introduction et l'établissement de nouvelles industries, les importations de capitaux étrangers et l'exploration des fleuves intérieurs, par des lois protégeant ces objectifs.

18. Pourvoir au développement humain, au progrès économique dans la justice sociale, à la productivité de l'économie nationale, à la création d'emplois, à la formation professionnelle des travailleurs, à la défense des valeurs de la monnaie, à la recherche et le développement scientifique et technologique, sa diffusion et son bénéfice.
19. Pourvoir au développement harmonieux de la nation et au peuplement de son territoire ; promouvoir des politiques différenciées qui tendent à équilibrer les inégalités de développement relatives des provinces et des régions. Pour ces initiatives le Sénat sera la Chambre d'origine.
20. Voter les lois d'organisation et de base de l'éducation qui consolident l'unité nationale respectant les particularités provinciales et locales. Qui assurent la responsabilité inaliénable de l'État, la participation de la famille et de la société, la promotion des valeurs démocratiques et l'égalité des opportunités et des possibilités sans aucune discrimination. Qui garantissent les principes de gratuité et d'équité de l'éducation publique étatique, l'autonomie et l'indépendance des universités nationales.
21. Écrire des lois qui protègent l'identité et la pluralité culturelle, la libre création et la circulation des œuvres d'auteurs, le patrimoine artistique, les espaces culturels, et audiovisuels.
22. Établir des tribunaux inférieurs à la Cour suprême de justice, créer et supprimer des emplois, fixer les attributions, donner des pensions, décréter des honneurs et concéder des amnisties générales.
23. Admettre ou refuser les motifs de démission du Président ou Vice-président de la République, déclarer si nécessaire la tenue de nouvelles élections.
24. Approuver ou refuser des traités conclus avec les autres nations, les organisations internationales et les concordats du Saint-Siège. Les traités et concordats ont une hiérarchie supérieure aux lois.

La Déclaration universelle des droits humains ; la Convention américaine sur les droits humains ; le Pacte international des droits civils et politiques ainsi que son protocole facultatif ; la Convention

internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination contre les femmes ; la Convention contre la torture et autre traitement ou peine cruelle, inhumaine et dégradante ; la Convention sur les droits de l'enfant ; ont hiérarchie constitutionnelle, dans leurs conditions d'application, si elles ne dérogent aucun article de la première partie de cette constitution et doivent s'entendre comme complémentaire des droits et garanties reconnues par elle. Elles ne pourront être dérogées, que par le pouvoir exécutif national, avec l'approbation préalable des deux tiers de la totalité des membres de chaque Chambre. Les autres traités et conventions sur les droits humains, après approbation du Congrès, requièrent le vote des deux tiers de la totalité des membres de chaque Chambre pour jouir de la hiérarchie constitutionnelle.

25. Légiférer et promouvoir des mesures d'action positive qui garantissent l'égalité réelle des opportunités et de traitements, la pleine jouissance et exercice des droits reconnus par cette Constitution et par les traités internationaux sur les droits humains en vigueur, en particulier concernant les enfants, les femmes, les personnes âgées et les personnes en situation de handicap.
26. Dictier un régime de sécurité sociale spécial et complet de protection de l'enfance sans protection, depuis la gestation jusqu'à la fin de la période d'enseignement élémentaire, et de la mère durant la période de gestation et d'allaitement.
27. Approuver des traités d'intégration qui délèguent des compétences et des juridictions à des organisations supra-étatiques dans des conditions de réciprocité et d'égalité, qui respectent l'ordre démocratique et les droits humains. Les normes dictées dans leur conséquence ont hiérarchie supérieure aux lois. L'approbation de ces traités avec des États latino-américains requièrent la majorité absolue de la totalité des membres de chaque Chambre. Dans le cas de traités avec d'autres États, le Congrès de la Nation, avec la majorité absolue des membres présents de chaque Chambre, déclarera la convenance de l'approbation du traité qui pourra être approuvé que par le vote de la majorité absolue de la totalité des membres de chaque Chambre, 120 jours après l'acte déclaratif.
28. Autoriser le pouvoir exécutif pour déclarer la guerre ou faire la paix.
29. Donner faculté au pouvoir exécutif pour ordonner des représailles et établir des règlements pour les prises.
30. Fixer les forces armées en temps de paix et de guerre, dicter les normes pour leur organisation et gouvernement.

31. Autoriser l'introduction de troupes étrangères sur le territoire national, et la sortie des forces nationales.
32. Déclarer en état de siège un ou plusieurs lieux de la Nation en cas de commotion intérieure, approuver ou suspendre l'état de siège déclaré, pendant sa vacance, par le pouvoir exécutif.
33. Exercer une législation exclusive sur le territoire de la capitale de la Nation et dicter la législation nécessaire pour la réalisation des objectifs spécifiques des établissements d'utilité nationale sur le territoire de la République. Les autorités provinciales et municipales conservent les pouvoirs de police et d'imposition sur ces établissements, en tant qu'elles n'interfèrent pas dans l'accomplissement de ces objectifs.
34. Disposer de l'intervention fédérale à une province ou à la ville de Buenos Aires.
35. Approuver ou révoquer l'intervention décrétée, durant sa vacance, par le pouvoir exécutif.
36. Faire toutes les lois et règlements nécessaires pour exercer les pouvoirs précédents et tous les autres attribués par la Constitution au gouvernement de la nation argentine (art.75, CNA)

Au Sénat est attribué spécifiquement :

1. Nommer un président provisoire qui le préside en cas d'absence du vice-président, ou quand celui-ci exerce la fonction de Président de la Nation (art. 58, CNA)
2. Juger en jugement public les accusés par la Chambre des députés, ses membres devant être assermentés pour cela. Lorsque l'accusé est le Président de la Nation, le Sénat sera présidé par le président de la Cour suprême. Aucun ne sera déclaré coupable sans la majorité aux deux tiers des membres présents (art. 59, CNA).
3. Autoriser le Président de la Nation pour qu'il déclare l'état de siège, sur un ou plusieurs lieux de la République en cas d'attaque extérieure (art. 61, CNA).

3/ Conditions requises pour être législateur

Pour être **député** :

1. avoir 25 ans,
2. avoir 4 ans d'exercice de la citoyenneté,
3. être natif de la province qui l'élit, ou y résider depuis deux ans consécutifs

à l'élection (art. 48, CN).

Pour être **sénateur** :

1. avoir plus de 30 ans,
2. avoir été pendant 6 ans citoyen de la Nation,
3. bénéficier d'une rente annuelle de deux mille pesos ou d'une entrée équivalente,
4. être natif de la province qui l'élit, ou y résider depuis deux ans consécutifs à l'élection (art. 55, CNA).

Sont exclus légalement :

1. les ecclésiastiques réguliers
2. les gouverneurs de province (art. 73, CNA)

4/ Calendrier des sessions et type de période des sessions.

Les deux Chambres se réunissent dans des sessions ordinaires tous les ans du 1^{er} mars jusqu'au 30 novembre elles peuvent être prolongées et aussi être convoquées de manière extraordinaire par le Président de la Nation.

Les deux Chambres commencent et concluent leurs sessions de manière simultanée. Aucune d'entre elles, pendant qu'elles sont réunies, peut suspendre ses sessions plus de trois jours, sans le consentement de l'autre.

À la **Chambre des députés**, les sessions peuvent être :

1. préparatoires : elles se produisent dans les années de rénovation de la Chambre.
2. ordinaires : est le nom attribué aux sessions sur table,
3. spéciales : celles qui se déroulent en dehors des jours et heures établis.

Les sessions spéciales se réalisent du fait de la résolution de la Chambre, sur demande du pouvoir exécutif, ou du fait d'une demande écrite d'au moins 10 députés au président, en stipulant dans tous les cas les raisons de la session (art. 30, 31 et 35, RIHCDN).

Le **Sénat** peut effectuer des sessions spéciales, sur demande d'au moins 3 sénateurs ou du pouvoir exécutif, devant exprimer l'objet de celle-ci (art. 20, RHSN).

Immunité parlementaire.

Aucun membre du Congrès ne peut être accusé, interrogé judiciairement, ni attaqué pour les opinions ou discours réalisés dans le cadre de son mandat de législateur. Ni depuis le jour de son élection jusqu'à son terme, il ne pourra

être arrêté ; sauf en cas de flagrant délit dans l'exécution d'un délit qui mérite la peine de mort, infamante, ou afflictive ; ce qui sera rapporté à la Chambre correspondante avec l'information sommaire sur le fait (art. 38, CNA).

5/ Représentation

Fonctionnement des audiences publiques, en commission ou plénières

À la **Chambre des députés**, les commissions pourront réaliser des audiences publiques et ouvrir des forums, des vidéoconférences, des débats sous forme de *chat* en vue de connaître les opinions de l'ensemble des citoyens en général, des personnes légales de caractère public ou privé et des organisations de la communauté, sur des thèmes de leur compétence.

1. La décision de mener à bien lesdites activités pourra être adoptée par la commission ou les commissions intervenantes, toujours avec l'adhésion de la majorité de ses membres. Cette décision, avec le texte de convocation, sera communiquée à la présidence de la Chambre et, dans certains cas, à la Direction informatique pour les compétences qui lui correspondent.
2. Les audiences seront organisées selon un principe de simplicité, d'oralité, de participation et d'économie procédurale. Les autorités de la commission, ou des commissions, détermineront les éléments requis pour l'accréditation et les modalités d'interventions des participants aux audiences, ce qui devra être explicite dans le texte de convocation. La version sténographiée de l'audience sera à disposition du public et devra être donnée à publication par la commission en charge du thème analysé. La Chambre attribuera un espace pour la réalisation de l'audience publique et couvrira les dépenses afférentes à la publication de la convocation dans les journaux de grandes diffusions dans le pays, ou bien dans la publication correspondante selon le thème de l'audience publique.
3. Les opinions des participants et les conclusions produites n'ont pas de pouvoir d'obligation. Ces opinions et conclusions, devront être formellement reçues par la commission ou les commissions, et incluent comme antécédent dans l'ordre du jour correspondant à l'expédient ou les expédients relatifs aux thèmes pour lesquels a été réalisée la convocation (art. 114, RIHCDN).

Admission du public aux sessions plénières et dans les commissions.

Au **Sénat** les sessions peuvent être publiques ou secrètes. Ces dernières

se célèbrent

1. quand se traite un thème réservé
2. par résolution du président
3. à la demande du pouvoir exécutif
4. à la demande d'au moins 3 sénateurs (art. 18 RHSN)

Groupes parlementaires

Les groupes de 3 députés au moins peuvent s'organiser en groupe parlementaire en accord avec leurs affinités politiques. Quand un parti, existant antérieurement à l'élection, a un ou deux députés, ceux-ci pourront agir comme un groupe parlementaire. Ceux-ci seront constitués après communication à la présidence de la Chambre à travers des notes comprenant les membres, la composition et les autorités. Ils disposeront des employés qui leur sont assignés par le budget de la Chambre, leur nomination et révocation se feront sur proposition du groupe parlementaire. Ce personnel sera traité comme le reste du personnel de la Chambre mais sera désigné provisoirement. À la dissolution du groupe le personnel cessera immédiatement ses fonctions (art. 55, 56 et 57, RIHCDN).

Les groupes parlementaires de la Chambre des députés se composent d'un secrétaire parlementaire, un secrétaire administratif et les autres employés qui correspondent en fonction du nombre de ses membres (art. 57, RIHCDN).

Deux sénateurs ou plus peuvent organiser un groupe en accord avec leurs affinités politiques. Quand un parti, existant antérieurement à l'élection, a un sénateur unique celui-ci pourra agir comme un groupe parlementaire. (art. 56 RHSN)

Caractéristiques obligatoires pour une organisation politique pour participer à des élections législatives.

Deux types de reconnaissance légale pour les partis politiques de district ou national.

Parti de district : pour qu'un regroupement politique puisse être reconnu comme une personne juridico-politique dite parti de district, celui-ci devra le solliciter devant le juge compétent et remplir les suivantes conditions :

1. Acte de création et de constitution, qui atteste de l'adhésion d'un nombre d'électeurs qui ne soit pas inférieur à 4 % du total des inscrits du registre électoral du district correspondant, jusqu'à un maximum de 1.000.000 ; cet accord de volonté sera complété par un document où seront compulsés les domiciles et numéros de DNI des signataires.

2. Nom de l'assemblée de création et de constitution.
3. Déclaration de principe, programme ou base de l'action politique, sanctionnée par ladite assemblée.
4. Constitution sanctionnée par l'assemblée de fondation et de constitution.
5. Procès-verbal de désignation des autorités à l'initiative des élections pour constituer les autorités définitives du parti, conformément à sa charte constitutive et dans les 6 mois de la date de reconnaissance définitive. Le P.-V. des élections des autorités définitives devra être remis au juge fédéral compétent électoralement.
6. Domicile du parti et P.-V. de désignation des chargés de pouvoir.
7. Statuts dans les deux mois de la reconnaissance afin d'être enregistrés.
8. Toutes les démarches devant la justice fédérale ayant compétence électorale jusqu'à la constitution définitive des autorités partisans seront réalisées par les autorités fondatrices, ou les chargés de pouvoir, qui seront solidairement responsables de la véracité des P.-V. (art. 7, LOPP).

Partis nationaux. Les partis de district reconnus qui décident d'agir dans au moins 5 districts avec le même nom, déclarations de principes, programme ou base d'action politique, constitution, comme parti national, ils devront demander leur reconnaissance comme tel devant le juge fédéral avec compétence électorale du district de leur fondation. À l'obtention de cette reconnaissance le parti demandeur devra s'inscrire dans le registre correspondant, devant les juges fédéraux avec les compétences électorales dans les districts où ils ont décidé d'agir, à cet effet, en plus de ce qui est prescrit pour les partis de district ils devront avoir les caractéristiques suivantes :

1. Témoignage de la résolution qui les reconnaît comme personnalité juridico-politique.
2. Déclaration de principe, programme ou base de l'action politique et charte constitutive nationale.
3. P.-V. de désignation et d'élection des autorités nationales du parti et des autorités de district.
4. Domicile du parti central et P.-V. de désignation des chargés de pouvoirs (art. 8, LOPP)

Causes légales de disparition d'une organisation politique.

Les partis sont caducs :

1. Pour les raisons déterminées dans leur charte constitutive.
2. Par la volonté de leurs adhérents, exprimée en accord avec la charte

constitutive.

3. Quand les autorités du parti ou les candidats non réprouvés par celles-ci, ont commis des délits dans l'action publique.
4. Pour avoir donné des formations militaires aux adhérents ou les avoir organisé militairement.

L'annulation de la personnalité politique et la disparition des partis seront déclarées par jugement de la justice fédérale ayant compétence électorale, avec toutes les garanties dues au processus légal. (art. 51 et 52, LOPP)

6/ Législation

Acteurs ayant compétence d'initiative législative.

Les lois peuvent être à l'initiative de n'importe laquelle des Chambres du Congrès, pour les projets présentés par ses membres ou par le pouvoir exécutif (art. 77, CNA).

Est exclusivité de la Chambre des députés, l'initiative des lois sur les contributions et le recrutement des troupes (art. 52, CNA).

Les citoyens ont droit d'initiative pour présenter des projets de loi à la Chambre des députés. Le Congrès devra donner un traitement rapide, dans un délai de 12 mois. Avec le vote de la majorité absolue de la totalité des membres de chaque Chambre, sera adoptée une loi qui ne pourra pas exiger plus de 3 % du corps électoral national, dans lequel devra se refléter une juste distribution territoriale pour souscrire à cette alternative. Ne pourront être objet d'initiative populaire les projets, afférents à des réformes constitutionnelles, traités internationaux, impôts, budget et question pénale (art. 39, CNA).

Le pouvoir exécutif participe de la formation des lois en accord avec la Constitution, il les promulgue et les publie. Il ne pourra pas sous peine de nullité absolue, émettre des dispositions à caractère législatif. Seulement lorsque des circonstances exceptionnelles rendraient impossible le déroulement ordinaire prévu pour la sanction des lois, et s'il ne s'agit pas de règle en matière pénale, tribulaire, électorale ou le régime des partis politiques, il pourra dicter des décrets pour des raisons de nécessité et d'urgence, qui seront décidés en accord général des ministres qui devront en référer, conjointement avec le « jefe de gabinete de ministros » (art. 99, CNA). La délégation législative au pouvoir exécutif est interdite. Sauf dans des cas déterminés d'administration ou d'urgence publique, avec délai fixé pour son exercice et dans des critères de délégations établis par

le Congrès. La caducité résultante du dépassement du délai prévu au paragraphe antérieur n'entraînera pas de révision des relations juridiques créées à partir des normes dictées lors de la délégation législative (art. 76, CNA)

Processus législatif

Ne sera ici traité que celui propre à la Chambre des députés.

Présentation

Les projets de loi se présentent à la **Chambre des députés** par écrit et signés par son/ses auteur/s. Aucun projet ne pourra être présenté par un nombre supérieur à 15 députés (art. 119 et 120, RIHCDN). Les projets présentés par le pouvoir exécutif sont annoncés et passent directement à la commission correspondante, de même pour ceux provenant du Sénat (art. 122, RIHCDN). Les projets, présentés par les députés, sont annoncés dans la session où ils sont introduits et passés à la commission correspondante (art. 123, RIHCDN).

Fonctionnement en commission

Aucun sujet ne pourra être traité sans traitement en commission sauf si la Chambre le décide par une résolution acceptée aux deux tiers des votes exprimés. Les projets impliquant des frais, ne pourront en aucun cas être discutés sans traitement en commission (art. 147, RIHCDN). Les législateurs présenteront directement aux commissions toutes les modifications apportées. Ces modifications et leurs argumentations écrites seront publiées avec le dossier de saisine de la commission. Chaque commission, après avoir considéré un projet et décidé des points de son rapport, dans la même session, désignera le membre qui le rédigera et qui sera celui qui le présentera à la Chambre. Aucun dossier de commission n'aura de présentation à la Chambre si il n'est accompagné du rapport écrit qui lui correspond. Sera également publiée une annexe réunissant les antécédents et les opinions développés au sein de la commission (art. 111, RIHCDN). Si les opinions des membres d'une commission se trouvent divisées, la minorité pourra présenter un rapport à la Chambre. Si il se trouve deux rapports avec un nombre égal de signatures, sera considéré comme rapport majoritaire celui qui se trouve être signé par le président de la commission ou de celui qui préside les plénières des commissions (art. 122, RIHCDN).

Les décisions des commissions procèdent de la majorité absolue de ses membres. Les rapports de commission en désaccord avec celui qui a été approuvé en général, et les dissidences partielles, auront, lors du débat en particulier, le traitement des observations formulées au final ; et les députés qui les soutiennent pourront, dans le cours du débat, faire les propositions adéquates

(art. 113, RICHDN).

Processus en plénière

Les projets qui ont fait l'objet d'un vote en commission passent par deux discussions, la première « en général » et la seconde « en particulier ». La discussion en « général » a pour objet l'idée fondamentale du projet dans son ensemble. La discussion en « particulier » aura pour objet chacun des articles ou sections du projet (art. 144-146, RICHDN).

Si, à la fermeture du débat et le vote effectué, le projet est rejeté, les débats sont conclus, dans le cas où il est approuvé a lieu la discussion en particulier. Un projet qui, après avoir été adopté en général ou en général et partiellement en particulier, reviendrait en commission, sera considéré comme un nouveau projet lors de sa nouvelle présentation. La discussion en général sera ignorée lorsque le projet ou la question aura été considéré par la Chambre constituée en commission, dans ce cas, lors du retour en plénière, le vote sera limité à savoir si le projet est oui ou non accepté en général.

La discussion en particulier lors de la plénière de la Chambre se fera en détail, article par article, chapitre par chapitre ou titre par titre, chacun étant voté successivement (art. 154-157, RICHCDN).

Une fois approuvé le projet passe à l'exécutif lorsque la Chambre des députés effectue une révision d'un projet du Sénat, et au Sénat lorsqu'il s'agit d'une initiative de celle-ci.

Veto présidentiel et insistance.

Refusé en partie ou totalement par le pouvoir exécutif un projet revient avec les objections dans la Chambre d'origine de celui-ci. Il est à nouveau rediscuté et si elle le confirme à la majorité des deux tiers des votes, celui-ci est passé à la seconde Chambre pour révision. Si les deux chambres le votent à la même majorité des deux tiers, le projet est alors une loi qui doit être promulguée par le pouvoir exécutif. Le vote de chaque Chambre sera alors nominal, par oui ou non, et les noms et les argumentations des votants, comme les objections du pouvoir exécutif, seront publiés immédiatement par voie de presse. Si les Chambres divergent sur les objections, le projet ne pourra être soumis à nouveau de toute l'année législative (art. 83, CNA).

Les projets partiellement refusés ne pourront pas être approuvés partiellement. Pour autant, les parties non refusées pourront être promulguées si elles ont une autonomie normative et que leur approbation partielle n'altère pas l'esprit ni l'unité du projet sanctionné par le Congrès. Dans ce cas s'appliquera

la procédure prévue pour les décrets de nécessité et urgence (art. 80, CNA).

Type de procédure législative existante.

Les éléments portés par les députés se présentent à la Chambre des députés sous la forme de :

1. Projet de loi, soit toutes propositions qui doivent passer par le processus établi par la Constitution pour la sanction des lois ;
2. Projet de résolution, soit les propositions qui ont pour objet de rejeter des demandes particulières, l'adoption de mesures relatives à la composition ou à l'organisation interne de la Chambre, et en général toutes dispositions à caractère impératif ou que le Corps peut adopter seul ou conjointement avec le Sénat ;
3. Projet de déclaration, soit toutes les propositions qui ont pour objet : d'exprimer une opinion de la Chambre sur quelque affaire de caractère public ou privé, manifester sa volonté de réaliser un événement dans un temps déterminé n'influant pas sur le cours ordinaire des débats, adopter des règles générales réfèrent à ces procédures (art. 115-118, RIHCDN).

Le pouvoir exécutif peut seul, émettre des décrets lorsque des circonstances exceptionnelles rendent impossible les procédures ordinaires prévus par la Constitution pour la sanction des lois, à l'exclusion des lois en matière pénale, tribulaire, électorale ou de régime des partis politiques. Il peut de plus dicter des décrets de nécessité et urgence, décidés en conseil des ministres conjointement avec le chef de cabinet de ministre.

Le chef de cabinet de ministre personnellement et dans un délai de 10 jours soumettra la mesure à la considération de la Commission Bicaméral Permanente, dont la composition devra respecter la proportion de la représentation politique de chaque Chambre. Elle transmettra son rapport dans un délai de dix jours à la plénière de chacune des Chambres pour son traitement rapide, il sera pris en compte immédiatement par les Chambres (art. 99, CNA).

Quorum et majorité spéciale

Les décisions législatives se prennent à la majorité absolue des votes des membres présents.

Sauf,

1. L'approbation du règlement interne,
2. La convocation de consultation populaire,
3. L'approbation de lois conventionnelles
4. L'établissement et la modification d'assignations spécifiques de ressource

coparticipable.

5. L'approbation de traités avec des États latino-américains,
6. Les projets de lois modifiant le régime électoral et de partis politiques, qui réclament la majorité absolue des membres qui composent les Chambres.

Également la majorité des deux tiers de l'ensemble de la Chambre est nécessaire pour établir des sessions secrètes au Sénat (art. 173, RHSN), majorité des deux tiers des présents pour réaliser une accusation de charge publique devant le Sénat (art. 53, CNA) comme pour prendre des décisions de jugement (art. 59, CNA). Enfin la majorité requise pour annuler des vetos présidentiels est fixée au deux tiers des législateurs présents (art. 83, CNA).

7/ Contrôles, types de procédure de contrôle politique existants et procédure parlementaire

Jugement politique

La Chambre des députés exerce le droit d'accuser devant le Sénat ; le président, le vice-président, le chef de cabinet de ministre, les ministres et les membres de la Cour suprême dans les affaires de responsabilité ouverte contre eux pour ; mauvaise gestion, délit dans l'exercice de leurs fonctions ou pour crime de droit commun. Après avoir pris connaissance de ces affaires et de les déclarer valide à la majorité des deux tiers de ses membres présents. Les jugements à proprement dits sont de la responsabilité du Sénat.

C'est la commission des jugements politiques de la Chambre des députés qui reçoit les dénonciations et les sollicitations de jugement politique. Cette commission enquête et se prononce sur ces dénonciations.

Explication et information :

Chacune des Chambres peut convoquer à se présenter devant elle les ministres du pouvoir exécutif pour recevoir les explications et les informations qu'elle estime nécessaire (art. 71, CNA)

Session informative et interpellation :

Le chef de cabinet de ministre doit venir au Congrès au moins une fois par mois, alternativement à chacune des deux Chambres pour informer sur les agissements du gouvernement. Il peut être interpellé pour le traitement d'une motion de censure qui devra être votée à la majorité absolue des membres de

chacune des Chambres.

Présentation de rapports

Après l'ouverture des sessions du Congrès, les ministres devront présenter un rapport détaillé sur l'état de la nation relativement à la nature de leur département respectif (art. 104, CNA).

Prérogative du pouvoir législatif dans la nomination de Hauts fonctionnaires.

Avec accord du Sénat, le Président de la Nation nomme :

1. Les magistrats de la Cour suprême
2. Les juges des tribunaux fédéraux inférieurs
3. Les ambassadeurs, les ministres plénipotentiaires et chargés d'affaires
4. Les officiers supérieurs des forces armées. (art. 99, CNA)

8/ Mécanisme d'élaboration de l'ordre du jour et de l'agenda de discussion

La commission du travail parlementaire constituée par le président de la Chambre, les vice-présidents et les présidents des groupes parlementaires (art. 58, RIHCD) est chargée de préparer les plans des travaux parlementaires et de préparer l'ordre du jour à partir des éléments issus des commissions (art. 59, RIHCD). Si cette commission n'arrive à aucun accord sur l'ordre du jour c'est le président de la Chambre qui l'élaborera (art. 39, RIHCD).

Élections des autorités législatives

Le président de la Chambre des députés est élu dans les dix premiers jours du mois de décembre de chaque année, date à laquelle la Chambre des députés, convoquée par le président sortant procédera à l'élection de ses autorités. Le plus grand nombre de votes des présents est nécessaire pour être élu, de même pour le premier vice-président, le second vice-président et le troisième, les mandats sont d'un an renouvelable (art. 1, 2 et 37, RIHCDN).

9/ Les commissions

Type de commissions à la Chambre des députés

1. Commission des travaux parlementaires

2. Commissions permanentes d'aide et de conseil
3. Commissions spéciales ou mixtes
4. Commissions d'enquêtes
5. Commissions bicamérales (art. 58, 61, 104 RIHCDN)

Une commission permanente comprend entre 15 et 41 membres (art. 61, RIHCDN).

La composition des commissions devra dans la mesure du possible respecter la représentation des secteurs politiques à la Chambre (art. 105, RIHCDN).

Les commissions élisent entre leurs membres un président, un 1^{er} vice-président et un 2^e et 4 secrétaires (art. 106, RIHCDN)

Les membres des commissions permanentes le sont pour deux ans, dans le cas d'une création, les membres durent jusqu'à la prochaine rénovation de la Chambre (art. 107, RIHCDN).

10/ Normes pour les interventions dans les débats

La parole est concédée dans l'ordre suivant :

1. Au rapporteur de la commission qui aura traité le sujet en discussion
2. Au rapporteur de la minorité de la commission si celle-ci est divisée
3. À l'auteur du projet en discussion
4. Au député qui assume la représentation d'un groupe parlementaire
5. Au premier demandeur (art. 137, RIHCDN)

Le rapporteur de la commission aura toujours le droit de faire usage de la parole pour répondre aux discours faits durant le débat. Dans ce sens, dans la mesure du possible il sera concédé l'usage de la parole au député en opposition avec les raisons qui auraient été exposées précédemment (art. 138, RIHCDN)

Si la parole est demandée par deux députés ou plus le président l'accordera dans l'ordre qu'il estime convenable en favorisant les députés qui n'ont pas encore parlé (art. 140, RIHCDN).

Dans les discussions particulières (voir supra) chaque député pourra parler deux fois, 5 minutes à chaque fois, à l'exception du rapporteur, de l'auteur du projet et du député représentant d'un bloc qui auront 10 minutes chacun (art. 146, RIHCDN).

Les députés qui formulent des motions ou des demandes devront s'inscrire au secrétariat de la Chambre avant la session, en indiquant les raisons.

La parole sera accordée dans l'ordre des inscriptions. Si le temps dédié viendrait à s'achever avant que l'intégralité des inscrit-e-s eut pris la parole, la liste sera reprise là où elle a été interrompue la fois suivante.

La personne faisant usage de la parole s'adressera toujours au président ou aux députés dans leur ensemble et devra éviter dans la mesure du possible de les désigner par leur nom. Dans les discussions il ne sera pas autorisé de lire des discours, pourront être lus des notes, des citations ou des documents courts. Sont interdites les allusions manquant de respect au Congrès ou à ses membres. Aucun député ne pourra être interrompu pendant qu'il a la parole à moins qu'il sorte de la question en discussion ou qu'il contrevienne à l'ordre de la séance, dans ce cas il sera repris par le président ou un député. Toutefois l'interruption est possible, s'il s'agit d'une explication pertinente et sur l'autorisation expresse du président et le consentement de l'orateur. Dans tous les cas les dialogues sont interdits. Si un député est par deux fois rappelé à l'ordre le président proposera à la Chambre de lui interdire la parole pour le reste de la session. Dans un cas grave la Chambre par un vote au deux tiers peut corriger ses membres pour désordre de conduite dans l'exercice de leur fonction ou les démettre pour inaptitude physique ou morale.

Règles concernant l'assistance au plénière

Les député-e-s sont obligé-e-s d'assister à toutes les sessions depuis le jour où ils sont admis. Aucun député ne pourra manquer les sessions sans un accord de la Chambre, qui décidera dans un vote spécial si les licences autorisées s'accordent avec jouissance de salaire ou non, à l'exception des licences pour maternité qui sont de 90 jours (art. 16-17, RIHCDN).

Quorum nécessaire à l'ouverture d'une session

Le quorum dans les deux Chambres est égal à la majorité absolue de ses membres, entendu que les membres présents doivent être plus nombreux que les absents (art. 15, RIHCDN et art. 16, RHSN).

Abréviation :

CEN : code électoral national, avec les modifications de juin 2002.

CNA : constitution de la nation argentine, du 22 août 1994.

RIHCDN : règlement intérieur de l'honorable Congrès de la nation argentine dans sa version de février 2002.

RHSN : règlement intérieur de l'honorable Sénat de la nation argentine.

LOPP : loi organique des partis politiques avant les modifications de 2007.

RICJP : règlement intérieur de la commission de jugement politique.

